

L'ÉMULATION,

NOUVELLE REVUE FRIBOURGEOISE.

Chaque pays a sa pensée.

LA FONTAINE.



TOME PREMIER.



FRIBOURG,

IMPRIMERIE DE L.-J. SCHMID, ÉDITEUR,

RUE DE LA PRÉFECTURE, N° 198.

—
1852.

529, 1852, 1

L'ÉMULATION

NOUVELLE REVUE ÉBBOURGEAISE

Chaque n° est à 50 centimes
en plus

TOME PREMIER



TRIBOURG

IMPRIMERIE DE J.-L. SCHIND, ÉDITEUR

BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, N° 102

1872

L'ÉMULATION,

NOUVELLE REVUE FRIBOURGEOISE.

1852.



Placée entre la *Bibliothèque universelle* de Genève et la *Revue suisse* de Neuchâtel, l'*Émulation* n'a pas la prétention de lutter avec ces deux excellents recueils de la littérature contemporaine. La *Revue fribourgeoise* borne son ambition à être elle, c'est-à-dire à refléter à sa manière la vie intellectuelle de notre canton et des parties de la Suisse française qui n'ont de représentants habituels dans aucune des deux feuilles que nous venons de mentionner. Mais, tout en étant essentiellement indigène et nationale, la *Revue fribourgeoise* ne s'interdit nullement la publication de morceaux inédits concernant les pays voisins, et sera à même d'offrir à ce sujet quelques révélations piquantes et d'une certaine importance, tant pour l'histoire de la littérature française en général, que pour l'étude des idées et des opinions des personnages célèbres de notre temps et des âges antérieurs. Philosophie, histoire, biographie, poésie, nouvelles, littérature, études pédagogiques, militaires, juridiques, sociales, aperçus agricoles, commerciaux et économiques : tel est le cadre de l'*Émulation* nouvelle, c'est-à-dire qu'il est à peu près le même, seulement un peu plus étendu, comme on

voit, que celui de l'*Émulation* ancienne. Il a été un moment question d'y joindre une chronique très calme des événements politiques, européens et suisses, à la façon de la *Chronique parisienne* que publie tous les mois la *Revue suisse*, ou de la *Chronique de la quinzaine* que donne la *Revue des deux Mondes*.

Des considérations que l'on devine aisément ont fait abandonner ce projet. Les rédacteurs de l'*Émulation* se sont prêtés d'autant plus volontiers à ce retranchement, que l'unité entière de vues qui règne entre eux au point de vue littéraire est loin d'exister au même degré en matière de doctrine et de politique.

Cette divergence, loin d'être un mal, est, à notre sens, la meilleure garantie que la Revue nouvelle ne pourra être exploitée dans aucune vue particulière et ne dégènera point en une œuvre de bureau d'esprit ou de coterie littéraire.

FRIBOURG, le 1^{er} Janvier 1852.



SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD

ÉCRITS PAR LUI-MÊME (1).

I. L'ENFANT ET L'ÉCOLIER.

I.

LE PETIT GARÇON REMIS A LA ROBE.

X Je naquis le 17 Décembre 1765, dans une honnête et nombreuse famille. J'avais avant moi des frères et des sœurs, et après moi, j'en eus encore davantage. Ma mère, femme spirituelle, vive, tendre et forte, nous a tous soignés de ses mains et nourris de son lait. Nous ne pouvions pas en sucer un meilleur.

(1) Les pages suivantes sont détachées des *Souvenirs* du P. Girard, que l'auteur de ces lignes se propose de publier, en même temps que sa *Biographie*, chez M. Cherbuliez à Genève, aussitôt que ses circonstances personnelles et l'abondance croissante des matériaux le lui permettront. Les *Souvenirs* du P. Girard, lorsqu'il commença à y travailler en Novembre 1826, devaient s'étendre à toutes les phases de sa vie et se diviser en six parties, intitulées :

I. *L'Enfant et l'Écolier.*

II. *Le Religieux Cordelier.*

III. *Le Curé catholique à Berne.*

IV. *Le Préfet de l'École de Fribourg.*

V. *Le Père de famille arraché à ses enfants.*

VI. *L'Ermite des bords de la Sarine et de la Reuss.*

Malheureusement, à la mort du P. Girard, les trois premières parties seulement se sont trouvées parmi ses papiers, rédigées d'une manière soignée et complète. La quatrième partie, traitant la période de 1804 à 1818, dont la possession jetterait un jour si intéressant et si instructif sur les expériences faites par le chef de l'École fribourgeoise, dans le champ de l'éducation populaire, à cette époque de renaissance pour notre canton, manque totalement. Il en est de même de la sixième et dernière partie, renfermant les dix années d'exil qui s'écoulèrent depuis la clôture de son école chérie jusqu'à sa rentrée à Fribourg en 1834, et les temps de retraite studieuse qui la suivirent et ne se terminèrent qu'à sa mort en 1850. En revanche, la cinquième et avant-dernière partie, comprenant la période de sa vie, qu'on pourrait appeler « la passion du noble religieux » subsiste tout entière, mais à l'état de décousu et avec les ratures qui accompagnent un premier jet. Elle n'a

J'étais venu à l'âge de cinq ans environ, et le petit garçon fut revêtu de l'habillement de son sexe. On me donna une culotte de basin. Il faut que j'en aie été bien fier et bien réjoui, puisque c'est à elle que je rattache mon premier souvenir. Hélas, le plaisir ne fut pas de longue durée. Le petit garçon salit sa culotte, le premier jour, et le même jour il fut remis à la robe. Je me souviens encore de la confusion que j'éprouvai en me voyant travesti en fille et dégradé. J'aimais bien ma mère et mes sœurs; mais alors j'avais honte d'être vêtu comme elles.

Je ne sais plus quand ma culotte me fut rendue. A cet âge les plaisirs sont de toutes les heures; ils forment le tissu de la vie, et ne se font pas remarquer comme le chagrin qui se trouve pour ainsi dire en dehors. Il faut d'ailleurs que celui de la culotte perdue ait été bien cuisant pour moi, puisque seul, il surnage sur la mer de l'oubli où se sont engloutis les plaisirs et les peines, de cinq années de ma vie.

Faut-il regretter la perte de ces premiers souvenirs? Pour moi je ne les regrette point; s'ils vivaient dans ma mémoire, je voudrais rentrer à Eden dans le jardin d'innocence et de délices, qui m'est fermé sans retour, et l'image de mon premier bonheur rendrait mes peines plus amères. Adam et Eve, qui n'ignoraient pas ce qu'ils avaient perdu, furent plus malheureux que leurs enfants.

pas le fini des parties antérieures, et la nature du sujet aussi bien que le ton de polémique dans lequel elle est rédigée, ne permettent guères de l'envisager autrement que comme l'un des nombreux matériaux qu'offre pour sa biographie la collection de notes et de documents laissés par le vénérable éducateur.

Le nom et la grande renommée du P. Girard rendent superflu tout éloge des chapitres de ses mémoires que va publier *l'Emulation*. Peut-être cependant sera-t-il permis d'ajouter, que par la clarté profonde de la pensée, unie à l'exquise sensibilité du cœur et aux grâces naïves et inimitables de style qui distinguent ces pages, elles peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles qui soient sorties de la plume à la fois éloquente et spirituelle de cet ami de l'enfance et du philosophe chrétien, dont on est loin d'avoir suffisamment caractérisé le pieux et bienfaisant génie, en le comparant à *Fénélon* pour la bonté, à *Socrate* pour la science et à *Pestalozzi* pour l'impulsion qu'il a imprimée à l'éducation populaire, principalement dans les pays de langues française et italienne.

ALEXANDRE DAGUET.

II.

LE TEINT DE ROSE ET DE LAIT RAVAGÉ PAR LA PETITE VÉROLE.

X
Une vieille parente, notre voisine, m'appelait quelquefois pour me donner des fruits ou une goutte de lait. Le petit garçon ne se faisait pas prier longtemps. Elle me plaignait de ce que la petite vérole m'avait enlaidi : « Vous aviez, me disait-elle, un teint de » lait et de rose ; vous étiez la plus belle fleur du jardin ; maintenant » la grêle est tombée sur votre visage ; on ne vous connaît presque » plus, à vos marques et à vos yeux rentrés dans la tête. » Elle me disait cela avec attendrissement et d'un ton plaintif. Pour moi, je ne me trouvais pas à plaindre, et c'était bien là le dernier de mes soucis. La vieille cousine était femme, moi j'étais garçon ; d'ailleurs je pouvais jaser, jouer et gambader comme auparavant, et c'était tout ce qu'il me fallait.

Cette même parente me dit depuis lors une grande vérité que je n'ai pas comprise, mais que j'ai pourtant retenue, sans doute parce que quelques chagrins me l'ont rappelée souvent. On a coutume de prodiguer les caresses aux beaux enfants ; on les admire ou on les flatte, on leur donne un baiser, et les pauvres petits qui ne partagent pas leur beauté, en sont les tristes témoins. J'étais de ce nombre depuis que la petite vérole m'avait terni le teint en y laissant de profondes empreintes.

Plus d'hommages pour moi de la part des allants et des venants. On me donna même quelques sobriquets, que je n'entendais pas volontiers. Je crois d'en avoir fait mes plaintes à la bonne voisine qui me dit sagement : « Vous êtes moins beau que vos frères et » sœurs, mais vous serez moins gâté, parce qu'on vous flattera » moins. » Je ne pouvais pas comprendre ce que cela voulait dire ; mais ma vieille cousine me montrait de l'intérêt, malgré mes marques et mon teint terni, et j'en étais consolé. Longtemps après j'ai compris qu'elle avait raison, puisque j'ai été forcé de compenser par ma conduite ce qui manquait à ma figure.

Mais quelle est donc cette sottise qui s'empresse de brouiller les jeunes idées de l'enfance ? Les petits que la nature a maltraités, n'ont pas toujours quelqu'un qui les console, et ceux dont on caresse la beauté négligent souvent de s'acquérir du mérite ; vu que,

dans les flatteries qu'on leur prodigue, ils en ont déjà la récompense. Si nous ne voulons pas former les enfants à la vérité et au bien, gardons-nous, du moins, de les éblouir et de les séduire.

III.

UNE MÉDECINE DANS LE CAFÉ.

page 33

La petite vérole m'avait laissé des humeurs qui portaient volontiers sur les yeux. Me voilà donc condamné un jour à une médecine; mais il n'y eut pas moyen de me faire avaler les drogues puantes dont la pharmacie du temps pensait régaler l'enfance. Il fallut donc employer la ruse en déguisant le remède.

Mon père et ma mère prenaient du café à déjeuner; les enfants, comme de raison, mangeaient de la soupe. Quelquefois cependant l'un ou l'autre était invité au café. C'était une grande chose que de déjeuner avec papa et maman, et de prendre avec eux du café dans de belles tasses. On me fit un matin cet honneur et ce plaisir. Ma mère m'avait préparé ma tasse sur une petite table à trumeau. C'était du café et ce n'en était pas; je n'y trouvais pas le goût ordinaire et mon appétit se ralentissait à chaque cuillerée. J'avais quelque envie d'aller boire à la tasse de ma mère, croyant que le café y serait meilleur; cependant on me presse et j'achève. J'en avais assez, et je courus à mes jouets. Petit-à-petit je sens des malaises, des coliques, et j'appris que j'avais avalé une médecine. Depuis ce moment, plus de café; je me sentis une si grande répugnance pour cette boisson, que je ne pouvais plus en supporter l'odeur, et que même la vue d'une cafetière me faisait prendre la fuite. Insensiblement cependant, je me ravisai sur ce dernier point; mais ce ne fut qu'au bout de dix ans environ que, sur les pressantes sollicitations d'une bonne vieille tante, je me résignai à prendre quelques gouttes de café dans une forte portion de lait et avec beaucoup de pain.

Je le fis par complaisance et timidité. La complaisance est toujours un peu timide; car elle craint de déplaire tout autant qu'elle désire de plaire. J'ai toujours conservé cette trempe d'âme et ce n'est pas sans efforts que je prends sur moi de faire des reproches et des remontrances, même à un enfant. En cela, j'obéis à ma conscience; mais je fais mal à mon cœur. J'ai beaucoup de faiblesses à me reprocher à ce sujet.

Pour revenir à mon dégoût pour le café, j'y trouve une association d'idées bien singulières, et un effet bien surprenant. Il n'est pas étrange du tout que, tant que j'avais à craindre quelque nouvelle surprise, je refusasse le déjeuner privilégié; mais ce dégoût persévérant pour le café en général; ce malaise que l'odeur même me causa si longtemps, et cette vue blessée par l'aspect de la cafetière et des tasses; comment tout cela s'explique-t-il? Au jour de la surprise je confondis la drogue, les tranchées, les dégoûts avec le café même; tout cela ne devint qu'une seule et même chose dans ma pensée, et par une force magique la drogue, ainsi confondue par illusion, étendit son effet sur dix années de ma vie. Le raisonnement était venu avec la réflexion. L'esprit était détrompé: il avait séparé la drogue de la boisson; mais n'importe, je restais sous l'empire de l'imagination qui, dans l'ombre, continuait son œuvre mensongère. On a déjà remarqué que ce que nous pensons clairement a beaucoup moins d'influence sur nos déterminations que ces images ténébreuses qui gisent au fond de l'âme, et nous font agir tout autrement que nous ne pensons. Les instituteurs devraient bien étudier cette matière pour être mieux à même, soit de détruire le mal dans leurs élèves, soit de produire le bien.

IV.

LA FEMME DE MORAT.

Avant 1782, la ville de Berchtold IV de Zæhringen, déjà sauvagement placée sur des rocs et entre des rocs, était environnée d'un véritable désert. Elle était entourée de *communs* incultes, où croissaient tristement quelques brins d'herbes et des buissons, sinistre avenue pour une ville capitale, où l'étranger ne devait soupçonner ni industrie, ni goût. Sur ces *communs* on voyait arriver dans la bonne saison quelques vaches, quelques brebis et quelques chèvres qui sortaient le matin du village souverain au son de la corne, et qui y rentraient le soir, bien maigrement nourries. Ma tante, à côté de nous, avait aussi une vache; j'aimais à voir cette bête monter quelques degrés et prendre le même chemin que les gens pour se rendre dans une méchante étable au fond de la maison.

A cette époque villageoise de notre capitale, nous tirions nos légumes des environs de Morat; des femmes les apportaient au

marché ou dans les maisons. Certains ménages en avaient une attitrée, et le nôtre était de ce nombre.

Notre femme de Morat était déjà sur le retour ; je l'ai encore devant mes yeux et je crois entendre sa voix. A l'extérieur elle n'avait rien d'engageant ; mais elle était mère, elle nous aimait ; elle nous nommait tous par notre nom, et, ce qui nous plaisait surtout, c'est qu'elle n'oubliait jamais de nous apporter un petit présent dans sa corbeille de légumes. Tous les samedis nous étions à l'attendre, tout aussi curieux qu'empressés de recevoir de sa main quelques fruits de la saison.

Cette bonne femme était réformée ; je ne sais trop qui nous l'avait dit ; et toute l'idée que nous avions de cette différence, c'est que Marie n'allait pas à la messe comme nous. Ceci, à vrai dire, nous était fort indifférent, ce qui nous intéressait, c'était la bonté maternelle de Marie. Je puis dire que nous la payions d'un sincère retour. Ce retour était fondé sur la friandise, origine ignoble sans doute, mais lui-même était pur, c'était la reconnaissance, noble fille d'une mère toute roturière. Pour les fruits que Marie me donnait, je lui aurais volontiers donné ce que je connaissais de mieux, le paradis dont on m'avait dit tant de bien. A ce sujet j'éprouvai un chagrin cruel.

Nous avions en ce temps un précepteur à la maison. Il était de la campagne et étudiait au collège de notre ville. C'était à lui à nous faire réciter le catéchisme et à nous l'expliquer. Un jour que nous en étions à la phrase : « Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, » il nous déclara que tous ceux qui n'étaient pas de notre religion étaient damnés sans exception et sans miséricorde. Aussitôt je lui demandai : « Et la femme de Morat ? — Elle sera damnée. — Pour quoi donc ? — Parce qu'elle n'est pas catholique. — Je ne veux pas qu'elle soit damnée. — Si vous ne le voulez pas croire, vous serez damné vous-même. — Cela ne se peut pas. — C'est comme cela, petit raisonneur qui voulez en savoir plus que le catéchisme » et votre maître. »

Ici le petit garçon de six à sept ans fut obligé de se rendre. Je me tus ; je devins triste, mais, la leçon finie ; je retournai à mes

chers joujoux, oubliant l'enfer, la femme et mon chagrin. Cependant arrive le samedi ; la femme de Morat reparait ; elle nous présente ses fruits, et, au moment où elle me nomme pour me remettre le mien, je m'enfuis dans un cabinet en jetant les hauts cris. Ma mère dont l'œil, l'oreille et le cœur étaient partout avec les enfants, vole sur mes pas et me dit : « Qu'as-tu donc, Jean, » qui te désole ? » « Ah ! ma maman, cette bonne femme sera » damnée. — Qui t'a dit cela ? — Le précepteur. — Le précepteur » est un âne, *le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens.* — Est-ce » vrai, maman ? — Oui, ne pleure pas. » — En disant ces mots, elle essuya mes larmes de son tablier, et moi, d'un saut, j'arrive jusqu'au cou de la Moratoise pour l'embrasser. Elle était stupéfaite ; je ne lui dis rien, mais je reçus son présent et dansai de plaisir autour d'elle.

Depuis ce moment les explications de l'écolier ne me troublèrent plus ; ma mère avait parlé, elle avait parlé selon mon cœur, et j'avais de ces autorités qui l'auraient emporté sur tous les docteurs de l'univers. Je leur aurais dit fièrement : « Vous êtes des ânes, » maman l'a dit. » La parole d'une mère tendrement chérie est une autorité irréfragable pour l'enfant ; elle devient toute divine lorsque, sortie du cœur maternel, elle est reçue par le cœur de l'enfant. Pour moi, je la retins ferme toujours, la parole qui m'avait consolé, et je l'appelai plus tard, la théologie de ma mère.

Cette théologie a eu une grande influence sur les premiers jours de ma vie ; sans me rendre indifférent pour la vérité, elle a donné à mon âme une direction que j'appellerai chrétienne, pour tout dire en un seul mot : *Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens!* quel texte pour le cœur d'un enfant qui a vu l'image de la bonté céleste dans la tendresse maternelle, et qui en a été touché dès le berceau. *Le bon Dieu, les bonnes gens!* Tout l'Évangile est dans ces deux paroles. Avec un bon cœur on les comprend ; la tête seule n'y entend rien.

(La suite à la prochaine livraison.)



JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85 (1).

Le 29 Avril, dimanche, un ami me dit que le lendemain nous aurions des Deux-Cents intéressants. Effectivement le 30 dit, la commission secrète qui avait été établie l'hiver dernier à l'occasion de la rumeur que la suppression des fêtes occasionnait dans le canton, qui avait rendu nécessaires quelques précautions pour

(1) Ce contemporain est le comte François Diesbach, de Torny, oncle du dernier avoyer de ce nom et mort en 1811, *Lieutenant de Gouvernement* à Fribourg. Sa qualité de membre des Deux-Cents ou Grand Conseil de la ville et République à l'époque où les troubles éclatèrent, mettait M. Diesbach à même d'en tracer un tableau animé et fidèle, du moins quant à la connaissance précise et à la description exacte des faits. Son point de vue, naturellement, est celui d'un membre de l'Etat et de la classe gouvernante. La circonstance cependant qu'il appartenait au parti des *Nobles*, en guerre alors avec les *Patriciens* pour la possession de certains emplois, et momentanément lié d'intérêt à la *Bourgeoisie de la Capitale*, communique à plusieurs parties de son récit une physionomie tout à fait différente de celle qu'il eût revêtu sous la plume d'un partisan pur et simple de l'ordre de choses. Indécis un moment si nous publierions un résumé du journal de M. Diesbach ou le texte même avec ses longueurs, ses incorrections de style et les particularités un peu banales qui s'y introduisent çà et là, nous nous sommes arrêtés au premier dessein qui nous soustrait au péril toujours grave en histoire, de passer pour avoir altéré le texte original. Telle quelle, d'ailleurs, la chronique contemporaine n'en reflète que plus vivement le genre de vie et les mœurs d'une époque assez rapprochée par la date, mais déjà si loin de nous par les changements de toute espèce qui se sont accomplis dans notre état social depuis la Révolution française.

Le journal de M. Diesbach se compose de quatre petits volumes de format in-18°, et d'une écriture fine et serrée; le premier volume est relié en vert, le second en jaune, le troisième en rouge, le quatrième en jaune. Mais le dernier volume ne contient que le texte allemand des projets de modifications et des changements réels qui furent apportés à la Constitution, ensuite du compromis que signèrent à Morat les députés de la Noblesse et du Patriciat sous la médiation des Représentants fédéraux, et par lequel fut terminée la querelle qui avait failli creuser la tombe du système des *secrets* et de la bourgeoisie privilégiée de Fribourg.

ALEXANDRE DAGUET.

assurer la ville contre des incendiaires et des fanatiques, commission composée des deux chefs de l'Etat, MM. Werro et Gady, des conseillers Odet, Montenach, de Maillardoz, de Castella, de quelques Soixante et bourgeois; cette commission, dis-je, nous représenta qu'elle avait eu des avis de la plus grande conséquence pour la tranquillité du canton, et surtout de la capitale, et qu'en conséquence elle avait déjà projeté quelques points pour les faire approuver par les Deux-Cents. On commença par lire une lettre de M. Schaller, baillif de Gruyères, adressée à son Excellence Gady, par où il dit que le 16 (lundi de Pâques), un homme était venu lui dire qu'il avait été sollicité de se trouver à la Tour-de-Trême, dans une maison où l'on devait s'assembler pour former un complot contre le gouvernement, etc.

Son Excellence Werro fit aussi sa relation de ce qu'un homme était venu lui dire sur le même sujet. Ensuite il fit lire une lettre, dont l'auteur et l'endroit devaient rester cachés (c'était M. le chancelier Bilioux, de Porrentruy), par où LL. EE. étaient informées que le 5 Mai, jour de notre foire, il devait s'exécuter un horrible complot contre les membres du gouvernement. En conséquence la commission demande :

- 1° Si on consentait à ce que les noms des *rapporteurs* et des *rapportés* restassent cachés à messeigneurs des Deux-Cents, pour pouvoir procéder avec plus de secret. — Répondu : *Oui*.
- 2° Puisque deux rapports nommaient la même personne, si on trouvait à propos que l'on s'en saisit, et qu'elle fût d'abord examinée. — Répondu : *Oui*, mais par le juge ordinaire, et tous ses papiers pris avec lui.
- 5° Si on permettait que pour la sûreté de la ville on fit venir une quarantaine d'hommes de chaque régiment, ce qui formerait environ 520 hommes? Répondu qu'*oui*.
- 4° Si on voulait aussi faire venir des troupes de Berne et de Morat. Répondu : *Non*, le danger ne paraissant pas si pressant; il y en avait même qui se seraient contentés de la seule bourgeoisie pour la garde de la ville; mais que l'on devait écrire aux douze autres cantons, et au Valais pour leur demander *das treue Aufsehen* (1), et de tenir du monde

(1) La *surveillance fédérale* dans le langage d'aujourd'hui.

prêt en cas de besoin, comme aussi un conseiller en qualité de *Rath*, à Berne, Lucerne et à Soleure. On décida que nos troupes seraient logées chez les messieurs, afin de ne pas être à charge aux bourgeois, et que ces piquets seraient levés par les majors, conjointement avec messeigneurs les baillifs, ceux-ci devant mieux connaître les sujets.

Comme je pris une ébullition pendant les Deux-Cents, on ne me communiqua aucun ordre de la part du conseil de guerre pour lever mon piquet du régiment de Châtel, mais on envoya un exprès dans ce département-là, de sorte que j'attendis en vain tout ce jour-là sur des ordres, à la maison; mon médecin et mon état me défendant de sortir.

J'appris sur le soir, qu'un détachement de seize hommes de la garde était parti vers les huit heures, avec doubles fusils, et un chariot chargé de paille et de cordes.

Le 1^{er} Mai, mon ébullition continuant, je restai tout le jour en chambre. On me dit le matin, que ce détachement était allé prendre Pierre-Nicolas Chenaux, de la Tour-de-Trême, ci-devant aide-major du régiment de Gruyères; cet homme étant celui dont on nous avait parlé la veille en Deux-Cents.

Le même matin, il nous arriva aussi des soldats des anciennes terres; on m'en donna quatre, dont trois sergents d'Autigny et d'Ecuvillens, avec l'avertissement de ne pas leur donner plus de $\frac{1}{4}$ de pot de vin par repas.

Après dîner, j'appris que Chenaux s'était évadé de Bulle, où il devait souper en compagnie au cabaret vers les 9 heures; les uns disant qu'il en avait été averti par une lettre, d'autres que c'était simplement le soupçon de ce qui pouvait arriver qui l'avait fait décamper.

On dit que la garde de Fribourg, qui avait ses ordres par écrit, n'a pas touché aux papiers de Chenaux qu'elle aurait pu prendre chez lui, parce que cette particularité n'était pas comprise dans cet ordre.

Le 2 Mai, je pris médecine ayant dit la veille à M. Dubourg (1), qu'il fallait que je fusse guéri pour le 5. M. le capitaine Werro, du régiment de Diesbach, vint me dire qu'il était chargé de loger le

(1) Médecin connu de l'époque.

piquet du régiment de Châtel, et de le commander, et qu'en conséquence il venait me demander mes ordres. Je lui répondis que je n'en avais point à lui donner, n'en ayant moi-même pas reçu du conseil de guerre, et que j'étais bien aise que mes gens fussent en si bonnes mains.

Je fis prier M. Antoine de Maillardoz de passer chez moi : je le lui dis. Il en fut étonné, tout comme aussi de ce qu'on ne l'employait à rien. Je le priai d'aller dire à M. le Major de ville⁽¹⁾ que je serais guéri le lendemain, et que conséquemment je lui faisais proposer mes services et demander quelque poste. M. de Maillardoz revint avec la réponse que j'aurais un poste honorable ; mais on ne me fit, malgré cela, rien dire, de sorte que je me couchai de bonne heure.

J'entendis beaucoup de rumeur par la ville. Ma sœur vint me dire sur les minuit (car personne ne se couchait) que l'on apprenait de bien mauvaises nouvelles ; que Chenaux devait venir attaquer Fribourg à minuit, etc. Cela me détermina à me lever ; également je n'avais pas pu dormir ; mais j'attendis qu'une forte transpiration fût passée. Je m'habillai en uniforme, et fus à la Maison-de-Ville vers une heure après minuit. Je trouvai la commission secrète assemblée et quantité de messieurs allant et venant, qui tous me dirent que l'on craignait une attaque des rebelles. J'avais appris aussi dans la nuit, que M. François de Castella était parti en diligence pour Berne, et M. Joseph Wild pour Morat, afin de demander du secours.

Je trouvai le sergent de la garde, Godel, à la Maison-de-Ville, devant la porte de la chambre où la commission secrète était assemblée. Comme on venait de me dire que cet homme avait eu une singulière aventure à Gruyères, je le questionnai. Il me raconta qu'il avait été envoyé avec des ordres pour M. le baillif de Gruyères ; entré dans cette ville-là, il fut arrêté par des gens armés qui voulurent savoir ce qu'il faisait, où il allait, ce qu'il portait. Comme il ne voulait pas leur rendre compte, ils le menèrent avec force au cabaret du St.-George, dans une chambre en haut où Chenaux et l'avocat Castella tenaient une espèce de tribunal. Là, on le fouilla ; on lui trouva la lettre de LL. EE. pour M. le baillif, avec le signalement de Chenaux. Ces *misérables* se sai-

(1) Le Major de ville était le commandant de place de Fribourg.

sirent du signalement, Chenaux le lut lui-même, ensuite il dit d'un air de mépris : « Quoi ! seulement 100 louis ! On m'avait dit » que l'on avait mis 6,000 écus sur ma tête. Je veux bien » cela... J'irai moi-même à Fribourg. » Puis, il déchira le signalement et le foula aux pieds. Après cette cérémonie, on laissa aller Godel : il apporta le reste à M. le baillif qui n'avait auprès de lui que le châtelain Geinoz, et le curial ou secrétaire Dupré. Le châtelain lui indiqua un sentier pour sortir du château et éviter les rebelles. Il passa par Broc et revint ainsi heureusement.

Je restai à la Maison-de-Ville encore quelque temps, demandant à M. le Major de ville, à M. de Perrault et au chevalier Castella, que l'on me dit être les distributeurs du poste, quelque emploi. Comme on était fort occupé, je ne pus pas obtenir de réponse. Je dis cependant à M. Castella une réflexion que quelqu'un avait faite : c'est qu'il était fort important de garder le passage de Bourguillon au Gotteron, par où les rebelles pouvaient pénétrer en ville sans que l'on s'en doutât. Il me répondit qu'effectivement on venait d'y penser. Je retournai chez moi apprenant que les Deux-Cents s'assembleraient de grand matin, et je vins me jeter sur mon lit où je sommeillai un peu.

Le 5 mai, effectivement on commanda les Deux-Cents pour cinq heures. Nous y fûmes tous comme nous nous trouvions : les uns en uniforme, d'autres en manteaux, les uns sans manteaux, même quelques-uns en fracs et espèces de robes de chambre.

La séance ne fut pas longue. On avait à peine commencé à délibérer sur les progrès de la sédition, et dit tout court que le danger était très-pressant, que le chevalier Castella vint annoncer à son Excellence que Chenaux avec sa troupe était parti de Posieux et s'avançait à grands pas vers la ville. Alors, chacun se leva, mais sans désordre, et l'on sortit pour aller se mettre en état de défense. Je fus prendre mes armes et me rendis à mon poste du *Feuerordnung* ⁽¹⁾ près de la Maison-de-Ville. Le cas était d'autant plus embarrassant que l'on ne savait point la force des rebelles. On fit des dispositions, et M. Fivaz, de Schwarzenbourg, ayant obtenu le poste du défensionnal ⁽²⁾, on me proposa de prendre le comman-

(1) L'ordonnance du feu qui assignait un poste à chaque bourgeois et à chaque membre de l'Etat.

(2) Tour derrière le Pensionnat.

dement du piquet qui devait être à ses ordres, ce que j'acceptai avec grand plaisir.

J'oubliais de dire que, lorsque je me rendis en Deux-Cents, M. le Brigadier Castella, commandant général du militaire, me demanda si je voulais aller avec mon cousin de Steinbrougg, après diner, à la rencontre des troupes bernoises pour les complimenter et les recevoir. Je lui dis « très-volontiers. » Je cherchai d'abord des chevaux, n'ayant pas les miens en ville; et je trouvai ceux de M. le Baumeister Gady et de M. Joseph de Praroman, et je m'arrangeai avec le comte de Steinbrougg pour partir ensemble.

Mon piquet était composé de bourgeois, et d'uniformes bruns et bleus; on me donna un officier bleu sous mes ordres. Notre poste fut devant la Maison-de-Ville pour protéger les canons, ou pour nous porter où le besoin l'exigerait. On me chargea de placer des sentinelles pour tenir tout le pont jusqu'à l'arsenal, et la place jusqu'aux trois rues de la porte de Morat, des Hôpitaux-Derrière et des Hôpitaux-Devant, libres de monde, afin qu'en cas qu'il fallût faire jouer les canons, on ne tuât pas les amis avec les ennemis. M. Hubert de Bocard commandait aussi un piquet à côté du mien; nous convinmes, comme nous ne recevions point d'ordres, qu'en cas d'attaque nous réunirions nos troupes pour agir avec plus de force. Il y avait des canons placés sous la porte de Romont, parce que l'on croyait que l'attaque se ferait de ce côté-là. Enfin tout avait l'air d'une ville qui attendait l'ennemi. On défendait de sonner, et il y avait du monde sur les tours pour avertir des mouvements des ennemis dont on voyait un corps près de l'ancienne chapelle de St.-Jacques, et un autre du côté du Claruz⁽¹⁾. Chenaux se montrait avec une cinquantaine d'hommes tout près de la ville et causait aux uns et aux autres à ce que l'on a rapporté depuis; car toutes les portes de la ville ont été fermées dès le grand matin: excellente précaution sans laquelle il y aurait eu sûrement un grand tumulte ce jour-là en ville, et peut-être un carnage.

J'oubliais encore de dire que le 5, en Deux-Cents, M. le conseiller Odet a fait lire une lettre qu'il avait reçue de Chenaux, datée de Posieux, et apportée par M. Biemann, curé d'Ecuvillens, que ce rebelle avait obligé à cela en le faisant escorter par quelques-

(1) Domaine sur la route de Marly.

uns de ses gens. Cette lettre arriva pendant la nuit. Hubert de Boccard était justement commandant du poste ; il ne laissa entrer que le pauvre curé qui avait bien peur, et l'escorte resta hors de la ville. La lettre était adressée tout uniment à M. Odet, conseiller à Fribourg, et signée « l'aide-major Chenaux. » Il lui disait « qu'il » espérait qu'il se souviendra de la parole de lui être favorable » après cette foire, pour le redressement des griefs de son pays, » mais qu'il prétend que si on veut lui accorder la sûreté con- » venable, ainsi qu'à ses consorts, ils seront tous défrayés aux » frais de leurs Excellences pendant cette négociation. » Voilà en gros la lettre que l'on a entendu lire fort rapidement.

(La suite à la prochaine livraison.)

page 51

ESSAI

SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

PREMIÈRE PARTIE.

Des rapports naturels entre les personnes.

Un pour tous, tous pour un.

Les Genevois en 1826.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL.

I.

BUT SOCIAL DE L'HOMME.

La première chose qu'un père, s'il a quelque sagesse, doit désirer pour son enfant, c'est que cet enfant devienne un *homme de bien* et un *bon citoyen*. En dirigeant vers ce but l'éducation de son fils, il lui assure, autant que cela se peut faire, un heureux avenir dans la société.

Qu'est ce donc qu'un homme de bien, qu'un bon citoyen ? Ainsi que la religion et la raison, d'accord entre elles, nous l'en-

seignent, le créateur a permis à l'homme et lui a même fait une loi d'aspirer au bonheur. Il a placé les hommes ensemble sur la terre pour qu'ils cherchent en commun leur bien-être, *en s'aimant les uns les autres, en s'aidant à vivre, à développer les facultés de leur corps et de leur âme.*

On le comprend, le plus homme de bien, le meilleur citoyen est celui qui correspond le mieux aux vues du créateur, celui dont la vie est le plus utile aux autres et à lui-même, c'est, en un mot, l'homme le plus sage et le plus vertueux.

On comprendra aussi que la meilleure société est celle où l'homme a le plus d'intérêt à être bon, où la vertu est encouragée et le mal réprimé; celle où chacun participe le plus équitablement au bien que chacun contribue à créer pour tous.

II.

DE LA SOCIÉTÉ.

Nous naissons, vivons et mourons au milieu de nos semblables; nous éprouvons un sentiment constant, irrésistible qui nous rapproche les uns des autres, nous unit, nous associe.

La *société*, c'est l'état de l'homme toujours en relation avec les autres hommes, ayant toujours besoin d'eux comme ils ont toujours besoin de lui. Elle comprend l'humanité tout entière, c'est-à-dire ceux qui ne sont plus, ceux qui existent et ceux qui viendront après nous. Nous sommes en relation avec ceux qui ne sont plus par le culte ou la réprobation que nous vouons à leur souvenir, par la reconnaissance à laquelle nous obligent les biens moraux et matériels qu'ils nous ont laissés; nous sommes liés avec ceux qui naîtront par le devoir que nous avons de leur transmettre ce que nous avons reçu nous-mêmes, par la sollicitude que la nature inspire aux pères pour le bien-être de leurs enfants. Nous pouvons nous figurer la société prise en ce sens par une vaste forêt dont les arbres pressés se soutiennent les uns les autres et où l'on voit les arbres nouveaux germer et croître sur les débris des anciens qui sont tombés de vétusté.

On nomme encore sociétés certaines parties de ce vaste ensemble dont nous venons de donner une idée. Elles se présentent à nos yeux sous bien des formes.

Deux époux s'unissent pour vivre ensemble et élever leurs enfants ; c'est une société ; elle s'appelle *famille*.

Un certain nombre de familles et d'individus se trouvent dans une petite circonscription de territoire ; ils ont en commun des biens, des charges, des intérêts ; ils forment une *commune*.

Tous les habitants d'un pays réunis par des lois forment un *Etat*, comme tous les hommes de tous les pays constituent la *famille humaine* : ce sont autant de sociétés.

III.

L'HOMME ISOLÉ.

Ce n'est que dans la société que nous pouvons parvenir à ce que nous devons être. Supposons un homme qui en aurait été isolé dès son enfance. L'histoire nous fournit quelques exemples d'un semblable malheur. Que deviendrait-il ? Ce que devient l'abeille égarée loin de sa ruche : elle erre au milieu des fleurs comme dans un désert aride ; elle oublie à faire son miel, si elle ne meurt de faim et de tristesse.

Au fond des sauvages forêts de l'Aveyron, des chasseurs rencontrèrent un jour un être humain d'un aspect farouche, qui se mit à fuir devant eux comme font les bêtes fauves ; il courait comme celles-ci, se servant de ses mains en guise de pieds. Sa chevelure était longue et hideusement mêlée ; son corps informe et bruni ressemblait par sa maigreur à un squelette. Il fut pris et emmené loin de ses solitudes. A ceux qui l'interrogeaient, il ne répondait que par des cris de fureur et d'effroi. Il ne parlait point ; il ne paraissait avoir d'autres instincts que ceux d'un animal carnassier. Égaré ou abandonné, il devait la vie à la pitié des ours et des loups ; il n'avait pas eu une mère pour le nourrir, pour l'instruire et pour l'aimer ; son intelligence avait péri dans les horreurs de l'isolement. Cet être misérable ne connaissait pas Dieu, n'avait pas de famille, pas de patrie, pas de nom !

IV.

BIENFAITS DE LA SOCIÉTÉ.

A une existence perdue et malheureuse, comparez celle d'un de ces hommes que l'humanité vénère, la vie de Franklin qui eut le bonheur de s'illustrer par le travail et la vertu, de contribuer

puissamment à affranchir sa patrie d'une domination étrangère, d'agrandir le domaine de la science, d'améliorer ses semblables par ses exemples et ses enseignements; comparez la mort de Winkelried, qui confiait à sa patrie une femme et des enfants au moment où, ému d'un héroïque enthousiasme, il tombait pour la défendre.

Il suffit de jeter les yeux autour de nous pour voir partout les avantages de la société. Si nous ne les apprécions pas, c'est parce que nous n'en avons jamais été privés. En naissant, nous trouvons des parents, une famille; nous recevons d'eux les soins qui nous sont nécessaires; nous trouvons des moyens d'existence, des biens publics et particuliers, des connaissances préparées pour notre intelligence; nous trouvons en un mot la société, et, dans la société, une foule de ressources et même de jouissances qui ailleurs n'eussent jamais pu être à la portée de l'homme. Celui qui est en proie au chagrin, à la douleur, celui qui gagne péniblement son pain au prix des travaux les plus ingrats, celui même que la misère force quelquefois de tendre au riche une main humiliée, doit encore à la société de la reconnaissance, quelque dure qu'elle soit souvent pour lui. C'est par elle qu'il est quelque chose, qu'il est un homme.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA FAMILLE.

I.

SOCIÉTÉ DOMESTIQUE.

Un père, une mère, un ou plusieurs enfants, voilà la *famille*, la plus simple, la première des sociétés, la première aussi que l'homme apprenne à connaître. C'est dans la famille qu'il reçoit l'existence, c'est par elle qu'il est soutenu, guidé dans les premiers pas de la vie, par elle qu'il est citoyen, membre des grandes sociétés humaines, par elle aussi que commencent ses *droits* et ses *devoirs*. Pour que la famille contribue comme société au bonheur de ceux qui en font partie ou qui sont en relation avec elle, il faut que chacun y remplisse bien certains devoirs, qui diffèrent selon les personnes.

II.

DU PÈRE ET DE LA MÈRE.

Le père est le chef de la famille. En s'unissant à son épouse par le mariage, il a formé avec elle une société où celle-ci a volontairement accepté le second rang sous le rapport de l'autorité. L'homme d'ailleurs possède pour l'ordinaire des qualités naturelles qui le rendent plus propre que la femme à l'accomplissement des premiers devoirs de la famille, dont il doit être le soutien et le protecteur.

Aussi, c'est le père qui répond pour ses membres devant la société civile, à laquelle ils appartiennent tous. Associée à l'autorité du chef de la famille, à son bonheur comme à son infortune, appelée à le seconder, à le remplacer s'il vient à manquer, la mère partage tous ses droits et tous ses devoirs. Si elle tient le second rang sous certains rapports, le rôle qu'elle a à remplir n'est peut-être pas le moins important. C'est d'elle surtout que dépendent l'union, l'harmonie, le bonheur domestique. Tendre, dévouée, attentive, indulgente, la bonne mère est un ange de paix, une autre providence.

Les époux, qui se doivent affection, fidélité, respect, bons offices réciproques, doivent aussi, avec le concours de la société, *élever* leurs enfants. Cette obligation ne comprend pas seulement des soins matériels, mais encore une culture convenable de leurs facultés intellectuelles et morales, la répression des vices, l'exemple et l'enseignement de l'honnêteté et de la vertu. Un enfant devient un homme comme une jeune plante devient un arbre; il ne suffit pas, si l'on veut qu'il porte de bons fruits, de nourrir sa racine des sucs de la terre, de la fixer dans le sol et puis l'abandonner.

III.

DES ENFANTS.

Lorsqu'un enfant vient à naître, ses parents reçoivent avec une sainte émotion cette noble et faible créature; leur tendresse semble lui dire: « Cher enfant, le ciel t'a donné la vie pour ton bonheur et pour celui de tes semblables; viens, jouis de notre amour, de nos soins et des bienfaits de la société; viens surtout apprendre à les mériter en apprenant tes devoirs. »

La nature elle-même a soumis l'enfant à l'autorité bienfaisante de son père et de sa mère, qui sont chargés de sa première édu-

cation d'homme et de citoyen. Il doit correspondre à cette éducation par laquelle les parents complètent à son égard leur paternité.

La soumission, la docilité, en tout ce qui ne blesse pas la conscience, est un devoir pour l'enfant à l'égard de ses parents, tant qu'il se trouve sous leur autorité ; mais il leur doit toujours amour, respect, reconnaissance.

La voix de la nature lui dit comme la loi de Moïse : « Honore ton père et ta mère. » La loi civile lui parle le même langage : « L'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère. » (Code civil, art. 482.)

L'enfant doit aussi, lorsqu'il en est besoin, venir en aide à ses parents par son travail, les soigner et les secourir quand ils se trouvent dans le dénuement, la maladie ou la vieillesse. Il existe un devoir analogue et réciproque entre les frères et les sœurs, les ascendants et les descendants.

Cette dette de bons offices, qui nous engage envers tous nos semblables en vertu de la fraternité de tous les hommes, est surtout rigoureuse dans la famille.

IV.

AFFECTION RÉCIPROQUE DANS LA FAMILLE.

Les relations des membres d'une famille sont de tous les jours et pour ainsi dire de tous les instants ; leurs devoirs sont aussi multipliés que ces relations. Heureusement la providence en a rendu l'accomplissement doux et facile par la tendresse réciproque qu'elle a mise au cœur des parents et des enfants. Le père n'a pas besoin d'être contraint par une loi à aimer et protéger l'enfant dans lequel il voit revivre son sang et en quelque sorte sa personne ; l'instinct de l'enfant l'attache à sa mère dont il reçoit les soins et les caresses, dont les paroles éveillent ou cultivent en lui le sentiment et la pensée. Les frères et les sœurs élevés ensemble, objets de la même sollicitude, apprennent à s'aimer dès leurs plus tendres années, à se rendre des services mutuels, à fonder même entre eux des rapports de déférence, de bienveillance que commande la différence d'âge, de sexe, de force, de raison.

Ces affections instinctives à leur naissance se modifient avec l'âge, et, si le temps leur fait perdre quelque chose de leur vivacité, il les rend plus solides et plus voisines de la vertu, en leur associant la réflexion.

V.

DÉVELOPPEMENTS DE LA FAMILLE.

Parvenu à l'âge d'homme, l'enfant devient à son tour le centre d'un nouveau groupe, d'une famille qui est mise par lui tout entière en rapport avec la famille où il est né. La nouvelle société domestique se trouve unie par des liens semblables à la famille de la mère.

Vienne une troisième, une quatrième génération elle aura, en remontant l'échelle de la famille, pères, oncles et cousins, grand-pères, grand-oncles et arrière-cousins, aïeuls, bis-aïeuls..... Mais la mort enlève les ancêtres à la pieuse affection de leurs descendants, le frère à la sœur, le fils à la mère; pourtant il arrive aussi qu'aux derniers jours d'une vie séculaire un vieillard respecté voie jouer autour de lui les enfants de ses petits-enfants, ou, sur ses genoux, leurs jeunes nourrissons sourire à ses caresses.

Ainsi la famille subsiste pendant que les rôles de ses membres changent toujours; ainsi elle s'écoule et se renouvelle; ainsi ses différents groupes se succèdent, s'allient sans se confondre, se développent comme les branches sortent de leur tige et les rameaux des branches. Aux différents degrés de cette succession correspondent ceux des affections et des devoirs.

VI.

AUTRES DÉVELOPPEMENTS DE LA FAMILLE.

L'humanité tout entière a suivi et suit encore un développement semblable. Les hommes ayant tous une origine commune, forment une immense famille. Sans chef mortel, puisque les ancêtres ne sont plus et que d'ailleurs la puissance paternelle proprement dite cesse avec l'impuissance et les besoins de l'enfant, elle est soumise à l'autorité de la loi morale, qui est celle de Dieu. Sans doute, je ne puis pas apprécier à quel degré je suis le parent d'un inconnu, d'un étranger que je rencontre sur mon chemin et qui a besoin de moi, mais ma conscience me dit qu'il est mon égal, mon frère, puisqu'il est un homme, et que je lui dois ma sympathie et mon secours.

Oui, un même sang coule dans les veines de tous les hommes; tous ont le même père; il les a créés avec la même nature, les mêmes facultés, la même dignité, la même conscience, qui seule peut proclamer par la voix de chacun la règle de tous. Dieu seul est

grand et, si ce titre peut être appliqué sur la terre, ce n'est qu'à l'humanité. Les hommes comme les peuples s'appartiennent ; ces vérités, proclamées à la face du monde, sont impérissables. Dans des temps de confusion, la force et le mensonge ont pu s'arroger une autorité funeste, mais l'on comprend désormais que nul n'a par lui-même le droit de commander à ses semblables et encore moins celui de s'élever en les dégradant. Ce doivent être de pauvres titres aux yeux des peuples, ceux qui leur rappellent que des castes s'étaient formées et destinées à dominer et jouir aux dépens de leur misère.

CHAPITRE TROISIÈME.

I.

DE LA PATRIE.

Si vous voyez un homme mépriser sa patrie, c'est un homme dépravé, un tyran ou un esclave avili ; à eux seuls il est donné de ne pas connaître les sentiments que ce nom seul réveille dans une âme généreuse et honnête.

Qu'est-ce donc que la patrie ? Un territoire compris dans certaines limites ? Une ville ? Un canton ? Un royaume ? Le pays natal ? Non, c'est plus et autre chose que tout cela : C'est une partie de l'humanité resserrée par des liens particuliers, une société plus ou moins nombreuse de personnes ayant les mêmes intérêts, la même histoire, les mêmes institutions ; c'est l'expression abrégée de tous les objets de nos affections. Nos parents, nos enfants, nos amis, le toit paternel, le souvenir de ceux que nous avons aimés, la patrie résume tout cela ; elle reçoit notre berceau et nous ouvre une terre de repos où nous mêlons notre cendre à celle de nos pères quand notre carrière est terminée ; elle voit nos premiers jeux, nos premiers plaisirs, nos premiers chagrins ; elle entend nos adieux et nos derniers regrets, nous sommes une part de la patrie, et dans l'amour que nous lui vouons, nous sommes compris nous-mêmes. .

Ce qui fait la beauté de la patrie, c'est moins la fécondité de son sol, la douceur de son climat, le riant aspect de ses vallées, la majesté de ses fleuves et de ses montagnes que l'équité de ses lois, les mœurs et les vertus de ses enfants ; celle-là mérite le plus d'amour qui les embrasse tous dans une même sollicitude. C'est elle dont les anciens firent une divinité ⁽¹⁾, présidant à l'harmonie

(1) Voyez *Morel : De la liberté chez les peuples anciens.*

et à la félicité publique, dont la puissance fondée sur les droits naturels de tous et supérieure aux archontes, aux suffètes, aux éphores, aux consuls, aux dictateurs et à toutes les magistratures, soumet indistinctement à ses lois chacun des membres de la société ; une divinité qui n'accepte des offrandes que pour en faire ensuite une répartition égale, pour soulager la vieillesse, l'infirmité, l'infortune ; une divinité qui ne trouve de jouissance que dans le bien qu'elle peut faire. Le pays où règneraient la liberté, la paix, la justice, où les citoyens vivraient comme des frères, serait réellement la plus belle patrie

II.

AMOUR DU SOL NATAL. — PATRIOTISME.

Si l'oiseau languit loin des ombrages où il avait son nid et sa famille, l'homme souffre de cruelles peines dans l'exil ; il a besoin de l'air et du soleil de son pays, de l'eau de sa source, il n'est bien abrité que par un seul toit ; une voix le rappelle sans cesse à la place qui lui était destinée. « Le plus beau, dit *Chateaubriand*, le plus moral des instincts affectés à l'homme, c'est l'amour du sol natal. »

« Il est digne de remarque que plus le sol d'un pays est ingrat, plus le climat est rude, ou, ce qui revient au même, plus on a souffert dans ce pays d'injustices et de persécutions, plus il a de charmes pour nous. Chose étrange et sublime qu'on s'attache même par le malheur et que ce sont ceux qui n'ont perdu qu'une chaumière qui regrettent davantage le toit paternel..... »

« Demandez au berger écossais s'il voudrait changer son sort contre celui du premier potentat de la terre : loin de sa tribu chérie, il en porte partout le souvenir ; partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages ; c'est une plante de la montagne, il faut que sa racine soit dans le rocher ; elle ne peut prospérer si elle n'est battue des vents et des pluies ; la terre, les abris et le soleil de la plaine la font mourir. »

Qui ne connaît la mélancolique tristesse que les chants de leurs patrie, entendus sur le sol étranger, jettent au cœur des Suisses ?

Quel est l'enfant de nos montagnes qui pourrait rêver seulement un site enchanteur, un séjour de délices sans y mêler quelque image de son pays ?

Un autre sentiment s'attache d'une manière plus particulière à ce qu'il y a de moral et d'élevé dans la patrie. Celui qui possède

un ami comprend cette espèce de société, fondée sur la liberté et la vertu, où des personnes qui s'estiment et se comprennent mettent pour ainsi dire en commun une partie de leur existence, où les cœurs se répandent, se communiquent et battent comme d'un même mouvement, où, partagés, le plaisir s'augmente, la peine s'adoucit, où la tolérance et le dévouement remplissent le vide qui résulte de l'imperfection humaine. Le *patriotisme* est quelque chose de semblable, c'est une véritable amitié vouée à des concitoyens, un vrai dévouement aux intérêts, à l'honneur communs, à la pensée nationale, à l'âme de chaque peuple. Le vrai patriotisme procède du cœur, par l'amour et non par l'envie, par la générosité et non par l'ambition, par la sincérité et non par la brigue et l'artifice; il se manifeste surtout plus par des actes que par de vides et retentissantes paroles. Le patriotisme a aussi le courage de la vérité; s'il est tolérant pour la bonne foi, indulgent pour l'ignorance et la faiblesse, il ne transige point avec l'orgueil, l'hypocrisie et le mensonge. Il demande une soumission loyale à la loi commune. « C'est un crime, dit *Cicéron*, que de s'irriter contre la patrie. » Comment qualifier l'action de celui qui ne craindrait pas de l'opprimer ou de la trahir?

L'histoire des premiers temps de la liberté suisse nous fournit de beaux exemples de patriotisme. L'antiquité nous a transmis avec son admiration ce monument simple et sublime des trois cents Spartiates qui moururent aux Thermopyles : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes tous morts ici pour obéir aux saintes lois de la patrie.*

Un bon citoyen cherche toujours à rendre autant qu'il le peut sa patrie respectable par les lois, les mœurs, l'esprit public; il en défend l'honneur autant que l'indépendance. Il lui est permis d'en être fier, car il n'est pas de pays qui ne présente aux autres quelque chose qui soit digne de leur intérêt ou de leur émulation; c'est pour cela aussi que ce sentiment, louable en lui-même, ne doit jamais dégénérer en une vanité ridicule qui fait mépriser sans examen des institutions, des caractères, des usages, des systèmes étrangers. *L'amour-propre national* poussé à l'excès est aussi contraire à l'esprit de bienveillance qui doit unir entre eux les peuples, que l'égoïsme l'est aux bonnes relations entre individus.

POÉSIE.

LA FORÊT.

Allons, debout, enfants! vers la forêt neigeuse,
Nous voulons aujourd'hui diriger nos traîneaux.
Je sais un vieux sapin dont l'ombre ténébreuse
Forme une vaste nuit sous ses vastes rameaux.

Il s'élève, entouré de cent buissons d'épines.
Il est haut de cent pieds, il a vu cent hivers.
Il se cramponne au sol par cent fortes racines
Et croit durer peut-être autant que l'univers.

A nous nos coins ardents et nos haches tranchantes!
A nous nos forts leviers, nos robustes crampons!
A nous la large scie aux dents rudes, mordantes,
Et l'excitant breuvage, ami des bûcherons!

Des membres engourdis, quand la vigueur sommeille,
Quand le froid par degrés amène la torpeur,
Honneur à ce flacon qui réchauffe et réveille,
Nous buvons l'énergie en buvant sa liqueur.

Il fera beau ce soir aux ténèbres croissantes
Voir nos étalons bruns revenir frémissant,
Ravir nos courts traîneaux et les souches puissantes
Qui glissent sur la neige et grincent en glissant.

Hérissé, vieux géant, ton écorce rigide
Agrandis la terreur de ton sombre réduit.
Nos haches saperont ta fière pyramide.
Tu tomberas . . . le jour se fera dans ta nuit.

Dès ce jour, des hauteurs de ton orgueil sauvage,
Tu ne pourras plus voir, comme devant un roi,
Quand sur les bois émus se déchaîne l'orage,
Tous les autres sapins s'incliner devant toi.

NICOLAS GLASSON.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

RAPPORT

SUR LE PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DE LA NATION SUISSE, PAR M. ALEXANDRE DAGUET, LU A LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION, DANS SA SÉANCE DU 26 MARS 1851, PAR M. DUPASQUIER, DIRECTEUR DU COLLÈGE DE PORRENTRUY (1).

Peu d'histoires élémentaires, autant que celle de la Suisse, offrent de sérieuses difficultés à l'écrivain. La Confédération renferme des populations d'origine diverse, parlant des langues différentes, séparées par des montagnes élevées, des vallées profondes, ayant enfin des annales distinctes. Et là, quelle variété d'éléments! Mœurs, coutumes, relations politiques et commerciales, préjugés: tout cela se présente à l'esprit comme un chaos où la lumière ne pénètre que lentement. Cependant il importe de saisir, ou plutôt de démêler, à travers le conflit d'intérêts souvent opposés, la marche progressive des idées et des modifications qui, avec le cours des temps, ont amené entre le seigneur et le serf, entre le cultivateur des vallées et le père des montagnes, entre les hommes libres et les bourgeois des cités, une certaine communauté de besoins, et la tendance enfin à se grouper en un faisceau fédéral. Dans le cadre restreint d'une histoire élémentaire, Zschokke a rencontré le secret d'indiquer dans une série de tableaux les mouvements précurseurs de l'alliance des cantons, les brillants faits d'armes et les vertus des fondateurs de la liberté helvétique, hélas, aussi les fautes et les vices qui, plus d'une fois, compromirent l'édifice fédéral.

Zschokke appartient à l'école de Rotteck. Il aime la démocratie. Aussi retrace-t-il, dans un style qui trahit ses prédilections, les instincts d'un peuple jaloux de son indépendance et de ses franchises. Sincèrement dévoué aux intérêts de sa patrie adoptive qu'il avait défendue avec une noble fermeté en des temps orageux, fidèle aux devoirs de l'historien, il signale les écueils contre lesquels peuvent échouer et les populations entraînées par un ardeur irréfléchie et les gouvernements cantonaux qui cherchent des appuis ailleurs que dans la confiance des administrés.

Peut-être, l'histoire de Zschokke, réputée comme l'un des meilleurs ouvrages de ce fécond écrivain, n'a-t-elle pas peu contribué à fortifier le sentiment national et à répandre parmi les confédérés le vœu et le besoin d'améliorer leurs institutions. Écrite pour le peuple sous une forme populaire et séduisante, elle restera comme un monument précieux du génie, d'un cœur généreux, d'un bon patriote, d'un homme de bien.

Continuer, ou plutôt rendre plus complet le livre de Zschokke était une

(1) Le *Compte-rendu* qu'on va lire a été fait sur la première édition de l'ouvrage de M. Daguët. Une seconde édition a été faite depuis lors, où l'auteur a introduit des changements considérables et notablement réduit la part de Zschokke.

tâche à la fois difficile et désirable. Les tableaux de notre historien populaire, malgré l'intérêt soutenu qu'ils inspirent, présentent, dans leur ensemble, des aperçus, des points de ralliement, plutôt qu'une véritable série historique.

En éditant ce livre, M. Daguët s'est attaché à combler certaines lacunes, afin de rétablir la liaison entre les faits dominants. Parfois, il substitue à la simple tradition populaire, accueillie avec trop de faveur dans l'ouvrage primitif, une critique raisonnée et approfondie. Aux hommes d'Etat, laissés dans l'ombre par son devancier, M. Daguët restitue leur part d'influence sur les événements : c'est ainsi qu'il élève à la hauteur de l'histoire ce que l'on serait tenté d'appeler un beau chant national.

Les lecteurs de la *Revue suisse* ont déjà apprécié les éminentes qualités de l'historien fribourgeois, ses connaissances étendues, l'art de donner à la pensée la force et l'éclat, à l'aide d'un style concis et nerveux ; ce culte enfin de la patrie qui ne recule devant aucun travail, ne dédaigne aucune recherche pour tirer de l'oubli les hommes qui ont servi, illustré leur pays ou par la science et les beaux arts, ou par l'industrie et le commerce, par la sagesse dans les conseils, par la valeur sur les champs de bataille. Ses investigations embrassent tous ces points, éléments indispensables à une histoire complète.

Pourquoi, demandera-t-on peut-être, avec sa riche provision de connaissances, avec sa diction si facile, si pittoresque, M. Daguët ne s'est-il pas décidé à faire un livre sorti tout entier de sa plume ? Un tel ouvrage eût gagné sous le rapport de l'homogénéité de la forme comme des vues. On ne peut que regretter, qu'une fois entraîné, ainsi qu'il le dit dans sa préface, à s'écarter de son premier dessein, il ne l'ait pas entièrement abandonné. L'histoire de l'auteur d'*Oswald* restera longtemps encore le livre des familles allemandes de la Suisse orientale, et l'édition de Fribourg deviendra celui des familles de la Suisse romande. Mais, avons-nous là un livre d'école primaire ? Sans parler des difficultés que maîtres et élèves éprouveront à se familiariser avec les détails, les descriptions de mœurs, les aperçus sur l'état social aux différentes époques, sur le commerce, l'industrie, les beaux arts et les sciences, retrouve-t-on la méthode et la distribution qui conviennent à un enseignement élémentaire ? M. Daguët avoue que Zschokke a écrit son histoire pour être imprimée dans un journal, sans peut-être avoir eu la pensée d'en faire un livre d'école. Cette circonstance explique les beautés et la forme que l'auteur a cru devoir donner à son admirable composition, destinée à éveiller l'enthousiasme national. Elle explique de même, en les excusant, les reproches que lui fait le nouvel éditeur.

En ne considérant que la destination du livre qui nous occupe, ne peut-on pas hasarder la conjecture que le but eût été mieux atteint, si l'auteur avait restreint le corps de l'ouvrage, pressé la narration, afin de permettre aux jeunes élèves de suivre le fil des événements, si, en outre, il avait inséré de temps à autre une statistique des pays entrés dans la Confédération et mis sous les yeux l'agrandissement successif des cantons, et renvoyé à la fin de l'ouvrage, sous forme d'appendice, ses tableaux et aperçus sur la civilisation et les sciences ?

Est-ce à dire que le travail du continuateur de Zschokke, tel que nous

l'avons, ne puisse rendre aucun service aux écoles ? Quoique la distribution des chapitres puisse ne pas paraître irréprochable, elle offre cependant de notables améliorations sur celle de Zschokke. On y voit mieux les relations de la Suisse avec l'Allemagne et les autres pays circonvoisins. Dans l'ouvrage allemand, la Suisse, aux temps qui ont précédé et accompagné la révolution de 1308, apparaît comme une oasis isolée, une terre promise de la liberté au milieu de la servitude féodale.

M. Daguët, pour redresser ce préjugé, rappelle comment l'esprit d'indépendance répandu en Europe, à la suite des croisades et des luttes des papes avec les empereurs, avait aussi gagné l'Helvétie. Le temps de l'inter-règne, si funeste à l'unité de l'Allemagne, fut favorable à la liberté des villes. La Suisse, à l'instar de ce qui se passait dans l'Empire, voit alors naître des ligues entre les cités et les montagnards des Alpes. Partout, en s'unissant, on cherche des appuis contre la violence et le désordre. Dans la Suisse romande, Pierre de Savoie seconde cette tendance par l'institution d'une espèce de parlement, composé des nobles, des prélats et des chefs des villes bourgeoises du pays. Qui ne voit là les temps précurseurs de la grande lutte qui devait éclater plus tard contre les oppresseurs ?

Au moyen-âge, les institutions exercent une plus grande influence, le peuple des villes y est animé d'un esprit plus républicain qu'on ne le pense communément. Les luttes répétées sur tout le sol, dans toutes les villes, entre celles-ci et les seigneurs donnaient aux âmes une trempe vigoureuse, un esprit de droiture et de loyauté : la défense du droit fortifie dans le peuple le sentiment de l'équité ; c'est ainsi que les populations helvétiques préludaient aux combats héroïques qu'elles devaient soutenir pour défendre leurs franchises et conquérir l'indépendance. De même que dans les villes et républiques du vieux monde, les citoyens, en s'occupant de l'administration municipale, se formaient au maniement des intérêts généraux de la patrie.

M. Daguët met heureusement en relief l'action des institutions sur la vie intérieure et extérieure du peuple suisse. Ses tableaux animés renferment à cet égard de précieuses données : ils contribuent à agrandir, en le vivifiant, l'enseignement de l'histoire nationale dans nos écoles, et surtout dans les écoles moyennes.

Ces pages, où le savant fribourgeois paie un juste tribut d'éloge aux hommes dont il a étudié les écrits et les mœurs, dont il apprécie les services moins brillants peut-être que ceux des guerriers, mais souvent plus solides et plus durables, ces pages, disons-nous, il faut les lire en entier. On ne saurait rien en détacher, sous peine d'en affaiblir l'ensemble et l'harmonie. Que d'objets l'auteur a su distribuer dans ses cadres si riches, si variés, quoique peu étendus : institutions, coutumes, mœurs, lettres, sciences, beaux-arts, commerce, industrie, tout cela vient tour à tour donner de l'éclat et de la vie à chacun de ces tableaux tracés de main de maître.

Avec quel intérêt le lecteur ne suit-il pas la naissance, les progrès, ou les époques stationnaires de ces divers éléments de civilisation, déposés sur notre sol par les Romains, fécondés par le Christianisme et plus tard par

le génie du grand Karl, ravivés sous les Hohenstaufen, contrariés dans leur développement, sans jamais avoir été entièrement étouffés par la pression féodale, reparaissant enfin rajeunis et pleins d'une nouvelle sève au temps de la renaissance!

Dans ces tableaux, quelle légende d'hommes utiles trop longtemps démeurés inconnus à la jeunesse de nos écoles! Jusqu'ici, les historiens élémentaires présentaient, presque exclusivement, la Suisse comme une vaste arène où la liberté avait livré maints glorieux combats, mais on n'y voyait pas le travail intérieur qui modifiait peu à peu la physionomie de la nation; mais les élèves ignoraient l'existence de ces foyers scientifiques, de ces hommes laborieux dont les travaux ont aussi répandu leur lustre sur la patrie. M. Daguet leur a donc élevé un beau monument scolaire, si je puis parler ainsi, et, en cela, il a bien mérité de la jeunesse suisse.

L'âme d'un écrivain se révèle dans ses œuvres. Si on aime la science profonde et variée de M. Daguet, en le lisant, on ne se sent pas moins pénétré d'estime pour son caractère. Partout, il montre un esprit ferme, judicieux, impartial. Il sait faire la part du temps sur les hommes et les choses. Fidèle à son épigraphe : *Pour Dieu et la Patrie*, jamais il ne perd de vue la plus noble mission d'un historien, celle d'inspirer, avec l'amour de la patrie, des sentiments religieux, la reconnaissance enfin envers les hommes et les institutions utiles. Il aime la gloire nationale, mais avec discernement. Si les services rendus ont en lui un chaleureux panégyriste, les fautes rencontrent un juge sévère. Philosophe humanitaire, il s'abandonne volontiers aux inspirations que fait naître dans les cœurs généreux l'amour bien compris de l'humanité. Avec quelle sollicitude il préconise les bienfaits du Christianisme et les institutions nées sous ses auspices, ou pour alléger le fardeau de la classe servile, ou pour conserver le feu sacré de la science et de la civilisation. Il vénère ces moines passant leur vie au scriptoire, ou formant la jeunesse par leurs doctes leçons, ou enrichissant la littérature de leurs poésies, de leurs légendes, ou défrichant le sol helvétique en même temps que leurs confrères défrichaient en quelque sorte le sol de la vie par les travaux scientifiques ou par la culture des beaux arts. C'était l'époque où le moine soleurois Régibold tenait pour devise que « sans » l'étude, la vie d'un moine est morte, » où l'on inscrivait sur la porte des cellules : « Prière et travail. »

Mais le souffle de la dégénération avait aussi atteint les corporations monacales. Pour être fidèle à la vérité, M. Daguet a dû retracer aussi l'époque de la décadence. Alors, aux Mécènes de St.-Gall succéda un Rumstein, qui ne savait pas signer son nom. *Le XII^e siècle voit s'établir les instituteurs à gages, auxquels moines et chanoines, dédaigneux de ce qui avait fait leur gloire, abandonnent le soin d'instruire la jeunesse. Délaisés par une grande partie du clergé, les belles-lettres se réfugient chez les laïques, jusques-là sans instruction, ignares même. Voici venir une ère nouvelle de littérature. C'est l'époque des grandes fondations universitaires; la sphère intellectuelle s'élargit en Europe, les écoles bourgeoises s'élèvent, les croisades ont pro-*

pagé des besoins nouveaux, des idées nouvelles. Aux simples us et coutumes, on substitue des recueils de lois. Ce grand mouvement social voit apparaître les *troubadours*, *illustration de la Thurgovie*, déjà illustrée par les hommes de foi, de guerre, de génie et récemment encore par Berchtold de Winterthur, le *Bridaine du 13^e siècle*. Après ceux-là viennent les chantes guerriers, les annalistes, les chroniqueurs de la liberté naissante et de la bourgeoisie victorieuse, au-dessus desquels s'élève le grave et consciencieux Anselme. Enfin, dit l'historien, la fondation de l'université de Bâle marque comme un des événements les plus importants de notre histoire littéraire. Cette fois, la science a, sur le sol helvétique, de plus glorieux, de plus sévères représentants. Bâle devient l'un des premiers centres intellectuels de l'Europe. C'est là qu'afflue tout ce que la Suisse possède d'éminent. A côté d'Erasmus, apparaissent Glaréan, Watt, Zwingli, les Stein; ils secondent, animent l'activité des Amerbach, des Froben, qui propageaient la science par l'art typographique. En conduisant le lecteur à travers ces traditions littéraires, M. Daguet ne s'attache point à une aride nomenclature. Il avive ses tableaux par des citations ou par des traits heureux jetés en passant, gracieuses et riches peintures des siècles passés et desquelles l'œil ne se détache qu'à regret.

Dans l'ordre politique, M. Daguet n'excelle pas moins à peindre les hommes et leur action. Sa touche est vigoureuse, variée autant que fidèle. A chaque siècle, on voit apparaître des personnages avec des physionomies diverses, mais conservant la grave empreinte du caractère national. Qu'il retrace la bienfaisante administration de Charlemagne, ou le règne de Rodolphe et de son rival Pierre de Savoie, princes habiles à concilier les intérêts de leurs dynasties avec les franchises populaires; qu'il place sous nos regards l'astucieuse politique de l'ambitieux tribun Broun, ou les efforts des Kistler, des Waldmann, pour introduire la centralisation; qu'il signale les tendances des partis à Berne, la ville politique, qu'au dévouement du simple mais patriotique curé Baselwind, à la vertu angélique de Nicolas de Flue, il oppose l'activité, la sagesse politique, la haine persévérante envers le parti français du cardinal de Sion, de ce moine tondu qui donnait tant d'embarras à François I^{er}, toujours on retrouve le même pinceau, distribuant avec art et fidélité ses couleurs. Si Zschokke caractérise vivement les instincts des masses, son continuateur se montre non moins habile à caractériser chacune des figures qu'il voit placer au premier plan. On les voit, on les sent, pour ainsi dire, parler et agir; on suit de l'œil ces hommes, ou dévoués, ou ambitieux, mais toujours énergiques, entraînant parfois, à son insu, la nation par des entreprises, ou conçues dans un but national, ou propres à satisfaire des intérêts privés. A la suite de ces portraits, l'auteur laisse tomber de sa plume des réflexions profondes, justes. Sages leçons pour la multitude. Puis, ramenant ses lecteurs à considérer au milieu de ce mouvement incessant le peuple lui-même, il rencontre aussi des traits vifs, fortement accentués. « Au 14^e siècle, le vieux Suisse, homme de » métier ou des champs, simple et mâle dans ses mœurs, intrépide au » combat, loyal dans les traités, plein d'énergie et de grandeur d'âme,

» habitué dès l'enfance à confondre dans sa pensée et dans son cœur la
» cause de la liberté avec la religion de ses pères, ayant pour devise : « Dieu
» et la Patrie, » temps de morale et de dévouement, de force, de modéra-
» tion et de générosité, temps de gloire aussi et d'une gloire véritable, fait
» place dans le siècle suivant à d'autres hommes. La guerre de Bourgogne,
» et les richesses abandonnées par les chevaliers du Téméraire, les intrigues
» dans les conseils publics, l'argent des ambassadeurs étrangers ont produit
» l'affaiblissement dans les esprits et la corruption des mœurs. Au XV^e
» siècle, la Confédération subit à son tour la transformation de l'humanité
» en Europe. Il est pour le peuple suisse le siècle du progrès, de l'éclat et
» de la puissance, mais aussi de la démoralisation. Démoralisation voilée,
» il est vrai, sous l'héroïsme, et rachetée par des traces assez nombreuses
» des anciennes vertus helvétiques. Le siècle, témoin de l'illustration dou-
» teuse ou criminelle des Réding, des Stüssi, des Diesbach, des Waldmann,
» des Wolleb, des Stein, voit briller aussi la gloire sans tache des Bouben-
» berg et des Nicolas de Flue. Des illustrations de ce temps, très peu sont
» glorieuses, toutes ou presque toutes sont souillées par la corruption, la
» perfidie et le défaut de convictions sérieuses. » Dans les conseils, souvent
les intérêts fédéraux cèdent la place aux avantages des cantons ou des castes.
A cette vue, l'âme généreuse de l'historien s'indigne, et quand il raconte
avec tant de force les maux de la Confédération, la valeur indisciplinée des
Reisläufer, tant de sang répandu pour des causes étrangères au profit des
rois et de quelques familles, on le sent, il veut que les erreurs passées
servent du moins à rendre la nation attentive sur ses vrais, sur ses plus
chers intérêts.

Dans toutes ces pages, palpitantes de vie, d'action, je crois pouvoir
l'affirmer, M. Daguét se montre supérieur à son devancier. Style vif et
riche de pensées, sage et belle ordonnance dans ses tableaux, voilà, ce qui
me semble, fera apprécier le livre fribourgeois par ceux qui aiment les
ouvrages bien écrits et bien pensés.

M. Daguét, déjà si avantageusement connu par divers écrits, est venu
définitivement prendre place à côté des *Monnard*, des *Villemain* et autres
illustrations de la Suisse romande. Ces grands maîtres se féliciteront d'avoir
en lui un digne continuateur de leurs glorieux travaux, et notre Suisse
occidentale sera fière d'ajouter un nouveau nom à ceux qu'elle aime et
honore. La jeunesse et les hommes d'école témoigneront à l'envi à l'auteur
de l'histoire de la Suisse, d'après Zschokke, leur sincère gratitude pour le
service éminent qu'il a rendu à cette importante branche de l'instruction
publique, et tous attendent, je n'en doute pas, avec impatience, l'apparition
de la seconde partie. Les autorités scolaires de toute la Suisse française s'empres-
seront de recommander l'introduction d'un ouvrage où brille à la fois un
sincère amour de la patrie et de tout ce qui élève les esprits et les cœurs.

LOUIS DUPASQUIER.

SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

I. L'ENFANT ET L'ÉCOLIER.

(Suite)

V.

FIERTÉ MASCULINE ET EMPORTEMENT.

J'ai grandi sous le toit paternel avec une fierté masculine ; ce qui peut venir en partie de ce que ma mère montrait du respect pour son mari et le traitait toujours de *Monsieur*. Maman était plus près de nous, elle était belle ; elle nous réjouissait par ses chants et sa voix mélodieuse ; mais papa était le maître dans la maison. Tout au moins il en avait l'air. C'était assez pour que les garçons exigeassent de la déférence de la part de leurs sœurs.

Un jour, bien que je n'eusse que sept à huit ans, je me trouvais l'aîné des garçons dans la maison et je m'assis à table à la première place. Nous avions des petits pâtés que nous aimions bien. Distribution faite entre les enfants, il en restait un surnuméraire. Je me l'adjugeai de droit ; mais ma sœur aînée le prit et l'âvala. Je ne me sentis pas d'indignation et je lui lançai la fourchette que je tenais à la main. Heureusement que je fus maladroit.

A l'instant, s'éleva contre moi une sédition du sexe féminin. Je m'échappe de l'appartement, j'enjambe trois rampes d'escalier et je me trouve au galetas, je ne sais trop comment, étendu sur une poutre très-rapprochée du toit. Personne n'eut le courage de m'y suivre. La gent féminine prit des perches pour me heurter ; j'étais garanti par la poutre contre laquelle venaient se briser tous les efforts. On abandonne l'assaut inutile, avec de grandes menaces. Je ne sais plus comment le petit méchant garçon s'en tira ; assez bien à ce qu'il paraît, par la bonté-même de ses sœurs qui m'aimaient et qui étaient aimées.

Il semble que la fierté est née avec moi. Elle n'est ni dédaigneuse, ni exigeante ; mais elle n'a jamais su ramper devant qui que ce soit. Cette prostitution m'a toujours été contre nature.

page 97

VI.

ENSEIGNEMENT MUTUEL SOUS LE TOIT PATERNEL.

Je ne me souviens pas d'avoir reçu des leçons de mes aînés ; mais je sais fort bien en avoir donné à mes cadets. Je savais lire, j'écrivais mal et méchamment, et j'avais quelques éléments de calcul. Ma mère tenait à notre instruction, et, lorsque le précepteur s'en allait en vacance, j'étais chargé d'instruire quelques-uns de mes frères et sœurs. J'étais sévère, j'exigeais tranquillité, attention et progrès. Je prenais même sur moi de punir les contraventions, comme le précepteur le faisait. Il se servait pour cela de la règle et j'en faisais de même. Je croyais que cela se trouvait dans les attributions du maître et qu'il devait en être ainsi. Les instituteurs qui frappent ne doivent pas être surpris si leurs disciples se mettent à frapper. C'est le fruit de l'exemple qu'ils donnent. L'enfant raisonne peu, il imite ce qu'il a devant les yeux.

Mes disciples qui étaient les victimes de mon zèle portèrent plainte et il fut arrêté que je ne donnerais mes leçons qu'en présence de ma mère. Tout alla mieux. La mère filait ou tricotait tout près de la petite école, ayant à ses pieds un berceau ; près d'elle les disciples étaient plus attentifs, le maître plus réservé et tous s'en trouvaient bien. J'étais bien loin alors de penser qu'un jour je remplirais le rôle de ma mère et que sous mes yeux six à douze enfants, ayant chacun leur petite école, rempliraient le mien dans l'école de notre ville. Si l'on m'avait dit alors qu'un enfant ne peut pas instruire d'autres enfants, j'aurais sans doute dit que je montrais ce que je savais, et que mes cadets apprenaient de moi ce qu'ils ne savaient pas encore.

Les faits auraient parlé pour moi, et avec son franc-parler ma mère aurait ajouté. « Je le veux. »

VII.

Au bout de dix-huit à vingt mois je voyais arriver un nouveau frère ou une nouvelle sœur. Ces jeunes êtres avaient pour moi, je

ne sais quel intérêt. Imitateur de ma mère et jaloux de son approbation, j'aimais à les bercer, à faire la garde auprès de leur couche, à leur parler, à leur chanter un petit air, et à calmer leurs chagrins. Je leur donnais à manger, je les portais sur mes bras et je leur apprenais à parler et à former leurs premiers pas. Il me souvient même de leur avoir fait de la bouillie, tout enchanté de mon talent pour la cuisine. J'avais acquis quelque confiance auprès de ma mère, et elle me donnait souvent la commission de la remplacer, tandis que mes sœurs jouaient avec des poupées ou faisaient du filet.

Que n'avais-je alors assez d'intelligence pour observer le plus intéressant des phénomènes, le développement de l'enfant depuis ses premiers jours ! Hélas ! je me développais moi-même sans savoir comment. Il m'est resté cependant quelques souvenirs utiles pour les fonctions qui m'attendaient dans l'avenir, et ce qui valait mieux encore, j'ai pris pour l'enfance un tendre intérêt qui me suivra dans la tombe.

Il y a une providence qui règle tout.

VIII.

MES ÉTUDES ET MES DIVERTISSEMENTS.

Ai-je besoin de dire que le petit garçon, semblable à tous les autres, travaillait par devoir et qu'il s'amusaient par goût ? L'instruction que l'on me donnait n'avait rien d'attrayant, ni pour le fond, ni pour la forme. Lire des choses que je ne comprenais pas, écrire, apprendre par cœur et réciter, puis faire quelques raides additions, soustractions de chiffres sans application quelconque : voilà toute mon instruction. En tout cela il n'y avait rien qui parlât à l'esprit et au cœur, rien pour satisfaire la curiosité innée de l'enfant ; en un mot, rien pour l'instruire. Au reste, les précepteurs n'avaient que les routines raides et assoupissantes apportées de leur village et pas ombre de méthode sensée. La cuisinière au moins, ou la fille de chambre me faisaient quelques contes qui m'intéressaient, et j'étais tout oreille. Bien ou mal, je faisais des réflexions sur ce que j'avais entendu et je racontais à mon tour. Une instruction défectueuse pour le fond et pour la forme fait naître le dégoût pour l'étude et repousse l'enfant vers les jeux.

J'étais passionné pour les miens, cherchant toujours à les varier. J'aimais à dessiner et à peindre, je faisais toute espèce de constructions et des figures de carton, de cire, de bois, et même de neige en hiver.

Je dressais des autels, faisais des ornements d'église, et je disais ou servais la messe en chantant. Je singeais aussi les militaires avec mes frères et nous avions tout l'attirail de la guerre fabriqué de nos mains. Nous étions très peu occupés et pourtant jamais oisifs. J'ose dire que par les combinaisons que demandaient nos petits ouvrages, notre intelligence s'est plus développée que par toutes les leçons d'office que nous avons reçues.

IX.

MES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE COLLÈGE.

J'avais appris à la maison, *musa* et *amo* et on me fit passer au collège. C'était à la fin de 1775, et je finissais ma 10^{me} année. Mes nouvelles études n'avaient pour moi d'autre attrait que celui de la nouveauté; car au fond elles étaient tout aussi sèches, matérielles que les précédentes. Elles se réduisaient en plus grande partie au mécanisme de la langue latine. Le fond n'avait rien d'instructif et d'intéressant.

Le professeur, un ex-jésuite, me témoignait quelque amitié. C'était assez pour gagner toute la mienne. Je puis dire que je n'ai jamais aimé un homme comme lui; c'était une véritable passion. On venait d'enterrer un de ses confrères que je vis placer dans la tombe. Réfléchissant que mon professeur pouvait mourir aussi, je m'attristai singulièrement. J'allai jusqu'à me dire souvent et dans toute la sincérité de mon âme, que s'il venait à mourir, je demanderais à être mis tout vivant dans son cercueil. Ceci est vraiment romanesque, et je suis encore à comprendre comment j'ai pu m'attacher à ce point à un homme qui n'avait rien d'extraordinaire et dont je n'étais que le disciple depuis peu de mois. L'effet est ici plus grand que la cause; mais on dit qu'en amour il en est toujours ainsi, l'amour passe son objet et se trompe lui-même.

L'année suivante cet attachement si chaud se tourna bientôt en glace. Loin de vouloir mourir avec mon professeur, je désirais ne plus vivre à ses côtés. Il me prit en aversion sans que je susse pourquoi. Il me semblait que j'étais toujours le même et pour des

riens j'étais toujours rudoyé et puni. Mes fautes devenaient des crimes à ses yeux, et il m'a fait essayer tous les châtimens et toutes les humiliations qui étaient en son pouvoir. Ce n'était pas le moyen de m'encourager au travail ; aussi Alvarez et compagnie me devinrent odieux, à cause du maître injuste qui m'enseignait, et j'eus regret de l'avoir aimé. Les enfants ont un sentiment délicat de la justice et les maîtres doivent le respecter. D'un autre côté, la jeunesse est sensible à la bienveillance ; elle rend ordinairement amour pour amour et certes cette récompense est bien douce ; c'est la plus belle qu'on puisse mériter. Si au surplus vous vous intéressez aux progrès de vos élèves, faites vous aimer d'eux : et par cet attachement pour vous ils redoubleront de zèle dans leur travail. Ils feront pour vous plaire ce qu'ils n'auraient pas fait ailleurs ; ils iraient au feu si vous l'ordonniez. Toutes les grandes et belles choses au ciel et sur la terre sont l'œuvre de l'amour.

X.

QUATRE AUTRES ANNÉES DE COLLÈGE.

Pour échapper au professeur qui faisait peser sur moi sa baguette magistrale et plus encore pour reprendre ce qu'il m'avait fait négliger, il fut décidé que je resterais dans la seconde classe. Le nouveau professeur, M. Clerc, jeune ex-jésuite, était d'une humeur gaie et enjouée. Nous l'aimions tous et, par une douce plaisanterie, il faisait plus pour le bon ordre de la classe que le précédent n'avait fait avec ses gronderies et les verges. Sous lui, mes négligences précédentes furent bientôt réparées. J'étais attentif à l'école ; j'avais envie de bien faire, même par complaisance pour le maître, et je me trouvai bientôt parmi les premiers où je restai toujours. J'avançai même d'année en année et à mesure que le système de nos études de collège appelait l'écolier à puiser quelque chose dans son propre fond. Le travail matériel a toujours été ma mort. D'abord, je voulais comprendre, puis inventer, et donner à mon ouvrage une forme à mon goût. Je m'avisai même assez vite de faire en français quelques fables à rimes ; ces petites productions étaient sans doute bien sottes, mais enfin, elles étaient de mon cru et je leur croyais quelque mérite.

Je n'ai pas pris la plume pour blâmer les études que l'on m'a

fait suivre ; mais il faut pourtant dire qu'elles étaient mal entendues et que j'y ai perdu beaucoup de temps. J'étais parvenu, en Rhétorique, à parler et à écrire le latin avec assez de facilité. Je connaissais les accords ; mais au fond ce n'était guère que du français en mots latins. Ce n'était pas notre faute. L'enseignement avait un vice radical en ce qu'il voulait faire inventer la langue de Rome par l'écolier.

Rarement on nous donnait du latin pour nous le faire rendre en notre langue ; ce qui est pourtant de toute manière l'essentiel ; mais on nous faisait habituellement traduire du français en latin ; le résultat d'un procédé semblable est évident.

Même méthode à l'envers pour le grec ; quelques paradigmes et de suite des compositions dans la langue d'Athènes où assurément les Athéniens n'auraient rien compris. Jamais on ne nous a fait rendre un morceau grec en notre langue. Au reste, ce grec était si peu de chose, on y employait si peu de temps, qu'au bout de l'année scolaire, le prix de cette partie s'appelait avec justice : *le prix des ânes*. Je crois l'avoir eu tous les ans, heureusement qu'il n'était pas le seul, sans quoi mon éloge était tout fait.

Plus tard, ce grec a été supprimé et on y a substitué des leçons de langue maternelle, pour laquelle on faisait si peu de mon temps au collège, que la plupart des écoliers, même en rhétorique, n'étaient pas à même d'écrire passablement une lettre familière.

Le latin absorbait presque tout notre temps et il en restait fort peu pour les connaissances indispensables dans la vie, ou du moins utiles et agréables. Nous avions bien quelques extraits surannés d'histoire romaine, d'histoire des Empereurs et de l'Eglise, puis de géographie ; mais tout cela n'était livré qu'à la mémoire, ainsi que le catéchisme, et tout écolier qui, à l'examen, aurait omis, changé ou dérangé un mot, était exclu du prix. On voulait une mémoire servile et rien de plus. Je n'avais pas de goût pour ce travail de porte-faix. Notre calcul encore n'était pas brillant, il était tout mécanique. Au reste, on en faisait fort peu, et ce n'était guères qu'à la fin de l'an, pour en assigner le prix à quelque écolier.

D'après ce petit tableau qui est fait d'après nature et que je n'ai pas chargé, on peut voir à quel point en était notre collège en 1781, où je le quittai. Un de mes parents, le chanoine Fontaine, ci-devant

jésuite et professeur, présenta un plan de réforme. Cet homme avait vu quelque chose de mieux, il avait pensé, il voulait le bien. Mais la routine, consacrée par les ans, était une arche sainte : on n'osait pas y toucher. Ce ne sont pas les ex-jésuites qui auraient crié au sacrilège ! mais ces êtres d'habitude qui appellent hérésie tout ce qu'ils ne font pas ou ce qu'ils ne savent pas. Notre capitole a toujours eu ses oies.

PHYSIOLOGIE ⁽¹⁾.

Un des plus précieux avantages de l'homme est sans contredit le penchant qui le porte à contempler, à connaître, à expliquer tout ce qui l'entoure. Mais son esprit ébloui s'égarerait au milieu de l'immense quantité de faits que lui présente la nature, si le besoin de l'ordre, qui est inné en lui, ne l'avait forcé de coordonner ses découvertes, d'établir entre elles des rapports et des différences qui les lui fissent reconnaître.

Ce principe d'ordre que l'homme a cherché à appliquer comme un cachet de sa supériorité à toute la nature, a produit une multitude de systèmes qui, se combattant et se perfectionnant les uns les autres, ont si puissamment contribué à avancer et à multiplier ses connaissances.

Mais, au milieu de cette lutte incessante de systèmes, l'homme pourra-t-il reconnaître quel est le vrai, ou plutôt si le vrai existe ? Non, il ne le pourra pas ; car la nature elle-même n'a point de système ; elle est la vie partant d'un centre inconnu pour une circonférence qui ne peut s'atteindre. Aussi la contemplation de la nature est-elle infinie dans tous les sens, dans ses plus petits détails, comme dans son ensemble.

(1) Les pages suivantes, lues à la Société d'Etudes de Fribourg, ont été écrites en réponse aux objections de certains naturalistes contre l'Unité de la Race humaine.

Si le vrai système ne peut se découvrir, faut-il pour cela que l'homme renonce à le rechercher? Cette conclusion désespérante n'est point la nôtre; au contraire, nous sommes pénétrés d'admiration et de reconnaissance pour les hommes de génie dont les immenses travaux nous ont valu la connaissance de tant de faits cachés aux yeux du vulgaire, et qui ont su les présenter dans un ordre facile à saisir et à conserver.

Si ces infatigables archivistes de la nature n'ont pu appliquer aux documents qu'ils parvenaient à lui arracher que l'alphabet borné de l'homme, ils l'ont fait sans pour cela méconnaître l'insuffisance de ses caractères; ils ont su qu'entre chacun d'eux il existait encore un monde inconnu, une immensité inexplorée; car l'alphabet de la nature est infini comme la nature elle-même.

Respect donc à toute recherche consciencieuse, à tout système tolérant; chaque effort est utile; chaque découverte enrichit, et la plupart du temps les contradictions ne sont qu'à la surface.

Ce préambule nous a paru nécessaire pour détourner tout reproche d'intolérance en fait de système, et pour faire sentir qu'en exposant quelques idées sur l'origine des différentes races humaines, nous entendons respecter les opinions qui y sont le plus opposées et surtout celles que nous a transmises l'antiquité la plus reculée.

Un fait qu'il est impossible de nier, c'est l'existence simultanée sur le globe que nous habitons d'une immense variété dans l'espèce humaine. Les physiologistes ont admis des divisions plus ou moins nombreuses, et, vers les derniers temps, ils se sont généralement réunis à les ramener toutes à quatre grandes classes: la race blanche, la jaune, la rouge et la noire. Partout, disent-ils, où il y a contact entre ces différentes races, il en est résulté que les noirs ont obéi aux jaunes et que les uns et les autres se sont soumis aux blancs. Des différences anatomiques et ostéologiques entre ces races servent aussi bien à les classer que la différence de leurs couleurs. Partant de là, les naturalistes, en établissant les rangs zoologiques, ont placé l'homme noir immédiatement au-dessus du singe et l'homme blanc au sommet de l'échelle. Le nègre, ont-ils dit, est la créature intermédiaire entre le singe et l'homme rouge, celui-ci se trouve classé entre le nègre et le jaune, et enfin ce dernier

figure entre l'homme rouge et le blanc, la plus parfaite des créatures.

Cette classification, nous n'en doutons pas, repose sur des faits constatés, sur des règles infaillibles; cependant, en recherchant la cause de ces différences, est-on nécessairement conduit à admettre pour l'homme plusieurs créations successives ou simultanées? Nous ne le croyons pas, et l'unité de race, ce fait si consolant, qui, faisant descendre tous les hommes d'une origine identique, les rend nécessairement tous frères, n'est point détruite par les différences sensibles qu'offrent entre eux les habitants des diverses parties du globe.

Natura non facit saltus, dit un axiome des sciences naturelles : nous en convenons pour le monde matériel; mais de cette vérité ne résulte point l'immobilité, l'invariabilité du type. Le milieu dans lequel la nature l'a placé a une influence incontestable sur tout son être; la différence des éléments qui l'entourent le modifient souvent à tel point, qu'il semble avoir entièrement changé de forme et d'essence.

Pour en être convaincu, il suffira de jeter un coup d'œil sur le règne végétal, et des exemples frappants viendront nous prouver les métamorphoses successives, soit dans leur couleur, soit dans leur structure, soit dans leur essence même que subissent les plantes, d'après le climat, le terrain et les soins que l'homme leur voue.

Citons un seul exemple pris entre des milliers de faits analogues :

Un savant Français cueillit en Sicile des graines d'argilope, plante sans élégance et sans utilité pour l'homme, petite, graminée, rabougrie, méprisée de tous, sauf du botaniste attentif. Il sema ces graines dans un terrain de bonne qualité et il remarqua que la plante avait pris un développement considérable; il en cueillit les nouvelles graines qu'il confia à une terre plus substantielle encore que la première; il en eut des individus plus grands encore, et, continuant ainsi ses semis, il finit par obtenir de véritable froment de la plus belle qualité.

Et pourquoi la même influence ne se ferait-elle point sentir sur l'homme aussi, d'après le climat, la nourriture, les qualités du sol,

les institutions sociales et les éléments multiples, inconnus, inexplorés dans lesquels ils se trouvent.

Avons-nous suffisamment étudié ces divers éléments dont se compose la nature physique et morale des races existantes, pour pouvoir admettre leurs différences actuelles comme une preuve authentique de leur différence d'origine. Les découvertes de l'analyse chimique, science qui est, pour ainsi dire, la création de notre siècle, ont-elles pénétré dans tous les secrets de la nature. Connait-on toutes les innombrables combinaisons des corps, toutes leurs affinités électives. Une science que l'on vient de découvrir aurait-elle ainsi été portée par un élan immense de l'esprit humain jusqu'à ses dernières limites; les corps élémentaires que cette science prend pour base ne sont-ils vraiment plus divisibles, et le laboratoire du chimiste a-t-il égalé celui de la nature? Il faudrait un aveuglement dont heureusement nous ne croyons point l'homme susceptible, pour oser répondre affirmativement à ces questions. Quelque soit le degré d'éblouissement que lui impose l'admiration de sa force d'intuition et de son génie, il ne s'égarrera point jusqu'à se proclamer l'égal de Dieu.

Puis la connaissance parfaite des corps est-elle l'unique science de l'homme; lorsque ses investigations seront parvenues aux dernières limites de la création matérielle, le savant pourra-t-il se reposer et jouir de sa science, comme Moïse nous représente le Créateur satisfait de son ouvrage et rentrant dans son éternel repos. Le monde immatériel n'est-il pas aussi soumis aux méditations de l'homme? Quels sont les rapports mystérieux qui existent entre ces deux mondes? Comment réagissent-ils l'un sur l'autre? Quels sont les résultats de ces réactions? Voilà une série de questions dont la solution est indispensable pour établir avec quelque certitude une différence dans l'origine de l'espèce humaine.

Quand, de tous côtés, nous heurtons aux bornes, au-delà desquelles notre âme aperçoit encore une immensité inconnue, nous appartient-il bien de nous écrier avec orgueil : « Voilà la science; » les découvertes modernes l'ont fixée; tout ce que l'antiquité nous » a révélé est détruit par elle. » Ah! gardons-nous de jeter le ridicule et le mépris sur les annales de l'humanité; l'onde est plus pure près de sa source que lorsqu'elle apporte à la mer les débris

des rivages qu'elle a parcourus et rafraichis. Au reste, le récit de la Genèse elle-même n'est point incompatible avec les grandes découvertes de la science. La semaine de Moïse ne pourrait-elle point répondre aux différentes époques que les géologues ont prouvées dans la structure du globe ?

La circonstance que l'homme fossile n'a point été trouvé prouve-t-elle autre chose, si ce n'est que son existence ne remonte pas au-delà de la dernière ou de l'avant dernière époque.

En effet, les recherches et les découvertes faites de nos jours semblent prouver que dans ces premiers temps notre globe était entièrement différent de ce qu'il est de nos jours. Les eaux recouvraient la plus grande partie, peut-être la totalité de sa surface. *L'esprit planait sur les eaux*, dit la Genèse. Des révolutions successives, des soulèvements immenses, en creusant de profondes vallées, ont fait écouler ces eaux, et les végétaux les plus élémentaires ont dû commencer à se développer sur les premières terres restées exposées au libre contact de l'air et de la lumière. Les animaux aquatiques existaient seuls alors, d'autres, en effet, n'auraient pu trouver des conditions d'existence. Aussi les terrains de cette première époque ne peuvent-ils nous offrir que des coquillages. Ce ne fut qu'après une longue suite de siècles que la végétation put se développer ; à mesure que les eaux se retiraient, l'humidité se dissipait. Alors ont paru ces immenses sauriens fossiles dont les débris nous étonnent et dont les exemplaires vivants ont entièrement disparu du globe, ainsi que les végétaux qui les abritaient sur le bord des grandes eaux.

Il serait impossible, dans un court exposé, de suivre toutes les variations qu'a dû subir la croute extérieure du globe, de rechercher les modifications qu'ont dû éprouver toutes les créatures. La comparaison de la flore et de la faune antédiluviennes avec les nôtres nous offrirait les deux extrêmes et l'homme attentif pourrait suivre facilement les modifications intermédiaires. Mais un coup d'œil suffit pour nous convaincre qu'aucun système humain n'expliquera jamais suffisamment la nature ; un autre ordre d'idées que le nôtre a présidé à sa formation et à son économie. Il le faut bien, puisque nous y rencontrons nécessairement deux principes contradictoires, c'est-à-dire une progression continuelle et des limites infranchissables.

Quant à connaître ces limites, il est douteux que l'homme puisse jamais y parvenir ; et que savons-nous sous ce rapport ? Lorsqu'un ordre d'êtres a parcouru toutes les phases de perfectionnement dont il était susceptible, finit-il, peut-être, par disparaître de notre globe, sans y laisser d'autres traces que les débris de son être matériel, pour revêtir dans une autre sphère et à l'infini une existence supérieure ?

Comme qu'il en soit, nous sommes persuadés qu'entre le nègre et le singe, il existe une de ces séparations infranchissables et immenses qui excluent le système qui voudrait les placer sur deux échelons voisins. Entre l'instinct de la brute et l'intelligence de l'homme, l'éloignement ne peut ni se mesurer, ni se franchir. La science elle-même le prouve. L'espèce humaine ne peut se confondre avec aucune autre ; les hybrides inféconds existent entre toutes les races voisines, chez les animaux. Les hommes de toutes les couleurs, de toutes les structures ne se propagent qu'entre eux ; il n'y a point d'exemple de propagation entre les hommes et les singes.

Pour que l'homme pût trouver sur la terre la combinaison nécessaire à sa respiration et à sa nourriture, sur un seul point du globe, il a fallu des siècles encore, de nouvelles révolutions, des métamorphoses considérables dans les végétaux et, par suite nécessaire, de nouvelles générations d'animaux ont dû apparaître successivement. Ce n'est qu'alors qu'il a été possible à l'homme de vivre au milieu d'éléments appropriés à ses organes, où tout se trouvait combiné, mesuré pour rendre son existence possible. L'homme n'a donc pu apparaître que le dernier en date parmi les créatures. Il n'a pas non plus pu être jeté indistinctement dans toutes les latitudes, car ce n'est que successivement que tel coin de terre a offert les conditions nécessaires à sa vie. Il a dû commencer son existence sur le point le plus propre à le faire prospérer et à lui faire supporter les différents climats qu'il devait habiter plus tard. Les climats tempérés lui ont donc servi de berceau ; et de là il a pu s'étendre sans effort sur la surface entière du globe, à mesure que le manque d'espace ou d'autres motifs lui en imposaient la nécessité.

On accusera peut-être ces quelques idées d'être le résultat d'une excursion irréfléchie dans la région de la conjecture. Mais, ne

peut-on pas adresser le même reproche à tout système? Quand un enchaînement de faits s'est assez prolongé pour former un tout d'une certaine étendue, le système existe. Mais, comment rattacher ses deux extrémités aux causes finales dont nous sentons la nécessité de l'existence; ce n'est, sans contredit, qu'en se lançant dans les régions mystérieuses où se réunit le monde matériel avec celui de l'esprit; et conjecture pour conjecture, ne vaut-il pas mieux choisir celle qui répugne le moins à notre nature et vers laquelle nous nous sentons portés par le sentiment, qui, lui aussi, appartient à la nature, heureusement pour le bonheur de l'espèce humaine que le pur matérialisme aurait fini par pétrifier.

Oui, messieurs, les hommes sont frères, ils ont une origine identique et aucune race ne peut s'attribuer, sans injustice, un droit de supériorité, basée sur une plus haute origine, sur une plus noble destination, sur une nature plus élevée.

C'est l'oubli de cette consolante vérité qui a rempli l'histoire d'atrocités, qui a partagé les hommes en oppresseurs et en opprimés, qui a servi d'excuse à l'infâme traite des Nègres, à l'extermination de la race américaine; c'est cet oubli encore qui a servi à établir les castes dans la même société, qui a créé les nobles, les patriciens, les esclaves et les serfs.

Est-il bien certain que la race américaine et la race éthiopienne n'aient jamais fourni de sublimes penseurs, de grands philosophes, de célèbres littérateurs? Connaissons-nous suffisamment leur langue pour affirmer qu'il n'existe chez eux aucune culture intellectuelle? Faut-il absolument que ces hommes soient connus aux blancs pour avoir existé? Et les pensées n'auraient-elles de réalité qu'autant qu'elles seraient communiquées et conservées par l'écriture. « Les » tout grands poètes, a dit un savant Français, n'ont jamais écrit » et il y a plus de choses sous la voûte du ciel qu'il n'en peut entrer dans notre étroite cervelle. Si les bardes et la mémoire des hommes n'avaient conservé les chants d'Homère et d'Ossian, ne prononcerions-nous pas hardiment aujourd'hui que les anciens Hellènes et les montagnards de l'Ecosse étaient des peuplades sauvages, sans aucune trace de civilisation?

Nous n'avons point la prétention de soulever le voile qui couvre notre berceau, personne sans doute ne le soulèvera jamais; mais

nous aimons à rattacher nos convictions à celles des générations qui nous ont précédées, quand ces convictions tendent à rapprocher les hommes et par conséquent à les rendre plus heureux.

Nous exprimerons, en finissant, un espoir qui se trouvera sans doute dans toutes les âmes, c'est que la multiplicité des races se transformera un jour sur le globe dans un fait bien plus complexe, celui de l'infinie variété des individus. L'immense mouvement qui s'opère aujourd'hui sur le globe tend évidemment à rapprocher toutes les contrées, à confondre toutes les races, à réaliser la multiplicité dans l'unité. Ce résultat est sans doute le commencement d'une ère nouvelle, car nous croyons que l'humanité est loin d'être parvenue à son terme et qu'elle n'est encore qu'en voie de formation. Ce ne sera plus, nous l'espérons, à travers les catastrophes et les flots de sang qu'elle s'avancera vers son but, mais une voie plus douce l'y conduira, tout nous le promet. Tel est notre désir, tel est notre espoir.

C". V".

POÉSIE.

LA TRESSEUSE DE PAILLE,

IDYLLE D'AUTOMNE.

En d'autres jours, toi que j'avais chanté,
Mon beau vallon, te voilà sombre et morne :
Je n'entends plus frémir ta vieille corne ;
Tes bois n'ont plus leur feuillage d'été.

Gruyère, hélas ! tes collines muettes
Ont oublié le chant de leurs clochettes,
Qui se mêlait aux refrains du berger ;
L'oiseau plaintif regrette ta verdure
Et ses amours qu'il y venait cacher ;
De tes ruisseaux l'onde à peine murmure
Couvrant de pleurs les mousses du rocher.

Et vous torrents, enfants de la montagne,
Serpents repus, sur la pierre endormis,
Vos longs replis sillonnent la campagne
Traînant à peine un flot pauvre et soumis.

Sarine, et toi, quel rêve te promène
Du sein des monts, d'un cours capricieux,
Jusqu'aux confins de ton riche domaine,
Souvent couvert d'un voile nébuleux?
De quels pensers entretiens-tu ta rive?

Si tu te plains en tes regrets amers,
Que fatigué, ton flot là-bas arrive,
Conquis, sans nom, au grand tombeau des mers,
Hélas! ce sort est commun sur la terre:
Du Créateur la raison solitaire
Aux sources dit comme à l'homme au berceau:
« Toi, sois un fleuve, et toi, sois un ruisseau. »

L'homme un instant se réveille et murmure:
Heureux qui sait passer à peu de bruit,
Et qui ne veut qu'un lit sous la verdure,
Un peu d'amour, un pur rayon qui luit.
Que ce rayon soit son soleil d'automne;
Car le printemps est pour nous sans retour;
Quand le jour fuit n'espérons plus de jour.

Voici du soir le souffle monotone;
Sous un ciel gris, le triste Moléson,
Comme un vieillard, de neige se couronne;
De froids brouillards courent à l'horizon;
Une ombre passe et la feuille frissonne;
Elle soupire; un accent fraternel
Semble frémir de la voix d'un mortel.

Ami, lui dis-je, est-il âme sans peine
Dans cet exil; dis-moi quelle est la tienne.

Erres-tu seul sous ces pics rocailleux ;
Vas-tu des loups visiter les tanières.
Vas-tu former les cristaux précieux,
Ou des vautours garder les vieilles aires ;
Ou bien ton cœur, pour tromper son ennui,
Au bruit du vent, et changeant comme lui,
Vient-il compter, recompter en un rêve,
De souvenirs un doux et vain trésor ?

Alors, à ses soupirs l'ombre donnant essor :

« Ces rochers, ce sentier, cette grève,
» Ces bois savaient jadis solliciter mes pas ;
» Deux cœurs ont palpité sous cet arbre sans sève
» Dont les rameaux en deuil ne reverdiront pas.
» C'est là que la blonde tresseuse
» Venait s'asseoir,
» Encor jeune et riieuse.
» Je crois la voir,
» La douce fille à la lèvre vermeille.
» Oui, son image en mon sein se réveille ! »

« Mon cœur te revoit,
» O fille ingénue :
» La tresse menue
» Coule sous ton doigt
» Qui mêle et démêle
» Ses fils vaporeux ;
» La trame étincelle,
» De ta main ruisselle
» La neige et l'émail ;
» Ta lèvre entr'ouverte
» Sourit au travail ;

- » Ta robe est couverte,
- » Du sein aux genoux,
- » D'un riche méandre
- » Dont l'œil est jaloux ;
- » Son flot pur et tendre,
- » Pressé de descendre,
- » A tes pieds s'endort.... »

« Hélas ! tu dors aussi. Par la main de la mort,

- » Champêtre fleur, sur ta tige inclinée,
- » Dans tes jours les plus beaux,
- » Je te vis moissonnée.
- » Repose en paix sous ces ormeaux,
- » Aux compagnes de ton enfance,
- » Toi qui léguas pour tout trésor
- » Frais sourire, innocence
- » Et modeste croix d'or. »

Cette ombre qui l'aima la nomme et pleure encor...

L. BORNET.

MON ÉTOILE.

Quand, sur l'azur des mers qui dorment en silence,
Le joyeux gondolier conduit son frère esquif
Et chante doucement un hymne d'espérance
Rêvant à ce qu'il aime et bravant le récif :
Aussi calme que l'eau qui balance sa voile,
Il ne craint point des vents l'impuissante fureur,
Car il voit dans le ciel, il voit la douce étoile
Qui lui sourit de loin comme un phare sauveur.

Mais soudain l'Océan et mugit et bouillonne :
La vague avec fracas s'élance jusqu'aux cieux !
Le nautonnier a vu la tempête qui tonne :
Partout la nuit ! partout la mort devant ses yeux !
... Intrépide, il se lève ! Au loin sur le rivage,
Comme l'ange veillant près d'un enfant qui dort,
Un astre lui sourit à travers un nuage ;
C'est l'étoile !... il espère !... et sa nef entre au port.

Et moi, pauvre marin, battu par la tempête,
Sous mes pas, du malheur je sens bondir les flots ;
La tourmente aux flancs noirs hurle autour de ma tête
Et de pâles éclairs serpentent sur les eaux.
Et pourquoi chercherais-je à triompher de l'onde ?
Tout est noir : la nuit cache et l'écueil et le port.
Elle va donc périr ma barque vagabonde,
Et cependant, à peine elle a pris son essor !

Son mât paré de fleurs, elle ouvrait sa carrière ;
Au bruit de mes chansons, elle voguait sans peur ;
Et je voyais, pareille au doux sein d'une mère,
Ma voile s'arrondir au souffle du bonheur.
L'Espérance avec moi reposait à son ombre
Et me montrait au loin l'aube de l'avenir.
La tempête a jeté mes fleurs dans la nuit sombre
La mort !.... est-ce déjà le moment de mourir ?

Amitié ! tendre sœur ! étoile de la vie !
N'est-ce pas ton regard qui, brillant dans la nuit,
S'incline sur mon front comme un regard d'amie,
Et dont l'éclat lointain vers le bord me conduit ?
Glisse donc, ô ma barque à la voile de neige !
Vois, là-haut t'apparaît un astre protecteur !
Glisse, glisse sans bruit sur l'onde qui t'assiège,
Et suis toujours l'étoile !... elle mène au bonheur !

A. MAJEUX.

JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Suite.)

Dans cette matinée du 5, il nous venait à tout moment des avis de l'approche de l'ennemi, de sorte que quantité de femmes et même des hommes étaient effrayés ; mais ce qui augmenta tout à coup la peur, ce fut d'entendre trois coups sur la grosse cloche de St.-Nicolas. On les donna lorsqu'on vit déboucher du bois le gros des ennemis ; ce même son de cloche parut aussi les intimider, car ils rentrèrent bien vite. Vers les 10 heures, on vint me dire qu'il fallait partir pour aller au-devant des Bernois ; je remis mon piquet, et je fus demander à messieurs les avoyers un ordre par écrit pour cela. Ils me dirent qu'il fallait une lettre ; en conséquence, on l'a dictée à peu près à M. Werro, l'archiviste, pour qu'il allât vite la faire avec M. le chancelier pendant que je mangerais un morceau ; elle devait porter que j'étais envoyé au-devant des troupes bernoises pour les complimenter et les amener, et concerter avec le commandant tout ce qui y était relatif. On me dit aussi de bouche que si les Bernois étaient bien nombreux, comme par exemple 4 à 6,000 hommes, je devais engager ces messieurs à n'amener en ville qu'environ 2,000 hommes, pour que l'on pût les loger tous et les nourrir. Je partis donc bien vite pour aller chez moi, et je le fis dire au cousin de Steinbrougg qui était à un poste ; il me fit savoir que sans permission, il ne pouvait pas quitter, je la lui procurai, et nous partîmes très-prompement, parce qu'au moment où je n'attendais que la lettre pour cela, M. le chancelier vint me dire que les Bernois étaient déjà sur le Brouch, et qu'il fallait faire la plus grande diligence, et qu'on lui avait défendu de me livrer la lettre, comme inutile, quoique déjà achevée, au cachet près.

A la porte de Berne, où M. Philippe de Praroman commandait depuis la veille avec la consigne de ne laisser entrer personne en ville avec un bouquet au chapeau, de faire visiter tous les chariots

couverts et de ne pas laisser attrouper de monde, tout était tranquille. Mais comme depuis le matin on avait défendu de laisser entrer en ville qui que ce fût, il y avait grand nombre de paysans devant la porte qui attendaient toujours le moment qu'elle serait ouverte. Je vis les Kratinger entre autres ; je leur dis que j'espérais que l'on ouvrirait bientôt, et, sur cette parole, on m'a dit que beaucoup de gens s'étaient fiés, et étaient restés tout le jour, dont je fus bien fâché de les avoir induits en erreur innocemment, car je croyais les Bernois tout près de la ville, et qu'après leur arrivée tout le monde pourrait entrer. Cependant, il paraît que cela a été très-sagement ordonné, et que peut-être il y aurait eu du tumulte, même du carnage, si cela s'était fait, puisqu'il s'est découvert depuis que des gens suspects, même dangereux, étaient déjà en ville.

Nous ne trouvâmes personne sur le *Bruch*, et, à notre grand étonnement il fallut toujours aller plus en avant par une chaleur excessive. Enfin, à la descente de la Singine, nous rencontrâmes M. François de Castella, qui revenait de Berne ; il nous dit que la garde de la ville et M. le représentant devaient être en chemin et que nous ne tarderions pas de les rencontrer. Cela nous engagea à ralentir un peu notre marche. Cependant nous allâmes encore jusque tout près de Wangen, et enfin nous aperçûmes la troupe. Je m'avançai vers M. Ryhiner, major de la garde de Berne, qui commandait ce détachement composé de 220 hommes, et 2 pièces d'artillerie, avec des chars de munitions de guerre et de bouche. Je lui fis le compliment le plus honnête qu'il me fut possible, et prenant un peu les avances avec lui et le cousin de Steinbrougg, j'en appris la force de la troupe, et que M. le colonel Gatschet se trouverait à Neueneegg, en qualité de quartier-maitre général pour diriger les quartiers de toutes les troupes qui s'y rendraient successivement ; comme aussi que les dragons qui passaient la revue à Kilchberg, devaient se rendre en diligence à Neueneegg, et qu'alors la garde irait avec eux à Fribourg. Je lui dis que cependant on attendait des troupes bernoises ce soir-là à Fribourg, et que suivant son discours ils ne pourraient arriver que le lendemain, puisqu'on ne savait pas à quelle heure dans la nuit les dragons pourraient être à Neueneegg. Sur cela il me proposa d'envoyer un de nos domestiques à Berne avec une lettre qu'il écrirait au conseil de guerre,

au crayon, en pleine campagne, pour obtenir révocation de l'ordre qui lui enjoignait d'attendre les dragons. Mon cousin ne se souciait pas de laisser aller son domestique, ni moi le mien. Ainsi, M. Ryhiner prit le parti de vouloir y envoyer un exprès depuis Neuenegg, d'autant plus que nous n'en étions plus qu'à une bonne demi-lieue. Arrivés à Neuenegg, nous trouvâmes M. Gatschet, et ces messieurs ayant conféré ensemble, M. Ryhiner voulait écrire cette lettre. Heureusement que dans ces entrefaites, M. le banneret Manuel, seigneur représentant de l'Etat de Berne, passa en voiture pour se rendre à Fribourg, ayant à côté de lui M. Lombach, ancien greffier, et sur le devant, M. de Graffenried de Villars, le fils, avec un jeune M. Thorman. Ces messieurs lui dirent leur embarras. M. Manuel, de qui je m'approchai pour faire connaissance avec lui, me demanda si LL. EE. de Fribourg souhaitaient les troupes ce jour-là; je lui répondis que je n'étais pas autorisé à lui dire qu'oui, mais que ce qu'il y avait de certain, c'est que les troupes étaient attendues, et que l'on avait tout préparé pour leur réception. Là-dessus, il dit à ces messieurs et à moi, les larmes aux yeux d'attendrissement : « Puisque cela est ainsi, je prends sur moi de laisser » partir tout de suite la garde. Il faut secourir LL. EE. de Fribourg » le plus tôt possible et leur faire ce plaisir. » Il me demanda des nouvelles et surtout si les chemins étaient sûrs jusqu'à Fribourg. L'ayant fort rassuré sur les craintes que l'on avait à Berne, il partit tranquillement. Je dis ensuite aux officiers que je les priais de trouver bon que je fisse donner des rafraichissements à leur troupe. Ils y consentirent, quoique sur les terres de Berne, mais à condition que l'on ne donnât pas trop de vin. J'en chargeai les sergents et bas-officiers, et m'arrangeai avec le cabaretier à un quart de pot par homme, de sorte que tout le monde fut bien content, et cela ne me coûta que 5 louis, que je voulais donner de mon argent, si on me désapprouvait à Fribourg.

M. Ryhiner écrivit à Berne au conseil de guerre ce que nous allions faire. Il nous arriva plusieurs officiers qui devaient attendre les grenadiers pour les amener à Fribourg; entre autres, MM. Tscherner, l'un ancien, l'autre nouveau baillif de Lausanne; le premier, colonel, commandant toutes les troupes destinées pour Fribourg; l'autre, lieutenant-colonel des grenadiers; M. de Büren, baron de Vaumarcus, major; M. Zehender, aide-major et quelques autres, avec lesquels

je fis connaissance. Ces messieurs mangèrent un morceau, je ne bus que de la bière, étant au régime. Enfin, la halte faite, nous allâmes rejoindre à la Singine l'autre moitié du détachement de la garde qui était allé prendre possession de ce poste-là.

Alors on y distribua les cartouches et les pierres à fusil, malgré la pluie, et on fit charger les armes; puis on se mit en marche vers les 5 heures du soir, et je pris congé de tous les officiers de grenadiers.

Comme j'avais rassuré M. Ryhiner sur le danger d'être attaqué en chemin, il ne fut pas obligé de prendre les précautions accoutumées en pays ennemi, d'autant plus que je marchais à leur tête; car mon cousin nous avait déjà quittés longtemps avant que nous arrivassions à Neuenegg, pour aller rapporter au conseil de guerre la réponse de M. Ryhiner, comme j'en étais déjà convenu d'avance avec ceux qui nous avaient envoyés.

Nous vîmes du monde dans et devant le cabaret de Wünnewyl, mais joyeux et tranquille. A Schmitten, il fallut que M. Ryhiner s'arrêtât pour faire remettre un fer à son cheval: ce fut justement devant le cabaret, où il y avait un monde prodigieux. Nous laissâmes défiler les soldats et les canons devant nous. Quantité de paysans de ma connaissance, et entre autres le landsvenner (*) Brülhardt, d'Ueberstorf, le maître Brülhardt du *Herrgarten*, le cabaretier de Heitenried s'approchèrent de moi et me firent des questions sur le passage de ces troupes bernoises. Je leur répondis d'une manière satisfaisante, à ce qu'il me parut, en leur disant que LL. EE. étaient bien assurées de l'attachement des allemands, et que si tout le pays était aussi bien intentionné, surtout le coin de Gruyère, où l'on disait que le baillif était enfermé par les rebelles, on n'aurait pas eu besoin de troupes étrangères; qu'au reste, c'était pour éviter l'effusion de sang que l'on prenait beaucoup de monde, afin d'accabler le petit nombre par une force supérieure.

On me tint bien quelques propos impertinents, entre autres un homme de Bösingén, qui me demanda « si le souverain était sage, » ou s'il était fou, » mais je fis la sourde oreille, et nous continuâmes notre chemin tranquillement M. Ryhiner et moi, avec nos domestiques; il avait défendu à ses soldats de s'arrêter devant les cabarets en passant. Nous rencontrâmes de temps en temps des

(*) *Landsvenner*, porte-enseigne du pays pour les anciennes terres.

als bernais
whoreic

gens qui n'avaient pas pu entrer à Fribourg, entre autres un qui me paraissait de fort mauvaise humeur. Mais, vis-à-vis de Mariahilf, je fus étonné de voir tant de monde attroupe, et les visages n'étaient pas gais, des uns même très-aigres. M. Ryhiner crut reconnaître un homme pour l'avoir déjà vu à Schmitten; pour moi, je ne m'en étais pas aperçu. Ce fut seulement en passant par le bois entre *Berg* et *Lustorf* qu'il fit marcher deux hommes en avant dans le bois, pour aller à la découverte. Au *Bruch*, nous vîmes aussi beaucoup de monde à notre passage, entre autres l'ainé de Baliswyl. Mais à *Villars-les-Joncs*, lorsqu'il commençait déjà à faire sombre, parce que le temps s'était recouvert, je trouvai le lieutenant *Pierre Zurkinden* avec un autre, ayant leur couteau de chasse en bandoulière. Le premier ne me fit qu'un demi-salut et avait l'air étonné de me trouver là. Je rencontraï au *Schönenberg* Hanz de Baliswyl, qui me dit qu'il avait été chez ma sœur.

Nous arrivâmes aux Neigles pendant que l'on battait la retraite en ville à 9 heures. M. de Bussy avec deux soldats de son régiment vinrent nous reconnaître. Ils plurent beaucoup à M. Ryhiner; lui, par contre, forma sa troupe et voulut attendre le retour d'un officier qu'il avait envoyé pour savoir si le quartier d'assemblée de sa troupe était toujours sur la place de Notre-Dame, comme je le lui avais dit, ou bien si on l'avait changé. Mais l'officier ne redescendit pas, et M. le Rathammann⁽¹⁾ Landerset vint à nous pour dire à M. Ryhiner qu'il était chargé de le conduire sur la place. M. Gottrau *Breloque*⁽²⁾ vint aussi au-devant de la troupe, en disant que les dragons seraient tous logés dans la ville basse. On croyait qu'ils arriveraient en même temps que nous; mais ils ne sont venus que pendant la nuit, et j'appris que M. de Froideville, inspecteur général des dragons, qui est venu à Fribourg avec eux, *pour son plaisir*, avait été fort mécontent de ce qu'on les avait fait attendre si longtemps à la porte.

M. Landerset offrit aussi des chevaux (ceux du fermier de l'hôpital) pour doubler ceux des canons et des chariots de munitions, mais ils ne les voulurent pas.

(1) Le *Rathanman* était président de l'administration municipale et comme le syndic de la ville.

(2) Les *sobriquets* étaient à la mode alors dans les familles gouvernantes et le sont restés jusqu'à nos jours. Le grand nombre de gens en place de la même famille les rendaient nécessaires pour les distinguer les uns des autres. C'est ainsi que de trois des messieurs M^{'''} l'un s'appelait le Turc, — l'autre Dantzig, — le troisième le bon dieu bleu.

(Note de l'Éditeur.)

Lorsque nous montâmes la Grand'fontaine, tout le monde se mit à la fenêtre; il était dix heures presque quand nous fûmes rendus sur la place de Notre-Dame. On logea une partie de cette garde chez les Cordeliers : aussi, en sortant de souper chez M^{me} d'Affry, je fus étonné de voir le couvent ouvert, le corridor d'en bas éclairé, et d'entendre beaucoup causer. Le frère Joachim m'en dit la raison, en me proposant de les venir voir, ce que je refusai, à cause de mon extrême lassitude et sommeil.

Le 4 Mai, au matin, M. le Baumeister (Gady) me fit un reproche déplacé, de ce que mon domestique avait monté son cheval; je lui dis qu'effectivement cela m'avait fait de la peine, mais que le départ avait été si prompt que je n'avais pu m'arranger autrement. Je ne voulus pas lui dire la véritable raison; mais c'est que le cheval de M. de Praroman est plus agréable, ce dont on m'avait prévenu, et la chose en resta là, et ça été une leçon pour moi pour une autre fois.

M. Muller, Tonon, officier sous Boccard, me dit que j'étais commandé pour monter la grand'garde, et me donna ma consigne par écrit. Comme je ne voulais rien refuser de tout ce qui me serait proposé, je l'acceptai vite. Je me rendis donc à l'heure indiquée, à 11 heures, sur la place de Notre-Dame, et peu à peu la troupe s'assembla. On me donna 44 hommes, dont la moitié de la garde de Berne et l'autre moitié des anciennes terres. Item 1 sergent bernois, 1 fribourgeois, 2 caporaux bernois et 2 fribourgeois. Il ne leur était pas permis de s'absenter de leur poste sans ma permission; je devais leur donner à chacun un numéro, ne laisser approcher personne d'armé sans ordre, et il m'était enjoint d'avoir deux hommes intelligents pour avertir M. le Major de ville de tous les événements qui pourraient survenir. Je menai donc ma troupe, l'épée à la main, devant la Maison-de-Ville, où je relevai M. de Reynold, ancien baillif de Montagny, qui avait une garde fribourgeoise. Il me donna la consigne en gros et me dit qu'il y avait bien des choses qu'il fallait prendre sur soi, parce que les ordres n'étaient pas encore bien déterminés. Toutes les fois que l'on voyait passer MM. les Avoyers et le représentant de Berne, M. Manuel, ancien banneret, il fallait que la garde prit les armes et les présentât, et que l'on battit au champ. Nous avions 7 sentinelles en faction; mais M. le trésorier Byss, le représentant de Soleure, arriva ce

jour-là, et il fallut lui en envoyer 2, de sorte que j'eus ensuite 9 sentinelles à fournir. Comme M. Chollet, fils aîné de M. l'ancien baillif d'Echallens, vint en qualité de volontaire à ma garde, je le chargeai d'amener à M. *Byss* ces 2 sentinelles, en lui faisant des excuses de ce qu'on ne lui en avait pas d'abord envoyé.

Je me fis apporter mon diner (faisant gras quoique vendredi, par ordre de mon médecin,) chez M. le conseiller Chollet, pour ne scandaliser personne, et parce que je n'osais pas aller dîner chez moi.

Ce jour-là nous eûmes beaucoup à faire. La troupe de Chenaux x osa reparaitre aux environs de la ville. Sur quoi il fut décidé par le Conseil de guerre, que puisque nous avons un renfort, tant de Berne que de Morat (car ce bailliage avait aussi envoyé, la veille au matin, quelques 100 hommes, qui augmentèrent encore successivement par des volontaires), il fallait faire une sortie; mais elle ne fut décidée que pour les 5 heures après midi, la troupe s'assembla sur les Places. Nous vîmes passer les dragons devant la Maison-de-Ville, parce que ce corps était logé en l'Auge; il fit l'admiration de tout le monde par la beauté des hommes, des chevaux, l'armement et la bonne tenue. Le chevalier d'*Heroudeville* avec M. Joseph de Praroman et le banneret Muller étaient postés sur la tour de St.-Nicolas, pour avertir de tous les mouvements de l'ennemi, et dès qu'il se passait la moindre chose d'intéressant, ils écrivaient des billets adressés au commandant dans lesquels ils mettaient une Pierre pour pouvoir le jeter plus sûrement. On m'apportait ces billets, que je lisais et que j'envoyais ensuite au Conseil de guerre; par ce moyen, nous apprimes dans le moment, successivement la sortie du détachement, son approche de l'ennemi, qu'il l'enveloppait, la conversation de M. de Froideville, commandant général des dragons, de M. d'Erlach, colonel d'un régiment de dragons, et de M. Ryhiner, major de la garde de la ville de Berne, avec les chefs des rebelles, et enfin la nouvelle que l'armée ennemie, après plusieurs allées et venues de son chef, qui était à cheval, avait mis bas les armes et s'était rendue prisonnière. Effectivement les dragons amenèrent environ 500 prisonniers, qui avaient livré près de 500 fusils, dont quelques-uns bons, mais d'autres sans chien, ou sans pierre, ou des fusils de chasse, car plusieurs messieurs doivent avoir reconnu leurs fusils. On demanda à ces

misérables pourquoi ils avaient pris les armes? La plupart ne le savaient pas eux-mêmes, les uns croyaient venir au secours de la patrie; on avait dit à d'autres : « La religion est en danger, les troupes de » Berne sont déjà dans Fribourg pour vous faire tous changer. » A d'autres encore : « Venez soutenir vos anciens droits; » enfin, les pauvres gens étaient presque tous séduits. M. d'Erlach me dit qu'il leur avait parlé, et qu'ils ne savaient pas rendre raison de leur conduite. M. Ryhiner leur demanda, avant qu'ils missent bas les armes, qu'ils eussent à livrer leurs chefs, mais ils répondirent qu'ils les avaient abandonnés. Ce fut un *Gremion*, de Bulle, si je ne me trompe, qui était leur chef, et qui engagea la troupe à se rendre à discrétion, après que M. de Froideville, à ce que l'on prétend, lui eût promis la grâce de la part de LL. EE. M. Ryhiner me dit, lorsque je le raccompagnai à la Singine, qu'il est bien vrai que la femme de Gremion vint se jeter à ses pieds dans sa chambre, une fort belle femme, pour implorer sa protection en faveur de son mari. Il lui répondit qu'il n'y pouvait rien, mais qu'il était toujours prêt d'attester que c'est Gremion qui a engagé les séditieux à mettre les armes bas.

Toute la ville, comme l'on peut se l'imaginer, accourut sur la place pour voir ces prisonniers, qui avaient l'air plutôt mort que vif. On écrivit leurs noms à tous, et on les renvoya, à l'exception de Gremion et de quelques autres qui paraissaient plus coupables. Dans ces entrefaites, on amena un homme pris dans la fuite par les dragons, pour qu'il fût gardé à vue; je l'envoyai au corps-de-garde (la chambre du droit) avec un homme pour le garder. On en amena encore deux autres, pris aussi par les dragons, qui sont de Praroman, et assez *minces sujets*, à ce que M. de Maillardoz, leur major, a dit; mais ces trois, après avoir été questionnés par M. le grand-sautier, ont été relâchés sans entrer en prison. Le même soir, on amena aussi devant la commission le médecin *Thorin*; après quelque temps, il fut remis en liberté; on dit simplement qu'il n'était pas coupable, mais qu'il avait commis une imprudence en se chargeant de la lettre (je ne sais si c'est la lettre qui doit avoir averti, le 50 Avril, Chenaux de s'évader, ou si c'est autre chose. Car il se passait à tout moment tant d'événements, que l'on ne savait les affaires qu'à demi; d'ailleurs les messieurs de la commis-

sion et du conseil de guerre étaient fort secrets). Il nous arriva aussi un paysan de Schwarzenbourg, qui m'apporta une lettre de M. le baillif pour le conseil de guerre, et qui nous raconta que du côté de Tavel il avait été arrêté par deux hommes; au reste, cela lui avait paru plutôt une mauvaise plaisanterie que quelque chose de sérieux. Je soupai ce soir-là, non dans la maison de M. le conseiller, mais chez moi, ayant chargé M. Chollet de rester à ma place. Pendant ce court temps, on donna l'ordre, quoique l'on ne parût pas pouvoir en venir à bout; car, alors, il n'y avait encore rien de réglé. Le soir, M. le brigadier Castella me donna la consigne de tenir un homme à la fenêtre derrière la Maison-de-Ville, pour veiller à ce que personne n'entrât dans le jardin, et que si on voyait quelqu'un, il me fallait envoyer un détachement de troupe par dessous la place du *Défensionnal* jusqu'à la porte du jardin de la Maison-de-Ville. Il faisait un beau clair de lune, nous n'aperçûmes rien, non plus que mes hommes que j'avais fait continuellement patrouiller jusqu'aux portes de Romont et des Etangs et jusqu'à la place de la fontaine au milieu du Stalde.

Entre onze heures et minuit, il nous est arrivé 800 grenadiers bernois, avec de l'artillerie, c'est-à-dire 4 canons et des chariots de munitions.

Comme ils ont pris le chemin depuis la Grand'fontaine vers les Jésuites, l'Académie et l'Hôpital, et que nous étions sous les armes, je ne pus rien distinguer; mais j'appris que la plupart étaient si fatigués, qu'ils pouvaient à peine marcher.

J'eus ce soir-là, dans ma chambre, Hubert de Bocard, à qui je demandai des renseignements sur le traitement que je devais faire à ma garde; il me conseilla de leur donner, sur le matin, 8 pots de vin brûlé, ce que je fis avec beaucoup de succès, car ils parurent tous fort contents, tant les Bernois que les Fribourgeois. M. Nicolas de Fégely et M. Chollet, d'Echallens, vinrent aussi nous trouver vers une heure ou deux du matin, de retour des Jésuites où ils étaient allés voir la distribution du vin aux grenadiers bernois, qui ne s'était pas trop bien passée, les uns ayant trop reçu, et d'autres qui avaient un peu dormi d'accablement, n'ayant que peu ou rien trouvé à leur réveil; d'ailleurs, le père *Techtermann* n'était pas de trop bonne humeur, comme cela est naturel

d'imaginer, ainsi que la présence de ces messieurs y avait été nécessaire. Au reste, M. Chollet n'était chargé que de l'article de la viande. Ce dernier passa le reste de la nuit avec son fils et moi.

x Le 5 Mai, au matin, M. François de Castella, fils de M. le Conseiller, qui était de garde à la porte de Romont vint me trouver avec un homme, en me disant : « Vous pouvez-vous imaginer que » j'ai quelque chose de bien important à vous communiquer, » puisque j'ai quitté mon poste (car je recevais les rapports de » toutes les portes et de tous les autres postes). Voici, ajouta-t-il, » l'officier baillival d'Illens. » Ensuite nous nous chambrâmes nous trois, et l'officier me raconta la mort de Chenaux : ce misérable, ayant perdu la présence d'esprit, rencontra un nommé Rossier, son associé, dans la nuit, entre Posieux et Ecuwillens, et le pria de le mettre dans le chemin d'Estavayer-le-Gibloux. Rossier ayant reconnu Chenaux, lui dit : « C'est toi, misérable, qui es la cause » de notre malheur; tu nous as lâchement abandonnés, il faut » que je te livre à Leurs Excellences; » et, en disant ces paroles, il appela d'autres personnes pour s'en saisir. Chenaux tira un pistolet à deux coups pour se défendre; on le lui arracha, ensuite il tira un couteau dont il fit deux plaies à Rossier, l'une sous le menton et l'autre à la joue; sur cela, Rossier prit un fusil à baïonnette, et le lui enfonça de telle façon dans le corps, qu'il le tua raide. D'abord après le coup, il alla en faire l'aveu à l'officier, pour qu'il vint l'annoncer à LL. EE., et il mit des sentinelles près du corps, puis il s'en alla chez lui, attendant que l'on vint le chercher, pour l'amener en prison à Fribourg.

A peine ai-je entendu cette nouvelle si intéressante, que je priai M. de Castella de mener cet homme chez Son Exc. Gady; je le dis alors en secret à M. Chollet.

Sur les 6 heures du matin, je fus à la maison manger ma soupe et dire la nouvelle à ma sœur. De retour à mon poste, je le dis au brigadier Castella, et un moment après j'appris que cela était déjà public. Tout le monde arrivait en foule au marché, et il fut très-beau. Nous faisons savoir à un chacun que l'on n'avait qu'à venir tous les jours, et que plus il y aurait de denrées, mieux ce serait.

Les Deux-Cents s'assemblèrent à l'heure ordinaire; à cause de ma garde, je ne pus pas y assister; on porta la sentence contre le cadavre de Chenaux, et ensuite on envoya un détachement de

*à l'heure de
dîner à
11 heures
à 12 heures
à 13 heures*

toutes les troupes pour aller le chercher, parce qu'il *fallait* que l'exécution se fit le même jour. L'arrêt était que « Chenaux s'étant » rendu coupable du crime de félonie, haute-trahison et lèze-ma- » jesté; pour avoir arrêté un homme envoyé par le souverain, à » main armée, l'avoir fait fouiller, pris ses dépêches, déchiré » une partie et foulé aux pieds, et pour avoir excité une nom- » breuse troupe à la révolte et s'être mis à leur tête pour exé- » cuter son horrible complot, aurait dû subir la punition due » à son crime; mais la Providence ayant permis qu'il fût tué » par un de ses propres complices, son cadavre devait être mené » sous le gibet, la tête séparée du tronc pour être exposée sur » le toit de la tour de la porte de Romont, le visage tourné » vers son lieu natal, la Tour-de-Trême; et le corps, après » avoir été partagé en quatre, enterré sous la potence. »

Le détachement partit seulement vers une heure après midi, et revint environ les 6 heures du soir. A peine avais-je eu le temps de diner et d'écrire un peu jusqu'à ce temps-là, parce que je ne fus relevé que vers les 4 heures, par le peu d'ordre qu'il y avait encore alors dans nos affaires.

Ce fut M. de Mullinen, capitaine de grenadiers, frère de M. le banderet de Mullinen, qui me releva avec une compagnie de grenadiers; car, depuis moi, on n'eut plus de garde mêlée. Comme il faisait une pluie excessive au moment de l'arrivée de la nouvelle garde, nous nous réfugiâmes tous dans le corridor de la Maison-de-Ville, et nous fûmes contraints de faire comme nous pûmes. J'étais excédé de fatigue; aussi M. Dubourg me fit-il faire gras.

Cependant je ne voulus pas manquer d'entendre lire la sentence de Chenaux; j'y fus quand on vint m'avertir. Les détachements arrivèrent sur la place de la Maison-de-Ville, excepté ce qui était resté hors de la porte près du cadavre. Tout le monde placé, M. le greffier Vonderweid lut, du balcon de la Maison-de-Ville, sous un parapluie, la sentence écrite dans le *Manual*⁽¹⁾. Comme il pleuvait excessivement, presque personne n'entendit cette lecture et peu la comprirent. La pluie continua horriblement. Malgré cela, les troupes et beaucoup de curieux allèrent à l'exécution, qui se fit fort mal, parce que le bourreau était indécemment ivre. Il donna

(1) *Manual*, on appelait ainsi le protocole des séances du Petit Conseil.

quantité de coups de hache pour abattre la tête, et de même pour partager en quatre le cadavre que l'on coucha sur le ventre, sans se donner la peine de lui ôter son habit gris.

Ainsi finit Pierre-Nicolas *Chenaux*, âgé d'une quarantaine d'années, autrefois aide-major du régiment de Gruyère, et riche, mais ruiné par ses débauches et chicanes continuelles, ayant plaidé contre son père et d'autres de ses plus proches parents avec une éloquence digne de meilleures causes. Sa femme, née *Garin*, de Bulle, lui a été un prétexte pour faire plusieurs mauvais procès, dont le dernier contre son beau-frère Aubert, de Chavannes-les-Forts, a été perdu le 2 Avril dernier aux *Extrêmes-Appellations* ⁽¹⁾, où je suis assesseur, unanimement à frais et dépens. Ce malheureux laisse une veuve bien à plaindre avec plusieurs enfants. Ce soir-là, je fus chez ma mère, qui avait reçu chez elle, la nuit auparavant, deux capitaines de grenadiers bernois, M. Sinner, fils de son excellence et gendre de M. de Graffenried de Villars, et M. de Werth, fils de M. le conseiller de Werth, de Toffen.

(La suite à la prochaine livraison.)

(1) Tribunal d'Appel.

page 102

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ⁽¹⁾,

OUVRAGE SPÉCIALEMENT DESTINÉ A SERVIR DE BASE A L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE DE LA LANGUE MATERNELLE DANS LES COLLÈGES, GYMNASES, ÉCOLES MOYENNES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE; PAR C. AYER, PROFESSEUR A L'ÉCOLE CANTONALE DE FRIBOURG. — LEXICOLOGIE ET LEXICOGRAPHIE. — 1 VOL. IN-12°.

Voudra-t-on comprendre un jour que l'enseignement de la langue maternelle n'est pas un simple enseignement mécanique d'application, mais qu'il doit aider à créer, à développer l'intelligence de l'enfant? Etant donné un ensemble de mots plus ou moins étendu qu'on appelle une langue, savoir les règles qui conviennent à chacun d'eux lorsqu'on les emploie: telle est la formule de la grammaire actuelle. Tandis que la formule doit être celle-ci:

(1) D'autres comptes-rendus de cet ouvrage ont paru dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (No de Septembre 1831), la *Revue Suisse* (No de Décembre 1831) et le *Confédéré*.

On laisse à l'auteur de cet article la responsabilité de ses idées, au sujet de la comparaison qu'il fait du système de Becker avec celui de P. Girard, comparaison qui ne paraît pas également juste à tous les hommes qui s'occupent d'études linguistiques.

Etant donné une langue, apprendre à employer et surtout à *comprendre* les mots qui la composent de manière à rendre convenablement une pensée.

De là deux écoles de grammairiens : l'école de la simplification à laquelle appartiennent plus ou moins presque tous les grammairiens français, depuis Maigret et Restaut jusqu'à Bescherelle, Chapsal et Poitevin, et l'école du développement qui compte Lemare, l'abbé Sicard, Becker et ses partisans (en Allemagne), le Père Girard, etc. Port-Royal, quoique chef de la première, appartient en réalité à la seconde.

Le principe d'où l'on part en France, c'est qu'il faut présenter toute mâchée, pour ainsi dire, la nourriture intellectuelle aux enfants et aux jeunes gens, au moyen d'une foule de règles ou plutôt de réglemens sans base logique et sans coordination. Présenter à l'élève un travail semblable, c'est tuer son intelligence en développant sa mémoire, c'est détruire ou du moins retarder l'ouverture de son jugement ; c'est l'empêcher d'apprendre à déduire. Il faut à l'enfant et à l'adolescent un exercice utile ; il faut qu'il apprenne à vaincre non pas une mais plusieurs difficultés, il faut qu'il ait une certaine puissance d'aperception et de coordination, puissance que les grammaires actuelles ne lui donneront point.

Ne les blâmons pas trop cependant : il a fallu une révolution dans les idées comme celle qui s'est opérée, il y a cinquante ans, pour produire les systèmes de Becker et du Père Girard, c'est-à-dire la tendance à développer l'intelligence de l'enfant en employant la langue comme moyen. Est-il étonnant dès lors que les anciennes grammaires aient trouvé tant de partisans ?

Becker et le Père Girard diffèrent cependant beaucoup l'un de l'autre. Becker est plus méthodique, plus exact ; il réduit la langue en système et l'applique avec une précision mathématique aux opérations de la pensée qu'il faut nécessairement connaître dès lors ; il développe surtout l'intelligence. Le Père Girard est plus clair en apparence, mais moins exact, moins serré, moins régulier ; il veut développer l'intelligence et le cœur de l'enfant par une longue pratique d'application plutôt que par la théorie. La langue n'est pour lui qu'un instrument à la confection duquel il attache en réalité peu d'importance, tandis qu'elle est pour Becker un corps dont la pensée est l'âme.

Le lecteur nous pardonnera cette excursion dans le domaine philologique ; elle était nécessaire pour donner une idée exacte de l'œuvre de M. Ayer.

Disons-le tout d'abord : la grammaire de M. Ayer ne ressemble en rien aux grammaires françaises existantes ; c'est une création nouvelle, une création qu'il faut connaître et étudier, et même bien étudier, pour la comprendre. Nous regrettons que l'espace nous force d'en donner une idée imparfaite.

M. Ayer est partisan de Becker, mais non copiste servile et inintelligent. C'est après avoir trié, secoué, ressassé la langue, qu'il a formulé en français le système du grammairien allemand ou plutôt polyglotte, car Becker a puisé son système dans la comparaison des langues de l'Europe. M. Ayer a cherché à être logique en tout et partout, sans oublier de signaler les singularités de la langue. Il s'éloigne du Père Girard en ce qu'il est plus précis,

il s'en rapproche en ce qu'il embrasse toute la langue, et non pas seulement la façon de la langue comme les autres grammairiens.

Une étude qui manque en effet presque totalement dans les grammaires françaises, c'est l'étude des étymologies, le sens et la valeur des affixes et des préfixes, la dérivation des mots, bref tout ce qui constitue le matériel d'une langue; or voilà ce qui distingue surtout l'ouvrage de M. Ayer. L'auteur a dû puiser a peu de sources, parce qu'il en existe fort peu en français, mais son travail a dû être long et offre un ensemble assez complet. On ne se figure pas l'importance et l'utilité de cette étude; il faut en avoir fait l'expérience pour y croire.

Le système grammatical en lui-même est à peu près le système de Becker appliqué soigneusement et consciencieusement au français. L'étude de la pensée servant de base à l'étude de la parole, le raisonnement substitué à la routine, l'analyse logique poursuivie dans ses plus minutieux détails parallèlement à l'analyse grammaticale, les différentes propositions et leur enchaînement présentés avec une régularité qui permet tout genre d'application: voilà ce qu'il offre de plus saillant. La différence fondamentale entre ce nouveau système et l'ancien, c'est qu'il est basé sur la pensée à laquelle il revient toujours, tandis que l'ancien système s'occupe uniquement de la classification artificielle des formes de la langue et ne revient que par force à la pensée.

Nous regrettons que M. Ayer n'ait pas encore fait paraître la syntaxe de sa grammaire; eût été la pièce justificative de son système. Il est vrai qu'on peut y suppléer jusqu'à un certain point, car la syntaxe n'est guère qu'une déduction simple et naturelle des principes posés dans la première partie.

Le dirons-nous cependant: l'ouvrage de M. Ayer rencontrera de violents adversaires, car ce n'est pas un ouvrage de transition, c'est un ouvrage de science, malgré son apparence modeste. La paresse d'une part, l'orgueil de la pédanterie de l'autre, feront naître des objections de tout genre. Les instituteurs habitués à l'ancien système éprouveront une grande difficulté à désapprendre ce système, si défectueux qu'il soit, pour se familiariser avec le nouveau, et à cause de cette difficulté les élèves seront censés ne pas pouvoir le comprendre non plus. Il est peut-être imprudent de signaler les obstacles avec tant de verve; mais l'ouvrage de M. Ayer peut soutenir la lutte. Néanmoins, pour faciliter cette nouvelle étude aux maîtres, nous aurions désiré que l'auteur fût moins rigoureusement exact dans certains détails relatifs aux propositions et à leurs parties intégrantes; nous aurions désiré en outre qu'il s'attachât davantage à la forme artificielle dans la conjugaison des verbes plutôt qu'à la forme étymologique. Il est vrai que sa grammaire est destinée à des élèves déjà formés.

Somme toute, ces inconvénients n'ôtent rien à la valeur de l'ouvrage. Les élèves comprendront ce système au moins aussi aisément que l'ancien. Quant aux maîtres, l'important est qu'ils l'étudient; lorsqu'ils l'auront bien étudié, ils seront convaincus et les résultats qu'ils obtiendront d'ailleurs les dédommageront amplement de leurs peines.

F. F.

LITTÉRATURE POPULAIRE.

SCÈNES DE LA VIE VILLAGEOISE EN SUISSE,

PAR JÉRÉMIAS GOTTHELF.

I. INTRODUCTION.

La Suisse est une terre classique de la littérature populaire et *paysanne*, si j'ose m'exprimer ainsi. Le ROMAN VILLAGEOIS y fut créé, à la fin du dernier siècle, par Henri Pestalozzi. Sa touchante composition de *Lienhard et Gertrude* ouvrit la série des publications destinées à éclairer et à ennoblir le peuple des campagnes, alors encore malheureux et foulé dans plusieurs cantons. Mais pour relever le peuple, le noble éducateur ne crut pas devoir flatter ses mauvais instincts, idéaliser ses vices, ni faire de la multitude une idole, comme tant de romanciers et de publicistes peu scrupuleux le font de nos jours, par sordide amour du gain ou pressant besoin de renommée. Un sentiment plus vrai de la situation, et aussi plus moral, plus chrétien, inspirait le philanthrope zuricois. Tout en détestant les oppresseurs, et en appelant de ses vœux un changement politique qui amenât l'émancipation des classes déshéritées, et la reconnaissance de leurs *droits*, il voulut montrer au peuple que la véritable dignité dépendait de sa confiance en Dieu, de son amour du travail et de l'accomplissement de tous ses *devoirs* comme membre de la famille, de la patrie et de la société humaine.

Le livre de Pestalozzi eut un immense retentissement et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. « L'homme » est tout ce qu'il est par le cœur, » a dit un autre moraliste, celui qu'on peut appeler le Pestalozzi de la Suisse catholique. C'est le grand *cœur* de l'écrivain zuricois, son sublime amour du peuple qui, éclatant à toutes les pages de son admirable *Folksbuch* en fait le principal mérite et lui assigne un rang élevé parmi les meilleures productions du dernier siècle. Car l'art proprement dit

l'art fait souvent défaut dans le roman villageois de *Lienhard et Gertrude* (1780). Il manque même totalement dans celui d'*Else et Christophe*, dont la publication suivit d'une année celle de son premier ouvrage, mais fut bien loin d'avoir le même succès.

De son vivant déjà, la succession de Pestalozzi fut recueillie par un écrivain plus habile et plus célèbre comme tel, Henri Zschokke. Magdebourgeois de naissance, mais suisse par le cœur et par toute sa vie, Zschokke donna un rival à *Lienhard et à Gertrude* dans son *Village des Faiseurs d'or (Goldmacher-Dorf)*. Ce livre, ingénieusement écrit, mais qui n'est peut-être au fond que la mise en scène avec la couleur locale convenable d'un trait peu connu de l'histoire romaine (1), devint très populaire dans la Suisse allemande et presque autant dans la Suisse française, grâce aux diverses traductions et imitations qui en ont été faites, et parmi lesquelles, en notre double qualité de fribourgeois et de disciple enthousiaste, nous n'avons garde d'oublier celle que publia, sans nom d'auteur, à Fribourg, le Père Girard, sous ce titre abrégé : *Le Village de Val-d'Or* (2).

On pourrait même, à certains égards, comme celui de la composition par exemple, rattacher au genre du roman populaire cultivé par Zschokke, son volume sur l'*Histoire suisse*, publié pour la première fois dans le *Schweizerbote* (1820). Cet ouvrage n'était point destiné le moins du monde, dans la pensée de l'auteur, à servir de guide et de manuel dans l'enseignement de l'histoire nationale. Livre essentiellement écrit pour le peuple, il devait présenter, dans une suite de cadres attachants et spirituels et sous une forme à la fois naïve et dramatique, les faits guerriers et politiques jugés les plus saillants et les plus propres à mettre en relief les vues démocratiques et humanitaires de l'École radicale allemande, énoncées déjà par le célèbre écrivain dans plusieurs de ses ouvrages et no-

(1) *Pline* raconte qu'un certain *Furius Cresinus*, dont le petit champ était prospère et toujours plus beau que ceux de ses voisins, fut accusé par eux de sorcellerie devant le peuple romain et que, pour montrer de quelle nature était sa sorcellerie, il produisit tous ses instruments de labour, ses bœufs puissants et la fille qui lui aidait à cultiver son champ, grosse paysanne bien nourrie. Sur quoi, il fut acquitté d'une voix unanime (livre 18, chap. 6).

(2) On le trouve chez l'éditeur de ce journal, au prix de 60 centimes.

(Note de l'Éditeur.)

tamment dans celui qui a paru sous le titre un peu bizarre pour le lecteur français de « Prométhée pour la lumière et la foi. »

Ecrivain pour le peuple, et surtout pour le peuple des campagnes, Zschokke, dans les écrits dont nous venons de parler et dans d'autres encore, comme *Maître Jordan*, la *Peste de l'Eau-de-vie*, s'était fait naïf et populaire le plus possible. Mais il n'avait pas cessé d'employer la langue classique, le *haut allemand*, parlé par les Saxons et rendu dominant par Luther.

Pestalozzi aussi (comme les autres romanciers populaires de l'Allemagne à cette époque) se sert de l'idiôme classique, qu'il manie tant bien que mal, il est vrai, et non sans y mêler force provincialismes. Mais, par ses peintures si simples et empruntées à la vie réelle et journalière des gens de la campagne, par ses dialogues racontés d'après nature, Pestalozzi nous paraît plus près des mœurs des paysans et des réalités de la vie champêtre que l'auteur d'*Abellino* et des *Contes suisses*. Il y a toujours quelque chose de trop idéal, de trop attique, de trop citadin dans la manière de Zschokke, pourtant si familière, si simple et d'une limpidité de style si admirable. Son tour d'esprit, resté parfaitement classique et académique, en dépit de toutes les familiarités domestiques et villageoises de son récit, lui interdisait de profiter davantage des essais récents qui venaient d'être faits à Bâle d'abord, puis à Zurich et à Berne, pour créer une poésie, véritablement populaire par le langage, en même temps que par le sujet.

La première tentative en ce genre avait cependant eu pour résultat un chef-d'œuvre. Les *petits poèmes allemanniques* du vicaire bâlois HÉBEL sont ravissants de fraîcheur, de naïveté et de grâce spirituelles ; mais ils sont aussi d'une originalité puissante et étrange qui, au premier abord, déconcerte le lecteur accoutumé à la fadeur élégante et monotone des idylles de Gessner et de Florian. Malgré cela, et bien que composés dans le dialecte du Haut-Rhin et de la Forêt-Noire, les délicieux croquis du *Fils du Tisserand de Hausen* attirèrent sur leur candide et humoristique auteur les regards sympathiques de tout le public lettré d'Allemagne. Goëthe, ce Titan de la littérature classique et officielle d'Outre-Rhin, eût même bien désiré que Hébel consentit à traduire en dialecte allemannique les principaux ouvrages de cette littérature.

En attendant, ses poèmes à lui, d'une certaine difficulté pour les allemands eux-mêmes qui ne parlent pas le dialecte de Bâle et du Brisgau, recevaient les honneurs de la traduction dans la langue littéraire officielle. On a même tenté de faire connaître ce génie étrange et charmant à la France. Un de nos amis et collaborateurs, M. Buchon, a osé traduire en vers, ou *trahir*, comme on voudra, les poèmes de Hebel. Je puis dire *trahir*, malgré la fidélité et le talent remarquable de la traduction, car un poète comme Hébel ne peut être lu et goûté dans toute sa suavité qu'en allemand et dans le dialecte même qui a donné naissance à ses inimitables créations. Hébel cependant eut des disciples originaux, sinon des imitateurs, dans le négociant Martin Ustéri, l'auteur du *Herr Vicari* et de *Herr Heiri*, tableaux comiques et touchants de la bourgeoisie zuricoise; et dans ce bon pasteur Kuhn, dont les mélancoliques romances oberlandaises sont chantées aujourd'hui dans tout le canton de Berne. On peut rattacher encore à la tentative de Hébel les gracieux chants du poète et littérateur bernois Wyss, dont un livre cher à la jeunesse de tous les pays, le *Robinson suisse*, a pris place dans toutes les bibliothèques sagement éducatives et populaires.

Mais à cet horizon si froid et si peu réjouissant d'ordinaire de l'esprit bernois, un autre talent allait se lever, talent de moraliste et de romancier, dont les œuvres devaient être bien autrement populaires que le *Robinson* de Wyss et bien plus librement rustiques que les fortes et cordiales peintures de Pestalozzi; un écrivain qui oserait parler la langue du peuple de l'Oberland et de l'Emmenthal. Nous voulons dire le romancier et moraliste bernois *Jérémiás Gotthelf*.

Gotthelf est un pseudonyme. Comme Walter-Scott avait pris le nom de *Jédédiah Cleisbothan*, le marguillier de son invention, dans ses premiers ouvrages (*les Contes de mon hôte*), notre Walter-Scott *campagnard* a pris le nom du héros de son premier livre, le *Miroir des paysans*, publié en 1856, et l'a gardé depuis lors en tête de tous ceux qui ont suivi.

M. Jérémiás Gotthelf n'est autre, comme on sait, que M. Bitzium, pasteur à Lützellflüe, dans l'Emmenthal. Ce nom, passablement mêlé à la lutte actuelle du canton de Berne, dans le sens conser-

vateur, suffit sans doute aux yeux de bien des gens pour diminuer ou faire disparaître totalement le mérite littéraire de Jérémias Gotthelf, comme elle l'exhausse et le grandit outre mesure aux yeux de personnes du parti opposé! Quand donc arriverons-nous en Suisse à rendre justice au talent et aux qualités d'un homme de lettres, abstraction faite de son point de vue religieux et politique? Parce que M. Troxler appartient à l'ancienne école radicale, en est-il moins l'écrivain philosophique le plus distingué qu'ait produit depuis un demi-siècle la Suisse allemande? Parce que M. Bitzius et M. Frölich, de Brugg, appartiennent au parti conservateur, en sont-ils moins en ce moment l'un notre meilleur poète, l'autre le plus célèbre écrivain populaire de la Suisse orientale? Ou bien, comme le voulait certain journal, il y a quelques années, y aurait-il une littérature radicale, une science radicale et une littérature et une science conservatrices? Cette manière de voir, si saugrenue qu'elle soit au jugement de tout homme de sens, paraît être un peu celle d'un collaborateur très spirituel et très instruit de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Saint-René Taillandier, qui occupe, dit-on, la chaire de littérature étrangère à la faculté des lettres de l'académie de Toulouse. Ce que l'ingénieur et savant critique trouve le plus à louer dans les rudes et charmantes peintures de *Jérémias Gotthelf*, c'est sa vaillante gaieté de pourfendeur de la *Philosophie hégélienne*, de *l'athéisme prussien*, de la *démagogie bernoise*. A en croire M. Saint-René Taillandier, parfaitement d'accord sur ce sujet avec une partie de la presse parisienne, la Suisse actuelle serait, écoutez bien, un des *foyers les plus actifs de perversité et de corruption sociale*, *l'asyle des enfants perdus de l'athéisme germanique*, et que sais-je encore de plus affreux et de plus dégoûtant!

Laissons là ces accusations mensongères et intéressées peut-être, où se complaisent aujourd'hui des écrivains de talent et dignes d'une meilleure cause. Nous aimons mieux emprunter à M. Saint-René Taillandier le brillant tableau que sa plume éloquente et ingénieuse trace du talent extraordinaire de notre célèbre compatriote dans l'article de trente pages qu'il lui consacre dans le numéro de la première quinzaine d'Août de la *Revue des Deux-Mondes*.

« M. Gotthelf, dit-il (p. 488), est un artiste du premier ordre, »
» un artiste qui ne paraît relever que de lui-même. Il a créé un »
» genre ou du moins une forme qui lui est propre. Il sait, il voit, »
» il sent les choses de la campagne avec une franchise énergique, »
» avec une sympathie pénétrante, et il a pour les reproduire des »
» procédés et des couleurs d'une singulière originalité. // Le plus »
» souvent, les autres romanciers rustiques ont recours à une sim- »
» plicité affectée ou à une poésie d'emprunt dans les peintures »
» les plus ingénieuses et les plus belles. Il y a presque toujours »
» un endroit où l'artifice de la composition se substitue mani- »
» festement à la réalité, où le faux éclate et se trahit. Rien de »
» pareil dans les récits de M. Gotthelf; c'est bien le tableau de la »
» vie qui se meut sous nos regards. Les longueurs même du récit »
» (l'auteur ne s'en fait pas faute) ne sont jamais complètement »
» sans excuse. O l'heureuse habileté dans ce qui semble parfois »
» une négligence ! Quel charmant va-et-vient ! Que ce babil de la »
» ferme est reproduit avec gaieté ! Comme tout cela chante et »
» bavarde au milieu des gloussements des poules et des beugle- »
» ments des vaches ! L'idiome de l'auteur, tout imprégné d'odeurs »
» agrestes, a vraiment une saveur étrange. Je ne sais comment »
» un traducteur s'y prendrait pour faire passer dans notre langue »
» tant de métaphores hardies, tant d'images et de comparaisons »
» nées du sol même ou directement prises au langage du paysan. »
» Moins copieux est le beurre de la ferme, moins vivaces et moins »
» parfumés sont les pâturages de l'Oberland. »

Citons encore ce passage où le judicieux et spirituel critique cherche à caractériser la nature du talent du ROMANCIER POPULAIRE DE LA SUISSE ALLEMANDE et fait un parallèle intéressant de sa manière d'écrire avec celle de quelques écrivains populaires contemporains de France et d'Allemagne.

« Le tendre et puissant écrivain qui se cache sous le nom de »
» Jérémie Gotthelf appartient à l'école de Hébel par la sincérité, »
» par la candeur de son dévouement aux classes populaires ; comme »
» romancier, il n'a pas de modèle et ne relève d'aucune école : on »
» ne saurait même comparer ses peintures à celles de M. Auerbach ; »
» il n'a pas besoin d'efforts, comme M^{me} Sand, pour parler un »
» langage d'emprunt, et, quoiqu'il poursuive un but, il n'a jamais

» dans ses tableaux agrestes la moindre préoccupation de système.
» Il est encore plus loin (la remarque est peut-être superflue), des
» langoureuses pastorales de M. de Lamartine ; peintre admirable
» de la nature, il n'éprouve pas pour les détails infinis de la création
» ces *tendresses bêtes* dont s'accuse si justement, hélas ! le tailleur
» de pierre de Saint-Point. Il est vrai, il est franc, et quand il pêche,
» ce qui lui arrive assurément plus d'une fois, il pêche toujours par
» l'entraînement même de sa franchise Il semble par
» moment que la réalité l'enivre, qu'il ne se possède plus, et qu'au
» lieu de dominer son sujet, il se laisse entraîner à l'aventure par
» les mille détails qui sollicitent son pinceau. Regardez-y mieux
» pourtant : sous ces peintures les plus audacieusement vraies, dans
» ces scènes agrestes où rien n'est oublié, dans ces tableaux que
» remplissent mille bruits confus, depuis l'interminable babil de la
» fermière jusqu'au grognement des animaux immondes, il y a tou-
» jours une pensée morale, toujours une ardente conviction chré-
» tienne qui anime et transfigure l'ouvrage tout entier. D'un côté,
» la réalité la plus franche ; de l'autre, le plus pur et le plus sublime
» idéal, voilà les compositions de M. Jérémie Gotthelf. Pourquoi
» s'abandonne-t-il ainsi à une sorte de fougue joyeuse dans sa com-
» plète reproduction de la nature ! Parce qu'il sait de quelle lumière
» sereine son religieux enthousiasme va inonder sa toile. Assuré de
» l'idéal, il sent redoubler sa verve : de là ces mélanges inouis et
» ces étonnants contrastes (p. 495-6). »

Le brillant auteur de ce magnifique portrait ne se borne pas aux assertions gratuites. A l'appui de ses appréciations et comme pour servir de pièces justificatives, le professeur toulousain se livre à l'analyse des œuvres du pasteur de Lützelflue, œuvres déjà très considérables, et dont la fécondité de l'écrivain bernois promet de composer un bagage littéraire, aussi important par la masse que par la valeur intrinsèque. Outre le *Miroir des paysans*, première création du *poète* (le critique français se sert fréquemment de cette expression pour marquer le talent d'invention du romancier bernois), M. Saint-René passe successivement en revue l'histoire d'*Uli le valet de ferme* et celle d'*Uli le fermier*, ingénieuse contrepartie de la première ; les *Scènes et traditions de la Suisse* ; les *Récits et Tableaux de la vie populaire en Suisse* ; la *Fromagerie de*

Vehfreude, espèce de parodie du communisme, et les *Aventures du docteur Dorbach*, dans lequel M. Saint-René Taillandier veut absolument trouver quelque démagogue émérite et bien connu des gens de l'Emmenthal et dans les cabarets voisins de Langnau, Granges, Bienne et Soleure, où cependant (le critique veut bien nous faire cette concession) il est loin d'être toujours bien reçu avec ses négations hégéliennes et ses blasphèmes d'initié de la jeune Allemagne. Comme le philanthropique auteur de la *Peste de l'eau-de-vie*, le moraliste bernois a voulu rompre aussi une lance contre ce terrible vice des classes laborieuses; il a composé son *Durstli Brantweinsäufer* ou le *Buveur d'eau-de-vie*, grossier type du *Soifeur*, dont l'étrange conversion amenée par la scène fantastique des *sept Chasseurs sauvages* dans la forêt de Bürglen, peut bien fournir à l'auteur les plus dramatiques beautés, mais ne me paraît pas soutenir la comparaison au point de vue de la morale et de la réalité pratique avec la fin émouvante du simple conte de Zschokke.

Le vif intérêt que présente sous la plume animée et pittoresque de M. Saint-René Taillandier l'analyse des œuvres de Gotthelf nous fait regretter qu'il n'ait cité qu'en passant son livre des *Joies et des peines du Maître d'école*. Malgré certaines longueurs et une manière sentencieuse qui n'est pas celle de l'auteur, dans ses meilleurs ouvrages, ce tableau de la destinée d'un pauvre instituteur de campagne, à l'époque qui a précédé 1850, n'est pas moins une conception puissante, riche en fantaisies originales et en leçons instructives. Les incidents, tour à tour comiques et attendrissants de la vie de famille, s'y mêlent avec bonheur et forment un contraste piquant avec les misères de la carrière pédagogique, semée déjà alors de plus d'épines que de roses.

Connu en France depuis moins d'une année seulement par le beau travail dont nous venons de parler, Jérémias Gotthelf n'y deviendra cependant jamais populaire, comme il l'est depuis nombre d'années déjà en Allemagne, où ses écrits ont eu les honneurs de la reproduction et d'une seconde édition presque complète à Berlin, cette métropole de la science germanique, de 1848 à 1850. Un jeune écrivain vaudois, M. Aimé Steinlen, connu déjà par des esquisses très spirituelles sur *les poètes populaires de la Suisse allemande*, parues dans la *Revue Suisse*, a essayé de tra-

duire quelques-unes des nouvelles les plus intéressantes du romancier et moraliste bernois. Mais, ou nous nous trompons fort, ou ces énergiques et vivantes peintures de la vie rustique ne trouveront pas grand accueil au sein d'un public dont le roman-feuilleton a émoussé le goût en même temps que le sens moral. Le traducteur vaudois aura, il est vrai, contribué pour sa part à ce résultat, en s'avisant de rendre, par des provincialismes vaudois, les images familières et les locutions proverbiales dont abondent les écrits de Gotthelf, au lieu de puiser dans le riche vocabulaire que lui offrait la langue de Montaigne, de Molière, de La Fontaine et de Paul-Louis Courier.

Notre ami et collaborateur, M. Buchon, le traducteur en vers d'Hébel et de Henri Heine, a tenté, à son tour, en l'honneur de notre Revue, la traduction d'une nouvelle de Gotthelf. *Joggeli à la recherche d'une femme*, ou, pour nous rapprocher davantage du naïf langage de l'auteur, *Comment Joggeli va chercher femme* (*Wie Joggeli eine Frau sucht*), tel est le titre de cette nouvelle dont le genre bien décidément *paysannesque* et tout imprégné des saines et fortifiantes odeurs de l'étable ne laissera pas que de paraître un peu vulgaire à maints de nos lecteurs et surtout à nos lectrices, si nous avons le bonheur d'en posséder. Des mâles peintures villageoises de Gotthelf aux récits parfumés de la vie de salon des romanciers du monde élégant, il y a loin, certes. Mais quand même l'on consentirait à quitter un instant les régions enchantées, mais pas toujours bien reposantes, ni très morales des *Monte-Christo* et des *Mémoires du Diable*, pour venir s'asseoir sur le banc de la ferme où Hanz-Joggeli devise de choses et d'autres avec la belle fermière Bæbeli, il n'y aurait pas là un très grand mal. On ferait en même temps qu'une lecture utile et sans danger d'émotions violentes, connaissance avec un écrivain populaire très distingué de notre patrie, et j'allais presque dire de notre canton. Car, si Jérémias Gotthelf est bernois par l'origine comme par son éducation et ses écrits, il est fribourgeois par la naissance. Les gracieux bords du lac de Morat ont vu naître à peu d'années d'intervalle deux des hommes d'études les plus éminents de la Suisse contemporaine. M. Agassiz, le célèbre naturaliste, est né à Motiers

en Vully, en 1806 ; le Walter-Scott des paysans suisses, M. Albert Bitzius, a vu le jour à Morat même, le 4 Octobre 1797.

ALEXANDRE DAGUET.

II. COMMENT JOGGELI VA CHERCHER FEMME.

Dans le canton de Berne, mais je ne dis pas où, se trouve une ferme sur un coteau bien exposé au soleil. Des poiriers et des pommiers, grands comme des chênes, l'entourent en couronne, des allées de cerisiers rayonnent de là dans toutes les directions, et presque aussi loin que l'œil peut apercevoir de la colline, s'étend aux environs un tapis vert d'une merveilleuse beauté, et plus précieux que celui d'un roi, car il y a là pour cent mille francs de prairies.

Sous le large toit coule une superbe fontaine, devant la fenêtre blanche s'alignent quelques tiges de fleurs, et tout autour de la maison, c'est un vrai dimanche, c'est-à-dire que tout est en ordre et propre ; on n'y voit pas un brin de paille, il n'y traîne pas un copeau. Sur un beau banc vert est assis un beau jeune homme brun ; il regarde d'un air pensif en haut dans les sombres forêts qui se trouvent sur la colline opposée, et par moment, il se dégage avec lenteur et mélancolie un petit nuage de tabac de sa pipe presque éteinte.

C'est Joggeli, le riche célibataire, le possesseur de la belle ferme. Dernièrement est morte sa mère qui conduisait si bien le ménage et qui lui était si chère, qu'il ne voulait pas du tout se marier, quoique tous les jours sa mère le sollicitât de prendre femme. Les bonnes mères n'aiment pas que leurs fils restent garçons, elles n'aiment pas à penser qu'ils restent là seuls comme de vieux pécheurs. Maintenant, c'étaient des servantes qui menaient son ménage et assez mal. Depuis la mort de sa mère, ses poules ne pondaient plus, ou du moins bien peu d'œufs lui passaient sous le nez. Les vaches donnaient un lait beaucoup moindre, il avait toujours moins de beurre à vendre, et les cochons le regardaient de leur auge avec des yeux larmoyants, en se plaignant de leur

mauvaise nourriture, et cependant jamais il n'avait été obligé de garder pour eux tant de graine. Jamais on n'avait moins fait de besogne et moins filé; il avait toujours besoin de plus de journaliers, et cependant jamais ses servantes ne s'étaient plaintes de tant d'ouvrage et jamais elles n'avaient eu moins de temps pour faire celui qu'il commandait. Les exhortations de sa vieille mère lui revenaient de plus en plus à l'esprit, il pensait toujours plus sérieusement au mariage, et cependant plus il y pensait et plus cela lui faisait peur.

Joggeli n'était pas le moins du monde un bourru qui ne sort jamais du logis, qui ne parle jamais aux jeunes filles, qui ose à peine les regarder et ne les connaît que par ouï-dire. C'était un joyeux compère qui connaissait toutes les filles bien loin à la ronde, et sitôt qu'une *Jeunesse* belle et riche était signalée quelque part, il était presque toujours le premier sous sa fenêtre. Mais *fenêtrer* n'est pas *se marier*, et c'était cela qui lui donnait du souci, précisément, pensait-il, parce qu'il connaissait trop bien les jeunes filles.

Tout ce qui brille n'est pas d'or et les jeunes filles ne montrent aux garçons que le beau côté, avait-il soin de dire, et pour le côté qui ne brille pas, on en réserve ordinairement l'étrenne au mari. En preuve de cela, il savait trouver tant d'exemples qu'on finissait par s'en effrayer. Il saurait bien, disait-il, trouver une femme riche et belle, mais il la voulait aussi bonne, sage, laborieuse, car à quoi lui serviraient la beauté et l'argent, si elle était avec cela querelleuse, boudeuse, et enfin toute la kyrielle en *euse* que l'on voudra. Une jeune fille querelleuse devient une vieille sorcière, disait-il, une boudeuse fait tourner tout le lait à la cave, et il lui vient à la fin un visage près duquel un vieux museau de Juif serait un morceau superbe. D'une jeune fille avare, il ne voulait non plus entendre parler, car cela devenait à la fin un être près duquel le vieux dragon de Gysnauflih semblerait vraiment un ange. Mais maintenant le plus enrageant, c'est que l'on ne peut jamais bien savoir si c'est une sorcière, un vieux museau de Juif, ou le vieux dragon en personne qu'on introduit dans sa maison, car toutes ces horreurs se cachent, emmaillottées sous la peau fine d'une jeune fille, et telle fille fait devant et derrière la maison, ainsi qu'à

l'auberge le plus gracieux visage, qui, dans l'intérieur de la maison, montre le diable par les yeux, et qui a déjà la griffe dans le pot au beurre et dans le tiroir de la table.

Aussitôt qu'elle aperçoit un visage d'homme sur la porte de cuisine, le diable rentre dans sa caverne, et pendant que la jeune fille sourit d'un air angélique, le diable aiguise ses griffes et pense : — Attends un peu que je te tienne ; car il faudra bien que cela arrive. Impossible de s'en tenir à l'opinion des autres gens, quand on veut se marier. De tous côtés on vous floue, on paie des gens qui vous portent la jeune fille jusqu'au ciel, puis on en paie d'autres pour dire qu'elle n'est bonne à aucune sauce et propre tout au plus à empoisonner le trou au purin.

Heureux alors celui qui a le nez assez fin pour toujours bien distinguer si les gens sont payés pour décrier, ou payés pour vanter, ou s'ils ne sont pas payés du tout. Il voulait bien une femme, mais ainsi patauger dans la boue et en ramener son soulier plein, cela il ne le voulait pas. Or, comment trouver le moyen de l'éviter cette chance ; cette idée lui avait déjà presque donné le vertige.

Si Joggeli, qui cependant pouvait aller au *Kilt* ⁽¹⁾ et apprécier l'activité d'une jeune fille, en la voyant travailler aux champs, était dans un tel embarras, qu'en doit-il être d'un monsieur de la ville, qui n'y voit les jeunes filles que dans les bals, les soirées, au spectacle ou dans un concert ; qui, de quelque manière qu'il s'y prenne, ne voit que leur figure des dimanches, n'aperçoit jamais brin de leur ouvrage, et ne parvient que très rarement à voir leurs mains dégantées. Un bon conseil coûte d'ordinaire très cher, cependant la nuit nous en donne aussi gratis. Un matin, entre foin et moisson, époque où les jeunes filles de village sont d'ordinaire à la maison, les unes à se tricoter des bas, les autres à dévider pour le tisserand, ou à piocher dans le jardin, ou bien à baguenauder autour de la maison, il dit à ses gens : — Je veux aller dans le canton de Lucerne pour y chercher un cheval ; là-bas, il y a moins de jours dans l'année qu'ici ; chaque jour y est au moins de deux heures plus

(1) On appelle de ce nom dans le canton de Berne, l'ancien usage en vertu duquel un galant peut entrer la nuit par la fenêtre dans la chambre de sa belle, et y attendre le jour, pourvu qu'il s'y comporte en tout bien et tout honneur.

(Note du traducteur.)

court : ce qui fait qu'on y gagne moins d'argent et que toute chose y est bien moins chère que chez nous, et lors même que je ne reviendrais pas dans la huitaine, il ne faudra pas être en souci de moi.

Joggeli partit ; cependant, à la même époque, on ne vit pas le moindre Joggeli dans le canton de Lucerne, demander après un cheval. Mais on vit bien, justement alors dans le canton de Berne passer un chaudronnier, qu'on n'avait encore jamais vu jusque-là, qu'on ne revit jamais depuis, et dont on n'entend plus parler ; quoique dès lors il se soit au moins passé cinquante ans. C'était un grand gaillard, au visage machuré, qui n'était pas encore bien fait au métier, car il était lent et maladroit, et sitôt qu'il se présentait un cas tant soit peu difficile, il ne pouvait plus s'en tirer.

Souvent il lui arrivait de ne pas mettre beaucoup d'ordre dans ses recherches de travail. Il sautait des lignes entières de maisons, ne demandait chez personne après les chaudrons percés, ou après les plats cassés. Il franchissait, sans s'arrêter, des villages tout entiers. Puis, d'autres fois, il musait toute une journée devant une maison ou une ferme, sans qu'on sût positivement ce qu'il faisait. Il tournaillait dans la cuisine, mettait son nez partout, se trouvait sous les pieds de tout le monde, et, au lieu de s'en aller le soir, il demandait encore qu'on le couchât. A chaque instant, il avait besoin de quelque chose, harcelait, pour l'obtenir, la fille de la maison ou les servantes, cherchait à lier conversation avec elles, à les déranger de leur besogne, et là où il passait la nuit, il se permettait des façons telles, que l'on devait presque croire qu'il cherchait à savoir jusqu'où on pouvait porter l'insolence sans recevoir des coups. Il laissait aussi tomber de ses mains les plats qu'il venait de renfiler et qui volaient en mille morceaux, exigeait des prix effrontés, se querellait sur le grand nombre des ouvrages qu'il avait faits ; bref, il était le plus insupportable lourdaud qui jamais eût couru le pays. Pour cela aussi le chassait-on de bien des maisons avec des jurons et des insultes. Les paysans, furieux, lâchaient leurs chiens à ses trousses et le menaçaient avec des pierres et des bâtons, les jeunes filles lui jetaient après les talons les morceaux de plats cassés, lui donnaient des épithètes qui eussent rendu un chien galeux et lui faisaient des figures près

desquelles la tête écorchée d'un crapaud eût été une charmante image. De tout cela le drôle ne faisait que rire ; il répondait par des moqueries, appelant les paysans des gratteurs de terre et les filles des pimbèches, et quand on ne voulait pas lui payer le prix qu'il demandait, il disait d'ordinaire : qu'il ne demandait rien à un pareil crasseux, qui n'avait pas même de quoi acheter à ses filles des jarretières d'étouppes et des cordons de cheveux idem et qu'il était encore bien en état de leur faire l'aumône de quelques kreuzer.

On peut s'imaginer tout ce que lui attiraient alors de pareils propos ; mais comme s'il n'eût précisément recherché que cela, il partait là-dessus en riant aux éclats.

Si le chaudronnier eût vécu de notre temps et qu'il eût su écrire, il n'eût sans doute pas manqué de gratifier le public de *Reisebildern* ou de ses *impressions de voyages*.

Ainsi avait-il atteint, tout d'un trait, le troisième jour de sa campagne, une grande maison située au bout d'un village. Un nuage noir planait à l'horizon, d'où tomba bientôt une pluie abondante. A peine se fut-il abrité sous le large toit, et eut-il déposé sa légère boutique, que d'autres personnes vinrent en courant, à travers l'herbe, sous les arbres avec des pioches sur l'épaule, les filles avec leurs tabliers sur la tête, les garçons leurs souliers à la main ; c'étaient les domestiques de la maison qui venaient de bêcher des pommes de terre. Derrière eux courait, un peu embarrassée, une créature mieux attifée que les autres, mais peu faite pour une pareille course. Quand elle arriva, les domestiques et les servantes folâtraient ensemble et une grosse réjouie se mettait à frapper avec son tablier mouillé sur la tête de Sami le vacher. C'est alors que s'avança Rösi, la dernière arrivée, la fille de la maison, une figure de travers, qui jeta à Stüdi, la grosse réjouie, sa pioche et son tablier, en lui disant de les mettre tous deux de côté ; sur quoi, elle se mêla elle-même au groupe, en minaudant et en piétinant avec toutes sortes de gestes autour des valets, et en y joignant ces regards et ces clignements du coin de l'œil, qui sont aussi bien connus à la ville qu'à la campagne.

Enfin la mère arriva sur la porte. C'était une grande femme maigre, au nez pointu, qui dit à sa fille, qu'au lieu de folâtrer

ainsi dehors, elle ferait bien mieux de venir changer d'habits, qu'elle devait bien savoir combien elle était peu robuste, qu'un rien la rendait malade et la mettait sur le grabat.

Le jeune homme s'avança vers cette femme pour lui demander de l'ouvrage. On lui répondit qu'il fallait attendre jusqu'après le repas, qu'on n'avait pas le temps de s'occuper de cela maintenant. Il demanda modestement s'il n'y avait pas moyen de manger avec les gens de la maison, que cela servirait de paiement à son ouvrage. On lui répondit qu'on lui donnerait à manger quelque chose à la porte. Il s'établit alors devant la porte de la cuisine, mais il se passa bien du temps avant que le repas fût prêt et bien plus encore avant qu'il en eût sa part. Tantôt il manquait une écuelle et tantôt la cuillère à dresser la soupe; tantôt la femme criait: — Stüdi, sais-tu où est le torchon; ou bien: Rösi, où as-tu donc mis la chicorée? Et quand enfin ils furent tous à table, tantôt l'un accourait à la cuisine et tantôt l'autre à la cave; car, tantôt c'était le lait qui manquait sur la table, tantôt c'était le pain. Enfin on lui apporta aussi dehors quelque chose qui devait être de la soupe, mais qui ressemblait à de l'eau sâle sur laquelle on viendrait de secouer un sac à farine, puis des légumes gris-cendrés, qui jadis avaient été des schnetz, nageant dans une sauce bleue et avec cela un petit morceau de pain qui semblait avoir été coupé à un vieux chapeau de laine depuis longtemps oublié dans une farinière. Il contempla bien cette nourriture, mais il n'y toucha pas. Il vit aussi comme Rösi, dès qu'elle fut seule dans la cuisine avec sa mère, fricotait pour son compte, et comme bientôt elle eut fait une omelette, comme elle alla ensuite dans l'arrière petite chambre, comme elle resta un moment à la cave et comme elle en ressortit avec une odeur de vin un peu suspecte. Quand chacun fut retourné au champ de pommes de terre mouillées, même la mère (quant au père, un estimable trainard, il tapait de l'œil quelque part); le chaudronnier vit comme Rösi, probablement avec un petit reste d'omelette, allait au grenier à foin où le vacher préparait du fourrage pour les cheveaux. Quand sa promenade fut finie, Rösi vint s'asseoir auprès de lui sur le banc en tortillant un tricot avec des doigts sâles et l'accablant de questions, faisant la fille émancipée et écoutant, sans sourciller, tout ce qu'il plaisait

au chaudronnier de lui dire, de quelque nature que cela fût. Et cette Rōsi était la même jeune fille qui semblait si proprette et si pimpante sur les foires et aux revues, qui faisait tant la modeste, qui se conduisait si comme il faut, qui s'effarouchait devant un verre de vin, et qui semblait vouloir se dérober à tous les regards que les garçons jetaient sur elle.

Il fallait la contraindre pour la faire danser, la contraindre pour la faire manger, la contraindre pour la faire parler; mais on prétendait qu'elle était très laborieuse à la maison, qu'elle allait toujours au champ avec leurs gens et qu'elle était sans le moindre brin d'orgueil ni de vanité. Et cependant plus il regardait Rōsi et plus elle lui déplaisait, ainsi que tout son entourage. Non-seulement ses doigts étaient sâles, mais tout était sâle en elle. Autour de la maison tout était en désordre, ainsi que dans la cuisine. A tous les plats qu'on lui donnait à renfiler, il manquait des morceaux. Elle s'asseyait près de lui, en se laissant aller à toute la laideur de son naturel, parce qu'elle jugeait cet homme sans importance, et alors il n'était plus question de pudeur, elle avait l'âme déjà flétrie, se plaisait aux choses graveleuses et se montrait comme une créature vile qui ne travaillait pas volontiers et qui se croyait tout permis à la maison, pourvu qu'elle se tortillât convenablement à l'auberge et dans la rue. Elle se plaignait aigrement de l'ouvrage et de la fatigue que cela lui donnait, et des maux de tête et des crampes, et prétendait que rien ne lui plaisait comme un beau livre. Avec cela elle semblait encore méchante, tourmentait le chat, taquinait le chien et chassait les pigeons de dessous le toit. Dans cette créature cupide, nonchalante et fatigante, personne n'eut reconnu la belle, la paisible et honnête fille que l'on regardait avec tant de plaisir à la danse; vers laquelle on s'arrêtait silencieux, quand on la voyait faire ses emplettes auprès d'un marchand. Avenante, tant qu'ils étaient restés seuls, elle recommença le soir, sitôt que la maison se remplit de nouveau, à se disputer avec le chaudronnier, à lui adresser des propos dédaigneux et à rejeter toute sa besogne.

Alors le chaudronnier commença aussi son jeu; il se moqua de la fillette, lui parla du vacher, de l'omelette, de son beau tricot, où une maille était toujours sur l'aiguille et l'autre dessous,

tant qu'enfin le feu prit au toit. La jeune fille se mit à hurler en appelant père et mère. Le père jurait, la mère insultait, le chien aboyait, le chat miaulait, tout ce qui pouvait tapager tapageait, sur quoi le chaudronnier disparut, en riant tant qu'il pouvait.

Un autre soir, il déposa sa balle tout fatigué près d'une grande maison qui se trouvait dans la rue de traverse d'un village. Le toit de la maison était en mauvais état, mais le tas de fumier était gros, beaucoup de bois gisait autour, mais tout en désordre; une étable à cochons s'élevait près de l'autre, quelques tabliers et quelques chemises pendaient à la haie du jardin, noire et enfumée était la porte de la maison, et plein de trous, le sol en terre glaise battue de la remise.

Une voix furieuse retentissait dans la cuisine et jurait contre quelqu'un d'invisible, qui venait apparemment de casser quelque chose; puis arriva une robuste jeune fille avec un visage rouge et bouffi, une tête qu'on n'avait pas peignée depuis la dernière St.-Michel, avec une scille à porc au bout de chaque bras dont les veines s'enflaient comme des cordes d'un kreutzer, et des pieds qui avaient été lavés le samedi auparavant, mais qui, depuis, avaient nettoyé deux fois l'étable des cochons, et ils étaient si larges que ses souliers éculés eussent pu facilement servir de pelles à four. Cette jeune fille était tout en colère, elle tapait si fort sur le groin des cochons avec son balai usé, en nettoyant leur auge, qu'il en craquait; elle jurait avec eux de si belle manière, que pas un marchand de veaux n'eût pu mieux faire, et leur jetait leur manger dans leur auge avec tant de force, qu'il jaillissait au loin de tous côtés. Là-dessus, elle secoua un peu les mains dans le bassin de la fontaine et se mit à appeler son monde à souper; sur quoi l'on vit arriver toutes sortes de gens, dont une partie seulement lavèrent leurs mains, comme c'est la coutume dans toute bonne maison de ferme; mais, en les lavant, ils semblaient prendre cependant à tâche d'épargner ce qu'elles avaient rapporté des étables.

C'était un triste et étrange repas que celui auquel le chaudronnier allait prendre part, sous la condition qu'il recoudrait gratis tout ce qu'il y aurait à faire. Les plaisanteries grossières et les

obscénités se mirent aussitôt à circuler. On semblait par-là vouloir assaisonner la mauvaise nourriture.

Marie, la fille de la maison, y prenait cordialement part sans le moindre embarras. Ce qui ne l'empêchait pas de contredire à tout moment son père et sa mère, de rappeler au premier quel jour il était rentré la dernière fois gris à la maison, et de reprocher à la seconde que depuis trois semaines elle n'avait pas filé deux échevaux de fil. Puis elle se mettait à injurier les servantes ou à gronder ceux des valets qui faisaient en épluchant les raves des pelures trop épaisses. Il est vrai qu'elle avait aussi à supporter de dures réponses, surtout de la part des valets, qui lui disaient des choses que jamais une fille comme il faut ne doit se laisser dire par un valet; mais comme on sème on récolte.

Le lit du chaudronnier, on le lui assigna dans l'étable. Cette étable était aussi sale que les vaches qui la remplissaient, et comme l'emplacement de celles-ci était trop resserré, cela le mettait en danger continuel d'être arrosé par leurs produits les plus familiers. Dans la maison, l'on fit encore longtemps tapage; il lui sembla qu'il n'y avait pas plus d'ordre la nuit que le jour, et que chacun faisait ce qui lui plaisait. Mais il était trop fatigué pour épier plus longtemps. Le matin, on battit le rappel de bonne heure, personne ne put plus dormir. Avant les cinq heures, tout le monde rôdait déjà autour de la maison, mais sans y faire rien d'utile. Il fallait seulement être debout, pour faire dire que dans cette maison, avant cinq heures tout était déjà en danse, et que Marie était toujours la première et la dernière. Mais, à sept heures et demie, on n'avait pas encore apprêté le déjeuner, et cependant il ne consistait qu'en une soupe sans graisse, ni pain, ni chou, qui était si allongée, si dure, si sèche, qu'il fallait longtemps réfléchir pour savoir si ce qu'on avalait là-dedans était des manches de fouet ou de véritables troncs de choux; et là-dessus Marie faisait des yeux avec lesquels on aurait pu apprêter une poivrade.

Le chaudronnier en eut bien vite assez et des choux et de cette vilaine bête de fille. Aussi, quand elle vint lui apporter à renfiler une certaine terrine à laitage, lui dit-il que pour celle-là il ne fallait pas la faire recoudre, qu'elle infectait comme un tonneau de choucroute dans laquelle la choucroute serait restée trois ans et

que si elle ne tenait pas ses vases de lait plus propres, elle ne pourrait pas avoir longtemps du bon lait, ni faire bien du beurre frais. Mille tonnerres ! Il n'en fallut pas plus ; voilà aussitôt les morceaux de la terrine qui lui volent par la figure, et, quand elle n'en eut plus, elle arracha ses souliers à ses pieds, se mit à taper sur lui, comme les batteurs sur le blé dans la grange, et il déguerpit au galop, crainte d'être bâtonné, d'avoir à employer toute sa force pour se défendre, ou bien que la chose devint plus sérieuse.

Voilà un bon coin pour en ramener plein son soulier, pensa le gaillard en lui-même, quand il eut tourné le dos à cette maison. La première de ces deux filles, se disait-il, est réputée comme tout à fait modeste, de bonnes manières et à même de bien convenir à tout ménage ; celle-ci comme une bonne ouvrière, comme une adroite paysanne, telle qu'il n'y en avait point ni par monts, ni par vaux, c'est elle qui avait les plus beaux cochons, qui savait le mieux les vendre aux marchands, qui s'entendait à tout et qui ferait le bonheur de celui qui pourrait l'avoir pour femme.

Maintenant, il les avait vues les deux, et il frémissait à l'idée de les avoir l'une ou l'autre, n'eût-il été lui-même qu'un simple chaudronnier. Il est cependant heureux, pensait-il, qu'un chaudronnier puisse ainsi fureter partout, où, d'ordinaire, personne ne regarde, et que l'on ne prenne pas devant lui son beau visage des dimanches, quand quelqu'un entre à la maison, ainsi qu'on a trop soin de le faire quand on va en visite ou qu'on en reçoit.

Dans les foires et dans les revues, il y a bien des tromperies et des fourberies, non-seulement sur le marché des vaches, mais aussi dans les auberges et les salles de danse ; et telle s'y montre des mieux soignées qui, chez elle, se trouve être assez souvent la plus vilaine chipie que l'on puisse voir, et cela vient de ce qu'on ignore tout ce qui peut exister devant et derrière. Celui qui voyait Marie et Rōsi sur un marché pouvait les croire excellentes pour toute maison de paysan ; mais celui qui les voyait à la maison était obligé de convenir qu'elles cadraient dans une ferme comme des cheveux sur la soupe, comme des punaises dans un lit, comme du vinaigre dans une crème fouettée. — Oui, pensait-il en lui-même, ce qui est vrai est vrai, et avec les filles il n'en est pas, sauf respect, et sans comparaison comme avec les vaches. Ce qu'on achète sur

le marché vaut ordinairement la moitié moins une fois à la maison, avec cette différence que l'on peut se débarrasser de l'une, moyennant un dédommagement pour la dédite; tandis que de l'autre, il n'y a pas moyen de s'en défaire, ni avec de l'argent, ni avec des soupirs. Il était devenu tout triste et tout travail lui paraissait insupportable. Il s'arrêta dans une auberge où il se mit à tuer le temps, à faire le gueux, feignant de n'avoir pas d'argent et cherchant à vendre sa boutique de chaudronnier, mais il ne trouvait pas d'acheteur. La fille de l'aubergiste ne le captivait pas non plus; ses petites pantoufles lui déplaisaient, elle plantait trop avant son pouce dans les choux qu'elle lui servait. Elle lui faisait un visage trop maussade quand elle était obligée de se lever, et parfois elle s'en allait d'un pas aussi traînant et pénible par la chambre que si elle avait eu cinq cors à chaque pied.

Il alla se coucher de bonne heure, se leva du matin, à l'instant même où le soleil commençait à se montrer dans tout son éclat. Il se sentit de nouveau frais et dispos et se décida à aller plus loin avec sa boutique de chaudronnier que personne n'avait voulu lui acheter.

Il prit un sentier qui le conduisit vers une belle maison de ferme, autour de laquelle les petits oiseaux déjà réveillés voltigeaient tout joyeux. Des cerises, abattues par le froid, craquaient sous ses pieds. Des moineaux se querellaient dans de grandes rames de haricots; deux jeunes garçons fauchaient et des poules toutes familières picotaient les vers, derrière eux sur le pré fraîchement fauché. La maison était reluisante de propreté. Les fenêtres resplendissaient; au-devant de ces fenêtres se trouvait un agréable jardin dont les fleurs bien soignées exhalaient à profusion leurs suaves parfums. Une grande et svelte jeune fille, à chevelure bien peignée, et dont la chemise et les mains étaient de la plus irréprochable propreté, était sur le seuil de la porte, assise à couper du pain. Dans la cuisine pétillait une flamme toute joyeuse, non pas un de ces feux négligemment éparés au large du foyer, mais un petit feu bien en ordre et à sa place. Il demanda de l'ouvrage d'un ton rogue et grossier. Où il y a des femmes, il y a toujours à recoudre et à raccommoder, ajouta-t-il. La jeune fille lui répondit que s'il voulait attendre qu'elle eût fini, elle aurait effectivement assez d'ouvrage à

lui donner. Cela lui ferait bien perdre du temps, répliqua-t-il, si, à chaque cotillon, il fallait attendre si longtemps. — Vous n'êtes cependant pas raisonnable, reprit la jeune fille, d'être si pressé. Si vous ne voulez pas attendre, passez votre chemin. Si vous voulez patienter, vous déjeûnez avec nous, et pendant ce temps-là je vous préparerai de l'ouvrage. Le chaudronnier s'arrêta là bien volontiers; tout avait une certaine tournure qui lui rappelait son chez lui. Il cacha sa pipe dans quelque chose, mit sa balle de côté et s'assit à table avec les gens de la maison. Tout avait un bon air de propreté, chacun était poli et pria avec recueillement. En un mot, l'on reconnaissait partout dans cette maison que Dieu et le maître du logis étaient respectés de chacun. La soupe n'était pas trop épaisse, mais bonne, la bouillie ne sentait pas le brûlé; le lait était à peine écrémé. Le pain n'était pas sans seigle, mais il était savoureux et n'avait au moins pas cent ans.

Il n'y avait pas longtemps que le chaudronnier était à table, quand il laissa tout-à-coup tomber un gros morceau de pain dans un plat de lait. Le plat fit la culbute et tout le lait ruissela sur la table. Quelques mots durs se firent entendre, mais ils furent aussitôt réprimés. Une servante à la langue un peu vive l'appela le plus grossier malotru qu'elle ait jamais vu. Mais Anna-Mareili, la fille de la maison, ne fit pas la moindre mine, dit à cette servante de venir avec elle à la cave, et bientôt il se retrouva sur la table de l'autre lait et de l'autre pain. Au lieu de s'excuser, le chaudronnier se mit à plaisanter, en disant que dans les petits cantons on mangeait du pain plus blanc, et que les gens ne voudraient pour rien au monde y manger du pain pareil. Personne ne lui répondit.

Il alla s'établir, pour travailler, près de la porte de la cuisine, d'où il pouvait observer tout ce qui se passait à la cuisine, ainsi qu'au jardin. Il vit comment Anna-Mareili amena au soleil sa grand'mère (sa mère était morte), comment elle lui arrangea bien son coussin sur le banc, sans jamais s'impatienter des gronderies de la vieille femme, qui voulait tantôt ceci et tantôt cela, et toujours exigeait de la jeune fille des choses faites depuis longtemps, comme c'est l'habitude de toutes les grand'mères, qui se rappellent ce qu'elles ont fait autrefois et qu'elles ne peuvent plus faire aujourd'hui, en s'imaginant que personne n'y pense, et que cela resterait à faire,

si elles n'en avaient le souci. Il vit comme le père, voulant aller dehors, se mit à chercher ses bas qu'il ne pouvait trouver nulle part, et comme il disputa sa fille qui, selon lui, devait les avoir égarés; puis, comme celle-ci, sans trop le contredire, lui vint en aide dans ses recherches, et finit par trouver les bas dans la jaquette que mettait le père quand il voulait irriguer les prés par le mauvais temps. C'est lui qui les avait cachés là lui-même le dernier dimanche de danse, de peur que son fils ne les escamotât pour aller faire la belle jambe à la salle de danse. La jeune fille les remit à son père sans la moindre observation, l'accompagna amicalement à quelques pas, en lui recommandant bien de ne pas trop se presser et de se substantier convenablement, ajoutant qu'elle l'attendrait avec quelque chose de chaud jusqu'à ce qu'il fût de retour. Le chaudronnier entendit aussi comment elle fit bon accueil à de petits mendiants, comment elle s'informait avec bonté du père et de la mère malades, comment elle leur donnait quelque chose de convenable pour eux, comment elle savait en exhorter d'autres au travail et leur en offrir et avec quel sérieux elle les congédiait, quand ils donnaient de mauvaises réponses et refusaient de mettre la main à l'ouvrage. Il entendit comment elle traitait bien les domestiques, répondant à chacun vite et bien, en leur prescrivant leur besogne d'une façon qui faisait assez voir qu'elle savait partout, au champ ou à la maison, ce qui était fait et ce qui était encore à faire. Pourtant, elle ne paradait ni sur un trône, ni sur un lit de repos, en étendant devant elle ses pieds de tout leur long et les mains croisées sur sa poitrine, car elle n'était jamais oisive, préparait seule les vivres pour une vraie foule de gens, épluchait les choux à la fontaine avec un soin prouvant bien que cela ne lui était pas indifférent qu'il restât des limaçons dedans ou qu'il n'en restât pas. Mais tout lui courait dans la main comme par enchantement, ses pieds semblaient ailés et elle ne les traînait pas à terre, en levant le nez en l'air, comme on voit tant de gens le faire autour des maisons. A midi, le dîner se trouva également propre et convenable, cependant le chaudronnier l'attaqua tout de même en disant que les mouches ne risquaient rien de s'étouffer dans la graisse des choux. La jeune fille qui avait la maîtrise en l'absence du père se contenta de répondre à cela, que chez lui il

était bien libre de faire sa cuisine comme il l'entendait, mais que là c'était la coutume de la faire ainsi, et que si cela ne lui convenait pas, il pouvait n'y pas revenir.

Après midi, comme la grand'mère dormait et que tout le monde était au champ, il vint à la cuisine, sous prétexte d'allumer sa pipe; là, il se mit à badiner et à faire l'agréable; il voulut saisir la jeune fille pour l'embrasser, mais il reçut alors un soufflet qui lui fit voir le feu en Alsace, et entendre le bruissement de l'écluse à Berne, avec l'ordre impérieux d'avoir à terminer sa besogne, pour que cela finisse. Là-dessus, la jeune fille alla à la niche du chien, détacha Blass qui trépigrait de joie, et lui dit : — Viens, pauvre bête, je veux te délivrer; mais, pour cela, il faudra que tu restes tout beau près de moi, sans courir toujours après les moutons, veux-tu? Et le chien la regardait comme s'il eût compris et ne la quitta pas où qu'elle allât, se couchait à ses pieds quand elle travaillait, en montrant les dents toutes les fois que passait le chaudronnier, comme s'il eût su qui il devait tenir en respect.

Sur le soir, le chaudronnier rapporta dans la cuisine les poêles et les pots, et enfin une complète brassée d'écuellés. Au moment où la jeune fille allait les prendre, il les laissa tomber, et les morceaux en volèrent par la cuisine avec tant de fracas, que la grand'mère poussa un cri et demanda avec anxiété si ce n'était pas le dressoir tout entier qui venait de dégringoler. Le jeune homme se mit à jurer et à dire qu'il n'était pas responsable de cela, mais que de sa vie il n'avait encore vu une créature aussi sotte et maladroite. La jeune fille devint toute rouge et Blass se plaça près d'elle, la gueule ouverte; mais elle se contenta de répondre, que ce n'était pas sa coutume de se disputer avec un chaudronnier, que celui qui avait fait le coup, il le connaissait aussi bien qu'elle; qu'il n'avait qu'à dire ce qu'on lui devait, puis se dépêcher de partir, sans quoi Blass lui apprendrait bien le chemin.

— Je ne me laisse pas arranger ainsi, dit le chaudronnier, et je ne crains pas le chien; c'est vraiment la manière la plus commode de payer les pauvres gens à qui on doit de l'argent que de les faire chasser ainsi par un chien, mais avec lui cela n'irait pas comme cela. — Vous avez bien entendu que je veux vous payer, répondit Anna-Mareili, et le plus tôt est le meilleur, afin qu'on

ne vous voie plus, mais ayez soin de ne jamais revenir, car il n'y aura plus d'ouvrage pour vous. — Puisque vous le prenez ainsi, dit le chaudronnier, moi, je ne veux plus de votre argent pour l'ouvrage fait; quant à m'ordonner de ne pas revenir, un chaudronnier ne souffre pas cela, c'est impertinent. Dans quinze jours je reviendrai, et ce sera bien le diable s'il n'y a rien pour moi. Là-dessus, le chaudronnier faisait de nouveau des yeux comme s'il voulait embrasser Anna-Mareili. Mais Blass ouvrit sa gueule pour une sorte de baiser qui n'eût pas été fort agréable au chaudronnier. Il se contenta donc de tendre la main à Anna-Mareili, en disant : — Au revoir ! Mais Anna-Mareili ne voulut pas lui donner la sienne, lui dit qu'elle n'avait jamais donné la main à un chaudronnier, et que le seul moyen qu'il eût de lui faire plaisir, c'était de lui tourner vite les talons. Le jeune homme se mit à rire et dit : — Allons, tenez, encore là une fois votre main, et il viendra un jour, peut-être, où vous aimerez mieux voir mon visage que mes talons. Et là-dessus, il partit en chantant à plein gosier une chanson joyeuse, de manière à faire retentir les monts et les vallées. Anna-Mareili en devint toute inquiète. Elle avait souvent entendu parler de brigands et surtout de chaudronniers qui n'étaient que des brigands déguisés, espionnant le pays pour voir où il y avait quelque chose à prendre, qui même emmenaient les femmes et les filles avec eux dans leur caverne et en faisaient leurs femmes. Le chaudronnier pourrait bien être un de ces voleurs-là, se disait-elle, et il l'avait bien examinée. Mais tout cela ne pouvait pour elle aboutir à mal, réfléchissait-elle, car son couteau et Blass, diraient bien aussi au besoin leur petit mot. Cependant, elle ne sortait pourtant pas bien volontiers la nuit hors de la maison. Le soir, elle éclairait partout, surtout sous son lit, fermait soigneusement les portes et pitançait Blass tous les soirs plus que jamais, afin qu'il ne se laissât pas amadouer et priait encore une fois, avec tant de ferveur, son cher père dans le ciel de lui envoyer ses anges pour gardiens, deux à la tête, deux aux pieds, un de chaque côté et enfin un pour la conduire dans son saint paradis. Et alors elle s'endormait rassurée; mais souvent la jeune fille rêvait aussi du chaudronnier, non pas précisément avec frayeur et tremblement, car celui-ci se transformait d'ordinaire en un beau jeune homme,

en un prince, ou fils de roi, qui voulait absolument l'avoir pour femme et qui promettait ciel et terre à son Anna-Mareili.

Cependant, aucun chaudronnier ne revint. Seulement, quinze jours après, par un bel après-midi, une voiture arriva devant la porte, avec un beau cheval gris au harnais superbe et montée par un beau grand jeune homme.

Il se mit à appeler un domestique pour venir prendre son cheval, absolument comme s'il eût été une connaissance de la maison. Ensuite il vint sur la porte, et, lorsque Anna-Mareili, accourue pour lui faire accueil l'eut regardé dans les yeux, elle défaillit presque; le chaudronnier était devant elle, non comme prince, non comme brigand, mais sous la forme d'un superbe paysan. Le vaurien riait en montrant des dents encore plus belles que celles de Blass, et dit d'un ton de vaurien : — Eh bien, tu vois, me voilà, malgré tout ce que tu as pu dire. Et il riait en lui tendant la main, et Anna-Mareili, un peu confuse, lui donnait la sienne. Alors regardant rapidement autour de lui, et n'apercevant personne, il lui dit tout aussi rapidement que c'était à cause d'elle qu'il venait, que sans doute elle devait avoir entendu parler de lui, qu'il était un tel, un tel, que depuis bien longtemps il aurait voulu avoir une paysanne dans sa ferme, non pas une à la nouvelle mode, mais une comme sa mère défunte. Mais il n'avait pas su comment en trouver une pareille, car les filles étaient alors méchantes et vendaient souvent leur paille pour du foin. C'est pour cela qu'il s'était mis en tournée. En feignant le chaudronnier, il en avait vu de toutes les couleurs, sans se confier à personne; mais la plupart du temps sans en trouver une dont il eût voulu pendant quinze jours à sa ferme. Il allait même y renoncer, quand il l'avait trouvée; et alors, il s'était dit : — Elle ou point! Et maintenant, il était là et désirait bien vite savoir s'il fallait en dire deux mots à ses parents. Anna-Mareili lui répondit : — qu'il était un particulier auquel il n'y avait pas trop à se fier, mais que cependant il fallait qu'il entrât dans la chambre, parce qu'il y avait trop de fumée à la cuisine. Et Joggeli fut obligé d'entrer sans obtenir d'autre réponse. Cependant il ne ressortit pas avant de l'avoir, cette réponse, et il faut bien qu'elle n'ait pas été défavorable, car moins de trois mois après, on publiait ses bans avec Anna-Mareili qui ne s'en est

jamais repentie et qui ne lui donne plus de soufflet. Cependant elle l'en menace souvent, quand il se met à raconter comment elle n'avait pas voulu lui donner la main et qu'elle lui avait dit qu'elle ne pouvait plus attendre l'instant de voir ses talons, et comme cependant, plus tard, elle avait été contente de lui donner la main et de voir sa figure. S'il ajoutait là-dessus qu'il croyait qu'elle voyait maintenant sa figure plus agréablement que ses talons, Anna-Mareili lui donnait alors la main amicalement et disait : — Tu es un méchant, cependant je ne me suis jamais repentie de t'avoir revu. Alors Joggeli lui donnait volontiers même devant le monde un baiser, ce qui du reste, à la campagne, n'est pas regardé comme chose si énorme, et disait qu'il croyait toujours que c'était à sa mère défunte qu'il était redevable de sa femme, car c'était elle qui l'avait conduit près de celle-là.

Et toutes les fois que Joggeli entendait dire qu'un mari avait été atrappé et avait ramené son soulier plein, il riait, regardait Anna-Mareili et disait : — Si celui-là avait appris à resouder les poêles et à renfiler les plats, cela ne lui serait pas arrivé. Oui, oui, il y a autant de différence entre un visage de foire et un visage de la maison, qu'entre un tablier des dimanches et un tablier de cuisine, et quand on n'a pas vu cela, on en sait juste autant sur le compte d'une fille, qu'on en sait sur celui d'une bête qu'on achète dans un sac, car alors, impossible de dire si c'est un agneau ou un cabri.

Oh ! si les jeunes filles savaient qu'à tout moment un pareil chaudronnier peut arriver sur la porte de leur cuisine, elles mettraient bien plus d'entrain à leur travail de tous les jours, elles se conduiraient comme il faut toute l'année, et sauraient être propres aussi bien le matin que l'après-midi.



ESSAI

SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

(Suite.)

Un pour tous, tous pour un.

Les Genevois en 1526.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA RELIGION.

I.

Facultés, besoins, espérances, tout en nous est fait pour l'association. Notre vie matérielle est soutenue par les bienfaits de la famille, par des efforts communs pour vaincre l'avarice de la terre, par des échanges et des services réciproques ; notre vie intellectuelle, par la communication journalière de nos pensées ; notre vie morale, par la nécessité d'interroger la conscience, pour marquer dans tous nos rapports les limites de nos droits et celles de nos devoirs ; notre vie religieuse, par le besoin que nous éprouvons de rendre en commun au Créateur l'hommage qui lui est dû pour les biens que sa bonté nous accorde en commun à tous.

C'est dans la religion, où prennent essor les plus nobles facultés de l'homme, que brillent surtout les grands principes de l'association et de la liberté ; de l'association, d'où naît l'ordre et la grandeur ; de la liberté, d'où naissent la sincérité et le mérite.

L'idée religieuse comprend une sphère immense, au milieu de laquelle l'homme, comme être supérieur, comme être doué par excellence, se fait lui-même le prêtre et l'interprète de la nature entière, qui de tout l'univers, de tous les temps, de tous les lieux, de tous les cœurs, élève vers Dieu une prière harmonieuse et sublime.

Le sentiment religieux, comme tout ce qui est essentiel dans l'homme, est simple et sensible ; il est le partage de tous, car un athéisme sérieux n'est pas concevable ; il est à la portée de l'esprit le plus humble, et sa sublimité épuise et ravit les méditations du génie.

S'il ne faut pas beaucoup de science pour reconnaître la lumière à ses rayons, il n'en faut pas davantage pour reconnaître l'existence d'un être suprême qui se manifeste sans cesse à notre intelligence et dont les œuvres brillent partout devant nos yeux. Cette lumière qui

frappe notre esprit, y imprime une vérité indestructible, un principe rationnel dont les conséquences se développent sous le triple rapport de la *croissance*, de la *morale* et du *culte*.

II.

DE LA CROYANCE RELIGIEUSE.

Je crois en Dieu. On sait que tous les peuples, toutes les civilisations ont rendu hommage à cette pensée fondamentale. Mais ce dogme fut souvent obscurci et défiguré par des penchants pervers, par les opinions et les intérêts qui divisent les hommes. L'ambition chercha toujours à faire servir les croyances publiques à ses desseins; l'on mêla à la vérité des fables terribles ou séduisantes qui servirent à corrompre et à subjuguier les peuples; ici ce sont des passions que l'on déifie; là, ce sont des hommes.

Un prince que l'on nomme encore religieux (1) veut soumettre une cité à des lois dont la sanction soit plus forte que la violence; il feint par une fraude *pieuse* qu'il a reçu ces lois d'une divinité.

Le poète anglais, Pope, trace l'histoire de ces impostures funestes dans les vers suivants :

« Dans le trouble et l'horreur naquit la tyrannie.
Bientôt, pour affermir sa domination,
Avec elle parut la superstition.
Et le monstre employant son zèle fanatique,
S'étendit à l'abri du pouvoir despotique,
Érigea lâchement les conquérants en Dieux,
Fit courber leurs sujets sous un joug odieux.
Elle les asservit aux plus folles chimères,
Fabriqua de ses mains des Dieux imaginaires,
Dieux faibles, Dieux changeants, injustes, emportés,
Jouets des passions, amis des voluptés;
Formés par les tyrans, ils en eurent les vices,
Et de leurs noirs forfaits devinrent les complices. »

Cependant la superstition ne troubla jamais toutes les intelligences; Socrate mourut en proclamant la pureté de l'idée divine que tous les siècles ont confirmée depuis du témoignage de leurs martyrs.

La lumière religieuse, tantôt faible, tantôt éclatante, est toujours présente dans l'histoire des âges; nous la voyons se dégager de la confusion du paganisme, de la théogonie indienne et de la grossièreté du judaïsme, pour briller plus pure que jamais dans le dogme chrétien.

Cette croyance éclairée en un Dieu personnel, infiniment parfait,

(1) Numa.

infiniment élevé au-dessus des passions terrestres, est l'essence de la religion. Elle est d'autant plus parfaite, qu'elle est plus dégagée des intérêts temporels; ayant sa source dans le ciel, elle ne touche à la terre que pour pacifier, pour consoler, pour éclairer. La vraie religion vient de Dieu et n'aspire qu'à lui.

« Tout ce qui contredit cette fin principale...
» Porte visiblement l'empreinte de l'erreur. »

III.

DE LA MORALE RELIGIEUSE.

La croyance en Dieu n'est pas une opinion stérile pour un être raisonnable. Elle donne une immense force aux lois qu'il a gravées au fond de notre conscience, et nous comprenons que la meilleure adoration que nous puissions lui rendre, c'est d'observer ces lois dans nos pensées et dans nos actions; nous comprenons que ces lois nous imposent des devoirs : devoirs d'un culte pieux envers Dieu; devoirs d'agir fraternellement avec nos semblables, de suivre à leur égard les inspirations de l'équité, de la justice, d'obéir aux bons sentiments que nous inspire la nature à l'égard de ceux qui nous sont attachés par les liens de la famille ou de toute autre société; devoir d'obéir aux lois particulières de notre pays et de notre patrie, de sacrifier dans l'occasion au bien public, intérêt, égoïsme, orgueil, ambition et même jusqu'à la vie, devoir en un mot d'avoir de la vertu.

En lui montrant ce noble but, la religion indique à l'homme la voie qui doit l'y conduire; elle le soutient dans ses efforts. Elle demande de lui qu'il commence toute réforme par son propre cœur; elle dit à chacun de se corriger soi-même, pour corriger ainsi la société, d'avoir plutôt l'œil sur ses propres fautes que sur les imperfections d'autrui.

Telle est la morale de la religion; elle enseigne la charité et la fraternité. Ouvrons l'Évangile : « Le Christ dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès la formation du monde. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai été étranger et vous m'avez recueilli; j'ai été nu et vous m'avez revêtu; j'ai été malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous m'avez secouru..... En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous avez fait ces choses pour un frère quelque petit qu'il fût, vous l'avez fait pour moi (1). »

(1) St. Matthieu, Chap. XXV.

La morale religieuse, dont on a voulu si souvent subjuguer la puissance pour en faire la sauvegarde du trône des privilèges et de vils intérêts, est trop forte et trop pure pour se plier à ces humiliants services; si elle tolère toutes les formes de gouvernement, parce que son esprit n'est pas de ce monde, elle n'en est pas moins intimement sympathique à la liberté, à la fraternité, à la justice, qui sont les principes sur lesquels repose la vraie démocratie. C'est pour de vrais républicains que semble faite la simple et sublime prière du chrétien : *Notre Père qui êtes aux cieux.*

De bons chrétiens peuvent donc être de bons citoyens. « Pourquoi non ? dit Montesquieu, ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, qui auraient un très grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie (1). »

IV.

DU CULTE.

Si je crois en Dieu, si je porte vers lui mes pensées, si j'étudie ses perfections infinies, si je me demande ce que Dieu est pour moi, ce que je suis pour lui; mon cœur s'ouvre à des sentiments de respect, de reconnaissance et d'amour; ma volonté me porte à des actes de justice, de charité, de sincérité, à des manifestations de ma croyance; et, par ces actes intérieurs et extérieurs, j'adore Dieu en esprit et en vérité; obéissant à un besoin moral, j'accomplis le devoir naturel du culte religieux.

Le culte que l'on rend à la divinité ne peut pas se borner à l'adoration intérieure : « La foi sans les œuvres, dit l'Évangile, est une » foi morte; » nous ne sommes pas esprit seulement : tout ce que nous faisons, pour être saisissable et complet, a besoin du concours de l'idée et de la forme. L'homme d'ailleurs, qui ne vit que par ses relations, a besoin de communiquer ses sentiments religieux à ses semblables, de les associer à sa foi, à ses espérances, à son enthousiasme, de soutenir les autres et d'être encouragé lui-même par l'exemple. De là dérive le culte public. On le retrouve chez tous les peuples, variant dans sa forme selon les temps et les systèmes religieux.

Cette diversité est une conséquence nécessaire de la liberté humaine; elle n'a rien de plus étonnant que la diversité des formes

(1) Esprit des lois.

politiques : de même que celles-ci tendent toutes, par des moyens qui leur sont propres, au but de l'Etat ; de même chaque société religieuse obéissant à un principe universel, tend d'une manière plus ou moins parfaite, sans doute, à la glorification de Dieu et au bien spirituel de l'homme.

Le culte étant un devoir envers Dieu, la liberté de son exercice devient un droit pour chacun, et l'Eglise, ou plutôt chaque église ou association religieuse doit être la régulatrice de son culte ; ce droit, comme tous les droits essentiels, ne doit subir que les restrictions nécessaires à l'ordre public.

V.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

La politique et la religion, quoique choses très distinctes (1), s'associent et se touchent en bien des points. Celle-ci a surtout pour but la félicité dans la vie à venir ; l'autre, l'ordre, la justice, le bien-être des citoyens dans la société civile.

L'une se personnifie dans l'Eglise, l'autre dans l'Etat. Ce doivent être deux puissances amies qui, de concert, dirigent l'humanité vers sa fin. Rien ne paraît plus conciliable que leur double mission. L'Eglise veille sur les consciences pour rendre les hommes meilleurs ; l'Etat veille surtout sur leurs actions pour les empêcher d'être méchants ; l'Eglise et l'Etat travaillent avec un même zèle à les éclairer par l'instruction, à leur enseigner une morale identique au fond, puisque la conscience ne saurait se contredire ; l'une au nom de la foi, l'autre au nom de l'humanité et de la raison.

Mais cet ordre idéal est rarement réalisé tout entier dans la pratique ; il faut toujours compter avec nos faiblesses et nos imperfections. Il s'élève parfois des conflits entre les deux autorités ; et comme chacune a sa suprématie dans la sphère qui lui est propre, ce n'est que d'après les notions naturelles du bon sens que peuvent être tracées les justes limites où elles doivent être contenues (2).

(1) *In his (dans les pouvoirs de l'Etat) nihil est quod non æque imperatori idololatræ quam christiano conveniat ; nihil in his omnibus juris sævi vel ecclesiastici reprehendus, si totam imperii civilis amplitudinem excusseris.*

ZALLINGER, Institut. juris eccl.

Dans les pouvoirs civils, il n'est rien qui ne puisse convenir aussi bien à un prince idolâtre qu'à un prince chrétien ; et dans toute l'étendue de ces pouvoirs, pas un seul point du droit sacré ou ecclésiastique ne saurait être compris.

(2) On comprend que dans les généralités dont il est question ici, il ne soit parlé ni du droit ecclésiastique, ni de telles lois civiles, ni des concordats, ni des coutumes, ces règles pratiques ont leurs applications spéciales.

A chaque église appartient le *for* intérieur religieux de ceux qui y adhèrent.

Ainsi, aucune puissance sur la terre n'a le droit d'altérer ou de changer le dogme, d'imposer de nouvelles croyances, de violenter les convictions individuelles, d'exiger des abjurations, de troubler le culte privé, etc...

A chaque gouvernement appartient, dans son territoire et sur ses citoyens, la direction extérieure et le droit d'une influence rationnelle et morale, nécessaire pour le maintien de son propre principe. En conséquence, le gouvernement a un droit de surveillance sur les cérémonies publiques du culte, sur l'instruction religieuse, sur tout ce qui est extérieur dans l'Eglise; un droit de juridiction commune sur les biens et les personnes ecclésiastiques, etc. Mais dans les circonstances heureuses d'une sincère entente ou du moins d'une tolérance réciproque, l'Etat n'a pas besoin d'user strictement de tous ces droits, surtout dans les pays où l'on ne trouve qu'une seule confession ou que des confessions conciliables.

Là où il en existe deux ou plusieurs, divergentes ou hostiles entre elles, cette autorité a encore à exercer un pouvoir modérateur nécessaire à la liberté religieuse elle-même et à la paix publique. C'est dans ce but, par exemple, que dans plusieurs Etats, il existe des lois qui défendent le prosélytisme.

Rien de malheureux comme ces antagonismes intérieurs, qui ont quelquefois poussé les sociétés aux extrémités les plus funestes.

L'Etat usurpe-t-il les droits spirituels : l'ordre social s'ébranle, les notions morales se confondent, le citoyen ne sait plus à quelle loi il doit obéir, le despotisme trouble jusqu'à la conscience.

Est-ce l'Eglise qui opprime ou envahit l'Etat; le mal est peut-être plus grand encore : la vie publique est alors paralysée, tout s'arrête, la raison, la science, l'industrie, la civilisation; ce qui reste de la puissance civile est avili; elle n'est plus qu'une esclave, un *bras séculier* pour la violence; sous la *théocratie*, qui fait servir la religion elle-même à l'ambition et à la cupidité, il n'y a plus de place, ni pour la liberté ni pour la foi.

Heureux le peuple sincèrement religieux! heureux le peuple sagement libre!

L. BORNET.

SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

I. L'ENFANT ET L'ÉCOLIER.

(Suite.)

XI.

MOUVEMENT POPULAIRE A FRIBOURG (1).

Je fus témoin en 1781 du mouvement que firent les campagnards contre la ville souveraine. On arma tous les badauds et même les écoliers; mais, comme on me trouva trop petit pour porter un

(1) Il s'agit de la Révolution de Chenaux, décrite avec tant de détails par M. Diesbach dans son journal dont nous poursuivons aujourd'hui la publication dans ces colonnes. Seulement le point de vue du P. Girard diffère beaucoup de celui du chambellan de Marie-Thérèse et se ressent des affinités bourgeoises et libérales du savant religieux. Quelle différence de style aussi dans ces deux récits dont l'un semble se jouer avec une ironie fine, ou une grâce tendre ou spirituelle, tandis que l'autre se traîne assez souvent avec effort dans ses allures prosaïques. Ecrivain peu habile, M. Diesbach n'était cependant point du tout un homme sans talents et sans instruction. Il était même très instruit, plus instruit en fait de langues et de sciences physiques et naturelles qu'on ne l'est généralement à Fribourg aujourd'hui, comme nous aurons l'occasion de le montrer plus tard par une notice sur ce magistrat érudit, l'un des hommes qui ont le plus fait pour la science dans notre canton à la fin du dernier siècle, et dont les travaux n'ont cessé qu'avec la mort en 1811.

Les deux chapitres que nous détachons aujourd'hui du premier livre des *Souvenirs* du P. Girard sont le XI^me et le XX^me de cette première partie et ne suivent pas comme les précédents. Par le touchant tableau que trace l'illustre moine de son noviciat à Würzburg, nous touchons déjà à la seconde période de sa vie et des *Souvenirs*, celle qu'il a intitulée : le *Religieux cordelier*. Nous pensons détacher aussi de cette seconde partie, en faveur des lecteurs de l'*Emulation*, quelques scènes piquantes empruntées aux temps des émigrés français et de la Révolution helvétique. Ces tableaux de mœurs et d'histoire ont pour la généralité des lecteurs un intérêt plus vif que les luttes de la vie intime et les réflexions philosophiques qui remplissent bon nombre de chapitres des *Mémoires* du Père Girard.

ALEXANDRE DAGUET.

fusil, j'eus tout le temps d'être partout. Toute la ville avait un aspect martial, surtout dans la partie supérieure par où devait pénétrer l'ennemi. Le canon était braqué dans les rues; partout il y avait des postes composés de bourgeois, de miliciens et d'écoliers. Je vis un de mes studieux condisciples montant la garde et tenant un livre dans la main. Il lisait attentivement sans lever les yeux. Sans doute qu'il ne voulait pas perdre son temps, mais je me moquai de lui. Je n'avais vu pareille chose sous les armes. Une chose qui me parut plus singulière, c'est que sur le haut clocher de St.-Nicolas, il y avait un magistrat, tenant d'une main une lunette d'approche et de l'autre une épée nue. Avec la lunette il observait les mouvements de l'ennemi, et cela me paraissait tout simple; mais, à quoi bon l'épée nue sur ce clocher. Je m'en amusai beaucoup avec mes camarades. Demandions-nous pourquoi tout cet appareil militaire, on nous répondait gravement que les paysans voulaient saccager la ville et brûler nos maisons. Cela nous paraissait fort peu aimable et nous avions beaucoup d'humeur contre ces brigands. Nous ne connaissions pas encore la politique et le degré de confiance que méritent les bruits qu'elle répand. On voyait partout la terreur au visage pâle; quant à nous, nous étions des chevaliers sans peur. Il nous semblait qu'avec beaucoup moins de frais, nous aurions écrasé tout le pays. Il est vrai que nous ne réfléchissions pas qu'autre chose est d'avoir des armes et autre chose de savoir ou de vouloir s'en servir.

Arrivent bientôt les troupes de Berne. C'est alors que nous devinmes fiers. Nous ne fûmes pas les seuls; car les peureux mêmes prirent du courage et marchèrent tête levée. La peur veut un dédommagement, on ne parlait plus que de glaive, de gibet, de roue, de galères, et je vis bientôt que c'était sérieusement. On sévit même sur le cadavre du chef qui avait été assassiné par l'un des conjurés. La curiosité me porta à ce triste spectacle, et, comme j'étais petit, un colosse de condisciple m'assit sur son épaule. Je n'y restai pas longtemps. Petit à petit les citadins se détrompèrent sur les intentions des campagnards. Le jour avait percé assez vite à travers les ténèbres. Moi-même, voyant mes camarades de collège parmi les prisonniers campagnards, je me disais dans ma jeune tête, qu'assurément il ne s'agissait pas de nous brûler.

indolent
sans des
camps

Le tumulte s'apaisa ; on rouvrit le collège, nous reprimes nos leçons et nous nous disputâmes gaiement nos prix ; tandis que le gouvernement, beaucoup moins gai que nous, eut des droits à démêler avec ses administrés. Je ne vis point la longue et pénible lutte, car, de la rhétorique que je terminai sur le petit théâtre du collège⁽¹⁾, je passai au couvent.

XX.

SOUVENIRS DE WÜRZBOURG.

Au nom de Würzbourg se rattachent dans ma mémoire une foule de souvenirs intéressants pour moi. C'est dans cette ancienne capitale de la Franconie que mon être s'est pour ainsi dire développé et qu'il a pris de l'agrandissement.

Je vivais au milieu d'une grande ville où je voyais un fleuve vivant couvert de barques et de radeaux, le vaste et beau palais d'un prince, une armée en petit et une forteresse, une cathédrale avec ses grands chanoines et leur luxe, une université avec ses docteurs en camaïls de couleurs diverses ; un séminaire nombreux et bien réglé, un établissement pour former les maîtres d'école, plusieurs collégiales avec leur chapitre, des monastères de plusieurs ordres, avec la riche variété des costumes et mœurs monastiques, toute espèce d'institutions publiques belles et grandes, dont je n'avais pas eu d'idées. C'était pour le nourrisson des Alpes comme un monde nouveau qu'il cherchait à embrasser avec effort pour s'en rendre raison et étendre sa pensée.

Je passai quatre ans à Würzbourg, de 1784 à 1788. L'époque était mémorable. C'était le moment, où François-Louis d'Erthal, aussi grand prince que grand évêque, développa le plan qu'il avait médité dans le silence de son cœur. Près de la porte du Mein on vit d'abord s'élever une maison de force, et on pensa que le prince avait des mesures sévères en vue. Un peu plus tard le grand et bel hôpital de Jules qui ne faisait qu'un seul corps de logis forma un grand carré.

(1) Où Jean-Baptiste Girard, alors âgé de 17 ans, joua dans la pièce de Joseph, jouée par les étudiants, le rôle de Ramessès, confident de ce ministre de Putiphar.

(Note de M. Dague.)

Pendant cette dispendieuse bâtisse, l'évêque fit sa visite pastorale, et dans toutes les paroisses il donna les premiers fonds pour y établir un hospice. Plus tard, on fit passer les forçats à la nouvelle maison de détention; leur ancienne demeure, édifice vaste et de belle apparence, fut autrement distribuée, et tout-à-coup on vit paraître sur la porte ces mots en lettres d'or : *Maison de travail*. Tous les préparatifs étant ainsi terminés, la troupe fut répandue dans le pays. Elle ramassa tous les mendiants, conduisit les infirmes dans les hospices, amena dans la maison de travail tout ce qui pouvait travailler, et la mendicité fut abolie en un jour. J'admire avec tout le monde la sagesse du prince, je m'en réjouissais; mais jetant ensuite un coup d'œil sur ma patrie, je dus m'avouer tristement que nous étions bien loin de ce que je voyais.

Une autre chose qui me frappa dans ce pays, c'est l'organisation du clergé. Dès leur entrée au séminaire jusqu'à la tombe, les ecclésiastiques étaient l'objet de la sollicitude épiscopale. Manquait-il un vicaire en quelque lieu, la place se donnait dans la règle, au plus ancien séminariste. Une cure venait-elle à vaquer, elle était pour le plus ancien vicaire. Un curé ne pouvait-il plus remplir dûment ses fonctions, il venait en ville dans la maison des émérites invalides pour y vivre gaiement en communauté avec ses pairs, l'établissement fournissant à tout. Ainsi point de soucis légitimes, et point d'avarice durant le ministère. Notre Suisse ne connaissait pas et ne connaît pas encore une organisation ecclésiastique aussi parfaite.

Cependant ce que j'ai vu de plus beau et de plus grand à Würzbourg, c'est François-Louis d'Erthal lui-même. Les gens de l'ancienne cour ne l'aimaient guère, parce qu'il ne leur donnait point de fêtes aux dépens des peuples et qu'il les contenait sous la loi comme le dernier de ses sujets. Au jour d'audience publique, chacun pouvait s'approcher de lui; il contrôlait tous les actes du gouvernement et rien ne se faisait à son insu. En qualité d'évêque, il faisait lui-même les visites pastorales et montait dans la chaire de vérité. Le prince avait disparu pour faire place à l'apôtre et ses discours touchaient tous les cœurs. J'ai eu moi-même le bonheur de l'entendre; jamais homme peut-être n'a comme lui réuni dans une même personne et la majesté du prince et la douce humilité de l'apôtre; choses si difficiles à allier

que dans l'histoire nous ne les voyons que trop souvent se combattre et s'entre-détruire. L'évêque désirait amener à son bercail nos frères qui en sont sortis et les Juifs qui n'y sont jamais entrés ; mais ces frères et ces Juifs étaient dans les domaines du prince, et le prince respectant leur conscience, leur accordait toute sa protection. Le prince n'était pas évêque et l'évêque n'était pas prince (1).

François-Louis était pieux et sa piété était évangélique. Elle marchait dans la lumière, ennemie de tout excès, de toute affectation, de ce funeste levain dont les disciples du fils de Dieu devraient se garantir comme d'un poison qui perd tout et qui, au moment où j'écris, gagne de plus en plus dans notre Europe vieillie, usée et malade. A ce sujet ma mémoire me replace dans le palais du prince-évêque, où les jeunes ecclésiastiques allaient la veille des ordinations subir un second examen et entendre la voix du pasteur. Non loin de moi se trouvait un jeune capucin avec l'espoir d'une barbe au menton. Il avait la tête penchée et les yeux contre terre : on aurait dit qu'il était dans une pieuse extase. Le prélat s'approche de lui, le saisit par le bras en lui disant : « eh ! *Frater humilis*, l'humilité ne consiste » point dans les grimaces, elle est dans le cœur ; levez les yeux » comme vos compagnons et regardez-moi. » Sur cela, l'homme de Dieu nous fit le tableau de la vertu chrétienne dans les termes du divin Maître, et, en opposition, il nous mit le Pharisaïsme sous les yeux pour préserver notre jeunesse et diriger ses pas dans la carrière où elle allait entrer. Comment aurais-je pu oublier la leçon qui m'était venue de cette bouche dans un palais !

C'est de François-Louis d'Erthal que j'ai reçu trois fois les ordres. La troisième fois je me trouvais le premier en rang et je fus appelé à recevoir de lui le baiser de paix durant les saints mystères. Je me sentis pressé dans ses bras, je sentis sa joue brûlante pressée contre la mienne ; la flamme descendit jusqu'à mon cœur et je me dis : « Tu vivras de l'esprit de ton évêque qui t'agrège aux ministres » de J.-C. pour travailler à l'œuvre du ciel. »

(1) L'évêque encore ne cherchait point à séduire le prince pour obtenir par la force ce que la persuasion seule peut donner. De son côté, le prince n'employait point l'évêque pour servir les desseins de l'Etat et par là avilir la religion au point d'en faire une machine politique.

(Note du P. Girard.)

JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Suite.)

Le dimanche, 6 Mai, je vis à St.-Nicolas M. le conseiller Pffifer de Heidegg, de Lucerne, arrivé la veille avec M. son fils, en qualité de représentant. Le sermon ne fut qu'un discours sur la tristesse et l'oisiveté. Quantité de soldats protestants assistèrent à la grand'messe. Je fus formalisé du peu de soin, ou, pour mieux dire, du défaut de tout soin que l'on a eu, de faire observer la décence à ces gens-là dans le lieu saint. Plusieurs s'étaient placés dans les stalles du Conseil; on les y laissa tranquillement; un autre s'appuyait devant le banc de Son Excell. Gady; celui-ci ne lui dit pas le mot non plus.

J'oubliais de marquer que le samedi matin, je demandai à M. le brigadier Castella ce qu'il y aurait à observer si on portait *le bon Dieu*⁽¹⁾ pendant ma garde. Il me dit que je pouvais laisser les Bernois maîtres de rester debout après avoir présenté les armes. Je lui dis que j'aimais mieux les faire retirer tout-à-fait pour éviter la bigarrure et le scandale; ce qu'il approuva encore. Peu après, le cas arriva. On *administra* le vieux ramoneur à la rue de Morat. Lorsque l'on alla, nous fûmes surpris, parce qu'il n'y avait eu personne pour avertir, et que l'on parut tout-à-coup au débouché de la ruelle de Berlens. Mais je fis tenir mon monde prêt pour le retour, et je dis au sergent bernois qu'il n'avait qu'à rester avec ses gens dans le corridor de la Maison-de-Ville, ce qu'il observa à merveille et avec plaisir. Quant à nous, nous fîmes, s'il plait à Dieu, notre devoir aussi bien que nous pûmes. Sur la place de la parade, on plaça les Bernois à la droite. Le sergent du *Landsobrist* voulut me faire une représentation là-dessus; je lui dis tout bas de se taire, et personne ne parla. Mais toutes les fois que nous

(1) Expression encore usitée à Fribourg pour désigner le saint viatique. Un peu plus bas on trouve *administrer* pour donner les derniers sacrements. Les mémoires de M. Diesbach fourmillent de *provincialismes* de ce genre.

(Note de M. Duguet.)

prenions les armes, les Bernois se sont trouvés à la gauche, c'est-à-dire appuyés à l'escalier de la Maison-de-Ville; de cette façon, chacun a paru content.

Le dit 6 Mai, Rossier a été conduit en ville. On l'a gardé au corps-de-garde, près de la Chancellerie. Il doit s'être mis à genoux quand on est venu pour le prendre, en disant qu'il avait mérité la mort. M. le conseiller de Montenach l'a interrogé pendant deux jours à la Chancellerie, et M. François de Castella a écrit ses dépositions. Comme cet homme a dit qu'il voulait tout avouer sans être mis à la question, il a découvert le complot en entier, ayant été initié dans tous les secrets de Chenaux. Je ne marque pas encore ce qu'il doit avoir révélé, parce qu'il vaut mieux attendre jusqu'à ce que l'on soit sûr.

circumspice

Dans la nuit du 7 au 8 Mai, on a fait partir un détachement considérable pour Gruyères, composé de dragons et de fantassins, tant de Berne que de Fribourg et de Morat. Philippe, fils de mon fermier de Courgevaux, a été du nombre de ces derniers. Leur objet a été de s'emparer de l'avocat Castella, comme auteur de la révolte, et d'intimider Gruyères et La-Tour, en cas qu'il y fût encore resté des mutins, comme aussi de se saisir d'autres personnes moins coupables.

La veille, c'est-à-dire le 6, on avait déjà envoyé un détachement, qui a pris Haimoz, de Marly, invalide des gardes, fameux recruteur. On dit que c'est le fils de Son Exc. Gady qui a fait cette expédition *avec beaucoup de courage*; ayant pénétré dans la maison où cet homme était caché, *et au lit, car il marche aux béquilles, ayant été estropié*, je ne sais par quel accident, on lui dit qu'il n'y était pas. Il enfonça les portes et le prit; le fermier de Tinterin lui donna un cheval jusqu'en ville.

Le 8 Mai, le détachement, parti dans la nuit, arriva vers les dix heures du matin à Bulle. On fit un déjeuner dinatoire au château, et la troupe se remit en marche vers les deux heures de l'après-midi. En passant à La-Tour, ces messieurs ne virent que quelques femmes consternées et des enfants. On arriva devant Gruyères; mais il n'y monta que les chasseurs et quelques dragons qui fouillèrent les maisons suspectes, et n'ayant personne trouvé, redescendirent. On dit que les commandants de tout le détachement,

MM. de Reynold de Peraule et le chevalier Castella furent dans la maison de l'avocat Castella où ils trouvèrent sa femme, ayant la rougeole, qui voulut s'opposer à ce qu'ils prissent des papiers. C'était M. Tscherner, lieutenant-colonel des grenadiers qui commandait les Bernois ; ceux-ci n'avaient pas d'autres instructions que de seconder les Fribourgeois en tout. Le gros de la troupe fit le tour au-dessous de Gruyères, sans rien voir, ni rien entendre, et à cinq heures on rentra à Bulle. Les officiers bernois couchèrent tous ensemble au château. Lorsqu'ils repassèrent par la Tour, ils virent plus de monde et des visages rassurés, parce que ces pauvres gens s'étaient attendus que l'on mettrait tout à feu et à sang. Le détachement est revenu à Fribourg vers les quatre heures du soir, après avoir essuyé beaucoup de pluie. Il amena quatre prisonniers : le sergent Glasson, de Bulle, qui fut d'abord relâché, parce que ce n'était pas lui, mais son frère que l'on devait prendre ; le médecin Dupasquier de la Tour ; le cabaretier de l'*Epée*, de Bulle ⁽¹⁾, et un étranger qui y demeurait. Le frère du sergent Glasson, lieutenant de grenadiers, logé chez M. le conseiller Vonderweid, qui était comme volontaire à Fribourg avec le piquet, a été pris ce jour-là à dîner et mené en prison. Il doit avoir dit : « Il est vrai que j'ai » eu le malheur de signer l'association avec Chenaux ; je ne sais » comment j'ai fait, et c'est pour expier ma faute que j'ai demandé » à servir comme volontaire à Fribourg. » Il a aussi demandé à pouvoir aller en prison sans être escorté et on le lui a accordé.

Le 9 Mai se passa donc ainsi. Alors on sut, à n'en pas douter, que M. le baillif de Gruyères n'avait jamais été arrêté, ni gardé par les rebelles ; il y a seulement eu quatre hommes armés à la porte du château lorsque Godel y fut, pour s'en saisir quand il sortirait.

Je dois revenir en arrière pour dire que le 8 nous avons eu les Deux-cents où l'on a décidé notre consentement à ce que Neuchâtel soit admis à notre alliance de 1777 avec la France, à condition que jamais cet Etat prétende se mêler des affaires de la Suisse ; qu'il reste neutre dans tous les cas ; et qu'il se conforme à tout ce qui sera réglé relativement à l'alliance entre la France et les treize cantons sans avoir le droit d'y envoyer des députés. Une lettre du Conseil d'Etat, du 10 Mai, y a beaucoup contribué en ce qu'elle

(1) Alors un *Genoud*.

contient à peu près cette déclaration-là et surtout le désir de renouveler l'ancienne et perpétuelle combourgeoisie avec le traité de commerce, dont la négociation avait été interrompue en 1736. Le dit Conseil d'Etat nous mande, que M. de Marval, châtelain du Landeron, et de Sandoz, châtelain de Thièle, seront à Soleure pour le temps de la Diète, qui doit s'assembler le 14 Mai, mais sans caractère public, quoiqu'accredités pour conférer avec nous, et par le moyen de nos bons offices, gagner les suffrages des cantons qui ne leur sont pas encore favorables. Nous avons décidé aussi, que, vu les circonstances, nos députés n'iront pas à la conférence préliminaire de Soleure d'autant que nous nous sommes déjà déclarés sur le *modus procedendi* qui devait faire l'objet de cette conférence, ce qui sera annoncé par exprès au premier député de Zurich pour la connaissance de tous les autres, la veille de l'ouverture de la conférence, et au premier de Lucerne pour les catholiques.

Item décidé aussi, que si nos affaires vont mieux, on ira à la Diète (à Soleure), mais S. Ex. Werro s'est déclaré ne pas pouvoir y aller à cause des affaires plus essentielles que nous avons ici ; par contre le conseiller Odet a dit qu'il préférerait d'y aller, d'autant que tout de même il ne voudrait pas juger les rebelles, puisqu'il devait être une de leurs victimes, et qu'il ne voulait pas avoir l'air d'en tirer vengeance. A quoi S. Ex. Werro répondit que cette raison il aurait pu l'alléguer aussi, tout le monde sachant que les rebelles avaient désigné pour leurs trois principales victimes : lui-même, M. Odet et M. le banneret Fégely. En attendant la semaine prochaine, on n'a rien décidé là-dessus. On a aussi lu une lettre d'Orbe par où cette ville marquait à LL. EE. la plus vive douleur de la rébellion d'une partie de leurs Etats immédiats, et offrait ses services de sujets médiats en renouvelant leur fidélité. Cette lettre a été très bien accueillie, et MM. de Fuyens et Chollet, comme anciens baillifs d'Echallens, furent chargés de faire les honneurs de LL. EE. au conseiller son porteur.

On a lu la lettre de Berne en réponse au détail envoyé d'ici sur le succès du détachement de leurs dragons, gardes de la ville et de nos troupes, le 4, contre les mutins ; ainsi que le signalement de l'avocat Castella et de Raceaud, de St-Aubin, sur la tête de chacun desquels il y a cinquante louis.

On a lu aussi la réponse du Conseil d'Etat de Neuchâtel sur les mêmes signalements. Enfin le Conseil de guerre et la commission secrète réunis ont demandé le pouvoir de régler avec les représentants des trois cantons le nombre des troupes de Berne que l'on renverra pour les faire remplacer par des détachements de Lucerne et de Soleure, y ayant 400 hommes de chacun de ces deux cantons à Hutwyl et à Soleure. Accordé. — C'est la garde de Berne, composée de 220 hommes, qui est partie. On a voulu gratifier cette troupe de trente louis, mais les officiers ne l'ont absolument pas voulu. M. Ryhiner, leur commandant, s'est contenté d'accepter des cocardes bleues et noires, qui ont été distribuées à tous sur la place au moment du départ. A la place de cette garde on a fait venir cent hommes de Lucerne et autant de Soleure.

Le 10 Mai, les représentants ont signé une déclaration qui a été imprimée à la suite du manifeste ou proclamation des Deux-Cents en date du 11, et le tout publié dans tout le canton le Dimanche 15. Voici la copie de l'une et de l'autre de ces pièces :

(PROCLAMATION DES DEUX-CENTS.)

Nous l'Avoyer, Petit et Grand Conseil de la Ville et République de Fribourg, etc., etc.

Si les troubles qui ont agité dernièrement une partie de notre Etat, et les attentats commis contre l'autorité souveraine ont excité en même temps notre douleur et notre indignation, la divine Providence a daigné nous ménager et nous procurer des motifs bien satisfaisants de consolation et de contentement, soit par les preuves les plus convaincantes de l'amitié confédérale et les secours prompts et puissants de nos très chers alliés, combourgeois et confédérés, soit par les marques distinguées de l'attachement, de l'amour et de la fidélité de la meilleure et de la plus saine partie de nos chers sujets qui par là se sont acquis de nouveaux droits à notre *bienveillance et protection souveraine*, dont nous nous empresserons de leur faire ressentir les effets dans toutes les occasions qui se présenteront. Un autre motif bien propre à calmer notre douleur, c'est que les excès auxquels s'est livrée la plus grande partie de ceux qui ont eu le malheur de suivre les auteurs des criminels attentats qui viennent de se passer, ont moins été occasionnés par leur propre mauvaise

volonté que par l'effet de la séduction causée par les imputations scandaleuses et calomnieuses répandues contre nous par les auteurs de la rébellion, comme entre autres que notre sainte religion était en danger; que nous étions intentionnés de mettre un impôt sur les chevaux et sur le bétail; que nous nous proposons de priver nos chers sujets de la jouissance des communs, et de nous attribuer par des lois injustes une partie de leurs biens et terres; de vouloir faire lever une milice pour la remettre à des princes étrangers; que nous avons dessein de priver nos chers bourgeois d'une partie du sel que nous avons coutume de leur distribuer annuellement; et par plusieurs autres inventions odieuses enfantées par la méchanceté la plus noire.

« La fin tragique du malheureux chef de la conjuration, la saisie et l'évasion de ses principaux complices, la dispersion des autres coupables mettant le gouvernement et les peuples à l'abri des dangers auxquels ils ont été exposés, notre amour paternel pour nos chers sujets ne nous permet pas de différer de saisir tous les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour rétablir l'ordre et la tranquillité parmi eux. A ces causes, nous déclarons par les présentes que nous accordons dès à présent un oubli et un pardon entier à tous ceux qui par séduction ou par menaces se sont laissé entraîner à se joindre aux troupes séditeuses qui se sont formées en quelques endroits, sous condition et dans l'entière confiance qu'ils se tiendront désormais tranquilles, et s'efforceront de faire oublier leur égarement par une conduite irréprochable, ainsi qu'il convient à tous bons et fidèles sujets. Nous déclarons en outre que si la grièveté des horribles attentats dont les auteurs et principaux fauteurs de la rébellion se sont rendus coupables, nous oblige à statuer des exemples, et à assurer la tranquillité publique par la punition de ces criminels, nous écouterons beaucoup plus la voix de la clémence que celle de la rigoureuse justice. Il nous reste encore à manifester à nos chers et fidèles sujets le déplaisir et la douleur extrême que nous avons ressentie en apprenant que parmi les calomnies affreuses dont on s'est servi pour séduire le peuple, ces perturbateurs du repos public ont poussé la hardiesse jusqu'à vouloir persuader que nous avions privé nos chers sujets de leurs anciens droits et privilèges et que nous refusions de les admettre

à nous faire des représentations convenables et respectueuses. Cette imputation atroce est trop opposée à nos devoirs, à notre penchant, à notre volonté, et à l'expérience que tous nos chers sujets ont faite du contraire pour ne pas nous assurer qu'il ne peut y avoir que des personnes simples ou ignorantes capables d'être séduites par un motif d'une fausseté aussi reconnue.

ainsi de leurs
Cependant pour ne laisser personne exposé au moindre soupçon à cet égard, et pour effacer une fois pour toute l'impression que cette calomnie a pu faire sur quelques esprits, nous déclarons de nouveau ainsi que nous l'avons déjà déclaré dernièrement par notre mandat du 16, 18 et 30 Janvier, que nous sommes et serons toujours disposés et prêts à écouter avec bonté et patience toutes les représentations convenables que chaque communauté ou paroisse voudra nous faire, et que nous ne ressentirons jamais de plus vrai plaisir, qu'en maintenant tous nos chers sujets dans leurs droits, privilèges et libertés, et en leur prouvant par effets notre désir sincère de leur prouver tous les biens et avantages qui peuvent dépendre de nous.

Si donc une paroisse ou quelque communauté d'icelle croit dans les circonstances présentes avoir quelques représentations ou demandes justes et raisonnables à nous faire, elle peut nommer sans délai et établir des commis, pour venir avec confiance nous faire ces représentations dans le courant des trois premiers jours depuis la publication des présentes. Vous verrez ci-après la déclaration que les Sgrs Députés des Louables Etats de Berne, Lucerne et Soleure, nos très chers alliés, combourgeois et confédérés, actuellement assemblés en notre capitale ont jugé bon de faire et de rendre publique afin de désabuser de leur côté tous nos chers sujets de l'impression que pourraient causer certains bruits faux et outrageants répandus malicieusement sur l'objet de leur mission, d'après les ordres de leurs Souverains respectifs. Tout quoi nous vous ordonnons de lire et publier en chaire pour la conduite d'un chacun. Adieu.

Donné en notre Grand Conseil, tenu le 14 Mai 1781.

(L. S.)

Chancellerie de Fribourg.

DÉCLARATION DES DÉPUTÉS DE BERNE, LUCERNE ET
SOLEURE.

(Traduction de l'original allemand.)

« Nous les Représentants des Louables Etats de Berne, Lucerne et Soleure, Rodolphe Manuel, ancien banneret et Conseiller d'Etat, comme Représentant de l'Illustre Etat de Berne; François-Xavier Pfiffer, de Heidegg, Conseiller d'Etat, comme représentant de l'Illustre Etat de Lucerne; Urs-Jacques-Joseph Byss, trésorier et Conseiller d'Etat, comme Représentant de l'Illustre Etat de Soleure.

Savoir faisons et déclarons par les présentes, au nom de nos Illustres constituants, qu'un grand nombre de sujets dans le Louable canton de Fribourg, séduit et trompé de la manière la plus insidieuse par les moteurs des troubles actuels, s'étant soulevé contre leur Souverain naturel, et ayant excité une révolte formelle, Nous les Représentants ayant, à la réquisition de nos chers alliés et combourgeois, été envoyés par nos Souverains respectifs avec des troupes pour les secourir et assister, tant par rapport aux droits lésés du Souverain par les révoltés, que pour rétablir la paix, la tranquillité et la soumission parmi le peuple; partant nous les exhortons tous et un chacun d'eux en particulier, de prêter à nos chers alliés et combourgeois du Louable Etat de Fribourg, toute l'obéissance, la fidélité et la loyauté qui leur est due, comme à leur Souverain naturel et indépendant; que dans les cas où ils avaient quelque chose à exposer, ils doivent le faire avec la soumission convenable, et abandonner le tout uniquement à la bonté paternelle et à sa justice, sans recourir à aucune autre intervention, et surtout en se conduisant comme il convient à de vrais et fidèles sujets, vu que nous avons l'ordre exprès de nos souverains seigneurs, de soutenir en cas de besoin le gouvernement dans tous ses droits, et d'assurer l'exercice de son pouvoir. »

Donné en notre assemblée, le 10 Mai 1781.

(Signé) : THORMANN,
Secrétaire de légation.

Suite 168

POÉSIE.

IDYLLES JURASSIENNES.

I.

LE COCHON.

Tiens, mange, gros goulu, tiens, mange, insatiable,
Peut-être oublieras-tu de crier comme un diable,
Quand ta gueule sera garnie, et Dieu merci !
Dans un mois nous pourrons, nous, te manger aussi.

Car, n' imagine point que ce soit pour ta laine
Qu' ainsi, trois fois le jour, on te sert, auge pleine
Et que longtemps gratis tu feras ce métier
De fainéant, de coq en pâte, de rentier.

Tu ne sais pas vraiment quelle épargne première
Il me fallut à moi, pauvre maigre fermière,
Pour aller te payer en beaux écus glissants
Tout petit, sur la foire aux maquignons bressans.

Vous étiez là des cents, parqués dans quelques planches ;
Dès l'abord je pris goût, pour tes épaules blanches
Et pour ton ventre creux, par où, quoique petit,
Je vis que tu serais d'assez bon appétit.

Sans faire attention à tes cris de détresse,
Je te mis à la patte un fort lien de tresse
Et marche... te voilà des pieds et des genoux
Comme un vrai chien d'aveugle en route pour chez nous.

Ici, chacun pour toi d'éloges fut prodigue,
Mes deux derniers marmots, en voyant ta fatigue,
S'émurent, même au point qu'ils voulaient bravement
Faire écuelle commune avec toi constamment.

Le fait est qu'il n'est pas rare qu'on les surprenne
Les deux, sur ta pâtée, à lever leur étrenne;
Ce qui, bien calculé, n'empêche pourtant point
Que vous n'ayiez tous trois bien assez d'emboupoint.

Après tout, plus d'un pauvre envierait ta pitance.
Ici, chacun te traite en oiseau d'importance ;
A midi, c'est toujours toi qu'on sert le premier ;
De la ferme on pourrait te croire le fermier.

Pour dormir, n'as-tu pas des flots de paille tendre
Où tu peux à plaisir béatement t'étendre,
Tandis qu'avec nos bœufs, nos gens et nos chevaux,
Nous suons tout l'été, nous, par monts et par vaux.

Et quand on rafraîchit tes draps de la huitaine,
Tous les samedis soir, Dieu sait, vers la fontaine,
Si j'use sur ton dos des torchons dans ma main,
Pour que tu sois aussi tout beau le lendemain.

Sur ton derrière alors, si peu que tu t'asseoies,
L'eau, d'une perle ornant chacune de tes soies,
Ne trônes-tu pas, dis, en de pareils moments
Comme un roi tout couvert d'or et de diamants.

Mais, à force de glands, d'avoine et de laitage,
Te voilà gras à fendre à l'ongle ; un triple étage
De plis cerce déjà chacun de tes jambons,
Et prouve qu'à saler, ils seraient déjà bons.

Vienne la Chandeleur, ou bien la mi-carême,
Et pour notre boudin, j'apprêterai ma crème ;
Et nous te coucherons sur le fatal cuveau
Où nos gens par les pieds te tiendront comme un veau.

C'est moi qui recevrai dans une seille blanche
Ton sang, après avoir bien retroussé ma manche ;
Et plus sous le couteau ta gueule hurlera
Et meilleur, c'est connu, notre boudin sera.

Le boudin ! Ah ! c'est là que mon adresse brille,
Pour gonfler ce boyau qui fond quand on le grille,
Et mettre juste à point dedans tout ce qu'il faut,
Pour que les plus gourmands le trouvent sans défaut.

Si tôt qu'auront fini tes hurlements féroces,
Afin d'avoir du poil pour en faire des brosses,
Dans de l'eau bien bouillante on te mettra tout rond ;
Et, quand tu seras cuit, nos gens t'épilleront.

J'ai depuis l'an dernier un reste de potasse
Et du fenouil aussi dans une vieille tasse,
Du cumin, des hauts-goûts, tout ce qu'il faut enfin
Pour obtenir un lard du fumet le plus fin.

Sans compter les fagots de genièvre sauvage
Dont nos gens auront fait depuis longtemps ravage
De genièvre que rien ne peut équivaloir
Pour fumer la dépouille au sortir du saloir.

Temple

Un grand morceau de lard, bien ferme et bien rougeâtre,
D'andouilles encadré, comme un saint près de l'âtre,
Il n'est pas de tableaux, d'or fin tout reluisants
Qui nous allèchent plus, nous autres paysans.

Du lard avec des choux bien cuits à l'étouffée,
C'est le plat dont je suis, pour moi, le plus coiffée ;
Sans compter les parents, les amis qui viendront
Au gala du boudin et qui nous le rendront.

Mais je dis là vraiment des choses, des folies !
Courons laver un peu mes mains toutes salies
Et mettre le couvert, car voici nos garçons
Qui de leur soupe ont plus besoin que de chansons.

MAX. BUCHON.

58 I
Théodore de Banville
Les Lapins

FLEUR D'HIVER.

Adieu, brune Marie, adieu, rose Constance,
Le printemps semble prendre un peu de consistance :
A ses souffles bénis, vos deux cœurs vont s'ouvrir,
Vous le voyez donc bien, je n'ai plus qu'à mourir.

Tant que l'hiver maintint du givre à la fenêtre,
Je fis tous mes efforts, vous l'oubliez peut-être,
Pour vous servir toujours, quoique petite fleur,
Des parfums aussi doux que douce est ma couleur.

Nos tendresses alors semblaient si fraternelles,
Qu'un seul regard ami de vos douces prunelles
Me faisait oublier le soleil du bon Dieu,
A qui j'avais dû dire un éternel adieu.

Il me semblait alors, pardonnez ma folie,
Dès que vous me disiez que j'étais bien jolie,
Il me semblait qu'après m'avoir aimée ainsi,
A ma mort vous alliez mourir sans doute aussi.

Et pourtant, quand mon front agonisant s'incline ;
Sous vos légers fichus de blanche mousseline
L'absurde violette ose, hélas ! s'installer,
Et vos deux nez ingrats semblent s'en régaler.

Comme deux papillons brisant leurs crysalides,
Vous allez déployer vos ombrelles splendides
Et vous mettre à courir les champs en liberté,
Tant que pour vous luiront les beaux jours de l'été.

Déjà la sève monte aux branches des vieux aunes,
Aux branches des lilas et des ébéniers jaunes ;
Voir fleurir tout cela me ferait trop souffrir,
Vous le voyez donc bien, je n'ai plus qu'à mourir.

MAX. BUCHON.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

FRAGMENTS DE JEAN PAUL.

(Traduit de l'allemand.)

INTRODUCTION.

Jean Paul Richter ou *Jean Paul*, tout court, comme se plaisent à l'appeler ses compatriotes, n'est connu dans les pays de langue française, que par les fragments de ses œuvres que publient de temps en temps les Revues littéraires et les Magasins pittoresques. C'est que, génie tendre et spirituel, sceptique et naïf, original jusqu'au bizarre, et vigoureux jusqu'au gigantesque, Jean-Paul unit en lui les allures les plus variées et les tons les plus disparates, à la fois Shakspeare et Sterne, Swift et Jean-Jacques, Herder et Wieland, et offre au traducteur français des difficultés extraordinaires, presque insurmontables. Pour aborder un pareil écrivain, il ne suffit pas d'être initié aux procédés ordinaires de la langue et de la littérature germanique; il faut pouvoir en pénétrer toutes les profondeurs, en surprendre tous les secrets, en deviner tous les caprices et les plus inimaginables fantaisies. Une étude forte, attentive et de bien des années est nécessaire à qui veut s'aventurer dans ce mystérieux labyrinthe, sans risquer de voir se rompre le fil qui conduit des *Papiers du diable* à *Levana*, de *Quintus Fixlein* à *Titan*, et d'*Hesperus* à la *Loge invisible*. Un de nos compatriotes cependant, un Fribourgeois, qu'un long séjour en Allemagne et cette étude persévérante dont nous parlons ont familiarisé avec les richesses et les obscurités aussi du génie germanique, M. C** V** a osé, nouveau Thésée, s'enfoncer sous les voutes redoutables et dérober la *lampe merveilleuse* qui en illumine les innombrables détours et les plus ténébreux recoins. Nous publions aujourd'hui quelques-uns des morceaux traduits par notre savant compatriote dont l'extrême modestie nous empêche seule de mettre en toutes lettres la signature au bas de sa version élégante et fidèle.

Disons pour achever cette maigre esquisse sur Jean-Paul que, fils d'un pasteur du pays de Bayreuth, il était né à Wunsiedel, en 1765, et mourut en 1823, après avoir fourni une belle et sereine carrière, passée sous le toit domestique, dans l'*aurea mediocritas* que vante Horace et que tant d'hommes de lettres moins favorisés sont réduits à saluer de loin, toute leur vie.

ALEXANDRE DAGUET.

LA NUIT DU NOUVEL-AN D'UN MALHEUREUX.

C'était le premier minuit de l'année; un vieillard dirigeait de sa fenêtre un long regard de désespoir sur la voute éternellement immobile d'un ciel parsemé d'étoiles, comme de brillantes fleurs; puis il se baissait vers la terre tranquille, pure et blanche, où personne plus que lui n'était sans sommeil et sans joie. Car son tombeau était près de lui; il n'était plus recouvert que par la glace de l'âge; il n'y restait pas le moindre rameau vert de la jeunesse. De toutes les richesses de la vie, il n'emportait que des erreurs, des vices et la maladie, un corps détruit, une âme désolée, une poitrine gonflée de venin, une vieillesse pleine de regrets.

Les beaux jours de sa jeunesse se retournaient vers lui comme des spectres, et l'entraînaient dans cette belle matinée, où son vieux père, pour la première fois, lui montra l'entrée des deux grands chemins de la vie; celui de la droite, éclairé du soleil de la vertu, conduit dans une vaste et tranquille contrée, pleine de lumières, de moissons et d'anges; celui de gauche, à travers les voluptueux et secrets sentiers du vice, dans une noire caverne, dont les parois distillent du poison, où sifflent les serpents, où règnent de sombres et étouffantes vapeurs.

Et les serpents s'attachaient à sa poitrine et les gouttes de poison tombaient sur sa langue, la terrible réalité se manifestait en lui.

Hors de lui, il s'écria dans une indicible angoisse: O Père! rends moi la jeunesse! replace moi à l'entrée des chemins, afin de changer de choix!

Mais son père et la jeunesse étaient depuis longtemps passés. Il

voyait des feux-follets danser sur les marais, puis aller s'éteindre sur le cimetière, et il se disait : Ce sont là mes jours insensés ! Une étoile tomba du ciel ; un vif éclat accompagnait sa chute ; elle vint s'éteindre dans le sein de la terre. C'est moi, disait son cœur saignant, et la dent de serpent du remords s'enfonçait plus profonde dans ses plaies.

Son imagination enflammée lui représentait des ombres qui glissaient sur les toits du voisinage ; le moulin à vent soulevait ses bras, comme une menace ; et un squelette oublié dans le charnier se revêtait petit à petit de ses propres traits.

Au milieu d'une affreuse convulsion, il entendit tout-à-coup la musique du nouvel an retentir du clocher de l'église, comme un cantique d'allégresse. Une douce émotion succéda à son effroi ; il tourna les yeux vers l'horizon ; il se représenta les amis de sa jeunesse, qui presque tous plus heureux et meilleurs que lui, enseignaient la vérité à la terre, étaient pères d'heureux enfants, des hommes vénérés de leurs frères et il se disait : O ! comme vous, je pourrais passer sans larmes cette première nuit de l'année, si je l'avais voulu ; je pourrais être heureux, ô mes parents chéris ! si j'avais suivi vos conseils et mes promesses de nouvelle année.

Dans ce fiévreux souvenir de ses jeunes années, il lui sembla que le squelette qui prenait ses traits se soulevait dans le charnier ; et grâce à la superstition, qui dans la nuit du premier jour de l'an voit les esprits et l'avenir, la figure devint un jeune homme vivant, qui se tenait placé dans la posture du jeune athlète du Capitole, s'arrachant une épine du pied. Sa noble et belle forme des temps passés semblait le railler à ses yeux. Il n'y put tenir plus longtemps ; il se cacha le visage ; ses larmes ruisselèrent sur la neige ; ses soupirs l'étouffaient ; il resta là sans avoir la conscience de son être. O ! reviens jeunesse ! reviens !

Et elle revint ; car un rêve attrayant l'avait abusé ! il était encore un jeune homme. Ses égarements seuls n'étaient point imaginaires. Il remercia Dieu de ce qu'il était encore jeune ; de ce qu'il était temps encore de rebrousser chemin, de quitter les voies sales et détournées du vice, pour parcourir la voie lumineuse du bien, qui conduit au riche pays des moissons.

Rebrousse chemin avec lui, jeune lecteur, si comme lui tu as suivi celui de l'erreur. Ce rêve terrible sera ton juge dans l'avenir, mais quand plus tard dans l'angoisse fruit du vice, tu t'écrieras : « Reviens belle jeunesse ! » . . . elle ne reviendra pas !

R Ê V E.

C'était par un soir d'été que, couché en plein air, je m'endormis et m'éveillai en rêve dans le cimetière. Le bruit des roues de l'horloge qui sonna onze heures, avait interrompu mon sommeil. Dans le ciel désert de la nuit, je cherchai le soleil, car je croyais qu'une éclipse le voilait de son ombre. Tous les tombeaux étaient ouverts, et les portes de fer du charnier s'ouvraient et se fermaient sous la pression de mains invisibles. Sur les murs erraient des ombres que personne ne projetait ; et d'autres ombres encore flottaient droites dans les airs. Dans les cercueils ouverts les enfants seuls dormaient. Le Ciel était voilé par les vastes plis d'un brouillard gris et pesant qu'une ombre gigantesque trainait comme un réseau toujours plus près, toujours plus étouffant.

Au-dessus de moi, j'entendais le bruit lointain des avalanches, au-dessous je sentais le premier choc d'un immense tremblement de terre. L'église chancelait au bruit continu de sons discordants qui combattaient dans son intérieur et semblaient chercher vainement à se fondre en un son harmonieux. Par moments une lueur blafarde brillait à ses fenêtres et sous cette lueur, le plomb et le fer tombaient fondus. Le réseau du brouillard et la terre chancelante me poussèrent dans l'église devant la porte de laquelle deux basilics aux yeux étincelants veillaient dans deux buissons vénéneux. Je traversai des ombres inconnues sur lesquelles les siècles avaient imprimé leur cachet. Toutes les ombres étaient autour de l'autel ; leur poitrine au lieu de leur cœur battait et tremblait, un mort seul qui venait d'être enterré dans l'église, gisait encore sur son coussin, sans que sa poitrine tremblât ; et sur son visage souriant errait un rêve de bonheur. Mais dès qu'un vivant eut franchi le seuil, il s'éveilla, son sourire disparut ; il leva avec effort une pesante paupière sous laquelle il n'y avait point d'œil, et au lieu d'un cœur, sa poitrine avait une blessure. Il éleva les mains, les joignit, comme pour la prière ; mais ses bras en s'allongeant se détachèrent, et ses mains

tombèrent jointes comme elles étaient. . . Au-dessus de la voûte de l'Eglise était fixé le cadran de l'Eternité, sur lequel aucun chiffre n'était tracé et qui était lui-même sa propre aiguille, un doigt noir le montrait, et les morts cherchaient à y voir le temps.

Bientôt de la hauteur descendit sur l'autel une grande et noble figure, portant l'expression d'une douleur immortelle; et tous les morts s'écrièrent :

Christ, n'y a-t-il point de Dieu ?

Il répondit : Il n'y en a point.

L'ombre entière de chaque mort trembla; ce n'était plus la poitrine seulement, et ce tremblement les écartait les unes des autres.

Le Christ continua : J'ai parcouru le monde; j'ai vu tous les soleils; j'ai traversé les voies lactées, à travers toutes les solitudes du Ciel; mais il n'y a point de Dieu. Je suis descendu aussi loin que l'être étend ses ombres; j'ai regardé dans l'abîme, et j'ai crié : Père ! où es-tu ? Je n'ai entendu que l'éternelle tempête que personne ne gouverne. L'arc-en-ciel de l'Orient, sous le soleil qui l'a créé, s'étendait sur l'abîme et ruisselait dans ses profondeurs. Et lorsqu'élevant mon regard vers l'immensité supérieure, j'y cherchai l'œil de Dieu, une caverne vide et sans fonds était tournée vers moi; l'Eternité couchée sur le chaos le déchirait et le dévorait. Continuez vos cris, dissonances éternelles; dissipez les ombres, car il n'est point.

Les pâles ombres se dissipèrent comme une légère vapeur à laquelle la gelée a donné une forme, s'évanouit à la chaleur du souffle; et l'espace était vide. A ce moment, ô spectacle déchirant ! les enfants morts, s'étant éveillés dans le cimetière, entrèrent dans l'église, et vinrent se jeter aux pieds de la grande figure de l'autel, en s'écriant : Jésus, n'avons-nous point de père ? Il répondit, au milieu d'un torrent de larmes : « Nous sommes tous orphelins, vous et moi, nous sommes sans père !

Alors les sons discordants frémissent avec plus de force, les murs des temples craquent, s'écroulent et s'enfoncent avec les enfants; la terre et le soleil tombent ensuite et tout l'univers en son immensité roule et se précipite à mes côtés; et du sommet de l'incommensurable Nature, le Christ regardait dans l'abîme l'univers avec ses mille soleils, semblable à une mine creusée dans la nuit

éternelle où passent les soleils comme des lampes et les voies lactées comme des filons d'argent.

Et lorsque le Christ vit le chaos croulant des mondes, la danse flamboyante des lumières célestes et les bancs de corail des cœurs humains, lorsqu'il vit que chaque monde en tombant secouait ses âmes frémissantes sur l'immense mer des morts, comme un feu d'artifice répand sur les ondes des lumières errantes, alors, grand comme l'infini, il éleva les yeux vers le néant et l'immensité déserte, et dit :

Néant immobile et muet ! Froide, éternelle nécessité ! Hasard insensé ! Savez-vous ce qui se passe au-dessous de vous ? Quand briserez-vous l'édifice et moi-même — Hasard, le sais-tu toi, quand, accompagné des ouragans, tu traverses le Ciel parsemé d'étoiles semblables à des flocons de neige ; quand tu éteins les soleils les uns après les autres, tandis que brille sur ton passage l'éclatante rosée des astres ? Comme chacun se trouve seul dans le vaste caveau funéraire du monde ! A côté de vous je ne vois que moi-même. O Père où est ton sein infini, que je m'y repose ? Ah ! si chacun doit être à soi-même son propre père et son créateur, pourquoi chacun ne pourrait-il être aussi son ange exterminateur.

Mais n'est-ce pas un homme qui est près de moi ? Malheureux ! votre courte vie est le soupir de la Nature, ou bien son écho. — Un miroir projète ses rayons sur votre terre ; ils tombent dans un nuage formé de la cendre des morts et vous naissez, images chancelantes et nuageuses. — Regarde dans l'abîme — des brouillards chargés de globes s'élèvent de la mer des morts, l'avenir est le brouillard qui s'avance, le présent, celui qui tombe. Reconnais-tu là la terre ?

L'œil du Christ fondant en larmes s'était baissé et il dit : Moi aussi, je l'ai habitée, j'y étais heureux, j'avais encore mon père infini ; du haut de la montagne je plongeais avec bonheur mon regard dans l'immensité du Ciel ; je pressais sa bienfaisante image contre ma poitrine ulcérée et au milieu d'une mort douloureuse, je m'écriais : O Père ! délivre ton fils de sa sanglante enveloppe ; enlève-le jusqu'à ton cœur... O trop heureux habitants de la terre ! vous croyez encore en lui. Peut-être qu'à présent votre soleil se couche, et vous tombez à genoux au milieu des fleurs, de l'éclat et des

larmes ; vous élevez vos heureuses mains , et , baigné des douces larmes de la joie , vous lancez vers le Ciel entr'ouvert cette prière : « Et moi aussi , tu me connais Père immortel , tu sais toutes mes blessures , et après ma mort tu me recevras et tu les fermeras toutes... O infortunés ! après votre mort , elles ne seront point fermées. Quand l'homme plein d'angoisses posera sur la terre ses reins meurtris pour aller , à travers le sommeil , au-devant d'une belle matinée pleine de vérités , pleine de vertus et de joie , il s'éveillera au milieu du tempétueux chaos , dans l'éternel linceul ; et au matin n'arrivera plus aucune main secourable , aucun père consolateur ! — Mortel qui es près de moi , si tu vis encore , adore-le , si non tu l'as perdu pour toujours.

Et quand je tombai , je considérai le monde , je vis soulever les anneaux du serpent gigantesque del'Eternité qui avait enserré l'univers entier , — et , ses anneaux retombant , il en avait formé une double ceinture. — Puis il entourra des milliers de fois toute la Nature , — et pressant les mondes les uns contre les autres , il les écrasait dans ses formidables replis , et le temple immense se transformait en l'église d'un cimetière — et tout devenait étroit , sombre , palpitant — et un immense marteau allait sonner la dernière heure du temps et briser en éclats l'univers.... lorsque je m'éveillai.....

Mon âme pleura de joie , quand elle put de nouveau adorer Dieu. — La joie , les larmes et la foi , ce fut là ma prière. Et lorsque je me levai , le soleil parvenu à l'horizon , colorait de pourpre les moissons environnantes , il jetait le pacifique reflet de son crépuscule sur la modeste lune qui , sans aurore , paraissait à l'orient ; et entre le ciel et la terre tout un monde joyeux , mais passager , étendait ses courtes ailes , et vivait comme moi , en face de l'Eternel ; et autour de moi frémissaient des sons faibles et doux comme le bruit lointain de la cloche du soir.

L'auteur , dans un avant-propos , dit que le but de cette poésie est l'excuse de sa hardiesse. Il se plaint que l'athéisme se discute et s'adopte aussi froidement que s'il était question de l'existence de la licorne.

C** V**

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

EN CAUSANT AVEC LA LUNE,

POÉSIES PAR ÉTIENNE EGGIS. PARIS, 1851. UN VOL. IN-12.

Voir paraître un volume de poésies composées par un compatriote, est une bonne fortune pour nous; mais combien notre plaisir n'augmente-t-il pas quand l'écrivain ne nous est pas inconnu, ou que nous avons vécu aux lieux où s'est d'abord inspiré le poète. Tel est le cas pour M. Eggis. Souvent nous avons entendu prononcer son nom; puis, il est de Fribourg; de Fribourg, où se sont écoulés maints beaux jours de notre jeunesse. Aussi en ouvrant ce volume, voyions-nous en esprit se dérouler devant nos yeux toute une riche galerie de tableaux variés et pittoresques; nous nous égarions avec le favori des muses dans les buissons touffus qui bordent la Sarine, nous parcourions les gorges majestueuses du Gotteron; nous nous oublions ensuite à rêver au pied de la cathédrale, que l'orgue du grand Mooser inondait d'harmonie, et en face de la maison d'école où Girard consacrait à l'enfance les plus belles années de sa vie, puis nous répétions tout bas: Voilà donc la reconnaissance publique!! Même il nous arriva, en passant en revue les sujets qu'un luth fribourgeois devait chanter *con amore*, de visiter à nouveau le château de Bulle aux tourelles gracieuses, celui de Gruyère si décrépî et pourtant si imposant encore, Morat aux souvenirs immortels et au tilleul séculaire, et tant d'autres sites aimés auxquels l'histoire ou la poésie donne un charme tout particulier.

Notre illusion, il est vrai, ne fut pas de longue durée; il ne fallut qu'un instant pour nous convaincre que M. Eggis en éditant son charmant volume, ne visait point à une œuvre *exclusivement* nationale, mais seulement à livrer au public quelques pages de ses impressions intimes. On sent, en lisant son volume, que l'âme du jeune Fribourgeois s'est bien ouverte à la poésie dans notre Suisse, mais qu'elle s'est épanouie sous un ciel étranger, en subissant deux influences marquées, celle de l'Allemagne et de la France; la première avec ce nébulisme trop commun aux auteurs d'outre-Rhin; la seconde avec la manière fantastique et sonore, qui distinguait la plus belle époque du *romantisme*.

D'abord, si le titre d'un ouvrage doit en révéler au moins quelques traits principaux, quel rapport a celui-ci avec les pièces de l'auteur. EN CAUSANT AVEC LA LUNE! nous n'avons trouvé qu'une poésie où la lune occupait le premier plan. Ce sont quatre strophes intitulées: *Ce que faisait la lune*

derrière un buisson. Or elle y était curieuse comme dans la ballade d'A. de Musset; elle se plaisait à revêtir à peu près la même forme qu'alors. Ecoutez plutôt :

Et qu'était-ce? Un rayon de lune
Qui gazouillait tout bas,
Des mots d'amour dans la nuit brune,
Puis, embrassait, sur le front, une
Fleur qui ne fuyait pas.

Cela valait bien la peine en vérité de faire jouer un rôle si important à la lune dans un recueil, pour lui donner si maigre part. Si la bonne dame parlait encore la langue d'Hebel, sans doute elle réclamerait bien haut contre le titre et les vers de M. Eggis. Elle ne goûterait pas la réponse que le poète tient toute prête pour ceux qui lui en demanderaient l'explication :
L'INVIOLABILITÉ DE SA FANTAISIE.

Hâtons-nous de le dire, — car nous ne voulons pas que l'on suppose à notre critique l'intention de s'arrêter à un titre et à une strophe pour se prononcer définitivement sur la valeur d'un livre, — c'est précisément à cette fantaisie inviolable que nous contestons son omnipotence. Le poète peut-il obéir à tous les caprices de son esprit? n'y a-t-il pas des règles imprescriptibles à l'observation desquelles il est astreint, sous peine de ne vivre que quelques jours? Les lois suprêmes du vrai, du juste et du beau, existent pour les lettres comme pour les arts. La fantaisie elle-même n'est pas libre de tout frein; elle est modérée dans son essor par le goût et par le bon sens et une étude sérieuse des maîtres en ce genre, témoignerait avec quelle haute raison ils en usent. La fantaisie n'est pas le fantasque, pas plus que les grands mots ne font les grandes pensées.

Dans toutes les productions de l'esprit il est des principes dont on ne peut s'écarter, sans risquer de se perdre. M. Eggis est jeune, il a vingt ans, raison de plus pour mûrir ses œuvres. Son premier recueil, remarquable sous bien des rapports, annonce un beau talent; il ne doit pas le dépenser à pure perte, mais tendre à former son goût par l'étude des modèles. Nous lui conseillons aussi de se garer d'une certaine présomption toujours malséante, surtout dans la jeunesse. Franchement, est-ce bien d'un débutant que ces souscriptions prétentieuses au bas de maintes pièces, souscriptions dont un Lamartine pourrait seul marquer la date d'éclosion de ses sublimes harmonies. Puis, que dire d'un jeune homme de dix-neuf ans, contre-signant des vers à l'*Amante inconnue* : écrit à dix-sept ans, ALORS QUE L'ON CROIT ENCORE A L'AMOUR!

— Après ces remarques générales un peu longues, abordons le recueil de M. Eggis. Les pièces qui le composent appartiennent à des ordres d'idées bien différents. Quelques-unes, telles que la *Marseillaise de l'Avenir*, dont le début nous a rappelé un hymne de Turquety, sont l'expression de sentiments patriotiques : dans sa préface, l'auteur explique l'exaltation qui y

règne parfois, en dépeignant les misères du peuple Bavaois, misères dont il a été témoin. En général les mots *sonores* traduisent mal les grandes pensées que veut rendre le poète; les métaphores et les antithèses y sont trop multipliées; cependant parfois de bonnes idées noblement rendues trahissent une impression profonde. Plusieurs poésies érotiques, où un cœur juvénile s'épanche tout entier, sont pleines de grâce et de fraîcheur; il est à regretter seulement qu'une gaze plus épaisse ne voile point certains détails. M. Eggis retrace souvent avec bonheur le tableau de sa vie d'étudiant à Munich, et la peinture des lieux qu'il a visités, en acquiert plus de relief. Tels sont les vers suivants sur l'église Notre-Dame :

C'est une vieille église à la muraille sombre,
Dans les vapeurs des nuits se dressant comme une ombre;
Toute noire en dehors, comme portant le deuil
Des générations qui franchirent son seuil;
A ses pieds autrefois dormait un cimetière,
Dont les marbres muets, dans leur grandeur altière,
Tandis que les tombeaux ont fui sous les pavés,
Couvrent encore le bas de ses murs élevés...

Il nous est impossible de classer sous des rubriques distinctes les poésies de M. Eggis. Ici la personnalité du poète se cache sous un nom d'emprunt, et la mélancolie sous laquelle il succombe, devient plus palpitante en brisant la vie d'un Chatterton ou d'un Moreau; c'est du moins ainsi que nous comprenons *Pauvre Edgard*. Là, c'est la ballade, ce joyau d'Umland. Plus loin, un chant lyrique, que l'Allemagne affectionne, et dont Henri Blaze a si bien saisi le caractère. Sublime concert de la nature, où tous les objets de la création, depuis les Alpes gigantesques jusqu'à l'humble colline, depuis l'aigle altier et la rose superbe jusqu'au passereau et au myosotis, adressent tour-à-tour au Créateur un hymne de reconnaissance et d'amour. Nous avons nommé le morceau *Nuit des Alpes, symphonie fantastique*. Mais entre toutes les pièces où la *fantaisie*, cette seconde muse, inspire seule la pièce, il en est une que nous avons remarquée de prime-abord; elle porte un cachet d'originalité incontestable, et nous ne sommes point surpris qu'elle ait captivé M. Jules Janin; aussi le spirituel critique lui a-t-il fait les honneurs de la verve dans un feuilleton des *Débats* où il cite avec éloge notre compatriote. Nous la reproduisons en entier. Quelques imperfections n'enlèvent rien à la valeur réelle de ces strophes.

CE QUE C'EST QUE LA MÉMOIRE !

A M. AUG. VACQUERIE.

C'était une des nuits splendides et sereines
Où l'azur des grands cieux *cause* avec les forêts;

C'était l'heure où souvent la lune voit les reines
Sous leurs lambris dorés verser des pleurs secrets.

On entendait au loin, en rimes incertaines
Les étoiles chanter en passant dans les cieux,
Et les plantes germer sur le bord des fontaines
Dont les flots arrêtés dormaient silencieux.

Beaux comme ces héros que l'on voit dans les rêves,
Deux vieillards au grand front, sous le ciel large et bleu,
L'un vers l'autre penchés, causaient au bord des grèves;
L'un était l'Océan et l'autre c'était Dieu.

J'écoutai bien longtemps l'étrange mélodie
Que de ces deux vieillards les lèvres répandaient;
J'osai même chanter sur ma lyre hardie
Ces chants auxquels les Cieux en tremblant répondaient.

J'ai cherché depuis lors, dans mes nuits d'insomnie,
De ces chants dans mon front si rien n'était resté;
— Je n'ai pu retrouver cette vaste harmonie; —
C'est singulier, pourtant, j'avais bien écouté!

Pourquoi poursuivrions-nous une froide analyse des poésies de M. Eggis. Son volume, nous aimons à le croire, est dans toutes les bibliothèques de ses compatriotes, jaloux de saluer cette muse naissante d'un sourire d'encouragement. Laissons la classification des poésies par genre, et occupons-nous de la manière de l'auteur.

Les modèles qu'a suivis M. Eggis ont naturellement influé sur ses ouvrages; puis à son âge, il lui est permis de n'être point habitué à la facture du vers. Ses pièces pèchent par la répétition trop fréquente de rimes identiques, par l'emploi abusif de certains mots à effet (1), de certaines images stéréotypées, pour ainsi dire; loin de recevoir la vie d'une chaleur factice, la pensée la plus noble reste froide et décolorée. Les règles de prosodie ne sont pas toujours observées; le choix du rythme n'est pas également heureux. (2) Par contre,

(1) Il nous serait facile de prouver par de nombreux exemples la justesse de nos observations. Nous nous bornons à quelques citations: l'épithète *vague* est prodiguée dans la plupart des poésies, et revient trop souvent comme rime. La suppression de l'*s* final dans les verbes de la première conjugaison tu rêves, tu penses, ainsi que l'*o* final dans *parée* ne peut être tolérée; cette licence que se sont permise des poètes contemporains n'a été approuvée par aucun critique. Il en est de même pour le rythme présentant des rimes féminines séparées par d'autres rimes féminines qui ne sont pas identiques.

(2) Nous soulignons quelques termes impropres. On remarquera la répétition abusive de *cieux*. La troisième strophe, la plus belle, pèche, nous semble-t-il dans la mise en scène de *Dieu* et de l'*Océan*, représentés comme *vieillards*. Une qualification identique du fini et de l'infini, du créateur

M. Eggis a une étonnante facilité pour la poésie : son vers coule de source, il ne sent pas le travail ; souvent même il est d'une ampleur remarquable.

Si M. Eggis trouvait notre jugement un peu sévère, quand nous avons envisagé son recueil dans son ensemble, nous croyons en revanche qu'il sera satisfait de la part assez belle donnée à l'éloge, lorsque nous sommes appelés à dire un mot, comme critique, du *fribourgeois* et du *bon fils*. Le poète, on l'a vu plus haut, n'a pas fait un recueil *national* dans le sens strict du mot ; il a songé cependant à son pays ; fidèle à sa maxime,

Sachons cueillir la fleur près du ruisseau natal,

il a composé un bouquet d'œillets pourprés et de bleus myosotis, pour en couronner le front de sa ville natale, et ces fleurs peu nombreuses mais bien choisies, respirent le plus doux arôme. Il semble qu'il ait réservé tout ce que son cœur avait d'amour affectueux et de tendresse profonde, afin de l'épancher en quelques pages désolées et intimes. Nous regrettons qu'à l'exemple de Brizeux, M. Eggis n'ait pas donné plus de place à son pays aimé dans sa galerie poétique ; elle en eût certes acquis une plus haute valeur. La pièce : *Dans la cathédrale de St.-Nicolas*, est vive, naturelle — à deux strophes près. — Rien de plus frais que ce retour vers les jours de l'enfance :

Où je courais, joyeux, dans la vieille Fribourg ;
Où mon bonheur était la fleur d'or des prairies,
Le lait chaud parfumé bu dans les métairies,
Et les beaux cavaliers traversant le faubourg.

Mais les pages les plus belles d'expression et de sentiment sont celles où l'orphelin nous parle de sa mère, de sa pauvre mère, morte à la fleur de l'âge, sans qu'il ait joui de ses caresses, sans qu'il ait pu réchauffer son cœur à son cœur tout d'amour. Ecoutez plutôt ces vers de la *Chambre de ma mère* :

Ma mère, jeune et belle, et pauvre poitrinaire,
Brisée à vingt-huit ans, comme la fleur sur l'aire ;
Toujours je la revois ; dans mes veilles, partout,
Douce et triste toujours, cette image est debout !
Des heures de mes jours ne s'écoule aucune heure
Sans apporter, hélas ! à mon âme qui pleure
Son souvenir amer ! Et l'heure de l'adieu
Ne verra qu'avec lui voler mon âme à Dieu !
Que je l'aurais chérie, oh ! si la destinée
Cruelle ne l'avait si jeune moissonnée !
Hélas ! j'avais six ans, et je ne savais pas
Tout ce que par sa mort je perdais ici-bas !....

et de la créature, est-elle juste ? En parlant de Dieu, nous reprocherons à M. Eggis la personnalité tout humaine qu'il donne au Christ, dans les huit vers qu'il lui consacre, vers qu'on ne croirait point écrits par un poète chrétien.

Avec quelle effusion le poète nous entretient ailleurs de ses *deux frères jumeaux* « partis le même jour, à l'âge de cinq ans, par le grand chemin qui conduit aux cieus. » Nous voudrions pouvoir citer cette pièce en entier, tant elle est parfaite de pensée et d'expression; nos lecteurs y suppléeront; mais nous devons au moins en transcrire les premières strophes :

Enfants, qu'avaient-ils faits? Après leurs longues courses
Se baigner, les pieds nus, aux murmurantes sources,
De fleurs ceindre leurs fronts;
Folâtrer et bondir dans les hautes futaies
Dépouiller, tout joyeux, les sorbiers de leurs haies,
En montant sur les troncs.

Et cependant un soir, comme un lys qui retombe,
Les deux enfants jumeaux, s'inclinant vers la tombe
L'un sur l'autre penchés,
Ensemble ont pris leur vol pour la verte patrie
Que leur montraient souvent sur l'enfance fleurie
Les songes épanchés.

Ensemble ils étaient nés sous l'aile maternelle,
Ensemble ils sont partis pour la rive éternelle,
Rians et gracieux!...
Six mois après, leur mère expirait de souffrance;
Mais son œil, en mourant, brillait de l'espérance
De les revoir aux cieus!...

Voilà la poésie, comme nous l'aimons. C'est la poésie du cœur, toute de verve et d'inspiration, non esclave de la forme, mais lui demandant seulement un cadre dans lequel elle se mouvra librement. Puis, qu'il est beau de voir un fils reconnaissant dresser ainsi dans son cœur un autel à la mémoire de sa mère, et y brûler toujours un pur encens.

M. Eggis pardonnera sans doute à notre critique son allure libre et franche. Nous n'aimons pas à prodiguer la louange, ou à déverser le blâme hors de propos. Si nous avons censuré les écarts littéraires du jeune poète, nous avons constaté son talent si précoce et si remarquable; et en lui conseillant l'étude des grands maîtres, la pureté du goût, la sobriété dans la fantaisie, nous lui indiquons les moyens de prendre une place parmi les poètes distingués qui illustrent aujourd'hui la France.

Nous avons déjà lu le volume de M. Eggis, quand nous eûmes occasion de lire une pièce de lui dans un journal mensuel de Paris,⁽¹⁾ où il collabore avec un nom connu des Fribourgeois, M^{elle} Louise Bader (le morceau publié par elle est *Une scène d'hiver en Suisse, canton de Fribourg*). Comme nous n'avons

(1) *Conseiller des dames*. 5^{me} année, N^o 2 et 5.

guère donné que des extraits des poésies de M. Eggis, nos lecteurs fribourgeois nous sauront gré de finir ce travail par le nouveau chant de leur compatriote, d'autant plus qu'il est inspiré par la piété filiale, et nous avons montré avec quel bonheur notre poète exprime de si nobles sentiments.

UN ANGE DE LA TERRE.

Enfants, connaissez-vous un ange de la terre
Aussi pur, aussi beau que les anges des cieux,
Il embaume ici-bas le sentier solitaire,
Il rend doux et serein tous les fronts soucieux.

Autour de son beau front *palpite* la lumière,
Il est venu vers nous pour faire croire en Dieu,
Il vit dans les palais comme dans la chaumière,
Et son regard d'azur resplendit en tout lieu.

Le chant doux et berceur de sa voix cristalline
Fait *pleuvoir* le sommeil sur le front de l'enfant,
Et des rêves remplis des bruits de la colline
Planent sur les berceaux que son aile défend.

Dieu l'a placé tout près de nos jeunes années
Pour soutenir nos pas et remplir notre cœur.
Son *doigt* fait reflourir les croyances fanées,
Et ses lèvres jamais n'ont de rire moqueur.

Quand sur nos jeunes fronts *s'étend* la maladie,
Il reste jour et nuit la main dans nos deux mains,
Notre âme à son appel se relève agrandie,
Si notre voix s'est jointe aux murmures humains.

On le trouve partout où l'on verse des larmes,
Son amour est le seul qui ne s'éteigne pas;
Il a des mots d'espoir pour toutes les alarmes
Et sa main quelques fois arrête le trépas.

Eclos dans un souris de la Vierge mystique
Un soir, il est tombé du séjour éternel,
Cet ange de la terre est doux comme un cantique,
Et son nom, mes enfants, c'est l'amour maternel.

XAVIER KOHLER.

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG,

PAR LE D^r BERCHTOLD, CHEZ M. PILLER. III^e VOLUME. 467 PAGES, IN-8^o.

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer le 3^e volume de l'important ouvrage du Docteur et Chancelier Berchtold sur les annales de notre canton. Cette troisième partie qui s'arrête à l'Acte de Médiation (1803) clôt la série des travaux du spirituel historien cantonal décidé, dit-il en prenant congé des lecteurs, à laisser à une main plus jeune et plus vigoureuse le burin de l'histoire nationale pour les temps qui suivent 1803 jusqu'à nos jours. Nous consacrerons prochainement un article étendu à l'examen de ce nouveau produit de l'infatigable activité d'esprit du président de la Société d'histoire. Cet examen portera à la fois sur les quatre points suivants, points fondamentaux et constitutifs de tout ouvrage historique digne de ce nom : I. Les *Matériaux* dont s'est servi l'historien. II. L'*Art* avec lequel il les a coordonnés et mis en lumière. III. La *Pensée* de l'historien, sa philosophie. IV. Le Jugement de l'historien, ses *appréciations* sur les hommes et les choses. Une *recension* ainsi conçue demande quelque travail et quelques réflexions. On nous pardonnera donc de ne pas pouvoir l'aborder en ce moment. D'ailleurs l'ouvrage de M. Berchtold, soit par la nature des sujets qu'il était appelé à traiter, soit par la manière dont l'auteur a envisagé sa mission d'historien, est destiné à soulever des discussions animées au sein des partis qui divisent la société fribourgeoise et suisse. Il est prudent pour le critique qui veut conserver son indépendance, d'attendre la fin de ces discussions, produit de la passion politique plutôt que de la science.

Nous avons à annoncer d'autres productions intéressantes pour l'histoire cantonale. M. Hisely, de Bienne, Recteur de l'Académie de Lausanne, connu déjà par des travaux très-érudits sur l'histoire générale de la Suisse, a publié une introduction à son ouvrage sur le comté de Gruyère, qui prend un volume tout entier de plusieurs cents pages. Cette introduction est accompagnée d'une carte de l'ancien comté et d'un tableau de noms anciens et fort instructifs. Un des plus jeunes membres de la Société d'histoire, M. Héliodore Ræmy poursuit la publication de son *Chronicon friburgi*. La 2^e livraison vient de paraître. Nous rendrons compte aussi de ces deux publications.

A. DAGUET.

LETTRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANTON DE FRIBOURG,

PAR LE CHANOINE FONTAINE.

I.

INTRODUCTION.

Il y eut un moment dans les premières années de ce siècle où l'on put se flatter de l'espoir que les ÉTUDES DE LA NATURE allaient fleurir parmi nous et y prendre le rang qu'elles occupent dans les parties de la Suisse les plus favorisées sous ce rapport.

C'était le temps où M. le chanoine et archidiacre Fontaine correspondait avec le célèbre comte de Montlosier sur l'histoire naturelle de ce pays, et réunissait à grands frais ses précieuses collections, fruit de quarante années de labeur; où M. le conseiller Bourquenoud, de Charmey, travaillait à la *Flore cantonale* (1); où M. le doyen Dématraz, curé de Corbières, composait son *Herbier* et mettait à l'étude des *Rosiers*, le soin et le zèle qu'un autre ecclésiastique de la Gruyère, M. Duchet, chapelain de Remaufens, avait apportés à la fin du siècle précédent à l'étude et à la culture des *Abeilles* (2).

La création en 1825 d'un Musée cantonal semblait devoir donner une nouvelle impulsion à ces belles et saines études, beaucoup moins étrangères qu'on n'a l'air de le penser au développement moral et intellectuel d'un pays. L'empressement sympathique que rencontra au sein des classes éclairées cette institution naissante et

(1) Elle existe en manuscrit dans la bibliothèque cantonale.

(2) M. Dématraz doit avoir découvert plusieurs espèces de *rosiers* qu'il appela *Rosa spinulifolia*, *rugosa*, *glutinosa*.

M. Duchet a composé un traité sur la *culture des abeilles* et avait imaginé une méthode particulière de culture très estimée. M. Duchet fut même invité à envoyer à Vienne, à une dame de la cour de Marie-Thérèse, un modèle en carton de ses ruches. *Correspondance de la baronne de Tillier avec M. le comte Diesbach.*

dont fait foi le *livre vert des Donateurs*; les instructives et captivantes leçons du professeur chargé de l'enseignement des sciences physiques et naturelles, le P. Wiere, de loyale et aimable mémoire; les hommes distingués que l'art médical compta dès lors dans notre ville et dont plusieurs ont enrichi la science de publications remarquables (1). Tout cela semblait présager à la science de Linnée l'avenir le plus prospère et le plus brillant dans notre canton. Qu'en est-il aujourd'hui de toutes ces promesses?

Le Muséum cantonal, entièrement réorganisé depuis 1848 et enrichi d'acquisitions importantes, offre le plus charmant coup d'œil et semble convier le savant comme celui qui aspire à le devenir, à se livrer à l'examen et à l'étude approfondie de ses trésors. Mais le nombre de ceux qui se sont occupés sérieusement de cette étude, n'est pas bien grand jusqu'à présent, et au milieu de l'apathie qui va croissant pour tous les travaux de l'intelligence, nous ne savons trop si l'on peut mieux augurer pour l'avenir! La meilleure preuve que les sciences naturelles, loin d'être en progrès, sont fort en retard parmi nous, c'est que le canton n'a encore fourni aucun naturaliste capable d'en tracer la carte géologique et que ce travail, dont on avait eu la pensée de confier l'exécution à M. Gressly, de Laufen, va probablement être exécuté à moins de frais par deux professeurs bernois, M. Brunner, fils, qui enseigne à l'Université de Berne et M. de Morlot, attaché à l'Académie de Lausanne, qui se proposent, paraît-il, de prendre notre canton par les deux bouts, l'un en partant de la chaîne du Stockhorn, l'autre en s'attaquant à la même chaîne, en partant du Rhône et du lac Léman (2). Une autre preuve enfin de la marche peu progressive que suit à Fribourg l'étude des sciences naturelles, c'est la publication des lettres de M. le chanoine Fontaine, que nous commençons aujourd'hui. Ces lettres, au nombre de deux seulement, et écrites déjà en date de 1808 et 1809, renferment la seule description que nous ayons de nos richesses naturelles. Et cependant ces lettres sont loin d'être

(1) M. le docteur Lager a été le collaborateur de M. Kuenlin pour la partie botanique du *Dictionnaire statistique du canton*. Les brillantes études de M. le docteur Berchtold sur le *Crétinisme* se rattachent à la physiologie et à la médecine, en même temps qu'à l'anthropologie.

(2) Lettre de M. Morlot, du 10 mars 1852.

à la hauteur de la science telle que l'ont faite les Cuvier, Blumenbach, etc.

Voici ce que M. de Morlot, naturaliste distingué, auteur d'un ouvrage important sur les Alpes styriennes, nous mandait à ce sujet en date du 17 avril :

« Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en me
» soumettant le travail de M. Fontaine. J'ai lu l'original sur lequel j'ai
» pris quelques notes pour mon instruction et j'ai soigneusement revu
» la copie que je me suis permis de corriger légèrement et sans toucher
» d'une manière essentielle à cette œuvre dont j'apprécie le mérite peu
» commun. Le travail est simple, exact et très intéressant sous plus
» d'un point de vue. Sous celui de la science géologique, il est un peu
» vieilli; ses données quoique bonnes se trouvent dans l'ouvrage de
» M. Studer sur les Alpes occidentales (publié en 1834) et seront repro-
» duites dans son ouvrage sous presse avec carte : *Die Geologie der*
» *Schweitz*. Si le travail avait été publié à la date de sa composition,
» il aurait été une acquisition précieuse pour la science. C'est ici une
» question de *temps*, mais aussi est-ce précisément sous le point de
» vue historique, soit biographique, que le travail offre un intérêt
» particulier et qu'il mérite, à ce qu'il me semble, d'être imprimé.
» Il viendra un temps, où, passant sur les événements politiques, on
» s'attachera bien plus à ce qui concerne l'*histoire intellectuelle* du
» pays, et alors le travail ci-joint du fondateur du Musée sera un
» document précieux. Envisageant la chose sous ce point de vue et
» considérant que le mémoire est de nature à intéresser la classe in-
» struite du pays par ses descriptions si simples et claires, — je
» proposerais de publier la pièce telle qu'elle est sans autre commen-
» taire géologique, mais en commençant par dire en deux mots — qui
» l'auteur était, quand il a écrit cela, et en faisant remarquer ce que
» je vous ai déjà dit par rapport à M. Studer — tout simplement.

» Cette indication d'un affaissement du Vully est curieuse. Je ne
» doute pas un instant que le fait ne soit faux — mais serait-ce une de
» ces traditions importées comme j'en connais d'autres et qui révé-
» leraient un fait historique de grande importance! Ceci me frappe
» doublement, parce que j'ai trouvé précisément la même tradition
» avec les mêmes détails chez la population slave de l'Istrie. Ce sont
» de ces choses où l'on doit dire, ce me semble : *point de fumée sans*

» feu. Poursuivez la trace, assuré qu'il n'y a pas de hasard, que tout
» a une cause et vous arriverez à quelque chose. Aussi vaudrait-il bien
» la peine d'y regarder de plus près pour voir si c'est bien effectivement
» une tradition, et quelles formes et variantes elle affecte suivant les
» diverses localités.

» Les cours d'eau de votre canton jettent un jour particulier sur des
» noms de rivière en basse Styrie qui m'ont passablement intrigué.
» *Glan* est celtique tout pur, sans aucune altération et signifie *clair*.
» Une *Glan* existe en Carintie et une *Wogleina* se jette dans la *Sann*,
» en basse Styrie. Or voilà ce nom de *Sann* qui m'embarrassait et
» m'intriguait, qui reparait chez vous avec toutes sortes de variantes,
» comme *Sonn*, *Sarine*, *Sionge*, etc., outre que l'*Aar* est aussi cel-
» tique, signifiant *eau*. Or, une des variantes de *Sann* en basse Styrie
» est *Sagne*. Aviez-vous peut-être cette même variante chez vous, de
» quelque façon que ce soit, comme prononciation corrompue de
» *Suanc* ou autrement ? Si vous avez quelques données là-dessus,
» vous me rendriez grand service en me les communiquant.

» Cet affaissement de la montagne au-dessus de Semsales, men-
» tionné par M. Fontaine, mériterait d'être pris en considération. Si
» le fait est exact, il est curieux. Je doute beaucoup que ce soit réel-
» lement un affaissement. »

Il serait fort à désirer que quelqu'un de compétent parmi nous s'occupât à répondre aux diverses questions posées par M. Morlot et que nous tâcherons de résoudre pour notre compte en ce qui concerne la philologie. Ce qui serait encore plus désirable, ce serait de voir nos hommes d'étude, encouragés par la publication des lettres du chanoine Fontaine et les indications de M. Morlot, se mettre courageusement à l'œuvre, se distribuer la besogne, et, le marteau du géologue à la main, ou la boîte du botaniste en bandoulière, commencer à explorer la contrée dans tous les sens, afin de faire connaître de plus en plus et de tirer parti des grandes richesses végétales et minéralogiques que renferme surtout la partie méridionale du canton. Un bel exemple a été donné à cet égard par l'un des membres les plus actifs et les plus instruits du clergé cantonal, M. Monney, ancien curé de Murist. Le *Manuel du Vigneron*, auquel cet ecclésiastique de mérite consacre en ce moment ses veilles, bien que d'un genre plutôt pratique et utilitaire que

natur-historique et scientifique, n'en est pas moins un nouveau gage de son amour pour le bien public et de son goût éclairé pour les études qui ont rapport à la connaissance de notre sol.

Les deux lettres du chanoine Fontaine qui ont donné lieu à cet avant-propos sont adressées à M. le comte de Montlosier, le même qui attaqua plus tard avec tant de vivacité les Jésuites (1826) et qui, à cette époque tout entier à la science, venait de parcourir la Suisse en géologue et de mettre au jour sa *Théorie des volcans de l'Auvergne*, son pays natal.

ALEXANDRE DAGUET.

II.

A Monsieur de Montlosier, à Paris, place du Carousel, 42.

Monsieur,

Ce n'est qu'à l'excès de votre indulgence que je dois toutes les choses honnêtes que vous voulez bien me dire dans la lettre dont vous m'avez honoré. J'ai, à la vérité, de la bonne volonté, mais fort peu de temps à moi, et mes connaissances en fait d'Histoire naturelle sont très bornées. J'essaierai cependant de répondre à une question que vous me faites l'honneur de me faire, en vous donnant sur notre pays tous les renseignements que j'en ai moi-même.

Ceux qui vous ont dit que la Sarine (Saanen) entrain dans les molasses en s'avancant dans la vallée de Gruyère, se sont laissé tromper par l'aspect extérieur des pierres altérées par les injures de l'air. Il n'y a point de molasse dans tout notre pays de Gruyère qui comprend les montagnes et vallées de Charmey et Bellegarde qui confinent à l'Oberland bernois depuis Châtel-Saint-Denis jusqu'à cette partie de notre canton. Tous les rochers sont calcaires, mais ils renferment beaucoup de silex ou quartz pyromaque comme au coteau de Saint-Etienne, à Aurillac, dans le département du Cantal. Il y a même des roches, comme par exemple, celle de la Marne à l'entrée de la vallée du Mothelon, où la masse des silex contenus est plus grande que celle de la pierre calcaire qui les contient. Ces silex sont toujours de la même couleur, mais plus foncée que celle de la pierre

calcaire qui les contient, et qui, selon les localités, est d'un gris noirâtre, jaunâtre, rougeâtre ou verdâtre. Ils sont de figure indéterminée et très variée, mais arrondie. Il y a cependant des roches où ils forment des couches horizontales, régulières d'environ deux pouces d'épaisseur, qui sont terminées à leurs extrémités en pointes très aiguës, ou plutôt en tranchants très acérés. L'on m'a assuré qu'en d'autres endroits ces espèces de couches silicieuses étaient verticales. Tous ces silex ont cela de particulier qu'ils sont traversés en tous sens par une infinité de petites veines spathiques capillaires qu'on ne distingue presque pas. Outre ces petites veines spathiques, qui ne traversent que les silex, il y en a d'autres plus grandes et de couleur blanche qui traversent et la pierre calcaire et les silex, sans que la plus grande dureté de ce minerai ait détourné la veine spathique de sa direction. Au milieu des rochers de cette espèce, dont quelques-uns s'élèvent jusqu'à six cents toises au-dessus de la mer, se trouvent quelques roches d'ardoise noire et quelques roches argilo-calcaires, toutes remplies de pyrites. Les montagnes qui avoisinent le plus le pays d'En-haut vaudois sont toutes calcaires sans mélange de silex.

Non loin de la ville de Gruyères il y a, au pied du Moléson, une roche de gypse, soit chaux sulfatée, qu'on exploite. Comme presque toutes nos montagnes sont recouvertes d'une forte couche de terre végétale qui fournit d'excellents pâturages, l'on ne connaît pas toutes les espèces de roches qui en forment le noyau. Je ne les ai pas non plus assez parcourues pour vous en donner une plus exacte description.

Quand on suit, du côté de l'Est, la chaîne la plus septentrionale de ces montagnes, qui passe au Nord de la Valsainte et du lac du Moine⁽¹⁾ (Schwarzensee) et qui est toute boisée et gazonnée, on parvient à un éboulement qui s'est fait à la montagne appelée le Bourgwald et qui n'est qu'à trois fortes lieues au Sud de Fribourg. Cet éboulement a mis à découvert la base de la montagne, qui est une roche de grès tout veiné de pyrites, quelquefois dendritiformes; c'est sans doute là le grès dont vous me parlez, il est au Nord du Schwarzensee. Ce grès est par couches horizontales très distinctes,

(1) Dans sa seconde lettre, M. Fontaine revient sur l'orthographe de ce nom, qui n'est pas fixée à l'heure qu'il est, bien que la forme *Omène* ait prévalu.

(Note de M. D.)

de différentes épaisseurs, quelques-uns ont des veines de spath calcaire blanc, et j'ai cru y apercevoir des rognons de schiste tégulaire. Ces couches sont séparées les unes des autres par un lit d'une espèce de marne ou d'argile qui renferme de petits fragments d'une substance ligneuse, noirâtre, que je regarde comme des fragments de végétaux carbonisés. Au-dessous de cette roche au Nord est une roche de très beau gypse ou sulfate de chaux par couches de vingt à trente lignes d'épaisseur, qui sont séparées par un lit d'argile formant des ondulations de l'Ouest à l'Est semblables aux vagues d'une mer en courroux. C'est de là et d'une autre roche, près du Lac du Moine (Schwarzensee) que la majeure partie de notre canton tire le gypse dont nous faisons une grande consommation, non-seulement pour gypser les appartements, mais encore pour gypser les prés. Quant à la chaux, nous la faisons avec les pierres calcaires que nos gravières et les lits de nos rivières fournissent en abondance, une grande partie de nos cailloux roulés étant des pierres à chaux. Plus bas que la roche de gypse commence la molasse; elle continue jusqu'au lac de Neuchâtel qui baigne le pied du Jura.

Depuis que la Sarine (Saanen) dont la direction est du Sud-Ouest au Nord-Est, a commencé un peu au-dessous de Broc à rouler ses eaux sur la molasse jusqu'à son embouchure dans l'Aar, on n'aperçoit pas le moindre vestige de quelqu'autre espèce de roche. Il en est de même des autres rivières affluentes, la Gérine (Aerguera), la Glâne et la Singine (Sense). Il en est encore de même de la Broye, qui prend son origine près de Semsales, à une lieue au-dessus de Châtel-St-Denis et vient traverser le lac de Morat pour se jeter dans celui de Neuchâtel. Les autres petites rivières, comme le Javre, la Trême, la Neirive et l'Albeuve (Erbive), se jettent dans la Sarine, avant qu'elle entre dans les molasses.

Je n'ai d'ailleurs aucune donnée qui puisse me faire présumer l'épaisseur de nos molasses; tout ce que je sais, c'est que vers la partie la plus basse du canton l'on a creusé dans la molasse des puits dont le fond est beaucoup au-dessous du lit de la Sarine, sans qu'on ait rencontré une autre qualité de pierre. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que du milieu de nos molasses s'élève, entre Vaulruz et Farvagny, une montagne considérable, appelée

le Gibloux, qui est toute couverte de forêts et de marais et dont la couche végétale est si épaisse qu'on ne connaît pas la qualité de la roche qui en forme le noyau. Elle est très abondante en sources de mauvaise qualité.

Quant à la qualité des matières d'apport dans le canton de Fribourg, j'aurai l'honneur de vous dire que la qualité de notre terre végétale varie à l'infini : ici sablonneuse, là glaiseuse, ailleurs graveleuse ; tantôt noirâtre, tantôt rougeâtre ou jaunâtre, tantôt aride, tantôt marécageuse, et cela souvent dans une même pièce de terre de peu d'arpents. Elle n'a ici qu'un à deux pieds de profondeur, tandis qu'à très peu de distance elle en a de 10 à 18 et même davantage. Tantôt elle repose immédiatement sur la molasse, tantôt sur le gravier, tantôt sur le poudingue à ciment calcaire, tantôt sur la terre glaise, tantôt sur le sable et quelquefois sur la tourbe.

La tourbe repose toujours sur la glaise et celle-ci sur le gravier ; mais la base de tout est la molasse. La molasse qui est le noyau des hauteurs ou des montagnes qui forment la chaîne du petit Jura ou Jorat est recouverte d'une couche épaisse de poudingue à base calcaire, semblable à celui du Riggi. Nos paysans appellent cette espèce de pierre *Pierra greppa*, et les allemands *Nagelfluh*. Sous cette couche de poudingue se trouvent quelquefois des veines de houille, comme par exemple à Semsales, où elle est exploitée par les entrepreneurs de la verrerie, mais elle est sulfureuse, toujours mêlée de pyrites. La Veveyse, qui coule au fond du précipice qui borde la route de Châtel-St-Denis à Vevey, forme la limite entre nos montagnes calcaires, parsemées de silex et les poudingues qui recouvrent les hauteurs du petit Jura. Ces poudingues continuent dans notre canton jusqu'au Gibloux près d'Awry, à quatre lieues de Fribourg, et de l'autre côté dans le canton de Vaud jusqu'à Moudon.

Les parties constituantes de nos molasses sont en général l'argile, quelquefois la glaise ductile, le sable calcaire et le sable non calcaire, dans lequel l'on distingue des particules blanches, grises, jaunâtres, rouges, vertes, quelquefois vitreuses et sans couleur et surtout beaucoup de particules noires et de mica. Ces particules ne sont point de petites pierres roulées, mais ce sont les détrit

de pierres broyées. La combinaison de ces particules constituantes varie à l'infini, non-seulement dans les différentes roches, mais dans les différentes couches de la même roche qui, malgré que la surface du sol soit très raboteuse et inégale, sont toutes unies et horizontales.

Telle roche ou telle couche est assez dure pour en pouvoir faire des meules à aiguiser, tandis que telle autre est si tendre, qu'elle est friable dans la main et ne peut servir qu'à faire du sable.

Telle roche ou telle couche est très propre à faire des poëles ou des fours, tandis que telle autre ne soutient point l'action du feu. Telle roche ou telle couche peut être employée pour des murailles exposées aux injures du temps, tandis que telle autre n'est propre qu'à des bâtiments couverts. Telle qualité se dissout entièrement dans l'acide nitrique et ne laisse qu'un résidu pulvérulent, tandis que telle autre, après avoir fait une violente effervescence dans l'acide nitrique, ne devient que plus poreuse sans rien perdre de sa dureté. La couleur n'est pas moins variable, ses variétés sont le jaunâtre, qui, étant mouillé, devient verdâtre; le bleuâtre, le gris clair et le gris foncé, jamais le rouge n'y est dominant. On n'y voit jamais des veines spathiques, cependant les eaux qui en sourdent forment quelquefois des stalactiques calcaires, et c'est de là que nous vient entr'autres la belle couche de tuf que nous avons à Corpataux, à deux lieues Sud-Ouest de Fribourg, sur les bords de la Sarine. On l'exploite et on en tire d'excellentes pierres à bâtir. On en fait aussi de la chaux, mais elle est d'une qualité inférieure à celle qu'on retire des cailloux roulés. Dans ce tuf se trouvent souvent des empreintes de feuilles de chêne, de hêtre ou de prunelier; on y trouve aussi des coquilles d'escargots calcinées et beaucoup d'incrustations de mousses et de branches; mais la matière végétale a été entièrement détruite.

L'épaisseur des couches est très inégale, mais la partie supérieure de chaque couche est toujours d'un grain plus fin que la partie inférieure qui finit par un lit de gros sable, quelquefois mêlé de petit gravier, où se montrent par-ci par-là des cailloux roulés de la grosseur d'un œuf de pigeon ou même de poule. Ces cailloux sont des fragments de granit de porphyre, de jade ou de quartz. Je ne sache pas qu'on en eût jamais trouvé de grands blocs dans la molasse.

Il se trouve quelquefois des couches qui sont d'une nature toute différente des autres. Par exemple à la Carrière qui est au-dessus de notre ville, sur la route de Bulle, la quatrième couche, qui est à environ 50 pieds de la surface du rocher et qui a 8 à 10 pieds d'épaisseur, est composée d'un gros sable spatique mêlé de très petits cailloux siliceux, dont les plus gros sont comme des fèves. Cette pierre est très dure. Son tissu est inégal et l'on y remarque les oscillations d'une eau fortement agitée. Elle est parsemée de beaucoup de petits fragments de bois carbonisés et environnés de petites pyrites qui, exposées à l'air, font facilement efflorescence. On trouve aussi de ces pyrites dans d'autres de nos rochers de molasse, surtout dans la partie allemande de notre canton, et voilà pourquoi il y a des eaux minérales aux Neigles, à Granfey, à Garmiswyl, à Ottisberg, à Bonn, etc.

Je ne sache pas qu'on ait jamais trouvé de coquillage marin dans nos molasses communes, mais il ne s'en suit pas que leurs débris pulvérisés n'existent pas dans la roche. La preuve en est que nous avons deux carrières (peut-être y en a-t-il bien davantage sous la terre végétale) qui en sont toutes remplies. L'une est à Combez, dans la paroisse de Belfaux, à une lieue et demi à l'Ouest de Fribourg. C'est une roche sablonneuse très compacte, toute remplie de petits fragments jaunâtres de coquillages fracassés. Les ouvriers m'ont dit qu'on y trouvait quelquefois ce qu'ils appellent des cornes de bélier. L'autre carrière est à la Molière, à deux lieues Ouest de notre petite ville d'Estavayer. C'est une roche grise, sablonneuse et coquillaire, mais d'un type très inégal. Les couches où les fragments abondent le plus, sont les meilleures. Il y a des endroits où la partie sablonneuse disparaît presque entièrement et qui ne paraissent être composées que de fragments de bivalves de différentes espèces. Ce sont les parties qu'on recherche pour faire les bassins de fontaine. Tout le rocher est parsemé de pyrites qu'accompagnent des fragments de bois carbonisés.

On y trouve aussi des coquillages entiers et sans fractures et un grand nombre de dents de poissons marins et même des ossements de quadrupèdes ⁽¹⁾; j'en ai des échantillons dans mon cabinet.

(1) M. Fontaine ajoute *humains*. C'est une grave erreur dont la Géologie actuelle a fait justice.

Excepté les pyrites, les bois carbonisés et quelques cailloux dont je viens de parler, l'on ne trouve pas facilement des corps étrangers dans nos molasses ordinaires, tout y est broyé et pulvérisé. Je possède cependant quelques objets qui ont été trouvés dernièrement dans les molasses de nos environs :

1° Deux cristaux de roche d'une très belle eau, n'ayant rien d'émoussé que la pointe de la pyramide. L'un a 52 lignes de hauteur sur 15 lignes de diamètre, et l'autre 21 lignes sur 7 à 20 pieds.

2° Une petite touffe d'amianté grisâtre et très déliée, à plus de 50 pieds de profondeur.

3° Un grand morceau de racine pétrifiée à environ 10 pieds de profondeur.

4° Un fragment de fucus (fausse pétrification). Il est composé de quatre articulations bien marquées, mais à des distances inégales, de deux à trois pouces l'une de l'autre. J'y ai compté 185 rainures dans le contour; sa couleur est brune. Le fragment est aplati, de manière qu'il a deux pouces de diamètre dans un sens et seulement six lignes dans l'autre. La substance végétale est entièrement détruite et a été remplacée par la molasse. Ce fragment, d'ailleurs, se détache d'une sorte d'étui, marqué d'une contre-empreinte (1).

5° Un fragment d'un os tibial, de 2 pouces de diamètre; l'intérieur est tapissé de spath calcaire mamelonné, à plus de 40 pieds de profondeur.

6° Une dent de requin dont l'émail n'est presque pas endommagé.

J'ai vu à Berne des fragments de molasse nouvellement sortis d'une carrière située sur la frontière de notre canton, qui contenait la mâchoire et une partie du squelette d'un quadrupède encore inconnu. Il était à plus de cinquante pieds de profondeur.

Les plus grands d'entre les blocs de roches étrangères, dont notre pays est rempli, reposent ordinairement sur la molasse, il en est cependant en très grand nombre qui ne reposent que sur la terre végétale, dans laquelle ils sont plus ou moins enfoncés; on les trouve aussi fréquemment sur les hauteurs que dans les vallées.

(1) Ce fragment se trouve au Musée cantonal. *Géognosie*. III^e Epoque.

Ils commencent cependant à disparaître depuis le perfectionnement de l'agriculture et depuis que les paysans plus aisés et plus industriels bâtissent plus solidement. On les fait sauter avec de la poudre. J'en ai vu exploiter qui avaient bien une vingtaine de pieds de diamètre. Leurs angles saillants sont quelquefois plus ou moins arrondis. Ces blocs sont des granites, des jades, des gneuss, des schistes micacés, des siénites, des feldpaths, des roches calcaires micacées, ou des poudingues à base calcaire, rarement des roches calcaires mêlées de silex. Leur analogie avec les montagnes encore existantes pourraient prouver qu'ils nous viennent du Sud-Ouest et surtout du Valais. L'on trouve aussi dans la terre végétale, et cela sur des hauteurs, hors de la portée de toutes nos rivières, des fragments non roulés, mais peu considérables, qui ont aussi leurs semblables dans le Valais. Le hasard m'y a fait trouver de fort beaux morceaux d'actinote, d'asbesk, de serpentine, de roches à grenats; mais ces morceaux non roulés sont rares.

Quant à la nature de nos cailloux roulés, elle n'a aucun caractère particulier, sinon que la majeure partie est calcaire et ce sont des fragments de nos roches et de celles des Alpes. Il y en a cependant plusieurs qui ne paraissent pas avoir leurs semblables dans les roches actuellement connues. Il y a une espèce qui me paraît mériter l'attention des minéralogues; ce sont des fragments de marbre d'un rouge jaunâtre marqué de quelques dentrites et parsemés de petites boulettes d'une substance inconnue qui n'est pas calcaire. Ces boulettes sont d'un bleu verdâtre, elles sont parfaitement rondes, de différentes grandeurs, depuis une jusqu'à environ six lignes; leur tissu paraît être graneleux. Je n'en ai encore trouvé que trois; j'en ai cédé une à M. St... et une seconde à un officier français.

Tout cela prouve qu'il y a eu à différentes époques de terribles débâcles, postérieurement à la formation de nos molasses, qui elles-mêmes ont été formées à différentes époques, et que par conséquent, comme la Suisse est la partie la plus élevée de l'Europe, tout notre globe a été plus d'une fois sous les eaux. Nos rochers carbonés-siliceux en fournissent une nouvelle preuve. A Dieu ne plaise que je veuille contredire l'Écriture et avancer que notre genre humain ait essuyé plus d'un déluge universel, ou qu'Adam ne soit pas la seule et unique souche de notre genre humain.

Vous désirez savoir ce que je pense de l'assertion de M. le comte de Razoumowski au sujet de plusieurs squelettes trouvés dans les vignes du Vully. J'y crois d'autant plus facilement, que ces sortes de trouvailles ne sont pas rares dans les vignes, surtout dans le voisinage de Morat, où il y avait (il y a quatre ans) un aubergiste qui, aidé de quelques-uns de sa trempe qui le servaient, assassinait presque tous les voyageurs qui logeaient chez lui. Avant l'établissement des grandes routes et de la gendarmerie, la Suisse était remplie de brigands qui assassinaient les voyageurs dans les coupe-gorges, qu'on y rencontrait partout, et enterraient leurs cadavres de préférence dans les vignes où la terre était toujours remuée, afin que leurs opérations ne puissent pas être facilement découvertes. On a trouvé de semblables squelettes, l'année passée, dans une vigne peu éloignée de Morat, et les vigneron de notre Chapitre en ont pareillement trouvé dans nos vignes au-dessus de Lutry au pays de Vaud.

Les squelettes, dont parle M. Razoumowski, ont été trouvés en provignant : ils étaient donc dans la terre végétale. Or, il est notoire que les ossements ne s'y conservent pas fort longtemps : ces squelettes ne pouvaient donc pas être bien anciens et on ne peut pas en tirer de conséquence pour l'histoire naturelle. Si M. de Razoumowski prétend y trouver une preuve que le mont du Vuilly s'affaisse, sa preuve ne serait pas concluante ; mais il est vrai qu'on prétend que cet affaissement est réel, et l'on en donne pour preuve que depuis les hauteurs en-deçà de Morat, l'on découvre certains endroits de la principauté de Neuchâtel qu'on ne découvrirait pas autrefois. Cependant, il faut remarquer que le mont du Vuilly est couronné de très gros noyers ; il est donc possible que l'affaissement prétendu ne soit que l'effet de la coupe de quelques-uns de ces arbres.

Ce n'est pas cependant que je veuille absolument contredire le fait ; ces sortes d'événements ne sont pas rares en Suisse. Il y a une trentaine d'années, qu'une de nos montagnes, au-dessus de Semsales, s'est affaissée de 15 à 20 pieds. L'année passée, plusieurs cents arpents voisins du lac de Sursée se sont affaissés, de manière qu'il n'en reste pas vestige, et que là où l'on allait à la charrue, il y a 18 mois, il y a à présent un bras de lac très profond.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ESSAI

SUR L'ORGANISATION DES COLLÈGES DANS LES PAYS DE LA SUISSE ROMANE ET EN PARTICULIER DU JURA BERNOIS,

LU A LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION (1).

Dans l'organisation de l'enseignement primaire, les hommes de progrès partagent en général les mêmes vues sur les objets qu'il peut embrasser. Il n'en est pas ainsi de l'enseignement moyen : ici, la divergence est profonde comme celle des deux systèmes qui se disputent aujourd'hui la prééminence dans les gymnases. Les collèges, voilà le terrain où ils se heurtent avec le plus de violence. De ces centres, les deux tendances rivales réagissent sur toute l'économie de l'instruction publique. Selon que le *réalisme* ou le *classisme* y obtiennent une plus large place, les études universitaires deviennent ou plus réales ou plus philosophiques. L'enseignement primaire subit à son tour cette influence, en ce sens que les éléments des connaissances positives auront le pas sur celles qui constituent plus particulièrement le fond éducatif, dès

(1) L'*Essai* que nous publions aujourd'hui a été composé principalement en vue des Collèges du Jura bernois, dont la réorganisation, qui devait avoir lieu en 1850, a été entravée par les événements politiques. Mais il n'en a pas moins un intérêt d'actualité pour le canton de Fribourg, où les *études classiques* comptent passablement d'adversaires, soit dans les rangs de ceux qui n'ont reçu que l'instruction secondaire, soit parmi des hommes plus instruits, qui ne voient dans le grec et le latin qu'un oripeau du Moyen-âge et le cortège obligé de la vieille scolastique.

Le judicieux Mémoire de M. Dupasquier dissipera sans doute plus d'une prévention et montrera que, sous le rapport pédagogique comme sous bien d'autres, la *vérité* est entre les extrêmes.

A. D.

l'instant où les collèges accorderont une préférence marquée à ce genre d'instruction. Il y a donc dans l'organisation des collèges toute une question sociale.

Dès lors, ne devient-il pas naturel de partager les craintes et les vœux des hommes qui réclament une part légitime pour les études auxquelles, après le christianisme, la société doit ses plus précieuses conquêtes dans l'ordre moral! Et de fait, avec nos démocraties avancées, y aurait-il sagesse à s'abandonner sans réserve aux innovations du réalisme? N'est-ce pas dans les républiques plus qu'ailleurs, qu'il convient de se souvenir que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore de la pensée et de la parole?

On sait quel enthousiasme excitèrent, au siècle dernier, les écrits de Rousseau sur l'éducation. En Allemagne, Basedow et Campe se firent les interprètes et les apôtres des idées du philosophe genevois.

Alors furent créées les écoles réales.

Dans ces nouveaux établissements, l'instruction dirigée vers un but utilitaire, répudia l'ancien *classisme*, pour initier dès leur jeune âge les élèves aux éléments des sciences exactes et des connaissances plus applicables à la vie pratique. Comme tout ce qui est nouveau et paraît offrir des avantages immédiats, ces écoles furent accueillies avec une faveur bien prononcée.

Ainsi, l'utilitarisme, devenu à la mode, menaçait de faire descendre de leur rang les études classiques, considérées jusqu'alors comme servant à fortifier chez un peuple le sentiment du beau et du bien, à conserver le précieux dépôt des vérités morales, auxquelles la société est redevable de ses progrès.

Mais les Niethammer, les Tiersch prirent la défense des études littéraires et classiques. Ils signalèrent l'impuissance du réalisme à faire progresser la société, les dangers à détourner la jeunesse de la véritable culture de l'esprit et du cœur, pour l'occuper d'idées et de choses qui retiennent l'homme courbé vers la terre, en affaiblissant au profit de l'égoïsme l'instinct de sociabilité. L'Allemagne, pays contemplatif, enorgueillie, à juste titre, de ses savants, de ses philosophes, ne tarda pas à rendre aux langues anciennes la prééminence momentanément disputée par le positivisme du siècle.

Il faut le reconnaître. Ces discussions ne demeurèrent point oisives. Elles provoquèrent les réformes réclamées par des besoins réels, par les progrès des sciences naturelles et mathématiques. On comprit que si les lettres *humanisantes*, et avec elles, les langues anciennes, ont droit à la première place dans l'instruction secondaire, elles ne sauraient en exclure les sciences ; mais que les unes et les autres se doivent un mutuel appui.

Dès lors, l'histoire, la géographie, la langue maternelle, les mathématiques, les éléments de physique et d'histoire naturelle ont formé avec le grec et le latin le champ des connaissances dispensées par les gymnases.

Voici, d'après M. Cousin, la répartition normale des leçons pendant le cours d'une semaine pour les six classes du gymnase de Francfort :

Religion	12	Histoire	14
Grec	28	Géographie	6
Latin	64	Mathématiques	22
Allemand	20	Physique	2
		Histoire naturelle	2
		Ecriture	6
Total	124	Total	52

ÉTUDES ADDITIONNELLES, FACULTATIVES.

Langue française	14
Hébreux	6
Anglais	6
Dessin	10
	56

Au pensionnat de Schulpforta, ayant trois divisions de deux années chacune, les leçons se répartissent comme il suit :

Religion	18	Histoire	12
Grec	28	Géographie	5
Latin	55	Mathématiques	20
Allemand	10	Physique	4
Français	6	Total	59
Hébreux	2		
Total	149		

M. Cousin fait les remarques suivantes sur le gymnase de Francfort : les études latines et grecques doivent y être fortes, puisqu'on explique jusqu'au *Gorgias* de Platon ; mais il n'y a point d'enseignement spécial de philosophie, ce qui ôte toute préparation aux cours si élevés et si difficiles des universités allemandes, et j'ai quelque raison de penser que l'enseignement des mathématiques est assez faible.

A Schulpforta, la philologie est la partie forte des études, avec l'enseignement religieux et le chant. L'enseignement des mathématiques est plus élevé qu'à Francfort, sans l'être autant que dans les collèges en France. De l'avis de l'illustre professeur, c'est là le côté faible des gymnases allemands. Car, ajoute-t-il, un trop faible enseignement dans les gymnases abaisse d'autant en ce genre celui de l'université qui, pour être à la portée des élèves, cesse alors de se maintenir à la hauteur de la science, d'en suivre les progrès et d'y concourir.

Tel est le système qui a généralement prévalu dans les Etats de la Confédération germanique.

Peut-on admettre avec M. Lebas que la politique ait ordonné ce vaste enseignement littéraire pour apaiser les clameurs de la presse et détourner l'ardeur des étudiants vers les innocents travaux de la philologie et de la botanique ? Singulière conception que celle de mettre constamment sous les yeux de la jeunesse la vie et les peuples de l'ancienne démocratie pour la façonner au régime et à l'amour de la monarchie ! Non ; l'Allemagne avait assisté aux débats de ses pédagogues et de ses savants. Elle a jugé et accepté la victoire de l'esprit sur la matière. Elle s'applaudit de l'organisation de ses écoles. Elle grandit et se fortifie sous l'influence de ses gymnases, de ses universités. Etablie sur des bases solides, l'instruction publique n'y a point subi les mêmes variations qu'en France, où l'on est encore à la recherche du système qui doit y présider.

Comme on l'a vu, dans les gymnases d'Allemagne, les études littéraires dominent l'ensemble de l'enseignement du bas en haut ; elles en sont le piédestal et le couronnement. Les cours scientifiques n'y apparaissent que comme une concession faite aux exigences du moment. Cette concession n'eût probablement pas

satisfait les partisans de l'utilitarisme, si, à côté des collèges, on n'eût établi dans les villes des écoles réales, appelées aussi écoles bourgeoises et constituant le degré supérieur de l'instruction primaire. Dans celles-ci, les langues vivantes, l'histoire naturelle, la technologie, les mathématiques composent l'enseignement.

Avec les universités au-dessus des gymnases, et les écoles primaires au-dessus des écoles industrielles, toutes les classes, toutes les professions peuvent recevoir le genre d'éducation dont elles ont besoin. Ainsi ont été conciliés et non confondus les deux systèmes. Ainsi s'explique la profonde stabilité de l'instruction publique en Allemagne.

C'est de la France qu'était parti le signal de la réforme des collèges. Soit les événements politiques, soit au commencement du siècle la volonté du souverain, soit plus tard les prétentions exagérées des partis, la question n'a pas reçu jusqu'ici une solution complète. Dans le cours du siècle précédent, les hommes de science avaient souvent réclamé une plus grande vigilance de la part de l'Etat sur l'instruction publique, une distribution des objets d'enseignement plus rationnelle et mieux appropriée à l'état de la société. Les philosophes n'entendaient point exclure des collèges les langues anciennes; ils voulaient seulement bannir d'incontestables abus, mais sans s'être bien positivement rendu compte à eux-mêmes de ce qu'il conviendrait de substituer au régime existant.

Voici les règles et les *desiderata* que d'Alembert exposait dans l'Encyclopédie :

« On peut réduire à cinq chefs l'éducation publique : les Humanités, la Rhétorique, la Philosophie, les Mœurs et la Religion.

» On entend par Humanités les classes inférieures, où les élèves apprennent les principes de la langue latine. Ce temps est d'environ six ans; on y joint, vers la fin, quelques connaissances très-superficielles de grec; on y explique tant bien que mal les auteurs les plus faciles de l'antiquité; on y apprend tant bien que mal à composer en latin; je ne sache pas qu'on y enseigne autre chose. Il faut pourtant convenir que dans l'université de Paris, où chaque professeur est attaché à une classe particulière, les humanités sont plus fortes que dans les collèges de réguliers, où

les professeurs montent de classe en classe, et s'instruisent avec les disciples, en apprenant avec eux ce qu'ils doivent enseigner.

» En Rhétorique, on apprend d'abord à étendre, à circonscrire des périodes, puis l'on en vient aux amplifications latines, surchargées de figures.

» Après avoir ainsi passé sept ou huit ans à apprendre des mots, ou à parler sans rien dire, on commence l'étude des choses, car c'est la vraie définition de la Philosophie.

» La Logique, enseignée dans un grand nombre de collèges, est à peu près celle que le maître de Philosophie se propose d'enseigner au bourgeois gentilhomme. La métaphysique est à peu près dans le même goût. Enfin, dans la Physique, on bâtit à sa marche un système du monde; on y suit, on y réfute à tort et à travers Aristote, Descarte ou Newton.

» On termine ce cours de deux ans par quelques pages sur la morale, qu'on rejette pour l'ordinaire à la fin, sans doute, comme la partie la moins importante.

» A cette critique, d'Alembert ajoute ses vues sur la composition d'un collège dont il dessine les principaux délinéaments. Pourquoi, dit-il, pourquoi passer six ans à apprendre une langue morte? Je suis bien éloigné de désapprouver l'étude d'une langue dans laquelle les Horace, les Tacite ont écrit. Cette étude est absolument nécessaire pour connaître leurs admirables ouvrages; mais je crois que l'on devrait se borner à les entendre. Le temps que l'on emploie à composer en latin est un temps perdu. Il serait mieux employé à apprendre par principes sa propre langue, que l'on ignore toujours au collège, et qu'on ignore au point de la parler très-mal. Les compositions latines sont sujettes à de graves inconvénients, et on ferait beaucoup mieux d'y substituer des compositions françaises.

» En Rhétorique, il faudrait plus d'exemples que de préceptes et ne pas se borner à lire des auteurs anciens, mais les comparer avec les auteurs modernes et faire voir en quoi ceux-ci ont l'avantage ou le désavantage sur les Grecs et les Romains.

» En Philosophie, on bornerait la logique à quelques lignes, » la métaphysique à un abrégé de Locke, la morale philosophique » aux ouvrages de Sénèque et d'Epictète, la morale chrétienne au

» sermon de la montagne, la physique aux expériences et à la
» géométrie qui est de toutes les logiques et physiques la
» meilleure.

» A ces différentes études, il faudrait joindre celles de l'histoire
» et de la géographie, des beaux arts et surtout de la musique,
» si propre pour former le goût et adoucir les mœurs.

» Je ne puis penser sans regret au temps que j'ai perdu dans
» mon enfance. C'est à l'usage établi et non à mes maîtres que
» j'impute cette perte irréparable, et je voudrais que mon expé-
» rience pût être utile à ma patrie, *exoriare aliquis.* »

Le réformateur invoqué par d'Alembert arriva en effet : ce fut la tourmente révolutionnaire qui emporta la vieille société et ses institutions. Les établissements publics restèrent fermés pendant plusieurs années jusqu'en 1794, époque de la création des écoles centrales. Le sol était trop mobile, les événements politiques absorbaient trop les esprits pour que le nouvel édifice pût être établi solidement et dans de sages proportions. Les écoles centrales dispensaient l'instruction universitaire plutôt que celle des collèges. On y engouffra des cours complets de mathématiques, de chimie, de physique, d'histoire naturelle, de logique, d'idéologie, de grammaire générale, d'histoire, de belles lettres, de langues anciennes, de langues vivantes, d'économie politique (!) Vrai chaos, où, à côté des anciennes traditions scolaires, on voit poindre cependant les réformes sollicitées par les philosophes et les réalistes du 18^e siècle. Les auditeurs, effrayés de ce pêle-mêle de connaissances, pour lesquelles ils n'étaient pas préparés, se retirèrent. Les écoles centrales avaient donc quasi cessé de fait à l'avènement du premier consul. Pour combler le vide qu'elles laissaient, Napoléon fonda les lycées.

Dans la mémorable discussion sur l'instruction secondaire, entre Lamartine et Arago, celui-ci voulant prouver que le grec et le latin ne sont pas indispensables pour former les intelligences, choisit un exemple illustre : *Napoléon ne savait pas le latin.*

En revanche, le grand capitaine connaissait les hommes ; il savait comment on les conduit vers les grandes choses ; « Napoléon » rétablit l'ancienne règle classique, qui assignait aux langues » anciennes la première place, ne donnait que la seconde aux

» sciences mathématiques et physiques, laissant aux écoles spéciales le soin d'achever l'enseignement des dernières. »

Cependant, la révolution ayant fait table rase, rien n'empêchait Napoléon de créer des collèges conformes aux vues du réalisme.

Lui, sublime intelligence, il sentait que les intelligences ordinaires, sous peine de déchoir, doivent être constamment ramenées vers les sources du beau, et qu'en privant la jeunesse française de cet enseignement littéraire qui relie les origines de la langue maternelle à sa constitution présente, et montre dans les originaux grecs et latins, les modèles reproduits ou imités par les auteurs modernes, on eût laissé dans l'éducation publique un vide difficile, sinon impossible à combler.

Napoléon abandonna les exagérations de l'ancien système ; il en conserva la partie utile et compléta la nouvelle organisation, en y introduisant les éléments des sciences, envisagées aujourd'hui comme une partie indispensable de l'instruction classique.

« Aux termes de la loi du 10 floréal, an X, dit M. Rendu, » l'enseignement des lycées devait embrasser les lettres et les » sciences : c'est-à-dire, d'une part, les langues anciennes, la » géographie, l'histoire et les belles-lettres ; d'une autre part, » l'arithmétique, l'histoire naturelle, les principaux phénomènes » de physique, les éléments de l'astronomie, ceux de chimie, de » minéralogie, les plans et les cartes géographiques, l'algèbre, » l'application de l'algèbre à la géométrie, le calcul différentiel » et intégral et la haute physique.

» Le cours entier devait être de six années ; mais les choses » furent disposées de manière que les élèves qui voudraient se » borner à un cours de quatre ans pussent sortir des classes après » avoir étudié, d'un côté, les langues anciennes, la géographie » et l'histoire ; d'un autre côté, les éléments des mathématiques, » de l'astronomie, de la physique, de la chimie et de la minéralogie.

» L'expérience, nous voulons dire une expérience suffisante, a » manqué à ce plan d'études, où les lettres et les sciences étaient » conduites de front, à partir de la classe qui correspond à la » sixième. Il produisit d'heureux fruits, mais trop peu pour qu'on

» ne crût pas possible de faire mieux, lorsque la nouvelle université eût été créée et organisée. »

Les programmés d'études, tels qu'ils sont donnés dans une loi scolaire, ne sont au fond que des généralités accusant la tendance que l'on se propose d'imprimer aux établissements publics; mais cette tendance n'est révélée dans sa plénitude, elle ne se réalise que par l'agencement et la coordination des leçons. C'est par les détails de ce que l'on appelle l'ordre du jour, que l'on acquiert la certitude si les programmes généraux doivent ou non devenir des vérités (1).

En élaborant la distribution des matières, se présente la question si délicate, si ardue, sur laquelle des hommes sérieux sont encore partagés, celle de savoir si les deux genres d'instruction peuvent marcher de front.

En France, la simultanéité dont il s'agit et le programme indiqué plus haut, à part quelques modifications, plus accessoires que fondamentales, ont été conservés jusqu'en 1821. On peut s'en convaincre par le tableau suivant de la distribution des leçons dans les lycées, devenus plus tard les collèges royaux :

CLASSE.	PARTIE LITTÉRAIRE.	PARTIE SCIENTIFIQUE.
6 ^{me}	Français, latin, histoire, mythologie.	Calcul, notions d'histoire naturelle.
5 ^{me}	Français, latin, grec.	Quatre premières règles, éléments de la sphère.
4 ^{me}	Latin, grec, géogr., histoire.	Principaux phénomènes de la physique.
3 ^{me}	Latin, grec, littérature française, géographie, histoire.	Eléments d'astronomie.

(1) Il serait donc à désirer que les auteurs des lois scolaires publiassent des programmes détaillés et des ordres journaliers (distribution des leçons), afin que l'on pût juger d'un seul coup d'œil, comment et jusqu'à quel point ces lois deviennent praticables. Telles que nous les voyons, la plupart des lois scolaires peuvent être assimilées aux préambules des constitutions, ou si l'on veut à ces déclarations des droits de l'homme, que l'on s'empresse de perdre de vue dans leur application.

CLASSE.

PARTIE LITTÉRAIRE.

PARTIE SCIENTIFIQUE.

2^me Latin, grec, compositions, belles-lettres latines et françaises.

1^{re} Continuation des études précédentes.

Eléments d'arithmétique raisonnée, d'algèbre, de géométrie, principes de la chimie.

Notions de minéralogie pour connaître les minéraux, sous le rapport de leur utilité dans les arts et dans les usages de la vie.

Classe de philosophie, logique, métaphysique, histoire de la philosophie.

Trigonométrie, plans, levée des plans. Algèbre, appliquée à la mécanique et à la théorie des fluides. Principes généraux de la haute physique, spécialement de l'électricité et de l'optique.

NB. Ce cours durait deux ans.

En 1821, l'enseignement simultané fut remplacé par l'enseignement successif. Les belles-lettres composèrent l'instruction donnée dans les six classes, et les sciences furent rejetées aux deux dernières années du cours d'études.

Mais, afin de prévenir les fausses interprétations auxquelles auraient pu donner lieu les nouvelles dispositions, le Conseil universitaire exprimait ainsi sa pensée : « Toute la jeunesse qui » fréquente nos écoles doit y recevoir une double instruction, » sans laquelle il n'est point aujourd'hui d'éducation complète. » En séparant l'étude des sciences et des lettres, l'intention n'a » point été de donner aux élèves la faculté de négliger les unes ou » les autres, mais d'appliquer successivement et sans partage » leur attention à des connaissances suffisantes. »

Malgré les réserves du Conseil universitaire, les élèves se scindaient naturellement en deux catégories. Ceux qui avaient obtenu des succès dans les études littéraires ne les abandonnaient qu'avec répugnance, pour aborder les cours scientifiques des deux années de la classe de Philosophie. D'une autre part, les jeunes gens appelés, soit par leur position sociale, soit par leur aptitude, à des études positives, regrettaient les nom-

breuses années presque exclusivement consacrées à traduire du grec et du latin. Les chefs de famille qui destinaient leurs enfants à des professions industrielles, réclamaient contre un système obligeant tous les élèves à attendre jusqu'à leur 20^{me} année avant de recevoir les éléments des connaissances dont ils devaient faire usage dans le monde.

Pour faire droit à ces réclamations, le Conseil universitaire revint en partie aux anciens errements, et il statua que le cours de mathématiques aurait lieu dans les quatre dernières années d'études, à partir de la 2^{me} d'humanités jusqu'à la deuxième année de philosophie inclusivement.

A part la création des classes élémentaires (7^{me} et 8^{me}) et l'introduction des leçons facultatives des langues vivantes, les collèges ne subirent aucune modification importante, hormis qu'en 1855, des cours appelés industriels furent annexés en faveur des élèves qui, après avoir fait quelques classes latines, voulaient ou entrer dans le commerce, ou embrasser des professions industrielles, pour lesquelles l'étude approfondie des langues anciennes n'est pas indispensable. Ces cours comprenaient, outre la religion, base générale de l'instruction dans tout le royaume, la langue française et les autres langues vivantes qu'il importe le plus de savoir écrire et parler, des notions de l'histoire ancienne, l'histoire moderne, les éléments d'algèbre, l'arpentage, la perspective, la géométrie descriptive, des notions élémentaires d'architecture civile, la technologie, l'étude des machines, les éléments de physique, chimie, l'histoire naturelle, les principaux éléments du droit civil, du droit commercial, du droit public administratif. Mais ceci est digne de remarque : « les mêmes villes qui avaient » demandé l'adjonction de ces nouveaux cours aux cours ordinaires » des collèges ont fini par y trouver des inconvénients. Elles ont » demandé qu'ils fussent convertis en écoles primaires supérieures. » Ce qui a été fait par la loi de 1855 sur l'instruction primaire. » Toutefois, ajoute M. Rendu, il ne paraît pas que l'enseignement des écoles primaires supérieures, qui doivent, après tout, » rester écoles primaires supérieures, puisse répondre complètement aux vœux et aux besoins de la société sous le grand rapport » des intérêts du commerce et de l'industrie. Des établissements

» à part et susceptibles de tous les développements de l'instruction secondaire nous semblent indispensables, et c'est à quoi pourvoira sans doute la loi générale sur l'instruction publique. »

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

PENSÉES DÉTACHÉES DE JEAN-PAUL.

(Traduit de l'allemand.)

L'homme est le grand point d'admiration dans le livre de la Nature.....

Le courtisan et le diamant non-seulement doivent être durs, mais entièrement incolores, afin de refléter plus fidèlement les couleurs et les lumières étrangères.

L'amour et la haine des hommes sont variables; tous deux meurent, s'ils ne croissent.

Les hommes aiment mieux leurs plaisirs que leur bonheur, un agréable compagnon qu'un bienfaiteur, un perroquet, un petit chien, un singe que les plus utiles bêtes de somme.

Jouis de ton être plutôt que de ta manière d'être; et que l'objet le plus cher de ta conscience soit ta conscience même.

Certains gens digèrent les grosses injures et se révoltent aux petites comme les chiens enragés dévorent les corps solides et ne peuvent avaler les liquides.

L'érudition dans la tête est comme le vin de France qui se gâte, si la bouteille n'est pleine jusqu'au bouchon.

Nous n'éprouvons d'éloignement pour nos défauts que lorsque nous les avons déposés; tout comme notre salive ne nous paraît dégoûtante, que lorsque nous l'avons expectorée.

Nous ressemblons tous à des hommes qui marchent dans un tourbillon de poussière ; chacun d'eux croit qu'autour de lui, le nuage est très-léger ou qu'il n'existe pas ; que ce n'est qu'à une certaine distance qu'il devient épais et étouffant ; et ceux qui sont à cette distance pensent de même.

La poésie est comme une paire de patins avec lesquels on vole légèrement sur la surface pure unie et cristalline de l'idéal, mais clopine misérablement sur le pavé ordinaire.

Les femmes arrangent leur vie comme leurs éventails dont la surface brillante, richement peinte est tournée vers autrui, tandis que le côté vide n'est vu que d'elles-mêmes ou de leurs maris.

Chaque mensonge est une preuve qu'il y a encore de la vérité de par le monde ; car sans elle, on n'en croirait aucun et n'en hasarderait aucun. Les banqueroutes doivent réjouir l'homme probe, comme preuves du fonds inépuisable de la confiance qui a dû exister pour qu'elle pût être abusée. Tant que des traités de paix ou de guerre seront honteusement violés, il y aura encore de l'espoir dans la loyauté des cours ; car toute rupture d'un traité exige qu'on en ait fait un, et l'on ne pourrait certes plus en faire, si l'on n'en respectait plus. Il en est du mensonge comme des fausses dents qu'un fil d'or attache aux véritables qui restent.

Les quatre classes de promeneurs.

A la première classe appartiennent les plus infimes ; ce sont ceux qui se promènent par vanité ou par mode ; qui cherchent à montrer leurs habits, leur tournure, leur démarche.

Dans la seconde se rangent les savants et les ventrus pour se donner du mouvement, pour digérer plutôt que pour jouir ; dans cette catégorie passive et innocente, peuvent aussi se ranger ceux qui se promènent sans motif et sans jouissance, ou comme compagnie, ou bien attirés par un vague instinct animal pour le beau temps.

Ceux qui ont dans la tête les yeux du paysagiste forment la 3^e classe ; les grands contours de l'univers sont imprimés dans leurs cœurs ; leurs regards recherchent les lignes infinies de beauté qui encadrent tous les êtres comme de guirlandes de lierre. Qu'ils sont

peu nombreux ces yeux qui se délectent sur la haute montagne et sur la fleur qui tombe.

On pourrait supposer qu'une 4^e classe n'est plus possible après cette 5^e, mais il existe des hommes qui attachent à la création un œil non seulement artistique mais saint avant tout, qui transportent un autre monde dans les fleurs de celui-ci et voient le créateur parmi les créatures ; qui, agenouillés sous le murmure et le bruit de l'arbre de la vie au feuillage touffu et aux mille rameaux, cherchent, eux qui n'en forment que des feuilles émues et tremblantes, à parler au génie qui y respire ; qui ne regardent point le temple profond de la Nature comme une ville ornée de tableaux et de statues, mais comme le sanctuaire de la dévotion ; en un mot qui ne se promènent pas, seulement avec les yeux, mais surtout avec le cœur.

—
L'homme vulgaire ressemble à l'étang, qui se saisit de la couleur de ses bords ; l'homme supérieur, à la mer, qui reflète l'immensité des cieux.

—
Les grands arbres produisent une plus petite graine et fleurissent plus tard au printemps que les arbustes et les buissons.

—
Il est des hommes qui détestent cordialement tous les mensonges qu'ils ne disent point, et qui se croient véridiques, doux et désintéressés, parce qu'ils exigent impérieusement de leur prochain toutes ces qualités.

—
Les souffrances du méchant et celles de l'homme de bien sont fort différentes. Celles du premier sont comme une éclipse de lune, pendant laquelle l'obscurité de la nuit devient encore plus sauvage et plus noire ; celles du second sont une éclipse de soleil, qui radoucit l'ardeur du jour et jette sur son éclatante lumière une douce ombre que vient embellir encore le chant du rossignol.

—
Plus le génie est grand, plus le corps est beau, plus le monde leur pardonne ; plus la vertu est grande, moins il lui pardonne.

—
Heureux qui sait se soumettre aux vicissitudes de la vie et se parler à soi-même comme le cordonnier à sa pratique ; si les bottes

qu'il apporte sont trop petites « patience ! dit-il, elles s'élargiront bien assez par l'usage ; » sont-elles trop grandes, « l'humidité les aura bientôt rétrécies. »

Autrefois, le mortier de l'édifice social était pétri tout ensemble du sang, de la lance ou des cheveux du sujet ; aujourd'hui, le sang de cet animal ne sert plus qu'à raffiner dans la guerre le sucre de la paix.

Les hommes vulgaires sont à l'instant les amis de tout le monde ; ils ressemblent à l'arsenic qui s'allie à tous les métaux, ou bien à certains tableaux dont les yeux sont toujours dirigés sur tous ceux qui les regardent.

Dans la vie ordinaire, ce sont justement les années qui sont courtes et la vie entière plus courte encore ; mais les jours sont longs, les heures encore plus longues, et les minutes souvent des éternités.

De tous les degrés qui conduisent aux emplois, il n'y en a point de plus vermoulu, de plus pourri que le *Gradus ad Parnassum*, ou l'échelle de Jacob de nos rêves ; qu'on appuie au forum l'échelle d'assaut de la grossièreté, l'échelle patibulaire de la simonie, et qu'on monte hardiment ; ou bien, qu'on tende un tablier, qu'on s'asseie dans l'aérostat d'un parent. Bref ! on monte par tout escalier, même par un escalier dérobé, plus vite que par l'escalier en limaçon de son propre mérite.

Il arrivera un jour cet âge d'or, dont le sage peut déjà jouir dès à présent, où les hommes auront plus de plaisir à vivre, parce qu'ils vivront plus à l'aise, où les individus pourront être coupables, mais jamais les peuples ; où les hommes auront plus de bonheur, parce qu'ils auront plus de vertus : où le peuple s'initiera à la pensée et le penseur partagera les travaux du peuple pour s'épargner les ilotes ; où l'on condamnera enfin le meurtre judiciaire et le meurtre guerrier.

C** V**



POÉSIE.

LA MORT.

Pourquoi fuis-tu ? La mort ! Qu'a ce mot de terrible ?
Pourquoi te cause-t-il un si mortel effroi ?
Viens, ô homme, viens donc voir ce squelette horrible,
Sur ces blancs ossements viens promener ton doigt.

Dis, qu'est-ce que la mort ? Quand le chêne superbe
Qui, mordu par l'acier, se brise en mille éclats,
Chancelle sur son tronc, et puis s'étend sur l'herbe
Poussant son dernier râle : est-ce là le trépas ?

Quand la neige, qui brille ainsi qu'une couronne
Au sommet des rochers, s'ébranle sur leurs flancs
Et roule avec le bruit du nuage qui tonne,
Comblant de ses débris les abîmes tremblants ;

Et que là sous le vent des brises printannières
Elle se fond en eaux ou s'exhale en vapeur,
Humecte les forêts et gonfle les rivières ;
La neige disparaît, mais est-ce qu'elle meurt ?

Quand le guerrier sanglant s'élançe après la gloire
Sur les créneaux fumants des bastions renversés ;
Quand sa voix retentit, proclamant la victoire
A l'ennemi défait, aux vainqueurs harassés ;

Si, dans sa course, atteint d'un dernier coup de foudre,
Il tombe en maudissant l'impitoyable sort,
Si ses membres brisés se roulent dans la poudre,
Ne t'écriras-tu pas : N'est-ce point là la mort ?

Lorsque, sur l'échafaud, la victime tremblante
Vient, à pas lents, tomber sous le fer meurtrier,

Et qu'au geste subit, une tête sanglante
Se jette en gémissant dans l'horrible panier :

Quand le sage, entouré d'une troupe fidèle,
S'étend sur sa couche et, saluant l'avenir,
Brise en riant les fers de son âme immortelle,
Oh ! dis, homme, réponds ? Est-ce bien là mourir ?

Non, c'est le mouvement, c'est l'éternelle vie,
C'est l'acte de l'Esprit qui détruit pour créer,
Qui sépare et dissout la matière affaiblie,
Et qui meurt, s'il le faut, pour en mieux exister.

Que la mer en fureur dévore ses rivages,
Que les monts soulevés pulvérisent les monts,
Que la voûte des cieux s'abîme en mille orages
Et que le sol fumant fonde sous nos talons,

Homme, non, ne crains rien ! C'est la forme qui passe,
Et bientôt tu verras les mondes reconstruits
Dans un ordre nouveau se mouvoir dans l'espace
Que tantôt ils jonchaient d'inutiles débris.

PIERRE SCIOBÉRET.



LE TAUREAU ET LE CHIEN.

D'un lointain pâturage
Un vieux taureau s'en retournait ;
En ce voyage,
Un dogue ardent le talonnait.
Pénible était la traite
Et le soleil brûlant.
Le taureau, d'un pas ferme et peut-être un peu lent,
Marchait, baissant la tête,
Songeant et ruminant
Comme un Caton que rien ne presse.

Le chien plus vif ne cessait de courir,
Deçà, delà, d'exciter sa paresse
Par des abois, d'aller, de revenir,
Le nez dans la poussière.
Il court flairer un tronc, franchit une barrière,
Quitte la route et la reprend vingt fois,
Poursuit en aboyant l'ombre d'une corneille;
Ici c'est un sentier qui l'égare en un bois,
Un chat plus loin lui déchire une oreille.
Le taureau va sans s'écarter
Ni s'arrêter,
Droit à la ferme;
Et du voyage ayant atteint le terme,
Se met à paître en attendant.
Son compagnon, bien tard, arrive clopinant,
Patte en écharpe et la langue pendante.
Le taureau, flairant l'air de son large naseau :
Je te voyais venir, dit-il. Pour le cerveau
La patte doit payer. J'aime qu'on suive et vante
Le droit chemin; et j'ai vu bien souvent
Que les détours font tort à qui les prend.
Sans médisance, en mainte république,
(Sauf dans la nôtre où tout va bien),
Peu d'hommes ont en politique
L'allure du taureau, beaucoup celle du chien.

L. BORNET.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LONDRES POUR LES PETITS ÉTATS DU CONTINENT ET SPÉCIALEMENT AU POINT DE VUE BELGE, PAR L. JOTTRAND. — A LAUSANNE, LIBRAIRIE DE-LAFONTAINE, 1852.

M. Jottrand est un avocat et homme de lettres de Bruxelles, qui réclame de ses compatriotes ce que l'auteur de ces lignes depuis qu'il a su parler et tenir une plume, n'a cessé de solliciter des siens; c'est qu'ils se gardent de l'influence de la France. Mais, comme la Belgique ne semble pouvoir échapper à l'influence française qu'en se réfugiant dans l'alliance an-

glaise, M. Jottrand prêche cette dernière durant tout un joli, spirituel et très-instructif volume de 213 pages, qu'il consacre spécialement à l'étude de Londres, dont il passe en revue les curiosités naturelles, les monuments, les institutions, la Tamise, la douane, les policemans, les boxeurs, le palais de Cristal, les ports, les squares, Saint-Paul, la tour de Londres, les docks, les tunnels, Westminster-Abtey, l'armée anglaise, Nelson, Welington, Chelsea, Greenwich, les rues de Londres, leur arrosage, leur éclairage, les hôpitaux, les écoles, les théâtres, les bals, les tavernes, les environs de la grande ville, les musées, le journalisme anglais, toutes ces choses et une foule d'autres, impossibles à énumérer, courent sans se heurter dans l'ingénieux diorama disposé par M. Jottrand et passent sous le regard émerveillé du lecteur qui n'a qu'un reproche à adresser au rapide démonstrateur de toutes ces belles choses : celui de n'avoir pas le temps d'en bien observer aucune. Aussi, le lecteur sérieux détournera-t-il volontiers son attention des bagatelles de la porte et de toute cette partie que l'on pourrait appeler *kaléidoscopique* de l'ouvrage, pour la fixer tout entière sur les derniers chapitres, pleins d'un grave et pressant intérêt non seulement au point de vue belge, mais à celui de tous les petits Etats du continent (la Suisse comprise) menacés de tomber sous la domination française à chaque insurrection ou compression parisienne. En trente pages, écrites avec la verve d'un écrivain de talent, le sentiment généreux du patriote et la conscience de l'homme de bien, M. Jottrand fait valoir toutes les raisons qui appellent la Belgique à s'unir d'une façon plus intime à l'Angleterre, qu'il appelle une *bonne connaissance des peuples libres* et dont il fait ressortir l'organisation libérale et les salutaires exemples sous le rapport politique, commercial, financier, parlementaire, économique (1).

Le passage suivant, relatif au Jury, n'est pas sans actualité pour notre canton :

« On a voulu ébranler chez nous, dit M. Jottrand, une institution qui » doit, en se consolidant, concourir puissamment au développement de » notre énergie nationale et à la sécurité intérieure et extérieure du pays. » Gardons-nous bien de suivre à cet égard l'exemple de ceux de nos voisins » qui ont anéanti chez eux cette institution, et tenons-nous plutôt dans la » voie de l'Angleterre qui se prépare à la rétablir chez elle sur des pro- » portions qui contribueront à donner une nouvelle et immense force au » plus grand nombre contre le plus petit, à la masse de la nation contre la » classe des privilégiés. »

ALEXANDRE DAGUET.

(1) L'impôt du sel a disparu entièrement en Angleterre. L'impôt sur le sucre de toutes les provenances a été simplifié et diminué. Depuis 1850 jusqu'en 1851, l'Angleterre a aboli en impôts personnels et en impôts de consommation pour 19,200,000 livres sterlings, c'est-à-dire près de 500,000,000 de francs. Elle n'a établi de nouveaux impôts en remplacement que pour 3,200,000 livres sterlings (environ 225,000,000 de francs). L'*incometax*, l'impôt direct sur le revenu des plus riches, entre à lui seul pour près de 15,000,000 de fr. dans ces impôts de remplacement. Le grand total des impôts abolis et non remplacés, était de 525,000,000 de fr. au 1er Janvier 1852.

SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

II. LE RELIGIEUX CORDELIER.

XXVI.

MES ÉTUDES PARTICULIÈRES DURANT CE TEMPS (1).

Pendant les huit années dont je rassemble quelques souvenirs, j'étudiai pour mon compte l'Évangile, la philosophie de Kant et la médecine, assemblage qui doit paraître bizarre et qui pourtant ne l'était pas dans les circonstances.

Je savais depuis longtemps l'Évangile par cœur; cependant je n'en avais jamais fait une étude approfondie et je ne connaissais qu'imparfaitement ce Sauveur que les Juifs ont crucifié, mais que les Théologiens, comme disait le saint Ermite des Alpes, traitent souvent beaucoup plus mal. Parmi les livres que je consultai dans cette étude, je m'attachai de préférence à l'*Histoire de la vie de J.-Ch.* par Hess et à son appendice. Cette lecture devint de plus en plus attachante pour moi. Elle dissipait certaines ombres dans mon esprit. Elle me présentait l'œuvre de J.-C. sous un jour en même temps plus majestueux et plus doux. Elle me faisait sentir les grandeurs de mon Maître, au point que mon cœur tressaillait souvent et que j'étais obligé de suspendre ma lecture pour respirer et essuyer une larme d'attendrissement. A cette lecture, j'ajoutai encore le *Plan du Fondateur du Christianisme*, par Reinhart et quelques autres écrits de ce genre. Je défie tout homme à cœur honnête et d'un esprit tant soit peu éclairé, je le défie, dis-je, de contempler le personnage et son œuvre, et de rester incrédule ou froid. L'homme porte en son âme quelque chose de divin, une étincelle de la raison suprême et de l'éternelle bonté. Or, à l'aspect de

(1) De 1796 à 1804.

Jésus et de son œuvre, si l'on a le bonheur de les voir dans leur véritable jour, à cet aspect le divin se remue puissamment dans notre intérieur; il goûte, il admire, il adore. Aucune dispute savante ne peut le troubler, car il a la divinité sous les yeux et il sent la vérité de ces paroles : « Qui me voit, voit mon père. »

Dois-je le dire? J'ai lu l'*Imitation de J.-C.* Elle m'a touché par sa naïveté, par un certain ton de mélancolie et une espèce de clair-obscur mystique. Mais je n'y ai pas trouvé le Sauveur, vivant au milieu des hommes pour les éclairer tous, les rendre bons et heureux. Il me semblait que l'auteur l'avait petitement conduit dans une retraite d'Esseniens⁽¹⁾, pour le mettre à sa portée. J'ai lu depuis lors le *Génie du Christianisme*. J'y ai trouvé, comme tout le monde, d'admirables fragments; mais l'ensemble fut pour moi un véritable scandale. Le poète qui peint avec tant de génie et d'âme, aurait dû travailler sur le plan d'un théologien digne de ce nom et réclamer ensuite sa censure. Par-là nous aurions obtenu un ouvrage *qui reste encore à faire*.

Je viens à la *Philosophie de Kant*. Je ne sais trop comment il s'est fait que je n'en aie pris connaissance que dans ma ville natale, où pourtant elle n'était pas du tout connue. On était venu jusqu'à nous avec quelques invectives, et je voulus savoir quelle était donc cette philosophie dont on disait tant de mal. Moi aussi, j'enseignais cette science, et, par devoir ainsi que par goût, je voulais me mettre à jour dans ma partie. Je me procurai donc les premiers ouvrages du Philosophe de Königsberg, quelques-uns de ses commentateurs et de ses adversaires, et je me mis à l'ouvrage. Je n'étais pas neuf dans la philosophie, j'avais acquis par mes études précédentes quelques facilités pour les recherches abstraites, et dès lors je fus bientôt orienté. J'avais d'ailleurs devant moi le pour et le contre, et c'était le moyen le plus aisé et le plus prompt de m'instruire.

Kant distingue la raison théorétique, qui nous dit ce qui est, de la raison pratique qui nous prescrit nos devoirs. La seconde, à son avis, ne profère que des oracles et son autorité est irréfutable.

La première, au contraire, nous trompe au point que nous ne pouvons pas même assurer qu'il y ait hors de nous des objets correspondants aux images que nous nous en faisons. Il infère de là que c'est nous-mêmes qui créons par la pensée ce bel univers, et

(1) Secte juive austère et exclusive, opposée à celle des Pharisiens.

qu'en conséquence nous avons tort de conclure à un Créateur autre que nous-mêmes. Ainsi le Philosophe de Kœnigsberg professe d'abord l'idéalisme et devient ensuite, comme il paraît, un athée. Cependant, ce qu'il a détruit d'une main, il le rétablit de l'autre. Partant du devoir, il fait voir que la raison pratique nous ordonne la sainteté, sous promesse d'un bonheur proportionné au mérite, puisque cette sainteté et cette proportion ne sauraient avoir lieu sans l'immortalité et un Dieu saint et tout-puissant; enfin, que la raison pratique nous oblige de croire à tous deux, bien que nous ne puissions rien en savoir.

Cette philosophie n'est donc pas immorale, elle n'est pas athée comme on a voulu le dire; mais elle prend un chemin insolite pour arriver par la vertu à la religion. En vérité, c'est un bien beau chemin. C'est celui que prend l'innocence opprimée, qui s'appuyant sur la conscience en appelle au témoignage et à la justice du ciel.

En examinant de près les raisonnements de Kant, je découvris à ma grande surprise que son idéalisme repose sur un sophisme manifeste, et que cette base une fois culbutée, tout l'édifice devait tomber en ruines. Je ne pouvais pas croire qu'un philosophe aussi profond et aussi distingué eût été la dupe d'une erreur que moi je touchais du doigt. J'imaginai donc qu'il avait voulu user de stratagème pour donner à la philosophie une autre direction, en la tournant puissamment vers la morale, et en purgeant la morale du vil épicurisme qui l'avait énervée, dégradée et corrompue.

La morale, — je le reconnus alors, quoiqu'un peu tard; la morale, dis-je, avait été mise basement au service de l'intérêt. On dérivait le devoir du plaisir au lieu de régler le plaisir par le juste, l'honnête et le beau. En conséquence, Dieu n'était pas le Dieu trois fois saint, l'éternelle et souveraine vérité, beauté, justice. Son image était voilée, et dès lors l'adoration que la science réclamait pour lui, n'était pas cette religion pure et sainte qui naît de la vertu et qui l'alimente et qui la soutient dans ses dures épreuves. Elle-même était devenue dans l'enseignement un calcul d'intérêt, sans noblesse, sans beauté et sans grâce.

Heureusement que la bonne nature est plus forte que toute notre science, autrement Epicure l'aurait emporté sur l'Évangile; car les doctrines philosophiques du temps s'étaient glissées dans les

auditoires de la théologie, comme cela arrive toujours; elles montaient en chaire avec le prédicateur; elles visitaient les écoles de l'enfance; elles entraient même dans ce tribunal sacré où le pénitent vient faire ses tristes confidences. Moi-même, j'en suis une preuve, et à ce sujet, j'ai retenu deux faits dont le souvenir m'humilie encore. Les voici :

J'avais prêché un jour à la campagne sur la charité. C'était la fête du disciple bien-aimé, fête selon mon cœur. Je parlai d'abord en chrétien, j'en suis sûr; mais le philosophe se fit aussi entendre, invitant à la pratique de la charité par l'intérêt, et mettant des calculs où il n'en faut point. Le curé de la paroisse m'entendit; c'était un respectable vieillard instruit et exemplaire, comme j'en connaissais plusieurs dans ce temps. Il me fit la critique de mon discours avec autant de douceur que d'intelligence. Ce qu'il blâma, était précisément cet esprit de calcul qui répugnait à son cœur honnête et pieux. Il me rapporta aussi quelques passages des écritures. Je devins pensif et je rougis. En retournant au monastère (j'en étais à trois lieues environ), je voyageai sans regarder mon chemin, à peu près comme Démocrite, excepté qu'il contemplait le ciel, et que moi, j'avais les yeux tournés sur mon âme discutant avec moi-même une question grave dont j'avais remis la solution à ma conscience et aux sentiments de mon cœur. Je décidai que l'école avait tort, parce qu'elle disait autre chose que l'oracle de Dieu au sein de l'homme.

Ici je me rappellerai qu'étant un jour assis au tribunal de la pénitence, un honnête campagnard m'avait déjà fait une leçon à ce sujet. Il était un bon père de famille, luttant avec les soucis et les contrariétés d'un ménage.

Je le consolai, je cherchai à ranimer ses forces, et pour cela j'employai aussi le calcul de l'intérêt. « Oui, sans doute, reprit le brave homme, mais je veux faire ce qui est bien, je veux faire mon devoir et plaire à Dieu. » Voilà comme parle la nature, et comme la philosophie devrait parler. Mes réflexions m'avaient donc détaché de cet épicuréisme des écoles où j'avais fait mes études; mais c'est à la philosophie de Kant que je dois la refonte complète de mon système et de mes idées sur la nature morale de l'homme. Tout cela était dans l'Évangile; je l'avais lu et relu,

mais la prévention m'empêchait de l'y voir, tout comme elle m'empêchait de bien comprendre ce que la conscience me disait à toute heure du jour. Je connus donc la dignité de l'homme, en même temps citoyen de deux mondes. Je compris qu'enveloppé d'un organe de limon, il est attiré comme l'animal vers cette planète qui le porte et qu'il mendie le plaisir auprès de tout ce qui l'environne. Je compris aussi qu'en qualité d'intelligence, de ressemblance divine, il s'élève vers le vrai, le beau et le bon, puisque ces deux natures se combattent dans son sein et que la vertu ainsi que la dignité humaine consiste à abandonner le plaisir au bien, l'ignoble au sublime, le petit au grand, le passager à l'éternel, le terrestre au divin. Je puis dire que dès ce moment toutes mes idées s'agrandirent et que je devins meilleur chrétien à mesure que je devins meilleur philosophe. Hélas ! je ne savais pas qu'en puisant dans la nouvelle philosophie allemande ce qu'elle avait de réellement bon, je me préparais une série de contrariétés et de persécutions. Mais je ne veux pas anticiper sur l'avenir.

Cependant je placerais ici un souvenir, bien qu'il appartienne à un temps postérieur. Je fus appelé chez un jeune homme qui venait de faire ses études de médecine à Paris. Il était à la fleur de l'âge, mais il dépérissait à vue d'œil. Lui-même sentait sa vie s'échapper et il m'appela pour lui donner les secours de mon ministère. Les impressions religieuses qu'il avait reçues dans l'enfance sous le toit paternel, n'étaient point effacées ; mais il avait entendu M. Cabanis, et son esprit s'était tourné vers le matérialisme. Le jeune malade, qui m'appelait le *corbeau*, m'adressa quelques questions timides. Je le compris à demi-mot. J'avais lu un écrit de son maître et je savais d'ailleurs que l'étude de la médecine a souvent le sombre et désolant matérialisme pour résultat. En ma qualité de médecin de l'âme, je m'avisai d'employer un remède qui me réussit bien. Je commençai par développer les idées du matérialisme que le malade n'avait que bien faiblement indiquées. Il vit que j'avais su me mettre à sa place et je gagnai dans son esprit. Il désirait une solution. Il espérait de l'obtenir, mais je m'y pris tout autrement qu'il ne l'entendait. Partant du moi humain ou de l'esprit qui pense, je développai l'idéalisme de Kant d'une manière toute simple. Le malade m'écoutait avec étonnement, et il finit par me

dire : « Vous allez me faire croire tout de bon qu'il n'y a point » de matière et que l'esprit seul existe. » Je voulais continuer sur le même ton ; mais il me pria de le tirer du nouvel embarras où je l'avais mis. « Mon jeune ami, lui dis-je, vous autres les médecins, vous ne vous occupez que du corps que vous devez conserver et guérir, et tout entiers à votre objet, vous finissez par vouloir expliquer par le jeu des organes tous les phénomènes de la pensée. C'est partialité de votre part. Nous autres philosophes, nous tombons volontiers dans un autre extrême. Nous n'avons que l'esprit en vue, sa puissance, sa vie, et pareillement tout entiers à notre objet, nous dérivons tout de lui et nous lui remettons la création de la matière même et de l'univers, qui ne sont plus que de vaines images, des jeux de la pensée. Les deux extrêmes sont également dans l'erreur. La vérité est entre deux. Elle dit que l'âme et le corps sont choses distinctes, mais étroitement liées l'une à l'autre et dans une dépendance mutuelle. Voulez-vous maintenant que je vous lève vos difficultés, l'une après l'autre? » — « Non, me dit-il, cela n'est pas nécessaire, je suis entièrement guéri. » Il le fut en effet ; car dès ce moment, il n'eut plus le moindre doute. En étudiant l'idéalisme de Kant, je ne pensais pas qu'il me servirait un jour à rendre la paix à un pauvre jeune homme qui luttait avec la mort. Je me trouvai bien payé de mes peines.

La troisième étude que je fis pendant l'intervalle qui m'occupe, fut celle de la médecine. Elle n'a été que très-superficielle cette étude, parce que les circonstances me dispensèrent de la porter plus loin. Je pris d'abord une teinture d'anatomie et de physiologie. J'en avais besoin dans mes leçons de philosophie, surtout pour expliquer les phénomènes importants du commerce entre l'âme et son organe. Matière beaucoup trop négligée dans notre enseignement ordinaire. Je lus surtout l'abrégé de Boerhave, et je goûtai beaucoup son style concis, clair et élégant. Le peu de dessin que je savais, me fut utile pour tracer les figures dont j'avais besoin dans mes leçons.

Plus tard, les progrès alarmants de la révolution française m'engagèrent à m'occuper un peu de l'art de guérir. J'avais vu arriver les émigrés dans nos murs. Bientôt vinrent en foule les

prêtres déportés. Tous croyaient avoir un asile assuré en Suisse et s'attendaient de jour en jour à rentrer en France et à y rentrer en triomphe. Je leur souhaitais de tout mon cœur le retour dans leur patrie, mais je n'y croyais pas. Au contraire, je voyais déjà la révolution envahir notre belle Suisse, je me voyais chassé de ma paisible retraite : forcé de fuir l'orage comme les déportés ou de dissimuler ma qualité d'ecclésiastique, comme ces prêtres de France, qui s'étaient transformés en laboureurs, en artisans, en portefaix même, pour pouvoir rester des apôtres sous ces voiles divers. Ces hommes avaient toute mon estime. Ils me rappelaient les premiers jours de l'Eglise, et je résolus de les imiter. Il me semblait qu'en me faisant médecin, je remplirais mieux mon but ; d'ailleurs, ayant un proche parent distingué dans la médecine, j'avais quelques facilités de le suivre comme frater chez les malades et ensuite d'y aller seul. Je repris donc mon Boerhave. Je tâchai de faire connaissance avec le système de Brown qui faisait bruit et je cherchais l'occasion de causer médecine avec mon parent et mon ami. J'en savais trop peu pour être médecin, mais bien assez pour le paraître. J'aurais même pu donner quelques secours aux malades dans les cas ordinaires. Cependant la révolution devint moins sauvage et moins impie. Ayant accordé à Dieu, comme on l'a dit, un certificat de vie et à l'homme un brevet d'immortalité, on permit de rouvrir les temples en France. Puis, se répandant au dehors pour se consolider, elle ôta aux peuples leurs rois et leurs princes, mais respecta leur religion et ses ministres. Mes craintes se dissipèrent, et je laissai la médecine qui désormais me devenait inutile. Le prêtre n'avait plus besoin du médecin.



JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Suite.)

Le 11 mai, on a approuvé la proclamation et la déclaration des Sg^{rs} Représentants comme elles sont rapportées. Mais on m'a dit que l'on n'a pas été unanime en Deux-Cents; plusieurs auraient désiré que le mandat de LL. EE. fût plus sévère, et que l'on n'eût fait espérer aucune clémence aux criminels.

On doit aussi, en ces Deux-Cents-là, avoir décidé le renvoi des dragons, et de 400 grenadiers bernois. Quant à moi, ayant été chargé de raccompagner la garde bernoise avec le cousin de Steinbrougg, et le capitaine Werro sous Diesbach, je me suis trouvé à 8 heures sur la place de Notre-Dame, notre rendez-vous, avec mes chevaux que j'avais fait venir de Courgevaux. On y distribua de la part de LL. EE., des cocardes bleues et noires à toute la troupe: je m'en fis donner aussi de même qu'à tous les accompagneurs. M. le Conseiller et Major de Ville, de Maillardoz, remit à M. le Major Ryhiner une lettre de LL. EE. pour son Souverain, avec une copie d'icelle ouverte et munie du grand sceau qui contenait l'éloge le mieux mérité de sa troupe et surtout de sa personne; et après mille démonstrations de satisfaction de part et d'autre, on se sépara, sans que M. de Ryhiner eut voulu accepter les trente louis de gratification destinés pour ses soldats. Notre marche se fit en très bon ordre par la Grand-Fontaine, avec les deux canons, caissons et chariots de munitions, comme nous étions arrivés huit jours auparavant. Nous, les Fribourgeois, nous étions à la tête de la troupe. Nous fûmes ainsi jusqu'à la Singine, M. Ryhiner et moi et les autres officiers de la garde toujours avec la troupe, mais Steinbrougg et Werro prirent les devants. Tout le monde était gai: le soldat chantait, les tambours et les fifres jouaient des danses et toutes sortes de marches. Mais par une terrible fatalité le malheur a voulu que M. Ryhiner, à la descente de la Singine, voulant faire faire silence à sa troupe, retourna trop brusquement son cheval et le fit culbuter

avec lui. J'étais un peu en avant, je descendis de mon cheval, mais ceux qui étaient auprès du major relevèrent promptement le cheval en lui donnant une saccade pour qu'il ne marchât pas sur son cavalier en se débattant pour se relever. Quant à lui, comme il était tout étourdi de sa chute et meurtri, on le porta jusqu'à l'auberge d'abord, M. de Montenach, baillif de la Singine qui était aussi tout bouleversé de cet accident, ayant dit qu'il fallait le porter là. Ensuite s'apercevant qu'il avait montré un côté pour l'autre, il le fit porter dans la salle chez lui, où on le mit au lit. Je lui fis d'abord ôter les bottes, et nous vîmes avec plaisir qu'il n'avait ni bras, ni jambe cassée, mais seulement une forte contusion et des enflures au-dessus de la grille du côté droit. — Le médecin de Neueneegg étant absent, on ne put pas le saigner; on se contenta de bassiner la jambe avec de l'eau et du sel, puis avec de la saugette cuite dans du vin. Il mangea fort peu ainsi que nous, parce que cet accident nous avait tous dérangés. La troupe eut, aux frais de LL. EE., un quart de pot de vin par homme, du pain et du fromage; mais les bas officiers de la viande, et les officiers avec le secrétaire de la garde M. Luterbourg, mangèrent avec nous. Je fis aussi gras à cause de mon régime. Après-dîner, M. Ryhiner partit avec la troupe, dans la voiture de Bach qui avait amené la veille le baillif avec son cousin Montenach, ancien baillif de Vuippens, fort content de nous et nous de lui. Les officiers me remercièrent aussi beaucoup. Ces messieurs partis, nous nous acheminâmes aussi vers Fribourg et arrivâmes tranquillement à six heures; nous eûmes encore le temps de rendre les comptes de notre mission à qui de droit.

Le samedi 12 mai, il y eut Deux-Cents. On décida que pour accélérer l'instruction du procès des prisonniers, on fera deux tribunaux composés du droit *civil* et du *rural*, ce dernier étant obligé, suivant les anciennes ordonnances, de suppléer au droit civil. Le Râth-Ammann, comme lieutenant naturel du grand sautier, présidera au deuxième tribunal. Quand le conseil trouvera la procédure dans le cas d'être fermée, il jugera. Que ce soit à mort ou à d'autres peines corporelles, tout se portera également en Deux-Cents pour mitiger, ou augmenter la peine. Le plus grand secret doit régner dans les examinations, et le sautier présent sera obligé au silence par son serment.

On a aussi lu une lettre du Valais en réponse à celle écrite le 30 avril pour le *Treue Aufsehen* et par où cette république nous marque de la manière la plus amicale sa part à nos inquiétudes et la promesse de secours efficaces en cas de besoin.

Le dit jour, il nous est arrivé 100 hommes de Lucerne avec leurs officiers ; comme ils n'avaient point de canons, ils ont monté tout uniment le Stalden. Plus tard, c'est-à-dire vers les 6 heures, il est aussi arrivé 100 hommes de Soleure commandés par le conseiller Gougger et M. Grimm. Cette dernière troupe avait très bonne mine ; il y avait deux charpentiers (sapeurs) qui marchaient en avant. Ils avaient aussi du canon, des chars de munitions, le tout en très bon état.

Le même soir, mon beau frère d'Affry, et mes frères de Mexières et de Torny sont aussi arrivés. Le premier a d'abord été chez MM. les Avoyers pour leur communiquer un avis touchant l'avocat *Castella* qui devait avoir passé en Franche-Comté.

Le 15 Mai, les dragons de Berne sont partis.

Le 14, quatre cents grenadiers bernois nous ont quittés aussi. Chaque fois de nos officiers les ont accompagnés jusqu'à la Singine, où ils ont été défrayés, et on leur a aussi distribué des cocardes comme à la garde de Berne.

Le 15, il y a eu Deux-Cents. La commission secrète a proposé, si on trouvait à propos de faire saisir tous ceux qui ont soupé avec Chenaux, à l'*Epée*, à Bulle, le jour qu'il s'était évadé ; répondu *oui*, parce que dans ces cas, sur un simple soupçon, il est permis de mettre en prison, la prison ne devant pas être rigoureuse, mais simplement comme des arrêts, et point infâmante, si les détenus sont reconnus innocents.

D'ailleurs, la commission a été autorisée à faire saisir tous ceux que les informations ou les dépositions lui feront paraître suspects. L'instruction de leur procès dépendra du juge ordinaire ; mais c'est pour accélérer la saisie des coupables, et pour un plus grand secret, que l'on a attribué ce droit à la commission, au lieu de le laisser au Petit-Conseil.

On a lu le délibéré du Conseil d'Estavayer, apporté à Fribourg par le lieutenant Devevey et le conseiller Perrier-Ducotterd, et remis en Deux-Cents par S. Ex. Gady. Ce délibéré est très-touchant,

et marque aussi bien la douleur de ce pays-là en apprenant le complot formé contre le gouvernement, que l'attachement inviolable d'Estavayer pour un si bon Souverain. Aussi a-t-on ordonné une lettre obligeante en réponse, et que ces messieurs seraient défrayés et traités par quatre anciens avoyers : M. Muller *le Saunier*, M. Reyff, de Cugy, M. le major de Maillardoz et le chevalier de Gleresse. Ces commis ont dit que les treize communes qui font corps avec la ville avaient voulu représenter des choses absurdes, mais que le Conseil n'avait pas voulu s'en charger.

On a décidé aussi en ces Deux-Cents que l'on ira à la Diète de Soleure, parce que nos affaires prennent une bonne tournure, et que la Diète n'a pas l'air de durer longtemps, l'avant-Diète étant déjà terminée et le jour d'hier ayant été destiné pour aller faire le compliment en corps à M. l'Ambassadeur. D'ailleurs on a remarqué que pour conserver à Fribourg la considération dans le corps helvétique, surtout chez les catholiques, il convenait d'aller à cette Diète, où il sera question des privilèges des Suisses en France, objet plus important pour plusieurs cantons que pour nous.

La question s'est élevée ensuite *qui ira?* Si ce seront MMgrs. l'avoyer Werro et le conseiller Odet, déjà nommés et bien au fait des choses, mais fort utiles aussi, surtout pour traiter avec MM. les représentants. On les a fait sortir tous deux avec leurs parents.

Son Excellence Werro ne s'est plus opposé à être envoyé, comme il l'avait fait l'autre jour. S. Ex. Gady, parent de M. Odet, n'a pas dit un mot non plus de ses infirmités avant que de sortir, ce qui aurait pu déterminer LL. EE. à garder S. Ex. Werro. D'ailleurs, il nous a été dit dans les délibérations que S. Ex. Gady avait fait ce qu'il avait pu, la veille, pour déterminer son collègue à vouloir rester, mais que les choses avaient apparemment changé depuis hier. Enfin, le *plus* porta qu'ils partiront tous les deux, non sans discours bien vifs, tenus dans cette délibération, plusieurs ayant été piqués de l'idée où d'autres paraissaient être, que « sans ces deux têtes, on ne saurait rien faire de bon à Fribourg. » Le résultat ayant été communiqué à ces Sgrs. députés, ils ont marqué beaucoup de joie de partir. Il a été ensuite question de les remplacer pour traiter avec les trois représentants, et S. Ex. Gady a nommé M. le Conseiller *de Forel* pour chef, en cas qu'il fût lui-

même incommodé. Celui-ci s'étant excusé sur son incapacité de présider, S. Ex. Werro a dit que l'on traitait avec ces messieurs en français, tant qu'on voulait, et que d'ailleurs, quand M. de Forel ne voudrait pas porter la parole, il pourrait en charger M. le conseiller de Montenach qui a toujours été de cette commission avec M. le Banneret Fégely, ce à quoi S. Ex. Gady donna les mains, d'autant plus qu'il dit que lui-même, quoique avoyer-président, avait prié S. Ex. Werro plus d'une fois de faire les ouvertures aux Sg^{rs}. représentants, et tout fut dit sur cet article. M. de Forel avait aussi avancé en se défendant de cet honneur, que ce n'était que la nuit du 2 au 3 qu'il avait siégé pour la première fois en commission secrète, y ayant été appelé exprès, que conséquemment jusqu'alors il n'avait point été au fait des affaires.

Il a été ensuite délibéré si on chargerait, en évitation de frais, nos députés d'aller, après la Diète, à Lucerne, Berne et Soleure, faire nos remerciements? *Non*, c'est encore trop tôt, puisque nous avons encore leurs représentants et leurs troupes. Enfin, la commission secrète et le conseil de guerre ont été autorisés à se concerter avec les trois représentants, pour diminuer le nombre des troupes de la garnison, sans que cela ait besoin d'être rapporté de nouveau en Deux-Cents.

On a lu aussi la réponse de Berne à la lettre dont M. Ryhiner a été porteur, qui prouve combien LL. EE. ont été sensibles à tout ce que l'on a fait ici pour cette troupe, et aux *Gutthaten* ⁽¹⁾ qu'elle a reçus.

Le Conseil est encore resté après les Deux-Cents pour délibérer sur les biens de Chenaux et sur ceux de l'avocat Castella, etc.

Les 14, 15 et 16 étaient destinés aux communes de tout le canton pour faire leurs respectueuses représentations; il en est venu beaucoup qui seront examinées le plus tôt possible. Comme elles ne sont pas encore publiques, on sait seulement en gros qu'elles ne contiennent rien d'alarmant. On dit aussi que les Allemands sont assez d'accord à demander le rétablissement des fêtes et des processions et le redressement de leurs griefs touchant les corvées.

Les troupes de Morat sont déjà parties le 11 Mai, à l'exception

(1) Bienfaits.

de 60 hommes aux ordres du capitaine Gournel, lesquels nous ont aussi quittés le 17 ou 18.

Le 20, il est arrivé à Fribourg des commis du conseil de Morat pour LL. EE., avec ordre, m'ont-ils dit, de faire leurs remerciements; apparemment que c'est pour une lettre obligeante qui aura été écrite de la part de LL. EE.

Depuis le 15, on a instruit le procès aux prisonniers avec beaucoup d'assiduité.

Le 17, le Conseil a, en conséquence des examinations, fait relâcher Haymoz, l'invalidé, et le 18 Peter Zurkinden, bourgeois et marchand, avec injonction à tous deux de se présenter de nouveau dès qu'ils en seraient requis.

Par contre, M. Maillard, de Romont, a arrêté lui-même, le 15, Valélian, de la Tour, notaire, qu'il rencontra sur son chemin, lorsqu'il allait à Romont. Dès qu'il le vit, M. Maillard descendit son panier ⁽¹⁾, lui mit le pistolet sur la gorge, et après lui avoir fait sentir qu'il mentait sur le chemin qu'il disait tenir, il le fit conduire en ville par des hommes armés, lui-même à la tête, l'épée à la main.

Le 18, il partit encore 200 grenadiers bernois, de sorte qu'alors il ne nous en restait plus que 200. Le dit jour, on demanda par toutes les maisons des draps de lit, coussins, paillasses et couvertures pour pouvoir coucher les soldats lucernois et soloriens qui étaient sur la paille des Bernois à l'Académie, aux Jésuites et aux Cordeliers. Je fis venir ce que j'avais à Baliswyl, et je dis à la *Goumaz* qui me demandait conseil, parce que l'on avait aussi été pour cela à la maison de mon beau-père, qu'il fallait qu'elle s'exécutât comme moi. C'était le capitaine Fivaz qui avait été chargé de cette commission désagréable.

Le 21 mai, M. de *Fuyens*, qui m'en avait prévenu la veille, m'envoya trois hommes de Romont (dont un sergent), pour être nourris et logés chez moi; ce que j'acceptai bien vite. Le dit jour, il ne me restait qu'un seul homme du régiment, de Cournillens, des quatre que j'avais eus jusqu'au 19; mais comme on en donna deux du pays de la Roche à ma sœur la brigadière aussi le 21, j'eus donc ce jour-là six hommes à nourrir.

(1) Espèce de voiture.

D'après des nouvelles assez sûres, j'appris que le 20 et le 21, on a encore incarcéré le juré d'Autigny, *Sudan*, frère de celui qui a été du complot de *Henri Rossier* avec *Chappuis* de Magnedens, pour se saisir de M. le major de *Maillardoz*, lorsqu'il leva le piquet à Treyvaux, le 50 Avril. J'appris aussi que deux, sur la tête desquels on avait mis de l'argent, sont venus se livrer eux-mêmes à LL. EE. ; *item*, qu'il y a beaucoup de fermentation dans la bourgeoisie sur les anciens droits, privilèges, et je ne sais pas tout quoi.

Quelques jours auparavant, M. de Fégely, baillif de Farvagny, a fait voir publiquement un billet qu'il avait pu accrocher de ceux que les rebelles avaient répandus dans son bailliage. Je le priai de m'en laisser prendre une copie ; il me le dicta au coin de l'arsenal, dans le temps de la parade. Le voici :

« *A vous, nos chers patriotes,*

» Nous vous représentons le moment que nous pouvons réclamer
» nos anciens droits et privilèges, si nous voulons prendre l'affaire
» à cœur pour vous et toute la patrie ; nous vous demandons de
» nous donner des volontaires, si vous en avez, pour demain, 4 de
» Mai, au matin, vers les 5 heures.

» (*Signé*) CHENAUX et HENRI ROSSIER. »

Le dit 21 Mai, j'appris aussi qu'il y a eu environ 150 personnes qui ameutaient le pays, et que la plupart seront arrêtées : aussi prépare-t-on quantité de prisons.

Le 22 Mai, quoique mardi des Rogations, nous eûmes les Deux-Cents. 1° A l'occasion du refus que des messieurs de l'Etat ont fait la veille d'accepter des soldats du pays chez eux, sous prétexte que d'autres n'en avaient pas autant, ou point du tout, et que cette répartition étant inégale répugnait à la justice. Cette misère nous arrêta longtemps, parce que plusieurs voulaient faire valoir leur zèle et d'autres les raisons de leur refus ; mais le *plus* porta que chacun devait se soumettre à la répartition ordonnée par LL. EE. du Conseil de guerre.

Ensuite S. Ex. Gady rapporta que les seigneurs représentants voulaient s'en aller, disant qu'ils n'étaient plus bons à rien, et demanda ce que l'on jugeait à propos de faire pour les remercier de leurs peines ? M. le conseiller de Forel dit que son hôte, M. le trésorier Ryss, ne lui avait communiqué que ce matin son projet

de partir, en lui disant qu'il avait ses malles faites et qu'il comptait partir l'après-dîner. Tout cela étonna les Deux-Cents, et on craignait qu'ils n'eussent quelque raison cachée de mécontentement, soit pour défaut de confiance en eux, soit pour manque d'attentions. Un de la commission secrète nous dit même en confidence que M. le banneret Manuel lui avait avoué, la première fois qu'il fut chez lui, qu'il lui semblait que l'on se méfiait à Fribourg. Décidé qu'il serait envoyé des seigneurs de la commission secrète auprès des trois seigneurs représentants; S. Ex. Gady désigna MM. les conseillers de Forel, de Montenach et le banneret Fégely.

En attendant, on lut le précis des représentations ou demandes des bailliages et des 24 paroisses, tiré des différentes suppliques apportées la semaine auparavant. Ce précis a été rédigé par M. le conseiller de Montenach, M. le banneret Gottrau, M. de Cugy et Ignace de Boccard. Comme la lecture s'en est faite rapidement, je ne me souviens à beaucoup près pas des détails; mais en gros, il y a peu de demandes ridicules: quelques bourgeoisies, comme celles de Romont et d'Estavayer ne demandent rien, d'autres peu de choses; mais la Tour, par exemple, souhaite que, d'après l'usage pratiqué sous les comtes de Gruyères, quand il y a des difficultés entre le souverain et eux, cela soit terminé par des arbitres choisis.

Plusieurs demandent le rétablissement des fêtes, des processions; d'autres seulement le changement de l'almanach; quantité le redressement des abus à l'égard des charrois; ceux d'Ueberstorf, que les charrois ne se fassent pas si précipitamment; ceux de Torny, que le commerce du bois et des graines soit libre; beaucoup désirent que les amendes soient commuées en peines corporelles.

M. de Montenach vient faire la relation que les seigneurs représentants n'avaient aucun sujet de plainte; au contraire, ils se sont tous beaucoup loués, mais excusés sur les frais qu'ils occasionnaient à LL. EE.

Le soir, un sergent, d'Attalens, me raconta que lorsque ceux d'Attalens vinrent pour offrir leurs services à LL. EE., ils trouvèrent à Cormanon des sentinelles des rebelles. La première les laissa passer, la seconde aussi; mais ensuite un caporal voulut les arrêter et ordonna aux soldats de faire feu sur eux; ils ont entendu qu'un fusil rata derrière une haie.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ESSAI

SUR L'ORGANISATION DES COLLÈGES DANS LES PAYS DE LA
SUISSE ROMANE ET EN PARTICULIER DU JURA BERNOIS,

LU A LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION.

(Suite.)

Telle était la situation des collèges, lorsqu'en 1837 M. Guizot présenta un projet de loi sur l'instruction secondaire. La discussion dura quatorze jours sans aucun résultat. Alors eut lieu la lutte entre Arago et Lamartine. D'accord sur l'importance des études littéraires, sur l'adjonction des cours scientifiques, ils étaient profondément divisés sur la double question de savoir dans quelles proportions les sciences doivent entrer dans le programme des leçons d'un collège et quelles littératures étrangères, *anciennes* ou *modernes*, serviraient à compléter l'enseignement littéraire.

Relativement au premier point, M. Arago s'est retranché, ou plutôt étendu sur de magnifiques généralités ; il n'a établi aucune conclusion pratique. Les sciences ont rencontré en lui le plus éloquent interprète ; mais il ne suffisait point de louer ce dont personne ne contestait l'utilité et l'importance, il fallait spécifier dans quelles classes des collèges et avec quel âge doit commencer l'enseignement scientifique. Là était toute la question.

Lamartine a été à cet égard plus explicite. Il ne veut pas que la jeunesse demeure étrangère aux sciences utiles ; mais cette éducation spéciale, scientifique doit être précédée ou accompagnée d'une éducation morale, littéraire, seule loi agraire réalisable dans le domaine intellectuel, qui enrichit tout le monde sans appauvrir personne, et dont enfin ils trouvent les premiers, les plus solides éléments dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

C'est ainsi que pensait M. Cuvier, lorsqu'il disait : « Les premiers
» éléments des sciences exactes n'exercent peut-être pas assez la
» logique, précisément parce qu'ils sont trop évidents ; et c'est en
» s'occupant des matières délicates du goût et de la morale qu'on
» acquiert cette finesse de tact qui seule conduit aux hautes dé-
» couvertes. »

Voilà une autorité irrécusable. Si M. Cuvier n'eût été qu'un grand naturaliste, si ses travaux zoologiques n'eussent été précédés de l'étude des langues anciennes, il est permis de douter qu'il eût conquis l'impérissable renommée que lui assurent ses écrits.

M. Cousin estime aussi que les langues anciennes trouvent leur place dans l'ensemble de l'instruction dispensée dans la division inférieure d'un collège, « pour préparer aux classes supérieures, » exercer l'esprit, procurer une connaissance plus juste de la » langue nationale, et donner un peu de cette culture classique sans » laquelle on n'est pas supposé avoir reçu une bonne éducation.

M. Rendu, qui a recueilli les lois, statuts et règlements sur l'instruction publique en France, recommande de tempérer avec prudence l'un par l'autre les deux systèmes. « Il est vrai de dire, » fait-il observer, que les notions élémentaires des sciences sont » envisagées par la plupart des pères de famille comme une partie » indispensable de l'instruction classique. Sans parler de considé- » rations plus morales et plus élevées, ils y voient pour leurs enfants » des avantages matériels, sensibles, palpables, qui les touchent » vivement : c'est à leurs yeux du travail, un état, une fortune » peut-être et tout ce que ces idées premières d'état et de fortune » amènent à leur suite. Nous ne prétendons en faire ni honneur ni » honte au temps actuel : nous racontons.

» Avec cette disposition des esprits, c'est un devoir sans doute » de ne pas se laisser entraîner trop loin dans une direction qui, » si elle devenait exclusive, finirait par égarer et par abaisser » l'intelligence humaine ; c'est un devoir sacré de maintenir et » d'encourager les études littéraires, qui éveillent dans les âmes, » sous des rapports tout autrement importants, le goût du bon, du » beau et du vrai. Mais enfin, c'est le cas de le dire, qu'il est bon de » marcher avec son siècle, et de songer, en réglant les occupations

» du jeune âge, à le préparer efficacement pour l'avenir qui l'attend
» au sortir des écoles, et pour la société telle que le temps l'a faite.
» Il nous semble donc impossible de ne pas exiger des élèves
» de nos grandes écoles secondaires qu'ils suivent à la fois, du
» moins pendant une certaine période de leur vie classique, les deux
» séries d'études, les études littéraires et les études scientifiques. »

Comme dans une matière qui touche à des intérêts si variés, si précieux, on ne saurait trop accumuler les autorités, voyons comment s'est exprimé le législateur de la Prusse, dans la loi qui détermine les objets de l'instruction secondaire : « La langue latine, » dit-il, doit être enseignée à fond. On s'exercera à la lire, à la parler ; on expliquera avec le plus grand soin les écrivains classiques de Rome.

» La langue grecque sera aussi étudiée sérieusement, non seulement comme une langue indispensable à tout savant, mais comme un des moyens nécessaires d'une culture générale et élevée. »

En présence de tant de témoignages respectables, quel esprit aussi robuste qu'on puisse le supposer dans ses convictions, n'hésitera pas un moment de lancer tout un pays dans une voie nouvelle, et aboutissant à l'inconnu ? En une circonstance aussi grave, la prudence n'est-elle pas un devoir ? Ne demande-t-elle pas que l'on se dépouille de toutes les préoccupations du moment, pour ne voir que la chose en elle-même, et arriver à un tempérament des deux systèmes en concurrence, telle qu'aucune partie de l'éducation publique ne soit sacrifiée.

Relativement à la question des idiomes étrangers à mettre en œuvre pour compléter l'enseignement littéraire, M. Arago, après avoir prouvé que sans grec et sans latin on peut être bon écrivain, que le grec et le latin ne sont pas indispensables pour former les intelligences, propose que dans les écoles communales, et il ne parle que de celles-là, les études soient remplacées, au gré des conseils municipaux, par l'étude approfondie du français ; « et qu'il leur soit » facultatif de substituer au grec et au latin l'étude de la langue » vivante la plus appropriée aux différentes localités. »

Il y aurait témérité de notre part à nous immiscer dans ce célèbre débat. Nous ferons simplement observer qu'ici il ne s'agit point de l'impossibilité de cultiver l'intelligence, sans le secours des langues

classiques. Placée sur ce terrain, la question ne serait plus soutenable, mais il s'agit de savoir quelles littératures étrangères, des anciennes ou des modernes, offrent le plus d'avantage pour l'éducation des jeunes gens, des futurs citoyens appelés à exercer une influence incontestable sur la marche des idées et par suite sur l'avenir du pays.

Or, ne peut-on pas soutenir que les littératures modernes, complexes, comme la société, comme les intérêts dont elles sont l'expression, deviennent ainsi moins accessibles aux intelligences ordinaires. Ne peut-on pas affirmer que, pour comprendre l'actualité et ses besoins, et ses luttes, et ses tendances, il est utile, peut-être indispensable, de se rendre raison de ce que ces luttes étaient dans les temps anciens? Et puis, chez les Grecs et les Romains, la grande image de la patrie, les devoirs du citoyen ne sont-ils pas constamment mis en relief et dégagés des intérêts matériels, des abstractions qui occupent une si grande place dans les ouvrages modernes.

Mais qu'on le remarque bien, M. Arago est conservateur en tout ce qui concerne les établissements placés sous la dépendance immédiate de l'Etat. Il leur réserve le privilège de donner un enseignement complet. En laissant subsister les collèges avec leur tendance classique, il propose simplement de permettre aux communes, qui le jugeront utile, de créer des écoles industrielles. Une telle expérience peut être faite impunément, sans que les études littéraires restent en souffrance, l'université lui servant de contre-poids. Mais le Jura ne se trouve pas dans la même position. Il ne possède que les collèges placés sous la surveillance de l'Etat. Si donc, dans ceux-ci, les études réales sont les seules admises, ou si elles ne laissent au classicisme qu'une part illusoire, ce qui reviendrait à un total abandon, dès lors on s'expose à voir tomber les connaissances qui conduisent aux professions libérales. Et cependant, observe M. Thiers, « l'étude des langues mortes n'est pas seule-
» ment une étude de mots, mais une étude de choses; c'est l'étude
» de l'antiquité avec ses lois, ses mœurs, ses arts, son histoire si
» morale, si instructive. Il n'y a qu'un âge pour apprendre ces
» choses: c'est l'enfance. La jeunesse, une fois venue avec ses
» passions, avec ses penchants à l'exagération et au faux goût, l'âge
» mûr avec ses intérêts positifs, la vie se passe sans qu'on ait donné

» un moment à l'étude d'un monde mort, comme les langues
» qui nous en ouvrent l'entrée. Si une curiosité tardive nous y ra-
» mène, c'est à travers de pâles et insuffisantes traductions qu'on
» pénètre dans cette belle antiquité. Et dans un temps où les idées
» religieuses se sont affaiblies, si la connaissance de l'antiquité s'é-
» vanouissait aussi, nous ne formerions plus qu'une société sans
» lien moral avec le passé, uniquement instruite et occupée du
» présent; une société ignorante, abaissée, exclusivement propre
» aux arts mécaniques. »

Les autorités que nous avons citées plus haut répondent victorieusement, ce nous semble, à l'objection qui a été formulée parmi nous, à savoir que les études littéraires peuvent être abordées de loin en loin, semblables à des reliques de famille, respectables sans doute, et que l'on visite de temps à autre, lorsqu'on veut rafraîchir d'anciennes traditions domestiques. Avec nos institutions démocratiques, ajoutent les partisans du réalisme, il nous faut une éducation démocratique. Ce sont les sciences qui en feront les frais; qu'elles soient donc substituées aux études classiques, dernier vestige des temps féodaux, apanage des castes privilégiées.

Les faits, les faits, disait un philosophe. Eh bien! jugeons par les faits de la valeur de cette objection.

Les démocrates ont-ils oublié la lutte que le roi, décoré du titre de protecteur des belles-lettres, eut à soutenir contre le fanatisme des moines et la jalousie des grands, lorsqu'il fondait le collège de France? Les castes privilégiées voulaient interdire aux études littéraires l'entrée des établissements publics, parce que, disait un moine, on a trouvé une nouvelle langue que l'on appelle grecque, cette langue enfante toutes les hérésies. Je vois dans les mains d'un grand nombre de personnes un livre écrit en cette nouvelle langue; on le nomme le Nouveau-Testament. C'est un livre plein de ronces et d'épines.

Les moines et les nobles d'alors avaient-ils le pressentiment de ce qui arriverait, si le roi persistait dans son dessein? Quoi qu'il en soit, le prince triompha de tous les obstacles et le collège de France fut inauguré, et la renaissance commença, et avec elle apparaissent les idées qui devaient creuser un abîme entre l'époque féodale et les temps modernes.

A mesure que l'on exhumaît de leurs tombeaux les immortels auteurs de la Grèce et de Rome, l'esprit humain semblait renaître à la vie; il manifestait une vigueur juvénile dont on pouvait le croire incapable, après sa longue torpeur de plusieurs siècles. Avant la renaissance, il est vrai, apparaissent de temps en temps, des philosophes, des novateurs, mais leur action, ou timide ou isolée, se consumait en stériles efforts, et les écoles savantes continuaient à subir le joug de la scolastique, en même temps que les classes plébéiennes gémissaient sous la pression féodale.

Mais voici venir les 15^e et 16^e siècles. Rajeunie à la lumière qui se fait autour d'elle, l'humanité reprend sa marche suspendue; elle s'avance d'un pas rapide et ferme. Bientôt on la voit s'élancer à la poursuite de théories qui pouvaient apparaître comme nouvelles, mais qui n'étaient, la plupart, que des emprunts faits à l'antiquité. De la spéculation, on veut descendre aux applications, et de toutes parts résonne le mot de réforme, toujours si magique sur les masses amoureuses de changements.

M. Cousin, en caractérisant le travail des esprits à l'époque de la renaissance, établit d'une manière frappante la liaison entre les temps modernes et l'antiquité. « Quel est, dit-il, ce mouvement » philosophique qui, parti du 16^e siècle, remplit et mesure de ses » progrès le 17^e et le 18^e? Quelle est sa fin? Ce n'est pas moins » que l'enfantement de la philosophie moderne proprement dite » et la dissolution du moyen-âge de la philosophie. Et ailleurs: la » philosophie indépendante commence avec le 16^e siècle, grandit » avec le 17^e, et triomphe avec le 18^e. Le 16^e siècle est le commen- » cement de la révolution philosophique, faible à la fois, ardente » et aveugle comme tout ce qui commence, le 17^e l'asseoit et la » régularise, le 18^e la généralise et la répand. La philosophie du » 15^e et du 16^e siècle a fait sortir l'esprit humain de la scolastique, » c'est-à-dire, de l'asservissement à un principe étranger, l'autorité; » en même temps, elle l'a préparée à la philosophie moderne, c'est » à-dire, à l'absolue indépendance, et elle l'a conduit de la scolas- » tique à la philosophie moderne par l'intermédiaire d'une époque » où règne une autorité encore, mais une autorité tout autrement » flexible que celle du moyen-âge, l'autorité de l'antiquité philo- » sophique. La philosophie du 15^e et du 16^e siècle est comme

» *V'éducation de la pensée moderne par la pensée antique.* Son caractère
» est une imitation ardente et souvent aveugle, son résultat néces-
» saire a été une fermentation universelle et le besoin d'une révo-
» lution définitive. »

Depuis la renaissance, on ne rencontre plus de temps d'arrêt. Tandis que les armes décidaient les querelles des princes ou étouffaient les révoltes des peuples aspirant à être soulagés du poids de leurs chaînes, les savants poursuivaient leurs paisibles travaux et prélu- daient par leurs innovations théoriques aux grandes innovations sociales. Quand enfin, le moyen-âge miné, attaqué par les satires des poètes, par les graves enseignements de la philosophie, par la voix puissante des orateurs, se fut écroulé au milieu des convulsions du 18^e siècle, vous voyez reparaitre, sur la scène sanglante de 1792, des Brutus, des Cincinnatus. Mais les Parisiens, parodiant les héros de Rome, nous apprennent suffisamment que ce fut aussi sous l'influence des lettres classiques et de l'antiquité que se propagèrent les traditions et les souvenirs qui émurent la France au dernier siècle, et dont l'exagération secondant les passions du moment, devait aboutir à un cataclisme, emportant les débris d'un état social contre lequel elles avaient protesté dès leur apparition.

Si, de nos jours, les inspirations démocratiques ont momentanément rallié les peuples sous la même bannière, à quelle circonstance, après les fautes des gouvernements, peut-on l'attribuer, si ce n'est à l'étude des auteurs qui, en remettant sous les yeux les scènes émouvantes de l'agora et du forum, nous rappellent sans cesse et popularisent et les sentiments de liberté et les devoirs du citoyen ? De notre part, républicains de vieille date, n'y aurait-il pas ingratitude, sinon imprévoyance, à bannir de nos collèges une littérature imbue des idées qu'il importe de propager pour consolider nos institutions démocratiques dont elles sont la base première ? Est-ce bien au moment où la société tend à se rapprocher des formes des anciens qu'il conviendrait de reléguer leurs écrits, et d'accepter cette autre objection des adversaires des études classiques, établissant *que ce qui est mort est bien mort et qu'il faut le laisser en paix.*

« Ces langues, répond Lamartine, que vous appelez mortes,
» je les appellerai immortelles... Je vois que la civilisation et

» l'art moderne se sont étendus et perfectionnés en proportion
» directe des monuments de ces langues antiques, que l'on dé-
» couvrait, que l'on vulgarisait parmi nous, et que la découverte
» de chaque manuscrit a été, pour ainsi dire, la cause d'un
» progrès dans nos littératures. . . . N'y a-t-il pas dans cette unanimité de toutes les nations et de tous les temps à honorer l'étude
» des langues mortes; n'y a-t-il pas un phénomène respectable?
» L'instinct de tous les peuples et de toutes les époques se serait-il
» si grossièrement trompé? Se serait-il trompé sans fondement,
» sans cause, sans motif? Aucun esprit grave et philosophique
» n'oserait si hardiment le prononcer. Quant à moi, je ne doute
» pas que l'esprit humain n'ait eu ses raisons pour s'attacher
» avec tant d'obstination et de regret à cette superstition du passé,
» à ce culte de la tradition, dont l'étude des langues mortes a été
» chez tous les peuples le symptôme. »

Le poète législateur n'a-t-il pas reproduit, sous une autre forme, les mêmes idées, les mêmes vues que le philosophe cité plus haut. Le législateur royal de la Prusse, recommandant l'étude des langues anciennes comme un moyen de haute culture, ne tombe-t-il pas d'accord avec le poète français qui veut que « tous les hommes, à leur entrée dans la vie, aient sucé le même lait, soient devenus un même sang, une même chair, aient vécu du même aliment. Cette communauté des idées générales est tout ce qu'il y a de plus libéral, de plus démocratique, cette loi agraire, la seule réalisable, ce n'est que par une éducation commune que l'Etat peut la distribuer. »

Mais, poursuivent les adversaires de notre thèse, avec le système que vous soutenez, que deviennent les intérêts de l'industrie et du commerce?

La réponse est facile. Nous ne prêchons point l'exclusivisme, nous combattons seulement celui vers lequel vous penchez et que pressentait M. Vinet, il y a quinze ans. Nous demandons qu'au moins vous laissiez dans les établissements publics une égale part aux deux genres d'instruction. A l'appui de nos vœux, nous citons des autorités avec lesquelles il n'est pas permis de ne pas compter; et ce qui est non moins décisif, nous invoquons l'autorité des faits.

Voyez la Prusse, malgré l'organisation si éminemment classique de ses collèges, est-elle aujourd'hui moins avancée que les autres contrées de l'Europe, sous le rapport industriel? Les sables du Brandebourg ne sont-ils pas couverts de manufactures, de riches comptoirs, de belles cités? Les sciences physiques et médicales, les mathématiques, l'histoire naturelle n'y ont-elles pas d'illustres représentants? Les idées libérales et démocratiques n'y sont-elles pas vulgarisées? Oserait-on prétendre que les traditions de l'antiquité n'ont pas laissé dans les esprits, comme un levain de liberté et qu'elles ne doivent être comptées pour rien dans ces tentatives répétées sur tout le sol germanique pour arriver à des institutions conformes à l'esprit du siècle? Si les autres peuples admirent l'industrie de la Prusse, sa civilisation avancée, ses études fortes et profondes, c'est qu'elle a sagement réparti les divers degrés de l'instruction publique. Là, point de confusion, point de mélange. L'instruction primaire, établie sur de larges bases, n'empiète point sur l'instruction secondaire. Les écoles élémentaires variées, convenablement graduées, offrent à la jeunesse les connaissances indispensables à tous les états, à toutes les professions, les gymnases préparent les jeunes gens qui aspirent à des carrières savantes, n'importe leur nature. Là, on ne comprend pas le naturaliste, l'industriel même appelé à occuper un rang élevé dans la société, n'ayant pas au moins quelque teinture des études classiques.

HISTOIRE NATURELLE.

HÉRODOTE,

HISTORIEN-GÉOLOGUE (1).

(Traduit du *Morgenblatt*, N^o des 16 et 17 Janvier 1851.)

On s'étonne avec raison du progrès que notre époque a fait faire aux sciences naturelles. Jadis cette branche de connaissances était le secret de quelques adeptes; aujourd'hui les découvertes faites sur ce terrain se popularisent de plus en plus jusqu'à se trouver à la portée de l'enseignement primaire. Les vieillards demeurés étrangers à cette étude ne sont pas médiocrement surpris, quand ils voient leurs fils faire habilement des expériences de physique et ranger, suivant les différentes périodes de la création, les ammonites ou les bélemnites (2), qu'eux-mêmes avaient regardés dans leur jeunesse comme des caprices de la nature ou comme des restes du déluge. A force de nous orienter dans la contrée que nous habitons, et de là sur des espaces toujours plus étendus, l'histoire de la formation du globe à sa surface se révèle à nous plus clairement que l'histoire des hommes d'autrefois, sur le génie et les tendances desquels nous ne possédons au plus que des témoignages insuffisants.

Mais s'il est juste de reconnaître que cette contemplation, aussi lumineuse que profonde de la nature, est un mérite de notre époque, on se tromperait beaucoup en refusant aux temps jadis toute apti-

(1) Ces intéressantes pages sur Hérodote sont parfaitement à leur place après le mémoire de M. Dupasquier dont elles confirment la pensée dominante et les conclusions favorables aux études classiques. Le traducteur de ce morceau est M. Jules Jeanneret, du Locle, professeur au collège de Morat et ancien collaborateur de M. Töpfer, dans la maison d'éducation que le célèbre écrivain a tenu à Genève pendant plusieurs années. A. D.

(2) Sortes de coquillages marins qui n'existent plus qu'à l'état de pétrifications.

tude de ce genre. Les anciens Grecs, dans leur heureuse simplicité, ont vu et affirmé bien des choses dont la vérité, maintenant établie, n'est parvenue à se faire jour parmi nous qu'après mille égarements d'une érudition morte et une lutte opiniâtre contre toute sorte de préjugés et de fausses doctrines.

Sans doute, ce n'est pas dans les plus anciens monuments littéraires de la Grèce que l'étude de la nature ira puiser de grandes lumières. La nature n'intéressait le grec de ces temps-là que comme théâtre des actions humaines, et sous ce rapport seul on peut parler, entr'autres, d'une physique d'Homère. Car on ne trouve ni dans Homère, ni dans les poètes venus après lui, non plus que dans d'autres auteurs naïfs, des peintures détaillées de paysages; ils ne donnent que des descriptions succinctes de phénomènes passagers et mouvants où la vie de la nature se révèle d'une manière particulièrement frappante. Encore moins rencontre-t-on chez eux des essais d'expliquer scientifiquement les causes et la nature des phénomènes. Le besoin de résoudre de telles énigmes n'existait pas encore, mais il se fit sentir avec le progrès croissant de la civilisation antique, et rien n'atteste mieux le coup d'œil juste et pénétrant que les anciens apportaient dans l'observation de la nature que l'empirisme lumineux et savant d'Aristote, si fort prisé de tous les naturalistes. Sur ce point, nous nous en rapporterons de préférence à M. de Humboldt, dont l'ouvrage intitulé *Cosmos* a fait naître, jusque dans la foule des simples lettrés, un intérêt fécond pour l'étude comparative de la nature, telle que l'ont observée les anciens et les modernes. Il y rappelle ⁽¹⁾ les rêveries géologiques de Platon et la critique qu'Aristote en a faite, les pensées de Sénèque sur les tremblements de terre, et surtout l'excellente description que fait Ovide ⁽²⁾ de l'apparition d'un mont de trachyte dans la presqu'île de Méthone, au 5^e siècle avant notre ère.

(1) Voyez *Cosmos*, I, pages 248 et suivantes.

(2) *Métamorphoses*, livre XV, vers 296 et suivants. Il est près de Trézène une éminence escarpée et sans arbres, là où il n'y avait un jour qu'une plaine parfaitement unie. On frémit en apprenant comment cela s'est fait. La furie des vents (Humboldt traduit *vis fera ventorum*, par la violence des vapeurs) contenus dans des cavernes ténébreuses est cause de ce prodige. Voulant s'échapper par quelque côté de cette prison qui ne présentait nulle part ni

On trouve néanmoins chez un auteur de date plus ancienne, et conséquemment encore plein d'ingénuité, un chapitre géologique du plus haut intérêt, qui semble être à peu près ignoré des géologues. Hérodote, au chapitre 129 du septième livre de son Histoire, décrit si admirablement la formation de la Thessalie et la célèbre vallée de Tempé, que tout géologue sera pleinement satisfait de ce qu'il dit.

Voici la traduction de ce chapitre: « On dit que la Thessalie a été jadis un lac qu'environnaient de toutes parts de très-hautes montagnes. Cette contrée est bornée à l'est par les monts Pélion et Ossa, unis entr'eux par la base, au nord par l'Olympe, à l'ouest par le Pinde et au sud par la chaîne de l'Othrys. La Thessalie est profondément encaissée entre ces montagnes. Il s'y jette beaucoup de rivières, dont les plus considérables sont le Pénée, l'Apidanus, l'Ornochonos, l'Enipée et le Pamisus. Ces rivières, qui coulent des montagnes dont la Thessalie est entourée, viennent se confondre dans cette plaine et s'écoulent dans la mer par une seule gorge fort étroite. Ces eaux, ainsi confondues, prennent le nom de Pénée. Jadis cette gorge et l'embouchure n'auraient pas encore existé, et les rivières susdites avec le lac Boebéis, non encore distinguées ni nommées comme aujourd'hui, auraient submergé toute la Thessalie et formé un lac. Les Thessaliens eux-mêmes disent que Neptune a percé le ravin par où s'écoule le Pénée, et il paraît qu'ils ont raison. Car, si l'on est d'avis que Neptune ébranle la terre et que les montagnes fendues par un tel ébranlement doivent leur conformation à ce dieu, on peut bien aussi attribuer ce ravin à Neptune. Car je tiens de pareilles fissures des montagnes pour le résultat d'un tremblement de terre. »

Dans cette relation, à la fois claire et graphique d'Hérodote, se trouve énoncée l'hypothèse que la science moderne approuve et

fente, ni soupirail, ce fougueux élément, dans ses vains efforts pour se dégager, étendit et gonfla la surface du sol, tout comme on gonfle une vessie ou une outre, au souffle de la bouche. Ce renflement du lieu resta: il se durcit avec les siècles et ressemble à une haute colline. — Cette description fait partie des enseignements qu'Ovide met dans la bouche d'un sage de l'île de Samos (vers 60 — 478) et qu'on peut envisager comme un abrégé de la science et des croyances des temps où le poète vivait. (Note du traducteur.)

corrobore par quantité de faits analogues. Suivant la description qu'en a donnée M. Fallmerayer, le ravin de Tempé (le nom de vallée qu'on lui prête donne une notion complètement fautive) est un enfoncement de terrain profond, de la longueur de deux petites lieues et que le Pénée parcourt du sud-ouest au nord-est, en formant des méandres. Lorsqu'on descend cette rivière, on voit le mont Ossa à sa droite, sillonné de ravins boisés et offrant une route commode qui domine le Pénée de fort haut, tandis qu'à gauche les flancs bizarrement formés de l'Olympe s'abaissent partout en pente abrupte jusqu'au lit même de cette rivière. Le ravin est le plus étroit vers son milieu, où il est bordé de rochers hauts de 800 pieds. Vers la mer, les montagnes s'écartent et forment un entonnoir, qui contourne un delta d'une riche végétation.

Cette végétation, ces rochers ont de tout temps exercé une sorte de prestige sur le voyageur, jamais aucun n'a recherché la nature de ces masses dont il admirait les formes et la parure. Les minéralogues Fiedler et Russegger ont parcouru et décrit la Grèce, mais n'ont pas visité ces contrées. Il est donc incertain si ces montagnes sont formées par éruption ou par alluvion, mais dans l'un ou l'autre cas, la gorge est toujours le résultat d'un haussement de terrain qui a ébranlé et fendu la masse de rochers autrefois continue, donné par là un écoulement aux eaux accumulées dans la Thessalie et mis à sec le fond de ce bassin. C'est un fait tout pareil qu'on remarque en Bohême : ce pays n'est devenu habitable qu'après que le volume d'eaux renfermé entre ses montagnes, comme dans un bassin, eut trouvé à s'écouler par une fente. La chaîne située aux confins de la Saxe, rompue par quelque catastrophe, a donné issue à l'Elbe qui charrie vers la mer toutes les eaux de la Bohême. Ce fleuve, traversant des masses de grès, a sans doute beaucoup contribué à étendre la vallée de son lit, au lieu que des rochers d'origine plutionienne, étant plus durs, auraient opposé plus de résistance aux flots. Toujours est-il que la cause première d'une semblable formation de vallée a été une commotion souterraine. C'est là ce qu'Hérodote a reconnu parfaitement et ce qu'il a raconté sous la forme mythique que revêtaient de pareils phénomènes aux yeux de toute l'antiquité depuis Homère jusqu'à Ammien-Marcellin (liv. XVII, chap. 7).

Une chose qui surprend dans ce récit, c'est qu'Hérodote ait trouvé cette idée sur la formation du bassin de la Thessalie répandue comme tradition parmi les habitants du pays. Serait-ce bien là un événement dont les hommes eussent gardé souvenir, tandis que les grandes révolutions du globe qui ont changé la face des pays se rapportent à ces périodes géologiques qui précéderent la création de l'homme, et semblent n'avoir jamais eu que la science moderne pour interprète ? Ou bien la croyance populaire avait-elle érigé en souvenir ce qui n'était au fond que la spirituelle hypothèse de quelque ancien sage ? La première supposition n'est pas moins plausible que la seconde ; une transformation locale du bassin de la Thessalie a pu avoir lieu dans les temps historiques, tout aussi bien qu'on a vu de nos jours de vastes terrains soulevés çà et là, et les contours de montagnes et de côtes maritimes changés par une puissance souterraine.

Dans cette incertitude complète sur l'époque de l'événement raconté par Hérodote, nous devons donc nous borner à dire, comme cet ancien, qu'il a eu lieu *jadis*. Mais sa relation sert à nous convaincre davantage que notre science n'est pas d'hier, et que telle vérité avait déjà été soupçonnée il y a des milliers d'années qui, tombée plus tard dans l'oubli, n'a été reconnue et définitivement constatée que de nos jours.

J. JEANNERET.

POÉSIE.

LE VIEUX MANGEUR.

O fous trois fois ceux qui mangent pour vivre !
Pour moi, Messieurs, j'ai vécu pour manger ;
Bons jeunes gens, j'offre un exemple à suivre,
Croyez celui qui va déménager.

A mon baptême on but, on fit bombance,
En trébuchant chacun gagna son lit ;
Doux banquet dont j'ai subi l'influence,
Rajeunissez un peu mon appétit !

Enfant, j'allais voler dans les cuisines,
Les marmitons sur mes doigts avaient l'œil,
Chacun vantait mes adroites rapines,
De mes parents surtout j'étais l'orgueil ;
Ils me disaient, le cœur plein d'espérance :
« Quel estomac le ciel te départit ! »
O souvenir de ma première enfance,
Rajeunissez un peu mon appétit !

En mon été je hantais les prairies :
J'aimais, assis sur le gazon nouveau,
M'abandonner aux tendres rêveries
Et soupirer en mangeant un morceau.
Là je rêvais aux charmes de Julie,
A son talent pour pétrir un biscuit ;
O souvenir de la plus douce amie,
Rajeunissez un peu mon appétit !

Mais l'âge mûr mit le comble à ma gloire,
Et mes rivaux furent tous surpassés,
Chacun voulait me voir manger et boire ;
Dieu que de mets dans mon ventre entassés !
Las ! aujourd'hui, je pleure quand je pense
Que pour dîner un gigot me suffit ;
O souvenir de l'antique vaillance,
Rajeunissez un peu mon appétit !

De mes erreurs, vieux enfin, je m'avise,
Et des festins le néant m'a frappé,
Je ne me plais pour lors plus qu'à l'église :
Là de Dieu seul je suis tout occupé.
Mais quel bonheur, à la fin du service,
De voir venir à soi le pain béni !
O gentil mets que l'on mange à l'office,
Sanctifiez un peu mon appétit !

NICOLAS GLASSON.



LE VENT DU MIDI (1).

Léger vent, que ta voix est douce
Lorsque tu courbes les roseaux,
Que dans leur frêle nid de mousse
Tu berces les petits oiseaux !
Quand, au loin, sur la terre et l'onde,
Dans l'air par ton souffle attiédi
Tu suis ta course vagabonde ;
Que je t'aime, ô vent du midi !

Viens, doux vent, viens à ma fenêtre
Soupirer ton suave chant ;

(1) M. Pierre Sciobéret, de la Tour-de-Trême, étudiant à l'université de Berlin, a composé ces jolis vers sur les bords de la Sprée où prend ses ébats studieux et joyeux à la fois toute une petite colonie d'*Helvétiens* fribourgeois. La colonie universitaire compte encore un poète de talent, M. Aimé Frossard, dont les inspirations généreuses sont faites pour charmer un cercle plus étendu que celui des amis et des condisciples du spirituel et modeste auteur.

A. D.

Dans mon pays tu fus peut-être,
Dans le pays que j'aime tant.
Conte-moi ton lointain voyage,
Ce que tu vis sous d'autres cieux,
Ce que l'on fait dans mon village
Et sous le toit de mes aïeux.

Mon village ! dans la prairie
Il dort sur les bords du ruisseau ;
Une tour par l'âge assombrie,
Près de l'église un vieil ormeau,
Puis des vergers, des champs sans nombre ;
Un mont de frènes couronné,
Puis, là-bas, une forêt sombre,
C'est le village où je suis né !

Ah ! si, repoussé par la bise,
Tu retournes dans ces climats,
Va trouver, ô discrète brise,
Celle que je nomme tout bas.
Va murmurer à sa fenêtre
Ton mélancolique soupir ;
Elle aussi sentira peut-être
Son cœur battre à mon souvenir !

P. SCIOBÉRET.

SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

II. LE RELIGIEUX CORDELIER.

XXVII.

LES RÉFUGIÉS FRANÇAIS.

De ma vie je n'ai été en France, et cependant j'ai appris à la connaître sous le rapport le plus intéressant pour moi. Fribourg, ville catholique et parlant la langue française, a été longtemps le rendez-vous d'émigrés et de déportés de la plupart des provinces. Nous avions des princesses du sang avec leurs modestes cours, des débris de parlement, nombre d'archevêques et d'évêques, des abbés de cour, des professeurs, des religieux de tout ordre et des curés de la campagne qui ravivaient nos rues d'ailleurs assez désertes et qui remplissaient nos églises comme nos maisons.

En considérant cette masse et en l'écoutant, je ne fus point étonné de la révolution dont je déplorais les effets. J'appris à connaître des personnes qui m'inspirèrent du respect et de l'amitié, mais j'appris aussi à connaître l'esprit de la vieille France, de sa noblesse, de son clergé et les éléments de destruction qu'elle portait dans son sein. Le sage et religieux Leibnitz envisageant ce royaume avec l'œil d'un philosophe et sachant que *le présent est gros de l'avenir*, avait depuis longtemps présagé son bouleversement. Il partit des mauvaises et désolantes doctrines qui avaient gagné les classes supérieures pour corrompre ensuite les valets et la populace. Il ne trouvait plus vestige de cet esprit public et de ce dévouement qui fonde et conserve les Etats. Si l'on en parlait encore, c'était pour le tourner en ridicule. Dès lors le philosophe désespéra du salut de la France. Il vit l'antique édifice s'écrouler, et il désigna même les premières victimes du désastre, disant que la ruine écraserait d'abord ceux qui l'auraient provoquée par leur impiété et

leurs désordres. A l'époque dont je parle, la terrible prédiction était accomplie et j'avais autour de moi les tristes débris de l'antique France.

Nos réfugiés étaient avides de prophéties comme de gazettes. On en déterrait chaque jour de nouvelles dans les bibliothèques et les tombeaux. Celle de Leibnitz ne faisait pas fortune, parce qu'elle n'avait rien de mystérieux et surtout parce qu'elle découvrait une honteuse plaie que l'on aimait à se cacher à soi-même. Ceux de nous qui parlaient dans le sens du philosophe étaient des Jacobins ou tout au moins des suspects. On me fit aussi l'honneur de me ranger parmi eux. Au reste, je ne prêchais pas au gré des *confesseurs de J.-C.* qui, en partie, exigeaient de nous des déclamations et des invectives contre leur patrie, et des éloges pour les exilés.

Je voulus savoir où en était l'instruction du peuple français au moment de la grande explosion. Les événements me disaient qu'elle avait été absolument négligée; mais je voulais des témoignages, et je les ai eus. J'appris de la bouche des ecclésiastiques que dans les campagnes les écoles n'étaient rien, et que les pasteurs se bornant la plupart aux cérémonies du culte et à un prône banal, prenaient rarement la peine de briser aux campagnards le pain de la parole. J'appris encore qu'on laissait croître l'immense population des villes sans la moindre culture, à peu près comme les champignons dans les bois. Dès lors je compris comment la bête de somme, débarrassée de son antique frein, se montra comme une bête sauvage et féroce. Veut-on vivre avec des hommes, il faut prendre la peine de les humaniser par l'instruction. Les pasteurs surtout doivent avoir quelque chose de mieux en vue que la toison de leurs ouailles.

J'aurais presque oublié cet indéfinissable abbé de la Trappe qui précéda chez nous tous les réfugiés. Il vint d'abord seul, et, recommandé par l'évêque chéri Bernard-Emmanuel, il jouit d'une longue hospitalité dans notre monastère. Il eut l'air de ne rechercher qu'un asile solitaire pour ses confrères et pour lui. Il obtint du gouvernement l'ancienne Chartreuse dans nos montagnes; puis il retourna en France chercher ses religieux, et il les plaça dans leur nouveau séjour au milieu des austérités de sa règle. Quant à lui, il avait d'autres affaires sans doute plus importantes; car il

était beaucoup en ville et en voyage. Sa fuite mit au jour que, sous l'habit de pénitence, il était un grand agent politique, tandis que de bonnes âmes s'obstinaient contre toute apparence à ne voir en lui qu'un homme des déserts, du silence et de la mort. Sa présence dans notre pays, ainsi que celle de quelques ecclésiastiques sombres et minutieux nous fit beaucoup de mal. Autour d'eux les esprits et les cœurs se rétrécirent; la piété devint austère, soupçonneuse et âpre, comme elle ne devrait jamais être pour son honneur et notre bien. D'un autre côté, l'insolence de quelques émigrés aigrit bien du monde à la campagne comme en ville. Ces Messieurs s'élevaient hautement contre l'aisance du peuple et trouvaient nos magistrats beaucoup trop républicains. L'esprit révolutionnaire fit par-là quelques progrès. En général, les réfugiés français nous sortirent pour ainsi dire de notre pays. Nous respirions au milieu d'idées, d'usages et de passions étrangères, perdant de plus en plus ce que nous avions de suisse, et pourtant nous n'en avions pas de reste.

JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Suite.)

Le 25 Mai, il arriva au matin 200 grenadiers du pays de Vaud pour relever autant d'allemands bernois. M. de Sacconay, leur commandant, les accompagna lui-même.

(¹) Nous sommes obligés de supprimer dans cette partie du journal nombre de détails étrangers aux affaires de Fribourg proprement dites. Nous citerons en note les plus intéressants.

Le 24 mai, dans une visite aux trois représentants de Berne, Soleure et Lucerne, il est question du prince de Porrentruy que M. le trésorier Byss dit s'être adressé à la Diète de Soleure pour en obtenir une *garde tirée des cantons catholiques*. M. Diesbach dit : Je suis surpris de cela. Le prince de Porrentruy n'est pas proprement souverain, mais membre de l'empire et sujet à fournir son contingent. M. l'avoyer Gady contredit un peu M. Diesbach qui persista dans son opinion, se fondant sur l'almanach de Farentropp, où figure le représentant de l'Evêque de Bâle à la Diète de Ratisbonne.

Le 25 Mai, les trois représentants sont partis à leur grande satisfaction et à celle de quelques-uns de nos magistrats qui trouvaient que ces messieurs coûtaient beaucoup à l'Etat.

Le 51, S. Ex. Werro revint de la Diète de Soleure.

Les jours précédents, on a menacé de la question plusieurs prisonniers, entre autres *Gremion*, les *Sudan*, *Chappuis*, à ce que l'on a dit dans le public, et qu'ils s'étaient tous trouvés mal à cette cérémonie. D'ailleurs, le 2 Juin, on m'a dit qu'il y avait toujours beaucoup de fermentation dans le pays, surtout du côté de Bulle. J'ai été plusieurs fois à mes affaires hors de porte de Bourguillon, je n'ai rien remarqué, et à Marly j'ai vu Haymoz.

Le mardi, 5 Juin, nous eûmes Deux-Cents, puisque le mardi de Pentecôte est une des fêtes supprimées.

Après dîner, les Secrets se sont assemblés. Ils ont interdit le secret *Ræmy*, pour des propos affreux dans ces circonstances, qu'il a lâchés au cabaret de Guin et ailleurs, disant « que LL. EE. étaient » en droit de leur prendre leurs biens, etc. » *Villariaz* a été nommé secret, parce que M. le Banneret *Techtermann* a refusé de l'être.

Le même jour est arrivé un terrible accident : M. Buman, major du *Landsobrist*, qui regardait exercer la garde de ville, a été tué d'une balle qui lui entra sous l'œil droit, lui fracassa l'os et sortit derrière. Il ne vécut qu'environ cinq heures... Le même coup tua un ouvrier du martinet de M. Kuenli, perça le chapeau d'un homme de piquet de Romont, et toucha *Krattinger* de l'hôpital à un bouton de l'habit. Le malheureux qui fit le coup est un nommé *Kilchær*, qui, pour ne pas salir son fusil, en avait pris un de *Bovard*, qu'il ne savait pas chargé. Le capitaine de la garde et les officiers ont été vivement réprimandés et l'homme mis en prison, mais relâché le même jour.

Le Dimanche 10 Juin, on a baptisé trois garçons dont la femme de *Christou Birbaum*, chasseur, a accouché ; cela s'est fait entre 7 et 8 heures du soir ; il y a eu une prodigieuse affluence de monde à une cérémonie si extraordinaire.

Le lundi 11 Juin, M. de *Fégely*, de *Farvagny*, appelé à *Fribourg* à l'occasion de la mort de ma tante d'*Alt*, me raconta que la fermentation n'avait pas cessé dans leurs quartiers. Mais, au contraire,

que l'on avait voulu mettre le feu à la maison du banneret Perritaz, de Villarroz, qui avait été fidèle sujet de LL. EE.

Le commissaire-général Buman me lut un article du *Mercure de France*, contenant les nouvelles de Fribourg : la mort de Pierre-Nicolas Chenaux, l'exécution de son cadavre, la proscription de Nicolas Castella, avocat, secrétaire de justice à Gruyères, dont il dit aussi beaucoup de mal, et enfin la proclamation du 11 Mai des Deux-Cents, à laquelle on n'a cependant pas ajouté la déclaration des trois représentants.

Le mardi 12 Juin, l'objet le plus intéressant des Deux-Cents a été la requête de la bourgeoisie à MM. les bannerets, pour leur demander de leur faire connaître ses droits, ses privilèges et ses obligations, afin qu'en conséquence des premiers, elle sache ce qu'elle doit avoir et ce qu'elle est dans le cas de représenter au souverain, ensuite de la gracieuse proclamation que MM. les bannerets ont communiquée chacun dans la bannière, et que, connaissant ses obligations, elle puisse s'y conformer sans murmures, ni glosement. Par cette requête, les bourgeois marquent beaucoup de confiance à leurs bannerets, qu'ils appellent leurs chefs, leurs protecteurs, leurs guides et leurs pères, et sans l'aveu desquels ils n'entreprendront jamais rien. MM. les bannerets ont relaté ce qui s'était passé dans leurs bannières respectives, et aucun n'a paru animé contre les bourgeois ; mais ne sachant que leur répondre, ils ont porté la requête en Deux-Cents pour recevoir leurs instructions. Cette affaire nous a occupés longtemps et a fait connaître ceux qui sont pour les bourgeois, et leurs ennemis aussi. M. le conseiller de Maillardoz, le major de ville, a dit qu'il était absolument nécessaire d'agir de bonne foi avec eux ; il a parlé longtemps et à merveille, et a surtout combattu l'opinion du conseiller Odet, qui voulait une réponse positive qui n'aurait pas contenté la bourgeoisie, puisqu'on les renvoyait à la *municipale*, à leur lettre de bourgeoisie, et à ce qui se lit tous les ans le jour de la St.-Jean. Les plus contre les bourgeois ont paru être MM. les conseillers Muller et Montenach. Le premier (Muller) a dit que ceux que l'on appelle aujourd'hui improprement bourgeois devraient s'appeler habitants perpétuels, comme à Berne ; que depuis que la distinction des bourgeois est faite, les petits bourgeois n'ont rien à demander de ce qui regardait

Deux-Cents

l'ancienne bourgeoisie, et que c'est en 1555 que les bannerets ont commencé d'être élus, comme ils le sont aujourd'hui. M. de Montenach a dit que la plupart des choses que les bourgeois demandent, leur ont été suggérées.

La veuve du pauvre major Buman et ses enfants, représentés par le secret Buman, le père, ses fils et M. le conseiller Vonderweid ont paru avec une requête pour prier LL. EE. de leur accorder 6,000 écus de la trésorerie pour 15 ans, sans intérêt; ils l'ont obtenu. M. le conseiller de Maillardoz a été leur partie : on a représenté le mérite du pauvre défunt, les excellents services rendus par lui dans ces derniers temps et le besoin urgent de sa famille qui, sans cela, se verrait obligée de vendre ses fonds à perte. Il fut décidé que le trésor ne donnerait ces 6,000 écus, qu'à mesure qu'il pourrait le faire sans trop se dégarnir, et M. le chancelier a dit que comme MM. Buman sont distributeurs du sel du côté de Marsens, on pourra déjà leur laisser leur redevance à compte. Dans le second *Umfrag*, on a délibéré sur la validité du cautionnement du secret Buman père et de ses fils, et comme on hésitait un peu de s'en contenter, ces Messieurs ont dit qu'ils donneraient encore des rières-cautions recevables, et cela a suffi.

Le 14, nous avons eu la procession de la Fête-Dieu, plus solennelle que les autres années, à cause de la garnison. Quatre prêtres en-ensaient continuellement : de ce nombre, M. Pittet, directeur de la Visitation, qui a eu ordre d'y assister et de se rendre de là de nouveau chez lui.

Le 17, nous avons eu le Dimanche secret; après que nous avons fait le serment accoutumé, on procéda au *pittlung* (1) du conseil en général. Il vint un sentiment commencé par M. Schaller, baillif de Gruyères, pour qu'il fût dit aux Sgrs. du conseil que quelques-uns d'entre eux recevaient des présents, et que comme ce scandale était public dans le pays, il fallait y porter remède; il ajouta que l'on disait que si M. le Conseiller ne prenait rien, c'était Madame qui acceptait. Cependant, quoique plusieurs louassent le zèle de M. Schaller, le *plus* a porté qu'on ne dirait rien, afin de ne pas dégoûter et de faire de la peine aux juges intègres.

(1) *Pittlung*, *Grabeau*, sorte de tribunal de censure établi pour réprimer les abus que commettaient les membres du gouvernement.

Au *pittlung* de S. Ex. Werro, plusieurs voulaient le faire avertir de modérer sa trop grande vivacité dans ses audiences, même à l'égard de Messieurs de l'Etat, et les personnalités qu'il se permettait de temps en temps; le *plus* cependant en a fait abstraction. Un seul avait même voulu l'interdire pour quelque temps, mais c'était pour son mécontentement personnel. Le même dit aussi que la charge de nourrir des soldats lui devenait intolérable, si cela devait continuer, ainsi que plusieurs autres, et que cela devait retomber sur ceux qui sont cause de nos troubles.

Au *pittlung* des *Soixante*, on n'a pas dit le mot du secret Ræmy, sur les mauvais propos qu'il devait avoir tenus dans le pays allemand: apparemment que l'assemblée des secrets, tenue à la Chancellerie pour vérifier ces plaintes, l'aura trouvé innocent.

On a lu un simple certificat d'un curé dans le pays de Cologne, qui constate de l'existence de Romain de Reynold, et on l'a confirmé comme à l'ordinaire; cependant il a été dit, qu'à l'avenir il faudra que ce certificat soit dûment légalisé.

Le *pittlung* des bannerets a été fort court, parce qu'en effet ils avaient fait leur devoir avec distinction. En général, on a fort peu *pittlé* cette année, pour ne pas augmenter encore les troubles. Nous fûmes quittes avant midi, à l'étonnement de bien du monde.

Le mardi, 19 Juin, en revenant de Courgevaux, j'appris que l'avant-veille au soir, il y avait eu des paroles vives lâchées près de la *tille*, et Hubert de Bocard me confirma cette nouvelle à la parade, en me rapportant que, lui et Fuyens parlant à S. Ex. Gady, Fuyens dit à l'avoyer: « Si ces affaires durent encore, elles m'en- » nuyent; j'aimerais mieux *résigner*. » Sur cela, S. Ex. lui dit: « Vous seriez mauvais citoyen, d'abandonner la patrie dans ces » circonstances. » Les deux Bocard répliquèrent: « Avec l'exclu- » sion qu'on nous donne de la chambre secrète, quel plaisir et quel » courage pouvons-nous avoir? » Le secret Muller, de Bonn, prit la parole et dit à Fuyens: « Si vous aviez dit cela plus tôt, nous » vous aurions déposé. » Sur cela, Bocard prit feu, et lâcha de très-fortes paroles contre la chambre secrète. Lorsque Bocard m'eût raconté cela, je lui dis: « Il faut se modérer et espérer que les » abus se redresseront, sans que nous nous mettions en jeu. » Il parut approuver ma modération; effectivement, les nobles doivent rester tranquilles, pour que personne puisse avoir prise sur eux.

L'après-dîner, je fus à la Chancellerie, à l'assemblée de la commission pour la bourgeoisie, composée de M. le conseiller de Maillardoz, président; de MM. les conseillers Muller, Montenach et de Castella; des 4 bannerets; de M. le chancelier; M. de Cugy; le B. d'Alt; Fégely, ancien banneret; Berlens; moi; Ignace de Bocard et l'archiviste Werro. Ainsi 16 en tout. M. le chancelier seul n'y assista pas.

Nous fûmes partagés en deux sentiments pour la manière de faire leur rapport à LL. EE.; car on a été unanimement d'avis que comme notre pouvoir ne s'attendait pas à entrer en matière et en recherches, il fallait conseiller simplement que c'était le cas de faire des recherches pour pouvoir répondre aux bourgeois.

La première opinion porte que l'on fasse des recherches en général par tout ce qui peut intéresser la bourgeoisie; la seconde ne veut ces recherches que depuis l'époque où les deux bourgeoisies sont devenues distinctes, parce que ce qui est antérieur ne peut rien faire aux bourgeois communs. De ce dernier sentiment, il n'y a eu à la fin que le conseiller de Montenach et Werro, quoique plusieurs autres ne paraissent pas non plus portés pour la bourgeoisie et tinssent des discours qui ne visaient pas à la contenter. *demande* On a mal interprété la demande des bourgeois, dit qu'ils avaient de bien mauvais conseils et surtout mal mené ce pauvre vieux Frémiot, dont la piété a été traitée de bigoterie. Le même jour, j'ai appris par Glasson, de Bulle, que son frère, le lieutenant des grenadiers, venait d'être transféré du cachot de la Mauvaise-Tour à la chambre d'arrêt des bourgeois, et qu'enfin il était apparent qu'il serait bientôt élargi.

NB. Dans l'assemblée de la commission, le 19 Juin, on a aussi convenu que les bannerets convoqueront leurs bannières et leur diront qu'elles doivent articuler les points dont elles demandent des redressements ou le révoquement actuel. M. de Maillardoz nous a déjà produit au commencement de la séance sept titres dont la bourgeoisie demande connaissance, tous antérieurs à l'établissement de la petite bourgeoisie; c'est pourquoi plusieurs de ces Messieurs ont dit que les bourgeois n'y vont pas sincèrement et que leurs demandes sont dangereuses. C'est, entre autres, la lettre de franchise, accordée dans les commencements de la ville, la

convocation faite entre la communauté et la bourgeoisie secrète et le changement arrivé en 1355 au sujet des bannerets.

Le 20 Juin, j'ai appris que le conseil avait duré fort tard, à l'occasion des procédures criminelles, et que, peut-être, on finira tout; car il était plus de 5 heures, et il durait toujours, et que si on en venait à bout, les Deux-Cents seraient convoqués pour les 6 heures le lendemain. Effectivement, le 21 Juin, jour de l'octave du St.-Sacrement, les Deux-Cents ont été assemblés à 6 heures. S. Ex. Gady nous a annoncé que les procédures criminelles étaient fermées et que le conseil avait jugé *dignes de mort*, la veille, les cinq suivants :

Henri Rossier, d'Ecuwillens;

Chappuis, de Magnedens;

Sudan, de Treyvaux;

Barras, de Châtel-Crésuz;

Huguenot, d'Autigny.

En conséquence, il dit avoir ordre de MMgrs. du Conseil de proposer aux Deux-Cents s'il faut leur annoncer la mort comme à l'ordinaire et les faire paraître devant les Deux-Cents, vendredi prochain, ou si l'on veut délibérer pour épargner cette agonie à quelques-uns ou à tous; il s'éleva d'abord la question *si l'on se contentera de la lecture des pièces des procédures, ou si l'on lira les procédures tout au long, pour donner plus de connaissance de cette affaire aux Deux-Cents, à qui rien n'était encore parvenu*. S. Ex. Gady a dit aussi que Gremion n'avait pas été condamné à mort, parce que les officiers commandant les Bernois à la sortie du 4 Mai, MM. de Froideville et de Ryhiner devaient lui avoir promis sa grâce s'il faisait mettre bas les armes à la troupe, dont il était le chef par la fuite de Chenaux et de Raccaud. Il a aussi parlé d'un *Murith* et d'un huitième dont le sort n'avait pas été décidé par le conseil; si bien qu'il y eut trois opinions différentes sur la première question, savoir : 1^o que la lecture du précis des cinq procédures des criminels condamnés était suffisante, après avoir fait précéder l'historique de la conspiration; 2^o qu'il fallait faire en entier la lecture des dites procédures, et 3^o qu'il fallait non seulement lire les dites cinq, mais aussi les trois autres, ainsi les huit procédures complètes. Mais la première opinion eut *le plus*: ainsi, on lut le précis

historique de la conspiration que M. le Chancelier avait composé. Il dit que Chenaux, dont il dépeint le caractère, avait dissipé une belle fortune par sa mauvaise conduite, au point qu'il se vit obligé de demander un décret de ses biens, que cependant son père a levé ses dettes; l'esprit orgueilleux de Chenaux le portait à vouloir s'élever *au-dessus de son état*; il obtint l'aide-majorité du régiment de Gruyère et fut très-piqué de ce qu'on ne l'avait pas nommé major ensuite, par préférence à un homme d'Etat. On fut obligé, *pour bonnes raisons*, de lui ôter l'aide-majorité. Il fit ensuite différentes entreprises chez lui, de commerce et de manufacture, qui, faute de fonds et de crédit, manquèrent. Il en fut de même d'une entreprise de mulets dont le but caché était de former des liaisons dans plusieurs endroits du canton pour avoir occasion de soulever le peuple contre le souverain, ce qu'il eut soin de faire, en répandant les bruits les plus calomnieux et les plus injurieux contre le Gouvernement. Depuis deux ans, il trama ouvertement la conspiration (ce qu'il y a d'étonnant, c'est que LL. EE. ne s'en sont pas doutées, et il serait plus étonnant que si on s'en était aperçu, on n'eût pris aucune mesure pour la déconcerter); ensuite M. le Chancelier raconte tout ce qui s'est passé à la fin d'Avril, en Mai, jusqu'après la mort tragique de Chenaux. — Je rapporterai la relation historique du complot, ici, dès que j'aurai pu la copier, ce qui se trouve à l'article du Après cet historique, on lut les précis des examinations des cinq criminels, avec les raisons qui faisaient pour chacun d'eux. Ensuite on délibéra sur la grande question, si on mettra *vor Gericht*, samedi, ces cinq ou seulement quelques-uns. Non seulement il fut décidé qu'aucun d'eux ne sera mis *vor Gericht*, mais aussi que l'on ne répandra point de sang dans cette affaire, à l'exception des trois chefs de la rébellion qui se sont évadés, si on peut les rattrapper, savoir : l'avocat Castella, Raccaud, et le chirurgien Pasquier, de Gruyères, qui seront mis *vor Gericht*. En attendant, on a fait, dit-on, toutes les démarches imaginables pour s'en saisir.

Si tout cela est inutile pour les ravoir, on les exécutera en effigie. Il a été dit aussi dans ce délibéré que plusieurs de ceux qui sont coupables de cette rébellion, peut-être autant que les cinq, sont encore libres; mais qu'à mesure que les prisons se videront, on les y mettra.

La principale raison pourquoi on n'a voulu faire mourir personne, c'est que les deux plus coupables des six (en y comprenant Gremion), savoir : Rossier et Gremion, ont chacun des circonstances pour eux qui leur méritent le pardon. D'ailleurs on espère que la clémence, en vertu de la proclamation, fera meilleur effet pour rétablir le calme dans le pays que la sévérité. Il s'est dit tant de choses que cette délibération a été assez longue.

fort

Ensuite il fut proposé par S. Ex. Gady à l'avoyer Werro de délibérer sur le *modus procedendi*, pour dicter une peine extraordinaire contre les cinq à qui on venait de faire grâce de la mort. Il ouvrit son sentiment que cela devait être d'abord examiné en conseil et ensuite rapporté en Deux-Cents. Le vieux boursier Ræmy suivit cette opinion, et le conseiller Odet, au lieu de s'en tenir à la matière proposée, opina tout-à-coup que Rossier, Sudan et Chappuis qu'il regardait apparemment comme également coupables, devaient être envoyés aux galères pour leur vie. D'autres ont suivi cette idée, mais ont réfléchi que Rossier ayant une jambe pourrie, ne serait pas reçu aux galères, et ont arrangé avec M. Odet, qu'en place des galères, en cas qu'il fût refusé, il subirait une prison perpétuelle. Enfin, malgré les réclamations de plusieurs, entre autres de moi, qui ai dit que je ne m'attendais pas que le *modus procedendi* seul devant entrer en délibération, on tirerait une opinion qui statuait déjà la peine, que l'on devait lire toute la procédure de chacun, pour lui infliger ensuite une punition proportionnée et même avoir un temps suffisant pour y réfléchir; malgré la réclamation d'Ignace de Boccard; enfin, malgré celle de l'archiviste Werro, qui prétendait que les bannerets ne devraient pas tirer l'opinion qui dicte déjà la punition, puisqu'elle est prématurée, qui les exhortait à se résumer, à se désister de tirer cette opinion; malgré que le Vorvenner Gottrau eût dit : *Ich will alles was man will*; que le banneret Fégely que je priais de mon côté, pendant que Werro parlait de tenir bon (car l'indécision des bannerets a été longue), m'eût dit : *Je n'étais pas présent à la proposition; si cela est ainsi, vous avez raison*; — malgré tout cela, il fallut que l'on continuât d'aller aux opinions, parce que le petit Pensier qui tirait un pater, dit aux bannerets : « Continuons; » et que plusieurs voix s'élevèrent dans la salle : *Herren Venner, fahret fort.*

Ainsi le conseiller Odet eut le plus, et le triomphe sur le bon ordre et toutes les oppositions que son sentiment avait éprouvées, qui cependant auraient peut-être été adoptées par nous autres, s'il avait tardé de l'ouvrir jusqu'à ce qu'il fût temps. Mais a-t-on jamais vu prendre trois criminels ensemble dont les circonstances ne sont pas les mêmes? — Il doit l'avoir reconnu ensuite lui-même, à ce que l'on m'a dit, car je ne lui parle jamais.

Après cette victoire, M. Odet continua d'ouvrir l'opinion le premier, parce que S. Ex. Werro s'était condamné à un silence absolu, et que le vieux Ræmy avait pris le parti le plus sage de s'en aller.

suite 321

LETTRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE

DU CANTON DE FRIBOURG,

PAR LE CHANOINE FONTAINE.

(Seconde lettre.)

A Monsieur de Montlosier, à Paris, place du Carousel, 42.

Le 12 Avril 1809.

Monsieur,

Vous devez être scandalisé de la longueur de mon silence, mais je vous avoue que depuis six mois je suis si obsédé d'occupations, qu'il m'a été impossible jusqu'à présent de seulement penser à vous faire réponse, et encore dans ce moment je ne vous écris qu'à la dérobée. J'espère donc une entière absolution de votre indulgence.

Il faut que je commence par redresser quelques erreurs contenues dans ma dernière lettre.

Le *Schwarzensee* ne s'appelle pas en français le *lac du Moine*, mais le *lac d'Omeinnaz*. Ce nom lui vient de l'*Omeinnaz* qui est une montagne située dans son voisinage. Son nom allemand de *lac Noir* (*Schwarzensee*) lui vient de la couleur apparente de ses eaux, qui, comme il est placé dans un sombre entonnoir et dominé par de

sombres forêts de sapin, paraissent, au moins dans certains temps, être de couleur noire. Sa profondeur n'a pas été mesurée. Une partie est très-profonde, l'autre ne l'est pas autant en raison des éboulements des terres et des sapins qui paraissent devoir finir par l'encombrer. Ses bords sont partout gazonnés, excepté en un seul endroit où l'éboulement des terres a découvert une roche calcaire mêlée de quartz pyromaque. Les mollasses ne commencent que beaucoup plus bas.

Le caillou d'environ un pied de diamètre que j'avais vu dans une carrière de mollasse, se trouve y avoir été transporté par les ouvriers pour appuyer le levier. Ils m'ont assuré qu'il était extrêmement rare de trouver des cailloux roulés dans la mollasse ordinaire, et que lorsqu'il s'en trouvait, ils ne surpassaient guère la grosseur d'un œuf de pigeon ou tout au plus de poule.

Je vous ai dit qu'en descendant la Sarine l'on trouvait le commencement des mollasses entre *Broc* et *Corbières*. C'est une erreur. Deux choses ont servi à me tromper : 1^o l'aspect extérieur des roches qui bordent la Sarine dans cette partie ; 2^o une carrière de grès (dont on fait des meules à aiguiser), qui est située à *Champotais*, à peu de distance de la rive gauche de la Sarine, opposée à celle qui est entre *Broc* et *Corbières*. Mais cette roche de grès paraît être isolée, et ne descend point jusqu'à la Sarine, qui coule dans cet intervalle entre des roches de schiste noir de mauvaise qualité. Environ trois quarts de lieue plus bas que *Corbières* est le pont de *Tusy*, qui repose sur une roche de poudings à base calcaire. Ce n'est que plus bas que là que commencent les mollasses. Ce pouding est la continuation de celui qui recouvre le *petit Jura* ou *Jorat*, et dont une branche s'élève depuis *Châtel-St.-Denis*, passe sur les hauteurs derrière la ville de *Bulle*, s'incline obliquement depuis *Avry* jusqu'à la Sarine, traverse son lit sous le pont de *Tusy*, reparait entre autres du côté de *Schwarzenbourg*, dans le canton de *Berne*, et va peut-être joindre le *Rigi* dans le canton de *Lucerne*.

Vous me demandez si les poudings qui composent le *Rigi* ne reposent pas sur un fond ou noyau de mollasse. Je pense que personne n'est en état de répondre à cette question, parce que personne n'est encore allé fouiller dans l'intérieur de ce colosse, qui passe pour n'être composé que de cailloux réunis par un ciment calcaire.

Quand vous faites passer le commencement des mollasses par les Alpettes, de là un peu au-dessus de Bulle vers la Valsainte, vous vous trompez. Il n'y a aucun vestige de mollasse au-dessus de Bulle, ni du côté de la Valsainte. J'y ai longtemps été trompé moi-même, parce que le rocher sur lequel est bâtie la tour de la petite ville de *La-Tour*, à un quart de lieue au-dessus de Bulle, m'a toujours paru être de mollasse, de même que les roches qui servent de base à la *Berra*, qui s'élève depuis *Broc* jusque derrière la *Valsainte*; mais les ayant examinées, le marteau à la main, j'ai trouvé que le rocher de *La-Tour* était une pierre calcaire, parsemée de petites masses de quartz pyromaque, et celui de la *Berra* un *schiste noir*, dont la croûte exposée aux injures du temps ressemble à une mollasse qui s'exfolie. Une preuve évidente qu'il n'y a point de roches de mollasse dans tous les environs de Bulle, dont le sol est argileux, c'est que dans l'extrême besoin que les Bullois en avaient pour rebâtir leur ville incendiée, ils sont venus ouvrir des carrières à trois et quatre lieues de distance du côté de Fribourg.

M. Razoumoski n'est pas toujours un auteur compétent en fait d'histoire naturelle. Cependant l'observation qu'il prétend avoir faite dans le lit et sur les rives de l'Orbe me paraît être fort juste, et je pense que partout où l'on trouvera la ligne de contact entre les mollasses et les roches calcaires, soit du Jura, soit des basses-Alpes, l'on devra remarquer que les roches calcaires s'enfoncent sous la mollasse. La mollasse n'étant que le sédiment des eaux qui étaient renfermées entre ces roches élevées, celles-ci doivent nécessairement être de formation antérieure à ce sédiment.

Je viens de lire une plaisanterie dans la gazette littéraire de Munich, qui explique de la manière la plus aisée la formation de nos Alpes. La terre avait originairement plusieurs satellites, ainsi que Jupiter et les autres planètes. Ils sont insensiblement tombés sur la terre; de manière que les Alpes ne sont que les débris d'une lune qui est venu se briser sur la Suisse, qui dans ce temps-là portait sans doute un autre nom. Les eaux de cette lune se répandant en même temps que leur bassin se brisait, et leur faisant perdre, en se brisant, leur centre de gravitation, en ont rangé les débris ainsi que nous les voyons, et dont le plus gros caillou s'appelle le Mont-Blanc.

Depuis la mort de M. Rätzer, qui aurait été l'homme qu'il vous faudrait pour être votre correspondant, je n'ai plus aucune connaissance à Berne, car il faut que je vous avoue que je vis à peu près en ermite. Je sais cependant qu'il y a un M. *Wyittenbach* avec qui M. de *Loize* était en grande relation, qui passe pour être très-instruit dans l'histoire naturelle de notre pays. Quant à la vallée du Rhône et les Alpes du Valais, je pense que personne ne les connaît mieux que M. de *Loize* lui-même, qui y a séjourné longtemps en qualité de minéralogue. L'homme cependant qui passe pour connaître le mieux notre histoire naturelle, c'est M. *Conrad Escher*, de Zurich, actuellement *président de la Commission de la Linth*. Je ne le connais pas du tout, mais il jouit d'une grande réputation. Vous ne risqueriez rien de lui écrire. C'est un homme de qualité, mais qui est constamment en course dans les montagnes : c'est lui qui dirige les travaux pour le dessèchement des marais de la Linth.

L'on assure qu'on va donner à Zurich une nouvelle édition française de l'ouvrage d'*Ebel*, revue et corrigée. Je pense que M. Escher n'aura pas manqué d'être consulté pour cela.

(Là s'arrêtent les détails natur-historiques, donnés par M. Fontaine. Nous voyons par la conclusion de sa lettre qu'il était en relations de science avec un M. Gazzera, homme de lettres ou imprimeur à Paris, et auprès duquel M. de Montlosier servait d'intermédiaire).



INSTRUCTION PUBLIQUE.

ESSAI

SUR L'ORGANISATION DES COLLÈGES DANS LES PAYS DE LA
SUISSE ROMANE ET EN PARTICULIER DU JURA BERNOIS,

LU A LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION.

(Suite et fin.)

Il reste à examiner une dernière objection, qui certes n'est pas sans valeur. Elle consiste à dire que les littératures modernes offrent, pour la culture morale et intellectuelle de la jeunesse des colléges, autant de ressources que les littératures anciennes. Par nos observations précédentes, nous croyons avoir soulevé quelque doute à cet égard du moins pour ce qui concerne les Etats démocratiques. Redisons-le : serait-il sage d'habituer la jeunesse des colléges à se passer de l'étude des hommes des anciennes démocraties, nos maîtres et nos modèles, sous plus d'un rapport.

Admettant pour le moment cette parité, on doit encore se demander si, dans les pays romans, on peut impunément ou bannir des gymnases, ou restreindre à des limites exigües, ce qui serait à peu près la même chose, et l'étude du latin, source première de la langue française, et la connaissance d'un ordre social qui se rattache par tant de points à notre civilisation moderne.

Par des jalons, quoique placés de loin en loin, essayons d'indiquer cette double filiation, pour en conclure que, dans nos contrées romanes, tout ne serait pas bénéfique à fermer l'histoire de ce passé à nos jeunes gens.

La langue française est, pour ainsi dire, l'histoire vivante des peuples qui la parlent. Elle reproduit les principales situations politiques, les agglomérations des tribus celtes, romaines, germaniques qui, tour à tour, occupèrent les rives de la Seine et de la Loire, les vallées du Jura et les bords du Léman.

Le Celte, le Germain ont fourni des éléments au français ; mais leur action sur son développement ne saurait être comparée à celle du latin.

De tous les pays en dehors de la péninsule italique, soumis par les Romains, aucun ne s'est approprié, comme la Gaule, les mœurs, les usages, la langue et la civilisation romaine. Sous ce ciel heureux, on vit bientôt s'ouvrir à Bordeaux, à Nîmes, à Lyon, des écoles rivales de celles de Rome. *Accipiat te Gallia, si placuit mercedem imponere linguæ*, disait Juvénal. C'est que déjà au deuxième siècle la jeunesse de la métropole venait se presser autour des professeurs Gaulois.

Fait remarquable ! l'empire fut plus longtemps et mieux défendu dans les Gaules qu'en Italie, et des poètes gaulois donnèrent les dernières larmes à cette magnifique domination romaine renversée par les hommes du Nord.

Les nouveaux conquérants à peine établis sur le sol gaulois ne résistent point à l'ascendant de la civilisation romaine, épurée par le Christianisme. On voit leurs chefs copier l'administration impériale, solliciter les dignités de patrices et de consuls, se parer naïvement de ces insignes, aux yeux de leurs guerriers, qui les considéraient eux-mêmes comme les symboles d'un ordre de choses bien supérieur à leurs institutions germaniques.

Tandis que dans leur orgueil de conquérants, ils établissent des distinctions humiliantes entre le barbare et les Gallo-Romains, ceux-ci plus souples, plus habiles s'immiscent dans les affaires, accaparent la confiance des rois, deviennent leurs convives, leurs ministres, leurs ambassadeurs. Les hommes du Nord fuyant le séjour des villes avec leurs rues étroites et boueuses, s'établissent à la campagne, abandonnant aux indigènes les vieux municipes gaulois qui subsistèrent ainsi avec leur ancienne organisation, leurs curiales, leurs écoles et leur législation. A côté et au-dessus des hommes politiques apparaissent les évêques gallo-romains, exerçant à leur tour une influence salutaire sur les princes convertis au Christianisme et aspirant à devenir les héritiers des empereurs.

Tant de faveur accordée aux vaincus devait à la fin exciter la jalousie des vainqueurs inquiets de voir ainsi leur nationalité se

perdre dans les coutumes et les formes romaines. A mesure que les indigènes obtenaient à la cour crédit et considération, les Germains cherchaient, mais un peu tard, à s'opposer à l'accroissement de l'autorité royale.

C'est dans le Nord que l'opposition éclata, où l'esprit national trouvait un plus solide appui dans le voisinage des tribus germaniques. De cette lutte sortit la puissance des Carlovingiens. Ce fut donc au nom et avec le secours des idées germaniques que la deuxième dynastie régna sur les Francs. Eh bien, le plus illustre représentant de la seconde invasion, Karl, le grand Karl, occupé à ramener l'ordre dans son vaste empire, ne trouva pas de meilleur moyen que de relever les derniers débris des idées christiano-romaines. Il appela autour de lui des clercs, des évêques, hommes de foi et de science, représentants de la nouvelle littérature, chrétienne pour le fond et romaine quant à la forme. Le grand empereur ne se soumettait pas sans quelque regret à cette influence étrangère. Il aurait voulu rester allemand au milieu des Gaules. Il parlait volontiers allemand; il portait le costume national. Par ses soins, une grammaire franque est rédigée, les chants nationaux recueillis. Vains efforts! le latin demeura la langue de la cour, des conseils, des actes officiels, enfin des ouvrages composés sous les yeux du maître.

Dans les écoles épiscopales, l'enseignement se donnait dans la langue latine qui fut, jusqu'à l'installation des Normands, l'idiôme populaire. Quoique dans ce langage altéré, mélangé à une foule de mots gaulois, tudesques, et inclinant peu à peu vers la marche analytique des langues celtes; quoique sous ce patois rustique romain on eût difficilement retrouvé la langue des écrivains du temps d'Auguste, il n'en est pas moins vrai que l'élément romain domina dans la formation des dialectes usités dans les Gaules au moyen-âge, et d'où sortit peu à peu la langue française.

Cependant, il ne faut pas se méprendre sur la part que les dialectes romans ont apporté à cette langue. Ils lui ont fourni un certain nombre de termes isolés, techniques; mais ils n'en ont point déterminé les règles de la formation des mots; et aussi longtemps que le français fut privé des ressources que devait lui apporter plus tard l'étude des grands écrivains de Rome, il

resta dans l'enfance, incapable de s'élever aux productions qui jettent un vif éclat sur la littérature d'un peuple.

Tandis que les troubadours au Sud, les trouvères au Nord, les chroniqueurs, les romanciers, avec leurs poésies naïves et leurs gracieuses légendes charmaient les loisirs des nobles châtelaines et popularisaient les nouveaux dialectes; les théologiens, les philosophes, les juriconsultes, les orateurs, la littérature sérieuse en un mot, s'exprimaient en latin.

D'ailleurs, les traditions romaines se maintenaient vivaces au milieu des cités, et les rois de la troisième dynastie, placés sur le trône par l'influence des Gallo-Romains, firent servir ces traditions au développement de leur autorité, en opposant le peuple des villes à la féodalité.

« Ce mouvement, dit Augustin Thierry, avait son foyer partout » où subsistaient, depuis le temps des Romains, d'anciennes villes » municipales. On eût dit que la race indigène, après avoir plié » pendant cinq cents ans sous les institutions de la conquête, » voulait par un mouvement énergique s'affranchir et les éloigner » d'elles. Ce fut dans le mouvement national contre les Kaisars- » francs que la classe bourgeoise ou romaine (car au 9^e siècle, ces » deux mots étaient synonymes) puisa le germe de cette énergie, » qu'on la vit porter deux siècles après dans une nouvelle révolution, » destinée à extirper la puissance militaire ou féodale, et la réduire, » soit de gré, soit de force, à la possession du plat pays. »

Remarquez-le, l'historien, d'accord avec MM. Cousin et Lamartine, nous fait toucher du doigt la liaison intime qui existe entre les temps actuels et l'époque antérieure à la féodalité. Mais poursuivons.

L'impulsion donnée ne se ralentit point. Les successeurs de Louis-le-Gros, comprenant les avantages résultant pour eux d'une mise en commun de leurs intérêts avec les intérêts de la classe bourgeoise, s'entourent de juriconsultes romains, et peu de temps après la conquête de l'Occitanie, où s'étaient maintenues des assemblées d'Etat, derniers vestiges des anciennes assemblées ordonnées par les gouverneurs impériaux, ils introduisent les communes dans le gouvernement. Saint Louis, dans ses ordonnances,

dans ses actes, imitait de toutes ses forces l'administration romaine qu'il opposait à la jurisprudence féodale.

Ainsi s'explique la faveur avec laquelle fut accueillie par les princes la législation de Justinien. Ainsi, le droit romain s'incorpora dans la société moderne et ne contribua pas peu à lui imprimer ses nouvelles tendances, à raviver au sein des populations comprimées par le droit féodal le sentiment de la dignité humaine.

De ces faits, ne peut-on pas conclure que, sous la pression des traditions romaines, perpétuées d'âge en âge, la société moderne se rattache par un grand nombre de points à la société antique, et, d'une autre part, les nouveaux peuples établis dans les Gaules subissant involontairement l'ascendant des Gallo-Romains, acceptant leur législation, leurs coutumes, durent nécessairement conserver et adopter une foule de mots latins, exprimant les mille relations, les besoins dont se compose la vie civile et politique.

Néanmoins, jusqu'à l'époque de la renaissance, les progrès de la langue française, lents, souvent interrompus et difficiles à caractériser, accusent une certaine confusion dans l'orthographe et l'acception des mots, dans l'ordre et la marche de la phrase. Comme les grands ouvrages n'avaient pas encore été étudiés, les premiers écrivains, en l'absence de modèles qui pussent diriger l'inspiration et les rendre plus scrupuleux en fait de style, adoptaient dans leurs récits l'idiôme populaire avec les divers éléments que les invasions y avaient déposés. Nulle part, peut-être, on ne rencontre plus de spontanéité, et cette intime liaison avec la vie sociale, telle que l'avait faite la féodalité. Des détails gracieux, pittoresques, parfois une douce mélancolie ou une gaieté folâtre, la finesse, un esprit caustique et malin donnent un incontestable attrait aux écrivains des premiers siècles de la littérature française; mais on y cherche en vain l'élégance, l'harmonie, la noblesse; en un mot, le génie de la langue ne s'était pas révélé. Si les Joinville, les Froissart, si vivement impressionnés par les scènes dont ils ont été les témoins ou les acteurs, et qu'ils racontent avec un charme inimitable, ne se sont pas élevés à la hauteur de l'histoire; c'est moins leur génie que l'on doit accuser que l'idiôme roman, ingrat, chétif, nu, comme disait *du Bellay*, dans son manifeste contre les tendances littéraires de son temps.

La réforme prêchée par le fougueux adversaire du Marotisme et tentée par Ronsard, pour ouvrir à la langue une nouvelle carrière, dépassa le but, mais elle fut loin d'être stérile pour les âges suivants. Les esprits justes entrevirent qu'en abandonnant les exagérations de la nouvelle école, on arriverait à une transformation du français, qui lui permettrait de prendre rang parmi les langues régulières.

Qu'il vous tombe sous la main un sonnet heureux de Ronsard, quelques-uns de ces passages, où, resté dans de sages limites et tempérant sa fougue, il manie si habilement la langue poétique, qu'il enrichit d'expressions neuves et hardies, de formes harmonieuses; vous êtes frappé de la distance qu'il sut mettre entre son style et celui de ses devanciers. Si l'on voit avec regret la poésie nationale avec ses souvenirs féodaux céder la place aux traditions poétiques, aux mœurs, aux usages, aux passions des temps anciens, l'inspiration chrétienne s'évanouir devant l'évocation des dieux mythologiques; d'une autre part, on comprend l'admiration accordée par les contemporains à la nouvelle poésie; on applaudit avec le siècle aux efforts des novateurs, ouvrant de nouvelles destinées aux dialectes romans. Sans doute, ils se méprirent en voulant transporter dans une langue indéclinable les mots formés par juxta-position, à la manière des Grecs. Dans leur enthousiasme irréfléchi, dans ce besoin qu'ils éprouvaient de contracter la pensée pour en rendre l'expression plus vive, plus saillante, ils ne s'aperçurent pas combien de telles alliances étaient souvent bizarres, grotesques, opposées à l'esprit de l'idiôme qu'ils tentaient de rénover. Par contre, ils méritèrent bien de la littérature française, en indiquant aux écrivains les sources où ils pourraient puiser pour élever le style à la hauteur des sujets les plus graves, pour lui donner la souplesse que lui refusaient les dialectes vulgaires.

Dès lors les emprunts faits au latin cessèrent de dépendre du hasard ou de l'inspiration de quelques auteurs; ils furent systématisés et soumis à des lois. Ce ne sont plus des termes isolés qu'on lui demande, mais des familles entières de mots, des préfixes, des désinences, des analogies. Entrés dans cette nouvelle voie, les écrivains purent enrichir le vocabulaire d'expressions

scientifiques, abstraites, pittoresques, toutes correspondant aux divers besoins de la pensée. Avec l'augmentation des vocables, la phrase s'assouplit et s'élève graduellement jusqu'à l'harmonie périodique.

La prose, jusque-là timide, monotone, souvent inconstante et incorrecte, prend un nouvel essor. Ce n'est plus l'instrument rebelle sous la main du savant qui la dédaignait pour recourir à la langue de Cicéron. Il n'est plus temps, dit Vinet, de sourire de la familiarité de l'idiôme national; il se fait respecter chez Calvin, qui marche à la tête des prosateurs du seizième siècle. Avant Calvin, selon Lefranc, la prose, lorsqu'elle « essayait de devenir » périodique, se traînait, s'enchevêtrait et ne parvenait qu'à « devenir obscure en restant vulgaire. Calvin lui donna le nombre, la noblesse, la clarté; d'un seul bond, il la porta jusqu'à la hauteur de la prose latine qu'il avait prise pour modèle. Car, il faut le remarquer, ce langage que nos grands écrivains n'ont fait que tremper plus fortement et colorer plus vivement, n'est guère que du latin approprié au génie français et qu'on pourrait sans beaucoup d'efforts rappeler à son origine. Ainsi, si l'on veut savoir le français, il faut apprendre sérieusement le latin; le chemin est un peu plus long, mais c'est encore le plus court, s'il conduit au but. »

On le voit, de même que dans l'histoire de l'esprit humain, le 16^e siècle constitue pareillement une époque décisive dans l'histoire de la langue française. Si, ce qui était impossible, elle n'a pas encore atteint la perfection que lui donnèrent les grands écrivains du grand siècle, elle commence du moins à revêtir les caractères d'une langue classique, littéraire. Viennent ensuite l'époque des artistes en fait de langage, des arrangeurs de phrases, et au-dessus d'eux des grands penseurs qui savent se créer une langue à eux, proportionnée à leurs conceptions, et la rénovation sera complète et le génie français mis en demeure de s'exercer sur tous les sujets, placera la langue de Racine et de Bossuet au premier rang parmi les idiômes modernes.

La critique peut signaler les variations que le français subit au 17^e et au 18^e siècles; elle conviendra toutefois qu'il a invariablement retenu le double caractère que lui ont imprimé les auteurs

de la renaissance, c'est-à-dire que, par son origine, ses étymologies, ses lois de la formation des mots, il reproduit le génie du latin, tandis qu'il demeure langue celtique quant à l'exposition de la pensée et par sa marche analytique.

De nos jours même, les néologismes, si multipliés et la plupart tirés du latin, ne nous paraissent souvent que des expressions rajeunies, tant ils se trouvent, pour ainsi dire, en famille. Nonobstant ces créations, la langue conserve sa physionomie première qu'elle doit à sa syntaxe fondée sur la raison et indépendante par conséquent des fantaisies de l'imagination.

Dans cet aperçu rapide, incomplet, ce n'est point l'historique de la langue française que j'ai voulu faire, entreprise qui eût été au-dessus de mes forces et des ressources dont je dispose; j'ai seulement cherché à esquisser l'affinité entre le latin et le français, pour en conclure avec M. Vinet que la suppression des études latines, dans les pays romans, comme le Jura, porterait une atteinte directe à celle de la langue française.

Cet écrivain a traité avec sa supériorité habituelle ce sujet, au double point de vue littéraire et philosophique. Voici comment il se résume : « Le latin contient les racines et, par conséquent, » la raison du français; ce qui fait que sans son secours, un enseignement supérieur de notre langue est à peu près impossible. » Et qui pourrait se flatter de connaître sa langue à fond, d'en avoir une pleine et parfaite connaissance, à moins d'en étudier » une autre? L'allemand, dit-on, tiendra lieu du latin. Mais ce » dédommagement, bien précieux sans doute, ne serait pas complet. » L'allemand n'a pas la perfection du latin et ne contient pas nos » origines. »

Restreinte dans ces limites, la discussion entre les classiques et les réalistes abandonne le point de vue philosophique pour se rattacher à la question purement utilitaire et pratique et se rapprocher des intentions des partisans du positivisme. Ramenés sur ce nouveau terrain, examinons donc de plus près les divergences entre les deux systèmes. En élaguant de ses programmes les langues anciennes, le réalisme se propose de ménager les précieux moments de la jeunesse, et de ne pas diviser son attention par des travaux trop variés.

De notre côté, nous prétendons que les études classiques, considérées par quelques pédagogues comme superflues, sont si peu étrangères aux connaissances positives, qu'elles procurent au contraire un moyen de plus de réaliser le but que l'on veut atteindre dans les écoles secondaires appelées industrielles, techniques, ou réales.

Par ce qui précède, on voit que notre persistance à soutenir que la connaissance du latin est avantageuse aux élèves qui, sans être appelés à faire une étude approfondie des littératures anciennes, doivent cependant recevoir une culture développée et surtout se familiariser avec ce que nous appelons le matériel de la langue; cette persistance, disons-nous, se fonde sur ce que le français dans sa nomenclature, dans les lois de la dérivation, reflète le génie du latin.

Si donc nous demandons que les jeunes gens appelés à suivre dans nos collèges ou nos écoles cantonales les cours de la section industrielle, possèdent les éléments du latin, c'est parce que dans notre conviction, cette étude préliminaire facilitera leurs travaux ultérieurs, en les initiant au langage scientifique, hérissé, comme on le sait, d'expressions purement latines.

Il y a plus : ces éléments seront en outre utilisés par les jeunes techniciens voués à la science et jaloux de se tenir au courant de la littérature des spécialités auxquelles ils s'appliqueront. Pas besoin n'est de rappeler ici combien d'ouvrages latins sur les sciences naturelles ont été publiés aux époques précédentes. De nos jours encore, les savants du Nord ne se servent-ils pas de cet idiôme dans les mémoires d'un intérêt général?

A mesure que la question descend vers les considérations pratiques, on voit s'affaiblir l'antagonisme, inévitable aussi longtemps que l'on voudra exclure un système d'études au profit, disons mieux, au détriment de l'autre. Selon nous, ce n'est point d'une telle lutte qu'il s'agit, mais plutôt d'une judicieuse coordination qui unisse les deux genres d'instruction et les fortifie l'un par l'autre.

Cette coordination, le projet de la loi scolaire soumis à l'appréciation du public la rend possible. Pour le Jura, il suffira de rendre obligatoires dans les écoles de district les cours de latin et de grec.

Pour le faire, il conviendrait de simplifier le programme qui nous paraît surchargé.

Dans la pensée du législateur, ces écoles moyennes du premier degré sont destinées à relier l'enseignement primaire à l'enseignement gymnasial proprement dit. Ce sont en réalité des écoles préparatoires où l'on doit moins avoir en vue la profondeur et l'étendue dans les diverses branches, qu'un certain éclectisme qui permette de préparer simultanément les élèves pour les deux divisions de l'école cantonale.

Les cours élémentaires de grec et de latin seront indispensables aux élèves qui entreront au gymnase ou division littéraire. Ils seront profitables aux candidats de l'école industrielle. Nous l'avons démontré : en effet, initiés au langage scientifique, adoptés par les naturalistes, préparés à la lecture réfléchie, intelligente des classiques français, ces élèves utiliseront en outre ces éléments pour l'étude de l'italien et de l'anglais, étude prescrite par le programme assigné à l'école sus-mentionnée.

Quant à l'italien, tous conviennent que l'élève ayant de bonnes notions du latin ne rencontre plus de difficultés sérieuses.

Mais l'anglais renferme aussi un grand nombre d'expressions tirées du latin. Aussi, Diderot que l'on n'accusera certes pas d'une prédilection exclusive pour le classisme, écrivait-il au 18^e siècle ces lignes applicables à la question qui nous occupe : « Rien n'est plus mal imaginé à un Français qui sait le latin que d'apprendre l'anglais dans un dictionnaire anglo-français, au lieu de recourir à un dictionnaire anglo-latin. »

Sans aller aussi loin que ce philosophe, on ne saurait du moins se refuser à la conclusion que les éléments des langues anciennes, introduits dans les principales écoles de district, deviendront de puissants auxiliaires pour les cours de linguistique assignés à la section industrielle de la future école cantonale de Porrentruy.

A la séance de la Société d'Emulation, où il fut donné lecture de ces dernières observations, M. Péquignot, Directeur de l'Ecole normale, ajouta qu'elles lui paraissent d'autant plus admissibles qu'en Allemagne, où la langue nationale se prête si bien à la précision du langage scientifique, les écrits du célèbre Humboldt ont

multiplié et vulgarisé dans les sciences naturelles la nomenclature latine.

Nouveau fait qui vient directement à l'appui de notre thèse, à savoir que dans les établissements du Jura, destinés à préparer les jeunes gens aux cours plus élevés des deux divisions de l'École cantonale, il serait sage, nécessaire même de les soumettre à l'instruction éclectique dont nous avons parlé. A notre avis, cette instruction formerait un digne propylée de l'établissement que les autorités se proposent d'élever à la science dans le Jura bernois.

Comme corollaire de ce qui précède, qu'il nous soit permis d'ajouter une courte réflexion.

Dans les pays allemands et slaves, les adversaires du classisme peuvent en faire bon marché et dire avec Göthe que, sans ce secours on peut se cultiver complètement dans l'enceinte de la langue maternelle. L'allemand tire de son propre fond ses richesses, sa flexibilité. Ce n'est pas un idiôme enté sur une langue ancienne. Ainsi le jeune élève s'explique facilement la valeur des mots composés; la connaissance de leurs parties constitutives, aidée de la réflexion, lui suffit. Dans les pays romans, la question se présente sous un tout autre point de vue. Le français y est ici une langue quasi étrangère. Sans les explications du maître, sans la connaissance de ce que l'on pourrait appeler les premières bases étymologiques, l'élève n'a qu'un aperçu et point une véritable intuition du sens des mots composés, des dérivés et même d'une foule de primitifs.

Or, où trouvera-t-il mieux le fil indicateur qui le conduira à travers ce vaste et sinueux dédale, si ce n'est dans l'étude du latin? Si, à la filiation du français, on ajoute l'intime connexion existant entre la littérature et la société des contrées romanes et la littérature et la civilisation romaine, on reconnaîtra sans peine que les arguments dirigés contre les études classiques n'ont point la même force en-deçà qu'au-delà du Rhin et de l'Aar. Et cependant, l'Allemagne, l'intelligente Allemagne, consentirait-elle à livrer à de nouveaux hasards les résultats que lui procurent ses établissements publics; voudrait-elle abandonner les tendances suivies avec tant de succès jusqu'à ce jour au profit d'une organisation

incertaine dans ses résultats, et d'un enseignement qui accorde trop peu de place à la vraie culture de l'esprit et du cœur? Il est permis d'en douter.

Mais il est temps de résumer ce trop long exposé.

Après avoir indiqué sommairement, d'une part, l'état de l'instruction secondaire en Allemagne et les variations qu'elle a subies en France à la fin du dernier siècle et dans le cours du siècle actuel; d'un autre côté, après avoir rappelé les opinions de quelques hommes éminents sur l'opportunité de maintenir aux études classiques leur légitime et salutaire influence, nous avons conclu qu'une réforme des gymnases, dans le sens réaliste, poussée trop loin, abaisserait infailliblement les bonnes études, et notamment dans un pays roman, comme le Jura.

Pour corroborer cette proposition et répondre en même temps à l'objection que l'étude des langues anciennes convient à un régime aristocratique plutôt qu'à nos démocraties, nous avons démontré comment les idées démocratiques surgissant après la renaissance se sont propagées et maintenues à l'aide du classicisme que les nouveaux démocrates voudraient proscrire aujourd'hui.

Enfin, de ces généralités, passant à une application plus immédiate, nous avons cherché à établir que la nouvelle loi scolaire, laissant la faculté de coordonner les deux systèmes, au lieu de créer un antagonisme qui serait funeste, c'est vers cette judicieuse coordination que doivent tendre tous les efforts des citoyens jaloux de doter leur pays de bonnes et solides institutions scolaires.

LOUIS DUPASQUIER.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

ATLAS PHYSIQUE (*Physikalischer Atlas*) du D^r H. BERGHAUS ;
2^e ÉDITION ; GOTHA 1849—52 (8 PARTIES).

S'il est aujourd'hui une étude dont l'utilité et l'importance ne puissent être contestées, c'est bien celle de la géographie. Jamais à aucune époque de l'histoire l'activité humaine ne s'est déployée sur une aussi large surface. La nature, vaincue et soumise, n'ose plus rien refuser à l'homme ; la terre lui offre toutes ses richesses, et les barrières qui séparaient autrefois les peuples et les Etats sont tombées devant la boussole et la vapeur, devant le génie du commerce et de la liberté. L'homme est réellement devenu le roi de la création ; la terre et l'eau sont ses esclaves ; à sa voix, les montagnes s'abaissent, l'Océan calme ses flots irrités. Il a sillonné de voies ferrées la moitié de l'Europe et de l'Amérique, et ses vaisseaux couvrent toutes les mers. Il ne connaît plus les distances, et dans l'espace de quelques semaines, il se transporte aux antipodes ; sept ou huit jours à peine séparent New-York et Liverpool, ces deux reines du commerce placées en face l'une de l'autre des deux côtés de l'Atlantique.

Le commerce a rapproché les nations divisées par la politique, la religion, l'ignorance et les préjugés. Le céleste Empire n'est plus fermé aux Européens, et les Américains vont s'ouvrir les portes du Japon, établir par le Grand-Océan des relations commerciales et politiques avec l'Asie et disputer aux Anglais l'empire des mers et la domination universelle.

Chassés par la misère ou les révolutions, les enfants de la vieille Europe vont défricher les plaines de l'Amérique du Nord, ou exploiter les mines inépuisables de la Californie ou de l'Australie.

L'homme a pénétré partout ; d'intrépides voyageurs parcourent les contrées sauvages et inconnues de l'intérieur de l'Afrique ; grâce à leurs efforts, la science s'est enrichie d'une foule de découvertes ; les mystérieuses sources du Nil nous sont enfin connues, et le fleuve qui fertilise l'Égypte vient se placer parmi les plus grands cours d'eau de la terre, immédiatement après le Maranion. Les glaces mêmes des mers polaires ne peuvent arrêter l'activité de l'homme et cet insatiable désir de tout connaître qui pousse de nouveaux Colomb à s'aventurer dans ces régions inhospitalières que le soleil ne vient presque jamais réchauffer de ses rayons bienfaisants.

Ainsi s'est agrandi le domaine de la géographie. Déjà plusieurs travaux remarquables sont venus signaler cette nouvelle phase dans l'histoire de la science. Tandis que l'illustre A. de Humboldt résume dans une magnifique synthèse (*le Cosmos*) les découvertes du siècle et les fruits de ses voyages dans les deux hémisphères, le professeur Ch. Ritter (de Berlin) continue

la publication de sa *Géographie comparée* (1), répertoire immense des connaissances géographiques de l'époque, et le D^r Berghaus fait paraître la seconde édition de son *Atlas physique* dont nous allons dire quelques mots.

Cet atlas, unique en son genre, est destiné à rendre sensibles les principaux phénomènes de la nature inorganique et organique d'après leur distribution géographique; il doit populariser les grandes découvertes et rendre visibles à l'œil les progrès de la science géographique. On comprend de quels secours doivent être, pour la mémoire, ces cartes dont chacune renferme la substance d'un volume, et qui donnent en quelque sorte un corps aux résultats d'un nombre infini d'observations faites dans toutes les parties du monde. Admirable panorama qui nous rend sensibles les théories les plus abstraites de la science, l'atlas de Berghaus renferme tous les faits de la géographie physique et de l'ethnographie, classés dans un ordre parfait. C'est en un mot une encyclopédie graphique des sciences, un atlas des connaissances humaines résumées en quelques cartes.

Cet atlas, qui est accompagné d'un texte très-instructif, renferme 94 cartes, dessinées sur très-beau papier et avec une netteté et une exactitude qui ne laissent rien à désirer. Il est divisé en huit parties, savoir :

I. *Météorologie et climatologie* : lignes isothermes, d'après Humboldt; distribution géographique de la chaleur, de la pluie, carte des vents, etc.

II. *Hydrologie et hydrographie* : les marées, les courants, les routes de commerce, etc.

III. *Géologie* : sous le N° 7 se trouve la carte de l'Afrique, d'après les nouvelles découvertes; la carte 15 de la VIII^e partie renferme les dernières données des voyageurs sur cette intéressante partie du monde.

IV. *Magnétisme terrestre* : parallèles et méridiens magnétiques, lignes isodynamiques.

V. *Phytogéographie*, ou géographie des plantes, d'après A. de Humboldt et Schouw.

VI. *Zoogéographie*, ou géographie des animaux : distribution géographique des animaux vertébrés.

VII. *Anthropographie* : distribution géographique de l'espèce humaine, suivant les races, les religions, les formes de gouvernement, l'état de la civilisation, etc.

VIII. *Ethnographie*. Cette partie, la plus intéressante de toutes, renferme, dans 19 cartes, la distribution géographique de tous les peuples de la terre, d'après leurs différences de langage et leurs divisions en états séparés. Les Nos 5—8 forment une grande carte ethnographique de l'Europe, qui est un véritable chef-d'œuvre.

(1) *Die Erdkunde*, etc. (Etude de la Terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, ou géographie générale comparée). La deuxième édition est en publication; le tome 16 va paraître, il renfermera la géographie de l'Asie mineure. (Voyez sur ce grand ouvrage le jugement qu'en a porté A. de Humboldt dans son *Cosmos*, tome premier, page 54 de la traduction française).

Telles sont les grandes divisions de l'Atlas de Berghaus. Nous voudrions pouvoir nous arrêter plus longtemps sur ce magnifique ouvrage; ce que nous en avons dit doit suffire cependant pour en faire connaître toute l'importance. C'est une de ces publications qui font époque et qui doivent trouver place dans toutes les bibliothèques publiques.

C. AYER.

Sommeille
de cette femme aimée

POÉSIE.

Sous cet ombrage frais, elle est là qui sommeille?...
Comment ne pas dormir où se plaint le ruisseau,
Où gémit la colombe, où bourdonne l'abeille,
Où la mousse est si belle, où le rêve est si beau?

Et pourtant s'endormir quand on est dans l'attente
De l'amant préféré qui va bientôt venir!
Dormir en paix....., ne pas veiller impatiente,
Pour guetter son approche et pour le prévenir!

Mais son cœur est si pur, et son âme est si belle,
Sa candide innocence est si bien d'un enfant,
Que, semblable à l'enfant, pour clore sa prunelle
Et la rouvrir limpide, il suffit d'un instant.

Comme elle, quand on a l'innocence pour couche,
La pudeur pour rideau, l'amour pour oreiller,
Qu'on vient de s'endormir un nom cher sur la bouche,
Dites, n'est-ce pas crime à moi de l'éveiller?

NICOLAS GLASSON.

LE FRUITIER EN FRANCHE-COMTÉ.

Je suis vrai Fribourgeois du pays de Gruyères
Où les vaches, la nuit, dorment dans les bruyères.
Les paysans d'ici m'ont voulu pour fruitier,
Et je trouve, ma foi, que c'est un bon métier.

Tout bien considéré, j'ai dans cette commune
Une position charmante et peu commune,
D'autant qu'avec des bras dodus comme ceux-ci
L'ouvrage ne me met nullement en souci.

Autant de seaux de lait dans mon chaudron je brasse,
Autant de frais minois tous les matins j'embrasse,
Quand les filles, jurant toujours ne pas vouloir,
Viennent l'une après l'autre autour de mon couloir.

Chez nous les filles font de bien autres femelles,
Des femmes de six pieds, aux robustes mamelles
Et des mollets plus durs que jamais ne le fut
Un canon de Fribourg couché sur son affût.

Cela, c'est assez vrai; mais bah! tout se compense:
Chez nous les fruitiers n'ont pour se garnir la panse
Que du lait fade et blanc au fond de leur chalet;
Le vin rouge d'ici davantage me plaît.

Allons, la belle enfant, donnez donc votre *taille* (1),
Que je marque dessus par une croix de taille
Comme quoi vous aurez le fromage demain.
....Et les amours sont-ils toujours en bon chemin?

A quand la noce? A-t-on déjà fait les emplettes?
Vos douzaines de tout doivent être complètes,
Car votre père dit souvent en souriant
Que vous aurez de tout douze en vous mariant.

Après tout, il en a bien le droit, ma mignonne!
....Et vous, vieille Gothon dont le museau trognonne,
Ne pourra-t-on donc pas vous faire décrotter
Quelque peu votre seille avant de l'apporter?

Quand votre crasse aura fait brécher mon fromage,
Sur qui retombera, s'il vous plaît, le dommage?
Sur le fruitier?La vieille, au large! et dépêchons!
Allez voir si chez vous il reste des torchons!

(1) Morceau de bois sur lequel la quantité de lait se marque à la craie rouge.

.... Ah! vous voici, Jean-Claude, heureux célibataire,
Vos vaches ont un ventre à balayer la terre;
Nous marquons aujourd'hui trois pintes un chauveau,
Mais dans peu vous aurez chaque semaine un veau.

.... Dans trois jours c'est pour vous qu'on travaille, Claudine,
N'oubliez pas qu'aussi c'est chez vous que l'on dîne,
Et de votre salé mettez cuire un quartier.
Que diable! on peut bien faire honneur à son fruitier.

Puis viendra la St.-Jean; pour ce jour-là, ma chère,
Plus vestige de crème à mettre à la beurrière,
Le fromage est alors gratis pour le curé
Chez qui le bon fromage est toujours adoré.

Voici mon bâton blanc, ma toile et ma présure;
Tenez, vous allez voir si j'ai la coupe sûre,
Et s'il me faut à moi bien des coups de filet
Pour pêcher mon fromage au fond de votre lait.

Un! et deux! ... Mais avant la fin de la journée,
J'ai de ma chambre encore à faire la tournée
Pour saler chaque pièce en me bien dépêchant,
Et cela, jusqu'au jour où viendra le marchand.

Ce jour-là les écus pleuvent sur la balance
Que les intéressés regardent en silence;
Le fromage en tonneaux se met à voyager,
Après quoi chacun songe à me bien goberger.

Je suis vrai Fribourgeois du pays de Gruyères
Où les vaches, la nuit, dorment dans les bruyères.
Les paysans d'ici m'ont voulu pour fruitier,
Et je trouve, ma foi, que c'est un bon métier.

MAX. BUCHON.

HISTOIRE NATIONALE.

TABLEAU DE L'ESPRIT ET DE LA CIVILISATION DU PEUPLE SUISSE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Extrait du second volume inédit de l'ouvrage de M. Daguet et formant le chapitre XI^e de ce volume.)

Pendant le premier âge de la Confédération, les Suisses se distinguent par l'*action* plutôt que par la *pensée*. Ils ne font trêve aux occupations du chalet, de la ferme et de l'atelier, que pour suivre les cérémonies du culte, prendre part aux assemblées politiques de leur commune et de leur canton, paraître en armes sur les champs de bataille à l'appel de la patrie, ou à celui moins honorable des chefs de bandes mercenaires.

Au temps de la réforme, cela change. L'histoire de la Suisse, jusque-là presque toute politique et guerrière, commence à devenir intellectuelle et *doctrinale*. Aux batailles de l'épée se joignent les luttes non moins ardentes de la parole et de la plume. Les églises et les hôtels-de-ville retentissent du bruit des joutes théologiques, et les *disputes de religion*, véritables conciles populaires, font passer les arguties et les controverses religieuses, de la bouche des savants, dans celle du simple bourgeois et de l'inculte campagnard.

La POLITIQUE FÉDÉRALE revêt elle-même ce caractère théologique, confessionnel. Les deux grands partis qui agitaient la Confédération, à l'époque de la guerre de Bourgogne, les partis purement politiques des *Etats-Villes* et des *Etats-Campagnards* s'effacent pour faire place aux deux camps politico-religieux des *réformés* et des *catholiques*. Les diètes séparées, dont le quinzième siècle avait donné de rares exemples, se multiplient. Les protestants se réunissent à Aarau, ville de l'Argovie bernoise; les catholiques, à Lucerne, ou dans une localité des Waldstæten. Les députés des treize cantons et de leurs alliés continuent bien à s'assembler deux fois l'année en diète générale à Baden; mais ce n'est guère que pour s'occuper de l'administration des bailliages communs,

et non plus pour délibérer de concert et avec l'ancienne franchise sur les intérêts généraux de la patrie.

L'intervention des *théologiens* dans les affaires publiques ne contribua pas peu à amener ce triste état de choses. Accoutumés à soutenir une polémique ardente contre leurs adversaires, ils transportèrent dans le gouvernement les habitudes de *subtilité* et la *rigueur intolérante* qui étaient le partage de ces docteurs dans une époque de fanatisme. C'est cette alliance des deux pouvoirs qui rendit l'administration de Calvin si tyrannique à Genève. Les beaux sentiments de patriotisme fédéral qui animaient Zwingli au début de sa carrière, et les idées philosophiques qui respirent dans ses ouvrages, semblaient devoir promettre plus de tolérance. Mais le dictateur dément le patriote et le philosophe; et le même homme qui dans l'un de ses écrits ouvre le ciel aux âmes des païens les plus illustres, comme Socrate, Cicéron, Marc-Aurèle, ne peut se résoudre à laisser vivre en paix sur la même terre des concitoyens d'une confession différente. Dans son fameux mémoire au gouvernement de Berne, nous voyons le réformateur recourir au texte sacré pour demander l'extermination des *Philistins* (c'est le nom qu'il donne aux cinq cantons) et menacer Israël (c'est-à-dire les cantons réformés) de la colère divine s'ils refusent, comme autrefois les douze tribus, de punir celle de Benjamin de ses outrages sacrilèges envers les Lévites. Toutefois, l'homme d'Etat ne néglige pas les considérations profanes, plus propres à faire effet sur les politiques un peu païens de Berne. « Le moment, disait-il, est propice pour la lutte. Le roi de France a promis de rester neutre; l'empereur est assez occupé en Allemagne. Réduits à leurs propres forces, sans artillerie, aujourd'hui principale force des armées, affaiblis par nos partisans secrets qui n'attendent que notre présence pour se montrer, comment pourraient-ils nous être redoutables? Nous parviendrons en tout cas à leur enlever les bailliages communs de langue allemande que Berne et Zurich se partageront entre eux, afin de prévenir tout démêlé avec les cantons co-partageants. »

La doctrine d'extermination formulée par Zwingli ne fut heureusement pas du goût des prudents Bernois et disparut avec le célèbre prédicant dont les successeurs montrèrent des disposi-

tions plus pacifiques et plus conformes à l'esprit de l'Évangile. Mais alors elle passa des théologiens de la réforme à ceux de l'ancienne croyance, et devint l'un des principes dominants de la politique des *nonces* et des *jesuites*. Les torches de la guerre religieuse allumées par Zwingli au seizième siècle seront rallumées deux fois par le zèle impétueux des disciples de Loyola et des représentants de la cour romaine. « Les jesuites, dit l'auteur protestant, mais véridique et impartial de l'*Histoire d'Appenzell*, les jesuites, depuis leur introduction en 1574, jusqu'à leur expulsion, ne connurent d'autre politique que celle de haïr les réformés et de s'attacher aux puissances étrangères dont ils pouvaient attendre quelque avantage en retour de leur haine pour les cantons évangéliques. » (1)

Aussi la principale tâche des hommes d'État vraiment patriotes des deux confessions fut-elle de combattre les tendances *haineuses* qui, au nom de la religion, menaçaient de détruire l'ALLIANCE ÉTERNELLE, cette arche sainte de l'indépendance helvétique. Telle fut la mission sublime de cet avoyer Wengi, dont le sang faillit couler pour la *tolérance religieuse*, comme celui d'un autre héros avait coulé un siècle et demi auparavant pour la patrie. Le nom de Wengi, du Winkelried de la tolérance, est le plus beau de notre histoire, dans l'âge de la réforme.

Non loin de l'immortel avoyer de Soleure prend place cet avoyer lucernois dont la modération après la victoire de Cappel égala les persévérants efforts pour prévenir une rupture. La noble figure de Golder, le pacificateur catholique de Tennikon, fait un digne pendant à celle du médiateur protestant de Steinhaus, de ce grand landammann Æbli qui, avec son successeur Egide Tschoudi, forme encore aujourd'hui la plus belle illustration de sa petite patrie glaronnaise. Golder et Æbli se plaçant entre les deux partis et s'exposant par cette action courageuse aux soupçons et aux injustes accusations de leurs corrégionnaires respectifs (2), rappellent cet

(1) M. Zellweger revient encore sur ce sujet dans son *Histoire des Relations diplomatiques de la France avec la Suisse*.

(2) Moins tolérant que Golder, le landammann Egide Tschoudi critique amèrement dans sa chronique la paix de Tennikon, et l'appelle « un coup funeste porté à notre sainte foi catholique au moment où Dieu venait de lui accorder la victoire. » « Aussi, ajoute-t-il avec une indignation un peu crétule, ni l'avoyer Golder, ni ceux qui se sont rangés à son avis, les ammann Troger et Thoos, n'ont vécu longtemps après ce malheureux événement. »

illustre chancelier de l'Hôpital poursuivant à la même époque, mais avec moins de succès, au milieu de la tourmente religieuse de la France, l'œuvre difficile d'une réconciliation équitable des Ligueurs et des Huguenots. Si les *fleurs-de-lis*, selon la belle expression d'un chroniqueur contemporain, étaient gravées dans le noble cœur du magistrat français, la *croix-fédérale* brillait en traits de flamme dans celui des deux nobles magistrats helvétiques.

Les hommes d'Etat n'étaient pas seuls à travailler au rétablissement de la concorde et au maintien de l'équilibre confessionnel qui en était l'unique base. Des prêtres catholiques et réformés, de simples citoyens, les secondaient dans cette œuvre ardue et délicate, ou prenaient même quelquefois une courageuse initiative. Le nom du ministre Valentin Tschoudi ne sera jamais prononcé qu'avec respect par les amis de la religion et de la patrie ⁽¹⁾. Celui du chanoine Schönbrunner (de ce prêtre patriotique qui plénait à Cappel sur le corps inanimé du plus grand ennemi de sa foi et de ses intérêts privés) aura toujours le pouvoir d'attendrir les âmes généreuses, capables de sentir et d'apprécier la beauté morale. N'était-ce pas aussi la plume d'un ami de la concorde et d'un loyal confédéré, que celle de ce *vieux croyant* qui, le soir même de cette funeste journée, mêlait ces mots émus à sa description de la bataille : « Aujourd'hui les frères se sont baignés dans le sang de leurs frères; oui, de braves gens ont égorgé de braves gens; des Confédérés ont éteint dans le sang de leurs Confédérés la *Charte d'alliance* que leurs ancêtres avaient scellée de leur sang! Oh! il s'est passé aujourd'hui des choses telles que si l'on n'eût pas combattu pour l'indubitable vieille foi chrétienne, le soleil se fût obscurci, et tous les éléments se fussent déchainés contre nous ⁽²⁾. »

C'est pour prévenir le retour de semblables horreurs et empêcher la ruine de la Confédération, qu'un honorable campagnard du canton de Schwytz se rendit à Lucerne et à Zurich. Son but était d'engager les deux *Vororts* de la Suisse catholique et de la Suisse

(1) Croirait-on que dans un recueil périodique publié dans la Suisse française on ait récemment révoqué en doute et taxé de *ridicules* les efforts tentés par le curé de Glaris pour l'*union* des deux Eglises.

(Note de l'*Emulation*.)

(2) Kunzi, de Klingnau, dans sa chronique manuscrite.

protestante à ménager une réconciliation générale. « Deux choses, disait au conseil ou *landrath* de Schwytz le brave Dettling, s'opposent au rétablissement de l'antique union confédérale : les *alliances étrangères* et les *haines confessionnelles*. Réunissez des hommes influents des cantons, ecclésiastiques et laïques, pour chercher un remède au mal et mettre un terme aux déchirements de la patrie. » Etonnés d'un tel langage et n'osant prendre sur eux d'ouvrir une négociation sur un sujet si important, les magistrats de Schwytz renvoyèrent Dettling au recteur des jésuites à Lucerne. Celui-ci reçut fort bien ce médiateur d'un nouveau genre ; mais ce fut pour l'adresser au nonce qui, ne sachant pas un mot d'allemand, ne put s'entretenir avec lui. L'avoyer Pfiffer ne lui fit pas plus d'accueil et refusa net de s'occuper de cette affaire. Sans se laisser décourager par tant d'obstacles, le généreux campagnard porte la chose devant la Diète des cantons catholiques, où on lui promet d'en faire l'objet d'une prochaine délibération à la Diète générale. Cette belle promesse étant restée sans résultat, Dettling se décide à partir pour Zurich et s'y rend à ses frais, à la fin de l'année 1587, pour prier le gouvernement de ce canton de bien vouloir prendre l'initiative, puisque les cantons catholiques lui refusaient leur concours. Le *Vorort* de Zurich accueillit en effet favorablement la demande de Dettling et en fit part à ses co-Etats réformés. Mais le *Sonderbund* de 1586 ayant été conclu dans l'intervalle, fit ajourner indéfiniment la réconciliation projetée.

Les nobles sentiments qui animaient le patriotique campagnard ne s'éteignirent pas avec lui. L'union, rêvée par Dettling, demeura l'idéal de quelques âmes d'élite dans les siècles qui suivirent. Mais que d'années devaient passer, et que de sang couler encore sur les champs de bataille, avant que la parole du Dieu de paix et d'amour fût comprise des populations exaltées par le fanatisme ! La Suisse ne fut pas seule à ressentir les effets du fanatisme de ses théologiens. Le synode de Dordrecht, où fut immolée la liberté civile et religieuse des Hollandais et qui fit périr sur l'échafaud le plus illustre champion de cette liberté, Old-Barneweld ; le synode de Dordrecht comptait dans son sein des délégués de toutes les églises protestantes de la Suisse. Loin de rougir de leur coopération à cette œuvre sanglante, le Genevois Diodati, en plaisantait cruelle-

ment avec ses collègues, jouant sur le double sens du mot canon : « Nos canons de Dordrecht, disait-il, ont coupé la tête de Barneweld. » Ces canons faillirent aussi emporter celle du célèbre juriconsulte Grotius, l'auteur du *Droit des gens*. Il ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de sa femme qui le fit évader de prison dans le coffre où on lui faisait passer ses livres.

Une œuvre digne des sages de la nation eût été d'obtenir quelque adoucissement à l'horrible LÉGISLATION qui, chez les Réformés, comme chez les Catholiques, poursuivait les dissidents, les incrédules et tous ceux que les idées superstitieuses du temps ou de réels égarements d'esprit faisaient envisager comme les ennemis du salut et de la foi chrétienne. Plusieurs y songèrent. A Berne, patrie du généreux avoyer Hoffmeister, l'ennemi de la torture, un magistrat se distinguait par ses lumières et par son amour de l'humanité : c'était le commissaire-général Nicolas Zurkinden, dont Grotius lui-même nous a conservé le courageux langage à Calvin à l'occasion du supplice de Servet : « Je doute, écrivait au réformateur le digne magistrat, je doute que les verges et la hache soient de bons moyens pour réprimer les écarts des esprits. Les exemples de l'antiquité sont là pour nous apprendre que le sang humain étend ces souillures, bien loin de les effacer. J'ai vu des hommes qui avaient ordonné la mort de misérables ; ils auraient tout donné pour les rappeler à la vie. Ils eussent mieux aimé combattre cent adversaires que d'avoir à se reprocher le supplice d'un seul (1). »

Mais que pouvaient les paroles de quelques hommes de cœur contre les préjugés dominants ? La voix de Zurkinden ne trouva pas plus d'écho que celle de Hoffmeister, dans le siècle précédent. Au reste, la mort de Servet, tant reprochée aujourd'hui à Calvin par tous les historiens, lui fut un titre d'honneur aux yeux de ses contemporains. On ne comprenait alors pas qu'on fut plus indulgent envers les *empoisonneurs des âmes* qu'envers les *empoisonneurs*

(1) Ruchat, VI. Nicolas Zurkinden, bailli de Nyon en 1544, avait eu comme tel des relations de voisinage et de science avec Calvin. Il remplit ensuite les fonctions importantes de chancelier et de commissaire-général pour les pays romands (1564—72). *Archives de Berne*.

des corps (1). C'était comme *empoisonneurs des âmes* qu'avaient été brûlés, au Concile de Constance, les savants bohèmes Jean Huss et Jérôme de Prague, et que devait périr à Rome, un demi-siècle après Servet, le panthéiste italien Bruno (1600). Docteurs protestants et Docteurs catholiques croyaient de bonne foi, par ces sacrifices, venger Dieu et le christianisme outragés par l'impiété des écrivains et des philosophes.

Les efforts tentés par les sages de la nation pour adoucir les dispositions de la pénalité relative aux sorciers, eurent quelque succès à Berne, où l'on paraît avoir été plus avancé à cet égard que dans beaucoup d'autres villes de la Suisse (2).

Une ordonnance du 5 Mai 1600 restreignit à la fois l'usage de la torture et l'application de la peine capitale, prodiguée surtout dans le pays de Vaud. Mais ces adoucissements s'arrêtèrent à la limite des Etats de Berne. A Genève, par exemple, sous l'empire du terrible code de Calvin, « dont les articles, dit un de ses biographes (3), étaient écrits non seulement avec du sang, comme celles de l'athénien Dracon, mais avec un fer rouge, » 450 personnes périrent sur le bûcher dans l'espace d'un demi-siècle. A Fribourg, le nombre des victimes ne fut guères moindre. Le promoteur des supplices dans cette ville était le vicaire-général et prévôt Schneuwly, l'ecclésiastique d'ailleurs le plus vertueux, le plus austère et le plus charitable du diocèse. » Telle était la puissance du préjugé qui faisait considérer certaines personnes, comme les *suppôts de Satan* et les corrupteurs du genre humain ! Dans l'état où se trouvait alors la jurisprudence criminelle, la promulgation en Suisse de la *Caroline* fut un véritable progrès. La *Caroline* est sans doute une loi barbare ; on ne voit pas sans un

(1) « Je ne comprends pas, écrivait aux Genevois Mélancton, le plus modéré des théologiens de la réforme, que vous hésitez à tuer dans son corps un scélérat qui a tué dans leur âme tant de chrétiens. »

(2) Le progrès politique et administratif, à Berne, est marqué par un autre fait : la création de l'*académie gouvernementale*, appelée *Etat extérieur*. Les jeunes gens des familles patriciennes imitaient en petit les délibérations des Conseils et s'y formaient à la discussion des affaires publiques. Malheureusement cette institution ne tarda pas à dégénérer en vaine parade.

(3) L'anglais Henry qui se montre en général très enthousiaste du Réformateur, dont il admire le grand zèle religieux, les qualités privées et publiques.

frisson d'horreur au nombre des peines conservées par ce code, l'écartellement, le pal et l'abominable coutume d'enterrer vifs certains malfaiteurs. Telle quelle cependant, la *Caroline* eut pour résultat d'introduire plus d'ordre, de douceur et de mesure dans les procès et les jugements criminels. La preuve qu'elle était un progrès bien considérable pour le XVI^e siècle, c'est qu'elle est restée en vigueur jusqu'à ces derniers temps et que les commentaires qu'on en a faits postérieurement à sa rédaction dans plusieurs cantons étaient loin de valoir toujours en humanité le texte même de la *Caroline*.

Le XVI^e siècle a ses contrastes comme le XV^e. A côté du hideux tableau que présentent les annales de la législation criminelle, brille en traits lumineux et consolants l'ADMINISTRATION bienfaisante d'un grand nombre de magistrats vertueux et éclairés. Le zuricois Werdmüller, bailli à Locarno, était un de ces magistrats. Il ne ressemblait en rien à ces baillis rapaces et vénals, dont le pays de Vaud eut tant à souffrir au commencement du XVII^e siècle et que le gouvernement bernois se vit obligé de sacrifier à l'indignation populaire (1).

Le rapport que Werdmüller adressa à la Diète sur son administration, peu de temps après la guerre de Cappel, est une preuve touchante de l'esprit humanitaire qui animait quelques gouvernants suisses. Malheureusement, il prouve aussi que les abus dont se plaignaient les sujets français des Suisses n'étaient pas moins connus et détestés de leurs sujets italiens. Voici comment s'exprimait dans son compte-rendu l'intègre et généreux Werdmüller :

« J'ai suspendu les poursuites pour dettes dans mon bailliage
» jusqu'à la maturité du blé, ou à un nouvel ordre de vos sei-
» gneuries ; car les pauvres gens n'ont ni blé, ni argent pour en
» acheter. Ils ont, à la vérité, quelque peu de bétail. Mais ôtez-
» leur leurs vaches, leurs enfants manqueront de lait et périront.
» Je vous prie, en grâce, Messeigneurs, de m'autoriser à leur

(2) David Tschärner, bailli à Morges, fut décapité par ordre de leurs Seigneuries en 1613. « C'était des Bernois le plus beau, le plus fier et le mieux doué des dons de l'esprit, dit M. Vulliémin. Les larmes de plusieurs de ses juges se confondirent avec son sang. » Plusieurs autres baillis furent condamnés à l'amende. XII., 415.

» distribuer chaque jour une chaudière de bouillie, en y mêlant
» du pain et de la viande, pour empêcher ces malheureux de
» mourir de faim. L'honneur de la Confédération veut que nous
» donnions l'exemple d'une administration juste et bienveillante,
» et que nous venions en aide à ceux qui souffrent. Témoins de
» nos efforts pour le bien général, les peuples voisins loueront et
» envieront ce régime. Cette manière d'étendre notre puissance
» vaudra mieux pour nous que les conquêtes à coups de piques et
» de halberdes. Ne pourrait-on pas aussi faire en sorte de mettre
» un terme aux imprécations des gens de Lugano contre la vé-
» nalité de ceux qui les gouvernent. Oh ! pour Dieu, seigneurs !
» abolissez de honteux usages et la Confédération sera prospère
» et bénie. »

Ce noble et ferme langage toucha les cœurs des seigneurs de la Diète ; ils approuvèrent les mesures d'humanité qu'avait prises le digne bailli de Locarno et lui accordèrent pleins pouvoirs pour en prendre de nouvelles. Quant aux abus qui se commettaient dans d'autres bailliages et que signalait avec tant de force le rapport de Werdmüller, il ne paraît pas qu'il y ait été apporté des remèdes efficaces. Les plaintes des habitants de ces contrées se renouvelèrent encore bien souvent par la suite.

Le canton qui donnait à la Confédération des employés comme Werdmüller eut aussi longtemps à sa tête deux bourgmestres aussi distingués par leurs qualités morales que par leurs lumières. Bernard de Cham, l'un des deux chefs de la république zuricoise, possédait une immense fortune et sortait des rangs de la noblesse. Il n'en était pas moins le plus aimé et le plus populaire des gouvernants zuricois. Georges Muller, son collègue, était un sellier que son rare bon sens, uni à une probité rigoureuse, avait désigné comme chef de l'Etat au suffrage de ses libres concitoyens. Cette position éminente, loin de l'éblouir, avait éveillé en lui d'honorables scrupules sur sa capacité à la remplir comme il faut. La huitième année de son administration, saisi tout-à-coup par la crainte de n'être plus à la hauteur de son poste, le respectable magistrat quitte secrètement la ville, laissant un écrit par lequel il signifiait au gouvernement son intention formelle de renoncer aux affaires et de ne rentrer au pays que lorsqu'il

aurait été remplacé dans la charge de bourgmestre. Les conseils, le clergé et tous les bons citoyens s'émeuvent d'une détermination si inattendue et si regrettable. On lui écrit pour l'engager à revenir et à reprendre son siège dont la démarche même qu'il vient de faire prouve qu'il ne saurait être occupé plus dignement. Mais Muller s'est éloigné, en laissant ignorer à tout le monde le lieu de son domicile. La partie était belle pour les ambitieux et les intrigants. Mais le gouvernement zuricois n'en renfermait pas dans son sein, ou ils n'osèrent pas se produire, car un vote unanime confirma dans ses fonctions le bourgmestre absent qu'on invita à venir reprendre au plus tôt les rênes de l'Etat. Emu de tant de marques de confiance, Muller se rendit au vœu de ses concitoyens et gouverna encore quelques années la chose publique, de concert avec son noble collègue (1).

Un trait touchant de grandeur d'âme place au rang des plus belles illustrations de notre histoire un landammann de Schwytz. Joseph Amberg a été cité plusieurs fois dans ces pages, comme l'un des chefs les plus considérés du parti catholique dans les vallées forestières. Son fils, jeune homme voluptueux et indompté dans ses passions, se souilla par un inceste. La loi le condamnait à la peine capitale, et c'était au landammann à prononcer la sentence. Le malheureux père ne songe pas un instant à se soustraire à ses devoirs de juge, et encore moins à dérober son fils à l'ignominie de l'échafaud. Le cœur saignant de douleur, il prononce l'affreuse sentence, et va faire ses adieux à son fils dans sa prison, le jour même de son supplice. Puis, se démettant de toutes ses charges, il se retire dans son château d'Iberg, où, consumé par le chagrin, il finit ses jours cinq ans après dans la solitude et la pénitence (1543). Avant de mourir, ce père infortuné fonda un service perpétuel pour le repos de son âme et celle de son fils.

On a beaucoup vanté la force d'âme du premier Brutus, assistant d'un œil sec au supplice de ses deux fils qui avaient conspiré le retour des rois et la ruine de la république romaine. Combien plus admirable et plus humaine est la vertu d'Amberg, qui sut unir la tendresse d'un père à la sévérité du magistrat !

(La suite à la prochaine livraison.)

(1) Muller mourut en 1568; Cham trois ans après.

ESSAI

SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

(Suite.)

Un pour tous, tous pour un.

Les Genevois en 1826.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE LA PROPRIÉTÉ.

I.

ORIGINE HISTORIQUE DE LA PROPRIÉTÉ.

Il s'agit ici d'un droit dont le sentiment a dû être contemporain des premiers hommes, puisque nous le voyons énergiquement traduit en fait par les mœurs, par les usages et par les lois, dans l'histoire de tous les temps. Mais, si le droit de propriété a régné chez tous les peuples, le principe sur lequel il repose n'en est pas moins demeuré pendant bien longtemps obscur.

On sait que les lois de Sparte, dans certaines circonstances, autorisaient le vol entre concitoyens.

Les Hébreux croyaient avoir le droit de dépouiller les étrangers de leurs biens et de conquérir leurs terres.

Les Romains, dont la législation résume en quelque sorte toute la sagesse antique, n'ont point justifié leur propriété par un principe; ils l'ont regardée comme un fait purement légal et conventionnel. Quelle idée en avaient-ils en effet? Quelle idée devaient-ils en avoir? Peuple conquérant, peuple injuste, même dans ses foyers, vivant des dépouilles du monde et du travail des esclaves, ils avaient fait des lois par lesquelles ceux qui s'appelaient citoyens s'attribuaient à eux seuls la liberté, la personnalité ou la dignité humaine et la propriété dans leur plénitude, lois dont le prétexte était bien la justice, mais dont la raison dernière était la force (1).

(1) Les Romains semblent souvent avoir entendu la justice civile dans le sens de ces vers de La Fontaine, Liv. X, F. II :

. Ta justice
C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice.

Ils la définissaient comme vertu : *Une volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun ce qui lui est dû. Institutes.*

Ils appelaient propriété la faculté d'user et d'abuser des *choses* dont, par la loi, ils s'accordaient l'acquisition et le domaine exclusif (*Jus utendi et abutendi*).

Si un droit quelconque se justifie toujours en lui-même ou par un autre dont il découle, la loi ne saurait en créer un dont le principe n'existe pas sans elle. Les personnes, par exemple, existent indépendamment du Code civil, qui ne fait que déclarer comment la société comprend celles de leurs qualités, ceux de leurs droits qu'elle s'engage à respecter et à faire respecter. Il doit en être de même pour la propriété qui, comme nous le verrons, est un attribut essentiel et naturel de la personne. De plus, un droit véritable est toujours compatible avec la libre existence de tous dans la société. Or, qui pouvait jouir du droit de propriété chez les Romains? qui pouvait acquérir? *Certaines* personnes. Que pouvait-on acquérir? *Les choses*. Mais les esclaves étaient des choses; mais aussi les étrangers (hostes), des populations innocentes et libres la veille, devenaient des choses pour les Romains. Comment pouvait-on acquérir? Par les moyens que nous envisageons comme justes et naturels d'abord : par son propre travail (ce qui était peu commun), par contrat, par don, par héritage, par l'occupation de ce qui n'est à personne ; mais les biens de l'ennemi et les débris du naufrage étaient considérés comme n'étant à personne et comme de bonne prise. *L'usucapion* ou la prescription, ce moyen, nécessaire peut-être, d'acquérir par le temps ce droit que repousse la conscience, lorsqu'on s'en autorise pour garder, au nom de la loi, comme sien un bien pris à autrui, cette fiction de droit nous vient directement des Romains.

Ne cherchons pas l'origine de la propriété dans l'histoire des lois : elle est ici plus que stérile.

Ce mystère social, autour duquel les anciens semblaient craindre de faire quelque bruit, de peur d'éveiller de dangereux soupçons, est resté enseveli sous des formules arbitraires, propagées de code en code, transmises de légiste en légiste, adorées par ceux d'aujourd'hui, parce qu'elles avaient été respectées par ceux d'hier, toujours invoquées et jamais examinées. Bien des siècles se sont écoulés ainsi. Des novateurs outrés, profitant de l'ignorance commune dans une société où les réticences intéressées des anciens

existent encore, quoiqu'elles n'aient plus de but, ébranlent la propriété, attaquent les fondements sur lesquels elle paraît avoir continué à reposer; ils affirment même qu'elle est dénuée de principe et par conséquent de sa raison d'être. Comme s'ils ignoraient les révolutions et le progrès qui ont ramené et affermi le monde social sur des bases légitimes, ils élaborent des arguments qui eussent servi aux anciennes prétentions des Gracques, aux séditions du peuple, aux esclaves révoltés. Mais ces causes, en ce qu'elles avaient de juste, sont aujourd'hui gagnées, elles n'existent plus. Inspirée par le génie de sa conservation, la société peut dévoiler le secret antique, elle n'a plus besoin de mystère, ce secret la justifie et lui fournit une arme vierge et puissante; elle dit: la propriété n'est plus une fiction; elle vient de la nature; elle est fille de la liberté et du travail; elle est faite pour tous. C'est là ce que ne pouvaient pas dire les sociétés anciennes, intimement viciées par de monstrueux privilèges.

II.

PRINCIPE DE LA PROPRIÉTÉ.

Une plante naît au sein de la nature; elle y prend, elle y occupe une place; elle s'y développe en attirant à elle de la terre et de l'air les substances qui sont propres à la nourrir; elle prend sa part de chaleur et de lumière, en un mot elle transforme en elle-même ou s'approprie en quelque sorte ce qui convient à sa vie. Ainsi fait l'homme au milieu des choses qui sont nécessaires ou utiles à son existence; il exerce une activité pareille, mais avec cette différence que l'action chez l'homme est intelligente, c'est-à-dire, dirigée par le sentiment du droit, contenue par celui du devoir, pendant qu'elle n'est que matérielle et aveugle pour la plante. Mais d'où vient le sentiment de ce droit qui est ici précisément à établir? De la conscience de tout être raisonnable qui se dit: Agis et développe-toi librement, selon qu'il convient à tes facultés, à ta nature, mais laisse à autrui, à ton semblable, la liberté de faire de même.

C'est avec l'homme et en lui que commence la propriété; l'être moral est le point de départ; une fois qu'il existe, sa personnalité lui appartient. A sa personne se rattachent successivement et d'une

manière plus ou moins intime tous les fruits de l'activité matérielle et morale de l'homme. Qui en pourrait séparer la croissance du corps, le perfectionnement des organes, la culture de l'intelligence? Mais ces choses sont impossibles sans l'acquisition, par le travail, par les transactions, par les dons, des choses qui conviennent à sa nourriture, à son instruction, à son agrément. Voilà l'extension immédiate et légitime de cette propriété première, l'extension naturelle de la personnalité. Sous ce rapport général, on peut dire que tous les hommes sont en principe et en fait propriétaires, et que la propriété a son origine dans la nature.

Si cela est vrai, ce principe longtemps altéré, souvent violé, même par les lois, vivement discuté et attaqué aujourd'hui, ne saurait être sérieusement méconnu sans que la prospérité publique et particulière, que l'existence des peuples, des familles, des individus, que la civilisation elle-même ne soient compromises. On peut dire encore que dans les pays où règnent le privilège, la servitude ou l'esclavage, le trouble que ces injustices apportent dans l'ordre social affaiblit en raison de son importance l'effet du titre légitime sur lequel repose la propriété, puisque là les privilégiés profitent injustement de la restriction imposée à l'exercice des droits de ceux qui ne le sont pas; puisque l'oppresser, n'étant point contenu par le respect d'autrui, s'empare de ce que lui eût disputé, de ce qu'eût partagé avec lui une autre activité, s'empare même de ce que le travail de l'opprimé aura produit. Rendons ceci plus sensible par un exemple. Nous sommes deux glaneurs, vous et moi. Nous arrivons dans un champ de blé qu'on vient de moissonner. Le maître nous dit, en s'éloignant avec ses dernières gerbes : Glanez, mes amis, à vous les épis qui restent. Vous, le plus fort, vous commencez par m'attacher une main sur le dos; vous auriez pu me les lier toutes les deux, vous vous contentez d'ajouter à mes pieds des entraves; vous glanez, vous ramassez presque tout, et moi, presque rien. Pouvez-vous, dans ces circonstances, en vantant votre supériorité, dire que tout ce que vous emportez est bien à vous? aussi bien à vous que si nous eussions été libres tous les deux? Non; l'iniquité est flagrante : vous m'avez volé, parce que vous m'avez opprimé.

Ainsi, pour résumer, les principales conditions de la propriété

sont la liberté et l'égalité civile; son vrai principe, c'est la loi d'appropriation (1) de l'ordre physique complétée pour l'homme et couronnée par la loi analogue dans l'ordre moral; c'est, avec ses conséquences, la faculté de vivre de la vie de l'âme et du corps; ou, en termes plus simples : *le droit d'agir, de travailler, de jouir du fruit de son activité et d'en disposer*, sans autre limite que celle du même droit respecté chez autrui.

III.

DÉVELOPPEMENT DE LA PROPRIÉTÉ.

Dieu, dit un poète ancien, cacha le feu dans les veines du caillou et obligea l'homme à chercher dans les sillons l'herbe qui produit le froment, afin que le besoin excitant son industrie, il eût la satisfaction de jouir du fruit de son propre travail. La nature, en effet, nous donne peu de choses gratuitement; elle n'accorde pas ses faveurs à nos premiers désirs, ce n'est qu'à la peine et à la constance. L'homme doit réfléchir et travailler pour obtenir ou s'approprier ce dont il a besoin. La propriété, cette condition immuable de la vie, on l'aperçoit dans sa forme la plus simple, si l'on se reporte à des époques lointaines, où la terre ne nourrissait encore que de rares habitants, où chaque individu, chaque famille pouvait trouver, sans les disputer à personne, l'espace et le fonds nécessaires à sa subsistance. Chacun alors devait jouir des fruits qu'il avait cueillis ou réservés pour son usage, se nourrir des animaux qu'il avait pris à la chasse, de ceux qu'il avait élevés, multipliés, engraisés par ses soins, des récoltes du champ qu'il avait ensemencé. Lorsque les fils se trouvaient à l'étroit dans le canton patrimonial, l'un d'eux prenait sa part des troupeaux, des instruments, des armes qui formaient l'héritage paternel, se séparait des autres, il émigrail; l'espace était ouvert et libre devant lui. Abraham ne pouvant plus vivre avec Loth son neveu, « parce qu'ils étaient trop riches, » lui dit : « Je vous prie de vous éloigner. Toute la terre est à votre

(1) Nous trouvons pour la première fois cette belle notion énoncée dans le *Journal des Economistes*, du 15 Juillet 1848 : « L'appropriation est un phénomène naturel, providentiel, essentiel à la vie, et la propriété n'est que l'appropriation devenue un droit par le travail. »

choix ; si vous allez à la gauche , je resterai à la droite ; si vous choisissez la droite , j'irai à la gauche. » Loth , dit l'Écriture , choisit le pays qui lui semblait le plus riant et s'y retira.

Achevons le tableau par une citation de M. Thiers dont l'ouvrage célèbre résume tout ce qui a été dit de plus concluant en faveur de la propriété (1).

« A la propriété mobilière du nomade succède la propriété immobilière du peuple agriculteur ; la seconde propriété naît , et avec des lois compliquées , il est vrai , que le temps rend plus juste , plus prévoyante , mais sans en changer le principe , qu'il faut faire appliquer par des juges , par une force publique. La propriété , résultant d'un premier effet de l'instinct , devient une convention sociale , car je protège votre propriété , pour que vous protégiez la mienne ; je la protège ou de ma personne comme soldat , ou de mon argent comme contribuable , en consacrant une partie de mon revenu à l'entretien d'une force publique.

» Ainsi l'homme insouciant d'abord , peu attaché au sol qui lui offre des fruits sauvages ou des animaux à dévorer , sans qu'il ait beaucoup de peine à se donner , s'assied à cette table chargée de mets naturels et où il y a place pour tous , sans jalousie , sans dispute , tour-à-tour s'y asseyant , la quittant , y revenant comme à un festin toujours servi par un maître libéral , maître qui n'est autre que Dieu lui-même. Mais peu à peu il prend goût à des mets plus recherchés ; il faut les faire naître ; il commence à y tenir parce qu'ils valent mieux , parce qu'il a fallu beaucoup travailler pour les produire. Il se partage ainsi la terre , s'attache fortement à sa part , et si des nations la lui disputent en masse , il combat en corps de nation ; si dans l'intérieur de la cité où il vit , son voisin lui dispute sa parcelle , il plaide devant un juge. Mais sa tente et ses troupeaux d'abord , sa terre et sa ferme ensuite attirent successivement ses affections et constituent les divers modes de sa propriété.

» Ainsi , à mesure que l'homme se développe , il devient plus attaché à ce qu'il possède , plus propriétaire en un mot. A l'état

(1) Cette citation et celle qui suivra ne paraîtront sans doute pas déplacées dans un travail qui n'a pas pour but une satisfaction personnelle , mais l'instruction de la jeunesse.

barbare, il l'est à peine ; à l'état civilisé, il l'est avec passion. On a dit que l'idée de la propriété s'affaiblissait dans le monde. C'est une erreur de fait. Elle se règle, se précise et s'affermi, loin de s'affaiblir. Elle cesse, par exemple, de s'appliquer à ce qui n'est pas susceptible d'être possédé, c'est-à-dire à l'homme, et dès ce moment l'esclavage cesse. C'est un progrès dans les idées de justice, ce n'est pas un affaiblissement dans l'idée de la propriété. Par exemple encore, le seigneur pouvait seul, dans le moyen-âge, tuer le gibier nourri sur la terre de tous. Quiconque aujourd'hui rencontre un animal sur sa terre le peut tuer, car il a vécu chez lui. Chez les anciens, la terre était la propriété de la république ; en Asie, elle est celle du despote ; dans le moyen-âge, elle était celle des seigneurs suzerains. Avec le progrès des idées de liberté, en arrivant à affranchir l'homme, on affranchit la chose ; il est déclaré, lui, propriétaire de sa terre, indépendamment de la république, du despote ou du suzerain. Dès ce moment, la confiscation se trouve abolie. Le jour où on lui a rendu l'usage de ses facultés, la propriété s'est individualisée davantage, elle est devenue plus propre à l'individu lui-même, c'est-à-dire plus propriété qu'elle n'était. La propriété est donc un fait général, universel, croissant et non décroissant. »

Ce progrès ayant enfin transformé presque tout ce qu'il y avait de primitivement occupable, on demandera quels seront désormais les moyens d'existence et les ressources des nouveaux venus dans notre civilisation. — Ces ressources seront encore le travail ou l'industrie, puis la succession comprise dans son sens naturel et le plus général.

IV.

TRAVAIL ET INDUSTRIE.

Sans doute, il est bien des hommes envers qui la société se montre avare et dure ; souvent après une vie de pénibles travaux dont le meilleur résultat n'est pas pour eux, il leur reste à éprouver de tristes besoins dans la maladie ou la vieillesse. Mais il est beaucoup aussi de récriminations irréfléchies et exagérées. Quelques-uns se plaignent que l'état actuel de la propriété et du capital ne leur laisse pas assez de place dans le monde pour qu'ils puissent

y exercer convenablement leurs droits sur les choses et y acquérir les biens nécessaires à la vie ; ils regrettent une égalité primitive qui ne serait que l'égalité du besoin. Si on leur offrait de les placer, avec quelques instruments primitifs de chasse et de travail, dans une de ces contrées naturellement saines et fertiles, mais désertes comme il s'en trouve encore en Amérique, ils auraient sans doute et avec raison horreur d'une proposition aussi barbare. Mais on aurait aussi le droit de leur dire : Si vous préférez encore votre état tel qu'il est dans la société actuelle à ce qu'il eût pu être avant elle, et sans doute dans chacune de ses phases successives jusqu'aujourd'hui, c'est à tort que vous vous plaignez de l'activité qui a occupé, fécondé, multiplié, amélioré toutes choses autour de vous ; évidemment vous prenez, sans vous en douter, une part au résultat de ce travail des hommes et des siècles.

En effet, la multiplicité des biens et des produits, quoique distribuée d'une manière inégale, profite à tous en quelque proportion⁽¹⁾. Prenons un village que je suppose un moment, pour simplifier, séparé du reste du monde. Le plus grand nombre des habitants de ce village possèdent de la terre. Les uns cultivent l'orge et le froment, d'autres le pavot dont on fait l'huile, ou des plantes potagères ; d'autres soignent leur bétail, leurs pâturages, leurs vergers. Il se trouve parmi eux plusieurs personnes qui n'ont que leur métier ou leur industrie et même un ou deux *capitalistes* ; ce sont ceux, par exemple, qui, ayant un bon terrain ou beaucoup d'activité, ont pendant quelque temps produit plus que ce qui était nécessaire à leurs besoins et ont pu mettre en réserve leur superflu. Celui-ci s'en nourrit dans sa vieillesse, alors qu'il ne peut plus travailler ; celui-là le fait fructifier encore en rendant service à ses voisins. Il prête sa terre à qui n'en a point, et il retire pour cela une partie de la récolte ; il prête ses réserves de blé à ceux qui ont besoin de pain ou de semences et il en retire l'intérêt, c'est-à-dire qu'au bout d'une année il en reçoit, par exemple, vingt et une mesures pour vingt qu'il a données.

(1) Une certaine accumulation de la propriété a pour avantages de rendre possibles les grandes entreprises particulières et publiques, de laisser à quelques personnes des loisirs qui tournent au profit des arts ou des sciences, de permettre que le talent soit convenablement rétribué et encouragé...

Comme tel habitant du village ne peut pas vivre uniquement de ses blés, tel autre de son laitage, qu'il faut des habits, des chaussures, des charrues, des maisons et beaucoup d'autres choses que chacun ne peut ou ne sait pas faire, il y aura naturellement une foule d'échanges. Pour avoir des souliers, le vigneron donnera du vin au cordonnier; le jardinier lui donnera des légumes; le maréchal, des instruments de fer ou d'acier, et plus ceux-ci produiront de leur côté, plus aussi le cordonnier pourra vendre de sa marchandise; plus cher aussi il la vendra si sa production est plus lente que celle d'autrui et si le besoin la fait désirer. Des échanges semblables auront lieu entre tous les habitants et dans les mêmes conditions. Cela revient à dire que l'abondance fait le bon marché, et que s'enrichir ou produire au-delà des proportions ordinaires par l'industrie, le travail, c'est rendre la vie plus facile à ceux qui achètent, au pauvre surtout. Maintenant, que pour la facilité de ces échanges l'on admette l'usage de l'argent ou des monnaies, valeurs moins variables et plus faciles à apprécier, à transporter, à conserver que d'autres, l'on aura l'image fidèle de l'action industrielle et de ses principaux résultats dans la société. Que se passe-t-il en effet?

« Un homme travaille et recueille le prix de son travail; ce prix c'est de l'argent; cet argent, il le convertit en pain, en vêtements, il le consomme enfin, ou s'il en a de trop il le prête, et on lui en sert un intérêt dont il vit; ou bien encore il le donne à qui il lui plaît, à sa femme, à ses enfants, à ses amis.....»

» J'ai défriché un champ où il ne poussait que des ronces; je l'ai enclos, planté, arrosé, couvert de bâtisses, ou, ce qui revient au même, je l'ai acquis en échange d'autres objets provenant de mon travail. La société m'en assure, quoi? La surface, théâtre de mes travaux de défrichement, de clôture, de plantation, d'arrosage, de construction, la surface et rien de plus. Elle me le donne, car elle ne peut faire autrement. Comment, en effet, pourrait-elle me garantir le fruit de mes labeurs, si elle ne m'assurait la tranquille possession de cette surface où coulent ces eaux, sur laquelle reposent ces murs, tout autour de laquelle serpentent et végètent les racines de ces arbres? Il le faut bien, et elle ne peut permettre à un autre de semer sur mes moissons,

de planter à côté de mes arbres. Mais mon travail ne s'étend pas au-delà du soc de ma charrue, au-delà des racines de mes arbres, au-delà de la sonde avec laquelle je vais chercher l'eau de mon puits, et dès lors ma propriété s'arrête où s'est arrêté mon travail. Cependant, au-dessous de cette surface dont on m'a garanti la possession, il y a des profondeurs remplies d'un métal, le fer, qui sert à tous les ouvrages difficiles; d'un autre métal, l'argent, qui sert à tous les échanges; d'un minéral, la houille, qui sert aujourd'hui à produire la force. Le fond, pouvant devenir le théâtre d'un nouveau travail, devient en même temps le théâtre d'une nouvelle propriété; et sur la surface qui est au laboureur, se forme une autre possession qui appartient au mineur. La société pose des règles pour la sûreté et la commodité de tous deux. Mais, à côté de l'un, elle place l'autre; et, la terre, loin d'être un théâtre d'usurpation, est ainsi le théâtre d'un double labeur. De la sorte, aucune partie de cet univers n'est prodiguée à qui ne la travaillerait pas: à l'un le dessus; à l'autre le dessous; à chacun pour le travail, à cause du travail, dans la mesure du travail ⁽¹⁾. »

V.

DRIT DE SUCCESSION NATURELLE.

Après avoir travaillé et vécu, il faut se reposer, mourir et chacun quitte ce monde comme il y était venu. Le riche, semblable au serviteur qu'un seigneur opulent congédie, dépose à l'antichambre la brillante livrée dont il avait été revêtu; une porte fermée le sépare de toutes les splendeurs du palais qu'il venait d'habiter; l'indigent lui-même abandonne sa misère, comme le serviteur du pâtre remet à celui qui lui succède le simple bâton avec lequel il chassait son troupeau. Nous voyons partout dans l'univers ce qui naît remplacer ce qui meurt, ce qui est jeune s'élever à côté de ce qu'incline la vieillesse, partout nous voyons la succession dans la nature. Ce fait général doit faire soupçonner une loi générale, qui, si elle s'étend à l'homme moral, sera pour lui la source d'un droit, du droit de succéder, du droit de transmettre, qui n'en font qu'un, puisque leurs notions sont inséparables. Cependant l'on dit: « L'homme ne peut devenir le sujet

(1) Thiers. De la propriété.

d'un droit quelconque avant qu'il ait commencé d'exister, et il ne peut exercer de droit que pendant qu'il existe. » Cela est évident. Mais on ajoute que sa volonté ne saurait par conséquent avoir d'effet après sa mort, et l'on en conclut ensuite qu'il ne saurait transmettre la propriété de ses biens en mourant ou *pour cause de mort*, qu'il n'y a donc point de droit naturel de succession. Autant vaudrait affirmer qu'un homme ne peut point pendant sa vie poser des faits qui auront des conséquences naturelles et légitimes lorsqu'il ne sera plus, ce qui est contraire à la raison et à l'histoire.

Si l'on se rappelle que l'homme n'est nullement un être isolé, que des liens réels le rattachent à ses contemporains, à ceux qui l'ont précédé, à ceux qui le suivront, qu'il forme dans la société et dans la famille une partie d'un être moral; que, citoyen, il a le devoir de conserver, de perpétuer les biens publics auxquels il a participé; que, père, il a celui de laisser, autant qu'il le peut, des moyens d'existence à ses enfants, l'on ne dira pas que la nature qui lui impose ces charges, ces devoirs, lui interdit les moyens d'y satisfaire, en rendant nul après la mort l'effet de son activité et de sa volonté. Mais cet effet, contesté en théorie, est en pratique d'une réalité frappante. La mère qui, dans un naufrage, s'abandonne aux flots pour alléger la nacelle qui porte ses enfants, ou celle qui se laisse mourir de faim pour conserver aux siens quelques restes de vivres avec lesquels ils pourront prolonger ou sauver leur vie, ferait-elle un acte sans résultat légitime? Et le vieillard qui défriche une terre, qui plante des arbres dont il est sûr de ne jamais voir les fruits, ne fait-il pas dans sa pensée une espèce de testament tacite, mais bien réel? A ceux qui lui disent :

« Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?
Autant qu'un patriarche il vous faudrait vieillir. »

Il répond avec la conscience du bon sens, avec un sentiment aussi touchant que vrai :

« Mes arrière-neveux me devront cet ombrage ;
Eh bien, défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela-même est un fruit que je goûte aujourd'hui :
J'en puis jouir demain et quelques jours encore. ⁽¹⁾ »

(1) *La Fontaine*, Liv. XI, Fab. VIII.

Excepté peut-être pour quelques individus atteints de la manie des avarés, l'espoir que les biens qu'on possède ou que l'on crée pourront être librement transmis aux personnes à qui l'affection, la nature ou le devoir les destinent, ce sentiment de sécurité et d'avenir fait une part principale de leur valeur et de la jouissance même du propriétaire; il devient pour lui un mobile honnête également éloigné d'un égoïsme rétréci et d'une indifférence stérile. Sans ce mobile enfin, tel qui travaille avec ardeur pour ses héritiers, n'aurait pas même travaillé pour prévenir son propre besoin. Ainsi, sans le droit de transmission donné par la nature, la propriété serait incomplète et les ressources de l'humanité s'amoin-draient faute au travail d'un stimulant suffisant.

Comme celui qui meurt a le droit de disposer, celui qui naît a aussi de son côté le droit de saisir.

Si, pour faire encore une supposition, la génération actuelle, qui possède toutes les propriétés existantes, ne se renouvelait point, comme cela a lieu, d'une manière successive et insensible, mais dans son ensemble et d'un seul coup; si elle était éteinte au moment où la génération suivante surgira, quels seraient alors les droits de celle-ci, relativement aux biens délaissés par la précédente? Evidemment, les droits primitifs de celui qui occupe la chose sans maître et la fait sienne par les moyens de l'appropriation ordinaire. Quelle différence y a-t-il entre cette supposition et un renouvellement successif de la société? Aucune pour la chose même; ce qui dans un cas se fait par parties, en l'autre se fait dans le tout; seulement la marche naturelle a pour résultat de faire coïncider les droits de ceux qui arrivent et les droits de ceux qui disparaissent, de faire par exemple que le bien du père échoie à l'enfant.

C'est uniquement pour assurer l'effet de ces droits, le respect de ces convenances, que la loi règle partout la transmission des biens après la mort. Si dans certains cas elle limite l'étendue naturelle du droit de celui qui dispose, c'est pour l'obliger de satisfaire à un devoir corrélatif, de payer pour ainsi dire une dette. Comme les lois sont faites en général pour assurer le règne de l'équité et de l'ordre parmi les hommes, celles sur la succession des biens ne sauraient raisonnablement avoir d'autre portée, ni d'autre but. Supposer que, par une fiction de droit, la société, seule héritière

légitime, s'empare du bien de toute personne qui meurt pour le distribuer d'une manière plus ou moins arbitraire et surtout parce qu'il faut le distribuer, c'est oublier le principe de la loi, c'est affaiblir son autorité morale.

Le droit de faire ou de recevoir un droit gratuit, celui de faire un échange ou un contrat n'ont pas besoin d'être examinés ici ; ils se rapportent toujours plus ou moins directement aux droits de transmission et de succession. Je donne : une autre personne acquiert gratis les droits que j'avais sur la chose donnée ; je vends ou j'échange, un autre se trouve propriétaire de ce qui était à moi, et moi de ce qui était à lui ; je promets, je transmets par là un certain droit de propriété sur la chose qui est l'objet de ma promesse.

VI.

DE LA PAUVRETÉ, DE L'INÉGALITÉ.

Après avoir vu sur quels titres respectables repose la propriété, après avoir parlé exclusivement de ses droits, disons un mot de ses devoirs, car elle en a aussi. J'ai presque oublié la fraternité des hommes, en montrant combien le propriétaire a droit de l'être, de l'être exclusivement, absolument.

« Le superflu appartient aux pauvres, » d'après l'Évangile ⁽¹⁾. Il est vrai qu'ils ne sauraient le réclamer d'après le droit strict et les lois ; cependant la nature nous dit que ce serait un crime à un homme de laisser, quand il peut le secourir, endurer à son semblable les souffrances de la faim ⁽²⁾. Nul aussi n'a le droit de se dire pauvre et de prétendre comme tel droit aux secours de l'humanité bienfaisante, si ce n'est celui que la maladie, l'infirmité de l'âge, l'imperfection physique ou morale, ou la difficulté de trouver

(1) *Massillon.*

(2) L'homme que la société livrerait ou abandonnerait à une détresse extrême réagirait nécessairement contre elle en s'emparant du bien d'autrui. Le droit à la vie est le premier ; en déniaut celui-là, on les dénie tous ; et celui qui n'aurait point de droits n'aurait aussi point de devoirs.

En Angleterre, la loi prononce des peines contre la paresse ; mais aussi elle établit un vaste système d'amélioration et de secours pour les pauvres. Notre pays, nonobstant la faiblesse des ressources, n'est pas un des moins avancés dans l'application des principes de l'assistance publique.

un travail productif empêchent de pouvoir suffire à sa subsistance et au soutien de ceux qui sont à sa charge.

Les hommes ont constamment besoin les uns des autres, le faible du fort, l'ignorant du sage, le jeune homme du vieillard, l'industriel du capitaliste, l'ouvrier du propriétaire; mais c'est surtout en faveur des pauvres, de ces personnes dont la vie est souvent si triste, si humiliée, si dure, que la charité consacrée par la religion, que la bienfaisance particulière et publique doivent rivaliser de zèle. Il serait beau de voir ces trois grands moyens, qui ont chacun leur mérite spécial, agissant de concert, diriger leur action et leur influence vers un but digne d'eux : diminuer le nombre des indigents, en initiant au travail ceux qui ont les forces et les facultés nécessaires pour pouvoir travailler, et relever ainsi leur position matérielle et morale; distribuer les secours, les conseils, la protection d'une manière intelligente, bienveillante et équitable, en sorte que nul besoin véritable n'échappe à la main qui doit le soulager, que le secours matériel ne devienne point une peine morale pour le malheureux qui a été obligé de le réclamer, que la bienfaisance ne perde pas son noble caractère en devenant exclusive et personnelle. Récompensez dans le pauvre la vertu, qui a chez lui plus de mérite que chez tout autre; mais ne punissez pas la figure, les disgrâces de l'esprit ou du corps, l'opinion; ces choses, chez lui comme chez vous, sont accidentelles et fatales, son opinion est respectable comme la vôtre.

Mais que devient l'égalité, avec cette théorie du pauvre et du riche?

Celui qui se crée des ressources, qui conserve son bien, qui augmente même sa richesse ne fait tort et ne doit faire ombrage à personne, s'il ne se sert pas de moyens frauduleux ou injustes, s'il ne prend pas en un mot ce qui est le droit ou la propriété d'autrui. Celui qui est pauvre, qui a des charges trop fortes ou des moyens personnels insuffisants pour qu'il puisse atteindre à un certain degré de la propriété, est malheureux, si l'on veut, sous ce rapport; mais de ce malheur la fortune d'autrui n'en est pas la cause; il n'est imputable qu'aux circonstances; il est imputable à la nature, qui veut qu'avec le même droit, la même liberté primitive d'agir, de travailler, d'acquérir, l'un prospère et

s'enrichisse, tandis que l'autre, dont la puissance ne correspond pas à son droit, dont les facultés servent mal son désir, végète dans le dénuement. Le droit est égal pour tous, mais son exercice ne l'est pas, il n'a point pour tous le même résultat, le même succès. C'est là une de ces mille inégalités que la nature nous montre en fait et qu'il est inutile de chercher à condamner ou à justifier. Pourquoi dans nos forêts quelques sapins sont-ils plus grands et plus forts que les autres? Pour les mêmes raisons, probablement. Mais répétons-le encore ici, l'homme doit assistance, appui, bienveillance à l'homme, pendant que le sapin ne doit rien au sapin. L'étude de la société légale nous apprendra quelles règles y sont admises pour venir protéger encore les biens et les personnes.

LOUIS BORNET.

(Fin de la première partie ; elle comprend les relations naturelles qui existent entre les hommes sous les rapports de la famille domestique, de la famille humaine, de la patrie, de la société religieuse, de la propriété.)

LITTÉRATURE POPULAIRE.

LE PLAN DES DANSES

ou

LE CAVALIER VERT.

(Légende de la haute Gruyère.)

Au milieu des montagnes qui ferment d'une double ligne parallèle, à l'est et à l'ouest, cette belle vallée de la haute Gruyère, dans la chaîne orientale, à deux petites lieues de Grandvillard en s'élevant vers la gauche, est un bassin circulaire qui ne s'ouvre qu'à l'ouest sur la vallée, entouré qu'il est, de tous les autres côtés, de hautes montagnes couvertes jusqu'à leur sommet des plus gras pâturages où se terminant en roches escarpées. Parmi les premières, vous avez les *Merla* et le *gros Serman* à votre

gauche; en face ce ne sont plus que cimes rocailleuses ou *vanil* en langage du pays, la crête des *Mortais* et le *Vanil noir* à leur extrémité méridionale. Le bassin lui-même est un des gradins de ces sommités ardues, c'est déjà une partie supérieure de la base majestueuse sur laquelle sont assis les *Mortais*, *Branleire* et *Foliéran*, ces géants de nos alpes fribourgeoises, et leurs cimes les plus élevées.

Au point où je vous ai amenés, le terrain est plat, sauf quelques monticules formés par d'anciens éboulements et des quartiers de rocs qui ont roulé des hauteurs voisines. A voir ces masses coniques à demi-penchées, on dirait de vieilles colonnes tombées en ruine. Ici, non loin d'une nappe d'eau profonde, du plus beau vert de mer, qui porte avec un peu de prétention le nom de *lac de Coudry*, nom charmant que partage avec elle la cascade pittoresque qui lui porte ses ondes écumantes; au milieu des pâturages les plus frais, où paissent de nombreux troupeaux, est le *Plan des danses*. C'est un vaste emplacement en demi-lune et parfaitement plat, un peu plus bas que le niveau du grand bassin des *Baoudès*. C'est ici que la tradition a placé notre légende.

Dans un temps bien éloigné du nôtre, il y a au moins six cents ans de cela (mais il est plus sûr de ne jamais préciser ces époques), là au lieu des quatre chalets qui forment l'estivage des *Baoudès*, on voyait de nombreuses habitations; car, alors, à deux lieues plus bas, la plaine était déserte, et la paroisse de Grandvillard existait ici au milieu de ce bassin pittoresque. Pour charmer ses loisirs, la jeunesse de la contrée dansait et s'ébattait joyeusement tous les jours de fêtes sur les pelouses fleuries. Aussi bien, que voulez-vous qu'elle fit? On lisait peu alors, on aurait envoyé au diable des journaux quotidiens qui auraient troublé la quiétude et la douce monotonie des jours qui se succédaient avec la plus heureuse uniformité. Cependant il paraît que l'âge d'or n'existait plus: avec lui s'étaient envolées l'innocence et les vertus primitives. Déjà le curé voyait des inconvénients dans cette promiscuité des sexes, et des abus se glisser jusque dans la *coraule*, de tout temps si chère au Gruérien. Que si vous voulez savoir ce qu'était la coraule, allez le demander à Uhländ, qui a si bien dépeint les cercles enivrants de cette danse rapide, aux charmes de laquelle

le comte de Gruyère se laissa entraîner jusqu'à y perdre sa couronne. C'était une coraule, cette danse-monstre qui durait une journée entière et dont la chaîne s'étendait, dit-on, sur plus de trois lieues de chemin.

C'est encore la coraule que l'on danse sur la croupe même de nos montagnes les plus élevées, à certains jours de l'année. Puis, à la plaine aussi, dans ces réjouissances générales et à la *bénichon*, c'est la coraule que l'on danserait toujours si la polka ne venait pas détrôner nos danses nationales. Mais revenons à nos moutons ou à nos bergers. Donc, ceux-ci se livraient depuis bien des siècles au divertissement de la danse en compagnie de leurs bergères, malgré les avertissements de Monsieur le Curé. Il avait beau faire et beau dire. Si tous les dimanches, à l'office du matin, allumé d'un saint zèle, il montait en chaire pour déclamer contre la danse et les réunions dangereuses, tous les dimanches aussi sitôt vêpres terminées, jeunes tendrons se donnaient rendez-vous au Plan des danses, où les doux sons des instruments faisaient taire avec les derniers échos de la voix du bon pasteur, les derniers scrupules des consciences les plus alarmées. Le crépuscule du soir, quelquefois même les ténèbres seules de la nuit mettaient un terme à la danse. Un événement imprévu devait la terminer d'une autre manière.

Un jour de grande fête, par une de ces belles soirées d'été qui embellissaient encore le paysage en lui donnant ses tons les plus chauds, les teintes les plus transparentes, les derniers rayons du soleil qui venait de disparaître derrière le Moléson doraient les cimes des Mortais, et la danse était loin de finir, à en juger par l'animation des couples joyeux et par les rondes interminables qui se chantaient en chœur à l'unisson des instruments.

Jamais plus d'entrain et de gaieté; car, le lendemain, des noces devaient se célébrer au village, et l'on anticipait quelque peu sur les réjouissances du jour suivant. Mais voici qu'au plus fort d'une valse qui venait de succéder à la coraule, soudain une lueur blâfarde comme un éclair se projette sur la foule assemblée, la foudre gronde au-dessus des têtes et va réveiller les échos des rochers; tandis que l'aigle des alpes fait entendre des cris sinistres. Au même instant, un cavalier tout habillé de vert, monté sur un cheval noir comme

le jais, apparaît tout-à-coup et caracole au milieu des danseurs stupéfaits, sur chacun desquels il arrête en passant un regard ironique; puis se plaçant sur le monticule qui servait d'estrade aux ménétriers, il enfonce ses étriers dans les flancs écumeux de son coursier, saute d'un bond par-dessus les couples immobiles et franchit au galop les rochers de la cascade, en laissant après lui une odeur nauséabonde de soufre et de bitume. Un éclair marque sur la montagne la trace de ses pas; — puis un second coup de tonnerre et le cavalier vert disparaît derrière le *Vanil-noir*. Depuis lors, plus jamais on ne dansa au *Plan des danses*, et comme si le lieu devait attester à la postérité la plus reculée le passage d'un être maudit, le sol, jadis couvert de l'herbe la plus tendre, ne produit plus que des plantes malfaisantes, telles que les patiences, le charbon et l'ellébore.

H. R.

POÉSIE.

LE MARCHAND DE PANIERS.

Les pieds nus, les cheveux au vent, la face blême,
Le voici le marchand de paniers de Bohême.
Celle-ci, c'est ma femme, et je crois, Dieu merci,
Que ces douze marmots sont bien les miens aussi.

C'est étonnant, sitôt qu'on n'a ni sou ni maille,
Comme sur vous de suite il pleut de la marmaille;
Tous les ans mon troupeau compte un nouveau venu,
Mais aussi n'avons-nous pas d'autre revenu?

Dans les commencements, ma femme à la mamelle
En avait toujours un; l'on en voit peu comme elle;
Sans compter deux ou trois, emballés sur le dos,
Pendant que je portais, moi, les autres fardeaux.

Mais enfin, quand je vis que plus rien ne l'arrête,
Je fis un beau matin l'achat d'une charrette
Avec un chien galeux par les chemins volé,
Et notre train dès lors est un peu mieux allé.

Cette charrette avec sa bâche hospitalière
Devint donc le réduit de notre fourmilière,
Et quand la bête allait défaillir en chemin,
A rechange on l'aidait d'un petit coup de main.

Notre état est commode en fait de fourniture,
Car, pour m'en assortir, j'ai toute la nature,
Tous ces vieux saules creux, qui le long des ruisseaux
Croisent leur chevelure en si jolis berceaux.

Plus tard, le chien trop vieux, fit place à cette rosse,
A qui les coups de fouet servent de coups de brosse
Et qui sans plus coûter, tirant un peu plus fort
Traîne gens et paniers sans ombre de renfort.

Quand la provision d'osiers est terminée,
Il faut nous voir alors par une matinée
De printemps, les râcler sur nos maigres genoux,
Pendant que les oiseaux chantent autour de nous.

Oui, des milliers d'oiseaux, folle et joyeuse engeance,
Qui semblent avec nous lutter de diligence
A tresser leurs doux nids d'amour dans les buissons,
En voyant les paniers si frais que nous tressons.

Ces paniers dans lesquels les vigneronnes brunes
S'en vont vendre au marché leurs pêches et leurs prunes,
Et les filles de ferme, au temps de la moisson,
Porter au champ la soupe aux gens de la maison.

La nuit, pour lit commun nous avons notre paille
Sous la bâche; et le jour pour nous mettre en ripaille,
Quelques pommes de terre ou semblables morceaux,
Dont pour nous un brave homme a privé ses pourceaux.

Et tout ça n'est pas cher à cuire, ma parole ;
Au bout d'un échelas l'on pend la casserole,
Puis on laisse le feu flamber au gré du vent,
Au risque de tout voir dégringoler souvent.

Lorsque vient la saison des fruits et des vendanges,
C'est alors qu'on en fait des ripailles étranges,
En narguant toute loi contre les maraudeurs
Au nez de la police et des gardes rôdeurs.

Quant à l'habillement, voici comme on procède :
Ma femme, à grands points, coud les drilles qu'on lui cède
Et bâtit de la sorte un droguet d'arlequin
Qu'on rapièce toujours..., je ne suis pas faquin.

Avec cela, jamais vestige de chaussure ;
Et pour n'en pas user, c'est bien, je vous assure,
Le bon moyen ; d'ailleurs, à courir monts et vaux,
Les pieds deviennent durs comme ceux des chevaux.

Né dans quelque fossé de quelque grande route,
Y mourir n'est donc pas chose que je redoute ;
L'on meurt comme l'on vit ; moi, ma femme et les miens,
Nous mourrons, j'en suis sûr, en vrais Bohémiens.

Pourtant, quand je me dis en voyant une ferme :
— Quel paisible bonheur cette maison renferme,
Et ce bonheur, jamais tu ne peux l'espérer ! ...
De moi mille fureurs me semblent s'emparer.

Bah ! fumons une pipe, et vogue la galère !
A quoi sert, après tout, de se mettre en colère ?
Pour s'en tirer un jour, mes héritiers feront
Comme aura fait leur père, hélas ! ce qu'ils pourront !

MAX. BUCHON.

LE MOISSONNEUR (1).

L'étoile brille encore,
Mais, joyeux moissonneur,
Devançons de l'aurore
La tardive rougeur.

Le grain, espoir de la famille,
Penche sa tige au front vermeil;
Tombez sous ma large faucille,
Epis dorés par le soleil.

Un air frais encourage
Nos bras à travailler;
Dieu bénit notre ouvrage,
Diligent ouvrier.
Le grain, etc.

La poitrine inclinée,
Nous rions des ennuis,
La terre, cette année,
A doublé ses produits.
Le grain, etc.

Le char, au temps des herbes,
Marchait avec effort,
Mais sous les fortes gerbes
Il ploira plus encor.
Le grain, etc.

Et si plus tôt commence
L'hiver sombre et chagrin,

(1) Cette poésie ainsi que plusieurs autres que publiera encore l'*Emulation*, sont extraites des *Chants du Jura*, de M. Xavier Kohler. Composés pour la Société de Musique de Porrentruy et calqués sur la musique allemande, ces morceaux présentent un rythme bizarre auquel ne se prête pas toujours bien notre poésie. L'auteur a dû céder aux exigences de son modèle et appliquer à la strophe française le cadre des pièces allemandes. Le lecteur jugera de cette innovation.

(Note de l'*Emulation*.)

Du moins en abondance
Le pauvre aura du pain.

Le grain, espoir de la famille,
Courbe sa tige au front vermeil;
Tombez sous ma large faucille,
Epis dorés par le soleil.

XAVIER KOHLER.

SONNET.

Où passe une personne aimée
Longtemps la terre est parfumée,
Si vous me demandez pourquoi?
Le lys vous répondra pour moi.

On s'attache aux doux lieux où vivent ceux qu'on aime,
On s'attache aux objets qui nous ont fait rêver;
Comme la rose aux champs, qui cherche à captiver,
Le cœur imprime à tout quelque parfum suprême.

Sur la route qu'il suit en s'éloignant, il sème
Les sentiments divers qu'on lui fait éprouver,
Et c'est avec bonheur qu'il vient le retrouver,
Pour retrouver en eux une part de lui-même.

Que ce soit un regret, une larme, une fleur,
Que ce soit une joie ou bien une douleur,
Quand c'est un souvenir, c'est toujours un dictame;

Hélas! en franchissant le terrestre buisson,
L'oiseau laisse sa plume et l'agneau sa toison;
L'homme, le plus souvent, y laisse encore son âme.

NAPOLÉON VERNIER.

HISTOIRE NATIONALE.

TABLEAU DE L'ESPRIT ET DE LA CIVILISATION DU PEUPLE SUISSE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Extrait du second volume inédit de l'ouvrage de M. Daguët et formant le chapitre XI^e de ce volume.)

(Suite.)

La grandeur d'âme n'était pas l'apanage exclusif des gouvernants. Le PEUPLE SUISSE se montra souvent plus grand que ses chefs. Tous les historiens ont admiré la conduite pleine de bon sens, de loyauté et de patriotisme que tint le peuple bernois en présence de la lâcheté ou de la vénalité de ses gouvernants, disposés à livrer Genève, leur ancienne alliée, à la Savoie.

Son attitude énergique contraignit le gouvernement à consulter les *communes* dont le mâle langage fut celui des anciens Suisses, et, comme dit Jean de Muller, « un modèle d'éloquence helvétique. » « Pourquoi le cacher à vos seigneuries, mandèrent les communes de l'Argovie; à la réception de votre lettre, nous avons relu celle par laquelle vos pieux ancêtres promettaient aux nôtres, après la guerre de Cappel, de ne plus faire ni guerre, ni alliance à l'insu et contre le gré du peuple des campagnes. Depuis lors, nous n'avons pas cessé de vous servir avec dévouement et de faire pour vous tout ce que l'on peut attendre de *sujets* fidèles. Nous avons couru aux armes jusqu'à cinq fois dans la dernière guerre et quelquefois au milieu de la nuit, sans montrer jamais aucune impatience. Aussi devons-nous être d'autant plus sensibles à l'affront que vous nous avez fait en entreprenant plusieurs guerres dans ces derniers temps, non seulement sans convoquer aucune assemblée des communes (*landsgemeinde*), mais sans nous consulter en aucune façon, ni nous informer en rien de ce qui se passait, comme il eût pourtant convenu de le faire envers des hommes toujours prêts à exposer leurs biens et leur vie. Méprisés de vos seigneuries, nous le sommes plus encore de vos capitaines, qui

ne se fussent jamais permis vis-à-vis de nos ancêtres ce que nous sommes condamnés à endurer tous les jours de leur part, comme si nous étions des gens de rien et corvéables à merci.

» A l'égard du traité sur lequel vous nous consultez aujourd'hui, pensez aux paroles blessantes pour notre honneur qu'il attire à tous ceux de vos sujets qui vont chercher du vin en Alsace, conduire du blé et du sel à Bade et à Schaffouse, ou qui voyagent pour leur métier dans d'autres pays. Tous les jours les Bernois ont la douleur de s'entendre traiter de perfides, de parjures, de gens qui veulent restaurer le papisme (1).

» Déjà, vous le savez, messeigneurs, les exploits de nos pères en faveur de nos alliés de Genève sont consignés dans les chroniques. De beaux chants en ont popularisé le souvenir parmi le peuple des campagnes qui aime à redire la sortie glorieuse de l'Ours et son entrée sur le territoire de Savoie. Ces hauts faits, vous ne voudrez pas, Messeigneurs, en ternir la gloire par un traité avec la Savoie; vous préférerez en rehausser l'éclat par de nouveaux exploits.

» Car si Genève devait tomber entre les mains de ses ennemis, quelle calamité et quelle effusion de sang n'aurions-nous pas à déplorer? Comment pourrions-nous nous justifier devant Dieu et devant les hommes d'avoir laissé périr misérablement ce boulevard et cette clef de la Confédération.

» Non! nous ne pouvons ni ne voulons laisser tomber Genève. Nous voulons garder loyalement les alliances.

» Voilà notre opinion sincère et réfléchie dans cette affaire.

» Maintenant que nous avons dit ce que nous avons à vous dire, vous trouverez en nous, quoi qu'il arrive, des sujets dévoués et fidèles. Mais, nous vous en prions: soyez aussi quelque chose pour nous. Ne vous inquiétez pas tant des princes étrangers; et attachez-vous plutôt à conserver l'esprit des anciennes alliances, qu'avec l'aide de Dieu, nous sommes prêts à défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

La voix du peuple, quand *elle est l'organe de la vérité et de la justice*, est la voix de Dieu. Les gouvernants bernois ne se sentaient

(1) *Papistes, huguenots* étaient les noms que se donnaient les deux partis religieux par manière d'injure et de dérision.

pas assez forts pour résister à cette voix, se manifestant avec tant d'ensemble et de puissance. Le traité fut rejeté à l'unanimité. Mais les protestations des campagnards bernois furent comme le chant du cygne de la vie républicaine dans ce canton. Dès cette époque, le gouvernement ne consulta plus ni le peuple des campagnes, ni les bourgeois de la capitale.

Une tentative de ces derniers pour reprendre leurs anciens droits échoua complètement et n'aboutit qu'à consolider le nouveau système. On punit de la prison le petit nombre de citoyens courageux qui refusèrent de prêter serment, sans conditions, dans l'assemblée générale du 9 Novembre 1389 (1). Les grandes familles eurent d'autant moins de peine d'asseoir leur domination sur le peuple bernois, qu'il était accoutumé depuis longtemps à subir leur prépondérance. Les Bubenberg au XIV^e siècle et les Diesbach au siècle suivant avaient préparé la voie aux Erlach, Wattenwyl, Graffenried et Mullinen qui alternaient alors dans la première dignité de la République (2).

L'oligarchie s'établissait partout en Suisse sur les ruines de la Constitution libérale des premiers âges. Nous avons signalé les causes de ce changement politique et social dans le tableau qui termine l'histoire du XV^e siècle. La principale était l'imitation des mœurs et des idées des cours étrangères, où tout tendait alors vers la centralisation administrative et l'absolutisme royal. Aussi l'aristocratie s'organisa-t-elle le plus vite et le plus fortement dans les cantons qui entretenaient le plus de relations diplomatiques avec les souverains et les ambassadeurs étrangers. A Soleure, l'égalité des citoyens devant la loi était encore un droit tellement reconnu au commencement du seizième siècle, que le chef de l'Etat avait dû y comparaitre devant le juge sur la plainte d'un simple tambour (3). Mais quelques années après, les idées avaient

(1) Elle eut lieu dans la grande église et fut présidée par l'avoyer de Mullinen. Le chef de la minorité bourgeoise était un peintre sur verre, nommé Wolfgang Fueter. *Gelzer*.

(2) Les six familles (on les appelle ainsi) conservèrent une prépondérance marquée jusqu'à la Révolution française. Lettre de M. l'avoyer de Mullinen à M. le chambellan Diesbach, de Fribourg.

(3) L'avoyer Babenberg, un des vainqueurs de Dornach. *Glutz-Blotzheim*.

tellement changé dans ce canton, devenu la résidence ordinaire de l'ambassadeur de France, qu'une ordonnance y fut rendue pour défendre à l'avoyer d'exercer un métier quelconque comme déshonorant pour ce chef de la République.

A Lucerne, le pouvoir se concentra aux mains d'une seule famille, celle des Pfyffer, distributeurs de l'argent de France. Trois Pfyffer, l'oncle et les neveux, se succédèrent dans la charge d'avoyer. L'opposition d'Am-lehn, boucher de profession, que son éloquence et sa richesse avaient élevé à la suprême magistrature, vint contrebalancer un instant le crédit des Pfyffer. Ils se virent même obligés de partager le pouvoir avec ce dangereux adversaire et de former avec lui et ses principaux partisans une sorte de *sexemvirat* ou gouvernement occulte de six membres. Mais Am-lehn, jaloux des Pfyffer, les ayant accusés de corruption et fait rendre contre l'un d'eux un arrêt de bannissement, fut proscrit à son tour et réduit à s'enfuir dans le Nidwald où toute la protection de son beau-fils, le célèbre landammann Lussy, ne parvint à lui faire obtenir que le modeste salaire d'un maître d'école.

Un orage plus redoutable se forma contre l'oligarchie lucernoise : ce fut l'insurrection des paysans de Rothenbourg, répétition de celle de 1515. Mais on calma celle-ci plus facilement que la première, et la guerre *des harengs* (on nomma ainsi cette levée de boucliers, parce qu'on était en Carême) alla prendre place à côté de celle des *Oignons* dans la chronique lucernoise.

A Bâle, la noblesse, déjà fort affaiblie à la fin du XV^e siècle, avait été totalement écartée des affaires après l'établissement de la Réforme. Mais ce fut pour faire place à l'aristocratie bourgeoise, et à une inquisition d'Etat ou *Conseil secret* de treize membres, chargé d'examiner les affaires avant ou même après la décision du Sénat.

Le canton de Bâle eut aussi son insurrection de paysans. On la nomma la guerre des *Rappes*, parce que l'impôt d'un *rappe* perçu par pot de vin en détermina l'explosion en 1594. Dirigée par un nommé Sigrist, de Liestal, elle fut apaisée par la prudence et l'énergie du brave Ryff, conseiller et capitaine des arquebusiers, de Bâle-Ville, qui se présenta lui-même aux insurgés qu'il harangua

et fit rentrer dans l'obéissance. Pour prix de ses services, André Ryff recueillit l'ingratitude de ses collègues. Il s'en consola en consignant le récit de cet événement dans un beau manuscrit, orné de dessins, conservé précieusement dans sa famille. La victoire des gouvernants de Bâle enhardit ceux de Zurich qui levèrent à leur exemple un impôt sur la campagne et provoquèrent ainsi un soulèvement sur les bords du lac (1599). Le supplice d'un des chefs rétablit l'ordre. Victorieuse des paysans, l'oligarchie zuricoise s'appesantit alors sur les bourgeois. Les tribus consultées encore en 1615, à l'occasion de l'alliance française, ne furent plus réunies qu'une fois en 1620. Zurich, comme Bâle, avait établi l'institution des *secrets*. Elle fut aussi introduite à Berne et à Fribourg. Dans ce dernier canton, les familles d'épée et de robe qui étaient aux emplois, enlevèrent à la bourgeoisie l'élection des *bannerets* (1555). Ce premier pas vers l'asservissement de la communauté fut suivi d'un second plus décisif, consistant à ne plus reconnaître comme habiles aux fonctions publiques que ceux dont les noms figuraient sur un registre distinct, ou *livre* de la *grande bourgeoisie* (1627).

La constitution aristocratique avait déjà été introduite à Genève par Calvin pour mettre fin aux troubles qui avaient désolé cette ville. Mais il y avait joint un fort contre-poids de *théocratie* ou de gouvernement ecclésiastique. Les gouvernants étaient soumis à la censure des ministres et du consistoire. Mais après la mort du réformateur, les conseillers s'affranchirent de cette tutelle, introduisirent la vénalité des charges et ôtèrent au peuple le droit de voter sur l'impôt. L'opposition de Jean Botilier, qui demandait le scrutin secret dans les élections et la création de *tribuns du peuple* ou *bannerets*, fut écartée avec menace. « On lui rappela, dit M. Vulliëmin, la loi d'une ancienne république qui ordonnait aux citoyens assez hardis pour demander un changement à la Constitution, de venir le proposer la corde au cou. » L'établissement de l'oligarchie à Genève fut singulièrement facilité par la concentration de pouvoir qu'avait amené la guerre avec la Savoie.

Un conseil des sept (septemvirat) avait seul dirigé les affaires de l'Etat pendant cette période critique. Habitué au pouvoir, ils résolurent de s'y maintenir et se rendirent *inamovibles*. Les pré-

tentions des gouvernants allaient croissant avec leur pouvoir. Non contents de s'appeler « très-honorés et magnifiques seigneurs » à la façon des magistrats des villes suisses, ils exigèrent qu'on les abordât tête nue, avec de grandes démonstrations de respect ; ils allèrent jusqu'à se faire donner le droit, par un article inséré au traité de Vervins, de porter l'épée sur les terres de Savoie comme les gentilshommes. Les pasteurs qui cherchèrent à resserrer dans de certaines limites le pouvoir des magistrats furent révoqués ou chassés. Bèze lui-même vit supprimer par la *censure* le traité qu'il avait composé en latin sur les *Devoirs* et les *Droits des Magistrats*.

Le Valais, malgré l'esprit et les institutions populaires de ses dizains, n'avait pu échapper au mouvement anti-démocratique. Les principaux magistrats profitèrent de l'insurrection de leurs serfs de Loèche et de la Tour, pour accabler ces malheureux et les déclarer *sujets à perpétuité*, sans possibilité de rachat. Ils abolirent aussi l'*ostracisme* valaisan, connu sous le nom de la *Mazze*, qui eût pu être employé contre eux, comme il l'avait été encore au commencement de ce siècle contre le Cardinal de Sion.

La Révolution politique du XVI^e siècle était en même temps une révolution sociale. Une égalité générale et complète n'avait jamais régné, à la vérité, dans la Confédération. Il y avait toujours eu des serfs dans les pays *sujets* des Suisses. La vente même de quelques-uns de ces pauvres gens n'était pas un fait sans exemple dans les annales des bailliages de l'Argovie. Mais maintenant, outre les serfs, classe d'ailleurs peu nombreuse et que le réveil des idées religieuses tendait à faire disparaître tout-à-fait, l'*esprit de caste*, excité par l'établissement d'une classe gouvernementale, fit naître une foule de classes et de catégories au sein même des citoyens toujours libres et égaux de l'ancienne Suisse. Il y eut non seulement des *grands bourgeois* et des *petits bourgeois*, mais des *demi-bourgeois*, des *communiers* et des *non-communiers*, des *natifs*, des *domiciliés* et des *tolérés*. Des privilèges, des droits distincts et gradués s'attachaient à chaque classe et étaient impitoyablement refusés à quiconque n'en faisait pas partie par sa naissance. L'admission à la bourgeoisie se faisait précédemment, presque sans frais, pour quiconque se présentait en armes sous les drapeaux, ou qui possédait une maison en ville ; elle fut maintenant rendue très-

difficile et presque inaccessible dans certaines localités. L'illustre et nombreuse famille des Orelli se vit écartée avec obstination de la grande bourgeoisie de Zurich et ne put s'y faire agréger qu'en menaçant de quitter Zurich pour s'établir tout entière sur le territoire bernois. Le XVI^e siècle est marqué sous le rapport de l'économie publique par un accroissement extraordinaire du paupérisme, occasionné par les guerres mercenaires, les disettes fréquentes et l'affluence de rôdeurs étrangers qui parcouraient en tous sens la Confédération. De là une série de lois et de mesures funestes qui interdisaient le mariage aux pauvres, obligeaient chaque commune à nourrir ses indigents, parquaient chacun dans sa commune, gênaient la liberté d'établissement, d'industrie et favorisaient outre mesure l'*esprit de localité*. C'est le temps de la formation de la malheureuse classe des *heimathlosen* (gens sans patrie), ces ilotes, ces parias de la Suisse moderne, cent fois plus à plaindre que les serfs du Moyen-âge. Pour se débarrasser de la nuée de mendiants qui assiégeaient le seuil de toutes les demeures, erraient en troupes sur les chemins et dans les forêts, des chasses inhumaines furent organisées dans divers cantons.

La Réforme avait changé complètement la face de l'Eglise et de l'Etat en Suisse; elle modifia aussi beaucoup l'Ecole (1).

D'abord l'Université de Bâle, cette fille de la papauté et de la science allemande, perdit son caractère d'université fédérale et catholique, symbole de l'unité religieuse et nationale de la *vieille Suisse*.

Le départ d'Erasmus et de Glaréan, occasionné par les dissensions religieuses de 1526, lui porta aussi un coup funeste sous le rapport intellectuel et tourna au profit de l'Université voisine et rivale de Fribourg en Brisgau, fréquentée dès lors par un grand nombre de jeunes gens des cantons restés fidèles à l'ancienne croyance. Mais diverses causes concoururent à relever la grande Ecole de Bâle et à en faire de nouveau l'un des principaux sanctuaires de la science en Europe. Ce fut premièrement le retour d'Erasmus qui ne pouvait se résoudre à vivre loin d'un séjour où il était chéri et honoré, malgré son aversion connue pour les doctrines

(1) Ce terme ainsi employé désigne le Tout de l'Education et de la Science par opposition à ces deux autres Touts qu'on nomme l'Etat et l'Eglise.

protestantes. Malheureusement la ville rhénane ne jouit pas longtemps de la présence de ce grand et pacifique génie. Rentré à Bâle en 1555, le célèbre Hollandais y mourut déjà l'année suivante. Ce fut, en second lieu, le concours de beaucoup d'hommes distingués, appelés les uns à donner un enseignement régulier, d'autres seulement des cours temporaires sur la Théologie, le Droit et les Sciences naturelles (1). Une troisième cause fut l'immense activité littéraire et commerciale que déployèrent les nombreux et savants imprimeurs de Bâle (2), dont les presses élégantes inondèrent l'Europe d'ouvrages importants dans tous les genres. L'un de ces doctes typographes était Oporin, ancien *famulus* (3) de Paracelse, qu'il avait servi gratuitement pendant plusieurs années, supportant avec résignation ses bizarreries et ses emportements, par amour pour la science. Outre qu'il entretenait plusieurs savants pauvres comme protes et correcteurs, Oporin employait 50 ouvriers dans ses ateliers. Il publia pendant l'espace de vingt-huit ans 750 ouvrages, consistant la plupart en immenses in-folios. Les imprimeurs de ce temps, au rebours de ceux d'aujourd'hui, médaignaient les petits livres et n'entreprenaient volontiers que les grands ouvrages.

Cependant les Bâlois, si attentifs aux progrès des lettres et de la science proprement dite, ne firent rien ou presque rien après la réforme pour les écoles de la campagne. Tous leurs soins se concentrèrent sur la ville, où au lieu des trois écoles *triviales* qu'ils possédaient, ils établirent en 1588 un *Gymnase commun*, destiné à donner l'instruction préparatoire aux études universitaires.

Zurich montra plus de sollicitude pour l'éducation populaire. On y fonda beaucoup d'écoles à la campagne. Cette ville, centre de la poésie chevaleresque sous les Hohenstauffen, et, depuis lors,

(1) Un de ces savants hommes était le théologien Gryneus, Antistes de Bâle. Il eut pour auditeur le Hollandais Arminius, fondateur de la secte politique et religieuse des *Arminiens*.

(2) Les principaux étaient les deux Froben (Ambroise et Jean), Jean Amerbach, Pétri, Froschauer, Oporin, Hervagen, Gemuseus, Bischoff, Waldkirch. Les Froben étaient les éditeurs ordinaires d'Erasmus, Pétri celui de Luther, Froschauer celui de Gessner.

(3) Le *famulus* était à la fois domestique et secrétaire; c'était une espèce d'apprenti de la science.

en grand renom de savoir en Allemagne, dut à la réforme la fondation de son école de Théologie, la plus célèbre avec celle de Genève. L'antistès Bullinger, qui en était le chef, embrassait comme Calvin, dans sa correspondance, les princes et les docteurs de l'Europe réformée. La bibliothèque de Zurich conserve soigneusement les lettres écrites au savant successeur de Zwingli, par les têtes couronnées d'Angleterre (Henri VIII, Edouard VI, Jeanne Grey, Elisabeth) ⁽¹⁾. Lorsque Henri VIII se fit pape de l'église anglicane et persécuta avec un égal acharnement catholiques et protestants dans son royaume, un grand nombre de savants prélats anglais se réfugièrent à Zurich, où les lettres reçurent de leur présence une impulsion analogue, inférieure cependant à celle qu'avaient donnée les réfugiés italiens dans la même contrée ⁽²⁾ et que les réfugiés français donnaient encore sur les bords du Léman.

Ce fut grâce au séjour de quelques illustres proscrits, des juriconsultes français Godefroi, Hottomann, Dumoulin, Bonnefoi ⁽³⁾,

(1) Les portraits de Bullinger nous le présentent comme un beau et frais vieillard, à la barbe blanche et dont le costume habituel n'avait rien de la sévérité de celui des premiers réformateurs. Il portait un corselet rouge et un pourpoint blanc enveloppés dans une pelisse noire, et le silet à la ceinture.

(2) Les réfugiés italiens les plus célèbres de ce temps étaient Ochino, de Sienne dont Charles-Quint caractérisait ainsi l'éloquence : « Cet homme ferait pleurer les pierres » ; le philosophe Calabrais Giordano Bruno, brûlé à Rome en 1600 ; les Socius de Sienne, fondateurs du Socinianisme ; le théologien Martyr, de Florence ; Vergerio, ancien nonce ; des Turretin, Sismondi, Burlamachi, Diodati, Micheli, tiges de ces familles historiques, florissantes dès lors à Genève. — Parmi les réfugiés anglais, on remarquait Knox, le futur réformateur de l'Ecosse et l'ennemi de Marie Stuart ; l'illustre Evêque Jean Hooper, mort sur l'échafaud sous Marie Tudor ; les évêques d'Exeter, Durham, Salisbury, Norwich, etc. — Le plus célèbre des réfugiés allemands est le chevalier-poète Ulric, de Hutten. Ce précurseur de Luther, brouillé avec Erasme, alla mourir dans l'île d'Ufnau, au milieu du lac de Zurich où la compassion de Zwingli lui avait procuré un asyle (1523).

(3) Les autres principaux réfugiés français du temps sont les ministres Jean de Serres, Chandieu, Marlorat, le poète Marot, Agrippa d'Aubigné, la veuve de Coligny, Condé, etc. Le fils de l'un de ces réfugiés, Jacques-David Duperron, né à Orbe en 1556, abjura le protestantisme à Paris, devint cardinal et l'un des théologiens les plus habiles de l'Eglise romaine. On prétend qu'il contribua beaucoup à l'abjuration d'Henri IV.

que Genève pût joindre à son académie européenne de Théologie une école de Droit, non moins fameuse. La fameuse devise de Genève : *Post tenebras lux* (1), se trouva alors pleinement réalisée. L'Académie de Lausanne disputait parfois à celle de Genève ses hommes éminents et brillait aussi par l'étude des langues. Les facilités que les savants trouvaient à Bâle pour la publication de leurs ouvrages, Genève les leur offrait dans les ateliers de Robert-Etienne, héritier du savoir et de l'habileté typographique de son père, le premier imprimeur de France. Mais la contrefaçon s'établissait à Genève avec l'imprimerie et provoquait les plaintes fréquentes du gouvernement de Bâle, protecteur zélé des intérêts commerciaux de ses ressortissants.

La Suisse catholique avait été pendant quelque temps inférieure à la Suisse réformée sous le rapport des connaissances. Elle n'avait aucun centre intellectuel à opposer à l'université de Bâle et aux académies réformées de Zurich, Genève et Lausanne. Ce peu d'instruction des prêtres catholiques avait été pour beaucoup dans le rapide triomphe de la réforme, au sein de plusieurs cantons; elle avait occasionné leur défaite dans les thèses publiques, où se débattaient les destinées des deux confessions. C'est ainsi au moins qu'en jugeait un chanoine de Soleure (2), qui écrivait en termes un peu grossiers, au sujet du colloque de Berne en 1528 : « Les catholiques ont porté la peine de leur mépris pour le savoir, de leur paresse et du peu de dignité de leurs Evêques. Cet animal de Zwingli est plus instruit que je ne croyais. Quant à Treyer; on a remarqué en lui un peu de babil, mais ni éloquence, ni érudition. »

Cette infériorité des études catholiques eut pour résultat que beaucoup de familles placèrent leurs fils dans la Suisse protestante, soit pour y prendre des leçons particulières, soit pour suivre les cours publics des écoles et des académies. Quoique très attaché au culte catholique, le célèbre colonel Frœlich avait mis son fils en pension chez le pasteur de Frauencappelen, dans le canton de Berne. Le fameux avoyer Pfyffer, le héros de Meaux, avait fait

(1) « Après les ténèbres la lumière. »

(2) Jacques Munster. Le docteur Treyer ou Tornare, dont il parle dans sa lettre, était fribourgeois et provincial de l'ordre des Augustins

ses études à Strasbourg avec le poète neuchâtelois Hory, qui nous révèle ce fait dans quelques vers composés pour servir d'épithaphe à son ancien condisciple. Un certain nombre de jeune Glaronais catholiques fréquentaient le collège *Carolus* de Zurich, où les avait envoyés le savant et orthodoxe magistrat Egide Tschoudi. Des paroles désagréables échangées entr'eux et leurs condisciples protestants ayant engagé ces jeunes gens à quitter Zurich et à rentrer chez eux, au milieu des cours, Tschoudi les obligea d'y retourner, mais non sans les munir d'une lettre de recommandation pour son ami et correspondant, le savant historien Simmler, qu'il pria d'intervenir en faveur de ses compatriotes et de les protéger contre de nouvelles vexations relatives à leur croyance.

Il en fut ainsi jusqu'à la grande restauration du catholicisme accomplie par le Concile de Trente. Les décrets de cette haute assemblée, en même temps qu'ils prescrivaient d'établir partout des Collèges et des Séminaires, défendaient toute communication avec les hérétiques. Devenus les maîtres de toute l'instruction supérieure dans les cantons catholiques, les Jésuites s'étayèrent de ces décrets pour solliciter le rappel des jeunes gens qui fréquentaient les écoles protestantes (1).

Tout le système d'instruction des Jésuites était calculé pour la lutte contre le protestantisme et pour faire de la science l'auxiliaire de la Théologie. Un ton dogmatique polémique anima tout l'enseignement. D'arides abrégés remplacèrent les classiques de la renaissance. Les nombreux écrits sortis de la plume du Père Canisius sont tous ou des catéchismes, des vies de Saints ou des ouvrages de controverse. Aussi des cinq Collèges (Fribourg, Lucerne, Porrentruy, Brigue et Sion), dirigés par les Jésuites à cette époque et fréquentés par une très nombreuse jeunesse (2), ont pu sortir des versificateurs agréables et quelques compilateurs utiles, mais aucun savant véritable. L'écrivain le plus distingué de la Suisse

(1) On fit un grand mérite à Canisius d'avoir pu obtenir celui du fils du conseiller fribourgeois Odet qui étudiait à Berne dans la maison d'un des principaux ministres.

(2) Le Collège de St.-Michel à Fribourg comptait ordinairement de 4 à 500 élèves. Celui de Porrentruy en eut à peu près autant dans ses moments de prospérité au XVII^e siècle.

catholique à la fin du seizième siècle, l'historien fribourgeois Guëllimann était élève de l'*Ecole triviale*, institution excellente qui avait précédé de plusieurs années la création du Collège St.-Michel (1). Un esprit littéraire et libéral semble avoir animé l'enseignement des Bénédictins de St.-Gall. Le prince-abbé Joachim Eichorn trouva des hommes capables dans son ordre et n'eut pas besoin de recourir aux Jésuites comme fut obligé de le faire le prince-évêque de Bâle, Christophe de Blarer, prélat très zélé aussi pour l'avancement moral et matériel de son peuple.

(1) Le choix des classiques dans cette Ecole était très remarquable. L'instruction religieuse y comprenait outre le catéchisme de Canisius et l'introduction de Vivès à la vraie sagesse, l'étude trop négligée aujourd'hui du *Nouveau-Testament* et de quelques portions morales de l'*Ancien*, comme les *Proverbes de Salomon*. On y suivait la maxime pédagogique de Pie II et qui était déjà celle de Platon : il y a deux choses à cultiver dans l'enfant, *le corps et l'âme*. L'*Ecole triviale* se maintint quelque temps à côté du Collège des Jésuites. Les élèves du premier étaient même obligés de s'y rendre de temps en temps pour étudier la méthode ou compléter leurs connaissances. Ce fut le zèle excessif du vicaire-général Schneuwli et de quelques hommes influents qui amena l'établissement des Jésuites et la suppression de l'*Ecole triviale*, au grand regret des amis de l'instruction véritable.

(La fin au prochain numéro.)

UNE INJUSTICE.

Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.
(Propos de souris.)

Aujourd'hui, par un temps des plus maussades, avec la boue sur le sol, le spleen dans l'air, j'éprouve le besoin de donner sur les doigts de toute l'espèce humaine, y compris les miens. Et vraiment les sujets ne manquent pas. Précisément mon humeur est surexcitée par la lecture d'un pamphlet dirigé contre les chats, et qui, au lieu d'être signé : « Chatouville, » aurait dû être signé : « Chatricide, » tant le style en est meurtrier. La grande publicité

aggrave le délit de l'auteur qui mériterait d'être stigmatisé d'une large égratignure à travers le front, si l'emploi que la Justice est censée exercer, n'était pas devenu, à son tour, une scandaleuse sinécure.

Depuis des siècles, le chat est réputé égoïste, cruel, traître et patelin. Evidemment l'homme le calomnie, comme ce tyran de toute la création est dans l'usage de calomnier ce qu'il veut asservir ou mettre à la broche. Une prévention aussi persévérante me soulève, et je vais tenter de réhabiliter l'espèce dans l'opinion des esprits équitables et même de la venger à grands coups de plume. Il ne s'agit point ici de faire patte de velours, mais de renvoyer au plus coupable les traits lancés à l'innocence.

Or, quand on est de mauvaise humeur, on est excusable d'appeler crûment les choses par leur nom. Donc l'homme est le plus impudent des faquins qui se pavanent sous le soleil, sans en excepter l'angora, amoureuxment étalé sur les genoux douillets d'une riche et oisive douairière. Gâté par son pouvoir usurpé, par l'usage exclusif de l'encre et de la parole, il avance le nez au vent, dans la voie de l'iniquité, et sa fatuité ne connaît plus de bornes. Il importe enfin qu'on lui dise çà et là brutalement son fait.

Impitoyable oppresseur, abuseras-tu éternellement de ce que les huitres et les bécasses se font encore scrupule de casser les réverbères et d'élever des barricades pour réclamer leur droit de vivre? Quoi! lorsqu'on ébranle ou censure toutes les royautés isolées, la royauté collective de la race humaine continuera d'exercer sans contrôle son empire monstrueusement abusif? Les assassins trouvent des avocats; les brebis ne rencontrent que des bouchers, les chats des détracteurs.

En définitive, quel est l'avantage le plus évident de l'homme sur les autres animaux? C'est l'esprit. . . . de les manger; or, pour les manger sans scrupules suivis de remords, il convient de leur refuser toute moralité, toute intelligence. Selon un philosophe de l'antiquité, Porphyre, c'est la gourmandise qui fait dire aux hommes que les animaux n'ont que de l'instinct, et j'ai bien peur qu'il n'ait raison. Ainsi, lorsque la plupart des penseurs, depuis Pythagore et Plutarque jusqu'à Bernardin de St.-Pierre; lorsque des esprits profonds s'étonnent, s'inquiètent ou s'attendrissent,

soit en méditant sur la destination des animaux, soit en envisageant leur condition sous notre empire, on voit chaque jour un goujat, prenant le fait pour le droit, décider dans son omniscience, qu'ils ont été créés afin de satisfaire sa gloutonnerie. Heureuse créature qui ne doute de rien et qui, avec ses allures ignobles, sa face stupide, est très pénétré de son immense supériorité sur la bête ! C'est qu'en outre de sa gourmandise, il lui faut un sujet sensible sur lequel il puisse satisfaire ses lâches colères et se venger de ses propres maladresses.

Mais je me laisse entraîner presque au sérieux, tandis que je voulais simplement faire glisser quelques vérités à travers une sorte de badinage à propos de chat. Je reviens à mon héros. Je puis avoir, en le dépeignant au moral, cette assurance que donne une assez longue étude sur ses mœurs. J'ai passé une partie de ma vie avec quelques individus de la race féline; je dirai même, sans toutefois m'en vanter, que j'ai dû à l'intime familiarité qui a régné entre eux et moi, d'avoir eu longtemps les mains tatouées par leurs petites pelotes d'aiguilles souvent agacées outre mesure. N'importe, je vais leur prouver que je n'en ai point gardé de rancune; et d'ailleurs, parmi les humains, de chers amis se font des égratignures tout autrement profondes.

Que reprochera-t-on au chat avec le plus d'apparence de raison ? C'est l'égoïsme. Mais est-ce bien à l'homme qu'il sied de lui en faire honte ? Esprit de concurrence, jalousie pure ! Écoutons l'insatiable envahisseur de tous les biens de la terre formuler sa plainte contre le quadrupède, dont il ne tolère la présence au logis que par intérêt. Ce vilain matou, s'écriera-t-il, car remarquez bien que le pauvre animal est tenu d'être à la fois utile, aimable et beau, ce vilain matou prend sa place au feu, devant mes jambes qui ne peuvent s'étendre à l'aise; il vise même à dominer le parquet sur mes genou tièdes, et à escamoter, par surprise, quelques bons morceaux de mon repas; ne devrait-il pas vivre de sa chasse laborieuse ? Cette accusation pourrait se traduire en un style plus franc, plus précis, autant vaudrait dire : Bête exigeante, loin de t'effacer complètement devant mon égoïsme et de me servir sans salaire, tu oses rivaliser avec ton maître, pétri de défauts que souvent nul agrément ne rachète ? Apprends que tu devrais être

comme mon chien, un esclave parfait; d'où il suit, que je qualifie de chien tout ce que je méprise.

Les chats sont traitres, dit-on encore. C'est précisément ce que je nie. Jamais leurs griffes ne m'ont déloyalement labouré la chair, par la raison que jamais, en m'occupant d'un minet, je ne lui ai fait de méchantes niches. Il n'a pas eu ainsi à me donner uniquement par peur, un coup de patte intempestif. Donc le chat ne fait usage de la trahison que lorsqu'elle lui a été enseignée par l'homme. On veut lui refuser jusqu'au mérite de ses caresses : On suppose qu'en se frottant contre vous, il a pour but de se caresser lui-même. Cependant il ne se livre jamais à ces démonstrations dans ses moments d'humeur ou d'indifférence. Et puis, quand nous embrassons ce qui nous charme, est-ce générosité pure de notre part? N'est-ce pas plutôt une satisfaction personnelle, et tout simplement une démonstration agréable de cet égoïsme qui dirige toutes nos tendances? Seulement, il en est de deux sortes : l'égoïsme qui nous rebute et l'égoïsme qui nous flatte. Secourir ce qui souffre est encore une vive jouissance, lorsque cette action est le produit d'un élan de cœur; c'est l'égoïsme d'une âme féconde, semblable à l'arbre qui, produisant de beaux fruits, attire les regards satisfaits, tandis que l'arbrisseau stérile reste oublié dans sa solitude.

Voyez avec quelles bonnes dispositions les chats sont nés. La plupart vous remercient des dons que vous leur faites, et cela, sans y être le moins du monde disposés par l'éducation. La reconnaissance leur est donc naturelle. Que de temps et de remontrances ne faut-il pas pour amener un enfant à prononcer un *merci*, lorsqu'on lui tend sa tartine de confitures?

Ils sont censés aussi se montrer constamment intéressés. J'ai vu néanmoins un petit chat en saisir un autre par sa fourrure, afin de l'empêcher de tomber d'un siège. Il m'arriva une fois de disputer à un chat une souris que je désirais sauver. Il ne voulut pas me la céder sous la pression de la force; mais lorsqu'il fut convaincu que j'y avais renoncé, il vint la déposer à mes pieds, durant mon repas, pour y ajouter sans doute une pièce de gibier. Dans le combat de générosité qui eut lieu entre moi et mon chat, la souris ne fut pas mise dans la casserole, bien qu'un civet manquât à mon diner.

Nous reconnaissons du reste, qu'inférieur au chien et semblable

à l'homme, le chat n'est guère capable de dévouement héroïque. Remarquons toutefois que la chatte est intrépide lorsqu'il s'agit de défendre sa portée.

Ces animaux ne sont point dépourvus de sensibilité, comme on le prétend. Voici un fait que je tiens d'une source certaine. Un chat était bien traité dans une famille dont le chef, victime d'un accident, eut à garder le lit. Le chat s'inquiéta visiblement de la situation de son maître qui expira au bout de quelques jours de souffrance. Il ne quitta plus dès lors ce corps sans vie. On l'éloignait en vain, il revenait prendre place sur le cadavre, exprimant par des miaulements lamentables, ses regrets mêlés peut-être d'épouvante.

J'ai connu un bel angora fort choyé par ses maîtresses. Il fut vertement tancé un jour, pour un délit grave, le meurtre d'un oiseau privé. Il en conçut un tel chagrin, qu'il resta blotti sous un meuble durant plus de vingt-quatre heures, refusant avec persévérance toute nourriture. Un petit garçon, en pareil cas, n'eût pas résisté à l'offre d'un simple bâton de sucre d'orge. C'est que le beau matou, dira-t-on, accoutumé aux procédés flatteurs, était simplement mortifié dans son amour-propre. Mais si un défaut est généralement le revers d'une qualité, le chat se trouvant pourvu de la plupart de nos travers, on ne saurait lui refuser dès lors quelques-uns des avantages qui les compensent. La susceptibilité, d'ailleurs, est une disposition naturelle aux personnes sensibles et qui visent à votre estime. Quand on mérite habituellement le blâme, on cesse d'en rougir.

Le chat semble, il est vrai, prolonger méchamment l'agonie de la souris; mais l'homme, cet imprudent accusateur, cuit les écrevisses vivantes; mais il lui arrive de plumer certains oiseaux avant de les tuer; mais il obtient de l'oie un foie gras, énorme, par un procédé odieux; il se montre ainsi plus cruel que les bêtes féroces. Et ce n'est pas seulement pour assouvir sa faim qu'il use de cruauté, c'est souvent pour satisfaire un raffinement de gourmandise. Lorsque le lion détourne les yeux, à ce qu'on assure, pour éviter le regard douloureux de la proie qui expire sous sa patte, l'homme engraisse lentement sous les siens, et jusqu'au degré le plus profitable, un animal devenu familier et qui recevra, pour prix de sa confiance, un coup de couteau dans la gorge.

Sans aller aussi loin que Dupont de Nemours, dans ses appréciations, M. Flourens sait, par expérience, que la hyène même est capable de s'attacher à l'homme; mais en traitant les animaux durement, brutalement, on les abrutit; et, après les avoir déclarés brutes, on les égorge sans pitié.

Ce qui a valu aux chats l'estime de Mahomet, c'est leur habitude de propreté. Ils ne montrent point le dessous de leurs pattes, disait-il. Il avait raison assurément de faire cas d'une telle disposition. Cette délicatesse, ce respect des autres et de soi-même, suppose des qualités non moins essentielles, comme le parfum de la fraise annonce un fruit délicieux. J'ai vu un chat recouvrir ce qu'un autre, dégénéré sans doute, avait laissé en évidence. Il y procédait avec un air de dégoût si prononcé et d'un comique si parfait, que l'homme le plus sérieux n'aurait pu se défendre d'un éclat de rire.

Ce qui plaît dans le chat, c'est que nul animal, sans en excepter le chien, ne développe plus de souplesse gracieuse dans ses jeux et n'est plus expressif dans son contentement, dans sa colère surtout. Ses oreilles aplaties, son poil hérissé, son dos voûté qui, dans sa pensée, doit le grandir démesurément, forment un ensemble des plus grotesques. Confiant alors dans son aspect imposant, il fait face à un dogue même qui s'arrête tout saisi à cette métamorphose baroque. *Le chien a ri, il est désarmé.*

C'est prodigieux ce que l'on obtient de l'intelligence du chat, lorsqu'on sait l'exercer avec intelligence soi-même : ils comprennent vos paroles et jusqu'à votre physionomie. On peut comparer la plupart des animaux à un instrument de musique. Ebranlé par une main que les fibres du cœur électrisent, le piano rendra les accents de l'âme les plus entraînants; si la main n'est qu'une mécanique agile, il ne produira qu'une succession de notes sèchement exactes.

Presque tous les animaux reconnaissent au regard, au ton de la voix, celui qui les aime et leur est favorable. Nous dirons même qu'en cela, ils ont souvent plus de tact que nous. C'est de l'instinct, dira-t-on, toujours de l'instinct, rien que de l'instinct. Mais d'où vient que ce qui est réputé chez l'homme esprit, sagacité, pénétration, n'est absolument chez eux qu'une impression machinale,

irréfléchie, celle d'une fleur qui ouvre son calice aux rayons du soleil, et le referme aux ombres de la nuit?

On aurait pu adopter la représentation du chat comme emblème de la liberté. Elle serait plus significative aux yeux du vulgaire que le bonnet phrygien. Cet animal porte en effet si loin l'amour de l'indépendance, que le meilleur moyen de l'éloigner de soi, c'est de paraître le retenir de force. Il se rapproche encore de notre espèce par cet esprit de contradiction. Efforcez-vous de resserrer la chaîne d'un cœur qui s'est livré volontairement : il la brisera bientôt pour vous fuir sans retour.

En donnant des coups de griffes à l'humanité, très-inhumaine parfois, il faut savoir gré à quelques esprits consciencieux d'avoir si plaisamment exprimé la mauvaise foi et l'injustice de l'homme avec deux dictons souvent applicables à ces rois de la terre, dans leurs débats entr'eux : *Cet animal est bien méchant; si on l'attaque, il se défend*; et celui-ci non moins significatif : *Quand on veut noyer son chien, on le dit enragé*. Les Européens ayant à justifier l'esclavage des noirs, n'ont pas manqué de leur refuser une âme.

Ce qui prouve enfin que les chats ne méritent pas leur mauvaise réputation, c'est que je prends leur défense par un simple sentiment d'équité, sans attendre d'eux la plus faible récompense, le plus petit gigot de souris, la plus maigre queue de rat, non que je doute au fond de leur gratitude, mais je tiens à faire preuve, par cette déclaration publique et solennelle, d'un désintéressement favorable à leur cause et honorable pour moi. Cette particularité devant être décisive, je m'abstiendrai d'en dire davantage.

EULALIE DE SÉNANCOUR.

SOUVENIRS DE CONSTANTINOPLE ⁽¹⁾,
PAR UN FRIBOURGEOIS.

I.

ARRIVÉE A CONSTANTINOPLE.

J'arrivai enfin à Constantinople. Après avoir vu plusieurs capitales de l'Europe occidentale, j'étais impatient de voir cette ville dont j'avais entendu beaucoup parler dans le cours de mes voyages ; les Turcs avec lesquels je me trouvais depuis deux ans, me la vantaient surtout avec une véritable prédilection. « Paris, » disaient-ils, n'était rien auprès de leur Stamboul. » Incrédule d'abord, je commençai à me rassurer, lorsque le bâtiment qui nous portait, jeta l'ancre au milieu du port. Alors un magique panorama s'étendit sous mes yeux enchantés : je ne pouvais attendre le moment de fouler cette terre orientale. Les mesures

(1) Le Fribourgeois voyage, observe et note volontiers ce qu'il voit de remarquable. L'ancienne *Emulation* a publié des souvenirs et des impressions de voyage en assez grand nombre. Aux études syriennes de M. Perrier, aux études italiennes, russes et polonaises de MM. Berchtold et Grivet, aux aventures algériennes du docteur S., nous joignons aujourd'hui les souvenirs turcs de M. Berthoud, d'Estavayer, attaché pendant plusieurs années au service de Taleb-Effendi, diplomate distingué de la Porte-Ottomane. Au milieu des récits faux ou exagérés que font tous les jours des mœurs orientales des journaux ou des livres écrits sans conscience, on s'arrête avec un curieux plaisir aux pages instructives d'un compatriote bien informé et véridique, fussent-elles par le style et le coloris, bien au-dessous des brillants tableaux inspirés par l'imagination des écrivains à la mode. Ces pages, au reste, leur auteur les avait écrites pour lui-même et ne les destinait point à la publicité. C'est aux instances de quelques amis qui en avaient entendu avec intérêt la lecture, que M. B. s'est décidé à nous confier son manuscrit avec plein-pouvoir d'y faire les coupures et les corrections que nous jugerions convenables. Dans ses peintures de Constantinople, M. B. a suivi l'ordre le plus naturel, le plus logique. Il commence par donner un aperçu général de la grande cité musulmane, s'attache ensuite à décrire certaines particularités de la ville et les institutions qu'il trouve propres à faire connaître la vie toute originale du peuple d'Abdul-Medjid, et termine ses pages par des scènes d'intérieur qui nous ont paru le côté piquant des impressions de séjour de notre compatriote et ami.

A. D.

de quarantaine nous obligèrent cependant à rester deux heures à bord. Ces deux heures me parurent délicieuses. J'avais là devant moi le plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer, un spectacle dont ma plume essaierait follement de donner une idée.

Vue depuis son magnifique port, la ville de Constantinople vous frappe d'admiration. Elle s'élève sur sept collines, formant un immense triangle dont un côté est baigné par la mer de Marmara, un autre par les eaux du port; le troisième, celui qui regarde la terre ferme, est protégé par une triple muraille crénelée, mais assez malade en certains endroits. Mes regards étaient surtout attirés par une forêt de coupes dorées, de hardis minarets qui s'élèvent, sveltes et scintillants, au-dessus de chaque mosquée, au-dessus de chaque édifice, de chaque palais. Vous n'apercevez rien des chétives maisons de Constantinople : vous n'en voyez que la magnificence.

Devant nous est le port où stationnent une multitude de navires de toutes les nations, de toutes formes, qui se balancent paresseusement sur leurs ancres. Derrière nous s'élève le faubourg de Scutari, entrepôt des marchandises que l'Asie-Mineure dirige sur la capitale de l'empire ottoman. A notre droite, voilà le faubourg de Péra qui descend sur les flancs d'une colline inclinée vers le port, devant la résidence des Ambassadeurs et des Francs (1). Puis plus loin, à droite encore, commence le Bosphore, dont les eaux tranquilles, sillonnées par une myriade de petites embarcations, aux ailes étendues, s'étendent mollement entre deux rives riantes de fraîcheur, où s'étalent, au milieu de la verdure, tantôt les maisons de campagne des seigneurs turcs, tantôt de gracieux villages qui semblent descendre des collines pour venir se mirer dans ce canal enchanteur. Rien de plus captivant que le spectacle qui se déroulait dans ce moment sous mes yeux. Je croyais faire un rêve.

Bientôt l'on vint nous dire que notre bâtiment avait *pratique* (2)

(1) On appelle ainsi à Constantinople tous les Européens qui n'appartiennent point à la religion des Turcs. C'est un souvenir des Croisades où les Français jouèrent un rôle prépondérant.

(2) Terme usité pour dire que l'on a satisfait aux formalités exigées par les mesures de quarantaine.

et que nous allions nous rendre à terre. Au bout de quelques minutes, nous touchions au port appelé *la Porte du jardin*. et nous voilà dans Constantinople! Selon l'usage, des chevaux richement enharnachés avaient été amenés au port pour nous conduire à notre résidence, à une demi-lieue de cet endroit. Nous avons à parcourir une des plus belles rues de la ville; la vie, l'activité, l'animation bruyante qui régnaient partout ne tardèrent pas à me frapper. Nos chevaux allaient au pas, la foule des allants et des venants ne nous permettant pas d'aller plus vite. Etourdi par tout ce que je voyais, et en proie à une espèce d'hallucination, j'avais pour ainsi dire les yeux ouverts, sans voir: aussi me serait-il difficile de donner des détails sur les sensations que j'éprouvai alors. J'avais du reste assez à faire à me tenir sur ma monture et à la guider de manière à n'écraser personne, ni passants, ni chiens (1).

II.

INTÉRIEUR DE CONSTANTINOPLE.

Les rues de Constantinople ne sont pas toutes aussi belles que celle dont je viens de parler. Elles sont pour la plupart tortueuses et inégales à fatiguer le marcheur le plus intrépide. Elles sont aussi très étroites; les unes pavées, d'autres remplies de poussière et de boue. Partout un contraste frappant de grandeur et de misère, de vie et de mort! Tantôt vous parcourez un quartier morne et silencieux dont les maisons étroites, basses et sans aucune régularité, ni symétrie, vous montrent leurs portes tristement fermées; tantôt vous vous trouvez dans un de ces brillants quartiers habités par le commerce et la spéculation. Ici une multitude bizarre va, vient, se croise, se pousse, se heurte, mais presque sans bruit, et sans le fracas inséparable des marchands de nos pays. Dieu sait avec quelles peines vous parviendrez à traverser cette fourmilière vivante! Heureux si vous n'êtes pas renversés par les domestiques insolents d'un seigneur turc qui s'en vient à cheval, d'un air, lui, assez inoffensif! Et puis, entendez-vous ces cris féroces? Ce sont quatre porte-faix qui réclament à grand bruit

(1) Ces animaux sont très nombreux à Constantinople. Il en est dit un mot plus tard.

un passage ; les jambes nues , la poitrine découverte , le front hâve , les muscles tendus , ils marchent en cadence , portant un poids énorme au moyen d'épais leviers , assis sur leurs robustes et larges épaules . Ces hommes sont ordinairement d'une force prodigieuse : ils transportent avec une extrême aisance les fardeaux les plus rebelles .

Que si vous voyez passer , près de vous , au milieu de cette bagarre , une voiture lente et paresseuse , basardez un regard : c'est le harem d'un seigneur qui va respirer le frais . Et ces beaux yeux noirs ? Qu'en dites-vous ? N'y a-t-il pas dans ces prunelles assez de feu pour vous enflammer ?

III.

LE BAZAR.

Nous voici au bazar : c'est ici que se trouvent tous les magasins publics . Le bazar semble être une nouvelle ville jetée au centre de Constantinople ; il forme une enceinte immense que de hautes murailles , de lourdes portes en fer et des voûtes solides mettent à l'abri d'un incendie . Mais l'intérieur en est humide et triste . Comme le bazar occupe à lui seul un emplacement aussi vaste que la ville de Fribourg , il faut être né à Constantinople pour ne pas s'y égarer . Pour mon compte , j'allais souvent m'y promener toute une après-midi , mais jamais je ne savais en sortir par la porte où j'étais entré .

Chaque voûte ou chaque quartier du bazar est consacré à une branche particulière de commerce ou d'industrie , et vous êtes émerveillé de toutes les richesses étalées dans ce lieu . D'un côté se déploient les schalls de l'Inde , les tapis de Perse , les broderies d'or et d'argent les plus riches et les plus variées .

Cet autre quartier sera consacré aux armes , armes à feu , armes blanches , de toute qualité et de tout prix . Assis sur ses talons , le Turc semble très-indifférent au milieu de ses richesses , et ne met aucun empressement à vendre ; on dirait qu'il est là plutôt pour obliger que pour gagner de l'argent ; et , si vous approchant , vous prenez un objet et que vous lui en demandiez le prix , il vous répondra laconiquement : « C'est tant ; » et si vous lui offrez une somme moindre , il se contentera de vous reprendre l'objet des mains pour le remettre à sa place ; puis , sans plus s'inquiéter de

vous, il continuera à rouler dans ses doigts les grains de son chapelet. Il n'a, en effet, rien de mieux à faire, car il est défendu de fumer dans ce lieu-là. Aussi verra-t-on souvent le marchand turc quitter sa boutique qu'il laisse toute grande ouverte, et s'en aller dans un des nombreux cafés du bazar, fumer avidement une pipe et humer un café : la pipe et le café, on le sait, sont deux choses inséparables de la vie d'un Turc. Le bon Musulman quitte aussi son magasin chaque fois que l'Ismaïm (1) appelle les fidèles à la prière, du haut des minarets. C'est ce qui fait que les Turcs sont rarement dans leurs magasins, faisant preuve ainsi d'une insouciance qui nous semble bien étrange et qui ne peut s'expliquer que par l'espèce de monopole qui existe en Turquie. Là les branches de commerce sont pour ainsi dire réparties d'avance. Le Grec industriel et actif, pas plus que l'Arménien spéculateur et réfléchi, ou le Juif avide et rampant, ne sont admis à l'exercice de telle ou telle branche d'industrie ou de commerce.

Dans le bazar tout pique la curiosité. A côté du Turc morne et silencieux, vous voyez le Grec qui appelle les passants, les engage à visiter son magasin, en prenant le ciel à témoin de sa probité et de son désintéressement, ce qui ne l'empêchera pas de vous prendre pour dupe dès qu'il en aura l'occasion. Dans le quartier consacré à l'orfèvrerie, vous voyez l'Arménien, entouré de bijoux et de diamants, peser son or et son argent, ou spéculer sur les besoins d'un Turc disgracié, dont les finances délabrées le forcent à vendre une bague ou quelques broches de sa femme pour faire face au luxe de sa maison, jusqu'au jour où ses intrigues lui auront fait obtenir un nouvel emploi. Mais le Juif surtout mérite une mention toute particulière. Le Juif est un des principaux personnages du bazar ; on le rencontre sur tous les points de ce labyrinthe mercantile, et on le reconnaît sans peine. Il achète, il vend, il trafique, il offre sa médiation dans toutes les affaires, spéculé surtout, sans que rien ne puisse le rebuter. Outre les Juifs, on rencontre au bazar un nombre considérable de marchands ambulants qui tous portent sur la tête leur petit étalage. De temps en temps, ils font une pause pour vous offrir leurs services. Viandes cuites, poissons, légumes, riz, pâtisseries, sorbets,

(1) Prêtre d'une mosquée.

douceurs ; vous avez tout ce que vous pouvez désirer. La présence de tous ces petits marchands s'explique facilement si l'on songe que personne n'a son domicile dans le bazar. Le négociant y arrive à huit heures du matin et ne le quitte qu'à la tombée de la nuit, après avoir fermé son magasin où il laisse sans crainte toutes ses richesses sous la sauvegarde de la probité publique et sous celle plus efficace encore de robustes portes en fer qui les défendent des voleurs et du feu. Comment dépeindre l'aspect varié du bazar, où vous *voyagez* au milieu d'un monde de rues, au milieu de tous les parfums, de tous les trésors de l'Orient ? Et comment surtout dépeindre, quand vient la nuit, cet essaim de marchands, de curieux, de flâneurs qui s'échappent de toutes ces portes, comme d'une immense ruche d'abeilles ? — C'est dans ce moment que les quatre hommes préposés à la garde du bazar parcourent l'enceinte dont ils font sortir le monde, en frappant sur les cailloux avec une espèce de bâton ferré. Puis ils ferment soigneusement les portes et ils restent seuls dans l'enceinte où ils passent la nuit, armés jusqu'aux dents, chacun dans son quartier respectif.

IV.

UN MARCHÉ D'ESCLAVES.

Qu'on se figure un vaste bâtiment carré, avec une cour au milieu, et autour de cette cour des hangars, et l'on aura à peu près l'idée de l'un de ces lieux où se tiennent les honteux marchés dont je veux parler.

Les esclaves sont ordinairement assis par groupes, au milieu de la cour, les jambes croisées, le visage parfaitement calme, et sans avoir, m'a-t-il semblé, la conscience de leur position. Aussi s'entretiennent-ils en riant et en causant avec bruit ; pour tout vêtement ils ont une toile grossière et grise, de la forme d'un *cedrier* avec lequel ils s'enveloppent le corps tant bien que mal. Comme j'étais attaché à la maison d'un seigneur turc et que je portais le costume du pays, je pouvais sans inconvénient pénétrer dans ce lieu dont l'entrée est du reste interdite à tout Européen. Le nombre des esclaves de tout âge, de tout sexe qui se trouvent exposés sur ces marchés varie de 400 à 200 environ. La plupart sont des enfants de 5 à 12 ans, nègres, négresses, mulâtres.

Parmi les femmes, il en est peu que l'on puisse appeler *belles*; elles sont pour la plupart massives, chargées d'embonpoint et ayant la peau d'un blanc mat. J'en ai remarqué quelques-unes cependant, aux yeux bleus, aux cheveux blonds et qui me plaisaient assez. Mais, en général, les femmes jeunes et jolies, les Circassiennes ou les Georgiennes ne se vendent pas publiquement. Un Turc tient-il à avoir une esclave de ces contrées, il s'adresse à l'un des marchands, et celui-ci la conduit chez lui. Quant aux esclaves qui se vendent au *marché*, vous voyez les Turcs qui viennent les *marchander*, rôdant de groupe en groupe, leur faisant ouvrir la bouche, les faisant marcher, examinant scrupuleusement leurs bras, et particulièrement les mains, les ongles et les pieds, comme nous ferions, nous, d'un cheval. Après mûr examen, on vient sous les hangars pour conclure le marché avec le *propriétaire*, qui est gravement assis fumant sa pipe.

L'acheteur prend ordinairement l'esclave chez lui, afin de la faire examiner encore plus attentivement par ses femmes ou par les vieilles matrones de son harem. Il peut même les garder plusieurs jours, après quoi le propriétaire vient voir s'il y a moyen de finir le marché. Un esclave arabe d'une douzaine d'années, peu importe le sexe, se vend pour le prix moyen de 2,000 piastres (1), soit 500 francs de France. Vous voyez très souvent une de ces pauvres petites créatures se promener soit dans la cour du marché, soit sous le hangar, suivie d'un crieur public qui l'offre au plus offrant et l'adjudgè ensuite au dernier enchérisseur. Acheté d'abord par un Turc, cet esclave vient d'être de nouveau exposé en vente par ce dernier qui n'en veut plus, ou qui a besoin d'argent. En général, une fois que l'esclave est devenu la *propriété* du Turc, celui-ci en a soin comme d'une *valeur* quelconque. Les esclaves apprennent facilement la langue turque et commencent par servir les domestiques de la maison, à qui ils font le café, chargent les pipes, et qu'ils accompagnent dans leurs courses. Plus tard, ils sont employés au service du maître lui-même qui, selon les dispositions qu'il a cru remarquer dans ce malheureux, en fait souvent son compagnon et son confident. Il n'est pas rare de voir sortir de

(1) La valeur du piastre n'est pas partout la même. Je parle ici du piastre ordinaire; il en faut quatre pour un franc.

la grossière robe de bure de l'esclave, un pacha, ou un des hauts fonctionnaires de l'Empire. Il y a cependant de tristes et trop nombreuses exceptions, et souvent ces pauvres esclaves sont bien rudement traités. Que de fois ils gémissent sous le nerf de bœuf d'un maître dépravé et furieux? Les incendies, et ils sont très-fréquents à Constantinople, doivent être attribués en partie à la vengeance d'un esclave. Il reçoit froidement une cinquantaine de coups qui lui déchirent les membres; mais déjà il médite ses projets de vengeance, et il les mettra à exécution tôt ou tard.

V.

SAINTE-SOPHIE.

Un mot maintenant de la mosquée de Sainte-Sophie dont on a tant parlé, tant écrit. Son extérieur, quoique l'on en dise, n'a rien qui flatte le regard, car les nombreux contreforts adossés à cet édifice en masquent l'élégante architecture et surtout l'audacieuse coupole. Mais dès que vous avez pénétré dans l'intérieur, la célébrité de cette mosquée vous paraît bien méritée. Deux vestibules, ainsi que cela se voit encore aujourd'hui dans quelques anciennes églises grecques, vous amènent dans l'enceinte même du sanctuaire. La mosquée a neuf portes. A droite et à gauche sont deux nefs au-dessus desquelles court une longue galerie, reposant sur des colonnes de porphyre et de marbre. C'est dans ces galeries que les femmes viennent, séparées des hommes, assister aux cérémonies religieuses. La coupole principale est très-élevée et est soutenue par un grand nombre de colonnes; les unes de porphyre, d'autres plus petites de jaspe ou de marbre, mais toutes d'une indicible beauté.

Le pavé de la mosquée est une espèce de mosaïque faite de marbres de différentes couleurs, mais qui est malheureusement cachée sous des nattes et des tapis. Un grand nombre de fenêtres répandent la lumière dans la mosquée. Le dôme est recouvert à l'extérieur de morceaux de verre ou de cristal coloriés, étendus eux-mêmes sur des plaques de marbre doré; et, lorsque le soleil frappe de ses rayons ces riches mosaïques, l'effet en est vraiment merveilleux. Les Turcs qui aiment beaucoup la simplicité et qui tiennent surtout à ce que leurs temples n'aient rien de trop

voyant, les Turcs, dis-je, avaient recouvert la coupole de plâtre ; mais dernièrement le sultan Abdul-Medjid fit restaurer l'église Ste-Sophie, et rendit l'or et l'éclat de ce beau monument à la lumière du soleil, ainsi qu'à l'admiration des curieux. La mosquée est surmontée de quatre minarets étroits et élancés, et c'est du haut de l'un de ces minarets, où il monte par un escalier en colimaçon, que l'Isnam appelle les croyants à la prière. Tous les autres ismans qui se trouvent sur les minarets des nombreuses mosquées de Constantinople lui répondent aussitôt, et ce n'est alors qu'un cri immense qui plane sur toute la ville. Celui qui n'est pas habitué à ces chants criards et qui se traînent dans les airs, en est désagréablement surpris.

Au sortir de la mosquée on remarque dans l'enceinte, mais séparés du temple, plusieurs bâtiments couronnés de dômes ; ce sont des édifices consacrés à la culture des sciences théologiques.

CHRONIQUE DE L'ÉMULATION (1).

Un écrivain français, connu dans le monde religieux par un savant ouvrage « le Catholicisme et le Protestantisme comparés, » M. Foisset, de Dijon, vient de donner publiquement et de livrer à l'impression un discours académique, qui est, pour ainsi dire, un acte d'accusation contre les Suisses du XV^e siècle et où, pour mieux accabler nos pères, il s'attache surtout à faire de Charles-le-Téméraire un idéal de générosité, de modération... Nous n'avons pas encore eu l'avantage de lire ce judicieux et impartial factum, et nous attendons qu'il nous ait été envoyé pour le juger. Mais il paraît que c'est tout bonnement la thèse de M. de Gingins, réchauffée, envenimée et formulée de manière à pouvoir servir de réquisitoire contre la Suisse actuelle. Pas moins nos compatriotes qui habitent Dijon (et cela leur fait honneur), s'en sont émus, et l'un d'eux, très-habile plume cependant, requiert la nôtre à la défense de l'honneur national et nous invite à pour-

(1) La Chronique est à la partie sérieuse de notre Revue ce que la causerie ou une correspondance familière est à la vie d'un homme bien occupé. Sous ce titre un peu vague et par-là même approprié de *Chronique*, nous dirons nos impressions libres et premières des choses, sans avoir la prétention de les donner bien mûries et approfondies, comme on aurait le droit de l'exiger dans un article spécial et composé *ex professo*, comme on dit. La Chronique est un cadre commode pour les idées courantes et pour les faits de la vie littéraire qui ne peuvent trouver place dans le corps de la Revue. A. D.

fendre avec le *glaiive de l'esprit*, ce nouveau téméraire. Que les Suisses de Dijon se rassurent ; c'est chose déjà faite. Il n'y a qu'à donner à l'usage de M. Foisset une nouvelle édition, revue, et augmentée de la page étincelante du docteur Berchtold, insérée en appendice dans son premier volume de l'histoire de Fribourg. Nos compatriotes y verront inscrits, en lettres de sang, sur le dos des champions du duc Charles, les titres de ce prince à la bonté, à la grandeur d'âme, à la modération. Voilà pour les fantasques ou passionnés Bourguignons qui ressuscitent de vieilles querelles. Entre nous maintenant, nous pouvons nous dire, et on se l'est déjà dit quelquefois : la guerre de Bourgogne n'est pas une de nos guerres les plus justes et les plus loyales, ni une guerre très politique. La preuve, elle est dans Zellweguer, dans Monnard (adjonctions à l'histoire de Muller) et dans Gingins lui-même qui, sa passion bourguignonne à part, est un laborieux, perspicace et très-exact historien.

Nous citons tout-à-l'heure M. Monnard. L'illustre continuateur de Muller, de son exil volontaire et honorable sur les rives du Rhin, à Bonn, a bien voulu nous mander ces paroles trop flatteuses pour notre Recueil :

« Vous avez rendu service à votre canton et à la Suisse française en » ressuscitant l'Emulation. Il est temps de rappeler l'attention de la Suisse, » de la politique des cabarets, à cette politique plus grande et plus vraie » qui fait cause commune avec la civilisation. »

M. H. R. (dont la Chronique fribourgeoise qui en est aujourd'hui à sa 5^e livraison, intéresse vivement le public instruit de notre canton), a traduit en quelques lignes poétiques et animées les impressions que lui a fait éprouver le chant original des artistes béarnais ; voici la page de notre collaborateur :

Vous est-il jamais arrivé de prêter une oreille attentive aux mille bruits, murmures et siffles qui courent dans l'espace, que sèment la brise, le zéphir ou la tempête à travers le brin d'herbe, la feuillée de la charmille et les grands arbres ; douces modulations, sons confus, légers soupirs, ou voix terribles et puissantes, qui se succèdent, s'interrompent, s'entrechoquent ou se marient, croissent en force et s'éteignent en mourant : de leur réunion tout accidentelle naît pourtant cette harmonie complète qui réunit aussi tous les tons, l'aigu, le moyen, l'élevé et l'inférieur. Tels sont précisément les éléments de l'harmonie musicale qui, habilement combinés, forment, dans le chant, les chœurs à quatre voix ; mais ils ne servent-là qu'à faire valoir la mélodie ou l'air chanté. Dans la nature au contraire, l'harmonie est partout, et la mélodie est nulle ou plutôt elle est tout entière dans la première. Regrette-t-on néanmoins cette absence de mélodie positive dans ces harpes éoliennes, imitation la plus parfaite des harmonies de la nature, puisque leurs cordes déliées ne sont, à l'instar du feuillage, que les intermédiaires, plus sonores, à travers lesquelles elles passent, indécises

d'abord, pour devenir, en s'y arrêtant, plus distinctes et plus épurées? Et dans les orgues, les harmonicas, physharmonicas et tous les instruments où les vibrations sont essentielles, n'y a-t-il pas aussi, dans un seul de leurs accords, toute une mélodie, en l'absence encore de tout chant?

Pourquoi donc les artistes béarnais sont-ils les artistes de la nature? c'est parce qu'ils l'ont comme saisie au vol, et que leurs chants en sont la plus frappante imitation dans la simplicité, la gravité, la monotonie, je voudrais presque dire dans la nullité souvent de leurs mélodies. Combien de ceux qui ont entendu ces accords—qui les terminent, ne diront-ils pas comme moi, qu'ils sont au-dessus de toutes les mélodies! Rien de plus habilement ménagé que ces chutes de sons qui, après les dégradations les plus insensibles, se perdent et renaissent dans l'écho et comme dans un lointain indéfini, et dont l'oreille perçoit plus qu'elle ne les entend toutes les nuances les plus délicates. Vous les croyez éteints, ils subsistent encore, réduits aux proportions les plus imperceptibles. Il semble vraiment alors qu'on vive dans des régions éthérées

POÉSIES.

LE CHAUDRONNIER.

— Voici le chaudronnier, ma brave chère Dame,
Donnez vite vos vieux meubles qu'on les étame,
Cuillères à refondre ou pots à renfiler;
Voici le chaudronnier, vous n'avez qu'à parler.

Comme du bel argent tout mon fer-blanc scintille;
Je suis près de l'église établi sous la Tille,
Vous savez, où sitôt qu'au beau temps cela plait,
Je plante ma bicorné et braque mon soufflet.

Mon âne est aussi là, pauvre chétive bête,
Dans un vieux sac à foin, cachant sa vieille tête,
Sans y trouver toujours, tant le métier va mal,
De quoi s'alimenter, l'innocent animal!

Pas d'argent! dites-vous. Je vous offre ma bourse!
Auprès de moi l'on a toujours de la ressource.

Seulement, pour ne pas que je vous quitte en vain !
Donnez-moi, je vous prie, un petit coup de vin.

— Place ! petits enfants, sottie marmaille, place !
N'entendez-vous donc pas la cloche de la classe ?
Dans vos heures allez lire votre latin,
Je suis bien assez fort pour fondre mon étain.

Vingt ménages, pourvus de tous leurs accessoires,
Des soufflets, des tuyaux de poêle, des passoires,
De grands bassins de cuivre, au fond desquels, l'été
L'eau se boit avec tant de sensualité.

Des lampes, des couloirs à lait pour les laitières,
Des *flâsques*, des chaudrons rouges, des cafetières,
Dont les ventres au feu sont devenus tout noirs ;
Des robinets de tout prix et des entonnoirs.

Au retour du printemps, tel est, vaille que vaille,
Le cadre dans lequel le chaudronnier travaille
Et le tilleul fleuri saupoudre obligeamment
De ses fleurs le rude homme et son encadrement.

Et tout sourit au loin dans l'immense nature...
Les filles vont à l'eau, les bœufs à la pâture,
Surviennent à grand bruit les chevaux d'un meunier,
Et chacun dit bonjour au malin chaudronnier.

Et lui, sur son coffret, campé comme un St.-George,
Du printemps à l'automne, il souffle, taille et forge
Simplement pour avoir un boursicot plus lourd,
A reporter l'hiver au pays de St.-Flour.

MAX. BUCHON.



LE VER-LUISANT.

De son ciel limpide
La lune timide
Verse au bosquet écarlé
Sa molle clarté.

Sur la branche
L'oiseau dort,
La fleur penche
Son calice d'or,
Où sommeille
Un papillon;
Le grillon
Seul veille
Au vallon.

Comme en un rêve
Séduisant,
Alors se lève
Le ver-luisant.
Longtemps il guette
Si la nuit
Est aussi discrète
Que lui.

Enfin sur l'herbe
Il brille joyeux,
Superbe
Et radieux.
Et chaque plante
Au taillis noir
Chante
Son doux flambeau du soir.

XAVIER KOHLER.



LA FÉE.

(Imité du danois d'Øelenschläger.)

Tout est silencieux. Froide et claire est la nuit ;
La lune pâle est triste et sur la neige luit.

Près de l'enfant la Fée, en signes symboliques
Ecrit sur le berceau ces paroles magiques :

« Tout ce que tu peux faire est au ciel arrêté,
» Et chacun de tes jours est d'avance compté. »

Puis elle disparaît. L'enfant qui dort frissonne.
Si la Fée a dit vrai, qui peut savoir ? — personne.

Sur la neige toujours la lune pâle luit :
L'œil formé pour le jour ne lit pas dans la nuit.

NAP. VERNIER.

LE GÉNIE.

(Imité du danois d'Øelenschläger.)

L'air est doux ; le soleil prodigue sa clarté ;
Mille fleurs dans les champs étalent leur beauté.

Sous le chêne touffu, dans sa langue infinie,
Au jeune homme attristé parle ainsi le génie :

« Ris des prédictions qui trompent les humains.
» Va, marche le cœur droit : ton sort est dans tes mains. »

Alors il disparaît ; mais ces paroles sages
De la Fée ont détruit les funestes présages.

Le Génie au jeune homme a dit la vérité :
On peut vaincre le sort, avec la volonté.

NAP VERNIER.

SOUVENIRS DU PÈRE GIRARD,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

III. ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE FRIBOURG.

XXVIII.

L'armée française était entrée dans le pays de Vaud, portant la Constitution de la République helvétique, une et indivisible. Elle exigeait un serment que devaient prêter tous les citoyens, sans exception. Les prêtres catholiques de ce pays en furent vivement alarmés, et ils s'adressèrent à l'Evêque de Lausanne pour demander ses ordres. L'Evêque d'alors était Mgr. Jean-Baptiste d'Odet, d'Orsonnens. La décision était très-épineuse, car outre que les serments civiques étaient en grande défaveur depuis les événements de France, le gouvernement de Berne n'avait point renoncé à ses droits sur le Pays de Vaud et il espérait le récupérer par la force, à l'aide des confédérés. Au surplus, cette Constitution renfermait un article touchant la religion qui, tout au moins, était fort mal rédigé. L'Evêque assembla donc le clergé de la ville. Ce synode était composé de la cour épiscopale, des professeurs de Théologie au collège, des supérieurs et professeurs des couvents. La question politique ne fut pas mise en délibération, et l'on ne s'occupa que de l'article ci-dessus dont on nous fit lecture. Les opinions furent bien partagées. Les uns repoussèrent avec colère et l'article et le serment. Quelques-uns parlèrent en sa faveur; le plus grand nombre semblait hésiter entre deux, cherchant à balancer le pour et le contre. Je m'étais mis à la dernière place, et invité à dire mon avis, je répondis que je n'en avais point, et je demandai à l'Evêque la permission de lui présenter par écrit les motifs qu'il venait d'entendre et les résultats des réflexions que ce travail amènerait. Ma demande me fut accordée.

J'écrivis donc un petit mémoire en passant deux nuits à la lueur

de ma lampe solitaire ; et , consultant les extraits que j'avais faits, en lisant les Pères de la primitive Eglise qui vivaient aux temps de la persécution et se bornaient à demander la liberté religieuse qu'ils ne disputaient à personne, bien qu'ils auraient voulu amener tous les hommes à Jésus-Christ. Je croyais m'être mis à la place convenable pour envisager la question, sous son véritable point de vue. Ma conclusion portait que l'article en question était susceptible d'un sens recevable, mais que, quelle que fût ma pensée individuelle, je la soumettais à mon chef, et que le prêtre suivrait partout son Evêque. Mon mémoire fut reçu avec bonté, et il doit se trouver aux archives du diocèse.

Il fut bientôt connu, je ne sais comment, et l'on m'en fit un crime ; cependant je n'avais que mieux motivé la pensée dominante : celle que le prélat lui-même laissait entrevoir et que les opposants embrassèrent plus tard.

XXIX.

MON COUVENT TRANSFORMÉ EN CASERNE FRANÇAISE. — SERMENT CIVIQUE DANS SON ÉGLISE.

Il était aisé de prévoir la chute des gouvernements de la Suisse. Des armées victorieuses qui nous enveloppaient et qui déjà occupaient une partie de notre pays ; des menées sourdes et astucieuses de la part des agents français et des foyers de révolution établis presque partout ; une confédération dont les vieux liens étaient rongés par des intérêts discordants et la jalousie du cœur étroit ; tout cela annonçait une ruine prochaine ; mais il fallait bien se garder de le dire, car prévoir ce changement et l'appeler de ses vœux, c'était chez les esprits faibles et préoccupés une seule et même chose.

Quelques jeunes magistrats, qui savaient un peu lire dans l'avenir, avaient eu la franchise d'exprimer leur pensée à ce sujet et ils furent regardés comme révolutionnaires. On me gratifia du même titre d'honneur, parce que nous étions liés d'amitié depuis le collège, et qu'ils venaient causer avec moi.

Les troupes françaises entrèrent dans notre ville le 2 Mars 1798. Trois jours après, mon couvent devint une caserne française. Les religieux y vécurent longtemps sous le couteau, pèle-mêle avec

les soldats, les vivandières et les blanchisseuses. On était entré dans la bibliothèque de vive force et nous vîmes de nos livres jetés dans le feu. Les vieillards seuls avaient conservé leurs chambres; tous les autres étaient entassés dans quelques cellules, ayant pour lit quelques vêtements et leur linge. Pour notre sûreté, nous fûmes obligés de nous lier avec ces hôtes dangereux et bruyants, et nous allions tour-à-tour manger à la gamelle et fumer le cigarre. Heureusement que c'était carême et que nos mets ne tentaient personne, autrement ils ne seraient pas venus jusqu'à nous. On avait fouillé à la baïonnette jardin et verger, espérant de trouver des trésors que nous n'eûmes jamais. Aux départs nous étions régulièrement pillés. Deux fois on nous mit le feu par étourderie, une troisième fois pour nous incendier. Ce début si désordonné du nouvel ordre de choses, nous aurait bien dégoûtés d'un bouleversement, si jamais il avait pu nous plaire. Arriva le grand jour du serment civique. Il fut précédé d'un nouveau synode, où ne parurent que les élus. Une déclaration du Directoire helvétique, qui mettait la religion en réserve, fit oublier cet article controversé, que pourtant l'on allait jurer comme tout le reste de la Constitution.

Pour mon compte, j'étais bien aise de lui avoir trouvé un sens recevable. Le serment se prêta dans notre église, où depuis des siècles se faisait, tous les ans, une cérémonie analogue. Je fus chargé d'annoncer en chaire la déclaration du Directoire, et l'on aurait dit que l'Evêché voulait me faire expier en public une opinion que j'avais énoncée dans le plus grand secret et qui, au fond, était la sienne. J'assistai aussi le même jour au banquet civique, où l'Evêque eut la place d'honneur, où parurent les autorités nouvelles, les officiers français, des chanoines, des prêtres, des moines; tous mélangés et tous fort bons amis, à ce qu'il paraissait. Qui n'aimerait pas la paix et l'harmonie? l'image en était au moins belle, et j'aimais à la contempler.

XXX.

APPARITION A LUCERNE AU BUREAU DU MINISTÈRE DES ARTS ET SCIENCES.

Au commencement de 1799 je fus appelé à Lucerne où résidait le gouvernement de la République. Je devais y occuper une place au bureau du ministère des arts et sciences, qui était en même

temps le ministère du culte, d'après le langage du temps. Ce bureau heurtait souvent les catholiques de la Suisse. Le ministre était protestant, et souvent sans le vouloir, il employait des formes et des expressions dont il ne sentait pas l'inconvenance. Sur des plaintes qui lui furent faites, le Directoire décida qu'il y aurait un prêtre catholique à ce bureau, pour éviter dans la suite tout froissement, et je fus appelé.

Précédemment, j'avais envoyé au Ministre un plan général d'instruction publique pour la Suisse entière. Ecoles primaires, écoles secondaires, écoles cantonales, école centrale ou nationale; telle était la gradation, et j'avais ajouté quelques détails sur chacune de ces institutions qui, dans leur ensemble, me semblaient répondre aux besoins de la Suisse et à ses moyens. J'avais aussi eu égard aux différentes communions pour n'en blesser aucune, et les placer en paix à côté l'une de l'autre, jusqu'à ce qu'il plaise à la divine Providence de les réunir dans une même foi comme dans une seule et même charité. Mon projet avait en vue le bien, et la bonne intention pouvait couvrir ses nombreux défauts. Le ministre crut trouver en moi un homme de paix, qui n'était pas tout-à-fait étranger aux affaires de son bureau, et il me proposa.

Ayant obtenu l'agrément de mes supérieurs, je me rendis à mon poste dans l'espoir de pouvoir faire quelque chose pour la paix de l'Eglise. Je pris ma demeure et ma table au couvent, parmi mes confrères qui étaient en pension et qui se trouvaient mêlés à toute espèce de gens. La maison était devenue nationale, et au plein-pied il y avait un traiteur avec des hôtes de toute espèce et couleur, qui allaient et venaient et le jour et la nuit. Je l'appelais l'Arche de Noé. J'habitais une cellule tout à côté de celle que j'avais silencieusement occupée comme novice dans un temps tout différent, dans tout un autre monde. Souvent je rapprochais le passé du présent, et la tristesse venait à mon cœur. « Te voilà donc, me disais-je, te voilà de retour dans cet asile, où tout jeune encore tu t'es consacré jadis à la retraite, à la prière et aux lettres. En as-tu quelque regret? non, toujours tu es resté fidèle et tu l'es encore; mais, autour de toi, tout a manqué de parole; les hommes, les choses, tout a changé; cette solitude même où l'imberbe novice marchait en silence, où il n'entendait guère que

les chants faux sur lesquels il formait sa voix naissante. Cette solitude elle-même est devenue toute profane ! Que deviendras-tu ? tu n'en sais rien. Ton état est proscrit par la nouvelle loi, et il n'en reste qu'une ombre, qui va disparaître. « Tu croyais être » au port pour y rester toujours et te voilà lancé sur une mer » houleuse, sans pouvoir deviner où les vagues entraîneront ta » frêle nacelle. »

D'autres fois, je me comparais à moi-même et je trouvais bien des différences entre le novice et le prêtre devenu secrétaire au bureau d'un ministre. Le novice était pauvre en idées, il n'avait vu que la maison paternelle et le collège, le monde en petit et en beau. Le prêtre, au contraire, était riche en souvenirs ; mais cette richesse l'embarrassait. La toile s'était levée devant ses yeux et il avait vu les passions des hommes en tumulte, la sottise et la bassesse sous toutes les formes. Ce travail sourd de la fourberie et de l'hypocrisie, de vilaines choses voilées par de beaux noms ; en un mot, il avait vu le monde en grand et le monde en laid. Ce tableau se retraçait malgré moi à mon esprit et je regrettais l'heureuse ignorance que jadis j'avais apportée dans ma cellule. Mon cœur, il est vrai, était encore sans passion, et par là-même il n'était pas malheureux. Mais j'avais vu les hommes et je ne pouvais pas les estimer comme autrefois. J'en méprisais beaucoup, et il est pénible de mépriser. J'avais aussi perdu la douce confiance de l'enfant qui s'approche de tout être humain avec abandon et paix. Hélas ! l'expérience de la vie nous rend réservés et cette retenue détruit en partie le doux charme de nos jeunes ans. J'avais cependant tout près de moi un ancien ami de cœur qui avait été mon collègue dans l'enseignement à Fribourg et en Allemagne et qui dans ce moment était professeur au Lycée de Lucerne. Nous étions logés tout près l'un de l'autre et nous passions ensemble les loisirs que nous laissait notre travail. Nos pensées se rencontraient, nos goûts étaient les mêmes et nous n'avions l'un pour l'autre aucun secret. Honneur à la sainte amitié qui met deux êtres humains à l'unisson pour compléter leur existence. Chacun d'eux est éclairé des lumières de l'autre, étayé de sa force, consolé par sa pitié, réjoui de ses plaisirs et enrichi de ses biens. Pour moi, je suis né sociable ; je ne puis pas vivre en moi seul ; il

faut aussi que je vive dans mes semblables, que je leur communique ma pensée et que je les aime. Ma voix demande un écho.

X J'entrevis à Lucerne le gouvernement de la République, ses directeurs, ses sénateurs, ses représentants, ses juges suprêmes avec leurs écharpes, leurs panaches, leurs broderies. Tout cela me parut bien théâtral. J'eus la curiosité d'aller une fois au sénat et au grand conseil pour m'en faire une idée, et j'en sortis moins satisfait que je n'y étais entré. Je ne pouvais pas m'élever à la hauteur du patriotisme qui haranguait, bien que j'aimasse ma patrie aussi fièrement qu'un autre. La sagesse se trouve rarement à côté de l'exaltation, et les passions furent toujours folles.

Mon bureau était tout-à-fait calme et silencieux, car j'y étais tout seul comme dans ma cellule. On m'avait fait archiviste, et je n'avais autour de moi que des papiers qui ne disaient mot. Ma tâche était de les classer et de les enregistrer. Dans ma position j'appris à connaître ma patrie suisse sous les rapports qui étaient à ma portée et qui m'intéressaient; celui de l'église et celui de l'instruction publique. En lisant, je fis connaissance avec beaucoup de braves Suisses, car leurs écrits me disaient dans ma solitude non seulement ce qu'ils avaient pensé, mais encore ce qu'ils étaient. Je leur envoyais un salut fraternel qui passait légèrement nos lacs et nos montagnes.

J'étais bien avec le ministre, mais je ne le voyais que très-rarement. Je crois n'être entré qu'une seule fois dans le grand bureau rempli de rédacteurs et de copistes. Il y avait là un moine apostat d'Allemagne qui me déplaisait.

Je n'étais pas non plus de son goût et il se gênait devant moi. Quelquefois deux jeunes copistes s'échappaient de leur ouvrage pour venir se plaindre à moi des propos haineux et révolutionnaires que quelqu'un des rédacteurs avait lâchés. Ils croyaient que je partageais leur chagrin, et ils ne se trompaient pas. Depuis lors je les ai toujours aimés. Cependant je n'étais toujours qu'archiviste du ministère, et je n'apprenais les choses que longtemps après qu'elles étaient faites. Mon avis n'était jamais demandé. Dès lors l'ancien froissement continuait, et ne voulant pas en prendre sur moi toute la responsabilité, je résolus de m'en re-

tourner dans mon couvent. Comme je pris congé du ministre, il m'ouvrit son cœur en gémissant et se plaignit qu'on lui eût donné des secrétaires qu'il n'était pas libre de renvoyer. Notre conversation devint fort grave; elle roula d'abord sur la première des libertés, la liberté religieuse et sur le respect que doit avoir un gouvernement pour ses administrés. Ici il échappa à mon principal une expression du jour que je relevai. « Il faut, me dit-il, une religion *positive* pour les peuples. Et pour nous, fut ma réponse, la religion positive serait-elle inutile? Socrate et Platon l'appelaient du ciel; sommes-nous plus sages que nos maîtres en philosophie? D'ailleurs la question est de savoir s'il existe une religion positive, et nous deux comme théologiens, pouvons-nous en douter? J'ai lu avec plaisir votre petit écrit sur la divinité du christianisme, prouvée par le céleste caractère de son fondateur. Souffrez que je vous le rappelle dans cette circonstance. » Là-dessus, la conversation se prolongea un peu. Elle fut calme et amicale. En nous quittant, nous étions pensifs tous les deux.

Je retournai donc à Fribourg après quelques mois d'absence. Ma chambre se trouvait occupée par un magistrat de l'ancien régime qui était détenu par ordre du gouvernement. De caserne mon couvent était devenu une maison d'arrêt pour les otages qui, depuis, furent conduits à Chillon. La peur les avait reclus et ils furent accueillis chez nous avec un tendre intérêt. Plusieurs d'entre eux nous en témoignèrent longtemps de la reconnaissance. Mais celui qui en devait le plus en montra le moins. Il est des âmes tellement disposées à recevoir, que jamais elles n'ont la pensée de rendre, ne serait-ce qu'un salut.



HISTOIRE NATIONALE.

TABLEAU DE L'ESPRIT ET DE LA CIVILISATION DU PEUPLE SUISSE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

(Suite et fin.)

Quand les jeunes Suisses avaient achevé leurs cours dans les établissements indigènes, ils allaient volontiers se perfectionner dans les académies et les universités les plus célèbres de France, d'Italie et d'Allemagne ⁽¹⁾. Paris surtout avec ses luttes scientifiques et ses 20,000 étudiants attirait les jeunes gens des cantons. Soigneuse des intérêts de l'intelligence, la Diète fédérale ne manquait jamais dans ses traités avec les Etats étrangers de stipuler la création d'une ou deux bourses en faveur de ses ressortissants. Des conventions de ce genre existaient avec la France, le Pape, l'Empereur, Florence et Venise. Le séjour des grandes villes, très-favorable au développement des idées, ne paraît pas avoir eu alors pour la moralité des étudiants les suites fâcheuses qu'on y trouva souvent plus tard. Il n'eut pas non plus pour résultat de provoquer au sein de la génération studieuse de l'époque, avec un amour effréné de la jouissance, un scepticisme précoce et l'affaiblissement du sentiment helvétique.

Le XVI^e siècle, au contraire, offre l'image d'un développement national de l'intelligence comme aussi d'une des phases les plus intéressantes et les plus productives de notre histoire littéraire. Jamais encore un tel concours d'hommes éminents n'avaient illustré, par leurs travaux et leurs talents, les trois grandes sphères de la vie publique, l'Eglise, l'Etat et l'Ecole. De ces hommes, plusieurs sans doute n'avaient pas vu le jour dans notre

(1) On trouve au XVI^e siècle des étudiants suisses dans presque toutes les écoles supérieures du continent, Paris, Montpellier, Bourges, Avignon (où enseignait le fameux jurisconsulte Alciat), Vienne en Autriche, Heidelberg, Fribourg en Brisgau, Strasbourg, Augsbourg, Wittemberg où enseignait Luther; Rome, Bologne, Pise, Padoue, Pavie, Milan (après la fondation du Collège helvétique).

patrie ; tous néanmoins lui appartiennent , parce qu'ils vécurent , agirent et moururent sur le sol helvétique , devenu leur centre d'action et leur patrie adoptive.

Grâce à ces hommes de génie , la Suisse reconquit le rôle européen qu'elle avait perdue depuis Marignan et le cardinal Schiner. Seulement à la suprématie militaire et politique succéda une prépondérance religieuse et intellectuelle.

Nous avons déjà signalé l'influence immense des réformateurs de la Suisse sur les idées et les destinées de plusieurs peuples des deux races germanique et néo-latine , l'influence à la fois théologique et littéraire de Zwingli , Bullinger , Viret , Bèze et de Calvin surtout. Calvin est l'un des pères de la prose française ; le premier il façonna cette langue au raisonnement , à la logique ; tandis que sur le bord opposé du Léman , saint François de Sales , fondateur d'une académie , faisait entrer dans ce même idiôme toute la douceur de son esprit et l'onction tendre de sa parole.

Dans l'ordre purement scientifique et littéraire , la Suisse est encore une terre d'impulsion , d'initiative. Les grands travaux des Erasme , des Glaréan , des Paracelse ; ceux de Conrad Gesner , de Byrge , de Münster , de Goldast ⁽¹⁾ , ont tous eu , dans des genres divers , un certain retentissement en Europe , et tous , ils ont fait faire des progrès plus ou moins considérables à la science.

L'Art , non plus , ne reste pas en arrière ; il a trois de ses représentants les plus illustres à cette époque , dans le peintre et chef d'école bâlois Holbein ; dans le fameux architecte tessinois Fontana et dans le musicien Senfl , aussi de Bâle , auteur de tant de belles mélodies religieuses ⁽²⁾. Moins connus peut-être de leurs contem-

⁽¹⁾ Seb. Munster , professeur à l'université de Bâle et géographe célèbre , a été surnommé le *Strabon* de l'Allemagne. Jost Byrge était un mathématicien et astronome de premier ordre. On lui a attribué en même temps qu'à l'Ecosais Néper l'invention des logarithmes. Goldast , de Bischoffzell en Thurgovie , a éclairé les origines du droit public germanique. Goldast seul a écrit en allemand. Les autres ont employé le latin , langue ordinaire des savants à cette époque , qui latinisaient jusqu'à leur nom , quand ils ne le grecisaient pas. Un savant très-remarquable de cette époque est aussi le physicien genevois Varro , qui faillit devancer Newton dans la découverte des lois de la pesanteur.

⁽²⁾ A l'école de peinture , créée par Jean Holbein , se rattache entr'autres Heinz , de Berne , peintre de l'empereur Rodolphe II (dont un autre Suisse,

porains qui n'avaient qu'une partie de leurs ouvrages entre les mains, Tschoudi, de Glaris; Guillimann, de Fribourg; Simmler, de Zurich et Bonnivard, de Genève, sont renommés aujourd'hui à l'égal des précédents et méritent d'autant plus d'être appréciés par leurs concitoyens, qu'ils ont fait de leur patrie le théâtre et l'objet presque exclusif de leur activité intellectuelle. Egide Tschoudi, dont nous avons loué le patriotisme élevé, comme homme d'Etat, est le véritable fondateur de notre histoire nationale. Il en a donné le premier, dans un allemand clair, nerveux et naïf, un traité complet et basé sur des documents authentiques. Bonnivard est trop passionné et trop caustique dans ses chroniques demi-gauloises pour être bon historien. Mais les saillies spirituelles semées dans les livres de cet écrivain politique, en font le véritable contemporain de Rabelais et de Montaigne, dont on serait fort tenté de croire qu'il partageait la philosophie *épicurienne*, sans le noble dévouement qui a immortalisé sa mémoire et le vif sentiment suisse qui respire dans plusieurs de ses écrits ⁽¹⁾.

On peut ajouter à ces noms celui de Nicolas Manuel, de Berne, peintre habile de la *Danse des Morts*, et auteur de ces drames

Guillimann, était l'historiographe, et un troisième, Byrge, l'astronome. Le chevalier Domenico Fontana s'est immortalisé par l'œuvre immense de l'érection de l'obélisque de Sixte-Quint, à Rome, et beaucoup de grands travaux d'architecture et d'utilité publique. Sept autres Fontana cultivèrent l'art à l'exemple de cet architecte. Le bâlois Louis Senfl, maître de chapelle du Duc de Bavière, mit en musique plusieurs des chants de Luther à la demande de ce dernier. Un musicien distingué de la Suisse au XVI^e siècle, était aussi l'organiste de St.-Nicolas à Fribourg, Jean Vannius, qui composait des airs pour Erasme et Glaréan. Une théorie musicale remarquable a été composée par Glaréan lui-même sous le nom des *Douze accords* (Dodekachordon). Le goût de la musique était général en Suisse : Zwingli jouait, dit-on, supérieurement du luth. Assez favorable au chant proprement dit, la réforme fut très-hostile à la musique sacrée comme aux arts religieux en général. Proscrit avec les tableaux et les statues, l'orgue fut cependant rétabli à la fin du XVI^e siècle dans plusieurs églises de la Suisse protestante.

(1) « Nous sommes Helvétiens, nous ne fûmes onc sujets à la France, » dit-il dans son traité de l'ancienne police de Genève. Par ses fréquents séjours à Lausanne, à Berne et à Fribourg, dont l'avoyer était son parent, Bonnivard a exercé une action sur toute la Suisse romande. Le grand poète anglais Byron a consacré au prisonnier de Chillon un de ses poèmes grandioses.

satyriques qui avaient tant contribué à préparer les esprits à une réforme religieuse (1). Le drame français, allemand, latin est une des formes préférées de la poésie populaire, à l'égal de la chanson guerrière. Cette dernière a conservé l'accent héroïque qui la distinguait au siècle précédent; elle y joint un caractère sublime d'exaltation religieuse, emprunté aux idées bibliques de la réformation. La guerre de Genève, véritable croisade de la liberté, et de l'évangile, aux yeux des populations protestantes, donne naissance aux plus beaux chants de cette poésie (2).

Ainsi Théologie, philosophie, langues anciennes, histoire, géographie, sciences juridiques, sciences naturelles, beaux-arts, poésie, presque toutes les parties du domaine intellectuel furent cultivées dans la Confédération, au temps de la réforme. Toutefois une branche domine toutes les autres, soit par la grandeur et l'utilité pratique des résultats, soit par le vif intérêt qui s'attache à ses travaux dans la plupart des cantons suisses. Cette branche est celle des *sciences naturelles*.

Dans un pays aussi riche que la Suisse en beautés et en productions de tous genres, on ne s'était guère occupé jusque-là que des *eaux minérales*, dont plusieurs descriptions avaient paru au siècle pré-

(1) Les écrits de Manuel ont vu le jour avec sa biographie à Stuttgart, en 1837.

(2) Voici trois strophes de l'hymne triomphal que chantaient les soldats bernois en entrant à Rolle :

« C'a été un beau jour pour les amis du Christ que celui où l'ours a poussé son cri de guerre; ç'a été pour le prince un jour de honte et de confusion. Qu'il vienne le téméraire, qu'il se montre, que ses gonfanons se déploient; car c'est un affront pour lui de voir nos oursins passer l'hiver sur les terres de son patrimoine. »

« Adam, Adam, en quel lieu te tiens-tu caché? Adam, écoute la voix qui t'appelle à batailler. Longtemps a été cette voix pour toi douce, tendre et bienveillante, tu lui as fermé l'oreille. Elle excite aujourd'hui la dent de l'ours à te déchirer l'oreille. »

« Courage, ma vaillante bête, courage, et l'œuvre accomplie, tu viendras te refaire en mes pâturages. Ma doctrine est salutaire, elle est pure, elle rafraîchit les sens, elle relève le cœur. Elle rend aux yeux la lumière et porte aux mourants la santé. » (Traduction de M. Vulliémmin, chroniqueur 227.)

cédent (1). Les *montagnes* commencèrent ensuite à être explorées par les *curieux de la nature*. Un pasteur bernois (Arétius) décrit les plantes du Niesen; un pasteur grison (Fabricius) celles du Calanda; un troisième (Rhellican) avait gravi le Stockhorn en herboriste avant de les chanter en poète. L'ascension du Pilate fut accomplie par le célèbre Vadian en 1517. Il gravit plus tard le Bernegg pour observer une comète. Il se fit accompagner dans cette ascension par son compatriote et ami Jean Kessler, que son état de sellier n'empêchait point d'être un grand ami des lettres, comme il s'en explique noblement dans une page touchante de son livre des *Sabbats* (2).

Mais le roi des naturalistes suisses, c'est Conrad Gesner, de Zurich, surnommé le *Pline de l'Allemagne* (3). Ce nom qu'il reçut de ses contemporains ne dit qu'une partie de ses travaux et de sa gloire. Pline, dans son histoire naturelle, avait étudié une seule classe des êtres de la création : les *animaux*. Nouvel Aristote, le médecin et professeur Gesner embrassa toute la nature dans ses recherches et ses conceptions. Tête philosophique et encyclopédique, il ne se borna pas à l'étude des faits; il osa remonter des effets aux causes et à la cause première qui est Dieu, « *père de la nature et de l'humanité*. » Bien supérieure à celle de Pline, son excellente histoire des animaux

(1) L'un de ces traités descriptifs est du célèbre et infortuné chanoine Hœmmerlein.

(2) Les *Sabbats* de Kessler sont une espèce de chronique domestique, religieuse et politique de sa ville natale. « Mes enfants, dit Kessler dans cet ouvrage, il vous échappera, peut-être, de murmurer contre moi en lisant ce livre et de dire : notre père eût mieux fait d'écrire moins et de travailler davantage pour nous enrichir. Vous trouverez ma justification dans le titre même de mon livre, mes *Sabbats*, c'est-à-dire ma récréation, mon repos. Je suis sellier durant le jour, aux heures où tout le monde travaille; le soir, lorsque d'autres se livrent au sommeil, au vin, au jeu ou à d'autres plaisirs moins honnêtes, je me délasse par l'étude des fatigues de la journée. Croyez-moi, mes enfants, votre père économisait, lorsqu'au lieu de dissiper son bien, son temps et son honneur en passe-temps frivole, il consacrait à écrire les saintes heures du repos. »

(3) Pline, le premier des écrivains-naturalistes de l'antiquité, vivait sous le règne de Vespasien et de Titus.

posa la base de la zoologie moderne ⁽¹⁾. La Botanique lui doit un essai de classification systématique (d'après le système de la fructification), un catalogue des plantes en quatre langues et le dessin de 4,500 végétaux; la Minéralogie, un traité sur les *fossiles*, les *pierres* et les *gemmes*; la Médecine, la réimpression des meilleurs ouvrages connus alors sur cette partie de la science, avec des additions précieuses tirées de son propre fonds. Il améliora l'organisation des pharmacies à Zurich; fonda un Musée pour toutes les parties des sciences naturelles, établit deux jardins botaniques pour son usage et donna la première idée de la création d'un jardin public des plantes. En même temps qu'il exécutait en histoire naturelle des travaux qui eussent suffi à remplir plusieurs vies d'homme, il inventait pour l'étude des langues anciennes et modernes, la méthode comparative suivie dès lors par les philologues et commençait sa *Bibliothèque universelle*, premier grand ouvrage bibliographique qu'aient produit les modernes. Que de services ce grand homme eût pu rendre encore à la science, s'il ne lui eût été ravi par la peste, alors qu'il était dans la force de l'âge et de son talent. Né à Zurich le 26 Mars 1516, il y mourut le 31 Décembre 1565, à l'âge de 49 ans.

Si admirables que soient les travaux de Gesner, les vertus qui ornèrent sa vie sont encore plus admirables. Visité par l'indigence dès le berceau, et en proie à tous les maux d'une existence besogneuse et obérée, Gesner ne fait entendre aucune plainte. Le moins payé des professeurs du *Carolinum*, parce qu'il en était le plus jeune, il ne nourrit aucune amertume contre ses collègues plus favorisés et ne se livre à aucune de ces récriminations jalouses, si familières aux talents médiocres. Jour et nuit cloué à son pupitre, il travaille pour apaiser sa faim et celle de sa famille, pour faire honneur aux engagements de sa jeunesse studieuse, et pour réunir les petites économies nécessaires aux voyages des vacances.

(1) Expression de Cuvier (dans la Biographie universelle), qui ajoute que plus d'un auteur célèbre lui a emprunté, sans s'en vanter, presque toute son érudition. C'est le sort de nos savants suisses d'être exploités par les étrangers. L'histoire des animaux comprend trois immenses volumes in-folio de 1,000 pages chacun, ornés de gravures sur bois, exécutées par Jean Asper, l'un des élèves d'Holbein et que Gœthe place au rang des meilleurs peintres de l'école allemande.

qui servent à la fois à remettre sa santé délabrée par l'excès du travail et à accroître ses connaissances et ses richesses scientifiques. Très-éloigné de tout calcul d'intérêt quand il s'agissait de sa personne ⁽¹⁾, ce penseur sublime et profond ne dédaignait point les plus humbles recherches, quand il y voyait une utilité pratique pour ses semblables. Il composa divers traités sur le lait et le fromage des Alpes. L'un des premiers, il reconnut et analysa les propriétés du tabac et de la canne à sucre qui venaient d'être apportés en Europe. Médecin plein d'humanité et de courage, il s'asseyait au lit des pestiférés quand tout le monde les abandonnait, et essayait sur lui-même et non sur de pauvres malades l'effet des nouveaux remèdes. Exempt de charlatanisme, il examinait sans les rejeter, de dessein préconçu, ces recettes de maison si simples et parfois si salutaires. Sa candeur et sa véracité égalaient sa bienfaisance. Toutes ces vertus domestiques et privées étaient couronnées par le patriotisme le plus sincère et par un christianisme ardent, qui éclate à chaque page de ses écrits, comme il consolait et embellissait sa destinée laborieuse et souffrante.

Tant de mérite uni à tant de génie ne devait pas rester sans récompense. Un prince ami des sciences, l'empereur Ferdinand I^{er}, qui appréciait le noble caractère, plus encore que les belles découvertes de Gesner, l'admit à sa table à Augsbourg et lui donna des lettres de noblesse, avec le lion et l'aigle pour emblèmes. Le gouvernement de Zurich améliora sa position matérielle, au point qu'il put s'acheter une maison spacieuse et y construire pour ses collections une belle salle, qu'éclairaient quinze vitraux coloriés et représentant des figures de poissons et d'animaux. La Suisse catholique unit ses hommages à ceux de la Suisse réformée. La ville de Lucerne lui offrit le vin d'honneur lorsqu'il passa par cette ville pour faire l'ascension du Pilate (1555).

Les hommes instruits de tous les cantons ⁽²⁾ et des savants

(1) C'était même une maxime de Gesner qu'il n'y a qu'une âme basse et sordide qui regarde en tout le lucre et l'utilité.

(2) C'étaient Zwinger, les deux Bauhin, Boniface Amerbach, à Bâle; Brunner, à Glaris; Fabricius et Tscharner, à Coire; Aretius Piperinus et Brunfels, à Berne; Pierre Collin, à Zoug; Gaspard Collin, à Sion; Dasypodius, à Frauenfeld; Eraste, à Bade; Quadri, à Bellinzona; Kiel, Cysa

étrangers de tout pays ⁽¹⁾ s'honorèrent de correspondre avec l'illustre naturaliste et s'empressèrent à l'envie d'enrichir d'envois de toute espèce son herbier et ses autres collections. Un cadeau du généreux chancelier bernois Zurkinden remplit l'âme pieuse et naïve de notre Gesner d'une joie enfantine. C'était une belle médaille d'or, où l'Ancien et le Nouveau-Testament étaient figurés d'une manière allégorique. Non moins chers aux savants anglais qui avaient vécu dans sa société à Zurich, pendant la persécution d'Henri VIII et de Marie Tudor, le nom de Gesner n'était prononcé qu'avec respect par le plus célèbre d'entr'eux, le théologien Balée, et son compatriote l'Evêque de Winston gardait comme une relique quelques lignes autographes du grand naturaliste.

L'élan donné aux sciences naturelles par Conrad Gesner ne finit point avec la mort de cet homme éminent. L'Université de Bâle où Paracelse avait fondé la première chaire de Chimie qui ait existé en Europe ⁽²⁾ et où le fameux anatomiste Vésale, médecin de Charles-Quint et de Philippe II avait disséqué un corps humain en 1542. L'université de Bâle devint le principal siège des Naturalistes. Là fleurit la famille des Bauhin, les pères de la Botanique. Là professa et pratiqua l'art de guérir, pendant trente années, le docteur Félix-Plater, dont le célèbre écrivain français Montaigne loue dans ses Essais, l'herbier et la collection anatomique qu'il visita en 1550, dans la demeure somptueuse et bien décorée à la française, que ce savant s'était fait construire. Le luxe de Félix Plater contraste avec l'extrême pauvreté dans laquelle avait vécu la plus grande partie de sa vie, son père, le savant professeur de grec et de latin Thomas Plater, réduit à chercher dans l'état de *cordier* les ressources que lui refusaient ses vastes connaissances littéraires et son enseignement au *Carolinum* de Zurich. Les bizarres

et Huber, à Lucerne; Forer, à Winterthour; Vadian, à St.-Gall. La liste complète des correspondants et collaborateurs suisses de Gesner donnerait une idée assez exacte de l'activité extraordinaire qui régnait dans les cantons sous le rapport des sciences naturelles.

(1) Les français Dalecampe, Rondelet, Imbert, Delon; les anglais Hooper, Turnerscaius; les allemands Guiland, Amerfort, Crato, Betschneider; l'italien Cardan; le hollandais Arlenius; l'espagnol Mendoza et une foule d'autres.

(2) Dumas, Philosophie chimique.

destinées de ce savant ont été racontées par lui-même dans son *Auto-Biographie*, un des ouvrages les plus curieux de l'époque par la naïveté de la narration et les piquants tableaux de mœurs qu'il renferme. On y trouve sur la vie errante et misérable des écoliers et des professeurs, au seizième siècle, des détails pittoresques, qui éveillent tantôt le rire, tantôt la compassion du lecteur. Comme beaucoup de ses plus illustres contemporains suisses, Thomas Plater avait passé les jours de son enfance à garder les troupeaux dans les hautes Alpes.

Le progrès des sciences est intimément lié à celui des arts utiles. Le premier de ces arts, l'Agriculture, reçut des améliorations notables au seizième siècle. L'un des personnages les plus notables de ce temps, le sage et économe Sully, ministre d'Henri IV, avait coutume de dire : *Le labourage et le pâturage sont les marmelles de la France*. Sans connaître la maxime de Sully, nos pères desséchèrent plusieurs lacs et marais, divisèrent des *communs*, défendirent la vaine pâture, extirpèrent des forêts et élevèrent leurs troupeaux avec plus de soin qu'auparavant.

Les belles vaches de l'Underwald ne se vendaient pas moins de 70 écus aux foires de Domo et de Varèse dans le Milanais. Le nombre des charrues évalué à 16,000 dans le siècle précédent, s'accrut dans une proportion considérable. De nouvelles méthodes de labour furent rapportées de la Flandre, cette terre classique des belles cultures et des florissants troupeaux. La culture de la vigne participa du perfectionnement de celle des champs. La fête des vigneron, célébrée à Vevey avec une pompe extraordinaire, devint le poétique symbole de la considération qui s'attachait à cette branche de l'industrie agricole.

L'exploitation des mines ouvrit à nos pères de nouvelles sources de richesse. Le produit des mines de fer du Valais avait enrichi la famille Steiger dont un membre distingué, l'avoyer bernois Jean Steiger fut le rival politique implacable, puis le beau-fils heureux du conquérant du pays de Vaud et le bienfaiteur de Gesner, dans ses études universitaires. De ce temps date la découverte des mines de sel à Bex et l'établissement des forges d'Undervelier et de Courrendlin, dans l'évêché de Bâle. La route du Hauenstein entre Soleure et Bâle fut rendue praticable pour les voitures. Cette pro-

spérité croissante fut malheureusement troublée par la peste qui, à quatre reprises, désola les cantons suisses, et enleva à Bâle seulement près de 4,000 personnes et en Thurgovie 55,000.

Les progrès du commerce et de l'industrie manufacturière sont plus remarquables encore que ceux de l'agriculture et des arts qui s'y rattachent. Ces progrès sont dus en grande partie aux réfugiés tessinois et français établis à Zurich et à Genève. Le tissage de la soie et l'art de la teindre sont introduits dans la première de ces villes. La banque et l'horlogerie sont fondées à Genève. L'orfèvrerie, la pelleterie et l'imprimerie y prennent un nouvel essor. La ville d'Arve et Rhône ne compte pas moins de 24 imprimeurs et de 60 libraires. Les Juifs de Francfort y sont admis à y faire le commerce d'argent sur la demande du réfugié Pyrame, de Candolle, tige des célèbres savants de ce nom et fondateur lui-même d'une typographie considérable. Une fabrique de papier s'établit à Serrières, dans le comté de Neuchâtel. Les réfugiés anglais essaient aussi de doter la Suisse d'une industrie lucrative ; ils commencent à Aarau et à Zurich des manufactures de draps, destinées à remplacer les grands ateliers en décadence de Berne et de Fribourg. Mais le peu de succès qu'ils obtinrent les fit bientôt renoncer à leur entreprise.

La grande industrie n'est pas toujours favorable à la petite. Les métiers arrivés à leur apogée au quinzième siècle, déclinent dans le courant du seizième. Les artisans toutefois jouissaient encore d'une grande considération comme on le voit par la promotion de plusieurs d'entr'eux aux principales magistratures de leur canton. De simples artisans jouent un rôle considérable, soit dans les luttes religieuses, soit dans la révolution politique qui *signale l'établissement du Patriciat* (1).

L'influence des tribus ou corps de métiers sur l'établissement de la réforme est constatée par les annales de presque tous les cantons.

(1) Le *boucher* Am-lehn, avoyer de Lucerne ; le *sellier* Muller, bourgmestre de Zurich ; le fils du *sellier* Heidt, avoyer de Fribourg, sont les plus connus. Nicolas Greco, *cordonnier* lettré à Locarno, joue dans la Suisse italienne un rôle analogue à celui du *cordonnier* Nicolas Hottinger, à Zurich. Le *sellier* Kessier, le fondeur Füssly, le *barbier* Sulzer, les *cordiers* Plater et Collin appartiennent aux notabilités scientifiques de l'époque. Le *peintre sur verre* Fueter était le chef du mouvement démocratique de Berne en 1589.

Les chapeliers exercèrent une action décisive dans ce sens à Genève ; les maçons et charpentiers à Bâle ; les pêcheurs et vigneron à Schaffouse , et les tailleurs de pierre à Berne. Les bouchers , au contraire , furent presque partout hostiles à l'introduction des nouvelles idées dont le triomphe favorisait pourtant leurs intérêts matériels par la suppression du carême et des jours d'abstinence.

Le SYSTÈME MILITAIRE des Suisses s'était enfin rapproché de celui de tous les peuples. Ils avaient consenti à adopter le mousquet, mais sans renoncer tout-à-fait aux armes favorites de leurs ancêtres. Sur une escouade de 400 hommes , on comptait environ 60 mousquets, 43 longues piques, 43 cuirasses et 10 hallebardes. Des symptômes d'indiscipline s'étaient manifestés au sein des bataillons bernois pendant la guerre de Cappel. Un pouvoir dictatorial fut conféré au général Nägueli, à l'ouverture de la campagne de Genève, en 1556. Cela n'empêcha point les miliciens bernois de se former en *landsgemeinde* près de St.-Julien et de refuser de suivre leur valeureux commandant, lorsqu'il se disposait à pénétrer au cœur du duché de Savoie. Näguely, à ce qu'il paraît, ne tira aucune vengeance de cet acte d'insubordination, trop difficile à punir et dont quelques exemples anciens autorisaient d'ailleurs la pratique dans les armées suisses (1). Mais il en garda le souvenir et s'en fit un argument contre ceux qui voulaient la guerre, vingt-huit ans après, quand la question de la restitution fut agitée dans le grand conseil. La coutume d'orner le chœur des églises des drapeaux pris sur l'ennemi s'était conservée au seizième siècle. St.-Charles Borromée travailla à abolir cet usage dont sa piété trop ombrageuse ne comprenait pas le côté véritablement religieux et grandiose.

LES MOEURS DU PEUPLE suisse corrompues par les guerres de Bourgogne et le service mercenaire s'étaient épurées au creuset de la tourmente religieuse. Dans plusieurs cantons, un honteux libertinage avait fait place à une austérité malheureusement excessive, qui assombrissait le caractère en réformant la vie. On ne se contenta pas de proscrire le vice et de le punir d'une manière exemplaire. On fit la guerre à toute espèce de divertissements, aux jeux, à la

(1) Les petits Cantons avaient donné l'exemple de ces *landsgemeinde* guerrières dans l'ancienne guerre de Zurich (1440) et plus d'une fois depuis lors.

danse, aux spectacles. Ce rigorisme était commun aux deux confessions; car le changement qui s'était opéré chez les protestants à la voix des réformateurs, les Jésuites et d'autres prêtres zélés l'accomplirent au sein du catholicisme. Une des conséquences de cette transformation fut l'affaiblissement de l'esprit d'association et par suite aussi la décadence de ces *jeux nationaux* qui avaient fait les délices et en partie aussi la force morale de la vieille Suisse. Les tirs, les divertissements gymnastiques et militaires ne disparurent cependant pas tout-à-fait, mais ils tendirent de plus en plus à s'enfermer dans la localité qui donnait la fête ou ne s'étendaient qu'aux contrées voisines et de la même croyance. Un curieux exemple de l'enthousiasme qu'inspiraient encore ces réunions, c'est le merveilleux trajet des cinquante-cinq Zuricois qui, partis de leur ville sur une grande barque pavoisée, aux couleurs suisses, arrivèrent encore le même jour à Strasbourg, après avoir descendu la Limmat, l'Aar, le Rhin. Ainsi put être partagée encore toute bouillante avec leurs bons amis et alliés « la bouillie de mil, » qui cuisait à bord dans une immense chaudière. Cette aventure a été célébrée par la poésie et on l'a comparée à celle des *argonautes* grecs. Mais un sentiment plus élevé que l'amour du gain animait les rameurs zuricois: celui de montrer aux Strasbourgeois quel prompt secours ils pouvaient attendre de leurs alliés et corréligionnaires de Zurich, dans le cas où ils auraient quelque chose à craindre pour leur liberté politique et religieuse.

La vieille gaité suisse résistait aux lois somptuaires les plus rigides. Elle éclatait principalement dans les réunions de famille, dans les repas d'élections, de noce et d'abbaye. L'élection ou le mariage d'un magistrat populaire mettait en émoi tout un canton. Une vraie noce de Gamache fut celle du fils du bourgmestre Cham, qui épousait la plus riche héritière du territoire zuricois. Outre les nombreux convives qui avaient pris place autour de trente-une tables dressées sur les bords du lac, un millier d'hommes accourut, sur vingt-deux bateaux, prendre part au festin. Des fêtes plus splendides encore signalèrent les noces du noble avoyer Steiger avec la belle Madeleine Nägueli, fille du grand avoyer et général de ce nom. Une haine aveugle avait longtemps divisé ces deux

chefs de la république bernoise ; cette haine était telle qu'ils avaient plus d'une fois levé la main l'un sur l'autre au conseil. Les grâces pudiques de la belle Madeleine triomphèrent de ces funestes dissensions. Un matin, Steiger parut au château de Bremgarten où demeurait l'illustre conquérant de Vaud et trouva Madeleine occupée dans la basse-cour à jeter de la pâture aux poules. A la vue de son adversaire, Nægueli croit qu'il vient le braver jusque chez lui ; il tire son épée et crie d'une voix terrible : « Que cherches-tu, » malheureux ? — La mort si tu es inexorable, ton amitié et la » main de ta fille, si tu as un cœur. » Le vieillard fut vaincu, dit » un historien. L'épée tomba de sa main. Il se jeta dans les bras » de Steiger et lui donna sa fille en gage d'une amitié qui dura » jusqu'à leur mort. Les noces des deux époux furent une fête » nationale, à laquelle la seigneurie et le clergé prirent part le » premier jour ; le second les parents des deux familles ; le troi- » sième les ambassadeurs de France et les députés des cantons ; » le quatrième les bourgeois. L'histoire de la sage Esther et du » roi Assuérus fut représentée en grande pompe. Nægueli mourut » en 1579, âgé de 85 ans, après avoir été 40 ans à la tête de la » république. Steiger ne lui survécut que deux ans. Mais Madeleine » qui était beaucoup plus jeune que son mari épousa successivement » deux autres avoyers et comptait sur ses vieux jours 150 enfants » et petits-enfants. Il est peu de familles de Berne qui n'aient de » son sang dans leurs veines. Son portrait dans la bibliothèque de » Berne est celui d'une matrone belle et imposante (1). »

A côté de ce luxe d'occasion, une extrême simplicité de mœurs distinguait souvent les grandes familles et les chefs religieux et politiques de la Nation. Un modeste pourpoint gris était le costume favori du bourgmestre Cham. Il ne le quitta pas même pour se rendre à la cour impériale, où il était chargé de porter les vœux et les félicitations de ses compatriotes. Son collègue Muller s'était passé de domestique jusqu'au jour où son élévation à la première charge de la république lui rendit ce secours nécessaire. Une certaine élégance de mise et de manière était en échange assez familière à Bullinger, le chef de l'église réformée à Zurich. Il avait plusieurs domestiques et un train de maison considérable, rendu

(1) Vulliémmin, XII, 72.

nécessaire, il est vrai, par ses nombreuses relations et l'hospitalité accordée libéralement sous son toit à tous les réfugiés pour cause de religion. Mais honorant la dignité de l'homme et du chrétien dans la personne de ses serviteurs, le célèbre théologien les admettait tous à sa table. Il ne crut même point déroger, en prenant deux servantes de confiance pour les marraines de ses petits enfants. La maison de Bullinger offrait l'image de la paix, de la concorde et de cette belle vie de famille qu'aimaient et pratiquaient nos pères. Les lettres de ce pasteur à son fils, étudiant à Strasbourg, sont remplies de nobles sentiments, d'avis salutaires. La tendresse et la sollicitude d'un bon père s'y joignent à la vigilance et à l'amour éclairé de l'ordre et de l'économie qui ne doivent jamais abandonner un chef de famille. « Mon cher enfant, dit-il, dans une de ses lettres, prie Dieu tous les matins, en te levant, dans ta chambre, prie-le avant les repas et le soir avant de te coucher. Prie-le à genoux, sans te gêner de tes compagnons si tu ne peux le faire en secret. Ne dispute jamais sur ta croyance avec ceux qui la haïssent. Laisse ce soin à ceux qui en sont chargés et contente-toi de la confesser ouvertement. . . . Lève-toi de grand matin. Il a perdu la meilleure partie de la journée celui qui a laissé passer les premières heures du jour dans l'oisiveté. Tiens à la propreté dans tes habits sans sacrifier à la mode. On juge souvent des personnes sur l'apparence. Sois modéré dans le boire et le manger et ne recherche point les mets friands. Souhaite aussi quelque chose aux autres. Souviens-toi du dicton : ce qui est superflu revient toujours trop cher. »

Dans une autre de ses lettres, Bullinger critique les dépenses exagérées que son fils faisait pour sa toilette, et les articles dont il enfilait, à la manière des mauvais écoliers, les comptes qu'il devait soumettre tous les deux mois à la censure paternelle. « Tu donnes trois kreutzer pour faire ta barbe. Ici je n'en donne que deux pour la mienne; c'est payer en gentilhomme. A ce jeu-là on a vite épuisé sa bourse. Ta mère a fait de grands yeux en voyant que tu demandais des souliers neufs. Il y a quinze mois que tu es parti et tu en as emporté avec toi trois paires, des noirs et des gris cendrés. Tu n'es cependant pas d'airain, mais tout bonnement de chair et d'os comme nous. Tu te seras trompé en écrivant.

T'envoyer ton luth serait une folie ; le transport coûterait plus que l'instrument. J'envoie à ton patron un superbe fromage. Tu le lui offriras en cadeau de nouvel-an avec mes compliments et ceux de ta mère. J'écris directement à ta maîtresse de pension, et lui fais aussi mon petit présent : c'est une médaille d'or dont j'ai lieu de croire qu'elle sera satisfaite. »

La bienfaisance est un autre trait distinctif des mœurs de l'époque. La ville de Genève, peuplée alors d'environ 45,000 habitants, compte à elle seule sept hôpitaux ; Berne fonde des hospices pour les aliénés, les pauvres domestiques et les femmes en couches. Parmi les bienfaiteurs de ces établissements, deux noms méritent de passer à la postérité la plus reculée : ceux du bernois Jean Cléberg et de Barbe Roll, de Soleure. Le premier s'est rendu célèbre par sa charité à Genève et à Lyon où la reconnaissance populaire lui décerna le surnom du *Bon Suisse* et lui érigea sur la place du Bourg-Neuf une statue, qui existait encore au dernier siècle. Barbe de Roll que Glaréan appelle « une héroïne de bonté » dans la préface d'un de ses ouvrages, était une veuve belle, aimable, spirituelle, dont la vie entière s'écoula dans des œuvres de dévouement et d'humanité. Pour se rendre plus utile aux pauvres, elle avait fait une étude particulière des simples et allait de maison en maison soigner les malades qu'elle traitait avec un succès extraordinaire. Plusieurs des hommes politiques et littéraires de la Suisse au XVI^e siècle se signalèrent aussi par leurs actes de philanthropie ; Lussy, Wengi, Pfyffer, Heid enrichirent les hôpitaux de leurs villes natales. Eraste, le docte médecin de Bade, fonde quatre bourses de 4,000 livres chacune en faveur de pauvres étudiants.

Ce qui manquait aux Suisses du XVI^e siècle, ce n'était donc pas le cœur, le vif sentiment du bien et la volonté de l'accomplir. Mais les lumières, bien que plus répandues que dans l'âge précédent, faisaient encore défaut généralement. Des croyances, des traditions absurdes continuaient à exercer leur empire sur les populations, et les savants qui auraient dû travailler à extirper ces préjugés ridicules, n'en étaient pas toujours exempts eux-mêmes. Le plus illustre représentant de la science, Conrad Gesner combattit vaillamment, il est vrai, en faveur des vérités naturelles. Il attaqua l'usage trop fréquent de la saignée et l'emploi des amulettes ; par

son ascension du Pilate, en compagnie du curé de Lucerne, il dissipa les vaines terreurs qui s'attachaient depuis des siècles à cette montagne, regardée comme le séjour et le lieu de supplice de l'âme du fameux gouverneur de la Judée qui avait condamné Jésus-Christ. Mais Gesner lui-même croyait aux chimères de l'astrologie, restées, il est vrai, le rêve de plusieurs esprits distingués dans les siècles qui suivirent celui où vivait le grand naturaliste. Lorsque le savant Pape Grégoire XIII entreprit de corriger le calendrier en 1582, et régla l'ordre des temps sur le mouvement exact du soleil et de la lune, cette utile réforme eut beaucoup de peine à se faire accepter des peuplades pastorales de la Suisse. Les peuplades protestantes rejetaient le nouveau calendrier, parce qu'il venait d'un pape; les autres comme une innovation contraire à leurs idées et à leurs habitudes. L'introduction du calendrier grégorien faillit donner lieu à une révolution dans l'Underwald et à Glaris. Le dix-septième siècle, siècle d'érudition, mais non de progrès populaire, ne devait pas changer grand'chose à l'état général des intelligences dans notre patrie.

SOUVENIRS DE CONSTANTINOPLE,

PAR UN FRIBOURGEOIS.

(Suite.)

VI.

INTÉRIEUR D'UNE MAISON TURQUE.

Arrivé à la maison de mon chef, celui-ci qui n'avait pas vu sa femme et ses enfants depuis trois ans, se dirigea directement dans le harem et me laissa dans l'appartement occupé par les hommes. On sait que toutes les maisons turques forment pour ainsi dire deux maisons bien distinctes. Le harem est la maison occupée par les femmes. C'est un sanctuaire inviolable, dont nul ne peut sonder les secrets et qui protège du même mystère d'indicibles voluptés et des intrigues de tout genre. Le chef seul a droit d'y entrer, il en a la clé dans sa poche et chaque fois qu'il entre ou sort des appartements de ses femmes, il les ferme avec soin. L'autre maison est

habitée par les hommes, c'est le *Sèlamlek*. C'est dans cette dernière que j'avais ma chambre, dépourvue de tout meuble, mais entourée de trois côtés par un divan. A peine arrivé, on m'introduisit dans la salle où l'on devait manger ce jour là ⁽¹⁾ et on m'apporta, comme à tous les invités, une pipe et du café; puis l'heure du diner étant arrivée, je m'assis pour la première fois à une table turque.

Lorsque toutes les pipes ont été simultanément enlevées aux convives, vous voyez arriver plusieurs domestiques portant des vases contenant de l'eau et d'autres domestiques portant chacun deux serviettes dont l'une à la main et l'autre sur l'épaule. Ces derniers posent sur les genoux de chaque convive la première serviette. Alors ceux qui tiennent les vases d'eau mettent un genou en terre, déposent la cuvette sur les genoux des convives, puis leur versent de l'eau sur les mains. Quand vous vous êtes lavés, les porteurs de serviette vous donnent le second de ces linges qu'ils avaient sur l'épaule pour vous essuyer les mains, puis les reprennent toutes deux et disparaissent. A cette série de domestiques succède au même instant une autre série dont l'un porte une espèce de nappe colorée qu'il pose sur le tapis au milieu de la chambre, puis un autre y met une espèce de tabouret large, d'un pied de hauteur, sur lequel est placé un plateau en cuivre dont les dimensions varient selon le nombre des convives. On range tout autour de ce plateau des morceaux de pain et des cuillères en bois. De petites assiettes pleines de salade sont placées symétriquement en guise de hors-d'œuvre sur le plateau au milieu duquel s'élève la soupière. Tout étant ainsi prêt pour le diner qui s'appelle *Akcham Jemek* (repas du soir) en Orient, le maître donne le signal aux convives en se levant du *sopha* et vient se placer devant le plateau autour duquel tous se rangent, à genoux, et assis sur les talons, ou si la place le comporte assis sur leurs jambes croisées à la mode des tailleurs, position des plus fatigantes pour celui qui n'y est pas habitué. L'un des nombreux domestiques présents, celui qu'on appelle *sofradi bachi* (premier couvreur de table), jette une longue serviette qui, tombant en cercle, vient couvrir les genoux de tous les convives. Il faut une grande adresse et beaucoup d'exercice pour bien réussir du premier coup,

(1) Il n'y a pas de salle à manger chez les Turcs. On sert le diner dans la chambre où se trouve le maître de la maison.

et c'est là aussi que se reconnaît la science du *sofradjî bachi*. La serviette mise, le maître prend une cuillerée de soupe et invite ses convives à en faire autant. Lorsque chaque convive a pris quelques cuillerées de soupe, le chef de la maison déposant sa cuillère, fait signe à un des domestiques d'enlever la gamelle. Elle est aussitôt remplacée par un plat qui est ordinairement du poisson, ou une poule d'Inde, ou du mouton cuit à la broche. Le chef, comme pour la soupe, se sert le premier et les convives suivent son exemple, en employant tout bonnement leurs doigts. A ce plat succède un autre et toujours on procède de la même manière. Il passe sur la table un grand nombre de plats, et dans un diner d'invitation, il n'est pas rare de compter jusqu'à quatre-vingt plats. Les Turcs excellent surtout dans les plats de douceur. Ils ont tous nos légumes et en possèdent un grand nombre que nous n'avons pas et qui ne peuvent même s'acclimater chez nous, comme j'en ai fait l'expérience. Un plat de clôture annonce la fin du repas. C'est le *pilauf* (ris cuit à l'eau); il fait place à l'*ochaf*, qui est une espèce de sorbet servi dans un grand vase de cristal. Les convives en prennent chacun quelques cuillerées, puis ils se lèvent et vont s'asseoir sur les divans, ou on leur porte de l'eau pour se laver les mains, la bouche et la barbe, le tout avec les mêmes cérémonies que lorsqu'ils se sont mis à table. Pendant ce temps, un détachement de domestiques lèvent la table et tous les accessoires. Tout disparaît alors dans un clin d'œil et comme par enchantement. Ce premier détachement est suivi d'un second qui compte autant de domestiques qu'il y a de convives. Tous entrent simultanément dans la chambre avec de longues pipes qu'ils remettent allumées aux convives et se retirent ensuite au fond de la chambre, où ils restent immobiles et les mains croisées sur le ventre jusqu'à ce que le café arrive, ce qui dure de deux à trois minutes. Prenant alors le café des mains de celui qui l'apporte (1), chacun de ces domestiques se dirige vers un des convives et lui apporte très adroitement sa tasse de café qu'il tient de la main droite, tandis que la gauche est posée à plat sur la poitrine. Il y a dans la remise des pipes et du café un ensemble, une précision admirable. Les domestiques ont besoin d'une grande habitude pour ne pas faire des bêtises; car ils doivent marcher entre

(1) C'est le *Cavedji-bachi* ou chef du café qui est chargé de ce soin.

un grand nombre de pipes qui se croisent en tous sens, remettre le café, faire trois ou quatre pas en arrière, rester debout d'une manière tout à la fois attentive et respectueuse, avoir les yeux constamment dirigés sur celui à qui il a servi le café, afin qu'aussitôt la tasse finie il s'empresse d'aller la prendre et de la poser sur le plateau destiné à recevoir les tasses. Lorsque tous les convives ont remis leurs tasses, les domestiques font volte-face et sortent ensemble de la chambre pour aller eux-mêmes prendre leur repas. Les Turcs tiennent essentiellement à l'étiquette. La remise des pipes et du café exige en particulier une connaissance exacte des usages et des personnes; car si parmi les convives il y a des personnages d'un rang plus élevé, ceux-ci devront recevoir leur pipe et leur café un instant avant les autres. Les convives du même rang devront les recevoir ensemble, et si le domestique est assez maladroit pour présenter l'un ou l'autre avant l'instant voulu, le convive auquel cette pipe ou ce café sera offert, ne le prendra qu'après qu'il aura vu son supérieur le prendre avant lui. Si une pipe vient à s'éteindre, le Turc ne se lèvera pas de son divan pour l'allumer, bien qu'il n'eût qu'à étendre le bras pour prendre une braise dans le réchaud (si c'est en hiver) ou à allumer un morceau d'amadou, aux nombreuses lumières qui se trouvent dans la salle. Mais il déposera sa pipe, frappera dans ses mains et aussitôt un domestique lui apportera du feu. Dès que les domestiques ont terminé leur repas, ils viennent changer les pipes de leurs maîtres, puis vont eux-mêmes prendre leur pipe et leur café. Le moment de départ des convives étant arrivé, le maître de la maison l'annonce à un domestique qui va faire préparer les chevaux de ces Messieurs. Un curieux spectacle frappe alors les regards; c'est celui du chef des domestiques, des éclaireurs, du chef des pipes, du café, des serviettes, des sorbets, des couvreurs de table, du piqueur et du portier qui tous se rangent à des places fixes et attendent le pourboire que ne manquent jamais de donner à chacun d'eux les convives, qui par là paient leur dîner assez cher. Ce n'est ordinairement pas l'invité lui-même qui se charge de payer tout ce monde; mais il a avec lui son trésorier qui est chargé de ce soin et qui souvent s'enrichit aux dépens de tous ces domestiques dont le salaire fixe est très minime et qui comptent sur la générosité des hôtes de la maison. Tous ces pour-

boires sont mis dans une cassette qui s'ouvre et se partage entre tout le personnel de la maison au bout de chaque mois.

Les convives partis, le chef de la maison qui est resté assis sur son divan, fait venir auprès de lui ses principaux domestiques. Ils s'asseient sur le tapis et commencent à converser avec leur maître soit en lui racontant des balivernes, pour l'amuser, soit en parlant d'affaires ou bien encore en s'occupant d'ourdir des intrigues pour obtenir tel ou tel emploi. Enfin le maître se retire dans son harem où personne ne le suit excepté un eunuque pour l'éclairer. Alors les domestiques se rassemblent dans la chambre du café, fument et causent un moment ensemble pendant qu'on fait leur lit, puis vont se coucher. On sait qu'en Turquie il n'y a pas de bois de lit. Les lits se font tous les soirs sur le tapis au milieu de la chambre, et dans les grandes maisons, on couche jusqu'à 20 ou 50 domestiques dans la même chambre; chaque domestique a son lit et sa malle à lui appartenant. Pendant le jour son lit est roulé contre sa malle, attaché avec un linge ou une corde et toujours prêt à être enlevé en cas d'incendie, les désastres de ce genre étant si fréquents à Constantinople.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

L'un de nos grands historiens nationaux, M. Louis Vulliémmin, de Lausanne, a passé le 19 septembre à Fribourg et s'est informé avec intérêt de l'état des études historiques et littéraires sur les bords de la Sarine. Il a marqué le désir bienveillant de convoquer prochainement dans nos murs la société romande dont il est le président depuis sa fondation (1838). Nous sommes ravis de l'honneur que veulent bien nous faire nos confrères des cinq cantons de la Suisse française. Mais pour en être tout-à-fait dignes, nous devrions montrer un peu plus d'activité et d'émulation dans la sphère des idées et des travaux de l'intelligence. Peut-être la réunion d'hommes d'élite parmi nous aurait-elle le résultat de réveiller les esprits et de ranimer le feu sacré des bonnes études.

Nous nous sommes enquis, à notre tour, auprès de M. Vulliémmin de la nature de ses travaux actuels. Nous avons appris que l'éminent écrivain auquel nous devons de si beaux livres sur les temps de la réforme, sur le fameux manoir de Chillon, sur les destinées de la *Patrie de Vaud*, consacrait tous les loisirs que lui laissent les cours qu'il donne à l'académie libre de Lausanne à un travail sur *Charlemagne et son siècle*.

L'ingénieux talent de M. V. et sa sagacité connue à débrouiller les origines nous fait espérer la solution de maintes questions intéressantes pour l'histoire de la Suisse au IX^e siècle, c'est-à-dire, à une époque où sous le nom de Thurgau, elle donnait au grand empereur tant d'hommes de foi, de guerre et de génie.

Un curieux problème à résoudre dans les traditions nationales du IX^e siècle, est celui de ces *cornemuses merveilleuses*, à la possession desquelles semblait attachée comme à un talisman la grandeur militaire de notre patrie et qui se perdirent avec elle sur le champ de bataille de Marignan, où le célèbre *Taureau d'Uri* devint la proie d'un simple soldat des bords du lac de Constance (1515.)

Héritière du goût de son père, (le célèbre auteur d'Obermann) pour les sites romantiques et les beaux ombragés de la ville aux Trois-Tours, M^{lle} de Sénancour (auteur elle-même d'ouvrages estimés) passe volontiers un ou deux mois de la belle saison dans sa ville natale. Elle nous a quittés il y a quelques jours, mais non sans laisser à l'*Emulation* nouvelle de précieux gages de cette sympathie dont elle a donné tant de preuves à son aînée (l'*Emulation* ancienne). Nous avons publié dans notre dernière livraison sa piquante apologie des chats en réponse à un article de M. de Chatouville (*sic*) dans le *Musée des Familles*. Nous publierons encore avant la fin de l'année deux autres *Nouvelles* sorties de la plume de notre aimable collaboratrice. L'affection que M^{lle} de S. a vouée à son pays d'origine, n'est pas circonscrite aux choses littéraires; elle s'étend au bien-être, à la prospérité morale et physique de ce coin de terre que la noble dame voudrait voir jouir plus pacifiquement, et avec moins de tiraillements politiques, de sa libre aisance et de son bonheur sous l'œil des peuples moins privilégiés qui l'environnent.

Elle croit la chose très faisable. « Qu'on montre seulement, dit-elle, de part et d'autre un peu plus de véritable esprit public, un plus vif sentiment national et moins de pente à singer en tout les errements de l'étranger et de la France en particulier, mauvais guide pour qui veut marcher dans la voie d'un progrès sûr, régulier et pacifique. » En effet, ajouterons-nous, le peuple qui arborait hier le coq, et qui aujourd'hui se prosterne devant l'aigle, en attendant qu'il revienne aux lys, ou qu'il réarboie le drapeau rouge, quelle garantie offre-t-il pour son avenir propre et pour l'avenir de ceux qui sont assez sots pour se fier en lui? Républicains du Grütli, ne relevons que de Dieu et du bon droit qui en est l'image sur la terre!

Une inscription romaine a été exhumée au Mont-terrible ou *Jules César* à une lieue et demie de Porrentruy. Cette inscription gravée sur une belle plaque de spath calcaire concerne Labiénus, lieutenant de ce général. Empressée à propager la science et tout ce qui peut en donner le goût, la Société jurassienne d'émulation a publié une planche figurant ce monument précieux pour l'histoire de l'époque helveto-romaine. Mais voici qu'après plus ample examen, les érudits de Berne et de Zurich élèvent des doutes sérieux sur

l'authenticité de l'inscription à laquelle on ne trouverait point les caractères de l'époque en question. Si les doutes se confirment, Porrentruy, comme Mandeuire (?), aura sa pierre *apocryphe* et son Paolo Guilelmo. Fameux antiquaire et fabricant d'inscriptions, Guilelmo en exécutait de tous genres avec beaucoup d'adresse et un talent de pastiche prestigieux. Témoin la belle épitaphe de Julia Alpinula que l'on croit être l'œuvre de ce savant imposteur. (Voir Orelli, *Inscriptiones in Helvetia*.) Toutefois Guilelmo se bornait à inventer les inscriptions, et à les insérer dans ses recueils d'antiques; il ne savait pas l'art de les contrefaire et de les tailler sur la pierre.

Dans l'intervalle de notre livraison d'Octobre à celle de ce mois, nous avons reçu le fameux discours de M. Foisset sur la question suisse-bourguignonne. Il forme une brochure de vingt pages, petit 8°, avec ce titre: *Causes secrètes de la chute de Charles-le-Téméraire*. Mais, à notre grand plaisir, nous n'y avons rien trouvé qui sentît la diatribe, ou qui respirât la passion contre la nation suisse. C'est au contraire un beau discours en très bon style, gravement pensé et dont nos historiens qui se sont spécialement occupés de la guerre de Bourgogne (Rodt, Zellweguer, Monnard, Gingins) font pour ainsi dire tous les frais d'érudition. A part un portrait trop flatté du duc Charles, dont deux défauts saillants, la *cruauté* et la *révoltante perfidie*, sont atténués avec trop de complaisance; à part encore certaines assertions hasardeuses comme celle que *les suisses ne faisaient pas la guerre pour des propos* (M. Foisset ne connaît pas la susceptibilité de nos pères au XV^e siècle, ni l'histoire du *plappart* de Constance), nous n'aurions guères qu'à Jouer dans les appréciations saines et la narration dramatique de l'académicien dijonnais. Pourquoi faut-il que le spirituel auteur se laisse entraîner par son patriotisme bourguignon au point d'ouvrir son instructif et judicieux petit Mémoire, par une proposition aussi contestable en histoire que la suivante :

« Avant la révolution française, je ne sais s'il y a eu depuis quatre siècles, en France et au dehors, un plus grave événement que la chute de Charles le Téméraire et de la maison de Bourgogne. »

Tout en accordant que cette destruction a été un grand événement pour les Etats européens dont elle a détruit l'équilibre au profit de la France, nous ne saurions y voir cependant un fait aussi considérable que la Réformation, et plus important que la révolution des Pays-Bas, les deux révolutions d'Angleterre et tant d'autres événements mémorables qui ont rempli les trois derniers siècles et précédé la Révolution française.

(1) A Mandeuire aussi (l'ancien *Epomandurum* des Romains, à quelques lieues de la frontière suisse, une belle plaque de marbre, portant une inscription *grecque*, vint à heurter (fort à propos, il faut en convenir,) le pied d'un savant qui, en compagnie d'autres, explorait les ruines romaines du lieu. Prise pour un monument *ancien*, l'épitaphe (car c'en était une et fort bien tournée) se trouva n'être à la fin qu'une supercherie moderne et très-moderne du propriétaire qui voulait vendre son domaine.

POÉSIES.

UNE JOIE MATEERNELLE.

Ses dents de lait! une... deux... c'est un charme!
J'ai, mon enfant, versé plus d'une larme
Quand j'en voyais baigner tes beaux yeux bleus...
Mais les voilà, je les sens toutes deux.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Je les verrai briller dans ton sourire,
Lorsque le soir ma chansonnette attire
Sur ton berceau sommeils, songes légers,
Rêves du ciel, hélas! si passagers!

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

N'abuse pas pourtant de ta puissance.
Si tu trompais ma douce confiance,
Si de ces dents... adieu lait de mon sein;
Pour te punir, tu mangerais du pain.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Ces jeunes dents et leur temps éphémère
Te laisseront, laisseront à ta mère

Un souvenir religieux et doux
D'humble bonheur bercé sur mes genoux.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

Tu grandiras : la bonté, la sagesse
Bientôt viendront t'embellir la jeunesse
Et prévenir pour toi cet autre temps
Où, comme avis, Dieu donne encor des dents.

Ils sont éclos enfin, mon petit ange,
Ces frais bijoux, tes deux premières dents.
De mon plaisir je refuse en échange
Parures d'or, couples de diamants.

LOUIS BARNET.



LE TILLEUL DE FRIBOURG (1).

(Dithyrambe.)

*Sæpe sinistra cava prædixit
ab ilice cornix (Virg.).*

J'ai vu le front sacré de l'arbre qu'on vénère
Dans la poussière humilié!
Le plus brillant rameau du tilleul centenaire
Sous les coups du vent a crié.
Rapide, il tournoyait dans un poudreux nuage
Poussé par tous les aquilons;
La main de la tempête, arrachant son feuillage,
Le livrait aux noirs tourbillons.

(1) Cet arbre monumental a été, selon la légende, planté par un soldat, le lendemain de la bataille de Morat.

Ah! pourquoi l'ouragan, mutilant cette gloire,
Profane-t-il un souvenir?
Et pourquoi voyons-nous ce fils d'une victoire,
Faible, longuement dépérir;
Lui qui pouvait jadis, s'élançant de la terre,
De ses longs bras tortueux,
Etendre avec orgueil une ombre salutaire
Sur la tête de nos ayeux?

C'est que la liberté n'est plus là qui seconde
L'heureux essor de ses rameaux,
Et ne lui verse plus cette sève féconde
Qui fait arbres les arbrisseaux.
C'est la triste discorde au souffle de reptile
Qui flétrit sa feuille et sa fleur;
C'est l'étranger jaloux qui d'une arme servile
Contre lui tourne le labeur;
Il voudrait le briser par ce bras populaire
Qui vint autrefois le planter.
Voilà, voilà le mal! D'écorces mensongères
En vain vous pensez l'abriter;
L'été darde ses feux, l'hiver souffle ses neiges
Dans ses flancs creux et consumés :
Il meurt, et, je prédis..., par des mains sacrilèges
Ses vieux débris seront semés (1)!

LE MÊME.

BLUETTE.

Le plus malin prête à critique.
Dans un débat démocratique,
Un important riait
D'un pédant qui criait :
« Peuple ignorant, que l'on t'abuse! »
Un tiers censeur disait :
« Le dindon chante, et l'âne s'en amuse. »

LE MÊME.

(1) Ce morceau date de 1840. (Note de l'Emulation.)

JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Suite.)

Cependant cette fois, M. Odet dit que les deux criminels, Barrat et Huguenot, n'étant pas également coupables, il fallait les prendre l'un après l'autre. Il opina pour que Barrat, dont le procès fut relu, fût condamné à un bannissement perpétuel, parce que son imbécillité l'excusait beaucoup; d'autres voulaient qu'il fût 20 ans aux sonnettes⁽¹⁾, enfin un sentiment voulait le bannissement hors de la Suisse, après un an de sonnettes, afin que si l'on saisissait des auteurs du complot, il pût être confronté avec eux. Ce sentiment, dont je fus aussi, eut le *plus* à la fin.

M. Odet émit ensuite son opinion sur le sort du juré Huguenot, âgé de trente ans, dont on relut le procès. On fut par le premier sentiment d'avis qu'il subit trente ans, par le deuxième vingt et par un troisième quarante ans de galère. Comme il n'avait pas encore fait le serment de juré, et que les deux chefs d'exécution de la rébellion, Chenaux et Rossier, devaient l'avoir menacé de lui brûler la cervelle s'il parlait à qui que ce fût du complot, il en a été quitte pour trente ans de galère. Au reste, il fut décidé que tous les cinq seront obligés de paraître samedi prochain, 25 Juin, au matin, devant la Maison-de-Ville, pour entendre, à genoux, leur sentence qui sera lue sur le balcon et ensuite retourner en prison. Il y en avait qui voulaient faire fouetter et marquer les trois rebelles; mais la honte que l'on voulait épargner à leur nombreuse parenté a fait décider qu'aucun des cinq ne serait touché par le bourreau.

Le 25 Juin, jour de la fête et procession pour la bataille de Morat, il n'y a eu ni l'un ni l'autre. Mais la chambre secrète s'est également assemblée et a nommé huit membres aux Deux-Cents.

(1) *Sonnettes*, on appelait ainsi alors le *Schallenwerck* ou maison de force. Cette expression a passé de mode.

Ce matin-là, le 22 Juin, j'ai été chez M. le chancelier lui demander communication de la pièce qui contient l'histoire du complot et les procédures des cinq condamnés d'hier. Il me dit que celles des derniers étaient chez M. le Greffier; et que, quant à la première, dès qu'elle serait mise au net, revue, corrigée, il me la porterait. M. de Perrault y était déjà, et M. le trésorier Muller y survint aussi pour demander l'histoire du complot pour M. le conseiller Montenach. C'était M. le grand-Sautier qui devait composer ce qui doit se lire au public, le lendemain, au sujet des cinq criminels.

Le samedi 23 Juin, vers les neuf heures, on a amené devant la Maison-de-Ville les cinq criminels : Rossier, Chappuis, Sudan, Barrat et Huguenot, accompagnés d'un détachement de troupes qui avaient les armes chargées, comme celles qui se trouvaient déjà sur la place devant la Maison-de-Ville où elles formaient un quarré. Les prisonniers étaient entourés de sautiers et de valets de ville, mais le chapeau sur la tête, sans chaîne, et dans leurs habits de paysan. Leur escorte les ayant laissés sortir, on les plaça l'un à côté de l'autre, à genoux, chapeaux bas, mains jointes, en face du balcon, d'où le Greffier, entouré de Messieurs du droit et de quantité de curieux, lut la relation de la conspiration déjà un peu corrigée depuis avant-hier, et ensuite la procédure de chacun d'eux; après cette dernière lecture, il avisa le public que ces cinq criminels avaient été jugés par le Conseil dignes de mort, mercredi 20 dernier, pour crime de haute trahison et de lèse-majesté, mais que LL. EE. du suprême Sénat, par un effet de leur bonté ordinaire, leur avait fait grâce de la vie. Il n'y avait dans le bataillon carré que les criminels, des officiers et des jeunes Messieurs. Hors de l'enceinte de la troupe, il y avait du peuple, mais moins que l'on s'y devait attendre, et on faisait tant de bruit que je n'entendis rien, bien que je fusse aux fenêtres de la maison voisine du conseiller Chollet. A la fin, M. le Greffier, après avoir averti le public d'ôter le chapeau, lut la sentence par laquelle Rossier, Chappuis et Sudan étaient condamnés pour toute leur vie aux galères, où ils devaient être conduits le plus tôt possible. A ces paroles, Rossier et Chappuis se mirent à trembler de toutes leurs forces, et ce tremblement

continua jusqu'à la fin de la cérémonie. Alors on ajouta que puisque Rossier avait une mauvaise jambe, la peine des galères pour lui serait commuée en une prison perpétuelle. Ensuite on lut que Huguenot était condamné à trente ans de galère, et Barrat à un an de sonnettes, puis au bannissement de toute la Suisse à perpétuité. Cependant tout était fini, cependant comme personne n'y donnait les ordres, on laissa encore quelque temps ces malheureux à genoux, jusqu'à ce qu'enfin M. Muller-Misto ⁽¹⁾, qui n'était là que comme spectateur, les fit lever. Les sautiers approchèrent, les firent mettre dans les rangs de leur escorte, et le chapeau sur la tête, ils marchèrent de nouveau vers leur prison, à l'exception de Barrat, que l'on a conduit tout droit aux sonnettes. Ainsi finit cette scène que l'on aurait pu rendre plus imposante, si l'on n'eût pas indécemment fouetté la besogne, Jeudi passé, aux Deux-Cents, au mépris des réclamations, et on peut dire, du respect dû au suprême tribunal.

Le 24 Juin, la cérémonie de la St.-Jean aux Cordeliers se passa comme à l'ordinaire, malgré tous les bruits répandus à Berne et ailleurs, que la Bourgeoisie ne voudrait ni confirmer l'avoyer Werro (c'est-à-dire pas lever la main pour qu'il entrât au règne), ni prêter le serment. L'un et l'autre n'ont pas souffert la moindre difficulté. Le discours de l'avoyer Gady, qu'il a lu, ne m'a pas plu; il a bien fait de désapprouver souverainement la révolte, mais il aurait dû indiquer les raisons pourquoi une si grande quantité de sujets s'y sont laissé entraîner, et n'aurait pas dû tant parler de lui-même, disant qu'il ne changerait en rien sa conduite à l'avenir, ayant toujours pensé et agi suivant sa conscience et le bien public. M. Odet a présenté aussi le conseiller Daguét pour la place de Bourgmaître, après avoir vanté la manière dont ce magistrat a rempli les fonctions de banneret, etc. Il a été élu tout d'une voix, s'étant trouvé seul sur les rangs. L'avoyer a interpellé le conseil, les bannerets, les chanceliers et secrets. Mais si je ne me trompe, on n'a pas interrogé les autres Soixante. M. le Chancelier a simplement dit : celui qui veut que M. Daguét soit bourgmaître lève la main. Et cela fut fait ainsi. Il y avait sur l'orgue pour spec-

(1) Nous avons déjà signalé la manie des surnoms souvent étranges qui possédait alors les beaux esprits de Fribourg.

tateurs les officiers étrangers de la garnison, MM. Sinner, fils de l'avoyer de Berne et Graffenried, de Villars, venus la veille pour nous voir.

Après diner, je fis visite à S. Ex. Werro, il y avait beaucoup de monde; il nous dit qu'il savait l'auteur des bruits qui s'étaient répandus à son sujet pour le jour de la St. Jean, que c'était un homme d'Etat, qu'il méprise on ne peut pas davantage.

J'ai oublié de dire que le 24 Juin S. Ex. Werro, avant qu'il fut question de juger les cinq criminels, avait dit qu'il ne croyait pas être dans le cas de délibérer à ce sujet, comme étant la première victime que les rebelles voulaient immoler à leur fureur, et qu'en conséquence il sortit. Mais on passa un *plus*, qui porta qu'il fallait que S. Ex. Werro rentrât et jugeât comme les autres, puisqu'il n'était pas plus intéressé qu'eux. Ce n'est qu'ensuite de cela qu'il ouvrit le sentiment de faire grâce de la vie à ces prisonniers, à ceux dont il n'est pas encore question et aux autres qui sont en prison, pourvu qu'ils ne soient pas des chefs de la conspiration.

Le lundi 25 Juin, nous eûmes les Deux-Cents à 6 heures, pour faire les charges. On nomma d'abord Banneret de l'Age M. le Secret Muller-Misto sur deux prétendants; M. Caco Weck de même sur deux aspirants, Banneret de la Neuveville. Lorsqu'il fut question de celui des Places, il se présenta M. de Pensier, le *merle blanc*, et M. Bourgknecht, le baillif de Châtel, qui sortirent avec leurs parents. On était sur le point d'aller aux boulettes pour eux, lorsque M. de Reyff, de Cugy, ancien avoyer d'Estavayer, sortit de sa place et alla parler aux Bannerets et à M. l'Avoyer Werro. Ce qui dura un peu. Après quoi Son Excellence dit tout haut: Voilà M. Reyff qui demande aussi à être mis sur les rangs pour la place de Banneret! Il s'éleva une rumeur. M. Reyff prétendait être en droit de se mettre sur les rangs, sans renoncer à sa noblesse. Le Banneret Muller lui disputa ce droit. Enfin on dit: il faut voir comment cela s'est pratiqué du passé. On lut ce qui se passa en 1694, lorsqu'un Bocard prétendit à la place de Banneret. On vit qu'on avait exigé qu'il renonçât à sa noblesse, en déposant son titre dans le coffre des Bannerets, comme avait déjà fait son grand-père maternel, Martin Bocard, l'an 1643; où il devint Banneret par le sort. Mais M. Reyff a persisté à prétendre sans re-

noncer à son titre, affirmant qu'il pouvait le faire, fondé sur des exemples. « Montrez-moi un règlement par lequel il me soit défendu de prétendre, étant noble, dit-il; car en 1694 on s'est fondé sur l'ancien usage, et la lecture de règlements, faits seulement alors en partie du moins. » On s'échauffa beaucoup; on criait que tous les nobles devaient sortir, afin qu'on pût décider la question. Plusieurs nobles et autres, surtout le conseiller de Montenach, s'y refusèrent, disant que si les nobles étaient intéressés, les autres l'étaient tout autant. Sur ces entrefaites, M. le conseiller de Forell se leva et s'avança au milieu de la salle en disant qu'il protestait au nom de la noblesse contre l'exclusion projetée. Le Banneret Muller se moqua de cette protestation et dit qu'il ne fallait pas y faire attention. L'Avoyer Werro s'y opposa de même. M. de Forell dit alors que c'était un acte d'arbitraire (*Gewaltthat*), ce qui fâcha encore davantage M. l'Avoyer. Enfin quelqu'un dit : Il n'est pas permis de faire décider une question *in casu* (1). M. Reyff alors se désista. On procéda ensuite à l'élection, et M. Bourgknecht l'emporta par le sort sur l'autre. Dans tout ceci, il m'a paru que les sentiments étaient assez partagés entre les patriciens, [les uns étant favorables à la noblesse, les autres contraires.]

On fit encore plusieurs autres choses ce jour-là jusqu'à environ une heure.

Le 26 Juin, les Deux-Cents furent assemblés à la même heure. On délibéra si on voulait renvoyer environ cent soldats Bernois et cent cinquante des nôtres, puisqu'il en restait quatre cents, nombre suffisant pour notre garnison. Le *plus* porta qu'oui, et que le conseil de guerre avec la commission secrète, seraient autorisés à prendre les mesures nécessaires.

Ensuite on proposa de décider si les *hommes d'Etat* (2) seraient autorisés à se faire payer 7 batz par jour par soldat qu'ils nourrissaient et logeaient entr'eux, puisqu'il y avait quelque obscurité dans les précédentes délibérations à ce sujet? Le *plus* porta que ces messieurs ne pourraient rien demander, mais bien les veuves, demoiselles et autres familles des patriciens et nobles qui ne sont pas des Deux-Cents.

(1) C'est-à-dire pour un *cas particulier*.

(2) On désignait sous ce nom les membres du Gouvernement.

Le 27 Juin, on fit faire la relation à la commission touchant la Bourgeoisie. Le rapport (*Aufsatz*) rédigé par M. l'archiviste Werro prouvait assez qu'il n'était pas d'avis de faire des recherches et qu'il tenait à les faire envisager comme dangereuses pour l'Etat, tout au plus consentait-il qu'on poussât ces recherches jusqu'à 1626. Aussi pria-t-il les Bannerets de ne pas permettre qu'on tirât le pater ⁽¹⁾ pour la première opinion. Il consentit toutefois à laisser mettre en délibération la clause qui porte que les Bannerets consulteront leurs *bannières* ou quartiers respectifs sur les griefs qu'elles pourraient avoir à articuler. Le banneret Muller demanda un terme pour réfléchir, étant nouvellement élu. M. l'avoyer Werro pensait aussi que ce n'était là qu'une préconsultation (*consultando*) et qu'il fallait renvoyer et qu'il ne fallait pas tirer le pater. L'avoyer Gady qui commençait à parler, se fâcha d'être interrompu par Muller. Quelqu'un (je ne me rappelle pas qui) demanda que M. le conseiller de Maillardoz, chef de la commission, nommât tous les députés de la bourgeoisie qui avaient été chez lui porter plainte au nom d'icelle. M. de Maillardoz y consentit et nomma outre M. Frémiot, encore MM. Forestier, Monnerat, Gendre et Richard. On traita fort mal de paroles ces prétendus habitants et nouveaux bourgeois, surtout le pauvre Frémiot dont la piété a été encore cette fois cruellement déchirée. Le conseiller Gottrau dit qu'il remerciait M. Werro de son bon sentiment, et que s'il savait que quelqu'un de l'Etat eût donné des conseils à la bourgeoisie, il était d'avis de le saisir d'abord par le collet. Ce pitoyable discours ne fut pas écouté, mais bien plusieurs autres, surtout celui de l'avoyer Werro qui soutint que les deux tiers de la bourgeoisie ne sont pas du sentiment de ses députés, et qu'il faudrait que les bannerets assemblassent leurs bannières pour s'en convaincre, en faisant signer ceux qui tiennent pour les députés. Le banneret Muller dit aussi que les bourgeois avouaient qu'ils étaient conseillés pour faire ces démarches; il ajouta que c'étaient de bien mauvais conseils. M. le banneret Techtermann, son successeur, parla sur un tout autre ton. L'archiviste Werro, comme de coutume, d'une manière bien désavantageuse à la bourgeoisie. Je dis un mot sur le premier sentiment de l'*Aufsatz*, et que je ne voyais là rien de

(1) Le *chapelet* qui servait au scrutin.

dangereux, puisque LL. EE. ne communiqueront à la bourgeoisie que ce qu'il sera à propos et que celle-ci ne peut ni ne veut rien faire que sous la présidence et de l'aveu des bannerets. Par tous les discours on vit bien que le vent n'était pas pour la bourgeoisie. Aussi, lorsque l'avoyer Werro proposa si on voulait, le lendemain, prendre cette motion en considération et continuer les charges (car on venait de faire les bailliages), afin que MM. les baillifs pussent être assermentés ou que le Conseil s'occupât des procédures criminelles pour accélérer cette besogne, dicter une peine suivant l'exigence du cas sous la ratification des Deux-Cents, afin que l'on fût aussi débarrassé des troupes qui restent après le renvoi décidé des 250 hommes. Le *plus* porta que l'affaire de la bourgeoisie aurait la préférence, *afin d'expédier avec les Baillifs.*

Le jeudi 28 Juin donc cette affaire fut remise sur le tapis. Les Bannerets déclarèrent que le premier sentiment de l'Aufsatz ne pouvait pas se tirer, parce qu'il ne convenait point de faire examiner les constitutions de l'Etat et des titres si anciens qui ne peuvent en rien regarder la bourgeoisie commune (la veille, toute la chambre secrète avait été assemblée à la Chancellerie). On fut donc obligé de mettre de côté ce sentiment que nous avions presque tous suivi en commission, et M. l'avoyer Gady dit que le rejetant entièrement, il était d'avis de répondre à la bourgeoisie qu'elle devait articuler ses demandes et prétentions. Le conseiller Odet en fit autant, en disant que si son sentiment avait été suivi la première fois, tout serait déjà terminé, puisqu'il voulait aussi que la Bourgeoisie articulât, et que d'ailleurs on lui répondit que la lettre de chaque bourgeois, la municipale, les titres des abbayes, et ce qui se lit à la St.-Jean, joint à quelques avantages accordés par l'usage, constituaient tout ce qu'il importait aux bourgeois communs de savoir. Tous les conseillers de ce côté opinèrent de même; mais plusieurs cependant en revinrent. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que, dès que M. de Pensier, le *Merle-blanc*, eut parlé avec chaleur et adopté le premier sentiment, M. le conseiller de Maillardoz, de Rue, dit qu'il adoptait le troisième; et M. le Chancelier, qu'il prenait le deuxième; M. le Stadthalter n'en donna aucun. Le tour étant venu à M. le Major de ville, celui-ci fit un long

discours où il déduisit les raisons qu'il y avait de connaître les constitutions de la république, mais qu'il lui était égal par qui ce travail se fit; il conclut à faire examiner deux des titres indiqués par les commis de la bourgeoisie, ou trois, qui doivent contenir la séparation des bourgeoisies et différentes choses que l'on ne peut bonnement plus leur cacher sans les mécontenter. M. le conseiller de Montenach commença une troisième opinion, où il voulait que l'on n'examinât que ce qui a rapport à la petite bourgeoisie, ne pouvant, dit-il, de toute impossibilité pas être question de la grande qui connaît ses droits et qui ne demande rien de plus. Mais le tour étant venu de M. l'avoyer Werro, déjà échauffé par différents raisonnements et par la scène du 23, celui-ci se dégonfla d'une manière violente; il dit qu'il voulait tout dire puisqu'il en était temps; qu'il y avait déjà assez longtemps que l'on cherchait à faire disparaître l'égalité dans l'Etat; que plusieurs fois on avait fait des tentatives, entr'autre au commencement de ce siècle où les choses seraient mal allées sans un homme habile et prudent qui empêcha ce coup (je crois qu'il a voulu parler de feu M. le trésorier Forell que la noblesse avait voulu engager à cause de son esprit et de son crédit à se mettre à sa tête pour faire un changement en sa faveur et qui je ne sais par quelle raison de politique ou de crainte, dissuada les nobles.) Tout son discours sentait la haine contre les nobles et la bourgeoisie. Nous fumes consolés par M. l'ancien banneret Techtermann, qui parla comme un ange et eut la force de combattre l'Avoyer sans le nommer. Il cita ce qui s'était passé en 1606. Il a conclu à la nécessité de faire les recherches demandées. Je pris la parole pour appuyer ce qu'avait dit M. Techtermann, disant qu'à Berne il n'y a pas un enfant qui ne connaisse la Constitution et l'histoire de la République. M. l'archiviste Werro parla encore contre la bourgeoisie et contre M. Frémiot en particulier.... Enfin, le premier sentiment eut le plus; et nous n'étions pas sortis de la Maison-de-Ville, que les bourgeois savaient déjà ce qui s'était passé.



SOUVENIRS DE CONSTANTINOPLE,

PAR UN FRIBOURGEOIS.

(Suite.)

LES CHIENS A CONSTANTINOPLE.

Un Européen a quelque peine à se faire aux usages intérieurs d'une maison turque où tout diffère des nôtres; cependant, après un certain temps, on quitte avec regret cette vie qui, après tout, est très agréable. Les premiers temps j'étais rarement à la maison, car je m'y ennuyais. J'allais alors dans un des nombreux cafés qui se trouvent sur le bord de la mer, et là vous resteriez des journées entières sans vous ennuyer. Dès votre arrivée on s'empresse de vous apporter une pipe et du café que vous savourez délicieusement en admirant tout ce qui vous entoure. Les dimanches et surtout le vendredi qui est le jour du repos chez les Turcs, ces cafés regorgent de consommateurs, et les ports présentent un spectacle des plus animés et qui ne laissent pas d'être très curieux. Vous voyez arriver une foule de bateaux de toute grandeur, les uns déposant des promeneurs, d'autres chargés de bois, de légumes, de fruits, de charbon, d'oignons et d'autres végétaux, des portefaix, emportant sur leurs robustes épaules d'énormes fardeaux de marchandises; d'autres portefaix, arrivant de l'intérieur, chargés d'immondices, de balayures, etc., qu'ils versent au port, et alors, spectacle étrange! vous voyez se précipiter sur ces balayures des Juifs, des chiens et des vaches qui tous ensemble se disputent leur proie, le Juif y cherchant des chiffons, des morceaux de verre, etc., le chien des os à ronger et la vache des débris de légume. Si vous craignez les aspects dégoûtants, ne tournez pas les yeux du côté des remparts: vous y verriez des portefaix assis au soleil, et semblables à des oranges-outangs, écraser entre deux pierres la vermine dont ils sont couverts.

Jetez plutôt les yeux du côté de la mer de Marmara, d'où, si le vent du sud souffle, vous voyez arriver des vaisseaux de toute grandeur qui passent majestueusement devant vous pour aller jeter

l'ancre dans le port désiré. Craignez seulement d'être distrait de ce tableau par des batailles interminables de chiens, très-nombreux à Constantinople et surtout dans les ports. Ces quadrupèdes sont dans cette ville le plus grand danger des promenades nocturnes. Et comme ils sont protégés par les préjugés des Musulmans, ils pulvulent dans tous les quartiers d'une manière extraordinaire. Une chose curieuse, c'est qu'ils ont chacun leur quartier respectif et ne saurait empiéter dix pas sur le quartier voisin sans que l'alerte soit donnée. Alors, comme des sentinelles avancées, chacun se retire sur ses limites et appelle du secours. Tous les chiens du quartier accourent à l'appel et si la bataille s'engage, elle devient terrible. Mais le plus souvent on se contente de légères escarmouches. Si un chien malencontreux quitte son quartier et s'avance dans des quartiers étrangers de manière à ne pouvoir plus rétrograder, il est assailli, étranglé, et en partie mangé par les autres chiens.

On voit par là l'impossibilité qu'il y aurait de voyager dans Constantinople avec un chien. Aussi, quand j'allais à la chasse, j'étais obligé de monter un cheval et de prendre un sac à deux compartiments. D'un côté je mettais mon chien, de l'autre le fusil, mon sac de chasse et d'autres objets pour faire contre-poids, moi au milieu et je m'embarquais dans cet équipage qui ne laissait pas d'être curieux et quelque peu embarrassant. Car dès la sortie de la maison jusqu'à ce que je fusse hors de ville, j'étais escorté par une meute de chiens qui me suivaient après avoir flairé mon accompagnement.

Un jour, revenant de la chasse avec un pharmacien qui avait donné son chien à porter à un portefaix, nous fûmes entourés par des chiens que nous n'osions frapper, parce que nous aurions été nous-mêmes insultés par les Turcs qui ne souffrent pas qu'on frappe leurs animaux. Nous nous en défendîmes assez-bien au commencement. Mais arrivés dans un autre quartier, un chien féroce s'élança sur le portefaix qui, mordu fortement à la cuisse, ne sut faire autre chose que de lâcher le chien du pharmacien pour se sauver lui-même, et le chien aurait été aussitôt dévoré, malgré notre vigoureuse défense, s'il n'eût pu se réfugier contre la porte d'un horloger qui eut la charitable pensée d'ouvrir et de sauver le pauvre caniche. Les chiens de Constantinople, semblables en cela

à leurs maîtres, ont une haine particulière pour les Francs, et la nuit ils font retentir les rues de leurs sauvages hurlements. Il arrive souvent que le promeneur attardé a son pantalon ou sa redingotte déchirée par ces quadrupèdes redoutables, heureux encore s'il n'a pas eu les chairs entamées. On m'a même affirmé qu'un capitaine de marine marchande, ayant été frappé d'apoplexie en revenant de nuit au faubourg de Péra où il avait diné, fut dévoré par les chiens et qu'on ne trouva plus le lendemain que les os et les vêtements en lambeaux du malheureux officier. Aussi les Européens ne sortent-ils de leur maison, le soir, qu'armés d'un gros et vigoureux bâton, capable de disperser au besoin ces terribles ennemis.

LES BAINS PUBLICS.

Les bains sont ordinairement de vastes bâtiments en pierre et en forme de coupole. Dès que vous entrez dans la première salle de l'établissement, le chef du bain vous fait conduire sur une estrade qui est entourée de lits. Au centre de cette première salle, est ordinairement une belle fontaine en marbre d'où l'eau tombe de cascade en cascade dans le bassin central. Un garçon du bain vous accompagne jusqu'au lit qui vous est destiné et là étendant un linge devant vous, il vous déshabille et place tous vos habits dans ce linge dont il noue les quatre coins et qu'il laisse près de votre lit. Il vous présente ensuite une serviette que vous placez et attachez autour de vous en forme de tablier, puis il vous en attache une autre autour de la tête. La toilette de bain faite, vous descendez l'estrade ou vous chaussez une espèce de sandale en bois qui tient au pied par une courroie. Vous entrez avec cet accoutrement dans une seconde pièce chauffée à une température plus élevée. On vous couche sur un matelas, on vous apporte une pipe et du café, et vous restez ainsi jusqu'à ce que la sueur arrivant peu à peu à la peau, ruisselle enfin le long du corps. Alors commencent les opérations les plus importantes qui sont un vrai tourment pour celui qui n'y est pas habitué. On vous conduit dans une troisième salle qui reçoit le jour par des verres circulaires placés dans la voûte et dont la température est encore plus élevée que celle de la pièce précédente. Le baigneur doit se coucher sur une vaste plaque de marbre blanc élevé à un pied du sol et qui est chauffée par un four construit en dessous; dès qu'un des nombreux garçons de service est libre, il s'empare de vous pour

vous *masser*. C'est-à-dire qu'après avoir examiné si votre peau est convenablement disposée, ce garçon qui est nu, sauf une serviette attachée en forme de tablier, vous fait mettre à la renverse sur cette espèce de table et vous pétrit pendant à peu près vingt minutes. Les sensations qu'il vous fait éprouver n'ont certes rien d'agréable, pour un Européen du moins. Le coup de grâce surtout est redoutable. Voici en quoi il consiste. Couché sur le dos, on vous croise les bras sur la poitrine en appuyant fortement le genou au milieu des bras, et on vous fait craquer toutes les articulations. Cette torture finie, on vous laisse un moment de repos, puis vous passez dans une des petites salles latérales où le même garçon vous suit, et de sa main couverte d'une espèce de gant de crin, il vous frictionne vigoureusement jusqu'à ce que l'épiderme laisse voir le sang circuler dans vos veines; après quoi l'on vous lave de la tête aux pieds avec de l'eau de savon, on vous enveloppe de linge et vous mène dans la pièce où vous êtes entré en arrivant. Vous vous couchez dans un lit, garni de coussins et vous éprouvez un calme et un bien-être qui vous endorment. Vous êtes réveillé par le garçon qui vient changer les linges humides dont vous êtes couvert et les remplacer par d'autres qui sont secs et chauds. On vous offre de nouveau la pipe et une tasse de café; puis enfin, lorsque l'équilibre est assez bien rétabli pour que vous puissiez sortir sans danger, on vous habille, on vous présente un miroir sur lequel vous déposez le prix du bain, puis vous partez aussi dispos d'esprit que de corps.

Le bain que je viens de vous décrire est ce qu'on appelle un bain complet. Libre à vous de vous contenter du lavage; car chacun ne peut pas endurer le massage. Riches et pauvres, à Constantinople, jouissent également des bienfaits du bain qui est à la fois pour les Orientaux une nécessité du climat, un précepte de leur religion et un délassement. Les pauvres se le procurent gratuitement et ne sont tenus qu'à faire une prière pour la prospérité de l'établissement. Naturellement ils ne sont pas l'objet des mêmes attentions et des mêmes soins que ceux dont la mise élégante fait espérer une riche offrande, car le prix du bain n'est pas fixé; il varie selon les apprêts qu'il exige et la générosité du baigneur. Le prix moyen d'un bain complet est de 2 à 5 francs. Mais les Musulmans riches paient jusqu'à 50 francs. Comme les maîtres et les sommeliers de

nos premiers hôtels, les maîtres de ces bains ou leurs principaux employés ont l'habitude d'accompagner les chalands et de leur prodiguer les compliments à leur sortie du bain, tels que : *bérèket versen*, *safa gueldinis*, *hoch gueldenis*, *guènin Bouyerou*, litanie qu'ils récitent gravement aux baigneurs, de la place où ils sont assis, fumant la pipe près de leur caisse et occupés à contrôler la recette. Les propriétaires de bains sont la plupart ordinairement de race turque, mais les employés, c'est-à-dire les laveurs, masseurs, etc., sont tous grecs ou arméniens, et sont des jeunes gens de l'âge de 12 à 25 ans.

Les dames de Constantinople vont aussi souvent au bain que les hommes, avec cette différence qu'elles y apportent leur linge et y restent beaucoup plus longtemps. C'est pour elles une véritable partie de plaisir. Elles s'y rendent dès le matin pour y rester jusqu'au soir et y jouir absolument des mêmes plaisirs que les hommes; elles y trouvent leurs pipes, leur lit, un doux sommeil et des sorbets servis par de charmantes jeunes filles, chargées aussi des soins du massage et du lavage.

Il y a dans Constantinople plusieurs bains uniquement destinés à l'usage des dames, et d'autres qui, dans la semaine, sont ouverts certains jours pour les femmes et d'autres jours pour les hommes. Cette alternative me rappelle une aventure qui m'est arrivée et dont je ne me suis jamais vanté à Constantinople, crainte d'encourir la malédiction des hommes et la lapidation des femmes. Dans les premiers temps où je me trouvais dans cette ville, il me prit fantaisie d'aller au bain et je m'acheminai vers un de ceux où j'avais coutume d'aller. J'entre un peu brusquement, mais un cri général d'indignation s'élève autour de moi. Que vois-je? Un bain rempli de femmes dans des tenues plus ou moins pittoresques; je restai un instant ébahi et je n'eus que le temps de me sauver, car il commençait à pleuvoir sur moi toute espèce de projectiles, tels que pipes, oranges, verres, souliers, etc., etc., je pris la porte et m'enfuis à toute jambe, poursuivi seulement par quelques chiens qui se trouvaient dans la cour du bain et fort heureux de n'avoir pas été aperçu par quelques Turcs qui m'auraient fait passer un mauvais quart-d'heure; depuis ce jour, je n'allai plus jamais seul aux bains.

JEAN, PIERRE ET PAUL.

Parmi les catholiques peu nombreux de Bâle, en Suisse, on citait pour leur étroite et constante amitié, deux célibataires qui vivaient près l'un de l'autre, au bord du fleuve qui traverse la ville.

Pierre et Jean se convenaient par la loi des contrastes qui veut qu'un homme blond recherche une femme brune, et qu'un caractère vif, emporté, s'harmonise avec une humeur calme et patiente.

Jean, fils d'un légiste, avait étudié, selon la volonté de son père, pour être professeur de langues, jusqu'à ce qu'au bout de trois ans de contrainte, il eût, emporté par son naturel indomptable, abandonné le sol natal, afin de suivre en Hollande un de ses parents, négociant de Bâle, en rapport de commerce avec de fortes maisons d'Amsterdam. Il s'établit dans celle qui lui offrait de prompts moyens de satisfaire son humeur vagabonde, de parcourir les mers vastes, de voir les pays les plus reculés. Robuste, entreprenant et intrépide, il fut jugé propre aux courses lointaines, sur des bâtiments armés, à travers les dangers d'un temps de guerre. En trafiquant pour le compte des autres, il fit pour le sien quelques petites entreprises qui lui réussirent. Il eut plusieurs occasions, dans de mauvaises rencontres, de signaler son courage, ce qui lui valut une glorieuse balafre à travers la joue droite et une balle dans l'épaule gauche.

Après avoir navigué durant près de trente années sur les mers des deux Indes, et même sur la Baltique, il était revenu dans sa patrie pour s'y fixer définitivement. Il approchait alors de la soixantaine. Il n'avait retrouvé à Bâle d'autre parent qu'un fils de sa sœur, pauvre veuve, morte depuis cinq années. La perte de cette sœur qu'il regrettait l'avait attiré, à cette époque, dans son canton pour régler les affaires de famille et assurer son appui à l'orphelin; ce devoir rempli, il s'était de nouveau absenté.

Paul, ce neveu de notre marin, était un jeune homme de mœurs douces et paisibles. N'ayant plus de proches parents, excepté son oncle Jean qui errait au loin, son isolement de cœur n'avait pas tardé à lui être pénible, il avait besoin de se sentir aimé par un être qui lui rappelât sa mère, si tendre, si attentive pour lui. Il s'était donc fortement attaché à Mariette, jeune fille qui avait connu sa mère et lui avait prodigué, durant sa longue maladie, des soins tout particuliers.

Mariette se trouvait d'ailleurs dans une position analogue à celle de Paul ; elle pouvait aussi se considérer comme orpheline, elle dont le père avait abandonné le pays et sa fille unique, sans qu'on sût dans quel lieu il s'était réfugié. Cet homme, caissier dans une maison de banque, avait été, sur d'assez fortes apparences, mais sans preuves évidentes, condamné à cinq années de détention. Il avait trouvé moyen de se soustraire par la fuite à l'emprisonnement, et l'infortunée Mariette était restée à peu près sans ressources. Son avoir consistait en un long corps de bâtiment, situé à l'entrée d'un village, à une certaine distance de la ville. Ce n'était guère qu'une sorte de magasin où l'on déposait parfois des marchandises. Seulement, il y avait, à l'une des extrémités, deux pièces que Mariette habitait. A l'autre bout, se trouvait une étable où l'on renfermait cinq à six chèvres. Ce bâtiment n'avait d'autre dépendance qu'un pré, couvert d'arbres fruitiers, et un très petit espace réservé à la culture des légumes.

Lorsque le maître d'école de la commune vint à mourir, Paul jugea qu'il était en mesure de le remplacer, et que le magasin attenant à la demeure de Mariette pourrait, étant convenablement disposé, servir pour la classe. Il fit part de ses combinaisons à la jeune fille qui les accueillit avec joie, se sachant en état de le seconder dans ses humbles fonctions de maître d'école ; et enfin, dès que Paul eût obtenu ce qu'il postulait, ils se marièrent. Ce fut peu de temps après que Jean revint à Bâle pour y finir ses jours.

Lorsque Jean apprit, à son retour, que son neveu avait fixé son sort dans de telles conditions et sans attendre le consentement d'un oncle qui avait déjà fait des sacrifices pour lui et lui ménageait un héritage nullement à dédaigner, il entra dans une violente colère,

comme son humeur naturellement emportée aurait dû le faire pressentir. Le brave Pierre qui en fut témoin, laissa cette colère suivre son cours, comptant sur un calme plat après la tempête. Il jugea que les remontrances ne produiraient aucun effet au milieu de cette explosion ; il les tint prudemment en réserve.

Lui aussi avait couru le monde, mais c'était sur terre ferme et en qualité de fantassin. Le jeu des batailles l'avait conduit en Espagne, en Italie et dans une partie de l'Allemagne. Comme son ami Jean, il avait beaucoup vu, beaucoup observé ; il avait donc beaucoup de choses à raconter. C'est ainsi que les deux amis se plaisaient ensemble, munis chacun de sa longue pipe et en compagnie d'un pot de vieux vin du Rhin, dans une petite salle terminée par un balcon d'où l'on voyait couler le fleuve glorieux et rapide.

Pierre se trouvait doué d'une grande patience ; il était de cet avis, que le temps use tout, le marbre, le granit et même le ressentiment dans le cœur d'un homme absolu et d'une constitution vigoureuse et nerveuse. Il cherchait à ménager une réconciliation entre l'oncle et le neveu, trop menacé dans ses moyens d'existence. Mais jusque-là, toutes les fois qu'il avait touché cette corde vibrante, il en était résulté un éclat si discordant, que sa main s'en était retirée comme au contact d'un fer chaud. Il y avait bien des mois qu'il attendait un moment favorable pour entamer ce sujet délicat, et dans la plupart de ses entrevues journalières avec son ami, on peut dire qu'il commençait par lui tâter le pouls. La disposition physique de Jean n'était pas chose indifférente en pareil cas. Aussi, chaque fois qu'il s'atablait avec lui, il s'informait de l'état de sa santé, et Jean qui n'en soupçonnait pas le motif, se disait : J'ai là un ami plein de sollicitudes affectueuses. Franchement je ne le vaud pas ; lorsque je le vois sur ses jambes et droit comme un sapin, je ne songe guère à lui demander comment il se porte ; que doit-il en penser ?

Enfin un soir, Pierre vit avec une secrète satisfaction son ami Jean monter son escalier pesamment, en s'aidant de la rampe et sans enjamber les marches deux à deux, comme de coutume. Bon, se dit-il, le moment est peut-être propice. Etes-vous malade, Jean, demandait-il d'un air surpris ? — Non, Dieu soit loué. — Avez-vous

quelque souci? — Pas plus que hier. — Alors vous êtes fatigué? — Un peu; j'ai passé une nuit sans sommeil, ajouta-t-il en bâillant de toutes ses forces. Bon, se dit Pierre, il est engourdi, et jusqu'à ce que ses muscles aient repris leur élasticité et son sang figé son cours impétueux, il m'écouterà. Seulement, il faudra mettre de l'eau dans son vin, voilà la difficulté.

Et au fait, il était urgent que Pierre parvint à attendrir l'oncle de Paul. Celui-ci, à la mort de sa mère, avait engagé sa signature pour les dettes de la défunte, longtemps malade, et certain billet dont l'échéance approchait, lui causait une mortelle inquiétude, d'autant plus que, par une fatale coïncidence, la naissance d'un enfant allait accroître ses charges.

Vivement préoccupé de cette situation, Pierre sentait la nécessité de tenter un effort suprême auprès de Jean. Asseyez-vous dans ce grand fauteuil, lui dit-il, et maintenant, sachons pourquoi le sommeil vous a manqué? — J'avais eu, en me couchant, une certaine pesanteur de tête, une espèce de migraine. — Dans ce cas, parlez peu, conservez un grand calme et même mettez beaucoup d'eau dans votre vin. Gertrude, apportez la carafe. — Pourquoi cette nouveauté, s'il vous plaît? — Parce que, dans l'état où vous êtes, si votre sang était trop violemment excité, il pourrait en résulter une attaque d'apoplexie : vous savez que vous y êtes exposé. — Bien que je n'aime guère votre remède, je vous remercie de votre attention, Pierre; seulement je vous dirai que ma tête est bien dégagée ce soir. — Vous croyez? — Pardieu, j'en puis juger mieux que vous, peut-être. — N'importe, ne vous échauffez pas si on vous contredit en quelque chose, et pour plus de sûreté, nous nous contenterons ce soir d'un vin rouge, des plus inoffensifs.

Pierre descendit à sa cave et revint muni de deux bouteilles, pleines d'un vin qui avait subi certaine préparation dont il ne se vanta pas. Il en versa à flots un verre à Jean qui le goûta avec peu d'enthousiasme. — C'est vrai, dit-il, ce vin est aussi inoffensif que l'eau du fleuve. — C'est celui dont je bois quand je me sens mal disposé. — Et si ce n'était la confiance que je dois avoir en votre cave, ajouta Pierre, en poursuivant son idée.... Mais suffit, je n'en ferai pas abus. — Ce dont je vous féliciterai; je suis charmé de vous voir si raisonnable : c'est la raison qui prolonge nos jours,

et je suis sûr que Mathusalem ne buvait pas d'autre vin lorsqu'il avait la tête lourde ; je gagerais encore qu'il ne se mettait jamais en colère, et qu'il aurait écouté avec le plus grand sang-froid celui qui lui aurait annoncé le déluge, quand même il eût considéré cette prédiction comme un méchant propos de commère. — Tant mieux pour lui, répliqua Jean, qui comprit l'allusion, parce que, depuis quelque temps, Pierre lui reprochait son humeur emportée.

Pourquoi, ce matin, ne vous ai-je pas trouvé chez vous, demanda-t-il pour changer le sujet de l'entretien ? — Parce que..... parce que j'étais allé chez votre neveu pour m'informer de la santé de sa femme qui approche de l'époque de sa délivrance. — Et, qu'est-ce qui vous attire si souvent chez eux ? — Il faut bien que quelqu'un les aime et leur montre de l'intérêt à ces braves jeunes gens. Si vous saviez quel ordre et quelle propreté règnent chez eux, comme l'un et l'autre travaillent avec courage et assiduité, et comme à travers leur juste sujet d'alarmes, ils ont foi en la Providence, en raison de leur bonne conduite et de leur bon accord. — Ils font bien de travailler ; ils en ont grand besoin. Pauvreté avec pauvreté, c'est une association qui engendre la misère. — Et puis, continua Pierre, ils sont embarrassés pour le choix d'un parrain, tant il leur répugne de s'adresser à un autre que vous, leur..... — Paul s'est marié sans moi, et sans moi on baptisera son marmot. — Donc, s'il leur vient un garçon, il ne s'appellera pas Jean ? — Il s'appellera Polichinelle, s'ils le veulent. — Je n'ai jamais vu de saint Polichinelle dans un calendrier, répliqua Pierre avec un flegme qui fit rire le marin, naturellement gai, c'est peut-être un saint Napolitain ; il ne serait pas admis chez nos catholiques de Bâle. Bon, ajouta-t-il mentalement, il a ri, nous pouvons poursuivre. Franchement, mon brave ami, je ne comprends pas bien la gravité de vos griefs contre votre neveu, cet honnête jeune homme qui vous aime autant qu'il vous respecte. — Et qui, en témoignage d'attachement et de respect, m'a contrarié dans toutes mes idées. Lorsque je revins à Bâle, après la mort de ma sœur, pour veiller sur lui et assurer son avenir, je lui proposai de se faire marin, d'aller s'embarquer sur l'Océan avec un de mes amis. Il aurait été bien recommandé, bien équipé

et il aurait embrassé, sous les meilleurs auspices, la plus belle des carrières. — Et d'abord, je nie qu'il y ait une carrière qui soit incontestablement la plus belle. — Pourquoi cela? — Parce qu'il y aurait encombrement sur sa voie. La nature prévoyante a voulu que les hommes eussent des aptitudes et des goûts divers, afin que tous les travaux marchassent avec ensemble et un progrès égal. Voilà comment votre neveu..... — Ne sera qu'un sot, un ignorant, qui ne connaîtra que son village et ne pourra parler de rien de ce qui se passe au-delà. Quand il sera vieux, qui se souciera de converser avec lui? Voyez, moi, on me respecte à cause de ma balafre, on me recherche pour les récits de mes aventures; on me consulte sur le cours des vents, bath, sur toutes choses. Dans les villages, en Hollande, on m'adressait de drôles de questions. Les mères et les femmes de ceux qui allaient naviguer sur les mers du Nord venaient me demander si leur fils ou leur mari ne courraient pas risque de gagner la fièvre jaune à Archangel ou de rencontrer des serpents à sonnettes sur les côtes de Norwège. Jugez si ces questions me divertissaient. Tous les marins de la *Belle-Jeanne* ont ri aux éclats en voyant arriver à bord un mousse qui, d'après mon conseil, s'était fabriqué un moustiquaire pour débarquer en Islande. Et Jean, à ce souvenir, se prit à rire aussi de tout son cœur. Pierre en fit autant pour entretenir la bonne humeur de son ami. Des hommes mêmes, continua Jean, me montraient la crainte d'être rôtis, quand ils auraient à longer les côtes de la *Terre de feu*.

Il n'est pas moins vrai, reprit Pierre, que le plus sage est de laisser un jeune homme suivre sa vocation; d'abord, parce que s'il s'en trouve mal par la suite, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même; et d'ailleurs, on ne fait bien que le métier qui ne déplaît pas, la preuve, c'est que vous vous êtes bien trouvé de parcourir les mers contre le gré de votre père.

A cette objection claire et directe, Jean interdit, chassa de dessus son nez une mouche qui n'y était pas, pour se donner l'air d'un homme qui a été distrait, qui n'a rien entendu. Ce n'est pas tout, reprit-il, à mon retour à Bâle, je trouve mon neveu marié; sans fortune, il choisit une femme qui n'a rien; rien avec rien, c'est vraiment trop peu de chose. Et qui pis est, le père de cette

femme a subi une condamnation. . . . — Injuste, peut-être ; et d'ailleurs en quoi peut-elle atteindre la fille du condamné, cette bonne et honnête créature ? — Son père n'est pas moins déshonoré et. . . . — Quoi ! vous avez voyagé et vous avez des préjugés ? — Vous appelez préjugés. . . . — Il n'est personne ici, parmi les gens sensés, qui ne plaigne et n'estime la femme de votre neveu. Et puis, vous vous privez d'une grande douceur en tenant à distance de vous une jeune famille où vous seriez aimé, choyé, caressé. N'êtes-vous pas las de votre isolement ? — Eh qui m'empêche de me marier ? A cette question imprévue, Pierre se montra stupéfait. — Comment, à votre âge, reprit-il enfin ; sur qui porteriez-vous vos vœux ? — Sur cinq ou six veuves, parbleu. — Mais encore ? — Par exemple, sur madame Klein. — Elle louche. — Eh bien ! qu'est-ce que cela prouve contre elle ? — On dira qu'il y a du louche dans votre ménage. — Il y a encore madame Bruckner. — Elle boite. — Que dira-t-on de celle-là ? — Qu'elle est sujette aux faux pas. — Moi, du moins, je ferai un mariage raisonnable, je n'écouterai pas que ma passion, comme mon neveu évaporé. — C'est de son âge ; d'ailleurs, tous les hommes ne sont pas maîtres d'eux ; et vous-même, pouvez-vous vaincre votre naturel ? — Mais, je m'en vante. — Et à tort, vous avez souvent des emportements déraisonnables avec moi-même, votre très-pacifique ami. — Parce que je ne prends pas la peine de me dompter. — Dites que vous ne pouvez pas. — C'est ce que je nie, *sacremente !* — Bon, voilà déjà que vous commencez ; gageons que dans notre entretien, une heure ne s'écoulera pas avant que vous ne donniez un grand coup de poing à la table, ou ne renversiez votre siège et ne vous livriez enfin à quelque acte semblable de colère. — Gageons, répliqua Jean avec un grand calme. — Mais quelque chose qui en vaille la peine, par exemple. . . . votre réconciliation avec votre neveu. — Soit, je n'ai nul souci de l'issue, ajouta Jean en se versant un grand verre du petit vin rouge. En ce moment, Pierre regretta fort d'y avoir mis de l'eau.

Pourvu, reprit Jean, que vous ne m'entreteniez pas de choses qui me touchent de trop près, d'affaires de famille, de politique, d'événements récents. — Nous remonterons si vous voulez. . . . à la guerre de Troie. — C'est trop de concessions, répondit Jean

en se frottant les mains comme un homme sûr de lui : voyons, qu'avez-vous de nouveau à m'apprendre sur le siège de Troie ? — Je pourrais bien ajouter un épisode de mon invention à ce tissu de fables dont on est sottement tenu de charger sa mémoire, comme si c'était un chapitre de la Genèse. — Quoi ! vous traitez de fables les circonstances de ce siège ? — Est-ce que, par hasard, vous ajoutez foi à l'expédient de madame Pénélope pour faire face à ses adorateurs durant les vingt années qu'a duré l'absence de son mari ? D'ailleurs, Pausanias contredit positivement Homère en cela. — Alors Pausanias est un mal avisé. J'ai lu et relu l'Illiade et l'Odissée dans mon jeune temps ; Ajax était mon héros, et j'y tiens. — Supposé qu'il ait existé. — Est-ce encore Pausanias qui nie son existence ? — Il y a des érudits qui mettent en doute même celle d'Homère, ou du moins, qui effeuillent sa couronne immortelle. Bien d'autres pages de l'histoire sont effacées par les érudits de nos jours. Jamais, disent-ils, le casque de Bélisaire n'a reçu l'obole de la charité et — Vos érudits sont des faquins. Grâce à eux, il faudra apprendre de nouveau l'histoire tous les dix ans ; ce serait à n'en pas finir Au reste, peu importe, reprit-il froidement, en se rappelant sa gageure ; si madame Pénélope n'était pas la perle des femmes, cela regarde les mânes d'Ulysse, ajouta-t-il, en remplissant de nouveau son verre pour remplacer la qualité par la quantité. Il n'est que trop vrai, continua Pierre, chaque jour les érudits arrachent aux héros des anciens temps un de leurs trophées, quand ils ne les effacent pas complètement d'un coup de plume. Notre Guillaume Tell même n'a pas été à l'abri de leurs atteintes. — Est-ce qu'ils auraient l'effronterie de prétendre qu'il n'a point vécu ? — Pas tout-à-fait encore, mais vous savez, l'épisode de la pomme — Je sais que le bourreau d'Uri a fait justice de la brochure du mal avisé qui osa *Sacremente !* c'est l'auteur qu'il aurait fallu pendre au sommet du Mont-Pilate pour servir d'exemple aux téméraires de cette espèce. — Mais, s'il avait raison, après tout ? — Comment ! vous aussi vous supposez *Donnerwetter !* s'écria Jean, en donnant sur la table un vigoureux coup de poing qui brisa sa pipe et renversa la bouteille ; ces faquins d'érudits trouvent des crédules parmi les cervelles en bouillie qui ne ré-

sistent à rien ; vous mériteriez d'être exilé chez les Hurons avec tous vos faquins. — Bon, les érudits sont décidément des faquins. Eh bien, faquins, soit, puisque vous tenez à les stigmatiser de ce titre ; mais vous avez perdu votre gageure. — Comment? — La preuve, c'est que vous avez mis en pièces votre belle pipe, achetée à Cuba : vous ne pouviez donner un plus grand signe d'emportement. — Allons donc, de la guerre de Troie à Guillaume Tell, vous enjambez plus de vingt siècles pour attaquer la gloire de mon pays, et je resterais impassible? — La gloire de notre pays ne dépend pas d'une pomme, d'autant plus que ce n'était peut-être pas même une pomme de reinette ; bref, vous avez perdu. — Je n'en conviendrai jamais, s'écria Jean. — Vous en conviendrez, quand vous aurez votre sang froid. — Dans ce cas, je vais le chercher au logis, répliqua Jean, qui prit la fuite pour échapper à une sommation, laissant Pierre un peu consterné de cet échec après l'espoir du triomphe.

Cependant notre marin n'était pas content de lui et surtout de sa pipe cassée, pipe qui avait vu bien des rives diverses, et qui, après avoir bravé à bord, maintes tempêtes de l'Océan, avait succombé dans la tempête soulevée par une pomme.

Privé ainsi de la société habituelle de Pierre, Jean ne se sentait pas à l'aise : l'essentiel lui manquait. Il ne pouvait remplacer la causerie intime et journalière d'un ami sûr. Dans ses promenades, il ne trouvait rien à dire aux arbres du bord du chemin, et chez lui, rien encore à la bouteille qu'il vidait seul. Auparavant, lorsqu'il allait à la pêche, son ami lui lisait le journal, et chacun faisait à son tour, et de bon accord, ses réflexions sur les nouvelles du jour. Maintenant, la patience lui manquait, et ses récoltes étaient chétives. Tous ceux qui le connaissaient lui demandaient ce qu'il avait fait de son ami Pierre. On semblait s'être donné la mort pour lui adresser cette question, à laquelle il répliquait avec humeur, qu'il n'avait pas épousé Pierre, et qu'il lui était loisible de vivre sans lui ; ce à quoi chacun répondait : c'est juste, et lui tournait le dos.

Il s'ennuya bravement ainsi durant une douzaine de jours. Le treizième, il se trouva, comme par hasard, sur le passage de Pierre qu'il aborda avec le sans-çon amical habituel. Je ne reconnais

pas mon ami Jean, lui dit celui-ci ; je l'avais toujours considéré comme un brave marin, incapable de manquer à ses engagements ; puisque je me suis trompé, nous n'avons rien à nous dire ; si ce n'est un simple bonjour. Et il poursuivit son chemin, laissant tout décontenancé le pauvre Jean, qui avait quelque envie de se fâcher ; mais il se rappela à temps comment on prétendait qu'il avait perdu sa gageure. En dépit de sa bonne volonté, il ne se sentait pas la conscience nette à cet égard, ce qui achevait d'entretenir son humeur chagrine.

Deux semaines se passèrent encore de la sorte, pendant lesquelles il lui sembla qu'il ne dormait pas bien et qu'il digérait mal. Il se plaignait à celui-ci d'un rhumatisme, à celui-là d'une oppression de poitrine. C'est que vous vous ennuyez, lui disait-on d'un commun accord, comme si c'eût été Pierre qui leur eût soufflé à tous cette réponse. L'un prétendait qu'il maigrissait à vue d'œil ; l'autre, qu'il prenait trop d'embonpoint, faute d'exercice, parce qu'au lieu de se promener ou de causer gaiement avec son ami Pierre, il passait ses journées à parcourir les journaux de toute la Confédération, et que la mauvaise humeur soulevée dans son sein par la lecture de ceux qui contrariaient sa manière de voir, ne trouvant pas à s'épancher, il en résultait de sourds ravages dans son économie animale. Vous êtes vert, lui disait l'un ; vous êtes blanc, lui disait un autre ; vous êtes jaune, prétendait un troisième. *Sacremente!* s'écriait Jean impatienté, au dernier venu qui semblait contredire les autres ; je ne puis pourtant être à la fois blanc, vert et jaune. — C'est-à-dire que vous passez d'une couleur à une autre ; c'est l'effet de l'ennui. Cette perturbation dans l'économie animale est grave. — Encore ? est-ce que toute la ville s'occupe de mon économie animale ? Eh bien, je vais tenir mon économie animale entre quatre murs pour épargner un tel souci à mes concitoyens, et Jean rentra chez lui afin de se soustraire aux regards des officieux indiscrets.

Renfermé dans sa chambre, il se regarda dans un miroir durant un quart d'heure, pour étudier les nuances de son teint et voir quelle était sa couleur du moment. Il est certain, se disait-il, que je suis un peu jaune et qu'il est temps de faire face à l'ennemi, près de s'introduire sournoisement dans la place. Et Jean, pour

se distraire et prendre de l'exercice, se mit à chanter, à rire, à gambader dans sa chambre. Il renversa les chaises, donna de grands coups de poing aux cloisons, afin de s'animer et de s'étourdir. Ils prétendent que je m'ennuie, se disait-il : je vais leur prouver que je m'amuse, et il recommençait son vacarme, jusqu'à ce qu'un voisin vint frapper à sa porte d'un air effaré. *Mein Gott!* que vous arrive-t-il donc, demanda-t-il d'un ton compatissant? — Parbleu, je me récrée et donne de l'exercice à mon économie animale que l'on assure être en mauvais état. — Dites plutôt, mon brave voisin, que la raison vous abandonne, et que vous subissez les premières atteintes de la folie. On prétend que l'ennui peut produire de tels effets et que. . . . — A merveille, si je suis taciturne, je m'ennuie; si je me réjouis, je m'ennuie; c'est vous tous qui êtes fous, ou plutôt maniaques, puisque tous, vous répétez la même chose, de façon à me brouiller la cervelle en effet. — Mais, si vous aviez votre raison, vous vous promèneriez paisiblement, comme il y a quelques semaines. Vous n'allez plus au tir; vous n'allez plus avec votre ami Pierre à la *pinte* qui était le but de vos courses; vous passez vos journées, renfermé, comme si. . . . — J'ai un cor qui me fait souffrir à chaque pas. — Sans doute, l'ennui. . . . — Vous me feriez damner. L'ennui qui donne un cor et jusqu'à du rhumatisme! Expliquez-moi cela, je vous prie. — C'est bien simple; lorsque vous preniez de la distraction, vous ne songiez pas à ces petites misères; maintenant, toujours vis-à-vis de vous-même, vous vous écoutez, comme on dit, et vous découvrez une foule d'incommodités que votre imagination, concentrée sur votre individu, aggrave encore. L'hypocondrie peut se manifester par un cor au pied. — Oh! — Par cette rougeur au bout du nez qu'on remarque chez vous depuis quelques semaines. Jean porta vivement la main à son nez et se regarda dans une glace. Il le vit rouge en effet. Je vais prendre l'air, dit-il, et il sortit pour chercher des distractions. Mais tous ceux qu'il abordait sur les quais ou sous les arbres, devant la cathédrale, le quittaient après quelques froides politesses.

Est-ce que je serais mal vu à cause de ma rupture avec Pierre, se demandait Jean? Et il refaisait son examen de conscience dont

le résultat était que Pierre n'aurait pas dû prendre au sérieux une pareille gageure. Cependant cette conclusion était loin de lui suffire.

On lui apprit enfin que son neveu était devenu père d'un garçon et que Pierre avait été choisi pour parrain. Notre entêté marin était content de ce choix, tout en se disant : Le marmot devrait s'appeler Jean au lieu de Pierre. N'importe, je n'en montrerai certes aucun déplaisir. Bien plus, le jour du baptême il dirigea sa promenade du côté de la demeure de Paul. Il passa fièrement devant la maison avec sa ligne sur l'épaule et en sifflant une barcarolle, comme un homme que rien ne contrarie pour le moment.

Il y avait vacance à la classe ; toutes les croisées étaient ouvertes. Une longue table était dressée, couvert humble, mais bien entretenu, pour un petit nombre de convives. Après avoir jeté son coup d'œil, Jean se dit : On y fera maigre chère, à la veille de l'échéance de ce billet de mille francs. Il cessa de siffler, baissa la tête et éprouva un certain malaise de cœur qui ressemblait au remords. Il ralentit le pas, comme s'il s'était attendu à être appelé ou abordé par quelqu'un de la maison. Pauvres jeunes gens, reprit-il, ils se conforment à ce que l'usage exige, mais que de soucis dans leurs pensées ! Ils doivent se dire que Pierre vaut mieux que moi. Mais aussi, il n'est pas l'oncle de Paul, on n'a pas méprisé ses conseils, contrarié toutes ses vues

Livré à ce combat entre son cœur compatissant et ses idées absolues, Jean marchait vite, gesticulant, parlant tout haut et oubliant sa pêche. Quelle tyrannie que les usages établis ! se disait-il, souvent de nouveaux mariés dépensent, à leur noce, la moitié de leur avoir. Ce jour-là, leur table est surchargée de mets, et le lendemain déjà, ils économisent jusqu'au pain noir qui sera jusqu'à la fin leur aliment le plus substantiel.

Laissant succéder dans sa pensée le blâme à la commisération, la commisération au blâme, Jean marcha ainsi durant une heure, puis abandonnant le cours du Rhin, il changea entièrement de direction et rentra en ville par un demi-circuit, à la nuit tombante. Il remonta chez lui pour changer de vêtements et se munir de

divers objets, et il redescendit lestement, se dirigeant, alègre et dispos, vers la porte de la ville qu'il avait franchie deux heures auparavant. Nous le laisserons continuer sa route pour voir ce qui se passe chez son neveu Paul.

C'était Pierre qui présidait au très modeste festin, dont il avait fait en partie les frais. Six convives seulement entouraient la table, mais une autre était dressée pour un certain nombre des enfants qui fréquentaient l'école. Ceux-ci riaient et babillaient sans souci du lendemain. Malgré son flegme habituel, Pierre tâchait d'égayer la scène, et Paul puisait ses espérances dans la sérénité de l'ami de son oncle et dans cette confiance en Dieu, facile à ceux qui n'ont que des intentions honnêtes et qui travaillent dans toute la mesure de leurs forces. La réflexion, cependant, amenait çà et là un nuage sur son front. Alors surtout, il adressait un regard affectueux à sa femme encore souffrante qui, de son lit, dans la pièce voisine, voyait les convives joyeux et souriait parfois aux éclats de leur gaieté bruyante. Mais ce sourire sur ses lèvres pâles était mélancolique comme le rayon du soleil sur la neige, à travers un brouillard de Décembre. Il ne pouvait abuser le pauvre Paul, qui alors redoublait d'efforts pour faire bonne contenance et chasser la tristesse du cœur de la convalescente. Pierre qui observait toutes ces nuances, prit enfin son violon et se mit à jouer d'anciennes valse, d'anciennes *allemandes*, bien connues de Jean, à qui, en d'autres moments, elles rappelaient ses plaisirs de jeunesse; et les enfants se mettaient à danser avec l'entrain de leur âge, faisant rebondir le plancher sous leurs gros souliers et leurs sauts extravagants. Puis, le vin circulait de nouveau. On portait des toasts à la santé de Mariette, à celle du bon parrain qui, obéissant à je ne sais quel signal qui semblait lui venir à travers une vitre, s'écria : A la santé de l'oncle Jean ! malgré tout, il a bon cœur ; il nous reviendra tôt ou tard. Oui, reprit Paul, à la santé de mon oncle, à sa réconciliation avec un neveu qui l'aime toujours.

A peine ces mots furent-ils prononcés, que la porte s'ouvrit brusquement et que Jean se présenta, les deux poches gonflées de bouteilles d'un bon vin, outre les deux qu'il tenait sous chaque bras. On m'a oublié ; eh bien moi je m'invite, dit-il, en déposant

ses bouteilles sur la table, et vive la joie ! Car Jean qui se mourait d'ennui depuis des semaines, avait grand besoin d'animation et de gaieté. Pierre serra énergiquement la main de son ami. Je savais bien, s'écria-t-il, qu'il ne pourrait nous résister toujours.

Paul, remis de sa surprise, se jeta dans les bras de son oncle et quelques larmes tombèrent de ses yeux. Oublions le passé, lui dit Jean, et ne songeons qu'à nous réjouir ensemble, ajouta-t-il, en lui glissant dans les mains un billet de mille francs ; puis, apercevant le visage creux et blême de Mariette qui s'était soulevée sur son séant à la vue de cette scène, il fut frappé de son regard rayonnant, peu en harmonie avec son air de souffrance. Où est-elle ta femme, demanda-t-il à Paul, que je l'embrasse et fasse connaissance avec elle. Il se précipita vers Mariette, déposa un bruyant baiser sur chacune de ses joues, et elle, pressant sa main avec effusion, ne trouva pas une parole qui exprimât son ravissement.

Pour couper court à cette situation trop émouvante, Pierre reprit son violon et fit entendre certaine *allemande*, celle à laquelle Jean ne pouvait résister. Celui-ci, en effet, s'empara de la marraine et se mit à sauter de manière à faire honneur à ses cinquante-huit ans. Une joie franche et générale régna dès lors autour de lui. Il l'excita et l'entretint jusqu'à l'heure de la retraite. Après un échange d'amicales protestations, Jean se retira, accompagné de son ami Pierre.

Rentré chez lui, notre marin, encore animé par un exercice en dehors de ses habitudes, se regarda au miroir. Décidément, j'ai meilleure mine, se dit-il, et me voilà bien rassuré sur mon *économie animale*. La santé lui était revenue avec le contentement de Pierre et Paul, contentement qui était son ouvrage. Et voilà comment cette simple historiette est intitulée *Jean, Pierre et Paul*.

M^{lle} E.-V. DE SÉNANCOUR.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

REVUE DE DROIT SUISSE,

(rédigée par MM. F. Ott, président du tribunal de district à Zurich; David Rahn, ancien procureur général à Zurich; J. Schnell, président du tribunal civil et professeur de droit à Bâle; F. Von Wyss, professeur de droit à Zurich); Bâle, chez Dettlof — 1852, en allemand.

L'écrit périodique que nous annonçons remplit une lacune importante dans notre littérature nationale. Plusieurs essais infructueux avaient été tentés depuis trente ans pour doter la Confédération d'un recueil de ce genre. Il était réservé à MM. Wyss, Schnell, Ott et Rahn, déjà connus par d'érudits travaux et par une pratique distinguée, de fonder enfin une véritable Revue fédérale de Jurisprudence.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître la nature et l'esprit de la nouvelle Revue qu'en indiquant le sommaire des matières contenues dans la première livraison qui forme un beau volume in-8° d'environ 300 pages d'impr. essin. Elle renferme : I. Une étude de M. Wyss sur les *Landsgemeinden suisses*. II. Un aperçu de M. Ott sur les sources du Droit écrit et coutumier de la Thurgovie et le texte même des lois de ce canton depuis le XIII^e siècle; III le compte-rendu de sentences prononcées par les tribunaux civils et criminels de dix cantons différents (Zurich, Berne, Uri, Schwytz, Bâle-Ville, Schaffouse, Vaud et Genève) pendant l'année 1851; et enfin IV. une revue critique, par M. Schnell, des décrets cantonaux relatifs à la législation civile et pénale ou à l'organisation judiciaire en général, pour l'année 1851. Une préface d'une certaine étendue, due à la plume savante de M. Schnell, nous fait connaître le but à la fois théorique et pratique de cette publication qui cherchera à unir l'utilité immédiate et actuelle à la connaissance de notre passé juridique, nécessaire pour apprécier l'état présent de la jurisprudence et fonder son avenir. « Le droit ancien et nouveau, civil et pénal de chaque canton, dit M. Schnell, offre des particularités intéressantes et dignes d'observation (1). Il importe de les faire connaître en publiant des fragments originaux de ces diverses législations. »

(1) M. Schnell cite entr'autres les lettres de créance du droit zuricois, le droit intestataire de Bâle, les *Glücksheime* de Thurgovie, la dot des femmes à Soleure, l'ancienne et remarquable loi sur les poursuites de Neuchâtel, les *rassfrachements* du canton de Fribourg, l'abergement du pays de Vaud, le *Zugrecht* du Valais, l'ancienne organisation judiciaire des Grisons, la *Beharrliche Injurie* d'Appenzell, les lettres de rente de Zurich, etc., etc.

Sous le rapport pénal, la préface de M. Schnell, dont nous donnons ici l'exposition abrégée, range les cantons en trois groupes, dont le premier se rattache encore à la vieille Caroline de 1532 (système d'amendes, d'arbitraire chez le juge, gradation des peines correspondante à la moralité). A ce groupe appartiennent les cantons d'Appenzell, Glaris, Zug et les Waldstätten. Le second groupe comprend les législations des trois premières décades de ce siècle, de 1800 à 1830; il se fonde sur les lois bavaroise et autrichienne; il a pour caractère l'*intimidation*, en empruntant toutefois aux modernes un *modus procedendi* plus régulier, et une plus grande précision dans les définitions, la restriction des peines pécuniaires qui sont remplacées par la prison, et la publication des sentences. A ce groupe appartiennent les cantons orientaux: Aarau (1805), Saint-Gall (1819), le Tessin (1816), Bâle (1821 et 1835), Schaffouse (1835) qui a copié Bâle. Il y a entre le second et le troisième groupe la différence qui se trouve entre les nouveaux et les anciens codes de l'Allemagne. Les uns et les autres sont les produits de la transformation opérée par les adversaires de Feuerbach. Sous le rapport de la forme, ce troisième groupe se distingue du second par une beaucoup plus grande précision dans les définitions; et sous le rapport du fond, par une grande restriction du pouvoir du juge, soit dans la classification des délits, soit dans le prononcé des peines, la douceur des condamnations politiques, et la punition comme simples délits de police, des écarts moraux les moins révoltants.

A ce dernier groupe appartiennent Zurich (1835), Lucerne (1835), Thurgovie (1841), Vaud (1843), Fribourg (1850), Grisons (1851). Le projet de loi bernois est imité littéralement de la loi zuricoise. Entre les cantons qui composent ce troisième groupe, il y a encore des différences très fortes et qui s'expliquent par les sources où ont puisé ces cantons et d'autres circonstances. Zurich, par exemple, se rapproche de la loi hanovrienne, Lucerne de la loi bavaroise, Thurgovie de la loi badoise. Berne et Soleure sont encore régis par la loi helvétique de 1799. Neuchâtel n'a point encore de loi pour les grands crimes. Genève a imité la loi française dans son code pénal comme dans son code civil.

M. Schnell fait ressortir ensuite les différences qui existent entre les cantons sous le rapport du droit civil. C'est Vaud (1820) qui a donné le branle sous ce rapport et fait sortir la Suisse du chaos des coutumiers où elle se perdait encore après l'acte de Médiation. Rédigé par des jurisconsultes qui avaient fait leurs études en France, le code civil vaudois était une imitation du code napoléon, tandis que le code de procédure civile traahissait une origine germanique par la plume de ses rédacteurs, élèves de Tubingue, l'ancienne école de Droit des juristes vaudois. L'exemple de Vaud fut suivi par Berne (1824—30), Argovie (1826), etc.... Fribourg, à son tour (1844—49), échangea sa Municipale et ses coutumiers de Gruyère, de la Roche, Morat, Estavayer, contre un code emprunté en partie au droit français et en partie à ses anciens us....

Nous n'avons malheureusement ni le temps, ni l'espace nécessaires pour suivre M. Schnell dans son analyse des codes existants. Nous nous bornerons à relever dans la première livraison de la *Revue de Droit suisse* les points qui intéressent spécialement le canton de Fribourg.

Comme on l'aura pu remarquer par le sommaire des matières de la première livraison que j'ai indiqué plus haut, aucune sentence de nos tribunaux ne figure encore dans le tableau qu'en trace la Revue. En revanche, on y trouve sous la rubrique « Genève » deux sentences qui concernent une cause fribourgeoise intéressante. C'est celle de la veuve Chevressy qui, ayant convolé en secondes noces, s'était établie à Genève avec son second mari et un enfant du premier lit, âgé de 13 ans, qu'elle élevait auprès d'elle. La Direction des orphelins de Fribourg, s'étayant des articles 213 et 214 du code civil, réclama l'enfant pour le faire élever sur terre fribourgeoise, et s'adressa pour ce fait au gouvernement de Genève. Le gouvernement genevois, comme de juste, renvoya la direction aux tribunaux. Ceux-ci rendirent des jugements contradictoires. Le tribunal de première instance, en date du 21 Juin 1851, adjugea l'enfant à la direction, en se fondant sur la loi fribourgeoise (art. 113, 137, 267). Le demandeur fut même autorisé à se saisir de la personne du dit mineur et à le faire rentrer sous sa puissance tutélaire par toutes voies de droit. La cour d'appel, au contraire, à laquelle il fut appelé de ce jugement, le révoqua et adjugea l'enfant à la mère, attendu, dit la Cour, dans ses judicieux considérants, « que lorsqu'il s'agit du choix de la personne à qui on veut le confier, c'est » le plus grand intérêt du mineur qui doit être la règle du juge; que dans » l'espèce, il n'a point été articulé que le mineur Chevressy fût maltraité, » négligé et en mauvais exemple..... »

Les sentences sont en entier dans la *Revue de Droit* (Voir le chapitre : Législation et administration de la justice (de page 48 à 52.)

Dans le chapitre consacré à la législation judiciaire et où sont enregistrés et souvent analysés les décrets y relatifs, promulgués dans le courant de l'année 1851, Fribourg y figure pour son tarif, son code de procédure pénale, sa loi sur les assises et sa loi sur les avocats. Mais de toutes ces lois, une seule a obtenu les honneurs d'une analyse : c'est de la loi sur les avocats. Encore l'auteur de ces aperçus ne se prononce-t-il nullement sur la valeur intrinsèque de cette partie de la législation fribourgeoise et se borne à en donner une analyse qui met en relief, nous a-t-il paru, les points essentiels.

ALEXANDRE DAGUET.

POÉSIES.

DIEU, LIBERTÉ, PATRIE !

Il est dans le pays roman
Une verte bannière,
Qui se balance fièrement
Sur chaque ville altièrre :
Le temps jaloux respecte encor
La couronne fleurie,
Qui porte, écrits en lettres d'or :
Dieu, liberté, patrie !

D'un peuple brave et valeureux
C'est la sainte devise ;
Et son beau lac aux bords heureux,
Les rocs que son flot brise,
Des orages l'Alpe vainqueur,
La riante prairie,
Tous s'inclinant, disent en chœur :
Dieu, liberté, patrie !

Au cri de *Dieu*, le vieux moultier
Parait son front gothique ;
La *Liberté* créait guerrier
Un pasteur pacifique ;
Et leur *Sœur* endormait nos maux
Par sa langue chérie.
Notre histoire vit dans ces mots :
Dieu, liberté, patrie !

Aussi nos pères au cercueil
Descendent-ils sans crainte,
En nous léguant avec orgueil
Cette maxime sainte.

Sur l'auguste étendard roman,
Enfants, l'âme attendrie,
Répétons leur noble serment :
Dieu, liberté, patrie!

XAVIER KOHLER.



LE COMPAGNON MENUISIER.

J'ai fait tant bien que mal un peu d'apprentissage,
A boire j'aurais fait un bien meilleur visage,
Mais ma foi, l'établi, j'en conviens franchement
M'a toujours fatigué considérablement.

Aussi ma pauvre mère en vint à me promettre
Que je ne trouverais jamais le moindre maître
Et je le crus comme elle, hélas! non sans songer
A ce qu'il m'advierait plus tard à l'étranger.

Ce qu'il m'est advenu, par Dieu! je me promène!
Des maîtres, j'en ai trois ou quatre par semaine.
Pauvre mère, en disant : pas un maître, animal,
Ne voudra t'accepter, tu prédisais bien mal.

MAX. BUCHON.

LITTÉRATURE POPULAIRE.

PAYSAGES ET MŒURS DE LA GRUYÈRE,

D'APRÈS FRANZ KUENLIN.

Un des écrivains les plus populaires dans la Suisse allemande est François-Bonaventure *Kuenlin*, bourgeois de Fribourg et de Tavel. Il doit cette popularité honorable moins à l'ouvrage de statistique fribourgeoise dont il a enrichi les lettres nationales, qu'à une foule de contes, d'anecdotes, d'esquisses historiques, morales et autres, recueillies à diverses époques par les meilleurs journaux littéraires du pays et de l'Allemagne, comme les *Roses des Alpes* de Zurich, — le *Mercur Suisse* de Bienne, — les *Châteaux suisses* de Stuttgart, — les *Récréations* d'Aarau.

Un choix des œuvres littéraires de l'homme de lettres fribourgeois a été publié, il y a quelques années, en quatre volumes, à Zurich, chez Orell et Fussli, sous le titre de *Scènes romantiques et historiques de la Suisse occidentale*. — Nous avons appelé ailleurs M. Kuenlin un écrivain flamand par sa manière de peindre et de conter. Les voyages alpestres, partie originale du recueil, sont de véritables peintures dans le goût des deux Teniers. Comme eux, l'auteur se complait dans des détails, que d'autres repousseraient comme touchant au prosaïque et au trivial. Il aime à rendre les objets avec tant de fidélité qu'on les dirait daguéréotypés. C'est le chalet avec son montagnard au gilet bouffant et à la calotte de cuir noir, au sac de sel pendu sur l'épaule, plongeant un bras nerveux dans l'étuve du fromage. C'est la vieille grand'mère filant sa quenouille à la porte de sa chaumière, ou la fille accorte de l'auberge cuisant au beurre les truites pétillantes et servant au voyageur sur une nappe bien blanche, pain plus blanc encore, crème onduoyante, miel couleur d'or, et ce vin de la Côte, trop aimé de notre voyageur ! C'est tantôt la ronde de la joyeuse jeunesse villageoise au crépuscule, et sur la verte pelouse du tilleul séculaire ; tantôt la marche joyeuse du troupeau vers

les pâturages de la montagne. Un garçon du chalet s'avance le premier avec les chèvres et les brebis, puis un second garçon avec les vaches mugissantes; suit l'armailli en chef, avec le taureau noir à l'étoile blanche sur un front puissant, et qui est comme le roi de cette caravane champêtre; puis le troupeau immonde, grognant à l'arrière-garde. — Plus loin, la famille rustique couronne de visages étonnés et curieux la table où repose le voyageur fatigué, et un moment après commence, agenouillée, la prière du soir, rosaire en main, devant l'image domestique. — Pour paysages à ces scènes de la vie de montagne, le torrent écumeux, les bois de chênes et de sapins, les monts couverts de huttes et de troupeaux, le hameau escarpé avec le tictac des moulins, le sifflement des scies, le pont de pierre sur l'édu noirâtre, la madone de bois miraculeuse enchâssée dans un poteau, ou bien encore le cimetière rustique où le voyageur prend ses notes, accoudé sur un tombeau. Et pour animer ces scènes, les impressions sentimentales ou les saillies moqueuses du pèlerin humoristique; les récits de la veillée, gros de traditions populaires recueillies tantôt de la bouche de son hôte du chalet, tantôt de celle de Francey, le vieux mendiant déguenillé, ou des lèvres rosées de la blonde Rosa, de Charmey, belle tresseuse de paille dont notre pèlerin risque de devenir sérieusement amoureux. Aventures sinistres de spectres, de chasseurs verts, de lutins, de servants, de koboldes comme Jean de la Bolliéta, de sorcières comme Catillon la Toacha, entremêlées de chansons, de coraules allègres, narquoises la plupart, parfois libertines, comme les aimaient nos pères, comme les chantent encore nos barbes grises dans les rondes déchues d'aujourd'hui. Dans ces impressions de voyage, des sentiments religieux, la contemplation de Dieu dans la nature, de vives aspirations d'outre-tombe, rapides comme un trait, mais d'autant plus saillantes au milieu de descriptions tout extérieures. Quelques traits malins décochés comme de coutume aux moines blancs et noirs de la Part-Dieu et d'Humilimont. — Et de ce mélange, de ce contraste de prosaïsme rustique et industriel, pour ainsi dire, avec un idéalisme superstitieux et des impressions senties, il naît, sous la plume nette, limpide, riche en tournures et en termes pittoresques, toujours arrêtée à temps, de l'auteur, un effet

nouveau, original, tout-à-fait piquant à notre avis. Au piquant se joint encore l'utile, le vrai, car le livre lu, vous pouvez dire : je connais la Gruyère, et si vous la connaissiez déjà, vous direz : c'est bien elle avec ses couleurs verdoyantes au soleil, son teint pur, son beau peuple avec ses habitations riantes, ses coutumes joviales, ses mœurs fières et douces !

Pèlerin de la Gruyère, que n'as-tu pu porter ton bâton de voyage et prendre tes notes dans les autres contrées du canton, dans les vignes moratoises, par exemple, ou les blés de la Broye. Combien ces fertiles contrées, leurs populations ardentes et mobiles eussent offert de nouveaux sujets à tes pinceaux colorés, vaillant touriste indigène !

Oh ! Jérémias Gotthelf des bords de la Sane ! tu es mort avant d'avoir pu achever tes pittoresques esquisses. Tu es mort comme Disteli, avant d'avoir pu vider ton carquois de malice !

Les *Bolzes* seuls, mes combourgeois et les tiens, ô rubicond et malin secrétaire, ont eu le privilège complet et peu envié, je t'assure, de tes inépuisables quolibets, des *nebel, nebel, dumm, dumm, dumm* dont tu prenais un diabolique plaisir à saupoudrer tes moindres écrits à l'endroit de Gruobirf et de sa Nuïthonie. Notre Henri Heine (par l'incrédulité narquoise) et le dernier de nos lettrés germaniques, tu reposes sous le sol que tu as décrit et aimé, malgré tes lazzis de mauvais goût ; et les bons bourgeois à cadenettes (si les progrès des lumières et le socialisme n'en ont pu éteindre l'illustre race) ne crieront plus tout effarés du haut de la tour paternelle (Saint-Nicolas) comme certain marguillier d'Ecosse dont nous parodions les vers, criait à ses compatriotes (dans certaine préface d'un des romans de Walter Scott :

Gens du pays fameux par ses *fondues*,
Si quelque part vous avez des verrues,
Cachez-les bien, votre compatriote
Observe tout et puis de tout prend note.
Et puis, ma foi, le jour viendra,
Où tout, très tout s'imprimera.

ALEXANDRE DAGUET.

SCÈNES DE LA VIE D'UN MAÎTRE D'ÉCOLE,

PAR JEREMIAS GOTTHELF (1).

CHAP. XIII. COMMENT JE DEVINS MAÎTRE D'ÉCOLE A LA VIEILLE MODE.

C'était un Dimanche, après le sermon que, la tête remplie de ces tristes pensées, je confiai mon chagrin au régent de Hinterhäg, qui passait pour un homme terriblement instruit. Je lui dis combien j'aurais de plaisir à devenir régent, mais que les nouvelles modes (méthodes d'enseignement) m'effrayaient, que je n'y voyais goutte, que je ne savais personne qui pourrait me les enseigner et pût me les rendre claires.

Alors le régent d'Hinterhäg me dit : « Tu viens fort à propos, Kæser ; il y en a déjà deux autres qui m'ont demandé si je voulais les former à l'état de *régents* ; j'en aurais certainement du plaisir et le temps nécessaire, et je m'en tirerais tout aussi bien ou même mieux que ceux qui ont des écoles-modèles, fussent-ils même ministres ; car il est rare que ces derniers sachent tout ce que doit savoir un

(1) Le chapitre dont nous donnons la traduction est emprunté au tableau de mœurs, publié en 1838 à Berne, sous le titre de « *Joies et peines d'un maître d'école.* » Cet ouvrage en deux volumes, est l'un des premiers essais de l'auteur et trahit par quelques longueurs et une certaine diffusion de style les embarras d'un esprit riche d'idées, auquel l'expression manque encore pour les exprimer avec la clarté et l'originalité de ton et de couleur dont étincellent ses derniers écrits. En revanche, on y trouve ce qui manque un peu à ses derniers ouvrages, l'enthousiasme libéral pour l'éducation populaire et un sentiment profond d'indignation contre le matérialisme empyrique sous lequel on cherchait à étouffer la pensée et le cœur dans les soi-disant écoles normales du canton de Berne avant 1830. Sauf la dissemblance des noms et certains détails de couleur locale, les intéressantes esquisses crayonnées par le romancier moraliste s'appliquent à notre canton sous plus d'un rapport, et il ne s'en faut guère que le tableau de la vieille école bernoise ne soit aussi celui de la vieille école fribourgeoise avant 1830, et alors que le pays eût vu s'évanouir les généreux desseins et l'institution chrétienne et populaire du Père Girard.

(Note du Traducteur.)

instituteur. Mais je ne suis pas connu à Berne et les autres régents seraient jaloux et crieraient contre moi. C'est pourquoi je voudrais ne commencer qu'avec quatre élèves, ne pas dire que je tiens une école proprement dite et faire semblant de vous préparer pour l'école normale. Mais, pour cela, il me faudrait la permission du conseil ecclésiastique. Puis un article important sont les honoraires. Car c'est à peine, je crois, si vous pourriez vous procurer la pension. Mais je ne doute pas que si je puis vous présenter à ces messieurs de Berne, ils ne soient obligés de me trouver tout aussi habile qu'un autre et qu'ils ne me prient même de tenir réellement une école-modèle. » Ce langage du maître d'école d'Hinterhäg me plut; je lui demandai cependant s'il serait à même d'enseigner l'analyse grammaticale et logique? « N'aie pas peur, Kæser, me répondit-il, quant à cela, je ne crains personne dans tout le canton, fut-il même professeur. » Tout réjoui de cette réponse, je ne pouvais presque pas attendre le moment d'être initié à cette sorcellerie. Je courais au moins une fois par semaine au bas du village pour savoir quelle réponse il avait reçue et pour savoir quand il entrerait en fonctions.

Un jour que je retournai chez lui, je le trouvai le visage défiguré, jauni par la colère, et fermant les portes de manière à se faire entendre dans presque tout le village. Je crus d'abord que c'était sa femme qui l'avait mis dans cet état, et je voulais m'en aller. Mais il me retint et dit : Aujourd'hui j'ai reçu une jolie réponse. Je n'aurais pas cru que nous eussions un gouvernement pareil; je ne l'estimerai plus de toute ma vie. J'avais fait écrire par quelqu'un à son ami qui est au conseil ecclésiastique pour lui demander comment mon offre de tenir une école modèle serait reçue. Il n'y a qu'un moment que ce dernier a été chez moi, et il m'a fait lecture d'une lettre où l'on blâme beaucoup ma proposition, et les sottes idées qu'on se fait à la campagne. Comment, disent ces messieurs de Berne, à peine a-t-on établi les cours de répétition qui sont un si grand bienfait pour le pays et qui coûtent à l'Etat au moins 1,000 à 1,500 fr. par an, sans compter les subsides accordés aux élèves, et déjà on demande davantage! Il paraît que ces écoles normales qui durent pourtant trois, quelquefois cinq mois et qui suffisent certes pour l'instruction d'un régent,

telle que le bien du pays l'exige, devraient être érigées en universités et en gymnases. De telles demandes, ajoutait-on, sont des billevesées insupportables et ne servent qu'à échauffer le sang. Un membre du conseil surtout qui a un air bien stupide et qui passe cependant pour être un homme très instruit et connaissant à fond le pays, saisit cette occasion pour représenter que l'instruction était le plus grand mal, qu'elle détruisait toute croyance et tout respect; que les enfants ne voulaient plus obéir à leurs parents ⁽¹⁾ et que les baillis n'étaient plus sûrs de leur autorité; que toujours quelque manant venait gueuler dans la salle d'audience et accuser ses sentences devant les jurés qui ne savaient pas trop eux-mêmes ce qu'ils faisaient; que le gouvernement avait déjà trop fait; que quant à lui, il n'aurait jamais voté pour ces écoles normales s'il avait eu à en délibérer; que le pays avait été longtemps heureux sans elles, et qu'on verrait comment les régents orgueilleux communiqueraient leur arrogance à leurs gens. Voilà, disait le régent, à peu près le contenu de la lettre et du discours du stupide monsieur qui passe cependant pour un homme bien sensé et bien instruit.

Je me retrouvai de nouveau dans mon premier embarras. Je ne savais par où commencer. Le pauvre régent désappointé me dit encore, dans sa colère, que je l'avais entendu; qu'il ne pouvait plus rien faire pour moi et qu'il ne s'en mêlerait plus; que je pouvais, si je voulais, aller voir ce que j'apprendrais dans une école normale. Je pris au sérieux son conseil. Il fallait me démenter si je voulais être régent; car je ne pouvais compter sur *mes vieux* ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Le même reproche a été fait dernièrement et dans un manifeste rendu public, à l'école fribourgeoise. Jusqu'à quand l'esprit de parti s'étendra-t-il d'un ou deux faits isolés pour attaquer un corps honorable? Et encore ces faits existent-ils bien réellement et où se sont-ils passés? On n'a pas jugé à propos de le faire connaître. *(Note du Traducteur.)*

⁽²⁾ Expression grossière et tout-à-fait inconvenante dont les gens sans éducation désignent leurs parents. Il est de la tâche du régent de bannir du vocabulaire usuel ces expressions si contraires au précepte divin et à toute morale. L'auteur ne s'en sert évidemment que pour mieux faire ressortir l'ignorance et la grossièreté native de ceux qui les emploient. *(Idem.)*

Lorsqu'on a été accoutumé à voir les autres penser et agir pour soi, c'est une chose bien dure d'être obligé de le faire soi-même. La timidité et la paresse paralysent tous les membres. Beaucoup de personnes, plutôt que d'agir à tort, restent immobiles et ne savent faire un pas, faute de jambes. Cependant d'une *belle jambe*, d'une *grande jambe*, dépend aujourd'hui comme autrefois toute la carrière d'un homme. Le mot *carrière* lui-même dit assez la chose. Faire une belle carrière signifie *galopper* à merveille ou savoir faire galopper les autres *pour soi*.

Oh! il est des gens heureux pour lesquels, dès le berceau, les jambes vont par saut et comme d'elles-mêmes vers un riche mariage ou vers un emploi lucratif. Et quand ces personnes sont devenues grandes, elles ont encore pour les servir les pieds de leurs tantes, de leurs sœurs, de leurs cousins et de leurs cousines, avec leurs langues! Ah! il faut voir alors comme on sait louer cette personne! comme on est habile à lui prêter des talents, de l'application pour cette science ou pour cette charge-là. Vraiment la patrie et une fille riche ne sauraient faire une meilleure acquisition. Aussi la patrie et la fille ne peuvent-elles attendre le moment de récompenser un mérite aussi éclatant. Mais il arrive, hélas! comme au pauvre diable qui, amusé par le babil et les bons mots d'un Juif, a acheté de lui un cheval de prix, et qui, à peine le marché conclu, trouve sa bête poussive, couronnée, atteinte de la morve ou du vertige. L'acquisition faite, la jeune fille et la patrie se repentent et jurent, mais un peu tard, qu'on ne les y reprendra plus. On a cependant vu des gens devenir, de cette manière, professeurs, syndics, conseillers d'Etat. Mainte fille laide et pauvre est arrivée de cette manière à pouvoir se marier richement et à porter des bonnets magnifiques. C'est qu'aussi elle était un modèle de vertu, et dans le monde et dans le ménage, bien qu'elle fût toujours la première à révéler les défauts cachés d'autrui et qu'elle ne sût pas même si, pour une soupe à la farine, on devait employer du saindoux ou du beurre.

De nos jours, où l'on a trouvé moyen d'alléger le travail humain par des engins de toute espèce et d'épargner ses bras par des machines à vapeur et autres, on a aussi inventé de nouveaux procédés pour se *faire des longues jambes*. On n'a plus tant besoin de sœurs,

de tantes et de cousines. Si on les a, on les laisse courir sans doute, mais on peut faire sans eux, et voici comment : C'est qu'on a découvert une cousine de premier ordre, et dont la bouche est d'une dimension colossale. Ce que les cousins et cousines ordinaires ne peuvent faire que de maison en maison, la grande cousine dont je parle vous le fait dans tout le pays. Cette bonne cousine, c'est la presse, et ses filles sont les gazettes. Que sont, je vous demande, toutes les vieilles et jeunes cousines, qu'on les appelle *brasses*, *tappes*, *buveuses de café* ou de *riquiqui*, en comparaison de cette archi-cousine et de ses fillettes !

Elles savent vous dire ce que personne ne saurait ou n'oserait dire. Elles savent louer où personne ne l'oserait faire. Elles savent aussi injurier et blâmer où toutes les honnêtes gens auraient honte de le faire en conversant avec d'autres. Celui qui a su gagner cette vaillante cousine et ses filles par son audace ou ses flatteries, celui-là peut être sûr d'aller loin, fût-il un être des plus médiocres, un rien du tout en un mot.

Mais il n'est pas prudent de trop parler sur ce sujet. Je pourrais toucher une corde sensible, et maint brave citoyen qui, sur le balai ensorcelé des gazettes s'est élevé bien haut dans les airs et à un beau poste, pourrait croire que je le jalouse et me dénoncer à la cousine principale, devant le juge même. Cette cousine, je ne veux pas la fâcher, saprebleu, parce qu'elle est la cousine principale et qu'elle sait abaisser pour le moins aussi bien qu'élever. Combien d'honnêtes gens ne l'ont-ils pas appris à leurs dépens et ne se sont-ils pas vus trainés dans la boue par elle, au point que tout le monde s'arrêterait pour dire (non de la gazette, mais de la personne calomniée) : « Elle est cependant devenue trop sàle et ne peut plus être employée. » Oui, la cousine est devenue un personnage d'Etat des plus importants. C'est que dans le commencement elle rendait de grands et bons services ; elle faisait tant la modeste et la pieuse qu'on ajoutait foi sur-le-champ à tout ce qu'elle disait. Mais cela même la rendit orgueilleuse et fière, au point qu'elle crut pouvoir montrer ses cornes et devenir la dame, la tante, la cousine que vous savez. Aussi, depuis, son crédit a baissé, et elle ne fera désormais par ses fillettes pas beaucoup plus que les autres

tantes, si elle ne les dresse mieux et ne leur donne une meilleure éducation.

Je ne savais à qui m'adresser pour avoir des renseignements sur des écoles normales et savoir quelle était la meilleure. J'étais chez mon paysan comme sur des épines. Je lui aidais à semer de l'avoine et je travaillais au point d'avoir aux mains des ampoules comme des noisettes. Enfin la Feuille d'avis me vint en aide. Une école de ce genre était annoncée et le terme de l'inscription était fixé. Je n'hésitai pas. L'instituteur, un homme âgé, me reçut d'une manière affable et me fit connaître les livres que je devais me procurer et la nécessité de chercher une pension que je pourrais aisément trouver au prix de 18 à 20 baches par semaine.

En retournant à la maison, j'avais le cœur serré, en calculant ma petite fortune et mes futures dépenses. Ces dernières me paraissaient devoir se monter à 12 à 13 écus, somme considérable pour moi et que mon travail de tout l'hiver n'avait pu me procurer. Puis, hélas! j'étais si mal vêtu et nippé. L'état de mes chemises surtout était effrayant. Je n'osais plus les donner à blanchir. Mes habits des jours ouvriers n'étaient guères en meilleur état. Le matin, il me fallait employer toute mon adresse pour ne pas sortir avec les pieds aux genoux quand je mettais mon pantalon. Maintenant je vis qu'il était impossible de m'en procurer d'autre si je voulais apprendre l'analyse grammaticale et logique, et cependant j'avais honte d'entrer à l'école aussi déguenillé. Mais puisque j'étais entré dans cette voie, je ne voulais point l'abandonner. Comment venir à bout d'ailleurs de prendre une résolution nouvelle et de courir après autre chose, quelque grand que fût mon souci et la difficulté d'imaginer un moyen d'alléger ma position. Il y a parmi les hommes, comme parmi les verbes, une forme active et une forme passive, c'est-à-dire une forme qui se détermine elle-même et une autre qui se laisse déterminer. La passive, hélas, était mon partage.

Mon paysan me vit partir avec regret. Je crois que ces gens m'aimaient bien, quoiqu'ils se moquassent souvent de moi. Il me dit que je pourrais revenir quand cela me ferait plaisir, mais à condition de ne rien apporter à ses enfants de ces nouvelles bêtises (c'est ainsi qu'il appelait les nouvelles méthodes). Il ajouta que

j'étais assez instruit et que je n'aurais pas eu besoin de dépenser si ridiculement mes petites épargnes. Il me donna un pour-boire, et, ce qui me fit le plus de plaisir, sa femme y ajouta une chemise toute neuve en toile mi-étoupe et mi-rite, qui semblait faite pour l'éternité. Elle l'avait empesée du haut en bas, de manière qu'elle se tenait debout et que j'avais beaucoup de peine à la faire entrer dans le pantalon. Le col était haut et si dur qu'il m'enlevait, la première fois, la peau des oreilles. Combien j'étais fier de ma tournure !

Nous étions près de vingt à l'école ; les uns déjà régents en place, et les autres qui voulaient le devenir. Ceux du village couchaient chez eux ; nous les externes, nous étions dispersés dans nos pensions. Dès les premiers jours, j'avais confié à un de mes camarades ma triste situation. Il me conseilla d'offrir à mon maître de pension de tisser pour lui dans les intervalles des leçons. Je fus assez heureux pour voir agréer mes services, et je fus délivré ainsi d'une partie de mes soucis économiques.

Les branches enseignées à l'école étaient la lecture, la calligraphie, la langue avec ses analyses et ses dictées, le calcul, la catéchisation ⁽¹⁾ et le chant.

D'une lecture intelligente et expressive, il n'était pas question. Seulement on nous disait qu'à la fin d'une phrase et dès qu'on voyait arriver le signe final de la ponctuation, il fallait baisser plus ou moins le ton. La chose principale c'était de lire couramment, car plusieurs ne le savaient pas et ne parvenaient pas même à l'apprendre pour l'examen. Les leçons de grammaire étaient dictées ; celui qui ne pouvait pas suivre copiait dans le livre ou dans les cahiers de ses condisciples, s'il savait lire l'écriture. Je ne sais pas, au juste, ce que contenaient ces cahiers ; car je ne les ai plus relus depuis lors, les ayant perdus dans mes déménagements successifs. Tout ce que je puis me rappeler, c'est qu'il y avait les noms des signes de ponctuation et ceux des parties du discours. Il y avait encore quelques règles sur les cas et sur les différents temps. Je ne crois pas que ces dictées renfermassent autre chose que cela.

(1) On appelle ainsi dans le canton de Berne et les pays réformés en général l'art d'expliquer le catéchisme et d'interroger les élèves.

L'analyse grammaticale et logique était la chose principale. On l'étudiait dans la bible des enfants. Le maître nous rendait attentifs à la circonstance que d'un point à l'autre il y avait pour le moins un verbe, c'est-à-dire un mot qui déterminait dans quel temps la chose s'était faite; qu'il pouvait souvent y en avoir plusieurs, mais qu'il était toujours facile de reconnaître quel était le verbe principal; car c'est celui-là, ajoutait-il, qu'il faut chercher avant tous les autres. Il faisait aussi lire une proposition, ou, comme il disait, jusqu'à un point. Alors il demandait : où est le verbe de cette phrase? Souvent ses écoliers nommaient tous les mots avant de trouver le bon, c'est-à-dire le verbe de la proposition. Une fois le verbe trouvé, le maître faisait les questions : qui? de qui? à qui? qui? de qui? quand? comment? où? et demandait comment ces différents mots s'appelaient? Une fois cette besogne achevée, on avait fini avec la phrase. Ordinairement on faisait encore remarquer les substantifs, que l'on reconnaissait aux lettres majuscules qui les distinguent en allemand. Pour les autres parties du discours, on s'en inquiétait moins. Le sens des mots et des phrases, le contenu de la lecture qu'on venait de faire n'étaient l'objet d'aucune explication. Il arriva qu'à l'examen préliminaire, le commissaire d'école demanda ce que signifiait le mot Palestine? Aussitôt notre maître souffla à l'oreille de celui qui était interrogé : c'est une ville du pays des Juifs.

Les dictées étaient lentes, nous n'étions pas exercés à épeler et à comprendre les mots. On nous épargnait la peine de réfléchir sur les signes de ponctuation, parce qu'on nous les dictait. La dictée finie, le maître donnait son livre à un élève. Celui-ci épelait et nous devions corriger. Mais comme il était rare que l'on pût suivre, la moitié des fautes n'étaient pas corrigées. On changeait aussi quelquefois les ardoises dans la supposition que l'on trouverait mieux les fautes du voisin que les siennes propres. Mais cela ne servait pas à grand chose, parce que celui qui épelait passait une foule de mots, tandis que le pauvre correcteur écrivait à peine deux ou trois lettres. Corriger un mot et en entendre épeler d'autres, me paraissait alors une sorcellerie dont un chrétien ne devait pas être capable.

Quant au calcul, nous le pousseions jusqu'à la magie. Nous connaissions toutes les règles imaginables, c'est-à-dire non seulement les quatre premières règles simples et les fractions, mais les calculs des solides, les règles de trois simples, les règles de société, d'intérêt. Nous extrayions même la racine carrée. Nous arrivions presque à la règle de trois composée. La leçon se passait à merveille. Le maître disait : « attention ! on fait cela ainsi, » et il faisait les calculs au tableau. On était ensuite appelé à tour de rôle à faire la même opération au tableau. L'élève qui avait une bonne mémoire s'en tirait aisément. Il n'avait qu'à tracer chiffre par chiffre ce qu'il avait entendu quelques minutes auparavant.

« Bien disait alors le maître ; cela va. Ecrivez maintenant ces exemples dans votre cahier pour que vous ne l'oubliez pas. L'ordre était ponctuellement suivi. Ce maître connaissait sans doute le proverbe : « L'homme bien pourvu de cahiers est un personnage très-instruit. » Quant à raisonner les chiffres, personne n'y pensait. On supposait qu'on avait reçu ce don en dormant, comme les Juifs recevaient la manne dans le désert.

C'est à la catéchisation surtout qu'on mettait le plus grand prix, parce que c'était le catéchisme qui était l'écueil du jeune régent et le triomphe de l'ancien ⁽¹⁾. Pour base de cette étude, on n'avait que la lettre elle-même du catéchisme. De sa composition, de sa forme et de sa disposition, on ne nous disait rien du tout. Nous ne savions pas seulement qui interrogeait et qui répondait. On ne nous disait rien des principes chrétiens sur lesquels se reposaient les réponses. On ne nous parlait pas non plus de la séparation et de la différence de l'Eglise catholique et de l'église protestante, explication nécessaire cependant pour éclaircir maintes questions du catéchisme. Ainsi point de véritable enseignement, point de principes dirigeants. Pourvu que le maître pût interroger sans s'arrêter dans ses questions, on ne s'inquiétait pas de savoir si la question était de nature à amener une bonne réponse, si la question suivante se liait à la réponse précédente et si le système d'interrogation en général conduisait au but. En général, la

(1) Pour comprendre ce passage et ce qui suit, il faut savoir que dans les pays protestants, c'est le régent qui est chargé d'expliquer le catéchisme et de donner l'instruction religieuse à l'école. *(Note du Traducteur.)*

question était posée avec tant d'habileté que toute la réponse qu'on pouvait en espérer était un simple *oui* ou *non*.

Le commentaire de Müsslin ⁽¹⁾ dont on se servait pour expliquer le *Heidelberger* ⁽²⁾ facilitait beaucoup le travail. Mais quand on avait fait une réponse, la plupart du temps on ne savait pas si elle était juste ou non. Voici un échantillon de la manière dont cela se passait dans notre école-modèle. Le maître : « Qu'est-ce que la consolation, » — L'élève-régent : « *C'est lorsqu'on console quelqu'un;* » ou bien : « *Lorsque quelqu'un est peiné et qu'on le console.* » Le maître : « Qu'est-ce que la vie? » — L'élève-régent : « *C'est lorsque quelqu'un vit.* »

On tenait beaucoup à éclaircir les choses par des comparaisons. Peu importait le choix des exemples et qu'ils s'appliquassent à la chose comme un coup de poing sur l'œil.

Il est certainement très-bien de chercher à rendre claires les idées abstraites au moyen de l'intuition. Mais lorsque les explications sont plus obscures, où est l'avantage? D'ailleurs, l'essentiel ici n'était pas de parler juste et bien, mais de parler longtemps sur le même objet sans rester court. Effectivement, c'est un bien grand art, un art fort apprécié dans ce monde que celui de bavarder pendant une demi-heure, sans comprendre ce que l'on dit. Que de poudre aux yeux jetée de cette manière! Que d'honneur et de richesses accumulés ainsi sur maint individu qui n'en était pas digne. Pour nous, pauvres diables illettrés, sans essor aucun dans l'imagination, et gênés encore par notre grossier accent bernois, c'était un art plus compliqué encore. Je crois qu'il eût été plus facile de nous donner l'intelligence des choses que de nous apprendre à en parler sans les comprendre. Mais les hommes sont ainsi : ils aiment souvent mieux brider le cheval par la queue que par la tête et préfèrent faire une bêtise avec beaucoup de peine et sans profit, que la chose la plus naturelle d'une manière intelligible pour tout le monde. Je serais seulement curieux de savoir combien de gens seront punis dans l'autre monde de leur manière d'agir ici bas; combien il y en aura qui seront condamnés

(1) Célèbre théologien bernois du dix-septième siècle. (*Note du Traduct.*)

(2) Le Catéchisme de Heidelberg dont on se sert dans le canton de Berne. (*Idem.*)

(à la manière de Sisyphé) à rouler une meule jusqu'au sommet d'une montagne et à la voir s'échapper jusqu'au fond de la vallée et à recommencer ce travail inutile tous les jours de l'éternité.

Telle était l'instruction de *pivoine* qu'on nous donnait au 19^{me} siècle, sans savoir ce qu'on faisait et combien l'on péchait contre Dieu et contre l'humanité. Ou peut-être savaient-ils très-bien ce qu'ils faisaient, ceux qui, dans ces écoles normales, voulaient sauver l'apparence, sans vouloir la chose elle-même. Que le bon Dieu pardonne à leurs pauvres âmes ! Ce qu'il y a de plus affreux dans ce système, c'est l'impudence ou la stupidité sans borne avec laquelle ceux qui l'appliquent se félicitent de leur manière d'agir, prétendant que cette stupidité doit faire le bonheur du pays et qu'une instruction raisonnée, au contraire, en développant les facultés intellectuelles du peuple, n'aura d'autre résultat que de le rendre malheureux et impie. Ces hommes croient-ils donc réellement à Dieu, croient-ils aussi à Jésus-Christ qui était la lumière du monde et qui venait pour nous éclairer. Croient-ils au Sauveur ceux qui disent publiquement, et seulement en d'autres termes : « La destination de l'homme est celle du porc ; sa place » est dans la boue. » Croient-ils à Dieu ceux qui, se conformant à certain programme officiel ne consentent à développer dans l'homme qu'autant d'intelligence qu'il lui en faut pour apprendre à s'engraisser au point de livrer de temps en temps son superflu à ses maîtres. Croient-ils à Dieu ceux qui entravent l'esprit de l'homme par la superstition, l'erreur et les préjugés, dans le but de s'emparer plus facilement du corps ?

Lorsque nous avons catéchisé à devenir sourds, nous nous mettions à chanter des psaumes et des chants, pour l'exercice desquels nous nous servions de *Gellert*. Là, nous apprenions à connaître les dièses et à distinguer les demis, les quarts et les huitièmes de note ; nous apprenions à battre la mesure, le coup de poitrine, le coup de gauche et à nommer tous ces coups. Nous chantions à faire trembler les vitres et à faire sauter les grillons sur le vieux poêle. C'est par ce chant magnifique que se terminaient nos leçons.

Si nous considérons ce système d'instruction dans son ensemble, nous voyons d'abord qu'il consistait en bien peu de choses. Et ce

peu encore, vu la manière dont on l'enseignait, était fait pour pétrifier la raison. Le seul avantage qu'on en retirât, était une certaine facilité. Comme dans l'enseignement qu'on nous donnait il y avait beaucoup de choses que nous ne comprenions pas nous-mêmes et qu'on ne nous expliquait pas, soit parce que le maître n'en savait pas plus que nous, soit qu'il supposât que nous le comprenions suffisamment, nous n'apprenions pas le grand art *de ne pas supposer chez l'enfant* un développement et des idées qui n'y existent pas, et de lui expliquer progressivement toutes choses. Cette supposition erronée d'idées et de connaissances chez un enfant empêche tout enseignement régulier, toute éducation vraie, et produit des esprits faux et superficiels, qui adoptent, qui *étudient des mots* qu'ils ne comprennent point, et que, cependant, *ils croient comprendre*. Cette supposition est la plaie de nos écoles. (1) C'est sans doute une chose difficile que de savoir s'oublier soi-même et s'abaisser au niveau des enfants; c'est une chose difficile que de savoir se mettre tout-à-fait à la place d'un enfant et de découvrir ce qui se trouve ou ne se trouve pas dans sa petite tête.

Mais pour celui qui sait captiver le cœur de l'enfant, pénétrer son esprit, est chose facile. Le bon maître s'initie bientôt à tous les besoins des élèves; il travaille à les connaître avec l'industrielle activité de l'abeille qui commence d'abord par recueillir les sucs des fleurs et construit ensuite ses cellules remplies d'un miel succulent.

C'était un spectacle, certes, fait pour émouvoir que celui de tous ces braves jeunes gens pleins d'application et d'amour pour le travail. Tout fiers de leur savoir, ils sentaient cependant tout ce que ce savoir avait d'incomplet. Tous avaient faim et soif de perfectionnement. Mais ils étaient sans moyens de l'acquérir, sans éducation et n'avaient aucune idée de la véritable étendue du domaine intellectuel. D'ailleurs, que d'obstacles ils avaient à surmonter, que de misères ils avaient à combattre pour pouvoir fréquenter l'école normale? Les uns dépensaient à cette école ce qui eût suffi à l'entretien de leurs pauvres familles pendant tout l'hiver.

(1) C'est encore la plaie des nôtres à l'heure qu'il est. Mais il en sera ainsi tant qu'on sacrifiera la solidité à l'étendue de l'enseignement, l'instruction *intensive* à l'instruction *extensive*. *Peu et bien* est l'axiôme de la pédagogie. (Non multa sed multum.) (Note du Traducteur.)

D'autres usaient leurs habits des dimanches sans possibilité de s'en procurer d'autres. Toutes les fois que les élèves mariés retournaient à la maison, au lieu d'y trouver des encouragements et du plaisir, ils avaient à supporter les mines refrugnées de leurs femmes et de leurs enfants, leurs plaintes et leurs récriminations amères, accompagnées des airs moqueurs et des critiques des voisins. La position des fils de famille n'était guère plus heureuse. Au lieu de la femme et des enfants, c'étaient le père et la mère qui s'en prenaient à eux si le beurre venait à manquer à la cuisine et le sel sur la table. Quand ils parvenaient enfin à obtenir le prix de la pension de la semaine, ce n'était pas sans toute espèce de grimaces et de clignements d'yeux significatifs. La plupart se privaient du nécessaire pour se tirer d'affaires ou employaient, comme moi, chaque moment de loisir au travail. Fatigués de corps et d'esprit, nous devions prendre nos outils au lieu du repos qui nous eût été si nécessaire et nous mettre au travail quand nos yeux nous refusaient service.

Les futurs régents se réunissaient tous les matins sur les bancs raboteux de l'école, pareils aux moineaux qui s'assemblent sur un champ de froment. Il fallait voir avec quelle attention respectueuse ils suivaient la parole du maître et cherchaient à la reproduire, comme si ç'eût été l'Évangile. L'oubli d'une virgule ne leur laissait aucun repos. On tenait à tout écrire littéralement, et l'on éprouvait le plus vif chagrin à ne pouvoir redire tous les mots du maître comme ceux du catéchisme. Car la récitation par cœur était regardée comme la chose capitale, puisqu'elle l'était à l'école. Aussi était-on constamment occupé à écrire non seulement pendant les leçons, mais à midi, le soir et toujours. A peine prenait-on le temps de manger. Mais j'avais beau faire, l'analyse ne pouvait m'entrer dans la tête. Une phrase surtout m'occasionna des peines inouïes. Il est dit dans la deuxième histoire du Nouveau-Testament : *Vers ce temps, l'empereur Auguste ordonna le recensement de tous les habitants de la Palestine.* En vain je multipliais les questions sacramentelles : qui, de qui, à quoi, quoi. Tous mes efforts pour découvrir le verbe de cette phrase étaient vains. A la fin, cependant, après avoir essayé de tous les autres mots, je tombai sur *ordonna*. Qui ordonna? — l'empereur Auguste. — Quand ordonna l'empe-

reur Auguste? — Vers ce temps. — Mais que commanda-t-il? — De tous les habitants? — Non, le recensement de tous les habitants. Ah! quel bonheur pour moi quand je parvenais, après beaucoup d'efforts, à construire une proposition dans son ordre grammatical et logique. Je la répétais dix fois pour ne pas l'oublier. Mais j'arrivais rarement à ce bon résultat. Je recourais alors à un de mes disciples auquel je rendais le même service dans l'occasion.

J'étudiais de la même manière les formules magiques du calcul, la multiplication des numérateurs par les dénominateurs, et des numérateurs et des dénominateurs par eux-mêmes. Je répétais à haute voix aussi les diverses mesures du chant et j'étendais les bras comme le prêtre en chaire. Je ressemblais à une soupe à la *bremelle* ⁽¹⁾ que l'on entend bouillonner de loin. Mes maîtres de pension se plaignaient de ce bruissement continu qui se prolongeait même, disaient-ils, pendant mes rêves, « au point qu'il leur semblait ouïr toute la nuit un rouet de tisserand. »

Un grand sujet d'inquiétude pour nous tous était les catéchismes qu'il nous faudrait faire dans le temple et les oraisons funèbres que nous serions appelés à prononcer dans le cimetière du village où nous irions enseigner. Nous ne pouvions y penser sans être saisis du frisson qui gagne les femmes à la pensée de leurs prochaines couches. Nous avons souvent dans notre école la visite d'un personnage qui se disait très-instruit. Pour la harangue, disait-il, il n'eût craint aucun pasteur, et quant à la composition, il avait écrit des choses qui eussent mérité l'impression, bien mieux que tant de misérables produits qui faisaient gémir les presses de Berne. A la vérité, ajoutait-il, je ne compose jamais pour moi seul, mais pour les amis qui me demandent de mes œuvres. Cet homme, dont les œuvres avaient presque failli voir le jour, nous inspirait le plus profond respect. Nous nous empressâmes de lui demander de ses manuscrits pour les copier. Il ne manqua pas de nous en apporter une bonne provision avec force histoires sur leur enfantement et les merveilleux effets qui en étaient résultés. Un jour, il perdit, je ne sais comment, un sac plein de ces belles choses. Quel plaisir nous eussions eu à en faire la trouvaille, et

(1) Au gruau d'avoine. La *bremelle* est un germanisme formé par corruption de l'allemand *Haber-Mehl*.

je doute fort que si nous l'eussions faite, nous eussions pu nous résoudre à rendre ce trésor littéraire. Heureusement il tomba dans des mains profanes qui ne surent pas en tirer parti. Notre savant ne parlait jamais de cette aventure qu'avec un visible déplaisir.

Bien que nous eussions mis une grande ardeur à l'étude dès le commencement, ce n'était encore rien en comparaison du zèle qui nous embrasait quand on arrivait à la fin de l'année et à l'examen. Nous ne savions vraiment pas si nous marchions sur la tête ou sur les pieds. Il ne faut pas croire que ce zèle fût produit par la peur de l'examen. Sans doute le cœur nous battait bien fort à la pensée que nous devons paraître devant ces messieurs du conseil ecclésiastique de Berne que nous nous représentions comme des demi-dieux ou tout au moins comme des archanges. Mais ce que nous craignons par-dessus tout, c'était de laisser échapper les bribes de savoir que nous avions acquises avec tant de peines. Le champ de la science restait comme auparavant caché derrière le rideau, d'où le maître ne rapportait ce que bon lui semblait et par parties brisées à ses élèves. Mais chaque pièce était accueillie avec reconnaissance, parce qu'elle était neuve pour nous. Nous en étions d'autant plus fiers que nous croyions chaque fois que nous aurions bientôt dans le corps tout ce qu'il y avait de bon derrière le rideau. Voilà ce qui nous donnait le zèle et le courage qui nous animaient presque tous. Il y avait cependant quelques paresseux parmi nous qui dormaient ou écrivaient quand ils auraient dû écouter, ou qui bâillaient quand ils auraient dû écrire. Nous avions joliment honte d'eux, craignant que si les archanges venaient à les questionner les premiers à l'examen, ils ne prissent mauvaise idée de toute l'école. Car lorsque ces messieurs ont une mouche derrière l'oreille, on ne parvient pas à la chasser sans peine. Si une personne, à la tête prudente et au cœur chaud, nous eût observé pendant nos travaux, elle n'eût pu s'empêcher de rire aux larmes. Mais aux larmes railleuses s'en fussent bientôt mêlées d'autres, larmes de douleur et de compassion à la vue de nos malheureux efforts. Y a-t-il en effet quelque chose de plus risible que les airs d'importance que se donnaient nos maîtres et que nous nous donnions d'après eux, autour de noisettes vides et de misérables cosses? Qu'y avait-il de plus ridicule que de voir

vingt hommes analyser pendant des heures entières une proposition dont on ne comprenait pas le sens et d'entendre répéter à satiété les mots de nominatif, génitif et la kyrielle de questions usitées *qui, de qui*, pour arriver enfin à construire la phrase dans un ordre dont il n'est pas d'usage de se servir dans la conversation, ni dans le langage écrit. Avec tout cela l'amour-propre et la gloriole perçaient sur nos traits et dans tous nos gestes. Nous ne ressemblions pas mal au singe qui, tout glorieux de porter un collier de perles ou la veste volée d'un matelot, se tient fièrement sur une branche d'arbre, décidé à se laisser ôter la vie plutôt que la camisole dont il s'est affublé à l'envers. Et ces hommes avec lesquels on plaisantait ainsi comme avec des singes, étaient ceux auxquels allait être confiée presque exclusivement l'éducation chrétienne et civile de leurs villages, qui allaient avoir entre les mains l'éducation des préposés de la commune, l'avenir de toutes les classes et leur préparation à une carrière. Les hommes que l'on occupait de pareilles niaiseries allaient appartenir à une des classes les plus influentes et les plus respectables de la société. N'y avait-il pas de quoi pleurer en voyant tant de zèle, tant de dévouement et plus d'un talent réel dépensés en pure perte à ce triste métier.

J'ai tracé l'image des anciennes écoles normales. Je ne veux pas dire qu'elles aient toutes été sur ce modèle. Il y en avait sûrement où les choses se passaient d'une manière plus rationnelle, bien que je n'aie pas trouvé grande différence dans les examens que j'ai été dans le cas de faire subir ici et là aux élèves-régents. Bien certainement tous les maîtres des écoles normales n'étaient pas aussi ignorants que celui dont j'ai fait le portrait dans ces pages. Plusieurs savaient au moins ce qu'était la Palestine. Mais *ne supposaient-ils pas le sens de ce mot connu des élèves au lieu de le leur faire connaître.* Je ne conteste pas les bonnes intentions et l'ardeur de plusieurs maîtres d'écoles normales. Mais étaient-ils réellement appelés à cet état? En avaient-ils la vocation, les connaissances, le sens et le tact pédagogique? En tout cas ne méconnaissaient-ils pas le véritable point de vue de l'éducation, ceux qui croyaient pouvoir former un instituteur en quelques mois? La nature dans sa puissance emploie neuf mois à former l'enfant dans les flancs de sa mère et un bon cordonnier met au

moins trois ans à former un apprenti médiocre. Un enfant et un apprenti cordonnier, fût-il même excellent, sont pourtant bien loin d'un instituteur. Mais l'exemple n'en est que mieux choisi pour faire voir quel cas, petits et grands faisaient alors de l'instituteur primaire et de l'école en général.

Il faut certes que la nature humaine soit au fond bien riche et bien saine pour qu'elle ne se soit pas complètement pervertie sous un régime aussi peu intelligent et aussi peu cordial. Aujourd'hui, grâce à Dieu, nous avons de meilleures écoles normales et de meilleurs régents. Mais tout n'est pas profit non plus dans le nouvel ordre de choses. Plus d'un régent joue auprès du nouveau souverain, du peuple, le rôle que de mauvais chambellans jouent auprès d'un prince; ils le gâtent par leurs flatteries, leur coupable indulgence et de pernicious exemples dans le but de s'en faire aimer, d'acquérir de l'influence et d'obtenir qu'il ferme les yeux sur leurs fredaines ou leur inaction.

A. DAGUET.

POÉSIE.

LE CHEVRIER DU VILLAGE.

De ses feux du matin partout le soleil brille,
De voix, de bruits confus, le hameau se remplit;
Dans l'humide bocage, au champ sous la charmille,
Tout se réveille et s'embellit.

Allons, Pierrot, prends ta musette,
Ton hoqueton et ta houlette,
Ta panetière et ton chapeau.
L'heure a sonné, vite à l'ouvrage;
Soudain au milieu du village
A retenti mon chalumeau.

Ces accents si connus, au loin se font entendre;
Dans la ferme opulente et l'humble habitation;
Je vois, en toute hâte, à l'étable descendre
La ménagère ou le garçon.

Aussitôt cent chèvres bélantes,
Et cent chevrettes bondissantes
Viennent s'attrouper devant moi.
Dans le sentier de la colline,
Alors mon troupeau s'achemine,
Le bouc en tête comme un roi.

Voyez à flots mouvants, notre gente encornée,
Sur les pas de son chef s'avancer gravement;
Chacune, le front haut, suit la marche ordonnée,
Monte et circule en piétinant.

Les clochettes résonnent,
Les grelots carillonnent,
Et le fouet retentit.
Aux sons de ma musette,
Qu'au loin l'écho répète,
La bergère applaudit.

Le cœur, ivre de joie et le rouge au visage,
Ma démarche et mon air semblent dire aux passants :
C'est moi, qui suis Pierrot, chévrier du village,
Berger de ce troupeau charmant.

Je sais un endroit solitaire,
Paré, brillant, comme un parterre
Où l'air est pur, le ciel si beau.
Heureux séjour ! Tempé nouvelle,
Où chaque printemps me rappelle,
Suivi des chèvres du hameau.

Enfin, nous y touchons, fatigués de la course;
Voici, feuillages verts, buissons et prés fleuris.

Voici le creux vallon où murmure la source
Qui désaltère mes cabris.

Allez, troupe chérie,
Brouter dans la prairie
Fougère et gazon frais ;
Agitez vos sonnettes,
Folâtrez mes chevrettes,
Dans ces taillis épais.

Goûtez le serpolet et le cytise aimable ;
Le ciel a prodigué dans ces lieux tous les mets ;
Savourez à longs traits les plaisirs de la table ;
Courez, dansez, je le permets.

Les chevreaux qui sautillent
A ma voix s'éparpillent
Sur les bords du ravin ;
La chèvre vagabonde
Va partout à la ronde
Commencer son festin.

Pour moi, sur la hauteur qui domine la plaine,
Où les fleurs, les parfums sont partout prodigués,
Mollement, sur la mousse, à l'ombre d'un vieux chêne,
J'étends mes membres fatigués.

C'est là que brille la nature,
Que les trésors de sa parure
Ont plus de grâce et de beauté.
Sur un tapis d'herbe naissante
Les violettes et l'amarante
Semblent sourire à mon côté.

Tandis que le ramier dans le lointain roucoule,
J'entends, autour de moi, gazouiller mille oiseaux ;
Et d'un rocher voisin, le ruisseau qui s'écoule,
En murmurant roule ses eaux.

De là, mon regard se promène
Sur les côteaux, et dans la plaine,
Dans la vallée, aux bois touffus.
Aussi loin que l'œil peut s'étendre,
Je vois partout, monter, descendre,
Courir la dame aux pieds fourchus.

Sur des rocs escarpés, au bord du précipice,
L'une se tient debout, comme un chamois hardi,
De buissons en buissons, bizarre en son caprice,
L'autre promène son ennui.

Cet aspect, de lenteur m'accuse,
Vite, je prends ma cornemuse;
Sa voix ébranle les échos.
De chaque arbre, chaque bruyère,
Comme un nuage de poussière
S'enfuit au large, un vol d'oiseau.

Sur la cime d'un pin, la colombe éperdue
S'élançe et bat les airs en son rapide essor;
Puis son aile immobile, errant dans l'étendue,
Se joue et glisse sans effort.

Mes chèvres, que ce bruit réveille,
De toutes parts dressent l'oreille
Et s'achement en bêlant;
Mais la côte est rude et brûlante,
Suant, haletant, tête pendante,
Leurs groupes arrivent lentement.

Quand, sous l'ombrage épais de l'arbre qui me couvre,
Je les vois se coucher, s'étendre et ruminer;
Plus heureux mille fois que les enfants du Louvre,
Je commence un frugal diner.

Mon couvert est mis sur la mousse,
Pain bis, fromage, pomme douce,
Gâteau frais de flume pétri;

Voilà les mets dont se compose
Mon repas que l'eau pure arrose,
Et qu'assaisonne l'appétit.

Alors en folâtrant, s'approche un petit être,
Qui sautille et frétille autour de mon festin,
C'est un gentil chevreau qu'au printemps j'ai vu naître
Et que j'ai nourri de ma main.

Son poil est blanc comme l'hermine,
Son pied léger, sa taille fine.
Il marche d'un pas gracieux.
Déjà son menton barbillonne,
La corne sur son front bourgeonne,
Et la candeur brille en ses yeux.

M'agaçant de la patte, ou léchant mon visage,
De la table champêtre il attend les débris;
Il grignotte en jouant le pain que je partage,
Qu'entre mes doigts il a surpris.

Mais le temps fuit, l'heure jalouse
Trop tôt sur la verte pelouse,
Interrompt nos jeux innocents;
Le soleil, poursuivant sa route,
Descend de la céleste voûte
Et l'ombre grandit dans les champs.

Par son instinct guidé, le troupeau sans m'attendre,
Vers un bosquet voisin avait porté ses pas,
Là, parmi le feuillage où l'herbe est fraîche et tendre
Il prenait son dernier repas.

Et moi debout sur la colline,
Sur lui, je veille et je domine
Sa marche et ses évolutions;
Ou je m'assieds sous l'arbre antique,
Plus fier de son dôme rustique
Que des plus riches pavillons.

Cependant l'air est lourd, la chaleur étouffante;
Qu'est ceci? l'horizon se charge de vapeurs,
Le soleil s'obscurcit, partout de la tourmente
Je vois les signes précurseurs.

Sans tarder, je prends ma houlette,
J'accours, je sonne la retraite,
Mes gens s'attroupent aussitôt.
Chacun à mon appel docile
Sous mes yeux se range et défile,
Agitant sonnette et grelot.

Nous partons, nous trottons du côté du village,
Nous fuyons au plus court et par monts et par vaux;
Ma voix dans tous les rangs gronde, presse, encourage
Et les mères et les chevreaux.

L'orage arrive par derrière,
Voilant d'une main la lumière,
De l'autre excitant l'aquilon.
Son char qui répand l'épouvante,
Roule dans l'espace éclatante,
Précédé d'un noir tourbillon.

Pendant que le tonnerre ébranle la vallée,
Que les vents font mugir et se courber les bois,
Ainsi qu'un général au sein de la mêlée,
Je vole partout à la fois.

De mes compagnes essoufflées,
Trainant leurs mamelles gonflées,
J'excite les pas languissants.
Je cours, suivi de la tempête,
Un cercle de feu sur la tête,
Comme l'ange des ouragans.

Si la rafale ardente arrive sur nos traces,
Voici notre hameau, nous arrivons au port,

Et vous, bons villageois, à mes soins, rendez grâces,
Ne tremblez plus sur notre sort.

Rentrez à l'étable, chevrettes ;
Livrez aux mains des bergerettes
Le doux trésor de votre lait.
Tandis qu'on presse leur mamelle,
Qu'un blanc nectar coule et ruisselle,
L'orage au dehors éclatait.

BRUNO (1).

(1) Nous regrettons de ne pouvoir mettre un nom moins énigmatique sous ces vers charmants, pleins de fraîcheur et d'originalité dans leur forme pourtant si classique et dans leur facture si aisée et si harmonieuse. Nous faisons des vœux pour que la Muse nouvelle que ce gracieux poème révèle au pays soit moins avare de ses dons et que la modestie de l'auteur inconnu du *Chèvrier du Village* ne fasse pas souffrir ses concitoyens, désireux de le connaître et de l'apprécier sous son vrai nom. Nous sera-t-il permis d'émettre un souhait encore (ne serait-ce qu'à l'occasion de la nouvelle année où s'exhalent tant de vœux moins sincères) : c'est que M. Bruno soit plus national, plus fribourgeois dans le choix du nom de ses héros et plus fidèle dans certains détails à la couleur locale. Ses tableaux champêtres y gagneraient, croyons-nous, en vraisemblance et en originalité.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, Fribourg, pour la première fois peut-être depuis sept siècles qu'il existe, a pu se prendre pour une ville littéraire. Ce n'étaient que soirées dramatiques, scientifiques, littéraires, musicales, qui se disputaient le public cultivé et qui réclamaient sa présence à la fois au théâtre, au Lycée et à la Grenette. Au théâtre, pour y voir le *Verre d'eau*, de M. Scribe, joué par l'excellente troupe de M. Sardon ; au Lycée, pour y entendre le cours gratuit, professé par M. Thurler, jeune docteur plein de science et de talent, sur la médecine légale ; dans la vaste salle de la Grenette, pour s'y presser aux charmants tours d'un prestidigitateur d'un nouveau genre. M. Wautier d'Halluvin est un professeur d'histoire qui, en six séances, véritables fantasmagories pour les oreilles et pour

l'esprit, vous fait passer à travers les siècles, sur les ailes de sa fantaisie colorée et enchanteresse. Ne lui demandez ni la rigueur logique d'un système, d'une méthode (nous n'avons pu au moins en découvrir trace dans ses expositions), ni une étude sérieuse et bien distribuée des événements historiques, ni aucune théorie nouvelle, lumineuse et profonde sur la manière d'envisager les hommes et les choses du passé? Son domaine à lui est celui de l'imagination et de la poésie; son véritable titre intellectuel, un art de dire et de conter remarquable, qui en fait un artiste et un virtuose, parce que le génie et la science lui manquent pour en faire un grand historien philosophe comme Jean de Muller, un savant historien critique comme Gingins, de Lausanne, ou un brillant biographe littéraire comme Sayons ou Bungener, de Genève. M. d'Halluin lui-même, en donnant à ses soirées le nom d'*harmonies historiques et littéraires*, a très bien exprimé le caractère de son talent et marqué sa véritable place parmi les popularisateurs de la grande histoire, burinée sur l'airain par les Augustin Thierry, les Châteaubriand, les Guizot, les Villemain, les Michelet, etc. (C'est par mégarde, sans doute, que M. d'Halluin a mis sur la même ligne l'historien de la Gaule, M. Amédée Thierry. Frère de M. Aug. Thierry par le sang, il est loin de l'être par le talent et l'érudition).

Un examen rapide des ouvrages de M. d'Halluin et de celui surtout qu'il a intitulé les *Deux yeux de l'Histoire* nous a confirmé pleinement dans notre manière d'apprécier son tour d'esprit, fin, délicat, ingénieux, scintillant sans doute, mais qu'il nous permettra d'appeler un peu superficiel et mobile (puisqu'il n'est pas séant de l'appeler léger).

Nous ne demanderions pas mieux que d'entrer dans quelques détails sur les choses agréables et instructives qui ont paru captiver et émouvoir à un si haut degré tout le faubourg St.-Germain fribourgeois. Mais l'espace nous manque cette fois pour hasarder nos vues sur la vérité historique des faits effleurés avec un charme persuasif par le spirituel conteur parisien.

Il nous reste tout juste la place nécessaire pour attirer l'attention sur les MÉMOIRES D'UN ARTISAN qu'un de nos amis et collaborateurs vient d'éditer à Porrentruy. Ce n'est point là un titre de convention imaginé dans un intérêt de librairie. Les MÉMOIRES D'UN ARTISAN ont vu le jour, il est vrai, par les soins de M. Xavier Kohler, homme de lettres et professeur au collège de Porrentruy, qui les a illustrés d'une préface de sa façon et d'une poésie pleine de sensibilité. Mais ces Mémoires sont bien l'œuvre d'un artisan, l'œuvre d'un artisan pauvre, honnête et religieux qui, né dans la plus profonde misère, s'est élevé par un travail soutenu et par la confiance en Dieu la plus naïve et la plus touchante, à une petite, toute petite aisance. Le bon Stemmlin (c'est le nom du barbier-auteur) ne songeait nullement à publier ses mémoires. Le soir, après le travail fatigant de la journée, il écrivait (comme le sellier Kessler, de St.-Gall, au XVI^e siècle) pour se délasser et pour léguer à ses enfants les exemples et la tradition de sa vie pénible, laborieuse et

chrétienne. Surpris dans cette occupation par une de ses pratiques, homme instruit et plein de curieuse bienveillance, le modeste barbier ne se décida qu'avec peine à se dessaisir de son manuscrit et avec plus de peine encore à se voir imprimer tout vif sous les auspices et aux frais d'un membre de la Société jurassienne d'Emulation ! Bénis soient les hommes de cœur qui ont eu la pensée de publier le livre du barbier Stemmlin. Ce n'est pas, tant s'en faut, une œuvre savante, littéraire. C'est mieux que cela; c'est une nourriture succulente pour l'esprit et le cœur des classes laborieuses, un livre édifiant et populaire dans la vraie acception de ce terme. Un pareil ouvrage ne peut se juger que par extraits. Nous essaierons d'en détacher quelques pages pour notre prochain numéro, si toutefois l'*Emulation* continue à paraître l'année prochaine, car elle n'a pas trouvé dans le public fribourgeois tout le bon accueil et les sympathies auxquelles semblaient lui donner droit de prétendre la loyauté, le désintéressement de sa rédaction, son indépendance de tout esprit de parti et de coterie, et par-dessus tout la publication des Mémoires du P. Girard, ce père du peuple, ce patriarche du progrès religieux, moral et intellectuel dans notre canton. Pouvons-nous espérer mieux pour l'avenir? La politique brûlante cessera-t-elle d'absorber les esprits? Comprendra-t-on enfin la vulgarité et la stérilité de luttes que n'accompagne point un véritable essor des sciences, des arts et des lettres?

Plus que jamais nous osons en douter. Et cependant dans plus d'un esprit et dans plus d'un cœur se manifeste le besoin d'un terrain neutre où l'on puisse se parler et travailler sans distinction de parti à l'œuvre commune de l'ennoblissement commun. Comme nous l'écrivait ces jours derniers un poète genevois qui est politiquement dans d'autres rangs que les nôtres:

« Gardons, Monsieur, au milieu des éléments souvent hétérogènes que renferme notre patrie, cette confraternité des lettres que je désire voir de plus en plus s'étendre à d'autres domaines. Il y a une haute tolérance qui s'allie très-bien à toutes les convictions sérieuses. »

A. D.

TABLE DES MATIÈRES (1).

I. PHILOSOPHIE, MORALE, ORGANISATION SOCIALE.

- Souvenirs du Père Girard, écrits par lui-même, pages 3, 33, 97, 161, 193, 289.
Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen, par M. L. Bornet, p. 16, 91, 235.
Compte-rendu d'une Revue de Droit suisse, par M. A. Daguét, p. 348.

II. ÉDUCATION PUBLIQUE.

- Essai sur l'organisation des collèges dans les pays de la Suisse romane et en particulier du Jura bernois, par M. Louis Dupasquier, p. 142, 176, 208.
Scènes de la vie d'un Maître d'école (voir Littérature nationale).

III. SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

- Aperçu sur l'étude des sciences naturelles dans le canton de Fribourg, par M. Alexandre Daguét, p. 129.
Physiologie, par M. Comte-Vaudeaux, p. 39.
Lettres sur l'histoire naturelle du canton de Fribourg, par M. le chanoine Fontaine, p. 133, 204.
Hérodote, historien-géologue, par M. Jeanneret, du Locle, p. 185.

IV. HISTOIRE, VOYAGES ET GÉOGRAPHIE.

- Journal d'un contemporain (M. le comte Diesbach) sur les troubles de Fribourg en 1781, 82 et 83, p. 10, 51, 102, 168, 195, 321.
Tableau de l'esprit et de la civilisation du peuple suisse au XVI^e siècle, par M. Daguét, p. 225, 257, 296.
Souvenirs de Constantinople, par M. Berthoud, d'Estavayer, p. 275, 311, 329.
Rapport sur l'histoire suisse de M. A. Daguét, par M. Louis Dupasquier, p. 27.
Sur l'histoire du canton de Fribourg du D^r Berchtold, par M. A. Daguét, p. 128.
Sur l'Atlas physique de Berghaus, par M. Ayer, p. 220.

V. LITTÉRATURE NATIONALE ET POPULAIRE.

- Un aperçu sur la littérature populaire en Suisse, par M. A. Daguét, p. 65.
Scène de la vie villageoise en Suisse, par Jérémias Gotthelf, traduite par M. Max Buchon, p. 74.
Le Plan des Danses ou le Cavalier vert (légende de la haute Gruyère), par M. Héliodore Ræmy, p. 249.

(1) Les critiques et compte-rendu d'ouvrages qui ont paru dans la *Revue bibliographique* sont indiqués ici sous les rubriques des branches auxquelles ils appartiennent spécialement. Cet ordre a paru plus clair et de nature à faciliter les recherches.

- Paysages et mœurs de la Gruyère, par M. A. Daguët, p. 353.
Scènes de la vie d'un maître d'école, par Jérémias Gotthelf, traduites par
M. A. Daguët, p. 356.

VI. LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

- Notice sur Jean-Paul, par M. A. Daguët, p. 114.
Fragment de Jean-Paul, traduit de l'allemand par M. Comte-Vaudeaux, p. 115.
Pensées détachées de Jean-Paul, traduites de l'allemand par M. Comte-
Vaudeaux, p. 153.

VII. ÉTUDE DE MOEURS ET NOUVELLES.

- Une injustice, par Mlle de Sénancour, p. 268.
Jean, Pierre et Paul, par Mlle de Sénancour, p. 334.

VIII. CRITIQUE LITTÉRAIRE, GRAMMAIRE, CHRONIQUE.

- Sur la grammaire française de M. Ayer, par M. Feusier, p. 62.
Sur les poésies de M. Etienne Eggis, par M. Xavier Kohler, p. 121.
Sur l'ouvrage de M. Joltrand, intitulé *Londres*, par M. A. Daguët, p. 159.
Chronique, par M. A. Daguët, p. 283, 315 et 378.

IX. POÉSIES.

- La Forêt, par M. Nicolas Glasson, p. 26.
La Tresseuse de paille, par M. L. Bornet, p. 46.
Mon Etoile, par M. A. Majeux, p. 49.
Le Cochon, par M. Max. Buchon, p. 110.
Fleur d'hiver, idem, p. 113.
La Mort, par M. Pierre Sciobéret, p. 157.
Le Taureau et le Chien, par M. L. Bornet, p. 158.
Le Vieux Mangeur, par M. Nicolas Glasson, p. 189.
Le Vent du Midi, par M. Pierre Sciobéret, p. 191.
Le Sommeil de la femme aimée, par M. Nicolas Glasson, p. 222.
Le Fruitier en Franche-Comté, par M. Max. Buchon, p. 222.
Le Marchand de paniers, idem, p. 252.
Le Moissonneur, par M. Xavier Kohler, p. 255.
Sonnet, par M. Napoléon Vernier, p. 256.
Le Chaudronnier, par M. Buchon, p. 285.
Le Ver-Luisant, par M. Xavier Kohler, p. 287.
La Fée, par M. Napoléon Vernier, p. 288.
Le Génie, idem, *ibid.*
Une joie maternelle, par M. L. Bornet, p. 318.
Le Tilleul de Fribourg, idem, p. 319.
Dieu, Liberté, Patrie, par M. Xavier Kohler, p. 351.
Le Compagnon menuisier, par M. Buchon, p. 352.
Le Chevrier du village, par M***, p. 372.



